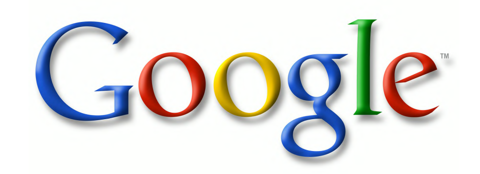





DOMI
NUS
ILLU
MINA
TIO
MEA
Taylor Institution.

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.

INTRODUCTION.—CONSIDÉRATIONS SUR LES GAULOIS, LES FRANCS ET LES FRANÇAIS, PAR BOURDON DE SIGRAIS.—FRAGMENT SUR L'HISTOIRE DE FRANCE, PAR M. AUG. TROGNON.

Cet ouvrage se trouve aussi :

Chez
- Lefèvre, Libraire, rue de l'Éperon, n° 6;
- A. Remoissenet, place du Louvre, n° 20;
- Joubert, rue des Grès-St.-Jacques;
- Delaunay, au Palais-Royal;
- Ledoyen aîné, au Palais-Royal.

IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue Sainte-Anne, n° 55, près le Palais-Royal.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS LA FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇAISE JUSQU'AU 13e SIÈCLE ;

AVEC UNE INTRODUCTION, DES SUPPLÉMENS, DES NOTICES
ET DES NOTES;

PAR M. GUIZOT,

PROFESSEUR D'HISTOIRE MODERNE A L'ACADÉMIE DE PARIS.



PARIS.

DÉPOT CENTRAL DE LA LIBRAIRIE,

RUE DES FILLES SAINT-THOMAS, N° 5, PLACE DE LA BOURSE.

1834.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Nos histoires générales de France les plus estimables sont nécessairement fort incomplètes dès qu'elles ne datent que de Pharamond ou de Clovis, et quelques notes préliminaires sur les temps antérieurs ne remplissent pas le vide.

C'est cette considération qui nous a surtout déterminé à donner au public cette *Introduction* dans laquelle l'auteur saisit, pour ainsi dire, les Gaulois au berceau et nous les montre dès que leur nom appartient à l'histoire, c'est-à-dire à l'époque, sinon de leur plus ancienne expédition, au moins de la plus anciennement connue, l'an de Rome 162 (avant Jésus-Christ 591). Il ne les abandonne qu'au temps où le monde romain finit, avec Augustule, en 476.

Tout en conduisant l'histoire des Gaulois jusqu'à leur disparition de la scène historique, l'auteur n'a pas négligé de prendre les Francs à leur origine, pour les suivre parallèlement aussitôt qu'ils viennent s'offrir sur le théâtre de la guerre, vers l'an 235 à 240 de l'ère chrétienne; il remonte même plus haut, afin d'étudier et de faire mieux connaître leur caractère primitif par celui des Cattes, des Sicambres, des Chamaves, des Ché-

rusques et d'autres peuples germains qui formèrent successivement la ligue ou confédération franque. Il nous montre ces guerriers, que la tradition fabuleuse faisait descendre des Troyens, comme un peuple venu de la Pannonie, des bords de la mer Baltique ou de ceux de la mer Caspienne, ou, plus vraisemblablement encore, comme d'anciens Gaulois Tectosages, qui, après avoir couru une partie de l'Europe, revenaient à leurs premiers foyers. Il prouve jusqu'à l'évidence, qu'avant leurs conquêtes dans les Gaules, ils habitaient depuis long-temps en Germanie; qu'ils étaient Germains de langage, de mœurs et de caractère; qu'en se mêlant dans la suite avec les peuples conquis, par les alliances du sang et par toutes les affinités sociales qu'établissent l'hospitalité, la religion, la défense d'une patrie devenue commune, ils ont formé avec les habitans des Gaules une nation mixte qui, réunissant les traits de sa double origine, a laissé à ses descendans le choix de se dire Gaulois ou Germains.

On s'étonnera peut-être de ce que notre tableau soit exclusivement consacré à l'étude de l'esprit militaire des Gaulois et des Francs; mais, durant près de dix siècles, ces peuples n'offrent rien de plus aux méditations de l'historien. La guerre est toute leur existence, et tous les traits particuliers de leur génie qu'on peut recueillir ne font guère que nous les montrer chacun avec la diversité de

leur physionomie et de leurs armes sur les champs de bataille.

La ruine de l'empire romain d'occident avait entraîné si rapidement celle des lettres, qu'il ne nous reste sur la première dynastie de nos rois que de faibles historiens, des annalistes, des chroniqueurs qui manquent en général de goût et de coloris : exceptons cependant les Grecs Agathias et Procope, et un très-petit nombre d'auteurs latins auxquels on doit quelques portraits bien dessinés du caractère des Francs. Tous ont été mis à contribution par l'auteur des *Considérations* que nous publions.

Pour connaître et pour peindre les Français des premiers âges de la monarchie, il faut avoir étudié avec soin les Gaulois, les Germains et d'autres peuples qui vinrent s'établir dans les Gaules; il faut avoir lu Tite-Live, Polybe, Strabon, Diodore de Sicile, Justin, Pausanias, Plutarque, Dion Cassius, Libanius, Orose, Salvien, Claudien, Sidoine Apollinaire, les auteurs des Légendes, etc., mais surtout César, pour ce qui touche les seuls Gaulois. Ses *Mémoires* et ses deux *Histoires* sont les monumens les plus complets qui existent sur cette nation, et comme, du moment où elle entre en lutte avec ce grand capitaine, on peut dire qu'il n'y a déjà plus de Gaule, que les Gaulois sont incorporés à l'Empire, leur histoire particulière finit avec lui.

Pour les Francs, Tacite, cet écrivain si profond et si judicieux, auquel il faut toujours recourir quand on veut comprendre l'ancienne Germanie, ne les a pas envisagés d'une autre manière, parce qu'ils ne pouvaient l'être que de ce même côté. En effet, Tacite comme César, pouvait-il rien remarquer de plus chez un peuple partagé en petites tribus libres et discordantes, dont la population était surabondante et manquait de vivres parce que le sol était mal cultivé ; chez un peuple qui ne connaissait ni les arts d'utilité, ni les arts d'agrément ; qui n'avait d'autres métiers que ceux de pâtre, de laboureur ou de soldat, et dont la paresse, la cupidité ou le besoin avaient fait déclarer noble le seul métier des armes. Ils aimaient la guerre pour la guerre ; on les trouvait toujours prêts à s'enrôler pour des courses sur les pays voisins, amis ou ennemis, la guerre civile même était l'occupation de leur loisir.

A compter de l'an 455, époque à laquelle nous avons dit qu'il n'y avait déjà plus de Gaule, ou bien si l'on veut en reconnaître l'existence jusqu'à son terme fatal, à compter de l'an 496, c'est-à-dire, de la conversion de Clovis après la bataille de Tolbiac, notre histoire prend un tout autre caractère ; de militaire qu'elle avait été, elle devient ecclésiastique, parce que tel fut alors l'état social qu'on pouvait affirmer que le clergé et les Francs étaient toute la société, ou du moins toute la portion de la nation qui prenait part aux

affaires publiques, et la seule qui pût prétendre à une histoire : le reste vivait et mourait misérable, inactif et ignoré[1].

Aussi Grégoire de Tours, avec beaucoup de raison, a-t-il donné à son livre le titre d'*Histoire Ecclésiastique des Francs*.

Pour faire connaître l'état de la situation de la France sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, il faudrait répéter ici ce que M. Guizot a dit, avec tout le talent qui le distingue, dans l'admirable chapitre de ses *Essais sur l'histoire de France*, ayant pour titre : *Des Institutions politiques en France du cinquième au dixième siècle*. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur ; là il trouvera tout ce que M. Guizot se proposait de reproduire dans l'*Introduction* que les événemens survenus en France depuis quatre ans, et la reprise inespérée de son cours à une époque antérieure, l'ont empêché d'achever, ou qui, pour mieux dire, s'est fondue dans ce même cours ; car les matériaux recueillis pour nous sont devenus le fonds des savantes leçons du professeur rendu à ses nombreux auditeurs après six années d'un silence forcé. Nous avions cherché à suppléer au travail de M. Guizot par un grand et bel ouvrage conçu et commencé par M. Aug. Trognon. Après treize mois d'études, la mauvaise santé de l'auteur l'a contraint de renoncer à cette entreprise

[1] *Notice sur Grégoire de Tours*, par M. Guizot. Collect. I, IX.

et privé ainsi notre littérature d'une production dont le fragment qui termine ce volume doit donner une idée bien avantageuse et causer de vifs regrets.

Puisque nos sacrifices ont été impuissans à faire exécuter l'un ou l'autre de ces ouvrages, nous donnons une introduction qui rentre parfaitement dans le cadre que M. Guizot s'était tracé. Le savant académicien qui le supplée a puisé aux mêmes sources que M. Guizot aurait nécessairement consultées, car ce sont les seules qui existent[1]. Nous n'avons point la prétention de nous croire ainsi libéré de nos engagemens envers nos souscripteurs : qu'ils soient bien convaincus de nos efforts pour obtenir un travail auquel nous attachions le plus grand prix.

J. L. BRIÈRE.

[1] Le plan de M. Trognon était tout différent; c'était une revue, un résumé de tous les temps compris entre le quatrième et le douzième siècle. Espérons qu'un jour nous posséderons cet ouvrage.

HISTOIRE
DES GAULOIS.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ESPRIT MILITAIRE

DES GAULOIS.

PREMIER MÉMOIRE.

DES GAULOIS D'ITALIE.

Espace de quatre cents et quelques années.

Les Gaulois, quelle que soit leur origine, leur antiquité et l'étymologie de ce nom si long-temps fameux, étaient déjà une nation très-puissante et très-belliqueuse, lorsque, sous le règne de Tarquin l'Ancien, l'an de Rome 162, près de six siècles[1] avant l'ère chrétienne, ils rejetèrent au-delà des Alpes et du Rhin l'immense excédent de leur population. Il serait inutile de remonter plus haut pour chercher le caractère des Gaulois dans les temps obscurs ou fabuleux, parce que, si cette grande émigration ne fut pas la plus ancienne de leurs expéditions, elle est au moins la plus anciennement connue, la plus célèbre,

[1] 591 ans.

et qu'elle a eu des suites mémorables et des historiens qui s'attachaient à peindre les mœurs des peuples. Elle s'exécuta en deux bandes ou divisions à peu près également nombreuses, dont l'une, sous la conduite de Bellovèze, prit sa direction vers l'Italie; l'autre, aux ordres de Sigoveze, tourna sur la Germanie [1]. Les deux chefs étaient frères, et neveux du plus puissant roi des Gaules. On se bornera dans ce premier Mémoire à la première colonie, c'est-à-dire à son esprit de guerre.

Telle était alors (si l'on peut employer ce terme) la mobilité des nations, que les Gaulois de Bellovèze, en s'éloignant de leur pays, rencontrèrent dans le voisinage des Alpes d'autres aventuriers, des Grecs ioniens qui venaient de la ville de Phocée s'établir dans les Gaules. Bellovèze prit cette rencontre pour un présage heureux, et crut même devoir protéger en passant ces étrangers; ensuite il franchit avec plus de confiance les montagnes qui l'avaient d'abord étonné. Supérieur en forces aux anciens habitans du pays, il s'empara du pied des Alpes et de l'Apennin, des riches plaines du Pô, d'une partie des côtes de l'Adriatique, et fonda au sein de l'Italie une puissance redoutable. Mais malgré des commencemens si brillans, cette puissance manquait de fondemens solides; elle fut d'autant plus faible, qu'elle se trouva

[1] Tum Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus: Belloveso haud paulo lætiorem in Italiam viam dii dabant. Is, quod eis ex populis abundabat, Bituriges, Arvernos, Senones, Æduos, Ambactos, Carnutes, Aulercos excivit. *Titus Livius*, lib. 5, cap. 34.

Alia subinde manus Cenomanorum..... post hos Salluvii, deinde Boii, Lingonesque transgressi. *Ibid.* cap. 35.

aussitôt partagée, sur le modèle de la métropole, en un plus grand nombre de colonies isolées, de petits états libres jaloux de conserver leur indépendance propre avec les noms des Eduens, des Boïens, des Cénomanois, des Sénonois et des autres cités gauloises qui avaient contribué à l'expédition, faute d'ailleurs presque inévitable aux Gaulois dans ces temps antiques, où presque tous les peuples de l'Europe se gouvernaient par cantons, par tribus, et, pour ainsi dire, par portions détachées, tandis qu'en Asie un système contraire s'efforçait de faire des corps politiques de plusieurs peuples réunis, et d'élever de grands empires.

Depuis l'époque de leur établissement en Italie, les Gaulois disparaissent absolument de l'histoire pendant deux cents ans, soit qu'elle les ait négligés, soit que les monumens en aient péri. On sait seulement en général qu'ils continuèrent tout ce temps-là à s'étendre ou à consolider leurs usurpations; qu'ils eurent toujours les armes à la main, le plus souvent contre les nations[1] italiques les plus voisines, quelquefois contre les Gaulois[2] des Alpes et contre les Transalpins qui leur enviaient le beau climat et le

[1] Ducentis quippe annis antequam Clusium oppugnarent, urbemque Romam caperent, in Italiam Galli transcenderunt : nec cum his primum Etruscorum, sed multo ante cum iis, qui inter Appenninum, Alpesque incolebant, sæpe exercitus gallici pugnavere. *Tit. Liv.* cap. 5, lib. 33

[2] Postea vero Gallos civilia bella exceperunt : nonnulli etiam inalpini populi, conjunctis viribus bella in eos moverunt, cum ex comparatione rerum suarum, illorum felicitatem animadverterent. *Polybus*, lib. 2.

vin de l'Italie, et qu'ils furent encore agités par des guerres civiles : ce qui retarda leurs progrès et les retint si long-temps éloignés des Romains, dont la fortune marchait encore plus lentement. Ce ne fut qu'à l'occasion du siége de *Clusium* en Etrurie, l'an de Rome 363, que ces deux peuples se trouvèrent à portée de traiter ensemble, et les Gaulois[1] affectèrent d'entendre pour la première fois prononcer le nom des Romains. On sait la réponse de Brennus aux ambassadeurs romains[2]; *que le droit des Gaulois était dans leur épée; que tout appartenait aux plus braves et aux plus forts;* ou, selon la tournure plus recherchée de Plutarque[3], *que le droit de la force, la plus ancienne des lois de la nature, s'étend depuis Dieu jusqu'aux animaux.* Cet écrivain rapporte à peu près comme Tite-Live, l'imprudence des ambassadeurs, qui, malgré leur ministère de paix, osèrent combattre à la tête des Clusiniens, l'indignation qu'en conçurent les Gaulois, l'emportement qui leur fit prendre à l'instant le chemin de Rome, la fureur avec laquelle ils combattirent à la journée d'Allia, la prise et le pillage de Rome, et l'aveugle vengeance qui les porta à brûler une ville dont ils avaient besoin pour le siége de la citadelle. Diodore de Sicile[4] ajoute que sur le champ de ba-

[1] Etsi novum nomen audiant Romanorum, tamen credere viros fortes esse. *Tit. Liv.* lib. 5, cap. 36.

[2] Se in armis jus ferre, et omnia fortium virorum esse. *Tit. Liv.* lib. 5, cap. 36.

[3] Antiquissimam legem..... quæ fortibus res largitur ignavorum, incipiens a Deo, et in bruta desinens. *Plutarchus* in Camillo.

[4] Nam primum diem Galli in resecandis, pro more patrio, mortuorum capitibus transegerunt. *Diodorus*, lib. 14.

taille d'Allia ils coupèrent les têtes des morts, suivant leur coutume; et telle est la première esquisse que l'histoire nous donne du caractère des Gaulois établis dans l'Italie. Les Romains rachetèrent-ils leur Capitole à prix d'argent? durent-ils leur salut à l'épée de Camille, ou aux secours des Vénètes leurs alliés? aux ravages des maladies, à la disette des vivres ou à la surabondance du vin dans le camp ennemi? Ces questions ne sont pas de mon sujet. Quant à la figure, les Gaulois sont représentés [1] dès lors, et dans les temps qui suivent immédiatement, avec de grands corps, la peau très-blanche, des cheveux blonds ou roux, des voix fortes, un air martial et terrible.

Les guerres gauloises suivirent de près la prise de Rome; on n'y peut voir d'abord sans étonnement la discipline, la tactique, la valeur éclairée, l'amour de la patrie et toutes les vertus romaines lutter pendant plus de deux siècles contre le seul courage gaulois, et n'en triompher qu'avec peine. Cependant le merveilleux disparaît dès qu'on fait attention qu'il est donné aux nations barbares et féroces, telle qu'était celle-ci, de porter à la guerre des forces supérieures, des passions terribles, et d'élever leur colère à un degré de violence capable de suppléer à tout ce qui peut leur manquer d'ailleurs. Les Scythes, dans tous les temps, les Cimbres et les Teutons dans des siècles déjà éloignés, les Goths, les Vandales, les Gépides dans un âge plus moderne, les Normands, et tant d'autres peuples semblables, en sont la preuve : et c'est ce

[1] *Tit. Liv.* lib. 7, cap. 10; lib. 22, cap. 46.
Aurea caesaries ollis..... lactea colla. *Virgilius* Æneid. lib. 8

qui établit entre les peuples et les nations policées une balance de forces différentes, une sorte d'égalité qui empêchera toujours les unes de détruire totalement les autres, soit que la nature, par un instinct de préférence pour ses productions brutes et sauvages, tende à les défendre contre la civilisation; soit que, par amour de l'ordre et du bonheur des hommes, elle ne veuille pas permettre que la barbarie couvre toute la surface du globe.

Que les Gaulois n'aient pas perdu sous le ciel de l'Italie la valeur distinctive qu'ils avaient apportée des Gaules, qu'ils aient conservé de même leurs défauts et leurs vices, qu'ils aient vu arriver leur perte sans s'instruire par leurs malheurs, et sans se corriger, c'est qu'ils étaient enchaînés par les mœurs nationales, fixées elles-mêmes par la grossièreté et par l'ignorance. Il était par conséquent naturel que les écrivains grecs et romains, avec les idées exactes qu'ils avaient des vertus guerrières, admirassent l'audace de ces Gaulois sans en louer le principe, la grandeur de leurs exploits en blâmant leur conduite; et l'on n'est pas fondé pour cela à les soupçonner de vouloir rabaisser cette nation par haine ou dans la vue de flatter ses vainqueurs. Au lieu de leur prêter une pareille maladresse, il est plus juste sans doute de croire qu'ils n'ont pensé qu'à peindre fidèlement les Gaulois, soit en bien, soit en mal, selon les circonstances, et chacun suivant ses lumières. Et comment le portrait qu'ils nous en ont laissé ne serait-il pas vrai, s'il est entièrement ressemblant aux Galates, s'il l'est beaucoup encore aux Gaulois soumis par César, comme nous le verrons dans la suite, et si quan-

tité de traits effacés par le temps n'empêchent pas d'y reconnaître le fond du caractère des habitans des Gaules, même à les prendre dans des siècles fort voisins du nôtre.

Voici donc l'idée générale qu'on peut se former des Gaulois d'Italie, d'après le jugement de Polybe, de Tite-Live, de quelques autres écrivains comparés entre eux, et sur le résultat même des faits. Plus belliqueux que les Romains, par cela seul qu'ils ne connaissent d'autre art[1], d'autre science, d'autre occupation que la guerre, ils avaient en propre un genre de courage plus impétueux, plus ardent, plus imposant, mais qui tenait moins au principe appelé vertu (*virtus*) par les Romains, qu'à la brutalité, à l'effervescence du sang, à la férocité[2], à la colère. Ils chargeaient l'ennemi avec[3] une furie presque impossible à soutenir, tant qu'ils conservaient leur ordonnance; mais la résistance les rebutait, les refroidissait; ils passaient aisément de l'excès de l'audace à celui de l'effroi et de la consternation; leurs corps mêmes, à la force et à la masse desquels ils devaient la violence de leur choc, avaient une certaine mol-

[1] *Pol.* lib. 2.

[2] Galli ira impotens gens. *Tit. Liv.* lib. 5, cap. 37.

[3] Gallorum quidem etiam corpora intolerantissima laboris atque æstus fluere, primaque eorum prælia plusquam virorum, postrema minus quam fœminarum esse. *Tit. Liv.* lib. 10, cap. 28.

Si primum impetum, quem fervido ingenio et cæca ira effundunt, sustinueris; fluunt sudore et lassitudine membra; mollia corpora, molles ubi ira consedit animos, sol, pulvis sitis ut ferrum non admoveas, prosternunt. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17.

Gallorum genus omne in fervore animorum, et primo impetu, dum adhuc integri sunt, atrocissimum esse. *Pol.* lib. 2.

lesse qui leur faisait endurer difficilement les fatigues de la guerre, la chaleur et la soif; ils se lassaient même au combat, si l'ennemi savait le prolonger. Prompts à courir aux armes, mais sans tenue dans leurs résolutions, présomptueux et insolens dans la bonne fortune, ils se laissaient aisément abattre par les revers. Si la colère, leur passion dominante, doublait leurs forces devant l'ennemi, elle leur ôtait le jugement et la prudence : elle en faisait aussi des citoyens turbulens, querelleurs, toujours prêts à se battre. La plupart de leurs contestations se vidaient par le duel [1]; les rois [2] même se soumettaient aux lois meurtrières du point d'honneur; et les particuliers étaient si accoutumés aux combats singuliers, que les soldats faits prisonniers par Annibal à son passage des Alpes [3] acceptèrent avec un transport de joie la proposition de se battre les uns contre les autres. Enfin, ce qui doit être rare parmi les peuples les plus barbares, ils se battaient pour le partage du butin. Polybe parle d'une de leurs armées [4] qui se dé-

[1] Je n'ai point cité l'exemple horrible de deux princes espagnols, Corbis et Orsua, cousins-germains, qui se battirent devant le troisième Scipion, pour décider à qui devait appartenir la souveraineté. Un exemple, tiré des Espagnols, paraîtrait étranger aux Gaulois; cependant, quant au duel, les mœurs des deux nations, et de tous les autres Celtes, étaient les mêmes.

[2] Arma gallica, quibus reges illorum, quoties ad singulare se parant certamen ornari solent. *Pol.* lib. 3.

[3] Quum ad unum omnes ferrum pugnamque poscerent. *Tit. Liv.* lib. 21, cap. 42.

Cum ab universis acclamatum esset pugnam se poscere. *Pol.* lib. 2.

[4] Mutua cupidine rerum captarum ad seditionem impulsi, et

truisit ainsi en grande partie, et il observe que cela leur était ordinaire, surtout lorsqu'ils avaient bu et mangé outre mesure. Avec cette humeur violente, les Gaulois aimaient les guerres civiles; ils s'y livraient sans en sentir l'horreur, et l'histoire laisse[1] assez entrevoir qu'elles furent une des principales causes de leur ruine. A plus forte raison devaient-ils combattre sans répugnance les uns contre les autres en qualité d'auxiliaires, comme ils firent dans les deux premières guerres[2] puniques, et dans plusieurs autres occasions, tant au dedans qu'au dehors de l'Italie, montrant toujours leur bravoure ordinaire, souvent plus d'indocilité, plus d'avidité pour les subsides, et d'ardeur pour le pillage, que de fidélité. Annibal qui, sans se fier entièrement à eux, sut si bien les faire contribuer à ses victoires, mais qui ne put avec toute son adresse les fixer à son parti, s'en vit abandonné lorsqu'ils avaient le plus d'intérêt à le soutenir.

Dans le besoin[3] ils appelaient à leur secours des Gaulois des Alpes ou des frontières de la Gaule transalpine qui les vexaient quelquefois, en les servant bien d'ailleurs contre les Romains. On les appelait Gésates, d'une ancienne arme de jet, nommée *gaesum;* mais du temps de Polybe, le nom de Gésates[4]

prædæ et sui exercitus bonam partem amiserunt. Familiaris est hæc Gallis insania, quoties aliena rapuerunt, ubi præsertim mero ciboque sese ingurgitarunt. *Pol.* lib. 2.

[1] Postea vero Gallos bella civilia exceperunt. *Pol.* lib. 2.

[2] *Pol.* et *Tit. Liv.* passim.

[3] *Pol.* et *Tit. Liv.* passim.

[4] *Pol.* lib. 2.

ne signifiait qu'une milice mercenaire en général, abstraction faite de l'arme et du pays. Ainsi les Gaulois d'Italie n'avaient pas moins eux-mêmes l'esprit de Gésates ou de mercenaires, et n'étaient pas moins avides, comme on vient de le dire, de la soldo étrangère; parce que, dans une nation où la nourriture du bétail[1] était préférée aux autres produits de la terre; où l'on sait d'ailleurs que, sans être entièrement négligée, l'agriculture était regardée comme la peine des esclaves, l'occupation des femmes, des vieillards, des faibles; où tous les arts, tous les métiers étaient[2] ignorés, suivant Polybe, et sans doute méprisés, le peuple devait être nécessairement guerrier et pauvre. Les chefs de la nation, quoique les seuls opulens, étaient pauvres aussi, parce qu'ils avaient à soutenir un faste national qui leur imposait de grands besoins. Car, long-temps avant César, peut-être de tous temps, les Gaulois, pris collectivement, étaient partagés en deux classes générales: la première, des grands, des riches, des puissans, qui étaient tout dans l'État, *equites;* la seconde, des petits, des faibles, des pauvres, *plebs,* qui n'y étaient presque rien. Les *ambactes* de César, *ambacti,* espèce de protégés, de courtisans, de compagnons de guerre, qui étaient la suite de cette étrange inégalité, existaient chez les Gaulois d'Italie, et Polybe, sans les nommer, les désigne d'une manière à ne pas permettre de les méconnaître. Le

[1] Opes singulorum erant in pecore. *Pol.* lib. 2.

[2] Nec quicquam aliud curæ, nisi rei bellicæ et agrorum cultus, nulla alia neque scientia, neque arte apud illos cognita. *Pol.* lib. 2.

bétail[1] et l'or, comme les seules choses qu'il soit aisé, à tout événement, de transporter partout, constituaient, dit-il, les richesses des Gaulois; ils s'appliquaient particulièrement à s'attacher des amis et des partisans : *car celui-là est le plus redouté parmi eux, et passe pour le plus puissant, auprès duquel on s'empresse davantage, et qui a un plus grand nombre de gens à ses ordres et dans sa dépendance.* N'est-il pas évident que César[2] parle des mêmes hommes, des mêmes mœurs que Polybe, en disant que chez *les Gaulois la grandeur et la puissance ne se mesurent que sur le nombre des ambactes et des cliens*, et que *c'est à raison de la naissance et des richesses que chacun en a davantage autour de soi.*

On aperçoit déjà les principaux élémens qui concouraient à former le caractère belliqueux des Gaulois. Les historiens, en peignant la férocité de leur courage, lui donnent encore pour compagnes presque inséparables l'imprudence, l'inconsidération, la témérité; et l'on ne voit effectivement que cela dans leur conduite ordinaire; mais on a aussi remarqué que les Gaulois se précipitaient souvent dans les pé-

[1] Opes singulorum erant in pecore, vel auro, quod sola hæc ad omnes fortunæ casus facile sit circumducere, et pro arbitrio transferre. Sodalitatibus colendis præcipue studebant : is namque apud illos maxime timetur, et potentissimus censeretur, quem plurimi colunt, ex nutu illius ac voluntate pendentes. *Pol.* lib. 2.

[2] Alterum genus est equitum..... Atque eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos clientesque habet. Hanc unam gratiam potentiamque noverunt. *Cæs. bell. gall.* lib. 6.

rils les plus effrayans après en avoir sondé la profondeur; qu'ils semblaient mépriser la vie par réflexion, qu'ils bravaient la mort, qu'ils la cherchaient et la préféraient à la captivité. On voit un Anéroeste [1], général des Gésates, se tuer lui-même après une défaite, et ses amis l'imiter; les prisonniers [2] d'Annibal s'estimer heureux de mourir les armes à la main, et s'attirer les applaudissemens et l'envie des autres Gaulois spectateurs. Dans de pareils exemples, qu'il serait inutile d'accumuler, on croit voir une seconde espèce de courage qui semble se rapporter au dogme de l'immortalité ou de la transmutation des ames. Car il est plus que probable que la doctrine des Druides avait passé les Alpes avec la colonie; et l'on ne peut douter que la même religion n'agît aussi puissamment sur l'esprit des Gaulois d'Italie, soit par elle-même, soit subsidiairement, en donnant de l'appui à des passions fortes, principalement à l'ostentation, le vrai mobile de cette nation glorieuse, le grand principe de toutes ses actions publiques [3]. De là ces bracelets, ces colliers d'or dont ils se paraient dans les batailles, et par le nombre desquels les Romains évaluaient ordinairement la victoire, moins pour le

[1] *Pol.* lib. 2.

[2] Quum ad unum omnes ferrum pugnamque poscerent..... ubi vero dimicarent, is habitus animorum, non inter ejusdemmodo conditionis homines erat, sed etiam inter spectantes vulgo, ut non vincentium magis, quam bene morientium fortuna laudaretur. *Tit. Liv.* lib. 21, cap. 42.

[3] In primis cohortibus neminem cerneres manicis armillisque aureis non adornatum. *Pol.* lib. 2.

Spolia plurima gallica fuere: annuli aurei, torques armillæque magnus numerus. *Tit. Liv.* lib. 24, cap. 42 et passim.

prix de ces ornemens, que parce qu'ils étaient portés par des hommes de distinction, et qu'ils marquaient probablement, par des différences dans la forme, des dignités nationales, ou des grades militaires, des services honorables, ou des actions particulières : de là cet usage, plus vain encore que cruel [1], d'attacher au poitrail de leurs chevaux des têtes d'ennemis, ou de les porter en triomphe au bout d'une lance, et d'en destiner les crânes à former ces coupes affreuses dans lesquelles on peut penser que les vainqueurs ne craignaient pas de boire, puisque leurs prêtres les employaient aux libations dans les cérémonies publiques, et sur leur propre table. Ainsi fut traitée par les Boïens [2] la tête du dictateur Posthumius, et l'histoire observe que telle était la coutume de la nation gauloise : de là ces combats singuliers qu'on voit si souvent proposés par des Gaulois à la tête des deux armées, avec une confiance insultante; de là cette présomption incroyable dont il faudrait chercher des exemples chez les anciens Pictes et chez les Canadiens [3], cette démence de combattre nus, c'est-à-dire dépouillés de tous vêtemens, avec leurs seules armes offensives, et le

[1] Gallorum equites, pectoribus equorum suspensa gestantes capita, et lanceis infixa, ovantesque moris sui carmine. *Tit. Liv.* lib. 10, cap. 26.

[2] Spolia corporis caputque ducis præcisum Boii ovantes, templo, quod sanctissimum est apud eos, intulere : purgato inde capite, ut mos iis est, calvam auro cælavere : idque sacrum vas iis erat, quo solennibus libarent : poculumque idem sacerdoti esse, ac templi antistitibus. *Tit. Liv.* lib. 23, cap. 24.

[3] Histoire du Canada, par le père *Charlevoix*.

bouclier pour toute défense. Dans la fameuse bataille[1] qu'ils perdirent en Etrurie, l'an de Rome 528, contre les consuls Lucius-Emilius et Caïus-Atilius, leurs troupes d'élite combattirent au front de l'armée, nues de tout le corps; dix ans après, l'an de Rome 537, ils montrèrent la même vanité à Cannes, sous les drapeaux d'Annibal, à cela près qu'ils n'étaient nus que de la ceinture[2] en haut. L'an de Rome 564, les Gaulois établis depuis long-temps en Asie donnèrent aussi le spectacle de cette ridicule *gymnastique* dans le combat que les Romains leur livrèrent sur le mont Olympe en Phrygie. C'était donc une manie commune à toute la nation gauloise; peut-être même pourrait-on conclure des expressions de Tite-Live, qu'elle était plus familière aux Galates. *Les teintes[3] sombres du sang qui sortait de leurs plaies faisaient,* dit-il, *un contraste affreux avec la blancheur éclatante de leur peau. On pouvait compter leurs blessures, parce qu'ils combattent nus, et c'est parce qu'ils ne se mettent jamais nus que pour combattre, que leurs corps sont si blancs.*

Des peuples qui portaient jusque là l'ostentation de la valeur dédaignaient à plus forte raison les armes défensives, quoiqu'ils éprouvassent tous les jours

[1] Gæsatorum vero tanta fuit vanitas, tanta confidentia, ut braccis sagisque abjectis, nudi cum solis armis primos ordines occuparent. *Pol.* lib. 2.

[2] Galli super umbilicum erant nudi. *Tit. Liv.* lib. 22, cap. 46.

[3] Detegebat vulnera eorum, quod nudi pugnant, et sunt fusa et candida corpora eorum, ut quæ nunquam nisi in pugna nudentur..... et fœdiores patebant plagæ, et candor corporum magis sanguine atro maculabatur. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 21.

ıge qu'elles donnaient sur eux aux Romains. ıns même les cuirasses leur étaient-elles dé-s par les lois de l'honneur, comme les plas-t les cottes de mailles le sont aujourd'hui dans ıbats singuliers; du moins, ils paraissent avoir :s préféré la parure du collier à l'utilité des défensives, et n'en avoir connu d'autres que clier, auquel ils ne savaient même pas don-force [1] et les proportions convenables.

'étaient pas plus savans dans la forme de leurs offensives: la principale, et celle dont ils cher-t toujours à faire usage, était une épée longue [2], ı, large, tranchante [3], probablement recour-ıns pointe, uniquement faite pour frapper de ıu lieu que celle des Romains, plus courte, à joindre l'ennemi de plus près, plus forte urde par la proportion de ses parties, n'était ie qu'à pointer. C'est à l'occasion d'une grande ; de l'an de Rome 530, que Polybe démontre a supériorité que donnait aux Romains la dif-ə seule des deux épées et de la manière de rvir. Cependant, quand il dit que celles des s étaient d'une si mauvaise trempe [4] ou d'un

ı enim scutum gallicum protegere virum non potest. *Pol.*

dii gallii prælongi ac sine mucronibus. *Tit. Liv.* lib. 22,

ybe, liv. 2, comparant les armes des deux nations, dit Romains se servaient d'épées droites *rectis gladiis* (ορθαις ις). N'en peut-on pas conclure par opposition que l'é-oise était recourbée? forme d'ailleurs plus propre à sa ion, qui était de frapper de taille.

dios item illorum ita fabricatos, sicut ante diximus, at

fer si mou qu'elles se faussaient dans tous les sens au premier coup, de sorte qu'avant que d'en porter un second, il fallait les redresser sous le pied, et en avoir le temps, cette assertion doit nécessairement se restreindre à l'action dont il fait le récit, ou à quelques faits rares qui se présentaient peut-être à sa mémoire. En la prenant dans toute sa généralité apparente, concevrait-on qu'une nation qui avait toujours le fer à la main, n'en ait connu ni la qualité, ni la trempe, ou qu'avec de telles armes elle eût gagné des batailles et résisté pendant plusieurs siècles aux Romains? Mais elle aura pu avoir quelquefois de mauvaises manufactures d'armes, ou moins parfaites que celles de ses ennemis. Il est vrai que Plutarque[1] suppose les Gaulois armés de ces épées molles dès le temps de Camille : on sent qu'il les a prises de Polybe; ensuite Polyen[2] a copié Plutarque; et toutes ces autorités ont induit en erreur des écrivains modernes, d'ailleurs très-éclairés.

Ce qui étonne le plus dans le génie des Gaulois, c'est de les voir aimer la guerre avec passion, et, pour la guerre même; la faire continuellement, ne connaître d'autre métier, comme on l'a déjà dit d'après Polybe, et ne s'y pas montrer plus habiles. On serait tenté de les croire stupides, et ils étaient spi-

primo tantum ictu cædant, a quo statim in longitudinem et in latitudinem instar strigilum incurvantur; usque adeo ut nisi militi tempus concedatur, quo, mucrone ad terram applicato, gladium in rectum pede revocet, secundus illorum ictus sit prorsus inefficax. *Pol.* lib. 2.

[1] In Camillo.

[2] Strateg. lib. 8.

rituels quoique ignorans. Mais c'est précisément parce qu'ils manquaient des arts qui prêtent leurs secours à la science militaire, qu'ils ne purent la perfectionner. On est même fondé à croire qu'il y avait dans leur police intérieure des vices indestructibles qui les empêchaient de profiter des leçons de leurs ennemis; et, si l'on doit néanmoins supposer que la nature et l'expérience leur ont donné quelquefois des capitaines aussi habiles que braves, il n'en est pas moins vrai que le gros de la nation, renfermé dans les bornes étroites de la barbarie et des préjugés, ne voyait dans la guerre que l'audace, la force et le hasard. Cependant ils n'étaient pas tout-à-fait ignorans dans la tactique, comme il paraît par un ordre de bataille[1] à double front, dont Polybe parle avec éloge, et par plusieurs autres dispositions qui indiquent des règles. Outre la cavalerie et l'infanterie qui combattaient ordinairement séparées, la première sur les ailes, la seconde au centre, et quelquefois mêlées ensemble; ils avaient des chariots[2] de guerre pour rompre les rangs des ennemis, pour effrayer les chevaux : et ces chariots étaient remplis de gens de traits. Du reste, l'histoire ne nous instruit point assez de l'arrangement particulier, ni de la profondeur des corps, qu'elle appelle vaguement des Caterves[3]. Elle ne nous apprend pas non plus, si leurs troupes étaient partagées en corps différem-

[1] *Pol.* lib. 2.

[2] Essedis carrisque superstans armatus hostis (Galli) ingenti sonitu equorum rotarumque advenit, et insolitos ejus tumultus Romanorum conterruit equos. *Tit. Liv.* lib. 10, cap. 28.

[3] *Tit. Liv.* Catervæ. *Pol.* σπεῖραι.

ment armés[1] pour des services différens, ou s'ils ne connaissaient qu'un seul genre de soldats, et nous ignorons surtout quelle était leur discipline, c'est-à-dire les lois du commandement et de l'obéissance, ce qu'il importerait le plus de savoir pour juger de leur caractère.

Nous sommes plus instruits des fausses idées des Gaulois sur la castramétation. S'ils avaient la prudence de choisir quelquefois des positions avantageuses, la confiance ou la négligence les faisaient souvent camper au hasard et sans précaution. Ils ne savaient pas attaquer les camps romains : ils en connaissaient la force, et ne voulaient pas les imiter, soit qu'ils les regardassent comme la ressource de la timidité et de la faiblesse, indignes par conséquent de l'audace gauloise, soit qu'ils les crussent peu nécessaires à des gens qui voulaient toujours combattre, soit qu'ils en craignissent les travaux : d'où il leur arrivait d'être souvent surpris ou forcés dans de mauvais campemens. Les Romains battus se retiraient dans leur camp qui était bien retranché; les Gaulois, après une bataille perdue, n'avaient communément

[1] Tite-Live, lib. 7, donne aux Gaulois d'Italie une arme de jet, qu'il appelle *mataris*. Strabon, lib. 4, l'attribue aussi à ceux de son temps. Le *matras*, trait fort pesant et long, dont on se servait encore sous François 1er, tirait-il son nom de *mataris* ? Strabon leur donne encore des piques ou des lances (*λόγχας*), des arcs et des flèches; Diodore, lib. 5, des lances énormes (*λαγκίας*) et des demi-piques qu'il appelle *saunia*. Les Gaulois d'Italie ont peut-être eu les mêmes armes dans certains temps; mais ce n'est pas l'objet de nos recherches. Ils avaient très-anciennement le *gæsum*. Virgile en fait briller deux dans les mains de chaque Gaulois à l'attaque du Capitole. *Duo quisque alpina coruscat gæsa manu.*

point de retraite, et l'on remarque qu'ils perdaient toujours plus de monde dans les déroutes que dans les actions. Leurs villes n'étaient guère mieux fortifiées que leurs camps, ou ils ne savaient pas les défendre, si l'on en juge par la facilité avec laquelle les Romains les prirent les unes après les autres.

Quant à la science militaire proprement dite, qui embrasse les projets et les opérations d'une campagne, il paraît, par la collection des faits, que les Gaulois en étaient fort éloignés. Ils entreprenaient souvent la guerre avant d'en avoir préparé les moyens, et la faisaient sans plan, sans objet déterminé, sans calculer les difficultés, les dangers, les forces des ennemis. Ils n'étaient pas si simples qu'ils ne se servissent quelquefois de ruses, de stratagèmes, selon le génie de leurs chefs; mais en général ils ne connaissaient que la force ouverte et les batailles. On est fatigué en lisant leurs annales, de compter leurs défaites, et de ne pouvoir attribuer quelques victoires qu'ils remportent qu'à la supériorité seule de leur courage.

Aussi les Romains, en redoutant toujours la *furie gauloise*, ne furent-ils pas long-temps sans reconnaître la supériorité qu'ils avaient à tous autres égards sur des ennemis qui ne savaient que se battre. Tite-Live fait dire à des ambassadeurs romains que les guerres des Gaulois, en comparaison de celles d'Annibal, avaient moins été des guerres[1] que des *tumultes*. Dans les commencemens, ces *tumultes*, rappelant les idées funestes de la journée d'Allia et de

[1] Cum Gallis tumultuatum verius quam belligeratum. *Tit. Liv.* lib. 21, cap. 16.

la prise de Rome, étaient très-graves; ils excitaient à Rome une si grande frayeur, que toute la jeunesse, ceux que leur âge ou des priviléges exemptaient de la milice [1], les prêtres même étaient obligés de marcher contre les Gaulois. Mais les Romains se rassurèrent par des victoires continuelles; et si, dans le même Tite-Live, le terme de tumulte gaulois, *tumultus gallicus*, désigne ordinairement une invasion subite, une guerre à laquelle on ne s'attend pas, il ne signifie souvent [2] que des entreprises plus bruyantes que dangereuses, des guerres mal entamées et mal conduites. Telle était aussi l'idée qu'avait le sage Polybe du caractère bouillant, mais imprudent, de la nation, lorsqu'après avoir fait le récit abrégé de la guerre entre les Romains et les Gaulois, depuis la prise de Rome par ceux-ci jusqu'au temps d'Annibal, il conclut *que cette longue guerre, à considérer l'effet qu'elle a eu d'abattre la puissance des Gaulois en Italie, à compter les batailles données, et le nombre des combattans et des morts de part et d'autre, n'est pas moins mémorable qu'aucune des guerres dont l'histoire fasse mention; mais que, du côté des Gaulois, elle est absolument méprisable, si l'on examine en détail leurs entreprises et leurs fautes grossières. Car, ajoute-t-il* [3], *ils ne sont gouvernés que par la colère, non par la raison; je ne dis pas dans quelques*

[1] *Plutarchus* In Camilio.

[2] Romanis gallici tumultus assuetis etiam vanitates notæ sunt. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17.

[3] *Διὰ τὸ μὴ τὸ πλεῖον, ἀλλὰ συλλήβδην ἅπαν τὸ γινόμενον ὑπὸ τῶν Γαλατῶν θυμῷ μᾶλλον ἢ λογισμῷ βραβεύεσθαι.*

unes de leurs actions, mais absolument dans toute leur conduite.

Déjà fort affaiblis avant Annibal, qu'ils laissèrent imprudemment accabler, les Gaulois, après sa ruine, firent à contre-temps des efforts prodigieux pour prévenir la vengeance des Romains; jamais ils ne montrèrent plus de courage ni plus de vigueur, mais inutilement. Après avoir perdu successivement la plus grande partie de leurs États, chassés de toute la plaine du Pô, ils étaient réduits à quelques contrées au pied des Alpes, lorsque Polybe écrivait. Bientôt après la troisième guerre punique, c'est-à-dire vers l'an de Rome 564 ou 565, environ quatre cents ans depuis leur émigration sous Bellovèze, ils achevèrent de perdre le reste de leurs possessions. Ainsi, pendant deux cents ans ils avaient conquis une très-grande partie de l'Italie, et pour consommer leur ruine, il fallut deux autres siècles, et des Romains. Dans un espace aussi considérable, leur esprit militaire dut nécessairement recevoir quelques modifications de l'effet naturel du climat, et des mœurs des peuples voisins; mais l'histoire ne les a indiquées que très-légèrement, et l'on ne pouvait les rendre sensibles que par la discussion d'un grand nombre de batailles, et par d'autres détails qui auraient inutilement étendu ce mémoire. On a tâché d'ailleurs de recueillir, dans les grands écrivains qu'on a cités, les images les plus frappantes, et les couleurs les plus vraies, pour donner une ébauche suffisante du caractère belliqueux des Gaulois d'Italie, non-seulemeut parce qu'ils sont les premiers de leur nation qui figurent dans l'histoire d'une manière assez marquée, mais parce que

leur portrait nous fournira un archétype, un premier terme de comparaison, avec lequel on confrontera les portraits subséquens des Gaulois des autres régions et de tous les temps postérieurs.

SECOND MÉMOIRE.

DES GAULOIS D'ASIE.

Espace de plus de 560 ans.

Les Gaulois de l'Asie mineure ne furent pas moins célèbres que ceux de l'Italie; ils occupèrent et parcoururent plus de pays; ils troublèrent plus violemment le repos des nations et le leur; ils firent retentir plus loin le bruit de leurs armes : leur fortune eut à peu près la même durée, et leur destinée fut également de succomber sous les Romains. Leur histoire présente pareillement de grandes lacunes qui nous laissent désirer beaucoup de choses; mais elle est d'ailleurs suffisamment remplie d'événemens, d'images, de détails de guerre propres à peindre le caractère militaire de ces Gaulois asiatiques; et c'est le seul aspect sous lequel on les considérera dans ce mémoire.

Pour procéder avec clarté, il paraîtrait nécessaire d'examiner d'abord quelles étaient, et de quels pays pouvaient venir les nations gauloises qui s'établirent en Asie: questions proposées en 1742 par l'Académie, et qui ne sont pas entièrement résolues. J'indiquerai au moins l'obscurité qui les couvre.

En second lieu, on parcourra historiquement, et

le plus rapidement qu'il sera possible, les expéditions, les courses, les progrès et la décadence de ces nations.

Troisièmement, en rapprochant les temps, en réunissant des faits particuliers et des traits épars, on en formera des résultats qui achèveront de caractériser l'esprit de guerre qui animait ces peuples.

I.

Leur origine et leur pays.

Après avoir lu dans le cinquième livre de Tite-Live que, du temps de Tarquin-l'Ancien (vers l'an de Rome 162), les Gaulois firent deux grandes expéditions simultanées sous la conduite de deux frères, et que [1] le jugement du sort qui envoya Bellovèze en Italie donna la forêt Hercynie à Sigovèze, on voudrait trouver dans ses autres livres les aventures de ce prince et de l'essaim qu'il menait au centre de la Germanie; mais l'historien n'y revient plus, quoique dans le cours de son ouvrage, soit en parlant des *Scordisques* d'Illyrie et de Thrace, et des *Bastarnes*, comme de nations gauloises, soit en traitant assez au long l'établissement en Asie des *Tectosages*, des *Trocmes* et des *Tolistoboïens*, il eût occasion de marquer leur origine, et de dire au moins si ces peuples, ou quelques uns d'entre eux en particulier, rapportaient leur origine à la colonie gauloise de Sigovèze; ce qu'il ne fait nulle part, si ce n'est peut-être dans ceux de ses

[1] Tum Sigoveso sortibus dati Hercynii saltus : Belloveso haud paulo lætiorem in Italiam viam dii dabant. *Tit. Liv.* lib. 5. cap. 34.

livres que le temps a détruits. Il semble donc qu'après cela on doive se désister de toute curiosité sur le sort de ce chef éphémère, d'autant plus qu'il n'est pas seulement nommé par les autres historiens grecs ou romains. Cependant il paraît qu'ils avaient tous l'idée d'un ancien établissement des Gaulois dans la forêt Hercynie.

César dit[1] qu'autrefois, et sans assigner d'autre époque, les Volces-Tectosages s'emparèrent des contrées les plus fertiles de la Germanie aux environs de la forêt Hercynie et s'y établirent. Et comme on compte les Tectosages parmi les nations qui passèrent en Asie, on serait porté à penser qu'ils pouvaient avoir fait partie de la bande que Tite-Live a perdue de vue, et l'on croirait en avoir retrouvé la marche. Mais César assure positivement qu'ils restèrent dans leurs premiers établissemens en Germanie, qu'ils y étaient encore de son temps, et, ce qui n'est pas moins remarquable, qu'ils avaient pris entièrement les mœurs et la manière de vivre des Germains.

Strabon[2], sans donner d'autre date, dit qu'*anciennement*, au rapport de Posidonius, les Gaulois, et il les nomme *Boïens*, non *Tectosages*, habitèrent la forêt Hercynie. Il parle souvent aussi d'autres Boïens, de *Taurisques* et de *Tauristes*, de *Bas*-

[1] Ac fuit antea tempus quum Germanos Galli virtute superarent..... Itaque ea quæ fertillissima sunt Germaniæ loca circum hercyniam silvam....... Volcæ-Tectosages occuparunt, atque ibi consederunt. Quæ gens ad hoc tempus iis sedibus se continet *Cæsar*. Bell. gall. lib. 6.

[2] Posidonius perhibet Boïos quondam hercyniam (πρότερον) incoluisse silvam. *Strabonius*, lib. 7.

tarnes, de grands et de petits *Scordisques* et d'*Iapodes*, toutes nations gauloises établies dans l'Illyrie, dans la Thrace, dans la Pannonie, dans la Germanie même ou dans son voisinage. Mais Strabon donne l'état géographique de ces nations pour son temps, et l'on n'en peut pas conclure qu'elles occupassent les mêmes pays lorsque les Gaulois passèrent en Asie, encore moins dans des temps fort antérieurs qu'il n'exprime que par le mot d'*anciennement*.

Plutarque[1] (Vie de Camille) dit que les Gaulois, chassés de leur pays par la misère et par une population trop forte, passèrent en très-grand nombre les monts Riphées, s'emparèrent des côtes de la mer septentrionale, et s'établirent aux extrémités de l'Europe : ce qui peut convenir à la Thrace. Mais il serait inutile de rapprocher les monts Riphées de la forêt Hercynie pour prouver l'identité ou du moins la proximité des lieux, et par conséquent l'identité de la colonie de Plutarque avec celle des auteurs précédens : car il déclare que cette émigration[2] se fit long-temps avant que les Gaulois pensassent à franchir les Alpes, c'est-à-dire avant la double expédition des deux frères nommés par Tite-Live. Il se peut effectivement que les Gaulois aient pénétré en Germanie beaucoup plus tôt qu'en Italie, parce qu'il est plus facile de passer le Rhin que les Alpes; mais cette question n'est qu'une obscurité de plus.

[1] Galli, patria relicta, quæ alere pro multitudine omnes non valeret, ad novas quærendas sedes feruntur profecti..... Horum pars Oceani septentrionalis, Riphæis montibus superatis, invaserunt, atque ultima insederunt Europæ.

[2] *Ibid.* in Camillo..

Tacite dit[1], sans fixer d'époque, que les Helvétiens et les Boïens, peuples gaulois, s'établirent entre la forêt Hercynie et les rivières du Rhin et du Mein; il entend, vraisemblablement, les mêmes temps indéterminés que César, et il remarque que le nom de Boïens, quoique le pays eût changé de maîtres, se conservait encore dans celui de Boïemes.

Voilà toutes les lumières, ou plutôt les contradictions et les obscurités que présentent les cinq écrivains les plus graves et les plus instruits qu'on puisse citer sur l'antiquité vague d'un premier établissement des Gaulois en Germanie. Les suites qu'il a pu avoir, les nouveaux essaims qu'il a peut-être jetés dans les contrées voisines, ont dû effectivement échapper à l'histoire, puisqu'il y a plus de trois cents ans entre l'expédition hercynienne par Sigovèze, et celle de Delphes par un Brennus; et que dans cet espace les Grecs et les Romains, connaissant à peine la Germanie, ignoraient absolument s'il y existait des hordes gauloises, d'où elles y étaient venues, et si elles se répandaient ailleurs. Les Grecs, en particulier, n'eurent de relation avec les Gaulois que sous les successeurs d'Alexandre.

Par les mêmes raisons, on ne connaît pas certainement l'origine des Scordisques, des Bastarnes, et d'autres peuplades gauloises qu'on voit tout-à-coup paraître dans l'Illyrie, dans la Thrace, dans la Pannonie, etc. Il importe de remarquer qu'elles ne sont

1 Igitur inter hercyniam silvam, Rhenumque et Mœnum amnes, Helvetii, ulteriora Boii, gallica utraque gens tenuere. Manet adhuc Boïœmi nomen significatque loci veterem memoriam, quamvis mutatis cultoribus. *Tacitus*, de mor. German., cap. 28.

nommées par les historiens que dans des temps postérieurs au pillage du temple de Delphes. Y étaient-elles cependant établies (ce qui est très-possible) avant cette époque? et combien d'années et de siècles auparavant? ou n'y seraient-elles venues qu'après, comme les Scordisques, qui, selon [1] Justin, ne prirent ce nom et ne s'établirent au confluent du Danube et de la Save qu'au retour de la déroute de Brennus? Enfin, seraient-ce ces Gaulois répandus dans les parties orientales de la Germanie, descendus ou non des bandes de Sigovèze, qui allèrent prendre en Asie le nom de Galates? L'auteur [2] de la docte dissertation couronnée en 1742 par l'Académie, le suppose avec confiance; il regarde, au contraire, comme très-problématique, que les peuples de la Gaule aient eu part à cette émigration, parce qu'il les trouve trop éloignés du terme de l'entreprise, et les autres beaucoup plus à portée : il avance en même temps, et c'est sa raison décisive, qu'*alors la Germanie fourmillait d'une infinité de peuples Gaulois; que toute l'Europe en était remplie.... qu'ils occupaient de vastes contrées au-delà du Danube; qu'ils étaient établis dans la Pannonie depuis un temps immémorial, auquel l'histoire ne remonte point.* Tout cela est encore possible; mais on avoue que l'histoire ne remonte pas si haut.

Quant à la grande distance de la Gaule à Delphes ou à l'Hellespont, elle ne paraît pas avoir empêché Tite-Live et Cicéron d'attribuer les deux expéditions

[1] *Justinianus*, lib. 32, cap. 3.

[2] *M. Pelloutier*, ch. 1 de sa Dissertation.

aux Gaulois de la métropole[1]. L'historien dit que les Gaulois partirent de chez eux; qu'ils prirent leur route pour l'Illyrie, la Péonie, la Thrace, combattant sur leur marche contre les nations les plus féroces; et qu'ils arrivèrent dans l'Asie, irrités et endurcis par tous les maux qu'ils avaient éprouvés. Ils ne partirent point des pays qu'ils traversèrent : donc ils arrivaient de la Gaule[2]. L'orateur observe de plus, avec étonnement, l'éloignement des lieux, et nomme les provinces de notre Gaule où se formèrent les armées, avec le projet d'aller dépouiller le temple d'Apollon. Et quelle difficulté y a-t-il donc à concevoir que les peuples de la Gaule, passionnés pour la guerre, le pillage et les courses, aient alors porté directement, et sans colonies intermédiaires, des armées puissantes dans la Grèce et dans l'Asie, lorsqu'on les voit, quatorze siècles après, dans des temps moins barbares, répéter, sous le titre de *Croisades*, des expéditions assez ressemblantes, à plusieurs égards, à peu près dans les mêmes contrées, et dans de plus éloignées ?

La force de ces autorités et de ces exemples n'exclut cependant point absolument les Gaulois orientaux des guerres dont il est question; et si pour con-

[1] Extorres inopia agrorum profecti domo per asperrimam Illyrici oram, Pæoniam inde, et Thraciam, pugnando cum ferocissimis gentibus, emensi, has terras ceperunt. Duratos eos tot malis exasperatosque accepit terra, quæ, etc. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17.

[2] Hæ sunt nationes (Volcæ et Allobroges) quæ quondam tam longe ab suis sedibus, Delphos usque ad Apollinem Pythium atque oraculum orbis terræ vexandum ac spoliandum profectæ sunt. *Cicero*, Oratio pro Fonteio.

cilier des probabilités opposées, on voulait qu'ils eussent appelé ou secondé les Gaulois de la métropole, on risquerait moins encore de se tromper. Mais ces discussions critiques, quoique très-resserrées, sont peut-être déjà trop longues. Passons à des temps mieux connus, aux actions mêmes des Galates.

II.

L'historique de leurs expéditions.

Quoi qu'il en soit des questions précédentes, dont la solution n'intéresse pas essentiellement mon sujet, il est très-certain, suivant le calcul le plus ordinaire, que, l'an de Rome 472, les Gaulois de telle partie du monde qu'ils vinssent alors[1], marchèrent vers la Grèce[2], dans le dessein d'envahir cette belle contrée,

[1] L'an de Rome 472, avant J.-C. 280.

[2] Expeditionem primam Celtæ citra suos fines Cambaule duce susceperunt. Hi in Thraciam usque profecti, devia ab instituto itinere loca attingere non ausi sunt; quod plane intelligebant minores esse, quas eduxerant copias, quam ut numero Græcorum populis pares esse possent. Cum itaque exteris nationibus iterum bellum inferre decrevissent, iis maxime incitantibus, quos ante Cambaulem secutos lucri cupiditas et gustatæ prædæ amor, ac rapiendi licentia impellebat, ingens peditum manus, eques multo quidem minor in unum convenerunt. In tres igitur partes exercitum duces diviserunt, ac sua unicuique provincia attributa, in Thracas et Triballorum gentem copiæ ducendæ Cerethrio traditæ sunt. In Pæoniam tendentibus Brennus et Acichorius duces erant, Belgius vero in Macedoniam et Illyrios agmen duxit. Is cum Ptolemæo, qui tunc Macedoniæ regnum obtinebat, dimicavit..... ipse in eo prælio Ptolemæum cecidit, et Macedonum non parva facta est strages. *Pausanias*, in Phocicis.

peut-être seulement de la dépouiller; mais ne se croyant point assez en forces, ou par d'autres raisons, ils se réduisirent à ravager les pays qu'ils traversaient. Ils étaient conduits par un chef que Pausanias appelle *Cambaule*. L'année suivante, son armée considérablement augmentée par les nouveaux renforts qui accouraient avidement au bruit exagéré du riche butin qu'elle avait déjà fait, se partagea en trois corps : le premier, commandé par *Céréthrius*, marcha contre les Thraces et les Triballes; le second, aux ordres de *Brennus* et d'*Acichorius*, contre la Péonie; le troisième, mené par *Belgius* ou *Bolgius* contre la Macédoine et l'Illyrie. On ignore les opérations des deux premières divisions. Celle de Belgius battit Ptolémée *Ceraunus*, qui fut tué dans l'action et fit de terribles ravages dans la Macédoine, déjà épuisée par les exploits d'Alexandre. Il n'y avait pas cinquante ans que ce prince était mort; ses capitaines ou leurs successeurs célébraient encore ses obsèques en démembrant sa monarchie, en se détruisant ou se ruinant les uns les autres par des guerres cruelles, et c'était probablement l'état connu de leur faiblesse qui avait attiré les armes des Gaulois vers l'Orient.

Cette campagne se passa encore hors de la Grèce [1], où ils ne se déterminèrent à entrer que l'année [2] suivante, avec une armée [3] de cent cinquante-deux mille

[1] De Rome 474.

[2] Sed cum neque tunc Galli ausi essent ad Græcos armis lacessendos progredi, ab hac secunda expeditione, sic intra fines suos rediere. *Paus.* in Phocicis.

[3] Equites vicies mille et quadringenti..... verior numerus mille

hommes de pied, et de soixante-un mille deux cents cavaliers, suivant Pausanias. Lorsqu'ils furent arrivés aux frontières de la Dardanie, la discorde s'étant mise parmi les chefs [1], vingt-mille hommes commandés par Léonorius et Lutarius, se séparèrent de l'armée, et se portèrent du côté de Bizance dans la Thrace maritime; défection qui n'empêcha pas Brennus de suivre son projet avec ardeur. Il força, après plusieurs combats sanglans, le passage des Thermopyles, et courut tout de suite à Delphes pour piller le fameux temple d'Apollon, ajoutant à l'irréligion du dessein [2], cette plaisanterie indécente, qu'*il fallait que les dieux, lorsqu'ils étaient aussi opulens, fissent part de leurs richesses aux pauvres mortels*. Mais il fut battu aux portes de Delphes par les troupes combinées des villes grecques, et son armée périt en très-grande partie dans sa fuite, moins par le fer de l'ennemi, que par les maladies, la faim et le froid [3]. *Brennus* blessé dangereusement, se tua [4] lui-même d'un coup de poignard, selon Justin; en bu-

se ducenti supra sexaginta millia. Singulos enim equites famuli sequuntur duo, in equis et ipsi, et rerum equestrium maxime gnari. *Paus.* in Phocicis.

[1] Brenno duce in Dardaniam pervenerunt. Ibi seditio orta, et ad viginti millia hominum cum Leonorio et Lutario, regulis, secessione facta a Brenno, in Thraciam iter averterunt. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 16.

[2] *Just.* lib. 24, cap. 6.

[3] Siquidem pavidis nulla sub tectis acta nox, nullus sine labore et periculo dies. Assidui imbres, et gelu, nix concreta et fames, et lassitudo, et super hæc maximum pervigiliæ malum, miseras infelicis belli reliquias obterebant. *Just.* lib. 24, cap. 8.

[4] *Just.* lib. 24; *Paus.* in Phocicis; *Diod.* lib. 22.

vant du vin avec excès, suivant Pausanias et Diodore, après avoir recommandé à celui qui lui succédait dans le commandement, de faire égorger tous les blessés et tous les malades pour se retirer plus légèrement. La Grèce menteuse qui avait attribué autrefois la défaite des Perses auprès du temple de Delphes à la vengeance d'Apollon, expliqua de même celle des Gaulois par des tonnerres, des tempêtes, des spectres et autres merveilles que[1] Pausanias a visiblement empruntées d'Hérodote. Mais autant il s'éloigne de la nature des choses, autant[2] l'abréviateur de Trogue-Pompée paraît-il avoir bien saisi le vrai, ou du moins les probabilités, en imputant principalement la déroute des Gaulois à l'esprit d'indiscipline, de brigandage, de débauche, d'ivrognerie, qui leur avait fait dégarnir leur camp pour courir les campagnes.

Des restes de l'armée de Brennus, des débris du détachement d'Acichorius qui avait été battu séparément, et peut-être d'autres troupes qui ne s'étaient point trouvées à l'affaire de Delphes, *Commontorius*

1 Crebra deinde tonitrua Gallos et fulmina non solum exterruerunt, sed et impediverunt quominus signa quæ dabantur a ducibus, auribus exciperent. Neque vero singuli tantum homines cœlestibus ignibus corripiebantur, sed etiam proximi quique cum ipsis armis conflagrabant. Visæ præterea in eos consurgere heroum species, Hyperochus, Laodocus et Pyrrhus, etc. *Paus.* in Phocicis.

2 Sed Gallorum vulgus ex longa inopia ubi primum vino cæterisque commeatibus referta rura invenit, non minus abundantia, quam victoria lætum se sparserat; desertisque signis ad occupanda omnia pro victoribus vagabantur. *Just.* lib. 24, cap. 7.

forma une nouvelle armée avec laquelle il alla joindre sur l'Hellespont *Léonorius* et *Lutarius*, qui se préparaient à passer en Asie ou qui étaient déjà partis. Au lieu de les suivre, il préféra [1] de rester dans la Thrace, où il forma un royaume de ses conquêtes, désolant ses voisins par des courses et des contributions, exigeant des tributs énormes de la ville de Byzance à titre de présent ou de rachat des terres. Après une existence de moins de soixante ans, ces Gallo-Thraces furent vaincus à leur tour par les anciens peuples du pays, et totalement détruits sous le règne de leur roi *Cavarus*. Polybe l'assure positivement; cependant, comme long-temps après on trouve dans les écrivains des peuplades gauloises mêlées avec les Thraces, il paraîtrait que la nation, sans être absolument anéantie sous *Cavarus*, aurait seulement perdu sa domination et sa liberté politique.

Les bandes de Léonorius et de Lutarius destinées à une fortune plus grande et plus durable, se portèrent donc en Asie, comme on vient de l'annoncer; et ce fut l'année d'après la déroute de Delphes [2] ou

[1] Galli quos Commontorius ducebat.... cum periculum ad Delphos evasissent, ad Helespontum pervenerunt, in Asiam autem non trajecerunt. Deinde, Thracibus devictis, et regni sui sede Tulæ posita, ultimum Bizantiis periculum creaverunt. Initio cum rex eorum primus Commontorius incursare fines eorum cœpit, annui muneris specie pendebant Bizantii terna aut quina millia aureorum, interdum et denum millium numeratione vastationem agrorum suorum redimebant : tandem coacti sunt octoginta talentorum tributum pendere quot annis, usque ad Cavarum, quo regnante, regnum est eversum; et universa gens à Thracibus, vice versa, debellata funditus interiit. Pol. lib. 4.

[2] L'an de Rome 475 ou 476.

la suivante; car [1] ils ne passèrent pas tous à la fois ni de la même manière : une bonne partie traversa le Bosphore sur une flotte envoyée par Nicomède, roi de Bithynie, en conséquence d'un [2] traité par lequel les Gaulois s'engageaient à le servir contre de puissans ennemis qui lui disputaient la couronne, et le prince, de son côté, à leur donner des terres. Ils commencèrent à remplir leurs conditions par une grande victoire qu'ils donnèrent à Nicomède, et continuèrent de combattre pour lui, mais en gens indépendans qui faisaient aussi la guerre en leur propre nom, et qui allaient [3] chercher des ennemis, la solde et le pillage au-delà des frontières de la Bithynie. Par leurs insultes, ils s'attirèrent bientôt [4] la colère du puissant roi de Syrie, qui les défit, et détruisit, selon Lucien, la plus grande partie de leur armée. Cet écrivain [5] leur donne dans cette bataille vingt mille hommes de cavalerie, deux cent quarante chariots de guerre, dont quatre-vingts armés de faulx, avec une infanterie nécessairement très-considérable, puisqu'il la range sur vingt-quatre de profondeur : forces incroyables pour une nation qui ne venait, pour ainsi dire, que de passer la mer avec vingt mille hommes, dont [6] dix mille seulement étaient armés, selon la

[1] *Tit Liv.* lib. 38, cap. 16; *Paus.* in Atticis; *Memnon* cap. 20.

[2] *Memn.* cap. 20.

[3] *Paus.* in Atticis; *Just.* lib. 25, cap. 2.

[4] L'an de Rome 476 ou 477.

[5] *Lucianus* in Zeuxide vel Antiocho.

[6] Ibi seditio orta, et ad viginti millia hominum, cum Leonorio et Lutario regulis, secessione facta a Brenno, in Thraciam iter averterunt...... Profecti ex Bithynia in Asiam processerunt : non

remarque précise de Tite-Live; à moins qu'on ne suppose (ce qui n'est pas invraisemblable) que les vingt mille hommes auraient été successivement *augmentés* par d'autres bandes gauloises, et particulièrement par les Gallo-Thraces qui n'avaient que le détroit à passer.

La victoire d'Antiochus lui valut le titre pompeux de Soter, sans d'ailleurs faire cesser les courses des Gaulois, et sans diminuer beaucoup la terreur de leur nom. Attale, roi de Pergame, fut [1] le premier de leurs voisins qui osa refuser de leur payer les subsides accoutumés; il eut le bonheur de les battre, et la vanité d'en prendre sur ses monnaies le titre de *Galatonikes*.

Cet échec était encore récent, et l'établissement des Gaulois dans la Bithynie ne datait que d'environ trente-sept ans, lorsque [2], soit inconstance, soit qu'ils s'y trouvassent trop à l'étroit, ils l'abandonnèrent pour se porter dans le centre de l'Asie mineure, remplie alors de colonies grecques. Ils démembrèrent de la Phrygie [3] et de la Paphlagonie, des portions assez considérables pour en former un État que les étrangers appellèrent *Galatie*, ou *Gallo-Grèce*; et le nom de Galates et de Gallo-Grecs commença à prendre la place de celui de Gaulois et de Celtes.

Comme ils étaient trois peuples principaux et dis-

plus ex viginti millibus hominum quam decem armata erant: tamen, etc. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 16.

[1] *Tit. Liv.* Ibid.

[2] L'an de Rome 510, avant J.-C. 241.

[3] *Strab.* lib. 12, *Paus.* in Atticis.

tincts [1], *les Tectosages, les Trocmes et les Tolistoboges* ou *Tolistoboiens*, chacun voulut avoir son territoire circonscrit, son indépendance et sa propre souveraineté, quoique sous les lois communes d'une république fédérative. Chaque [2] territoire national fut partagé en quatre grandes portions ou cantons, dont chacun eut son tétrarque ou capitaine général, son justicier (grand juge ou chef de justice), son commandant ou chef d'armes, avec deux lieutenans, tous subordonnés au tétrarque. Chaque grand canton ou tétrarchie reçut encore des sous-divisions, et chacune eût aussi ses commandans inférieurs, lesquels, avec les douze tétrarques et les autres officiers de la première classe, composaient le conseil général de toute la nation au nombre de trois cents personnes. Il est aisé de voir que cette constitution, que j'ai dû toucher en passant, n'était ni démocratique, ni aristocratique, selon les définitions que nous donnons, d'après les Grecs, de ces espèces de gouvernemens; mais une *stratocratie* propre aux nations celtiques; un gouvernement entièrement militaire dans sa forme, dans ses moyens, dans sa fin; la police d'une armée en cantonnement, plutôt que celle d'une so-

[1] *Plinius* lib. 5; *Strab.* lib. 12.

[2] Cum autem sint tres gentes eadem utentes lingua, et aliis quoque in rebus nihil differentes, quamvis earum in quatuor diviserunt partes, et tetrarchiam nominaverunt, quæ suum haberet tetrarcham, et judicem unum, unum stratophylacam; tetrarchæ subditos, ac duos stratophylacarum vicarios. Duodecim tetrarcharum consilium viri erant ccc. Ii conveniebant in locum cui nomen Drynæmeto. Ii de cæde judicabant, de reliquis tetrarchæ et judices. *Strab.* lib. 12.

ciété civile; un régime de soldats, ou de citoyens qui n'étaient que soldats.

Les Galates se multiplièrent[1] extraordinairement en Asie, et avec une rapidité qui choquerait toutes les lois de la population, si on ne l'expliquait par de nombreuses incorporations de colonies grecques, ou par des[2] recrues fréquentes qu'ils pouvaient recevoir de la Gaule même, ou des pays intermédiaires, dans lesquels il y avait alors des peuplades gauloises. Ils se mêlèrent de toutes les guerres, de toutes les affaires de l'Asie, de la Grèce, de la Macédoine de l'Egypte; vendant la paix et leur protection, prêtant également leurs secours intéressés à des rois détrônés ou à des usurpateurs, exigeant des tributs

[1] Gallorum ea tempestate tanta fœcunditas juventutis fuit, ut Asiam omnem velut examine aliquo implerent. Denique neque reges orientis sine mercenario Gallorum exercitu ulla bella gesserunt. *Just.* lib. 25, cap. 2.

Tantusque terror eorum nominis erat, multitudine etiam magna sobole aucta, ut Syriæ quoque ad postremum reges stipendium dare non abnuerent. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 16.

[2] L'an de Rome 535, Attale, roi de Pergame, avait fait venir d'Europe une armée de Gaulois tectosages, qu'il fut obligé de renvoyer à cause de leur mutinerie. L'an de Rome 583, Persée, roi de Macédoine, renvoya, par avarice, et très-mal-à-propos, vingt mille Gaulois qu'il avait fait venir d'Illyrie, où cette nation, dit Tite-Live, était alors répandue. Ces exemples, et d'autres qu'on supprime, prouvent que pendant long-temps les Gaulois continuèrent d'aller chercher fortune vers l'Orient. Ainsi l'on ne peut pas douter qu'une foule d'aventuriers n'allassent offrir leurs services aux Galates, leurs anciens compatriotes : par là ceux-ci pouvaient réparer leurs pertes et augmenter leur population.

ou des subsides de tous leurs voisins, même des grands [1] rois de Syrie.

Il y avait près de cent ans [2] qu'ils fatiguaient ainsi l'Orient, quand ils [3] y rencontrèrent d'autres étrangers aussi braves qu'eux, aussi injustes, aussi brigands, mais plus policés et plus habiles, les Romains. Ils ne firent, pour ainsi dire, que s'entrevoir de part et d'autre [4] à la bataille de Magnésie, où un corps de Galates mercenaires combattit pour Antiochus-le-Grand, et c'en fut assez pour autoriser, l'année suivante, l'ambitieux Cneus Manlius à déclarer la guerre à la nation des Galates. Il alla les attaquer chez eux [5], leur tua ou leur prit, au seul combat du mont Olimpe, en Phrygie, cinquante mille hommes, selon un historien; quatre-vingt mille, suivant un autre : et quelques jours après il en fit encore perdre huit mille aux Tectosages seuls, qui ne s'étaient point trouvés à la première action.

Ce coup terrible énerva tellement la puissance des Galates qu'ils furent contraints de demander la paix,

[1] *Tit. Liv.* supra.

[2] Eædem opes usque ad bellum Antiochi cum Romanis manserunt. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 16.

[3] L'an de Rome 563.

[4] *Tit. Liv.* lib. 37, cap. 8, 18, 40; *Appianus Alexander* in Syriacis.

[5] Claudius, qui bis pugnatum in Olympo monte scribit, ad quadraginta millia hominum cæsa auctor est : Valerius Antias, qui magis immodicus in numero augendo esse solet, non plus decem millia. Numerus captivorum, haud dubie, millia quadraginta explevit : quia omnis generis ætatisque turbam secum traxerant. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 23.

et de souscrire [1] à l'humiliante condition de cesser leurs courses, et de se renfermer, à l'avenir, dans les limites de leur territoire. Les Romains qui pouvaient dès lors les détruire, trouvèrent plus d'avantage à les conserver, à leur laisser leur liberté et leurs lois, à les traiter comme des alliés, pour se servir dans l'occasion de leurs armes contre les autres nations asiatiques, se réservant d'ailleurs de les abaisser ou de les élever, de les châtier ou de les protéger, au gré de la politique de Rome.

Après avoir subsisté un peu plus de cent soixante ans dans cet état libre en apparence, dépendant et précaire dans la réalité, la Galatie fut réduite en province romaine à la mort d'Amyntas, qui en était l'unique tétrarque, l'an de Rome 728, environ deux cent cinquante-deux ans après leur passage en Asie, et cinq cent soixante-cinq ou cinq cent soixante-six après l'expédition de Sigovèze en Germanie.

Par ce précis historique, qui ne pouvait guère se resserrer davantage, on aperçoit déjà dans les Gaulois d'Asie une nation toute guerrière : il reste à voir quels hommes de guerre ils étaient, en quoi ils ressemblaient à leurs frères les Gaulois d'Italie, et combien ils en différaient.

[1] Manlius..... evocatis eo regulis Gallorum, leges, quibus pacem cum Eumene servarent, dixit; denuntiavitque, ut morem vagandi cum armis finirent, agrorumque suorum terminis se continerent. *Tit. Liv.* lib. 38, 40.

III.

Leur caractère militaire distinctif.

La première chose à représenter dans le portrait des Gaulois d'Asie, c'est sans doute le genre de leur courage. Pausanias nous en donne l'idée la plus haute et la plus terrible, en racontant les combats qu'ils livrèrent pour forcer les Thermopyles [1]. Ils étaient, dit-il, mal armés en comparaison des Grecs ; car ils n'avaient d'autres armes défensives que leurs boucliers, et ce qui est bien plus important, ils étaient encore très-inférieurs aux Grecs du côté de la science militaire ; mais ils s'élançaient sur l'ennemi avec une rage, avec une témérité impétueuse, comme des bêtes féroces ; et telle était leur colère une fois allumée qu'on les perçait de dards et de flèches, qu'on les hachait en pièces sans la refroidir ; ils arrachaient les traits de leurs plaies pour les renvoyer à l'ennemi, et ils ne cessaient d'être furieux qu'en cessant de vivre.

Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien les Gaulois d'Asie, dès les premiers pas qu'ils font,

[1] Erat Gallis armatura inferior; nam præter patria sua scuta nullo armorum genere corpora munierant : et, quod majus est, rei militaris scientia multo erant hoste inferiores : furore tantum et temerario animi impetu ferarum ritu in hostes ruebant. Neque vero aut bipennibus divisos, aut gladiis concisos, sua illa efferatæ mentis concitatio adhuc paululum spirantes deficiebat. Neque sagittis et missilibus confixi, quamdiu vitæ reliquiæ superessent; sævire desinebant : quin et ex suis vulneribus evulsa spicula in Græcos retorquebant, aut cominus figebant. Paus. in Phocicis.

Macédoine, de Syrie, et lutter contre la milice des Grecs. Il faut encore se représenter, d'après un tableau de Tite-Live, les Galates, avec une stature[1] très-haute, un air menaçant, des cheveux épars, et qu'ils teignaient en rouge pour se rendre plus effrayans, courant au combat en sautant, en frappant à grand bruit leurs boucliers et leurs armes, poussant des cris et des hurlemens épouvantables, tant pour s'exciter eux-mêmes à la fureur, que pour intimider l'ennemi.

Ce que nous avons observé des excès d'inhumanité exercés sur les habitans de Callium par un détachement de Brennus, et du conseil donné par ce général en mourant, de tuer tous les blessés et les malades de son armée, rendrait-il croyable un autre fait rapporté par Justin? que les Gaulois asiatiques se préparant à combattre contre Antigone[2], roi de Macédoine, et voyant que les entrailles[3] des victimes présageaient la ruine de leur armée, égorgèrent leurs

[1] Procera corpora, promissæ et rutilatæ comæ, vasta scuta, prælongi gladii : ad hoc cantus inchoantium prælium, et ululatus et tripudia, et quatientium scuta in patrium quemdam modum, horrendus armorum crepitus : omnia de industria ad terrorem composita. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17.

[2] L'an de Rome 582.

[3] Quarum (victimarum) extis, cum magna cædes interitusque omnium prædiceretur, non in timorem sed in furorem versi, sperantesque deorum minas expiari cæde suorum posse, conjuges et liberos suos trucidant, auspicia belli a parricidio incipientes; tanta rabies feros animos invaserat..... Itaque quasi scelere vitam victoriamque redemissent, sicut erant cruenti ex recenti suorum cæde, in prælium non meliori eventu quam omine proficiscuntur. *Just.* lib. 26.

femmes et leurs enfans, comme pour racheter leur vie par celles de leurs proches, la victoire par un crime, et qu'ils marchèrent à l'ennemi les mains encore fumantes d'un sang qui devait leur être sacré. Ce fut apparemment par le même esprit de superstition ou de fanatisme que, peu d'années après [1], le chef d'un corps de Gaulois [2] voisins du Danube, ayant rassemblé les prisonniers qu'il venait de faire, choisit sur toute la troupe les jeunes gens les plus beaux et les mieux faits, pour les immoler aux dieux, et fit accabler de traits tous les autres, sans grâce, sans pitié pour ceux même qu'il connaissait particulièrement.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si ces derniers actes de cruauté appartiennent plus à la religion gauloise, qui aimait les sacrifices humains, qu'à la férocité des mœurs nationales. Je n'ignore pas aussi qu'il faut prendre garde de tirer d'un petit nombre de faits des conclusions trop générales, et d'imputer aux nations entières les excès et les crimes de quelques particuliers. Mais on ne risque pas de calomnier les Galates en les jugeant sur le témoignage de leurs voisins, de leurs contemporains, qui les regardaient comme des barbares d'un orgueil et d'une insolence intolérable, ne respectant ni la justice ni les droits de l'hu-

[1] L'an de Rome 565.

[2] Præfectus Gallorum a persequendis hostibus reversus, convocatisque captivis, facinus impium atque insolens perpetravit. Selectum enim ex omni turba pulcherrimum quemque et ætate florentissimum diis immolavit...... Cæteros vero telis obruit, quorum pleroque antiqua consuetudine notos cum haberet, nemini tamen in amicitiæ gratiam pepercit. *Diod.* lib. 26.

manité[1]. De là les démonstrations d'une joie universelle de la part de tous les peuples de l'Asie et des villes grecques, après les victoires décisives de Manlius sur les Galates; les ambassades et les présens qu'ils lui envoyèrent de toutes parts, pour le remercier de les avoir délivrés de l'oppression d'une nation violente, ennemie du repos de tous ses voisins.

Les Galates portèrent beaucoup plus loin que les Gaulois italiques l'esprit de pillage et de brigandage, parce qu'ils trouvaient à l'exercer avec plus de profit et moins d'obstacles sur des contrées plus vastes, plus riches, et remplies de petits États séparément faibles. Ennemis du travail de l'agriculture, autant et peut-être plus que les autres Celtes, n'imaginant de métier honorable que celui des armes, n'en connaissant presque point d'autre pour vivre, entraînés d'ailleurs par la licence de se tout permettre hors de chez eux, et d'user à leur fantaisie du droit souverain qu'ils attachaient à la force; les particuliers allaient au loin chercher les hasards, la gloire et le butin; et la république de son côté, ne voyait point d'exercice plus noble pour occuper la jeunesse et pour former des défenseurs à l'État. De sorte que le goût, le

[1] Tolerabilior regia servitus fuerat, quam feritas immanium barbarorum, incertusque in dies terror, quo velut tempestas eos populantes inferret. Itaque ut quibus libertas, Antiocho pulso, pax, Gallis domitis, data esset, non gratulatum modo venerant (Asiæ civitates) sed coronas etiam aureas, pro suis quæque facultatibus attulerant. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 37.

Quod metus a barbaris (Galatis) esset ipsis ademptus, neque amplius injurias gentis immanis essent toleraturi. Ex excerpt. legat. cap. 35.

besoin, la politique, les erreurs même de la morale, avaient concouru à livrer à leurs courses toute l'*Asie* mineure, depuis l'Hellespont jusqu'au mont *Taurus*.

Ils eurent encore un autre moyen de vivre de leur épée, plus honnête que le brigandage, mais moins honorable dans leur opinion; c'était la profession de soldats mercenaires. Aussi vendaient-ils leurs services à tous ceux qui pouvaient les payer, aux plus faibles par préférence, à de petites républiques contre des rois, moins dans l'intention de favoriser la démocratie, comme un historien[1] estimable semble l'avoir pensé, que pour empêcher les princes puissans de le devenir davantage, et pour se rendre eux-mêmes nécessaires en maintenant une espèce de balance entre leurs voisins. Ils ne craignaient point d'ailleurs de combattre dans des armées ennemies les uns contre les autres, ou contre d'autres Gaulois. Ainsi dans les premiers temps, avant qu'ils eussent le nom de Galates, on en voit sous les drapeaux de Pyrrhus[2] comme sous ceux d'Antigone, qui se disputaient[3] l'empire de la Macédoine. On en voit des deux côtés[4] dans un combat entre[5] Antiochus, roi

1 Dum enim [illegible] democratiam e civitatibus abrogare satagunt, Galli hæc molientibus obsistendo, magis illam corroboraverunt. *Memn.* lib. 20.

Hinc Bithynus, Eumenes, inde Galli humiliorum semper mercenariæ manus. *Just.* lib. 27, cap. 3.

2 *Plutarch.* in Pyrrho.

3 L'an de Rome 480.

4 L'an de Rome 532.

5 Antiochus in dextro cornu equites spiculatores primos locat. His proximos admovet Cretenses confoederatos : adhærebant istis

de Syrie, et Molon gouverneur de la Médique : dans la bataille[1] de Persée contre les Romains, ceux-ci avaient des Galates amenés par Eumène[2], et le roi de Macédoine, des Gaulois d'autres pays : et ces rencontres ne devaient pas être rares.

Cependant les Galates passaient pour être plus avides de la solde, que scrupuleux à tenir leurs engagemens, plus braves que fidèles, et ceux qui s'en servaient ne s'y fiaient qu'avec précaution. Quatre mille de ces mercenaires, au service de Ptolémée Philadelphe[3], formèrent le complot de s'emparer de l'Egypte ; et le prince ne s'en débarrassa qu'en les envoyant[4] dans une île déserte. Un autre corps de Gaulois stipendiés, tourna ses armes[5] contre Antiochus Hierax[6], après l'avoir fait triompher de son frère Séleucus. De pareils exemples, quoique fré-

Galatæ-Tectosages.... Molo scutatos et Galatas, et quod erat gravis armaturæ, medio inter equites loco statuit. *Pol.* lib. 5.

1 L'an de Rome 582.

2 Duæ alæ erant (Eumeni) magna ex parte Gallorum. *Tit. Liv.* lib. 42, cap. 57.

Armatorum duo millia Gallorum erant (in exercitu Persæi). *Ibid.* cap. 51.

3 Ptolemæus alios mercenarios, et Gallorum quatuor ferme millia conducta habebat. Quos cum comperisset de Ægypto occupanda consilia inire, eos in desertam insulam per Nilum deduxit, ubi omnes cum mutuis confossi vulneribus, tum fame enecati periere. *Paus.* in Atticis.

4 L'an de Rome 476.

5 L'an de Rome 510.

6 In eo prœlio virtute Gallorum victor quidem Antiochus fuit; sed Galli arbitrantes Seleucum in prælio cecidisse, in ipsum Antiochum arma vertere, liberius depopulaturi Asiam, si omnem stirpem regiam extinxissent. *Just.* lib. 27, cap. 2.

nens, n'empêchaient point qu'on n'achetât leur va-
ur extraordinaire.

Comme le courage des Galates couvrait, pour
ai dire, par son élévation, tous les défauts dont il
ait accompagné, il suppléait aussi, quoique impar-
tement, aux autres parties militaires qui leur man-
aient [1]. Ils connaissaient le métier, non l'art de la
erre; ils avaient sans doute une discipline et une
ctique, des manœuvres et des stratagèmes tirés de
pratique et de l'expérience : il est de même très-
robable qu'une nation de soldats ne négligeait pas
s exercices capables d'entretenir ou d'augmenter
es forces naturelles, et de donner de l'adresse ou de
'agilité. Pausanias raconte qu'avant le combat des
Thermopyles, un de leurs détachemens, composé de
de dix mille hommes [2] très-instruits à nager, passa
insi le Sperchius, dont les ponts étaient rompus.
Mais sous Brennus ils étaient bien loin de la science
militaire des Grecs, selon l'observation de cet écri-
vain [3] rapportée plus haut; et du temps de Manlius,
ils n'approchaient pas de l'habileté des Romains, au
jugement même du général qui les vainquit auprès
du mont Olimpe, et qui était sûr, avant l'action, de

1 Tantus terror gallici nominis, et armorum invicta felicitas
erat, ut aliter neque majestatem suam tueri, neque amissam re-
cuperare se posse sine gallica virtute (reges) arbitrarentur. *Just.*
lib. 25, cap. 2.

2 Ad inferiorem amnis partem Gallorum decem millia, natandi
peritissimum quemque (Brennus) misit. *Paus.* in Phocicis.

3 Et quod majus est, rei militaris scientia multo erant hoste
inferiores. In Phocicis supra.

n'avoir à combattre qu'une valeur aveugle [1], il savait aussi que ces barbares n'avaient pour toute arme défensive que de mauvais boucliers, de la même forme probablement que ceux dont ils s'étaient servis aux Thermopyles, et que Pausanias appelle simplement des boucliers de leur pays. Tite-Live nous les fait connaître, en disant qu'ils étaient hauts [2], mais trop étroits à raison de l'épaisseur des hommes, avec le défaut encore d'être plats au lieu d'être convexes. Il ne donne aussi aux Galates que l'épée seule [3], sans armes de longueur et sans armes de jet; par conséquent ils n'auraient eu qu'une seule espèce de soldats, du moins quant à l'infanterie. Ainsi armée à la légère elle se trouvait plus propre aux courses, qui étaient son principal métier, qu'aux batailles rangées, où elle savait d'ailleurs former plus ou moins de rangs selon les circonstances; mais quelle idée prendre de sa tactique en la voyant combattre [4] sur vingt-quatre de hauteur [5] contre Antiochus Soter? On ignore, faute de faits suffisans, les proportions qu'établissaient les Galates entre leur infanterie et leur cavalerie, et la manière dont ils combinaient ces deux corps sur un champ de bataille, à moins qu'on ne leur attribue

1 *Tit. Liv.* lib. 38, oratio Manlii ad milites, cap. 17.

2 Scuta longa, ceterum ad amplitudinem corporum parum lata, et ea ipsa plana, male tegebant Gallos. *Tit. Liv.* lib. 38. cap. 21.

3 Nec jam tela habebant præter gladios : quorum, quum manum hostis non consereret, nullus usus erat. *Tit. Liv.* Ibid.

4 L'an de Rome 476.

5 Præterea in intima acie (Gallos) per viginti quatuor ordines instructos. *Lucian.* in Zeuxide.

ension [1] une méthode [2] pratiquée par d'autres s orientaux leurs contemporains, et que sa rité ne me permet pas d'omettre. Elle consis- ce que les fantassins, mêlés alternativement s cavaliers, combattaient de concert, manœu- courant de la même vitesse, et à mesure que e des cavaliers laissait des chevaux vacans; les ins s'élançaient dessus pour combattre à che- mme ils avaient fait à pied. Les Germains du de César pratiquaient une [3] manœuvre assez blante.

s le fond, il est égal pour mon objet que ce ge de parties hétérogènes appartienne aux s de l'Asie ou à ceux de l'Illyrie; mais on ne te point aux Galates l'institution non moins quable de leur [4] *trimarcisia*, ou des trois

tii regis parata societas, et tum Gallorum effusorum, per m, ingens agmen oblatum (Persæo) avaritia dimissum est. nt decem millia equitum, par numerus peditum, et ipso- gentium cursum equis, et in vicem prolapsorum equitum capientium ad pugnam equos. *Tit. Liv.* lib. 44. cap. 26. n de Rome 585.

nus hoc erat pugnæ quo se Germani exercuerant. Equitum x millia, totidem numero pedites velocissimi et fortissimi, omni copia singuli singulos suæ salutis causa delegerant. s in præliis versabantur : ad hos se equites recipiebant : hi, erat durius, concurrebant : si qui graviore vulnere equo ant, circumveniebant : si quo erat longius procedendum, rius recipiendum, tanta erat horum exercitatione celeritas, equorum sublevati cursum adæquarent. *Cæsar*, bell. gall.

gulos enim equites famuli sequebantur duo, in equis et t rerum equestrium maxime gnari. Ii, prœliantibus domi-

chevaux. Les corps ou les compagnies de cavalerie, dont Pausanias ne nous apprend pas la force numérique, étaient composés de gens de distinction qui avaient chacun à leurs ordres, probablement à leurs gages, deux autres cavaliers d'un ordre inférieur. Pendant que le maître combattait dans son escadron, ces deux serviteurs ou écuyers (comme on voudra les nommer) se tenaient derrière les rangs, pour lui donner un de leurs chevaux s'il était démonté, ou, s'il était grièvement blessé, pour l'emporter hors de la mêlée; dans ce cas et dans celui de mort, il était aussitôt remplacé par l'un des deux écuyers, et celui-ci l'était à son tour par son compagnon. C'est ainsi que les trois chevaux n'étaient comptés que pour un; comme dans nos anciennes compagnies *d'ordonnances*[1], on comptait six, sept et jusqu'à huit combattans, appelés archers, coustiliers, pages ou valets pour un *homme d'armes*, ou pour ce qu'on appelait *une lance fournie*. Ce n'est point ici la place d'étendre les comparaisons qui se présentent d'abord de la *trimarcisia* avec notre vieille gendarmerie, avec le service de nos anciens écuyers à l'égard des chevaliers, avec les pakolets polonais, etc. Aux troupes de cavalerie et d'infanterie les Galates joignirent quelquefois des

nis, in extrema acie consistentes, ei erant usui, ut si forte equus esset amissus, statim suum submitterent: si vir occisus fuisset, servus pro domino equum conscenderet: si utrumque mors abripuisset, præsto foret tertius, qui pro demortuis locum teneret. Jam vero si dominus vulnera accepisset, alter e servis ex acie illum subducebat, alter vero saucii vicem obibat. *Paus.* in Phocicis.

[1] Voyez les Ordonnances de nos rois Charles VII, Louis XI, Louis XII.

chariots de guerre simples, et d'autres armés de faulx.....

Je m'arrête sur leur milice pour ne pas empiéter sur un terrain que mon plan m'interdit. A tout ce que j'ai recueilli sur leur caractère militaire, et dont il est inutile de faire un résumé, il reste à ajouter qu'ils le conservèrent assez long-temps, même depuis leur alliance inégale avec les Romains; et que s'ils corrigèrent lentement leur férocité, s'ils déchurent ensuite par degré de la haute valeur de leurs pères, ils passaient encore pour être très-braves, surtout d'excellens cavaliers, dans le temps des guerres civiles d'Antoine et d'Octave. Celui-ci, devenu maître de l'empire, acheva de détruire l'esprit de la nation en lui faisant perdre son *autocratie*.

Au reste si ce portrait des Galates ou Gallo-Grecs, tout incomplet qu'il est à plusieurs égards, mais peut-être suffisant pour mon dessein, rend au moins leurs traits principaux; ce sera encore, à quelques nuances près, le portrait de toutes les autres nations gauloises répandues à diverses époques, dans l'Illyrie, dans la Thrace, dans la Pannonie, dans la Germanie, etc., sous différens noms, et avec les mêmes mœurs militaires en général.

TROISIÈME MÉMOIRE.

Esprit militaire des Gaulois depuis la réduction de la Gaule italique jusqu'à la conquête inclusivement de la Gaule proprement dite.

Espace d'environ 140 ans.

Le caractère militaire que les Gaulois avaient porté en Italie, en Asie, et partout où ils avaient pénétré, était certainement celui de la métropole; ainsi nous le connaissons déjà d'avance. Mais il avait aussi perdu de son ancienne férocité pendant la révolution des siècles qu'on vient de parcourir. Nous ignorons d'ailleurs presque totalement ce qui se passa dans notre Gaule depuis ces temps obscurs jusqu'aux guerres qu'elle eut à son tour contre les Romains.

La première partie de ce Mémoire comprendra le temps que mit la république romaine à réduire les Alpes et la province Narbonnaise; la seconde les campagnes de César, et la conquête du reste des Gaules.

PREMIÈRE PARTIE.

Les Gaulois d'Italie, comme on l'a exposé en terminant le premier Mémoire, étaient enfin subjugués [1]; mais telle était l'impression de terreur atta-

[1] On peut placer leur réduction totale entre les années 560 et 566.

chée depuis si long-temps à leur nom seul, que Rome les redoutait encore après les avoir accablés, après les avoir bridés par des forteresses et par des colonies armées [1]; après les avoir dépouillés d'une partie de leurs terres et de leurs meilleures villes [2]; après avoir ôté les armes aux plus indociles, et leur avoir interdit à tous toute guerre entr'eux, ainsi que tout commerce, toute relation avec les Gaulois du dehors [3] : elle prévoyait des soulèvemens, et les apaisa facilement, parce qu'elle les avait prévus; elle n'eut même besoin que de simples décrets de son sénat pour faire repasser les monts à deux bandes de Transalpins [4], l'une de douze mille [5], l'autre [6] de trois mille hommes [7], qui étaient venus chercher des terres dans l'Italie gauloise, et que leurs cantons désavouèrent, dans l'impuissance, sans doute, de les soutenir. Rome craignit néanmoins des entreprises plus considérables ou mieux concertées; elle se lassa de veiller sans cesse à ce qui se passait au-delà des Alpes, et de s'inquiéter toujours des nouvelles de guerre vraies ou fausses qui venaient de cette frontière orageuse [8] :

1 Placentia, Cremona, Bononia, Potentia, Pisaurum, Mutina, Parma, etc. *Tit. Liv.* lib. 37 et 39

2 *Tit. Liv.* lib 36, 37 et 39.

3 Duobus fratribus regulis (Transalpinis) illa petentibus data, ut denorum equorum illis commercium esset, educendique ex Italia potestas fieret. *Tit. Liv.* lib. 43.

4 L'an de Rome 567.

5 *Tit. Liv.* lib. 39, cap. 22 et 54.

6 L'an de Rome 573.

7 *Tit. Liv.* lib. 40, cap. 53.

8 Fama erat Gallos transalpinos juventutem armare, nec in

persuadée enfin que la possession de l'Italie ne pouvait lui être véritablement assurée que par celle des montagnes, qui en sont la clé et la barrière, elle se détermina, par crainte, autant que par ambition, à s'en emparer.

Ainsi[1] les Liguriens[2], les Salasses[3], et d'autres peuples de l'intérieur des Alpes se virent attaqués successivement et sous des prétextes différens : d'autres Liguriens[4] transalpins[5] accusés de dévaster le territoire d'Antibe et de Nice, villes appartenant aux Marseillais, furent les premiers que les Romains allèrent combattre au-delà des Alpes. Bientôt les Saliens ou les Salviens se trouvèrent coupables du même crime à l'égard du territoire même de Marseille[6]; leur ville[7] fut prise, les habitans vendus à l'encan, et remplacés par une colonie romaine, à laquelle le

quam regionem Italiæ effusura se multitudo esset sciebatur. *Tit. Liv.* lib. 43. cap. 5.

1 L'an de Rome 587.

2 Cl. Marcellus consul alpinos Gallos, C. Sulpicius Gallos Ligures subegit. *Epit. Tit. Liv.* lib. 46.

App. Claudius, consul, Salassos gentem alpinam domuit. *Epit. Tit. Liv.* lib. 53.

3 L'an de Rome 610.

4 L'an de Rome 599.

5 Opinius, consul, transalpinos Ligures qui Massilientium oppida, Antipolim et Nicæam vastabant, subegit. *Epit. Tit. Liv.* lib. 47.

6 L'an de Rome 630.

7 Sextius, proconsul, victa Salviorum gente, Aquas Sextias condidit. *Epit. Tit. Liv.* lib. 61.

C. Sextius cum Gallorum (Salviorum) urbem cepisset; incolasque omnes sub corona venderet. *Diod.* lib. 34.

proconsul Sextius donna son nom [1]. Dès l'année suivante les Allobroges, nation brave et puissante, attirèrent sur eux les armes des Romains, pour avoir donné retraite à Teutomale, roi fugitif des malheureux Saliens, et fait des courses sur les terres des Éduens, nouveaux alliés de la république. Battus par le proconsul Domitius Ænobarbus [2] près de la ville de Vindale [3], avec perte de vingt mille hommes tués, et de trois mille prisonniers, ils furent encore plus malheureux l'année d'après [4] avec les Auvergnats, leurs confédérés, contre le consul Fabius Maximus, qui leur tua cent vingt ou cent trente mille hommes [5] au confluent de l'Isère et du Rhône, où ils combattirent avec plus de courage que d'art et de prudence. Peu de temps après, les habitans d'une ville des Alpes que Tite-Live appelle les Stènes [6] portèrent la fureur du désespoir [7] au point d'aimer mieux tuer leurs femmes

1 L'an de Rome 631. — Quibus bellum inferendi causa fuit, quod Teutomalium, Salviorum regem fugientem recepissent, et omni ope juvissent, quodque Æduorum agros, sociorum populi romani, vastassent. *Epit. Tit. Liv.* lib. 61.

2 *Epitom. Tit. Liv.* lib. 61. *Strab.* lib. 4.

3 Viginti millia ibi Allobrogum cæsa referuntur, tria millia capta sunt. *Oros.* lib. 5.

4 L'an de Rome 632.

5 Cent-vingt mille selon l'Epitome de Tite-Live cent trente mille suivant Pline, l. 7, cent-cinquante mille selon Orose, l. 5.

6 Martius Stocnos, gentem alpinam, expugnavit. *Epitom. Tit. Liv.* lib. 62.

7 Occisis conjugibus ac liberis, in flammas se projecerunt. Qui vero..... capti fuerant, alii ferro, alii suspendio, alii abnegato cibo sese consumpserunt, nullusque omnino vel parvulus super-

et leurs enfans, et se jeter dans les flammes, que de se rendre au consul Q. Martius.

Tant de pertes ayant accablé les peuples de l'intérieur et ceux du voisinage des Alpes, les Romains s'étendirent de proche en proche, et se trouvèrent bientôt maîtres [1] d'une assez grande étendue de pays pour en former une province qu'ils appelèrent la Narbonnaise, ou simplement la *Province*. Ils firent de Narbonne une colonie puissante [2], une place de première ligne, un poste d'observation également avantageux pour conserver ce qu'ils avaient acquis et pour former des projets ultérieurs sur le reste des Gaules. Ils parurent alors borner là leurs conquêtes, et ne prétendaient en effet que les suspendre pour un temps, afin d'avoir le loisir de façonner à l'obéissance les peuples soumis, et de jeter les autres dans une fausse sécurité.

Pendant que la politique romaine méditait ainsi dans le silence la ruine des Gaules, elles furent tout à coup attaquées [3], envahies, ravagées par les armées effroyables des Cimbres et des Teutons [4], nations

fuit, qui servitutis conditionem vitæ amore toleraret. *Oros*. lib. 5, cap. 14.

1 L'an de Rome 635. V. *Eutrope*, liv. 4. *Vell. Patercul.* liv. 1.

2 Est in eadem provincia Narbo Martius colonia nostrorum civium, specula populi romani ac propugnaculum, istis ipsis nationibus oppositum, et objectum. *Cicero orat. pro Fonteio.*

3 L'an de Rome 640.

4 Ex corporum vero proceritate et cæsiis oculis maxime nationes germanicas conjectabant esse.... Quapropter, etsi diversa singulatim haberent vocabula, communi appellatione exercitum Celto-Scythas appellabant. *Plutarch. in Mario.*

germaniques ou Celto-Scythes, brigandes, fougueuses, féroces, d'un courage indomptable, et telles à peu près qu'on a représenté les deux anciennes bandes de Bellovèze et de Sigovèze. Ils menaient encore avec eux des peuples gaulois, les Ambrons [1], les Tigurins, les Tugènes, excités par l'avidité du pillage à s'armer contre leurs compatriotes, ou plutôt qui n'avaient pas même l'idée d'une patrie et d'un intérêt commun. Ces aventuriers réunis, au nombre de plus de trois cent mille combattans [2], ravagèrent les Gaules pendant près de douze années avec la violence et la rapidité du feu (comme s'exprime Plutarque), sans éprouver de résistance capable de les arrêter que dans la Belgique, habitée par des peuples féroces [3] comme eux, et dont la plupart étaient Germains d'origine. Ils écrasèrent sans peine les autres Gaulois, surtout ceux des parties méridionales, déjà plus amollis que civilisés par leur commerce avec Marseille. Ils battirent avec la même supériorité, firent passer sous le joug ou dissipèrent plusieurs grandes armées romaines, envoyées successivement pour défendre la province Narbonnaise; et pleines de mépris pour les légions, qui leur montraient en fuyant le chemin de

1 *Strab.* lib. 7. *Cæs.* lib. 1.

2 Hi animo, ferocia, strenuitate in præliis invicta tanta pernicitate et vi, ut ignis, imminebant; nec eorum impressioni obsistebat quisquam : sed omnes quos aggressi sunt, agebantur, ferebantur. *Plutarch. in Mario.*

3 Sic reperiebat (Cæsar) plerosque Belgas esse ortos a Germanis... Solosque esse, qui, patrum nostrum memoria, omni Gallia vexata, Teutonos, Cimbrosque intra fines suos ingredi prohibuerint. *Cæs. bell. gall.* lib. 2.

l'Italie, ils prirent hardiment la résolution de marcher à Rome. Mais ils rencontrèrent sur leur chemin le terrible Marius, plus Cimbre que Romain (s'il est permis de parler ainsi), par la violence de son caractère et par la hauteur de son courage, général aussi redoutable à ses propres soldats par sa sévérité, qu'à ses ennemis par ses qualités éminentes. Cent mille [1], selon Plutarque, deux cent mille [2], selon d'autres écrivains, furent exterminés dans deux combats donnés près de la ville d'Aix [3]. L'année suivante une autre armée de ces barbares, qui avait effectivement pénétré en Italie, fut jointe par le même Marius dans les champs Raudiens [4], près de Verceil; il en périt soixante mille dans la bataille, et le reste se dissipa.

Libérateurs des Gaules, les Romains voulurent d'abord se payer de ce service, en partageant, selon la disposition de la loi d'Appuleius [5], les terres qu'avaient occupé les Teutons et les Cimbres, prétendant que les victoires de Marius en avaient transporté la propriété à la république. Ils continuèrent d'agrandir leur province en s'allongeant toujours vers les Pyrénées, et, s'ils n'entreprirent pas tout de suite la con-

1 *Plutarch. in Mario.*

2 Epit. *Tit. Liv.* lib. 68. *Oros.* lib. 5.

3 L'an de Rome 651.

4 *Plutarch. in Mario*, *Florus*. lib. 3. *Vell. Patercul.* lib. 2, cap. 12.

5 Apuleïus legem promulgabat de dividendis agris, quos in gallica provincia Cimbri, gens celtica, occuparant. Quibus nuper expulsis, Marius hos agros, ut qui non amplius Gallorum essent, in jus Romanorum transtulerat. *Appian. Alex.* lib. 1, de *bell. civil.*

quête du corps entier des Gaules, c'est que Rome se trouva alors trop embarrassée au-dedans et au-dehors par d'autres guerres.

Les Gaulois de leur côté, affaiblis par tout ce qu'ils avaient souffert de la part des barbares, demeurèrent long-temps spectateurs indifférens des guerres et des discordes des Romains : ils virent, à l'occasion du partage de leurs propres terres, le tribun Sartuninus renouveler entre le sénat et le peuple des querelles capables de dissoudre la république : ils virent une partie des peuples de l'Italie se révolter ouvertement, et tous les autres prêts à le faire pour obtenir les droits de citoyens de Rome : ils virent les fureurs de Marius et de Sylla faire couler de toutes parts le sang romain; les forces de la république occupées dans la Grèce contre des ennemis courageux et habiles; dans l'Asie, contre des rois puissans; en Espagne, contre le rebelle Sertorius qui, par ses émissaires, et encore plus par ses succès, invitait la Gaule à suivre son exemple : ils virent le grand Mithridate, l'irréconciliable ennemi des Romains, travailler sans relâche à liguer contr'eux l'Orient et l'Occident, rappeler l'univers au sentiment de la liberté, envoyer des ambassadeurs jusque dans les Gaules [1] pour les faire ressouvenir de leur ancienne gloire, de la prise de Rome, et leur offrir son alliance : ils virent dans le sein de l'Italie un Spartacus, secondé de deux gladiateurs gaulois, Crixus et Enomaüs, briser les fers des esclaves et les armer contre leurs tyrans. Les Gaulois,

[1] Mithridates cum Gallis inivit amicitiam ut et hac parte Italiam invaderet. *Justin*, lib. 38.

dis-je, ne surent pas profiter de tant d'occasions favorables que la fortune offrait aux cantons déjà soumis, de s'affranchir d'un joug nouveau; aux autres, c'est-à-dire au corps presque entier de la nation, de prévenir une servitude imminente. Étaient-ils assez aveugles pour ne pas apercevoir que le danger s'approchait d'eux? assez présomptueux pour ne pas le redouter après ce qu'ils avaient déjà éprouvé? assez inconsidérés pour se laisser toujours tromper par la politique insidieuse des Romains? Est-il plus équitable ou plus honnête de penser que, livrés comme ils l'étaient sans cesse à leurs discordes intestines et souvent inquiétés par les Germains, ils n'avaient pas le temps de craindre des ennemis plus redoutables et déjà si voisins?

Ce n'est pas que la *Province,* ou la Gaule romaine, fût traitée de manière à faire envier son sort aux voisins [1]. *Notée* (ce sont les termes de Cicéron) par des triomphes et des monumens, c'est-à-dire par des trophées injurieux, *mulctée* par la perte d'une partie de ses terres et de ses villes, dépouillée du droit de prendre les armes pour elle-même, elle ne fut pas dispensée, durant l'espace de temps qu'on vient d'indiquer, d'entrer dans les guerres de ses maîtres. Le préteur Fonteïus l'obligea de fournir pour l'armée romaine [2] une cavalerie nombreuse et de grosses sommes d'argent pour la stipendier, de livrer une très-

[1] Modo bello domiti, modo triumphis ac monumentis notati, modo ab senatu agris urbibusque mulctati sunt. *Cicer. orat. pro Fonteïo.*

[2] Magnos equitatus ad ea bella quæ tum in toto orbe terrarum a populo romano gerebantur; magnas pecunias ad eorum stipen-

grande quantité de blé pour la guerre d'Espagne en particulier, sans compter les impôts ordinaires qui étaient fort pesans, et les concussions du préteur, qui trouva un défenseur dans Cicéron [1]. L'orateur soutenait devant des juges, accoutumés dès lors à rire des plaintes des provinces, que le témoignage du premier des Gaulois ne valait pas celui du dernier des Romains ; que des gens qui n'avaient pas craint autrefois de dépouiller le temple d'Apollon à Delphes, et d'assiéger Jupiter même dans son Capitole, qui immolaient encore des victimes humaines, n'avaient point de religion, ou que celle qu'ils paraissaient avoir était criminelle et sacrilége ; que ne pouvant par conséquent être liés par la religion des sermens, leurs témoignages et leurs sermens n'étaient pas recevables. Voilà les moyens de défense qu'on opposait aux

dium, maximum frumenti numerum ad hispaniense bellum tolerandum imperavit. *Cicero, pro Fonteïo*

1 Vos Volcarum atque Allobrogum testimoniis non credere timetis? An si homines ipsos spectare convenit (id quod in teste profecto valere plurimum debet) non modo cum summis civitatis nostræ viris, sed cum infimo cive romano quisquam amplissimus Galliæ comparandus est? An vero istas nationes religione jurisjurandi, ac metu deorum immortalium in testimoniis dicendis commoveri arbitramini? Hæ sunt nationes quæ quondam tam longe ab suis sedibus, Delphos usque ad Apollinem Pythium, atque ad oraculum orbis terræ vexandum ac spoliandum profectæ sunt. Ab iisdem gentibus sanctis et in testimonio religiosis obsessum est Capitolium, atque ille Jupiter..... Qui etiamsi quando aliquo metu adducti deos placandos esse arbitrantur, humanis hostiis eorum aras ac templa funestant; ut ne religionem quidem colere possint, nisi eam ipsam prius scelere violarint. *Cicero pro Fonteïo*.

Gaulois, accusant Fonteïus d'avoir mis des taxes[1] odieuses et bizarres sur les vins; de s'être fait donner des sommes, soit pour exempter les uns de travailler à des chemins publics[2], soit pour approuver sans examen, les travaux des autres, et d'avoir commis d'autres exactions criantes. Mais quelques années après, Cicéron, plus favorable aux plaintes des Gaulois contre son ennemi personnel, ne doutait pas que Claudius[3] n'eût vexé indignement la même province, qu'il n'eût supposé de faux testamens, fait mourir des pupilles, formé avec des scélérats des associations de crimes et de brigandages.

De pareils traitemens, joints aux dettes énormes[4] que l'avarice du fisc avait forcé les Allobroges de con-

1 Itaque Titurium Tolosæ quaternos denarios in singulas vini amphoras portorii nomine exegisse : Crodmi Porcium, et Numium ternos victoriatos : Vulchalone servæum binos H-S. et victoriatos mille..... Portorium esse exactum, si qui Cobiomacho, qui vicus inter Tolosam et Narbonem est, diverterentur, neque Tolosam ire vellent : Elesiodolum tantum senos denarios ab his qui ad hostem portarent exegisse. *Ibid. pro Fonteïo.*

2 Objectum est etiam M. Fonteïum quæstum ex viarum munitione fecisse : ut aut ne cogeret munire, aut id quod munitum esset ne improbaret...... et ob vacationem pretium datum...... et ob probationem. *Ibid. pro Fonteïo.*

3 Cum Murena se (Clodius) in Galliam contulit; in qua provincia mortuorum testamenta conscripsit, pupillos necavit, nefarias cum multis scelerum pactiones, societatesque conflavit. *Cicer. orat. de harusp. resp.*

4 Postquam illos videt queri de avaritia magistratuum, accusare senatum, quod in eo auxilii nihil esset; miseriis suis remedium mortem expectare..... nihil tam asperum, neque tam difficile esse, quod non cupidissime facturi essent, dum ea res civitatem ære alieno liberaret. *Salust. bell. Catilin.*

tracter, les jetèrent par désespoir dans la conjuration de Catilina; la vigilance de Cicéron, alors consul, déconcerta leurs desseins, mais ne retarda que de deux ans leur révolte. Emportés par l'amour de la liberté ou par le ressentiment de quelques nouvelles injures, ils coururent résolument aux armes[1]; et si, après avoir montré beaucoup de valeur dans plusieurs combats[2], leur armée fut détruite ou prise en partie par le préteur Pomptinus, il leur resta l'honneur d'avoir été les derniers de la Narbonnaise à souffrir le joug.

Il ne paraît pas que les autres peuples de la même province fussent aussi belliqueux ou si opiniâtres; mais la perte des derniers livres de Tite-Live ne nous permet pas d'en savoir davantage sur leur caractère militaire, ni de rechercher ici plus en détail combien et comment ils différaient à cet égard des Allobroges, ou des autres Gaulois leurs contemporains.

Enfin la province romaine, accrue pendant plus de soixante ans par des acquisitions successives, récemment par les exploits de Pompée, comme l'attestaient[3] les monumens fastueux qu'ils en avaient laissés sur la frontière d'Espagne, s'étendait depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, sur une largeur assez considérable, et les Romains l'avaient parsemée de colonies florissantes en très-grand nombre : ils pouvaient d'ailleurs compter sur le très-ancien dévoue-

[1] L'an de Rome 692.

[2] *Epit. Tit. Liv.* lib. 103, *Dio.Cass.* lib. 37, *Cicero. orat. de prov. Consul.*

[3] *Pline*, liv. 7, chap. 26.

ment de la république de Marseille [1], sur ses secours, et particulièrement sur sa marine, sur ses intrigues, sur l'intérêt aveugle qui l'animait à la ruine des Gaules. D'autre part, Rome avait déjà pratiqué des alliances avec des peuples puissans de l'intérieur du pays à conquérir, tels que les Eduens [2], les Séquanais [3], et d'autres dont elle prévoyait qu'elle pourrait avoir besoin; déja même elle avait été chercher des amis et des alliés jusque dans la Germanie [4]; de sorte que toutes ses mesures se trouvaient prises d'avance pour entreprendre quand il lui plairait de subjuguer toutes les Gaules; et bientôt l'occasion parut s'en présenter d'elle-même.

SECONDE PARTIE.

Un prince germain, honoré depuis quelque temps du titre de roi par le sénat, et d'ami des Romains, n'en ménageait pas davantage les autres alliés de la république. A la tête d'une armée victorieuse [5], Ario-

[1] Urbs Massilia fortissimorum, fidelissimorumque sociorum, qui gallicorum bellorum pericula populo romano copiis armisque compensarunt. *Cicero, pro Fonteïo.*

[2] *Tit. Liv. Epit.* lib. 61, *Eumen. paneg. grat. actio.*

[3] Castico Catamantaledis filio, Sequano, cujus pater regnum in Sequanis multos annos obtinuerat, et a senatu populoque rom. amicus appellatus erat. *Cæs. bell. gall.* lib. 1. cap. 3.

[4] Quum (Ariovistus) in consulatu suo (Cæsaris) rex atque amicus a senatu appellatus esset. *Cæs. bell. gall.* lib. 5, cap. 35.

[5] Cum is Æduos eorumque clientes, semel atque iterum armis contendisse. Magnam calamitatem pulsos accepisse, omnem nobilitatem, omnem senatum, omnem equitatum amisisse.......

viste opprimait les Éduens après les avoir défaits dans plusieurs combats, et traitait plus cruellement encore les Séquanais, qui avaient fait la faute de l'appeler à leur défense. Le druide Divitiacus [1], Éduen, l'un des premiers de sa cité par sa naissance et par ses dignités, alla demander du secours à Rome contre l'oppresseur; il harangua dans le sénat, appuyé sur son bouclier [2]; il fit valoir le titre, réclama les droits d'amis et de frères dont la république honorait les Éduens, et n'obtint d'abord que des espérances. Mais presque dans le même temps on apprit à Rome [3] avec la plus vive inquiétude que les Helvétiens se préparaient à quitter leur pays en corps de nation, qu'ils devaient traverser la province romaine, peut-être la ravager, en allant s'établir les armes à la main dans le pays des Santons, aujourd'hui la Saintonge; ce qui menaçait les Gaules de la plus violente commotion : et, dans le concours de ces circonstances critiques, la destinée des Romains et des Gaulois voulut que le double commandement de la Gaule italique et de la Narbonnaise se trouvât déféré au citoyen dangereux dans lequel Sylla avait cru apercevoir autrefois plu-

Coactos esse Sequanis dare nobilissimos civitatis....... Sed pejus victoribus Sequanis, quam Æduis victis accidisse, propterea quod Ariovistus.... in earum finibus consedisset, tertiamque partem agri Sequani, qui esset optimus totius Galliæ, occupavisset. *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 31.

[1] Qua necessitate adductus Divitiacus, auxilii petendi causa Romam profectus, infecta re redierat. *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 12.

[2] Scuto innixus peroravit. *Eumen. paneg. grat. actio.*

[3] *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 6.

sieurs Marius. César courut avec la plus grande diligence à Genève, la dernière place des Allobroges sur le haut Rhône : il y arriva [1] à temps pour rompre le pont sur lequel les Helvétiens se disposaient à passer, et pour leur fermer, par une ligne retranchée de dix-neuf mille pas, l'entrée de la province romaine. Il les obligea de prendre une autre route sur les terres des Séquanais, les suivit de près, détruisit dans deux combats la plus grande partie de leur armée, commanda au reste de retourner chez eux rebâtir, malgré leurs sermens, les villes et les villages qu'ils avaient tous réduits en cendres; et il fut obéi. Ils étaient venus [2] au nombre de près de cent mille combattans, en total, de trois cent soixante-huit mille têtes de tout âge et de tout sexe, y compris les Tulinges, les Latobriges, les Rauraques et les Boïens de Germanie, leurs associés; il ne s'en retourna chez eux qu'environ cent dix mille.

Autant leur brave général, Divicon, mit de hauteur dans ses négociations avec celui des Romains, autant ses soldats montrèrent [3] d'intrépidité et d'acharnement à la dernière et sanglante bataille qui dura fort avant dans la nuit; ils furent moins vaincus qu'ac-

[1] L'an de Rome 695, avant J.-C. 58.

[2] *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 29.

[3] Quum ab hora septima ad vesperam pugnatum sit, aversum hostem videre nemo potuit....... Gallis magno ad pugnam erat impedimento, quod pluribus eorum scutis uno ictu pilorum transfixis et colligatis, quum ferrum se inflexisset, neque sinistra impedita satis commode pugnare poterant, multi...... præoptarent scutum manu emittere, et nudo corpore pugnare. Tandem vulneribus defessi, etc. *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 25.

cablés de blessures, contre lesquelles ils ne pouvaient se défendre avec de minces boucliers aisés à percer, et qu'ils abandonnaient d'impatience. Plutarque ajoute au récit de César que les femmes même [1] et les enfans, après la défaite de leur armée, combattirent jusqu'à la mort, en défendant les chariots qui fermaient leur camp. Les Helvétiens étaient, selon leur vainqueur [2], les plus braves de tous les Gaulois, par la raison qu'ils étaient perpétuellement en guerre avec les Germains très-braves eux-mêmes; et c'était probablement à l'exemple de ces voisins inquiets et vagabonds, que les Helvétiens conservaient encore par contagion cet esprit d'aventure qui les avait associés plus de cinquante ans auparavant aux Cimbres et aux Teutons; avec cette différence que la première émigration n'était composée que des seuls cantons des Tigurins [3] et des Tugènes, au lieu que la seconde déplaçait la nation tout entière. Il est au moins certain qu'ils n'étaient chassés de leur pays, ni par un ennemi supérieur, ni par la misère, ni par l'excès de leur population, et que les autres Gaulois avaient perdu depuis long-temps la fantaisie de pareilles entreprises.

[1] Plurimum laboris habuit ad plaustra et vallum, ubi non viri modo substitere, præliatique sunt, sed et pueri feminæque, usque ad mortem defendentes se, concisi sunt. *Plutarch. in Cæs.*

[2] Qua de causa Helvetii quoque reliquos Gallos virtute præcedunt, quod fere quotidianis præliis cum Germanis contendunt, quum suis finibus eos prohibent, aut ipsi in eorum finibus bellum gerunt. *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 1.

[3] Hic pagus unus (Tigurini) cum domo exisset. *Ibid*, cap. 12. Strabon y joint les *Tugeni*, liv. 4 et 7.

Débarrassé des Helvétiens, César [1] alla chercher le superbe Arioviste, qui s'avançait de son côté à la tête de cent vingt mille hommes, dont la plus grande partie, quatre-vingt mille, suivant Plutarque [2], furent tués sur le champ de bataille, ou noyés dans le Rhin. César dissipa par la même victoire une autre armée de Germains prête à passer en deçà de ce fleuve, et finit ainsi deux très-grandes guerres dans une seule campagne.

Dès ce moment les Gaules, déja très-inquiètes [3] du secours dangereux des armes romaines, sentirent tout ce qu'elles avaient à craindre de leurs défenseurs; elles [4] laissèrent bientôt voir leur frayeur, et César en conclut qu'il pouvait les vaincre : il les soumit en effet dans moins de dix ans, les dépouilla, les ruina, et se servit ensuite de leurs richesses, de leurs troupes, de la gloire même de les avoir conquises, pour asservir sa propre république. Est-ce avec hor-

[1] *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 31, 50, 51 et *seq.*

[2] *In Cæsare.*

[3] Quod præstare dicant, si jam principatum Galliæ obtinere non possunt (Ædui) Gallorum quam Romanorum imperia perferre; neque dubitare debeant quin, si Helvetios superaverint Romani una cum reliqua Gallia Æduis libertatem sint erepturi. *Cæs. bell. gall.* lib. 1, cap. 17.

[4] Certior fiebat (Cæsar) omnes Belgas, quam tertiam esse Galliæ partem dixeramus, contra populum rom. conjurare, obsidesque inter se dare : conjurandi has esse causas; primum quod vererentur ne omni pacata Gallia ad eos exercitus noster adduceretur : deinde quod ab nonnullis Gallis sollicitarentur, partim qui Germanos diutius in Gallia versari nollent, ita populi romani exercitum hiemare atque inveterascere in Gallia moleste ferebant. *Ibid.* lib. 2, cap. 1.

reur, est-ce avec admiration que des écrivains [1] ont calculé que ses victoires avaient coûté la vie à un million de Gaulois, et la liberté à un second million? On peut voir dans les écrits mêmes de cet ambitieux à travers le voile honnête dont il se couvre, et malgré ses réticences, combien il craignait de manquer d'ennemis; comment il fit naître les guerres les unes des autres; avec quelle adresse il sut entretenir et diriger à son gré les divisions et les jalousies des peuples de la Gaule, élever les uns, abaisser les autres, les irriter et les appaiser, les gagner par des bienfaits, par des traits d'humanité et de clémence [2], ou les effrayer par des exemples de rigueur [3], quelquefois par des actes horribles de cruauté.

Digne d'ailleurs de toute sa célébrité comme un très-grand capitaine et comme écrivain, les gens de lettres sont presque obligés de lui pardonner sa guerre des Gaules en faveur du style et de la manière dont

[1] Annis non totis decem gesto in Gallia bello, Cæsar oppida plus octingenta vi cepit, gentes subegit trecentas...... hostium decies centena millia in acie interfecit, totidem captivos adduxit. *Plutarch. in Cæsare.*

Decies centena millia virorum in acie capta sunt, cæsa totidem, nationes CCCC. subjugatæ. *Appian. lib. de bell. gall.*

[2] Quos (Atuaticos) Cæsar, ut in miseros ac supplices usus misericordia videretur, diligentissime conservavit. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 28.

[3] Itaque omni senatu (Venetorum) necato, reliquos sub corona vendidit. *Ibid.* lib. 3, cap. 16.

Exemplo supplicii deterrendos reliquos existimavit. Itaque omnibus qui arma (ad Uxellodunum) tulerant, manus præcidit, vitam concessit, quo testatior esset pœna improborum. *Hirtius. bell. gall.* lib. 8, cap. 44.

il l'a écrite; en reconnaissance des lumières qu'il nous a laissées sur le gouvernement et sur les mœurs des Gaulois; en considération des leçons consignées dans ses Mémoires, où l'on trouve non-seulement les principes techniques, et les grandes règles de la milice romaine, portée alors à sa perfection, mais la philosophie même de la guerre; et j'entends par là une profonde connaissance des ressorts du cœur humain, une attention remarquable à faire sentir les effets des opinions, des institutions, des passions, à plus accorder à la dynamique morale qu'aux forces physiques, et qu'au mécanisme militaire. Mais il s'agit moins ici d'étudier le génie et d'analyser les savantes campagnes du général romain que d'y chercher l'esprit de guerre des Gaulois.

Lorsque César entra dans les Gaules, il les trouva partagées [1] en trois grandes ligues ou confédérations qui se contrebalançaient les unes les autres, en prétendant toutes à la domination générale, ou du moins à la prééminence. Les cités les plus puissantes de chacune de ces grandes confédérations, ambitionnaient de même d'y dominer; c'est ce premier rang [2] que s'étaient disputé avec fureur les Éduens et les Séquanais [3] dans la ligue des Celtes avant l'arrivée de César. La seconde ligue était celle des Belges; la

[1] Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus, inter se differunt. *Cæs. bell. gall.* lib: 1, cap. 1.

[2] Principatus.

[3] Quum Cæsar in Galliam venit, alterius factionis principes erant Ædui, alterius Sequani. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 12.

troisième des Aquitains. Cette division des Gaules en trois parties politiques ne contredit point celle de César en trois parties géographiques, et peut l'éclaircir. Quant au nom de Celtes qu'il semble d'abord restreindre à une contrée particulière, on voit dans la suite de son ouvrage qu'il ne faut pas le prendre à la rigueur. Tous les habitans des Gaules étaient et se nommaient eux-mêmes *Celtes* ou *Keltes*, et les Romains croyaient rendre dans leur langue le même mot en les appelant tous *Galli*. Ainsi les *Aquitains*, nom tout latin, étaient *Celtes*; les *Belges*, nom qui marquait probablement un caractère distinctif, étaient Celtes aussi, à l'exception des Nerviens, des Trevérois et de quelques autres colonies germaniques.

Ces trois grandes confédérations, qui partageaient la nation gauloise, avaient en général le même fond de mœurs, de religion et de langage; mais avec des différences très-sensibles dans leurs coutumes, dans leur caractère, dans leurs dialectes; elles étaient formées chacune d'un nombre considérable de cités ou d'états, les uns indépendans et souverains, les autres tributaires, sujets, cliens, ou protégés à certaines conditions. Ces états comprenaient à leur tour un nombre de cantons renfermés dans un certain territoire, et que les écrivains appellent improprement des *peuples*; c'est dans ce sens que, pour exagérer les exploits de César, ils en comptent[1] trois ou quatre cents dans les Gaules.

La plupart des cités, quelques cantons même avaient

[1] *V. Plutarq. et Appien. suprà.*

des rois ou des princes dont l'autorité était[1] plus ou moins bornée par celle d'un sénat, ou par d'autres pouvoirs. La naissance, comme condition préalable à l'éligibilité, désignait les rois; la force les faisait; le véritable titre était l'estime ou la faveur publique, et le crédit communément acquis à celui qui se trouvait en état de mieux payer ses partisans et de lever plus de troupes. S'il se présentait plusieurs concurrens à peu près égaux, l'élection toujours violente était quelquefois double; chaque faction soutenait alors le prince qu'elle s'était donné, et les armes en décidaient. Cependant un roi n'était pas assuré de régner toute sa vie[2]; ses fautes ou des cabales pouvaient le déplacer. Les Gaulois confondaient avec la liberté même ce funeste privilége de vendre et d'acheter respectivement la royauté; ils y étaient si fortement attachés, que la crainte de le perdre les avertit d'abord qu'ils en étaient menacés, et fut une des choses qui leur fit le plus redouter la domination romaine[3].

Outre les maisons royales qui devaient être fort multipliées par les élections, et toujours prêtes à profiter des occasions de trouble, pour faire valoir des

[1] Ambiorix in hunc modum locutus est..... neque id quod fecerat de oppugnatione castrorum..... sua voluntate fecisse, sed coactu civitatis: suaque esse ejusmodi imperia, ut non minus haberet in se juris multitudo, quam ipse in multitudinem. *Cæs. bell. gall.* lib. 5, cap. 27.

[2] *Cæs. bell. gall. passim.*

[3] Quod in Gallia a potentioribus, atque iis qui ad conducendos homines facultates habebant, vulgo regna occupabantur, qui minus facile eam rem imperio nostro consequi poterant. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 1.

droits ou des prétentions, il y avait une infinité de familles nobles ou militaires (*equites*) auxquelles appartenaient tous les honneurs, les charges importantes, les grandes possessions. Cet ordre équestre [1] chargé de la défense de l'État, et se comptant pour l'État même, marchait tout entier à la guerre dans les grands besoins, ne connaissait d'autre profession d'autre gloire que celle des armes. C'est par la guerre que les *magnats* ou les grands des premières classes de la noblesse parvenaient aux commandemens, aux dignités élevées, et qu'ils se procuraient les moyens d'entretenir le cortége fastueux en quoi ils faisaient consister leur grandeur. La noblesse des classes inférieures trouvait également dans son épée sa subsistance, son avancement, quelquefois la fortune. Si elle vivait aussi de la libéralité des grands, c'était surtout à la guerre, où ceux-ci voulaient être entourés de cliens et d'*ambactes*, dont il a déja été parlé dans le premier Mémoire; courtisans ou serviteurs de distinction dans la paix; compagnons utiles dans les combats, et dont les services mêlés de domesticité et de guerre, n'avaient rien d'avilissant dans leurs mœurs.

C'est probablement aussi de la pauvre noblesse que se tiraient les braves appelés *soldures* par les Gau-

[1] Alterum genus est equitum. Ii quum est usus, atque aliquod bellum incidit (quod ante Cæsaris adventum fere quot annis accidere solebat, uti aut ipsi injurias inferrent, aut illatas propulsarent) omnes in bello versantur; atque eorum, ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se ambactos clientesque habet. Hanc unam gratiam, potentiamque noverunt. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 15.

lois [1], c'est-à-dire des dévoués, qui s'engageaient pour toute la vie à défendre un patron, sous la condition de jouir avec lui des avantages de sa fortune, à ne le jamais abandonner dans le plus extrême danger, à périr plutôt avec lui, même à se donner la mort s'ils n'avaient pu le sauver; « et de mémoire d'homme, « ajoute César, on n'a vu aucun de ces dévoués re- « fuser de mourir lorsque leur maître avait été tué. » Quelqu'incroyable que nous puisse paraître et le vœu et le zèle religieux à le remplir, César assure qu'il n'y avait pas encore long-temps qu'aux obsèques [2] des grands, leurs clients ou leurs dévoués qu'ils paraissaient avoir le plus affectionnés se donnaient la mort, et qu'on les brûlait dans le même bûcher que leurs patrons. Par conséquent de son temps cet enthousiasme était refroidi. Il raconte seulement, à l'occasion du siége de la ville des *Sotiates*, que ce fut avec une troupe de six cents de ces braves qu'un prince appelé *Adcantuannus* [3] tenta de s'échapper par une sortie vigoureuse; et dans un autre endroit que *Litavicus* [4], commandant d'un corps de cavalerie

[1] Adcantuannus... cum DC. devotis, quos illi soldurios appellant, quorum hæc est conditio, ut omnibus in vita commodis, una cum his fruantur quorum se amicitiæ dediderint : si quid eis per vim accidat, aut eumdem casum una ferant, aut sibi mortem consciscant. Neque adhuc hominum memoria repertus est quisquam, qui, eo interfecto cujus se amicitiæ devovisset, mori recusaret. *Cæs. bell. gall.* lib. 3, cap. 22.

[2] Ac paulò supra hanc memoriam, servi et clientes quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, una cremabantur. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 29.

[3] *Supra bell. gall.* lib. 3.

[4] Litavicus cum suis clientibus, quibus nefas, more Gallorum,

éduenne, prêt à être enveloppé par les Romains, ne fut accompagné dans sa fuite que de ceux de ses clients, *à qui ç'eût été un crime de l'abandonner*, c'est-à-dire de ses dévoués. Mais ces deux faits prouvent au moins que les *soldures* conservaient toujours leur réputation de valeur et de fidélité.

Les ministres de la religion [1], tirés indistinctement de la noblesse et du peuple, composaient le second ordre de l'État, le premier, si on veut le nommer avant l'ordre équestre. Attachés à des fonctions sacrées, chargés de l'éducation de la jeunesse, occupés à rendre la justice en toutes sortes de matières, avec la juridiction la plus étendue et la plus redoutable, exempts, non exclus de la milice, ils n'allaient point ordinairement à la guerre, mais ils prêchaient la valeur, la célébraient par des hymnes et par des monumens. Du mépris des choses humaines, les druides, dit Ammien [2], s'étaient élevés à l'immortalité des ames. Ils enseignaient qu'elles ne périssaient point [3], qu'elles animaient successivement d'autres corps, et

est in extrema fortuna deserere patronos, Gergoviam profugit. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 40.

[1] Illi rebus divinis intersunt, sacrificia publica ac privata procurant, religiones interpretantur : ad hos magnus adolescentium numerus disciplinæ causa concurrit, magnoque ii sunt apud eos honore : nam fere de omnibus controversis publicis constituunt... Sacrificiis interdicunt, etc. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 13.

[2] Et despectantes humana, pronuntiarunt animas immortales. *Ammian* lib. 15.

[3] Imprimis hoc volunt persuadere, non interire animas, sed ab aliis post mortem transire ad alios ; atque hoc maxime ad virtu-

que la mort, comme s'exprime Lucain [1], n'était que l'interstice d'une vie à une autre : opinion très-capable, selon l'intention des druides, et au jugement des anciens écrivains qui ont cru la connaître, d'exciter fortement le courage en dissipant la crainte de la mort. Le très-savant historien [2] des Celtes tâche de prouver qu'une doctrine commune aux Gaulois, aux Celtes en général, aux Scythes, aux Islandais même, était que tous ceux qui mouraient les armes à la main allaient de droit jouir, dans un séjour fortuné, d'une félicité éternelle; qu'eux seuls y étaient admis; et (chose difficile à concevoir) que ce paradis était placé, pour les Gaulois, dans la Grande-Bretagne. S'il n'est pas incroyable que des hommes barbares et vains, persuadés que la gloire, les honneurs, les richesses, et tous les biens de ce monde devaient appartenir aux plus braves et aux plus forts, prétendissent encore tout envahir dans l'autre, il est plus sage aussi de penser que les druides ont éludé à cet égard notre

tem excitari putant, metu mortis neglecto. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 14.

Pithagoræ enim apud illos opinio invaluit. *Diod.* lib. 5; *V. Strab.* lib. 4; *Pomp. Mela*, lib. 3.

[1] .... Vobis autoribus umbræ
Non tacitas erebi sedes, ditisque profundi
Pallida regna petunt, regit idem spiritus artus,
Orbe alio, longæ (canitis si cognita) vitæ
Mors media est. Certe populi quos respicit arctos
Felices errore suo, quos ille timorum
Maximus haud urget lethi metus; inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis, et ignavum est rediture parcere vitæ. (*Phar.* lib. 1.)

[2] *M. Pelloutier*, t. 2, liv. 3, chap. 18.

curiosité par leur[1] attention extrême à cacher leurs dogmes mystérieux. On sait d'ailleurs que du temps de César leur religion avait déja reçu des altérations, en communiquant avec celle des Grecs et des Romains; mais elle ne s'était point encore détachée des sacrifices humains; elle enseignait toujours, ainsi que l'avaient fait presque toutes les religions de la terre, qu'il n'y avait point de victime[2] plus digne des dieux que l'homme. Ce n'était cependant qu'à défaut de criminels qu'on immolait des innocens, parce que le sentiment naturel de la justice, redressant les égaremens de la superstition, avait fait entendre que le sang humain le plus capable d'apaiser la colère divine[3], devait être celui des voleurs et des scélérats. D'où l'on concluait[4], en faveur d'une bonne police, que les dieux ne manquaient pas de rendre la terre plus féconde, lorsque par des sacrifices en grand nombre on la débarrassait des meurtriers. A l'égard de l'appareil bizarre des sacrifices ou des supplices,

[1] Neque fas esse existimant ea litteris mandare. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 14.

[2] Aliquando etiam immanes adeo, ut hominem optimam et gratissimam diis victimam cæderent. *Pomp. Mela*, lib. 3.

Pro victimis homines immolant...... Non posse aliter deorum immortalium numen placari arbitrantur; publiceque ejusdem generis habent instituta sacrificia. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 16.

[3] Supplicia eorum qui in furto aut latrocinio, aut aliqua noxa sunt comprehensi, gratiora diis immortalibus esse arbitrantur. *Cæs. ibid.*

[4] Maxime judicia de cæde iis (Druidibus) commissa sunt; cumque horum magna est copia, agrorum quoque fertilitatem consequi putant. *Strab.* lib. 4.

tel que ces monstrueuses [1] figures d'osier dans lesquelles on brûlait les criminels, l'intention des lois était d'effrayer davantage les méchans; peut-être voulait-on en même temps donner à un peuple soldat et grossier un spectacle cruel, analogue à ses mœurs, et qui pouvait l'amuser, comme celui des gladiateurs, beaucoup plus barbare, qui plaisait tant aux Romains. Au reste, les Gaulois, très-superstitieux encore, mais bien moins féroces que dans des temps déjà éloignés, n'immolaient plus des prisonniers de guerre, supposé qu'ils l'aient jamais fait, comme on l'a reproché aux Galates. Pendant la longue guerre qu'ils soutinrent contre César, il leur échappa quelquefois, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même [2], de maltraiter et de tuer des Romains dans des momens d'emportement : mais s'ils les avaient sacrifiés, cette atrocité religieuse aurait-elle était négligée par un ennemi et par un observateur de mœurs aussi attentif?

A ce peu de mots que je me suis permis sur la religion gauloise, relativement à mon objet, j'ajouterai, pour donner en passant une idée de l'état des personnes dans les Gaules, que les ministres du culte y jouissaient d'une si grande considération [3], de tant de priviléges, d'immunités réelles et personnelles si

[1] Alii immani magnitudine simulacra habent, quorum contexta viminibus membra vivis hominibus complent, quibus succensis, circumventi flamma exanimantur homines. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 16.

[2] *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 8, 38, 42, 63.

[3] Druides a bello abesse consueverunt, neque tributa una cum reliquis pendunt; militiæ vacationem, omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati præmiis et sua sponte multi in dis-

vantageuses, que la jeunesse n'avait pas moins 'empressement pour cette profession paisible, que e passion pour le bruit des armes; parce qu'il fallait re de l'une ou de l'autre pour être quelque chose. insi il n'y avait que deux ordres [1] ou deux états morés; celui du clergé (si l'on peut employer ici terme quoiqu'impropre), partagé en différentes érarchies, sous les noms [2] de druides, vates, bar es, euhages ou eubages, etc., et celui de la no- lesse, divisé en plusieurs classes, à raison de ses ignités et de ses richesses. Si l'on veut, à l'exemple 'une nation sarmatique, si malheureuse [3] au siècle ernier, et singulièrement ressemblante, quant à la orme vicieuse de son gouvernement, aux Gaulois le César, regarder leurs rois électifs comme consti- uant seuls un premier ordre politique, il faudra lors admettre trois ordres au lieu de deux.

A l'égard du peuple, qui faisait la partie la plus nombreuse des cités, voué aux travaux pénibles de 'agriculture, aux arts mécaniques, aux métiers de nécessité première, et aux plus bas services de la société, il existait moins pour lui-même que pour es autres classes. Sans considération, ne pouvant ien par lui-même (je traduis César à la lettre), n'é- ant admis à aucun conseil public, il était à peu près enu au rang des esclaves; accablés de dettes pour

sciplinam conveniunt, et a propinquis, parentibusque mittuntur. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 14.

[1] In omni Gallia, eorum hominum qui aliquo sunt numero atque honore, genera sunt duo. *Ibid.* cap. 13.

[2] *Strab.* lib. 4, *Amm. Marcell.* lib. 15.

[3] En 1771.

la plupart, écrasés sous le poids excessif des impôts, livrés à l'oppression des grands, les gens du commun se mettaient par nécessité sous la protection et au service des nobles, qui prenaient sur eux tous les droits des maîtres sur leurs esclaves [1].

Ces ilotes gaulois, ainsi traités, n'étaient pas moins obligés, comme ceux des Spartiates, d'aller à la guerre, lorsque la cité l'ordonnait, sous peine de mort contre les réfractaires, contre les déserteurs, contre celui qui arriverait le dernier au quartier d'assemblée [2]. Mais outre que l'honneur de porter les armes rapprochait un peu à cet égard le peuple de ses maîtres, et lui entr'ouvrait la carrière de la gloire, l'appas de la licence et du brigandage dans le pays ennemi, la crainte du travail et du repos, le libertinage et la pauvreté suffisaient pour fournir en foule des soldats volontaires, avides de la guerre, et déterminés à tous ses hasards [3]. Par les mêmes motifs, et parce qu'ils n'avaient rien à perdre dans les révolutions, ils n'avaient pas moins de goût pour les guerres

[1] Nam plebs pene servorum habetur loco, quæ per se nihil audet, nulli adhibetur consilio. Plerique quum aut ære alieno, aut magnitudine tributorum, aut injuria potentiorum premuntur, sese in servitutem dicant nobilibus. In hos eadem omnia sunt jura quæ dominis in servos. *Cæs. bell. gall.* lib 6, cap. 13.

[2] Et qui ex eis novissimus venit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus affectus necatur. *Cæs. bell. gall.* lib. 5, cap. 56.

[3] Magnaque præterea multitudo undique ex Gallia perditorum hominum latronumque convenerat, quos spes prædandi, studiumque bellandi ab agricultura et quotidiano labore revocabat. *Cæs. bell. gall.* lib. 3, cap. 17.

civiles que les grands; il se vendaient indifféremment aux chefs de parti, et c'est dans ce sens que le peuple exclu du gouvernement par sa condition, avait cependant beaucoup de part aux élections des princes, des magistrats, des grands pontifes même, et à toutes les affaires importantes, parce qu'elles se décidaient ordinairement par la force.

César peint la discorde même [1], en disant que non-seulement les cités des Gaules, les cantons, les quartiers, mais presque toutes les maisons étaient partagées en factions contraires, dont les chefs exerçaient une autorité absolue dans leur parti, et se rendaient les maîtres de tous les projets, de toutes les résolutions. Il nous apprend en même temps que les Gaulois croyaient voir dans ces factions une belle et antique institution, faite pour procurer aux plus faibles une protection assurée contre la tyrannie des hommes puissans, en intéressant les grands, par la crainte de perdre leur crédit et leur honneur à défendre chacun ses cliens [2]. Mais cette institution, si c'en était une, présente trop clairement tout le contraire, le peuple opprimé de longue main à titre de protection par ses magnats, et réduit à n'être que l'instrument de leur ambition.

[1] In Gallia, non solum in omnibus civitatibus atque pagis partibusque, sed pene etiam in singulis dominibus factiones sunt : earumque factionum sunt principes qui summam auctoritatem eorum judicio habere existimantur. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 11.

[2] Idque ejus rei causa antiquitus institutum videtur, ne quis ex plebe contra potentiorem auxilio egeret. Suos enim opprimi quisque et circumveniri non patitur; neque, aliter si faciat, ullam inter suos habeat auctoritatem. *Cæs. Ibid.*

Telle était très-sommairement la constitution des Gaules, espèce d'aristocratie militaire, violente au-dehors, turbulente au-dedans, d'où la nation tirait l'esprit de guerre qui lui était propre alors, et dont on se forme déjà l'idée : quelques faits, quelques réflexions, la plupart de César, la développeront.

La paix était pour les Gaulois un calme fatiguant, une situation extraordinaire, et de si courte durée, qu'au témoignage de leur vainqueur, peu de temps avant son arrivée dans leur pays, il ne se passait [1] presque point d'année que leurs cités ne prissent les armes les unes contre les autres. Quoiqu'ils n'eussent plus la folie des guerres lointaines, et qu'ils fussent même réduits à la défensive sur le Rhin, ils cherchaient des ennemis sur leurs autres frontières, même du côté de la mer, et leurs dernières expéditions dans la Grande-Bretagne [2] étaient encore récentes du temps de César. D'ailleurs on a vu qu'il était de la nature de leur gouvernement tumultueux qu'au défaut d'occasions de s'exercer au-dehors, ils se portassent avec autant et plus d'ardeur aux guerres civiles.

Cependant leurs relations avec Marseille [3], l'A-

[1] Quod ante Cæsaris adventum fere quot annis accidere solebat, ut aut ipsi injurias inferrent, aut illatas propulsarent. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 15.

[2] Apud eos (Suessones) fuisse regem nostra etiam memoria Divitiacum totius Galliæ potentissimum, qui cum magnæ partis harum regionum, tum etiam Britanniæ regnum obtinuerit. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 4.

[3] Ab his (Massiliensibus) igitur Galli et usum vitæ cultioris, deposita et mansuefacta barbarie, didicerunt. Tunc et legibus

thène, et peut-être à d'autres égards, la corruptrice les Gaules, l'école des contrées méridionales pour urbanité, pour le goût des lettres et des arts, les raient insensiblement de la barbarie. Le commerce xercé avantageusement par des marchands d'Italie t de Grèce, par les Phéniciens même dans presque oute la Gaule, adoucissait l'âpreté des mœurs de es habitans, en leur apportant les commodités [1] et es agrémens de la vie, en les soumettant au luxe et ses besoins, et leur faisait perdre l'antique férocité. Mais cette férocité même les avait rendu autrefois indomptables, et la civilisation imparfaite qui eur enlevait ce honteux mais terrible avantage, ne l'avait pas remplacé par d'autres équivalens. C'est pour cela qu'ils ne s'étaient plus trouvés en parité avec les Cimbres et les Teutons : c'est pour cela qu'après avoir porté anciennement leurs armes et les colonies puissantes au sein de la Germanie [2], après avoir été supérieurs aux peuples de cette frontière; ils ne leur étaient même plus égaux, et ne croyaient plus l'être. En perdant des batailles ils s'é-

non armis vivere, tunc et vitem putare, tunc olivam serere consueverunt : adeoque magnus et hominibus et rebus impositus est nitor, ut non Græcia in Galliam immigrasse, sed Gallia in Græciam translata videretur. *Justin.* lib. 43, cap. 4.

[1] Gallis autem propinquitas, et transmarinarum rerum notitia, multa ad copiam atque usus largitur. *Cæs.* lib. 6, cap. 24.

[2] Ac fuit antea tempus, quum Germanos Galli virtute superarent, et ultro bella inferrent, ac propter hominum multitudinem agrique inopiam trans Rhenum colonias mitterent...... paulatim assuefacti superari, multisque præliis victi, ne se quidem ipsi cum illis virtute comparant. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 24.

taient accoutumés à se laisser battre par les Germains, et ceux-ci à insulter continuellement les Gaules. C'est par les mêmes raisons que les Teucthères [1] et les Usipètes [2], osèrent y pénétrer trois ans après la défaite d'Arioviste; et que César, non content de les avoir battus, crut devoir montrer les aigles romaines au-delà du Rhin, pour imposer aux autres Barbares. Il sut aussi profiter en homme habile de l'ascendant que la férocité germanique, conservée plus entière, avait pris sur la civilisation gauloise : il eut des Germains mercenaires, surtout des corps de cavalerie, aussi supérieure à celle des Gaulois, que celle-ci l'était à la cavalerie romaine; et il en tira des services importans [3] en plus d'une occasion.

Au reste dans une aussi vaste étendue que celle des Gaules, il y avait entre les différens peuples des degrés et des nuances de bravoure très-sensibles, à raison de la diversité des mœurs et des institutions, ou par des causes locales qu'il ne s'agit point ici de rechercher. Il paraît que les Aquitains [4], que César soumit par ses lieutenans, ne firent pas une très-forte résistance : les Celtes montrèrent plus de nerf;

[1] L'an de Rome 698.

[2] *Cæs. bell. gall.* lib. 4, cap. 15 et seq.

[3] *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 13, 67, 71, 80; lib. 8, cap. 36.

[3] Hac audita pugna, maxima pars Aquitaniæ sese Crasso dedit, obsidespue misit. Quo in numero fuerunt Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Tarufates, Elusates, Garites, Ausci, Garumni, Sibutzates, Cocosatesque. Paucæ ultimæ nationes anni tempore confisæ, quod hiems suberat, id facere neglexerunt. *Cæs. bell. gall.* lib. 3, cap. 27.

les Belges, et particulièrement les Nerviens, étonnèrent les Romains par leur audace, leur vigueur et leur opiniâtreté; ce que César rapporte [1] en partie à l'origine germanique de ces peuples qui tenaient encore du caractère farouche de leurs pères, en partie à la vie dure et austère qu'ils menaient, non-seulement par habitude ou par nécessité, mais (ce qui est plus étonnant) par principes. Car ils ne souffraient point qu'il entrât [2] de vin chez eux, ni aucune des choses qu'ils regardaient comme des dépendances du luxe, persuadés, ajoute César, qu'elles énervaient le courage et flétrissaient la valeur. Il faut donc convenir que les Gaulois, à les considérer en masse et sous un aspect général, étaient déchus de leur ancienne réputation : ils l'avouaient [3] avec la plus vive douleur; et les grands efforts qu'ils firent pour se laver de ce reproche, sont une preuve qu'ils étaient encore très-fiers et très-belliqueux. Ils semblaient négliger les ruses de guerre, les finesses et tout artifice; soit qu'ils fussent naturellement ou trop simples [4] ou trop inconsidérés, comme le pen-

[1] Sic reperiebat plerosque Belgas ortos esse à Germanis, Rhenumque antiquitus transductos, Gallosque, qui ea loca incolerent, expulisse. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 4.

[2] Sic reperiebat (Cæsar) nullum aditum esse ad eos mercatoribus : nihil pati vini reliquarumque rerum ad luxuriam pertinentium inferri. Quod his rebus relanguescere animos, corumque remitti virtutem existimarent. Esse homines feros, magnæque virtutis. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 15.

[3] Tum maxime quod qui virtute belli omnibus gentibus præferebantur, tantum ejus opinionis deperdidisse, ut populi rom. imperia perferrent. *Ibid.*

[4] Copias (Cæsar) habebat in Gallia bellare consuetas locis cam-

saient les Romains : soit plutôt que, regardant ces ressources comme celles de la timidité, ils missent un certain honneur à n'employer qu'à découvert la force et le courage. Cependant ils connaissaient suffisamment la pratique et les principes théoriques de la guerre [1], ils avaient des armes [2] de toute espèce, des troupes de tout genre, de l'infanterie de plusieurs sortes, de la cavalerie meilleure, et très-renommée : ils savaient comme les anciens Gaulois [3] d'Illyrie, et comme les Germains, former des corps mixtes de cavaliers et de fantassins dressés à manœuvrer ensemble ; institution que César adopta. Il fut quelquefois étonné de leurs dispositions et de leur ordre de bataille, et il loue leur adresse singulière à saisir tout ce qu'ils trouvaient [4] à imiter des

pestribus, et contra Gallos, homines apertos, et minime insidiosos. *Hist. bell. Afr.* cap. 73.

Universa autem hæc natio quæ gallica, seu galatica nunc usurpatur, bellicosa est et ferox, et ad pugnam prompta, cæterum ingenio simplici, ac nulla malignitate devincto. Itaque..... si quis calliditate bellica adversus eos uti velit, facile quando et ubi volet, et quacumque causa objecta, eos lacessitos ad prælium conferendum elicuerit, nulla præter vim et audaciam re instructos. *Strab.* lib. 4.

[1] Galli inter equites, raros sagittarios expeditosque levis armaturæ interjecerant, qui suis cedentibus auxilio succurrerent, et nostrorum equitum impetum sustinerent. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 80.

[2] Des casques, des cuirasses, des épées, des sabres, des piques, des lances, des traits, des flèches, des chariots de guerre. *V. Diod.* liv. 5.

[3] *V.* le second Mémoire pages 50 et 51.

[4] Ut est summæ genus solertiæ, atque ad omnia imitanda

autres nations : mais ils ne pouvaient pas s'approprier les grandes parties qui faisaient la force de leurs ennemis. Ils attaquèrent des légions dans des camps retranchés, et ne purent vaincre la castramétation romaine : ils cherchèrent hardiment les batailles [1], combattirent souvent avec autant de chaleur que de fermeté, quelquefois avec plus d'art et de méthode qu'à l'ordinaire, et furent toujours vaincus par la discipline, par la tactique [2], par la valeur réglée, par la science militaire des Romains ; on peut ajouter par l'infanterie de la Narbonnaise et d'autres provinces, par la cavalerie des Eduens, des Séquanais, des Trévérois, et de toutes les cités, dont César sut faire combattre l'élite sous ses enseignes.

Quant à leur conduite politique à l'égard de César, les Gaulois, gênés par la mauvaise constitution de leur gouvernement, ne furent ni plus habiles ni plus heureux que du côté de la guerre. Leur pénétration naturelle leur avait fait comprendre à la première vue des légions, et mieux encore [3] après la défaite des Helvétiens, que la liberté générale des Gaules était menacée, et ne pouvait être défendue que par une réunion générale : que Rome ne combattait pas comme eux pour la gloire, mais pour asservir à ja-

atque efficienda, quæ ab quoque traduntur, aptissimum. *Ibid.* cap. 22.

[1] *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 2 et seq. lib. 7, cap. 62, etc.

[2] Scientia atque usus militum (rom.) quod superioribus prœliis exercitati, quid fieri oporteret non minus commode ipsi sibi præscribere, quam ab aliis doceri poterant. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 20.

[3] *Cæs. supra*, lib. 2, cap. 1.

mais les vaincus, pour changer leur gouvernement et leurs lois, pour les accabler de tributs et les faire obéir en esclaves [1] : que la Gaule narbonnaise en était un exemple effrayant; que les autres Gaulois ne devaient pas attendre un meilleur traitement : qu'ils seraient condamnés à languir dans l'ennui et dans la honte de la paix; que la noblesse n'aurait plus les moyens de se distinguer par les armes et de parvenir aux honneurs [2] ; que la dignité royale et les principautés seraient abolies, ou ne s'obtiendraient que par des bassesses de la main des vainqueurs. Tout cela senti vivement, de l'aveu même de César, ne fut pas capable, pendant plusieurs années, d'éteindre les haines réciproques des cités, ni leurs divisions [3] intestines. Les unes se laissèrent aveugler par leurs jalousies [4], d'autres par les faveurs et par les promesses de César; et comme elles étaient entièrement gouvernées par les chefs des factions, il

[1] Romani vero, quid petunt aliud, aut quid volunt, nisi invidia adducti, quos fama nobiles potentesque bello cognoverunt, horum in agris considere, atque his æternam injungere servitutem? Neque unquam alia conditione bella gesserunt. Quod si ea quæ in longinquis nationibus geruntur ignoratis, respicite finitimam Galliam, quæ in provinciam redacta, jure et legibus commutatis, securibus subjecta perpetua premitur servitute. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 77.

[2] *Cæs. supr.* lib. 2, cap. 1.

[3] Civitatem omnem (Æduorum) esse in armis, divisum senatum, divisum populum in suas cujusque clientelas; quod si diutius alatur controversia, fore ut pars civitatis cum parte confligat. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 32.

[4] *Cæs. bell. gall. passim.*

devait nécessairement arriver que pour deux ames patriotiques, telles qu'Ambiorix et Indutiomare, il se trouvât beaucoup de Divitiacus, qui ne voyaient que le présent et leur fortune particulière.

Ainsi, après six ans d'une guerre continuelle, les Romains avaient vaincu ou séduit la plus grande partie des Gaules, lorsqu'enfin [1] des rigueurs despotiques exercées par César, et particulièrement le supplice d'Accon [2], homme puissant chez les Sénonais, révoltèrent l'orgueil des grands, en les menaçant du même sort [3]. La nation entière, enflammée par ses chefs, vit alors avec tant de force et d'horreur que la perte de sa gloire militaire emportait celle de sa liberté, qu'il fut résolu de tout hasarder, et de périr plutôt que de ne pas recouvrer l'une et l'autre. Ce sentiment généreux eut le pouvoir de faire taire tous les intérêts particuliers et toutes les factions, de rompre toute alliance, toute liaison avec les Romains, d'étouffer la reconnaissance comme la crainte; et la prompte détermination des peuples fut si unanime [4], que les Eduens même ne

[1] L'an de Rome 701.

[2] Et de Accone, qui princeps ejus concilii fuerat.... more majorum, supplicium (Cæsar) sumpsit. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 44.

[3] Indictis inter se principes Galliæ conciliis... queruntur de Acconis morte : hunc casum ad ipsos recidere posse demonstrant; miserantur communem Galliæ fortunam... Postremo in acie præstare interfici, quam non veterem belli gloriam, quam a majoribus acceperint, recuperare. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 1.

[4] Tanta tamen universæ Galliæ consensio fuit libertatis vindicandæ, et pristinæ belli laudis recuperandæ, ut neque beneficiis,

purent refuser de prendre les armes contre leurs protecteurs. L'assemblée nationale conféra le commandement général, espèce de dictature chez les Gaulois, au roi Vercingétorix, Auvergnat, homme de guerre d'une grande réputation; et ce choix, fondé sur un mérite unanimement avoué, n'en blessa pas moins l'orgueil de ses compétiteurs. Les généraux Eduens, qui avaient ambitionné de commander, ne lui obéirent qu'avec répugnance, par conséquent sans chaleur pour la cause commune; et les Bellovaques, qui avaient aussi prétendu au même honneur [1], refusèrent de donner le nombre de troupes demandé à leur cité; les Trévérois, occupés contre les Germains, quelques autres peuples par d'autres raisons, ceux de l'Aquitaine, en général, n'en fournirent point du tout. Cependant, malgré cette soustraction, les Gaules [2] envoyèrent environ deux cent cinquante mille hommes au secours de la ville d'Alésia [3], assiégée par César et défendue par Vercingétorix avec quatre-vingt mille hommes [4], mais si pressés par la faim, qu'on avait ouvert dans un con-

neque amicitiæ memoria moverentur, omnesque animo et opibus in bellum incumberent. *Ibid.* cap. 76.

Ædui..... Cæsaris indulgentiam in se requirunt: neque tamen, suscepto bello, suum consilium ab reliquis separare audent. *Ibid.* cap. 63.

[1] Bellovaci suum numerum non contulerunt, quod se suo nomine atque arbitrio, cum Romanis bellum gesturos dicerent, neque cujusquam imperio obtemperaturos. *Ibid.* cap. 75.

[2] *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 75.

[3] Aujourd'hui *Sainte-Reine* (Côted'Or).

[4] *Cæs. ibid.* cap. 71.

seil de guerre l'avis abominable de manger les bouches inutiles pour prolonger le siége : « je ne vous « propose, leur disait Critognat, que ce que vos pères « n'ont pas craint de faire dans l'invasion des Cimbres « et des Teutons, plutôt que se rendre lâchement; et « s'ils ne nous en avaient pas laissé l'exemple, il nous « serait glorieux de le donner à la postérité[1]. » L'armée de secours se hâta donc, avec cette immense multitude, d'attaquer les lignes de circonvallation des Romains, et celle du dedans fit de son côté les plus grands efforts pour forcer la contrevallation. Je laisse les détails de guerre pour arriver à la conclusion : la grande armée [2] fut battue complètement, se dissipa comme un spectre [3] qui effraie d'abord, ou comme un songe (ainsi que s'exprime Plutarque), et livra Alésia, Vercingétorix et ses troupes affamées à la discrétion de l'ennemi.

Strabon avait sans doute devant les yeux ce siége fatal, lorsqu'il écrivait [4] que les Gaulois avaient été

[1] Quid ergo consilii mei est? Facere quod nostri majores nequaquam pari bello Cimbrorum Teutonumque fecerunt; qui in oppida compulsi, ac simili inopia subacti, eorum corporibus, qui ætate inutiles ad bellum videbantur, vitam toleraverunt, neque se hostibus transdiderunt. Cujus rei exemplum si non haberemus, tamen libertatis causa institui, et posteris prodi, *pulcherrimum judicarem. Cæs. ibid.* cap. 77.

[2] *Ibid.* ad cap. 80, ad cap 89

[3] *Plutarch. in Cæsare.*

[4] Ac Romani multo hos facilius, quam Hispanos subegerunt. Nam his et prius intulerunt bellum et eos tardius debellarunt... Hi enim confestim numerosis agminibus irruentes, confestim victi fuerunt. Hispani bellum traxerunt, et in partes exiguas discerpserunt. *Strab.* lib. 4.

subjugués en moins de temps que les Espagnols ; parce qu'en combattant avec la totalité de leurs forces, ils s'étaient fait battre tous à la fois; mais cette observation, qui serait absolument fausse en la généralisant, n'est pas encore entièrement juste en la réduisant à un événement particulier. Car premièrement la grande faute des Gaulois fut au contraire d'avoir fait pendant long-temps la guerre sans concert, sans réunion de forces suffisantes; d'avoir exposé séparément celles des cités les unes après les autres, et de s'être ainsi exténués en détail. En second lieu, leur défaite sous Alésia, et les suites qu'elle eut, ne vinrent pas précisément de l'imprudence d'avoir exposé au sort des armes une armée trop nombreuse, mais du malheur de n'avoir pu la composer, au moins pour la plus grande partie, que de recrues levées de force [1] et à la hâte, étrangères les unes aux autres, qu'on n'avait pas eu le temps de former, d'exercer, de discipliner, d'ameuter, commandées par des chefs [2] dont les vues, les intérêts et les passions devaient se contrarier, et parmi lesquels il pouvait se trouver des traîtres; enfin d'avoir eu à combattre contre le génie et la fortune de César,

[1] Atque in agris habet (Vercingetorix) delectum egentium ac perditorum.... certum numerum militum celeriter ad se adduci jubet..... magnitudine supplicii dubitantes cogit. Nam majore commisso delicto, igni atque omnibus tormentis necat : leviore de causa auribus desectis aut singulis oculis defossis domum remittit, ut sint reliquis documento..... his suppliciis celeriter coacto exercitu, etc. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 4 et 5.

[2] Inviti Eporedorix et Virdumarus Vercingetorigi parent. *Cæs. bell. gall.* lib. 7, cap. 63.

contre l'élite des troupes de la république romaine, qui, n'ayant point alors d'autre guerre que celle des Gaules, y portait ses principales forces; contre les Gaulois même de l'Italie, qui fournirent [1] plusieurs légions pour attaquer leur métropole; contre des troupes étrangères en grand nombre, tirées de toutes les nations, et les meilleures dans leur genre; de l'infanterie [2] et de la cavalerie germaines, des Numides [3], des archers crétois, des frondeurs baléares, etc. Quand on n'évaluerait qu'au tiers de l'armée gauloise, celle de César sous Alésia (et c'est le moins qu'on puisse l'estimer), il est évident qu'à peser militairement les hommes, elle avait encore de l'avantage sur la multitude nouvellement ramassée de tous les cantons de la Gaule.

Revenus de la consternation où les avait jetés la prise d'Alésia et la défaite de leur grande armée; résolus de maintenir la ligue générale; mais instruits [4], par une expérience funeste, que toutes leurs forces entassées sur un même terrain ne pourraient

1 Quos ex cisalpina Gallia consulis sacramento rogavisset ad signa convenire, et ad se proficisci juberet.... celeriter confecto per suos delectu, tribus ante exactum hiemem et constitutis, et adductis legionibus, etc. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 1.

2 *Cæs. passim.*

3 *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 7.

4 Complures eodem tempore civitates renovare belli consilia nuntiabantur, conjurationesque facere. Cujus rei verisimilis causa afferebatur, quod Gallis omnibus cognitum esset, neque ulla multitudine in unum locum coacta resisti posse Romanis, nec si diversa bella complures eodem tempore intulissent civitates, fatis auxilii, aut spatii, aut copiarum habiturum exercitum populi rom. ad omnia persequenda. *Hirt. bell. gall.* lib. 8, cap. 1.

battre celles des Romains pareillement réunie
Gaulois prirent la résolution de faire la guer
corps d'armée détachés, par confédérations pa
lières; d'employer séparément les armées des
rentes cités, à fatiguer de toutes parts l'en
afin, qu'obligé de diviser aussi ses troupes, il
ni le temps de se préparer aux attaques,
moyens de les repousser toutes. Il entrait e
dans leur plan de ne combattre que par sur
par occasion, qu'avec une grande supériorité,
s'attacher surtout à couper les vivres aux Ro
et de leur enlever les fourrages: système judic
et plein de prudence au sentiment même de
s'il eût pu être mieux rempli, et qui ne fit qu
longer les maux de la guerre et multiplier l
faites des Gaulois. Les cités accablées ou eff
les unes après les autres, forcées de renonce
ligue nationale, ruinées, dépeuplées, succomb
entièrement dans le cours de moins de deux
pagnes, et reçurent [2] en gémissant les chaîn
santes qu'elles portèrent plus de cinq cents an
n'a pas compté ici parmi les expéditions de Cé
guerre qu'il fit après coup aux Marseillais,
qu'ils étaient étrangers à la Gaule, ses hôtes
ment, ses ennemis, les agens de son commerc
qu'ils avaient conservé sans mélange les lois
mœurs ioniennes au milieu de la barbarie. Mais
peut-être la place de remarquer qu'ils avaien

[1] Quæ Cæsar quum cognovisset, atque ea quæ propon
consilia plena prudentiæ, longeque a temeritate Barb
remota esse judicaret. *Hirt. ibid.*

[2] De Rome 703.

quelque chose du courage du climat [1] en échange de l'urbanité et des connaissances littéraires qu'ils communiquaient aux Gaulois.

CONCLUSION.

Du tableau des Gaules tel qu'on vient de l'ébaucher, et qu'il aurait été plus facile d'étendre que de le réduire aux bornes étroites d'un simple mémoire, il paraît résulter qu'au temps de la conquête de leur pays, les Gaulois, dépouillés en partie de la rudesse et de la barbarie qu'ils avaient portées autrefois en Asie et dans l'Italie, conservaient d'ailleurs leur ancien caractère militaire, quoique modifié par quelques changemens. C'était toujours la même passion pour la guerre, le même esprit d'inquiétude qui cherchait la gloire, la fortune [2], la subsistance dans le tumulte des armes; la même effervescence de sang qui produisait, selon les degrés, le courage, la colère et l'emportement. Ils n'avaient point perdu aussi la fureur des duels [3]; délicats sur le point d'honneur autant qu'ils étaient violens, il leur arrivait même entre amis de prendre querelle pour les sujets les plus légers et de se lever de table pour mettre l'épée à la main. Diodore ajoute [4] qu'on

[1] Massilia inter Gallos sita traxit aliquantum ab accolis animorum. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17.

[2] Ανδρες μαχηται μᾶλλον η γεωργοι.

[3] Inter ipsas quoque epulas, causa ex jurgio quomodocumque arrepta, insurgere et ex provocatione, nihil vitæ jacturam facientes, inter se digladiari solent. *Diod.* lib. 5.

[4] Sunt inter ipsos, qui adeo mortem contemmunt, ut nudi, ac subligaculis tantum recincti pugnæ discrimen adeant.... instructa

voyait des braves proposer des défis aux ennemis à la tête des armées, et combattre nus de la ceinture en haut. Strabon, auteur plus grave, dit, ainsi que Diodore, que les Gaulois coupaient les têtes des ennemis de marque qu'ils avaient tués, qu'ils les attachaient au cou de leurs chevaux, qu'ils les clouaient aux portes de leurs villes ou de leurs maisons, ou qu'ils les embaumaient précieusement pour les faire passer à leur postérité[1]: sur quoi il cite comme témoin oculaire de ces dégoûtans trophées, le philosophe Posidonius, contemporain de Pompée, de Cicéron, par conséquent de César. Ainsi, ou cette vanité sauvage, remplacée peut-être par celle d'afficher des têtes de loups et d'autres bêtes carnassières aux portes des châteaux, existait encore à l'époque de la conquête des Gaules, quoiqu'il semble que César eût dû en parler, ou il n'y avait pas long-temps qu'elle était corrigée. Quoi qu'il en soit de cette singularité, les Gaulois avaient aussi hérité de leurs pères, selon Diodore[2], un air mar-

autem acie procurrere solent, et optimum quemque ex adversariis ad singulare certamen provocare. *Diod.* lib. 5.

[1] Habent eorum etiam ingenia barbaricum quippiam et inusitatum, quod, cum e pugna redeunt, capita hostium de collis equorum suspendunt, et spectaculi gratia ante portas oppidorum affigunt. Id se multis in Galliæ locis vidisse, ait Posidonius... Capita autem illustrium virorum cedro inungentes peregrinis ostentabant. *Strab.* lib. 4.

Truncata hostium capita equorum collis suspendunt..... Non secus atque feras a se trucidatas vestibulis domorum affigunt..... Nobilissimorum capita hostium cedrino peruncta diligenter in arcis servant, et hospitibus ostentant. *Diod.* lib. 5.

[2] Ipsi terribili sunt aspectu, vocemque edunt gravissimam et

tial et terrible, une fierté arrogante, une voix forte, un ton menaçant, une haute stature, qui, au rapport de César [1], leur faisait mépriser la petitesse des Romains. Ils s'élevaient encore, en se formant sur le sommet de la tête une espèce d'aigrette avec leurs cheveux naturellement blonds ou roux, et qu'ils se plaisaient de plus à colorer en rouge pour inspirer plus de terreur dans les combats [2]; mode imitée au temps de Martial par les dames de Rome dans des intentions très-différentes, et renouvelée de nos jours, à quelques nuances près, dans la capitale des Gaules [3]. Avec leur chevelure exhaussée et rougie, les Gaulois représentaient à l'imagination de Diodore des satyres et des égipans. Ils avaient d'ailleurs, selon le même écrivain [4], les uns, le visage entièrement rasé, les autres, chargé d'une barbe médiocrement longue : les gens de distinction portaient de larges moustaches; pour habillemens des sayes et des tuniques très-riches [5], rayées et à fleurs

horridam prorsus.... Minaces præterea sunt et elati. *Diod.* lib. 5. Procera his sunt corpora. *Ibid.*

[1] Nam plerisque hominibus Gallis pro magnitudine corporum brevitas nostra contemptui est. *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 30.

[2] Cæsariem non modo natura gestant rufam, sed arte quoque nativam coloris proprietatem augere student. Calcis enim lixivia frequenter capillos lavant, eosque a fronte ad verticem, ut eo magis sint conspicui (ἵνα διαχανεῖς ὦσιν,) retorquent. Satyros igitur et Panas referunt. *Diod.* lib. 5.

[3] En 1770.

[4] Barbas nonnulli abradunt, quidam modice alunt. Nobiliores tonsura quidem genas lævigant, mystaces vero ita demittunt, ut ora ipsorum integantur. *Diod. ibid.*

[5] Vestitus illis mirificus : tunicas enim variis coloribus imbutas,

de différentes couleurs, des bracelets, de gros anneaux, des colliers d'or massif, des cuirasses dorées. Strabon leur attribue à peu près la même magnificence [1], mais c'est de leur passion vaine et folle pour la parure qu'il se moque en homme judicieux, non de leur chevelure [2].

Enfin, lorsqu'ils furent attaqués par César, les Gaulois, avec les anciennes vertus guerrières, avaient également retenu, comme un alliage inséparable, les défauts nationaux, et pour ainsi dire de tempérament [3] : la légèreté à entreprendre la guerre, la mobilité, le goût des révolutions, la présomption dans les succès [4], la consternation dans les malheurs [5],

ac, ceu floribus conspersas, et femoralia, quæ illi braccas appellant, gestant, saga etiam virgata... Crebrisque tessellis, florum instar, distincta fibulis subnectunt. *Diod. ibid.*

[1] Hinc etiam armillas circa manuum juncturas et brachia gestant: et crassos ex puro auro torques circa collum, annulosque insignes et aureos insuper thoracas. *Diod. ibid.*

[2] Simplicitati eorum et ferociæ multum adest stoliditatis ac arrogantiæ et ornatus studii. Gestant enim aureos circum colla torques, et circa brachia ac manus cum brachio commissuram brachialia..... Ob hanc levitatem et intolerabiles sunt ubi vincunt, et ubi vincuntur plane consternati. *Strab.* lib. 4.

[3] Itaque cum intelligeret omnes fere Gallos novis rebus semper studere, et ad bellum mobiliter celeriterque ferri. *Cæs. bell. gall.* lib. 3, cap. 10.

Partim qui mobilitate et levitate animi novis imperiis studebant. *Ibid.* lib. 2, cap. 1.

[4] Nam ut ad bella suscipiendia Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est. *Ibid.* lib. 3, cap. 19.

[5] Ad ostentationem Gallicam minuendam, etc. *Ibid.* lib. 7, cap. 53.

l'ostentation de courage, ainsi que d'autres traits de ressemblance, qu'ils avaient imprimés, comme nous l'avons vu, à leurs anciennes colonies, et qu'on serait peut-être obligé de regarder comme l'effet presque nécessaire du climat, s'ils les avaient transmis aussi fidèlement à leur postérité.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

DEPUIS LA RÉDUCTION DES GAULES PAR JULES-CÉSAR JUSQU'A LA MORT D'AUGUSTE.

Espace d'environ 60 ans.

De la conquête des Gaules César passa, sans int valle, à celle de sa propre république. Il avait lu pendant près de dix ans contre la valeur gaulois il n'en mit que trois à vaincre le grand Pompé tout le parti républicain, et les nations étrangères c avaient cru suivre la meilleure cause. Il voulu jouir de sa gloire dans un triomphe fastueux quatre ou cinq jours consécutifs[2], dont le prem fut destiné à la honte des Gaulois, déjà soumis d puis environ quatre ans; les jours suivans fure pour l'Egypte, la Mauritanie, le Pont et d'aut provinces de l'Orient; et cette pompe, si outragear pour les vaincus, finit, suivant les mœurs cruell

[1] L'an de Rome 707.

[2] Quatuor continuis diebus de Gallis, Ægypto, Pharnace Juba, Cæsar singulos triumphos duxit. *Diod.* lib. 43.

Reversus in urbem quatuor simul triumphos duxit : de Ga unum. *Appian. bell. civil.* lib. 2.

Quinque egit triumphos. *Vell. Patercul.* lib. 2, cap. 56.

des Romains, par le meurtre d'une foule de prisonniers illustres, entr'autres du brave Vercingétorix [1], réservé depuis six ans à cette infamie. Les citoyens éclairés sentirent assez que c'était de Rome même que César triomphait sous des noms étrangers; ils virent surtout avec douleur, et comme une déclaration publique de tyrannie, porter dans le triomphe la représentation de Marseille [2], l'amie zélée des Romains, leur alliée fidèle, qui les avait servis si adroitement, si utilement dans tous les temps et dans toutes les occasions : cette ville, dit Cicéron, sans laquelle les généraux de la république n'avaient jamais triomphé des nations transalpines. Les Gaulois, au contraire, qui avaient vu récemment Marseille étendre, à leurs dépens, son territoire et le produit de ses douanes par la faveur successive de Pompée et de César [3], regardèrent sans doute l'humiliation de cette ville ennemie comme une sorte de consolation pour eux, comme le juste prix de tous les maux qu'elle leur avait attirés, et de son dévouement servile aux Romains. Ils durent encore se

[1] Vercingetorix cum aliis necatus est. *Diod. ibid.* lib. 43.

[2] Itaque, vexatis et perditis exteris nationibus, ad exemplum amissi imperii portari in triumpho Massiliam vidimus, et ex ea urbe triumphari, sine qua nunquam nostri imperatores triumpharunt. *Cicero de Offic.* lib. 2.

Triumphus per quem lata est urbs ea sine qua nunquam ex transalpinis gentibus majores nostri triumpharunt. *Cic. Philipp.* 8.

[3] Cn. Pompeïum et C. Cæsarem, patronos civitatis, quorum alter agros Volcarum Arecomicorum et Helviorum publice iis (Massiliensibus) concesserit, alter bello victas Gallias attribuerit, vectigaliaque auxerit. *Cæs. bell. civil.* lib. 1, cap. 35.

trouver moins humiliés d'avoir été vaincus par un homme qu'ils voyaient triompher de toutes les forces de l'univers : ils pouvaient se croire vengés en partie, et se vanter, que s'ils n'avaient pu résister à la fortune du dictateur, ils l'avaient au moins aidé puissamment de leur argent et de leurs armes à subjuguer la superbe Italie : ils étaient assez vains pour revendiquer la gloire même et l'expérience qu'il avait acquises en combattant contre eux.

Quoique César ne nous ait pas laissé dans ses *Mémoires* l'état précis des troupes gauloises qu'il employa contre ses citoyens, on voit qu'il en eut beaucoup, et qu'il en tira de grands services. Il nous apprend, dans son premier livre de la guerre civile, qu'en s'avançant vers Rome avec le peu de troupes qu'il avait alors, il fut joint par vingt-deux cohortes [1] nouvellement levées [2] dans la Gaule ; que sur le point d'aller chercher Afranius et Petreïus en Espagne, il y avait envoyé d'avance trois mille cavaliers gaulois, gens d'élite, qu'il avait choisis nommément dans toutes les cités, parmi les plus nobles et les plus braves [3] ; de plus, de l'excellente

[1] Legio octava ad eum venit, cohortesque 22 ex novis Galliæ delectibus. *Cæs. bell. civil.* lib. 1, cap. 18.

[2] On peut penser aussi que ces vingt-deux cohortes furent levées dans la Gaule Italique.

[3] Cæsar legiones in Hispaniam præmiserat, ad sex millia auxilia peditum, equitum ter millia.... Et parem ex Gallia numerum, quem ipse paraverat, nominatim, nobilissimo et fortissimo quoque evocato. Hinc optimi generis hominum ex Aquitanis, montanisque, qui Galliam provinciam attingunt. *Cæs. bell. civil.* lib. 1, cap. 39.

infanterie tirée des Aquitains et des montagnards qui confinent à la province Narbonnaise. Il écrit dans le même livre, qu'il lui arriva dans son camp, près de Lérida [1], des archers ruthenois et de la cavalerie gauloise, menant avec elle, selon la coutume de la nation, une très-grande quantité d'équipages; que ce corps ayant été attaqué, même surpris dans sa marche, sauva cependant, par une belle défense, les gros bagages de l'armée qui marchaient sous son escorte avec six mille personnes de toutes sortes d'états. En général les troupes auxiliaires du dictateur étaient remplies de Gaulois. Il en eut dans toutes ses expéditions [2] contre Pompée, dans ses guerres [3] d'Alexandrie et d'Afrique [4]. Dans celle-ci, il en tira de la classe des rameurs de sa flotte, pour en faire des soldats; et la cavalerie gauloise le servit surtout avec la plus grande distinction. Hirtius en raconte ce trait comme incroyable et vrai [5]: que trente ca-

[1] Venerunt eo sagittarii ex Ruthenis, equitesque ex Gallia cum multis magnisque impedimentis, ut fert gallica consuetudo. *Ibid.* cap. 51.

[2] In auxilio Cæsaris erant equites galli, et alius transalpinorum Gallorum numerus. *Appian. bell. civil.* lib 2. Voy. *Hirt. bell. civil.* lib. 3, cap. 22 et 59.

[3] Quos idoneos ex equitibus Gallis arbitrabatur. *Hirt. bell. Alex.* cap. 17.

[4] Remigum partem ex classe Gallorum armare, et in castra evocare. *Hirt. bell. Afr.* cap. 20.

Alienus interim proconsul e Lilybæo in naves onerarias imponit,.... et equites gallos 800. *Hirt. bell. Afr.* cap. 34.

[5] Accidit res incredibilis, ut equites minus triginta Galli Maurorum equitum duo millia loco pellerent, urgerentque in oppidum (Adrumetum). *Hirt. bell. Afr.* cap. 6.

valiers gaulois dépostèrent deux mille chevaux numides, et les poussèrent jusques sous les murs d'Adrumète. Dans un combat de la même campagne, les cavaliers gaulois de Labienus [1], abandonnés des Numides, furent presque tous taillés en pièces par ceux de César, qui vit avec peine le champ de bataille jonché, dit Hirtius, de ces beaux et prodigieux corps, *corpora mirifica specie amplitudineque.* César les plaignit, parce que c'étaient de braves gens qui, étant venus de chez eux la plupart pour le servir, avaient été pris en chemin, ou dans des combats, et contraints de passer du côté de ses ennemis pour racheter leur liberté et leur vie.

Si César avait plus besoin et faisait plus de cas de la cavalerie des Gaulois, comme meilleure en général, et mieux composée que leur infanterie, il ne négligeait point entièrement celle-ci : les archers ruthenois, les Aquitains, les montagnards nommés plus haut, nous autorisent à présumer qu'il dut également tirer d'autres troupes de gens de pied des autres cantons de la Gaule. On sait aussi par Pline et par Suétone, qu'il forma une légion toute gauloise, qu'il appela les Alaudes [2], d'un mot celtique,

[1] Galli Germanique (Labieni) qui restiterant, fortiterque resistentes conciduntur universi..... Campo purgato, animadvertit mirifica corpora Gallorum Germanorumque, qui partim ejus auctoritatem ex Gallia securi, partim pretio, pollicitationibusque adducti, ad eum se contulerant : nonnulli qui ex Curionis prælio capti conservatique, parem gratiam in fide partienda præstare voluerunt. Horum corpora, mirifica specie amplitudineque, cæsa toto campo, ac prostrata diverse jacebant. *Hirt. bell. Afr.* cap. 40.

[2] Ad legiones quas a republicâ acceperat, alias privato sumptu

facile à reconnaître encore aujourd'hui dans celui d'Alouette. L'aigrette [1] ou la huppe, dont la tête de ce petit oiseau est surmontée, donna lieu, selon Pline, à l'application du nom; il fallait donc que la forme particulière, ou la disposition, soit des crins, soit des plumes de leurs casques, présentassent quelqu'image de comparaison : ou, plus vraisemblablement, l'allusion de César ne tombait que sur l'élévation que les Gaulois donnaient à leurs cheveux, en les relevant sur le sommet de la tête de la manière que Diodore le décrit [2], et dans la vue de paraître encore plus grands.

En attirant de son côté beaucoup de troupes gauloises, sans ménager, comme l'atteste Hirtius [3], ni les caresses, ni l'argent, le dictateur les ôtait d'abord à ses ennemis et à leur propre pays, où ils auraient pu remuer : ensuite il se procurait à la fois des soldats et des ôtages, en quelque sorte, de la soumission des Gaules, et les épuisait d'hommes pour les contenir; principe qu'il avait toujours suivi lorsqu'il leur faisait la guerre, et d'après lequel, sans doute, il avait donné à Crassus, son collègue, dans le premier triumvirat, un corps de mille cavaliers gaulois [4],

addidit : unam etiam ex transalpinis conscriptam, vocabulo quoque gallico; *Alauda* enim appellabatur; quam disciplinâ cultuque rom. institutam et ornatam, postea universam civitate donavit *Sueton. in Cæsare*, cap. 24.

[1] Præterea (apex est in capite) parvæ avi, quæ ab illo galerita quondam, postea gallico vocabulo etiam legioni nomen dederat Alaudæ. *Plin.* lib. 11, cap. 37.

[2] *Voyez* le troisième Mémoire.

[3] *Supr.* cap. 40

[4] *Plutarch. in Crasso.*

qui périrent tous avec trois cents autres de la même nation, dans une bataille contre les Parthes.

D'autre part, Pompée [1], Labienus, et les autres républicains, qui avaient eu des relations avec les Gaules, en tiraient aussi des cavaliers mercenaires, qui se battaient franchement contre ceux du dictateur, quoiqu'il leur arrivât quelquefois de s'entretenir ensemble sur parole dans certaines rencontres [2]. Enfin Juba, roi de Mauritanie avait de la cavalerie gauloise pour la garde de sa personne [3]. Cette espèce d'indifférence des Gaulois dans le choix de leurs amis et de leurs ennemis tenait en partie à leurs mœurs militaires et au droit naturel dont les particuliers avaient toujours joui, de vendre leurs services à qui bon leur semblait : en partie à leur situation actuelle, paisible malgré eux, mais d'ailleurs indigente, qui les forçait d'aller chercher la guerre où elle se faisait, et de prendre la solde de la première main qui l'offrait. D'où il devait résulter, qu'en fournissant des troupes aux deux partis dans la guerre civile des Romains, ils achèveraient ce que César avait déjà si fort avancé, c'est-à-dire de s'énerver entière-

[1] Præterea (Labienus) ex fuga, prælioque Pompeïano, quos secum a Brundusio transportaverat, equites germanos gallosque, etc. *Hirt. bell. Afr.* cap. 19.

Hac spe atque ea audacia inflammatus Labienus cum equitibus gallis, germanisque 1600. *Hirt. ibid.*

[2] Nonnunquam etiam Germani Gallique Labiniani, cum Cæsaris equitibus, fide data, inter se colloquebantur. *Ibid.* cap. 20.

[3] Juba...... duo millia hispanorum et gallorum equitum, quos suæ custodiæ causa circum se habere consueverat. *Cæs. bell. civil.* lib. 2, cap. 40.

ment. Car il faut se rappeler ce qui a été observé dans le Mémoire précédent, qu'en huit campagnes il leur avait pris ou tué deux millions d'hommes de guerre, en même temps qu'il dépouillait la nation de ses richesses.

« Qu'on se représente [1], dit Orose, un malade « pâle, décharné, défiguré, après une longue fièvre « brûlante, qui lui a fait perdre son sang et ses « forces, pour ne lui laisser qu'une soif importune, « sans le pouvoir de la satisfaire; voilà l'image de la « Gaule épuisée et domptée par J.-César : d'autant « plus altérée de la soif ardente de sa liberté perdue, « que ce bien précieux semblait lui échapper pour « jamais. De là ses tentatives aussi fréquentes qu'inu-

[1] Constitui nunc ante oculos velim exanguem defœtamque Galliam post illas ardentissimas febres, internosque æstus vitalium molliora torrentes, ut sese habeat, quanta macie, quantoque pallore sit, quam demissa ac resoluta jaceat. Sitiebat misera quum instante gladio profiteri sponsionem servitutis æternæ, avulsis insuper obsidibus cogebatur. Sitiebat, ut dixi, notam illam omnibusque suavissimam, velut aquæ gelidæ, dulcedinem libertatis. Quantoque eam magis substrahi intelligebat, tanto avidius desiderabat. Hinc illa tam frequens contra vetita præsumptio invadebatur, et pro defendenda libertate importuna libertas : præreptaque insatiabiliter potiundi licentia, quod male conceptam perniciem restinguere videbatur, augebat. Hinc Romanus ante pugnam insidiator argutior : hinc in pugna hostis insensior : hinc post pugnam victor immitior : hinc omnia ad domandam impatientiam crudescentia : hinc jam nec remedia credebantur. Itaque si interrogare possem hanc, de qua loquimur, nationem, quid tum, cum hæc ipsa sustinebat, de illis temporibus judicavit, responderet, ut arbitror, dicens : sic me illa tunc febris exanguem et frigidam fecit, ut etiam hæc quæ omnes pene perstrinxit, fervefacere et commovere nequiverit. *P. Orosius*. lib. 6, cap. 12.

« tiles et hasardées pour sortir de la servitude; de là, « de plus grands efforts de la part du vainqueur « irrité, pour lui appesantir le joug; de là l'accrois- « sement du mal, la diminution et la perte enfin « de l'espérance même. Ainsi, préférant son mal- « heureux sort au danger des remèdes incertains, et « n'osant plus entreprendre de se relever, de peur « de tomber dans des calamités plus profondes, elle « demeurait sans chaleur et sans mouvement, abat- « tue, non tranquille. »

Dans cet état violent, dont Orose se formait un tableau si touchant et d'une vérité si frappante, les Gaulois étaient cependant capables, par la nature même de leurs mœurs encore demi-barbares, de pardonner à César des excès qu'ils auraient commis à sa place, et de l'excuser en partie sur le droit illimité de la guerre. Comme ils ne lui voyaient point de petits défauts qu'ils pussent mépriser, et qu'ils étaient forcés d'admirer ses vertus guerrières, les seules dont ils fissent véritablement cas, les Gaulois ne devaient pas le haïr autant que Cicéron semble le croire dans un moment où il le désirait [1]. Si César était odieux à quelques cités qu'il aurait traitées plus rigoureusement, il avait pour lui celles qu'il avait favorisées, et dans toutes un nombre considérable de partisans gagnés par ses bienfaits, qu'il ne versait jamais que sur les premiers, sur les plus puissans de leurs cantons et toujours avec profusion. Il voulait passer pour faire, sans mesure, du bien à ses

[1] Ne Gallias amitteret, quas ambas habet inimicissimas. *Cicero. Epist.* 12, *ad Tiron.*

amis, comme du mal à ses ennemis. Et quel autre ambitieux porta d'ailleurs plus loin l'art funeste de tromper, d'étonner, d'éblouir les hommes, de couvrir des injustices immenses, par quelques actes d'équité, de grandes cruautés par des traits épars de clémence, des rapines générales par des libéralités particulières et intéressées, des passions vulgaires par des qualités rares et sublimes, des vices énormes d'homme public par quelques vertus d'homme privé?

Ce ne fut certainement ni par esprit de justice ni par sentiment de commisération que César ménagea les Gaules dès qu'il en eut achevé la conquête, mais parce qu'il prévoyait qu'il en aurait besoin dans la guerre qu'il craignait de la part de Pompée, ou plutôt qu'il méditait lui-même. « Il s'attachait uniquement, « dit Hirtius [1], pendant le dernier quartier d'hiver « qu'il passa dans les Gaules à cultiver la bienveil- « lance des cités, à ne leur donner à toutes ni sujet « ni occasion de prendre les armes, à leur en ôter « jusqu'à l'espérance : car il ne voulait point absolu- « ment, étant à la veille de quitter le pays et son « commandement, que rien pût le forcer d'y conti-

[1] Cæsar, quum in Belgio hiemaret, unum illud propositum habebat, continere in amicitia civitates, nulli spem, aut causam dare armorum. Nihil enim minus volebat quam sub discessum suum necessitatem aliquam sibi imponi belli gerendi; ne quum exercitum reducturus esset, bellum aliquod relinqueretur, quod omnis Gallia libenter sine præsenti periculo susciperet. Itaque honorifice civitates appellando, principes maximis præmiis afficiendo, nulla onera nova imponendo, defessam tot adversis præliis Galliam conditione parendi meliore, facile in pace continuit. *Hirt. bell. gall.* lib. 8, cap. 49.

« nuer la guerre; il craignait aussi que, s'il en restait « quelqu'étincelle lorsqu'il retirerait ses légions, l'in« cendie ne devînt général. C'est pourquoi, en trai« tant honorablement les cités, en comblant les « grands de bienfaits, en ne chargeant les peuples « d'aucuns nouveaux impôts, en tâchant de faire « goûter aux Gaulois, fatigués par la perte de tant « de batailles, les avantages de l'obéissance, il les « contint facilement en paix. » On peut ajouter en preuve et en explication de ce passage d'Hirtius, que le tribut imposé ou continué par César n'était que de quarante millions de sesterces [1], qu'on n'évalue qu'à sept millions sept cent cinquante mille livres de notre monnaie; somme peut-être assez forte, si l'on observe combien les Gaules étaient alors appauvries: plus considérable encore, s'il y eut des cités exemptes d'y contribuer, comme Suétone semble le croire, mais modique, à regarder les richesses ordinaires de ce vaste pays; et pour ménager la délicatesse d'une nation guerrière, cet impôt lui fut présenté sous le nom honnête de solde militaire, *stipendii nomine*.

Les Gaules conquises durent donc aux vues intéressées du dictateur l'avantage d'être traitées bien plus doucement que ne l'avait été la province Narbonnaise [2]. Il n'y mit point de colonies, et probablement il empêcha le sénat d'y en envoyer selon l'u-

[1] Omnem Galliam, quæ a saltu pyrenæo Alpibusque, et monte Gebenna, fluminibus Rheno, Rhodanoque continetur..... præter socios et benemeritas civitates in provinciæ formam redegit, eique quadringenties in singulos annos stipendii nomine imposuit. *Sueton. in J. Cæsare*, cap. 18.

[2] *Voyez* le troisième Mémoire.

ge : il n'ôta aux peuples ni leurs terres, ni leurs lles, ni la forme essentielle de leur gouvernement : étendit même la liberté politique des cités en rétaissant l'ancienne autorité des sénats, en supprimant les principautés et les royautés, ce que les *manats* avaient d'abord prévu et si fort redouté [1] ; mais sut les dédommager par des équivalens, par des tres, par des honneurs nouveaux, même par des laces dans le sénat de Rome. Il en avait déjà déoré quelques uns de cette dignité [2], lorsqu'après la uerre civile il commença ses triomphes par celui e la Gaule. Le peuple de Rome crut trouver de la ontradiction dans la conduite du triomphateur à égard des Gaulois, et la lui reprocha dans une hanson que Suétone nous a conservée [3].

César traîne les Gaulois en triomphe ;
César les fait entrer dans le sénat.
Ils ont quitté leurs brayes ;
Ils ont pris le laticlave.

Supérieur à toutes les lois, le dictateur ne vit pas lus de difficulté à donner le droit de citoyens à la égion entière des Alaudes [4] : faveur aussi étonnante u'irrégulière, dont Cicéron [5], quelques années

[1] *Cæs. bell. gall.* lib. 2, cap. 1.

[2] Civitate donatos, et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in curiam. *Sueton. in J. Cæsare.*

[3] Illa vulgo canebantur. Gallos Cæsar in triumphum ducit. Iidem in curia Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt. *Sueton. ibid.*

[4] Postea universam civitate donavit. *Sueton. ibid.*

[5] Ut Alaudæ in tertia decuria judicarent. *Cicero. Philipp.*

après, était encore choqué; très-propre d'ailleurs à flatter la vanité de la milice gauloise, à l'attacher au service des Romains, ainsi qu'aux intérêts de César. Par ces moyens et d'autres semblables employés en différens temps, il avait si bien enchaîné l'inquiétude des Gaules, qu'on ne voit pas qu'elles aient remué, ni pendant la guerre civile, circonstance si favorable pour tenter de secouer le joug, ni pendant le reste de la vie de leur vainqueur, si l'on excepte un soulèvement isolé des Bellovaques, dont on ignore les circonstances, et qui n'eut pas de suites [1].

Enfin à la mort du dictateur la Gaule était parfaitement soumise, et la communication ouverte et sûre entre ses provinces [2] : l'agriculture y était exercée partout comme dans l'Italie, la navigation libre et animée sur le Rhône, sur la Saône, sur la Meuse, sur la Loire, sur le Rhin, sur l'Océan même, et Marc-Antoine avançait dans la tribune aux harangues que cette tranquillité n'était pas moins l'ouvrage de César que la conquête même du pays. C'est-à-dire qu'en faisant jouir les Gaulois de l'avantage d'être réunis sous une police générale, en leur faisant comparer la douceur de leur nouvelle situation avec les maux encore récens de la guerre, il avait déjà disposé ces esprits turbulens à se tourner vers les occupations paisibles. Ils commençaient à penser que

[1] Brutus legatus Cæsaris in Gallia Bellovacos rebellantes prælio vicit. *Tit. Liv. Epitom.* lib. 114.

[2] Itaque nunc servit ista Gallia quæ quondam Ambrones Cimbrosque nobis immisit, et agriculturam tota exercet sicut ipsa Italia. Navigatur non Rhodanus tantum, Ararisque, sed et Mosa et Ligeris, et ipse Rhenus, ipseque adeo Oceanus. *Diod.* lib. 44.

béissance qu'on exigeait d'eux était supportable [1] : *nditione parendi meliore;* que la paix n'était pas ujours un mal, et pouvait être un bien; qu'il n'é-it peut-être pas si honteux ni impossible à de braves ens de vivre sans avoir toujours les armes à la main; u'après tout on ne leur ôtait que la liberté de se ire la guerre les uns aux autres; qu'ils pourraient galement montrer leur courage contre d'autres en-emis sous les enseignes de la république, et peut-tre avec plus de profit, et qu'en combattant pour es Romains il ne leur serait jamais défendu de dis-uter de valeur avec eux.

C'est ainsi que dans l'espace de six ou sept ans 'esprit militaire des Gaulois entra, pour ainsi dire, n composition avec leur fortune présente, et s'y rêta : il ne fut pas détruit, mais il prit la forme ênée qu'imprime la dépendance : il perdit prodi-ieusement de son énergie, de sa chaleur, de sa ierté, en changeant de ressorts, de motifs, d'objet; t l'altération qu'il reçut alors fut si subite, si consi-lérable en elle-même et dans ses suites, qu'elle exi-geait peut-être qu'on exposât dans une certaine éten-due les causes qui l'avaient amenée.

Tel était donc, à la mort de César, l'épuisement des Gaulois, ou la disposition de leurs esprits, qu'ils continuèrent d'obéir, et qu'ils reçurent les ordres tantôt d'un triumvir, tantôt d'un autre, sous le nom de la république discordante, mais toujours égale-ment impérieuse. Spectateurs des guerres civiles, dont la fin devait être la tyrannie éternelle d'un

[1] Hirt. Supr. lib. 8, cap. 49.

seul, ils n'y prirent assez long-temps qu'un faible intérêt, quoiqu'ils eussent des combattans dans tous les partis; mais la plupart n'étaient que des volontaires et des aventuriers levés sans commission et sans l'aveu de leurs cantons par des chefs particuliers, qui n'avaient eux-mêmes d'autres affections que leur goût pour la guerre, et d'autre motif que celui de leur fortune privée.

Dès le commencement des troubles, Décimus Brutus, la première victime des fureurs d'Antoine, avait pour la garde de sa personne des cavaliers gaulois [1], dont trois cents furent les derniers de son armée à l'abandonner : les deux héros de la liberté expirante, Marcus Brutus et Cassius [2], dans la guerre de Macédoine, avaient chacun un corps de cavalerie gauloise. Antoine, lorsqu'il passa en Asie, après avoir partagé le monde avec Octave, se fit suivre par un corps considérable de cavaliers de la même nation, qui se distinguèrent contre les Parthes [3] : il en avait donné à Cléopâtre [4], reine d'Egypte, pour lui servir de gardes, une troupe de quatre cents, qui passa dans

[1] Exceptis Gallis equitibus destinatis ad corporis custodiam. Ille data venia ex hoc quoque numero domum redeundi quot voluerunt.... cum reliquis trecentis qui soli secum permanserant, Rhenum petiit.

[2] Equitum vero Brutus habebat Gallorum Lusitanorumque quatuor millia..... Cassius Hispanorum et Gallorum duo millia. *Appian. bell. civil.* lib. 4.

[3] Antonius iter fecit per Arabiam et Armeniam, ubi lustravit exercitum. Erant peditum rom. sexaginta millia, Hispanorum, Gallorumque decem millia... Galli, conversis equis, impressionem fecerunt, disjeceruntque eos. *Plutarch. in Antonio.*

[4] Augustus Herodi ad corporis custodiam quadringentos Gallos

la suite au roi des Juifs Hérode Ier : à celle des batailles d'Actium qui se donna sur terre, il se trouvait des cavaliers gaulois dans les deux armées [1]; deux mille de ceux d'Antoine se jetèrent pendant l'action du côté d'Octave, et contribuèrent à lui procurer la victoire. Dans un choc précédent, un autre détachement de cavalerie gauloise au service d'Octave lui avait fait une trahison pareille en faveur d'Antoine [2].

Tandis qu'une partie si considérable de la jeunesse gauloise oubliait ainsi sa patrie et perdait son sang dans des guerres qui lui étaient étrangères, les cités devaient être d'autant plus paisibles; mais elles dévoraient en frémissant l'ennui d'un repos forcé, et malgré le sentiment de leur impuissance, l'impatience de la liberté produisit des explosions [3]. Octave fut obligé de se porter plusieurs fois dans les Gaules, pendant et après les guerres civiles. Son général de confiance, le célèbre Agrippa [4], réduisit l'Aquitaine révoltée, et d'autres peuples voisins du

donavit, quos antea Cleopatra satellites habebat. *Joseph. bell. Jud.* lib. 1, cap. 15.

[1] Ad hunc frementes verterunt bis mille equos Galli canentes Cæsarem. *Horat. Epod. od.* 9.

[2] *Dio*, lib. 46.

[3] Post hæc Cæsar (Augustus) expeditionem fecit in Galliam turbatam nonnihil. *Appian. bell. civil.* lib. 5.

[4] Simulque victoria egregia de aquitanis parta Agrippæ auspiciis. *Appian. ibid.*

Illum quoque (Agrippam) contra Gallos eos qui defecerant bellum gerentem (cujus causa etiam secundus inter Romanos Rhenum transivit), revocavit, et triumphi honore affecit. *Dio.*, lib. 48, an. Rom. 716.

Rhin : Nonius Gallus battit les Trévérois et les Germains leurs auxiliaires [1], Carinas, les Morins et d'autres cités rebelles [2]. Messala vainquit aussi les Aquitains qui avaient repris les armes, et mérita comme Agrippa, par de grandes victoires, les honneurs d'un triomphe qu'a célébré Tibulle [3].

Il n'est pas étonnant que l'heureux triumvir (que j'appelle par anticipation Auguste) maître de tout, depuis la mort d'Antoine, armé, sous le nom d'*Imperator*, de toute la force publique, ait facilement dompté, ensuite contenu les Gaulois dans les bornes étroites de la soumission. Il alla lui-même dans les Gaules [4], deux ans après ses victoires d'Actium [5], pour y régler selon ses vues la forme du gouverne-

[1] Erant tum quidem in armis Treveri, Germanis sibi adjunctis..... illos Nonius Gallus domuit. *Dio*, lib. 51, an Rom. 724.

[2] Nam Carinas Morinos aliosque eorum rebellionis socios domuerat. *Dio*, *ibid.*

[3] Hunc fore aquitanas qui posset fundere gentes,
Quem tremeret forti milite victus Atur.
Evenere : novos pubes Romana triumphos
Vidit et evinctos brachia capta duces.
At te victrices lauros Messala gerentem
Portabat niveis currus eburnus equis.
Non sine me est tibi partus honos, tarbella Pyrene
Testis, et oceani littora Santonici.
Testis Arar, Rhodanusque celer, magnusque Garumna,
Cornuti et fluvii cærula limpha Liger.

Tibul. Eleg. 8, lib. 1.

[4] L'an de Rome 726.

[5] Componendis gallicis rebus quæ etiamnum fluctuabant, Gallorumque agendo censu, vitaque ac republica formanda aliquid temporis extraxit. *Dio*, lib. 53.

ent, l'ordre de l'administration, et faire le *census* le dénombrement des habitans, avec la recherche es biens, dans une assemblée générale qui se tint à larbonne. L'histoire se contente de dire qu'il fit le *census* des trois Gaules réduites par Jules-César [1], sans nous donner l'état de leur population et de leurs richesses, sans même remarquer si l'imposition d'Auguste fut plus forte ou plus faible que le *quadraginties* de César ; mais on sait certainement qu'un second dénombrement auquel présida Néron Drusus [2], excita dans les Gaules des mouvemens de sédition, que ce prince n'apaisa [3] qu'en gagnant l'esprit des grands [4] ; et qu'en général les impôts furent beaucoup augmentés sous le règne d'Auguste, au double du *quadraginties*, selon Juste Lipse ; infiniment davantage, et au-delà de toute vraisemblance, si l'on prenait trop à la lettre deux passages de V. Paterculus [5]. Cependant d'après l'histoire des proscriptions, on est fondé à croire qu'Auguste, en tyran froid et craintif, était capable de vouloir appauvrir les Gaulois afin de les rendre plus patiens ; s'il est vrai sur-

[1] Quum ille (Augustus) conventum Narbonæ ageret, census a tribus Galliis, quas Cæsar vicerat, actus. *Tit. Liv. Epitom.* lib. 134.

[2] Civitates Germaniæ cis Rhenum et trans Rhenum positæ oppugnantur a Druso : et tumultus qui ob censum exortus in Gallia erat, compositus. *Tit. Liv. Epitom.* lib. 137.

[3] L'an de Rome 742.

[4] Drusus cum Sicambri eorumque auxiliares, propter absentiam Augusti, et quia videbant Gallos jugum servitutis graviter ferre, bellum movissent, Gallorum primoribus..... convocatis, motum subditorum præoccupavit. *Dio*, lib. 54, ad an. Rom. 743.

[5] *Velleius Patercul.* lib. 2.

tout, comme Dion le raconte fort au long [1], que non-seulement il arrêta leurs poursuites contre le procurateur Licinius, convaincu de concussions énormes, mais qu'il profita lui-même de ses rapines. Cet intendant, né Gaulois, jadis esclave de J. César, avait imaginé, entre autres méchancetés, une manière de compter quatorze mois dans l'année, et d'allonger par cette fiction ridicule certains impôts qui se payaient par mois : pressé par les preuves, il conduisit Auguste aux tas d'or et d'argent qu'il avait pillés, et lui dit effrontément : C'est pour vous, seigneur, et pour vos Romains que j'ai ramassé tout cela, de peur que les gens du pays n'abusassent de tant de richesses pour se révolter : et Licinius, ajoute l'historien [2], se sauva ainsi, comme ayant servi le prince en énervant les barbares. C'est le même Licinius dont Sénèque dit qu'il avait fait le roi à Lyon pendant plusieurs années [3].

Ce trait et quelques autres donneraient lieu de douter qu'Auguste ait été fort respecté des Gaulois, comme sembleraient d'abord le prouver le temple [4], l'autel [5], le culte, les prêtres que toutes les cités lui

[1] *Dio*, lib. 54.

[2] *Καὶ ὁμεν ὀυτὸς ὡς καὶ ὑπὲρ τυ ἀυγύστυ την τωι βαρϐάρων ἰσχυν ἐκνενευρηκὼς ἐσώθη.* *Diod*. lib. 54.

[3] Hunc (Claudium) ego tibi recipio Lugduni natum, ubi Licinius multos annos regnavit. *Seneca de morte Claudii.*

[4] L'an de Rome 741.

[5] Ara divo Cæsari ad confluentem Araris et Rhodani dedicata sacerdote creato C. Julio Vercundari dubio Æduo. *Tit. Liv. Epitom.* lib. 137.

Et templum ab omnibus communi sententia Gallis decretum Cæsari Augusto ante hanc urbem, ad concursum fluviorum po-

décernèrent d'un commun consentement dans la ville de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. Mais ce décret ne fut-il pas provoqué par l'intérêt particulier et par la flatterie? Fut-il bien libre, et, selon le vœu de la multitude, le vrai juge de tous les monumens? A ses yeux cet autel était-il celui d'un dieu bienfaisant ou d'un dieu redouté? Quelle idée pouvait se former de la nouvelle divinité d'un prince vivant, le corps de la nation, c'est-à-dire la portion la plus nombreuse, qui, ne connaissant point les puérilités de la mythologie, ne devait voir dans une pareille apothéose que l'excès de la plus basse flatterie ou de l'impiété? qui, nourrie dans la saine doctrine des druides sur la grandeur et l'unité de dieu, n'osait même par respect circonscrire son immensité dans des temples [1]? Dut-elle regarder avec horreur ou avec dérision le temple d'un homme qui n'était pas même un héros? Quoi qu'il en soit de ces questions qu'il suffit ici d'indiquer, il nous reste des preuves positives que le divin Auguste comptait peu lui-même sur l'attachement des Gaulois : qu'il fut obligé plusieurs fois de se montrer chez eux pour les contenir; qu'il leur envoya toujours les plus grands personnages de Rome, tels qu'Agrippa, Drusus, Tibère, Germanicus, pour les gouverner, et souvent pour apaiser des séditions ou les prévenir, pour arrêter

situm. Aram habet hoc memorabilem cum inscriptione gentium sexaginta numero; item aliam magnam. *Strab.* lib. 4.

[1] Cæterum nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem adsimilare ex magnitudine cœlestium arbitrantur. Lucos ac nemora consecrant. *Tacit. de Morib. Germ.* IX.

les dissensions des cités entre elles [1], ou rompre leurs associations [2] avec des voisins ennemis du nom romain. Auguste craignit [3], surtout après la défaite de Varus, que les Gaulois, sollicités par le fougueux Arminius, ne joignissent leurs armes à celles des Germains; et, comme s'ils eussent déjà marché vers Rome, il en chassa tous les Gaulois qui s'y trouvaient, soit pour affaires, soit comme voyageurs, ceux même qui servaient dans les gardes prétoriennes.

La frayeur du prince prêtait aux Gaules une hardiesse dont elles étaient bien éloignées : à la vue d'une armée nombreuse [4] qu'il envoya promptement avec Tibère [5], autant contre elles que contre la Germanie, elles rentrèrent sans peine dans le devoir; soit qu'elles n'eussent pas eu le loisir de consommer la rébellion, soit qu'elles fussent parvenues au terme fatal, où le sentiment de l'ancienne liberté, insensiblement affaibli, se trouvait presque effacé par l'habitude de l'obéissance; et comme, depuis cette époque

[1] Tumultuabantur enim invicem Galli. *Dio*, lib. 54.

[2] *Ibid.*

[3] Augustus Variana clade audita...... in que magno luctu fuit propter amissum exercitum, metumque qui a Germanis impendere videbatur : maxime quod eas gentes jam ipsam Italiam petituras verebatur, et quia complures Galli ac Germani Romæ observabantur, partim peregrinantes, partim inter prætorianos militantes, veritus ne quid novi molirentur, in insulas amandavit, et inermes urbe abire jussit. *Dio*, lib. 56.

[4] L'an 10 de J.-C.

[5] Tum collecta, quantam maxime potuit, ex emeritis et libertinis per sortem multitudine, celeriter eam manum cum Tiberio in Germaniam statim misit. *Dio*, *ibid.*

jusqu'à la fin du règne d'Auguste, on voit les Gaules entièrement tranquilles, il paraît que ce fut pendant cet intervalle qu'elles achevèrent de tomber dans l'inertie.

Parmi le grand nombre de moyens généraux mis en œuvre par Auguste pour les amener à ce point, on en peut remarquer trois : les colonies, les lettres, la religion. Les colonies étaient le grand instrument des Romains pour étendre leurs mœurs, leurs lois, leur langue, et de fortes chaînes dont ils liaient les peuples conquis. Aux deux colonies déjà envoyées par le sénat la troisième année de la mort de César [1], l'une à Lyon, l'autre à Raurica, aujourd'hui *Augst* chez les Helvétiens, Auguste en ajouta beaucoup d'autres [2], suivant l'expression vague de Dion, qui d'ailleurs ne nous en marque ni le nombre ni les emplacemens, et il n'est pas de mon sujet de les rechercher. On me permettra de donner aussi, quoique improprement, le nom de colonies à des peuplades d'Ubiens, de Suèves, de Sicambres, de Tongrois, etc., transportées par Auguste en deçà du Rhin, les unes de leur plein gré [3] et à des conditions, les autres de force, en vertu du droit acquis par la guerre sur les vaincus [4]; parce que ces établissemens étrangers, différens à tous autres égards des colonies

[1] *Dio*, lib. 46; *Senec. Epist.* 14.

[2] Tum Augustus multas in Galliam colonias deduxit. *Dio*, lib. 54.

[3] Trans fluvium ad ista loca habitabant Ubii, quos non invitos Agrippa intra Rhenum traduxit. *Strab.* lib. 4.

[4] Germanos ultra Albim fluvium submovit; ex quibus Suevos

romaines, avaient avec elles un objet commun, qui était de surveiller la nation gauloise.

Quant aux connaissances agréables et aux beaux arts de l'Italie, on conçoit qu'ils devaient naturellement passer les Alpes à la suite des colonies romaines: mais Auguste fit plus. Les écoles savantes qui commencèrent pendant la tranquillité de son règne à s'établir dans les Gaules [1], et qui dispensèrent bientôt la jeunesse d'aller étudier à Marseille, la célébrité de celles d'Autun [2] du vivant même d'Auguste, ou peu d'années après sa mort, les prix d'éloquence et de poésie qui se disputèrent dans la suite à Lyon devant son autel [3], pour honorer sa mémoire, le caractère du prince, et son goût connu pour les lettres, tout nous répond qu'il les protégea, qu'il les encouragea chez les Gaulois, comme il faisait à Rome.

Ici il voulait plaire aux esprits cultivés, en paraissant se rapprocher d'eux, il voulait être loué et flatté par les écrivains, et il le fut au-delà de toute décence. Il trouvait juste aussi, après avoir détruit la république romaine, de favoriser celle des lettres,

et Sicambros dedentes se traduxit in Galliam, atque in proximis Rheno agris collocavit. *Sueton. in Octav. Augusto.*

Germanico bello 40 millia deditiorum (Tiberius Augusti legatus) trajecit in Galliam, et supra ripam Rheni in Gallia collocavit. *Sueton. in Tiberio.*

[1] Cum autem barbari supra eos (Massilienses) siti, et pro bello civilia jam studia, agriculturamque amplecterentur ob imperium romanum, ne harum quidem rerum studio postmodo apud Massilienses tantum loci fuit. *Strab.* lib. 4.

[2] *Tacit. annal.* lib. 3, cap. 43.

[3] Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram. *Juvenal. Sat.* 1.

d'aider ses citoyens devenus ses sujets à se consoler, à s'amuser avec les muses, puisqu'il ne leur avait point laissé d'autre occupation en se chargeant seul de la chose publique. Quant à la Gaule qu'il savait n'avoir été si redoutable que par sa barbarie même, lorsqu'elle ne connaissait d'autre profession, d'autre gloire, d'autres vertus que celle des armes, il jugeait en homme conséquent, que les lettres devaient modifier et affaiblir dans ses habitans ce génie militaire exclusif, en ouvrant leurs ames à des sensations plus douces, à des plaisirs plus intérieurs et moins pénibles, et leurs esprits à une scène nouvelle d'objets d'émulation, de curiosité, ou du moins de distraction. Dès qu'il voulait désarmer les Gaulois, il fallait en effet qu'il se chargeât d'occuper, de quelque manière que ce fût, l'inquiétude guerrière des premiers ordres [1], pendant que les impôts et les travaux de l'agriculture domptaient les classes inférieures [2]. Au reste on ne veut pas dire, qu'avant son règne les lettres ne fussent point cultivées par les Gaulois; mais c'étaient des plantes étrangères encore rares, qu'ils allaient chercher ailleurs, particulièrement à Marseille, comme on l'a déjà observé dans le Mémoire précédent; Auguste (si l'on peut hasarder ce terme) les acclimata dans les Gaules et les y fit fleurir.

Si l'on veut penser que, protecteur des lettres par

[1] *Voyez* les mêmes moyens employés par Agricola contre les Bretons. *Tacite*, *vie d'Agricola*.

[2] Viri bellatores magis quam agricolæ. Nunc autem positis armis agros colere coguntur. Νῦν δ'ἀναγκάζονται γεωργεῖν καταθέμενοι τὰ ὅπλα. *Strab.* lib. 4.

son propre goût, ou persuadé, en prince bienfaisant, de leur influence nécessaire sur le bonheur des hommes, il n'ait eu en vue que d'orner et d'éclairer les Gaules; on pourra croire aussi que ce fut par horreur de la cruauté, et seulement à cause des sacrifices humains, qu'il tenta d'abolir la religion sanguinaire des druïdes. Mais quand tout le sang qu'il fit couler lui-même dans ses proscriptions pourrait s'oublier, si l'on fait attention que de son temps les Romains pensaient généralement que les Gaulois étaient braves par leur religion, qu'ils devaient à ses dogmes [1] leur mépris pour la mort, et l'audace qui leur était propre, il sera aisé d'apercevoir qu'Auguste voulait détruire leur religion à cause d'un tel effet, non à cause de ses rites. Rencontrant apparemment trop d'obstacles à la renverser entièrement, il se réduisit à l'interdire [2] à ceux des Gaulois qui étaient citoyens romains, et dont l'exemple ne pouvait manquer d'agir sur les autres.

Il faut ajouter que des ennemis, qui troublèrent

[1] ....Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis, et ignavum est rediture parcere vitæ.

Lucan. Pharsal.

Te non paventis funera Galliæ,
Duraque tellus audit Iberiæ.

Horat. lib. 4, *Od.* 14.

Non interire animas, sed ab aliis transire ad alios; atque hoc maxime ad virtutem excitari putant, metu mortis neglecto. *Cæs. bell. gall.* lib. 6, cap. 14.

[2] Druidarum religionem apud Gallos diræ immanitatis et tantum civibus sub Augusto interdictam (Tiberius Claudius) penitus abolevit. *Sueton. in Tib. Claudio.*

le repos d'Auguste pendant presque tout son règne [1], contribuèrent plus que toute sa politique à lui rendre les Gaulois plus soumis et plus dépendans. Les Germains (dont j'ai évité de parler jusqu'ici, parce que leur esprit de guerre sera traité dans des Mémoires particuliers) se jetant sans cesse sur les Gaulois pour les piller ou pour les démembrer, attiraient fortement l'attention du prince. Il couvrit les bords de la Meuse de corps de troupes avantageusement placés pour la défense du pays : il fit élever des forts en grand nombre sur le Rhin, plus de cinquante, selon Florus, tant pour arrêter les Germains, que pour brider les Gaulois, dont il craignait la défection [2]; et comme il s'agissait de l'honneur ainsi que des frontières de l'empire, il y employa de très-grandes forces, sous les plus habiles généraux. D'où il arriva que les Gaulois qui se voyaient hors d'état de se défendre seuls, qui probablement n'avaient pas la permission de prendre les armes pour leur défense, de peur qu'ils n'en fissent usage pour leur liberté; il arriva, dis-je, qu'ils durent se trouver heureux, en quelque sorte, d'être puissamment défendus par leurs oppresseurs contre des nations féroces et toujours altérées de la soif du pillage. Obligés de regarder les Romains comme des protecteurs nécessaires, ils s'accoutumèrent à se regarder

[1] Voy. *Dion* lib. 51, an. R. 724; lib. 54, an. R. 734, 737, 738, 741, 743, lib. 55, an. J.-C. 8, 9, 10.

[2] In tutelam provinciarum præsidia atque custodias ubique disposuit per Mosam flumen, per Albim, per Visurgim; nam per Rheni quidem ripam quinquagenta amplius castella direxit. *Florus Bell. adv. gentes exteras.*

eux-mêmes comme Romains, parce qu'ils avaien les mêmes ennemis.

Enfin le règne d'Auguste, excessif en tout genre fut assez long, et pour faire ployer l'orgueil d peuple roi à la domination d'un seul homme [1], e pour façonner les Gaulois à la domination romaine pour les désarmer [2]; pour en faire une nation nou velle, qui n'étant plus guerrière, et n'étant pas en core autre chose, fut quelque temps à chercher c qu'elle pouvait être.

[1] Populum late regem. *Virg.*

[2] ι νῦν δὲ καταθέμενοι τὰ ὅπλα. *Strab. supra.*

CINQUIÈME MÉMOIRE.

DEPUIS LA PREMIÈRE ANNÉE DE TIBÈRE JUSQU'À LA PREMIÈRE DE VESPASIEN.

Espace d'environ 54 ans.

Tel était l'état d'inertie et l'espèce d'anéantissement où nous avons laissé les Gaulois en terminant le dernier Mémoire, qu'ils virent avec la plus parfaite indifférence Tibère remplacer Auguste, les légions préposées à la garde de la Gaule et de la Germanie [1], se révolter contre le nouveau prince, les Germains insulter l'empire et donner aux autres nations l'exemple de la liberté.

Le soldat romain conçut, dès l'instant de l'élévation de Tibère, que, les lois étant détruites, la force seule constituait la puissance *de l'imperator* [2]; que cette force résidait dans les légions, et qu'elles pouvaient par conséquent mettre le prix à leurs services et à leur complaisance. Elles se révoltèrent [3] pour

[1] Commune in Germanos Gallosque subsidium. *Tacit. Annal.* lib. 4, cap. 5.

[2] Sua in manu sitam rem romanam, suis victoriis augeri rempublicam, in suum cognomentum adscisci imperatores. *Tacit. Annal.* lib. 1, cap. 31.

[3] L'an 14 de l'ère chrétienne.

améliorer leur état, parce qu'elles sentaient leur avantage ; les Gaulois, parce qu'ils ne sentaient que leur faiblesse, demeurèrent si soumis, que Germanicus, envoyé par Tibère pour faire rentrer les séditieux dans le devoir, leur vantait l'obéissance et la fidélité des Gaules [1] ; il en tira même des troupes pour la guerre qu'il porta bientôt en Germanie. Ce furent les Bataves qui lui ouvrirent le passage du Wéser [2] ; ils traversèrent ce fleuve à la nage dans l'endroit le plus rapide, et soutinrent long-temps les efforts des Chérusques, pendant que l'armée romaine cherchait des gués et jetait des ponts ailleurs. A la bataille sanglante d'*Idistavise* [3], qui se donna le lendemain, il y avait encore d'autres auxiliaires Gaulois [4] qu'*Arminius* ne put enfoncer ; d'où il faut seulement conclure qu'il restait dans les Gaules quelques peuples aguerris, auxquels Auguste, comme on l'expliquera dans la suite, avait, pour ainsi dire, permis exclusivement de conserver leur esprit belliqueux pour servir d'auxiliaires aux Romains. On sait aussi, par l'Épitome de Tite-Live, que les Nerviens [5], sous les ordres d'*Anectius* et de *Senectius*, s'étaient distingués dans la guerre précédente de Drusus contre les Germains. Mais ces faits et d'autres

[1] Italiæ inde consensum, Galliarum fidem (Germanicus) extollit. *Tacit. Annal.* lib. 1, cap. 34.

[2] Qua celerrimus amnis, Cariovalda dux Batavorum erupit. *Tacit. Annal.* lib. 2, cap. 11.

[3] L'an 16 de J.-C. de Tibère 3.

[4] Illa rupturus (Arminius), ni Rætorum, Vindelicorumque et gallicæ cohortes signa objecissent. *Ibid.* cap. 17.

[5] *Tite Live Epitom.* lib. 140.

qu'on pourrait ajouter, ne contredisent point la politique qu'on a attribuée au prudent Auguste [1]; il n'en est pas moins certain qu'il avait voulu énerver la nation en général, lui faire perdre l'habitude des armes, et qu'il y avait réussi : ce qui va être confirmé par la mollesse qu'elle montrera bientôt jusque dans ses révoltes.

La soumission des Gaules, que Germanicus proposait pour modèle à ses soldats, ne put tenir contre les mauvais traitemens : elles se révoltèrent la septième année de Tibère [2]. Comme les légions mutinées s'étaient plaint de la longueur et de l'ingratitude du service, de la rigueur de la discipline, de la dureté des travaux, de l'avarice des centurions, les Gaulois s'indignèrent [3] de l'augmentation continuelle des tributs, du poids des dettes qu'ils étaient forcés de contracter pour satisfaire l'avidité du fisc, des injustices exercées dans la perception, de l'orgueil et de la cruauté des magistrats romains. Ces griefs, peut-être exagérés, devaient d'ailleurs être fondés, à n'en juger que par le nombre des cités qui entrèrent dans la ligue ; car il n'y en eut presque aucune où la commotion ne se fît sentir. Deux hommes considérables

[1] Auguste avait partagé le territoire avec le sénat. Il avait donné aux sénateurs les provinces du centre; et s'était réservé les frontières, afin d'en répondre comme général. *Rœderer.*

[2] De J.-C. 21.

[3] Igitur per conciliabula et cœtus seditiosa disserebant de continuatione tributorum, gravitate fœnoris, sævitia, ac superbia præsidentium. *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 40.

Haud ferme ulla civitas intacta seminibus ejus motus fuit. *Ibid.* cap. 41.

par leur naissance et par leur crédit [1], Julius Sacrovir chez les Eduens, Julius Florus chez les Trévérois, s'étaient mis à la tête des mécontens : Florus ameutait les Belges, Sacrovir les Gaulois voisins de sa cité, et de ces deux foyers la flamme s'élançait au loin. Les Angevins [2] et les Tourangeaux coururent les premiers aux armes, et furent d'abord écrasés; ceux-là par une seule cohorte tirée de Lyon ; ceux-ci par un détachement de légionaires envoyé de la Germanie inférieure, auquel des grands de la Gaule joignirent des renforts, afin de mieux cacher la défection qu'ils méditaient. Sacrovir lui-même combattit du côté des Romains la tête découverte, par ostentation de courage, ou plutôt pour être reconnu et ménagé par ses complices. Florus, dont les projets n'étaient point encore mûrs, déconcerté à l'approche de deux légions qui arrivaient l'une de la haute, l'autre de la basse Germanie, voulut se jeter dans la forêt des Ardennes, suivi de la foule de ses partisans et de ses cliens : il n'en eut pas le temps [3]; les légions aux ordres d'Acilius Aviola lui avaient déjà

[1] Cujus (seditionis) exstimulator acerrimus inter Treveros Julius Florus, apud Æduos Julius Sacrovir..... Florus Belgas, Sacrovir propiores Gallos concire. *Tac. Annal.* lib. 3, cap. 40.

[2] Sed erupere primi Andecavi ac Turonii : quorum Andecavos Acilius Aviola legatus, excita cohorte, quæ Lugduni præsidium agitabat, coercuit : Turonii legionario milite, quem Visellius Varro inferioris Germaniæ legatus miserat, oppressi, eodem Aviola duce, et quibusdam Galliarum primoribus, qui tulere auxilium, quo dissimularent defectionem, magisque in tempore efferrent : spectatus est et Sacrovir, intecto capite pugnam pro Romanis ciens. *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 41.

[3] *Ibid.* cap. 42.

fermé les chemins; et, pour dissiper sans combats une multitude sans ordre, il ne fallut que [1] l'aile de cavalerie de Trève, disciplinée à la romaine, dont Florus n'avait pu corrompre la fidélité; elle était commandée par un homme de la même cité, d'autant plus ardent à servir les Romains, qu'il était l'ennemi personnel du chef des rebelles. Celui-ci voyant qu'il ne pouvait échapper par la fuite, se tua de sa main.

Avec plus de forces, avec un plus grand appareil de guerre [2], la rébellion des Eduens ne fut pas soutenue plus vigoureusement [3]. Silius, successeur d'Aviola, faisant marcher diligemment les deux légions précédées d'un corps d'auxiliaires, ravageant sur sa route les frontières des Séquanais, les voisins des Eduens, rebelles comme eux, trouva Sacrovir à douze milles d'Autun [4] à la tête d'une armée de quarante mille hommes en ordre de bataille : si l'on peut

[1] Il y a dans le texte, *cum delecta manu;* mais il est évident que c'était l'aile de cavalerie de Trèves, commandée par un Julius Indus, ennemi personnel de Florus; et Tacite dit expressément au chapitre XLVI du troisième livre, que les Tréverois furent battus par une seule aile de cavalerie, comme les Angevins, par une seule cohorte.

[2] Apud Æduos major moles exorta quanto civitas opulentior, *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 43.

[3] *Ibid.* cap. 45.

[4] Augustodunum, caput gentis, armatis cohortibus, Sacrovir occupaverat, nobilissimarum Galliarum sobolem, liberalibus studiis ibi operatam, ut eo pignore parentes, propinquosque eorum adjungeret. Simul arma occulte fabricata juventuti dispertit. Quadraginta millia fuere, quinta sui parte legionariis armis; cæteri cum venabulis et cultris, quæque alia venantibus tela sunt.

donner le nom d'armée à une multitude confuse, composée de la jeune noblesse que les études avaient appelée de toutes les parties de la Gaule aux écoles de la ville; de bourgeois sans discipline, sans idée de la milice; d'esclaves publics nommés *Crupellaires*, espèce de gladiateurs qui combattaient dans les spectacles, couverts d'armures impénétrables; de volontaires étrangers qui étaient accourus des cités voisines au bruit de la guerre. Sur les quarante mille hommes, la cinquième partie seulement était armée en soldats; les quatre autres n'avaient que des épieux ou d'autres armes de chasse; et quand ils furent en présence, le plus grand nombre, troublé à l'aspect des légions, ne voyait ni n'entendait[1].

Du côté des Romains, quoique l'ardeur des soldats dispensât le général de les haranguer, Silius leur criait en marchant[2] : « Vainqueurs des Germains, « j'ai honte pour vous de vous mener contre des « Gaulois comme si c'était des gens de guerre. Vous

Adduntur e servitiis gladiaturæ destinati, quibus, more gentico, continuum ferri tegimen, (*crupellarios* vocant) inferendis ictibus inhabiles, accipiendis impenetrabiles. *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 43.

[1] Etenim propinquabat legionum acies : inconditi ac militiæ nescii oppidani, neque oculis, neque auribus satis competebant. *Ibid.* cap. 46.

[2] Contra, Silius, etsi præsumpta spes hortandi caussas exemerat, clamitabat tamen : « Pudendum ipsis quod Germaniarum victores, adversus Gallos, tanquam in hostem, ducerentur : una nuper cohors rebellem Turonium (*il faut lire* Andecavum, *d'après le chapitre* 41 *du même livre*) una ala Treverum, paucæ hujus ipsius exercitus turnæ profligavere Sequanos : quanto pecunia dites et voluptatibus opulentos, tanto magis imbelles Æduos evincite, et fugientibus consulite. » *Ibid.* cap. 46.

« venez de battre les Angevins rebelles avec une « cohorte, les Trévérois avec une aile de cavalerie, « les Séquanais avec quelques troupes détachées de « cette même armée. Plus riches et plus voluptueux, « les Eduens sont plus mous encore ; vous n'aurez « que la peine de les enchaîner dans leurs rangs, ou « de les atteindre dans leur fuite [1]. » On devine aisément quel put être l'événement de la bataille. Les Crupellaires ou les hommes de fer, *ferrati*, immobiles par le poids de leurs armes, furent les seuls qui tinrent quelque temps, parce qu'ils ne pouvaient fuir. Sacrovir, échappé au carnage [2], se sauva d'abord à Autun, ensuite dans une maison de campagne, où il se tua, comme avait fait Florus. Ses amis les plus affectionnés, vraisemblablement ses cliens et ses ambactes, s'égorgèrent les uns les autres.

Ainsi finit cette révolte des Gaules, dans le récit de laquelle Tacite, que je n'ai fait qu'abréger, ne racontant des faits à son ordinaire que pour peindre des mœurs, comparant entre elles plusieurs cités gauloises, les confrontant encore avec les Romains et avec les Germains, nous donne, pour ainsi dire, la mesure du courage des Gaulois, et le point précis de décadence où se trouvait, sept ans après Auguste, leur esprit militaire. Quand les Angevins et les Tourangeaux auraient été dès-lors, par l'influence du

[1] J'ai lu à l'Académie, dans une note étendue que j'ai remise aussitôt à M. l'abbé de la Bletterie, les raisons qui m'avaient déterminé à mesurer autrement que lui et les autres traducteurs, le mot d'*evincite*, par conséquent à donner à la phrase de Tacite un sens tout différent.

[2] *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 46.

climat, ou par d'autres causes, tels que le Tasse [1] les a dépeints dans le temps des croisades, on ne jugerait pas moins sûrement de la dégradation générale des Gaules par celle des Eduens, des Séquanais, des Trévérois, peuples naturellement et dans tous les temps très-belliqueux. De ce que sur quarante mille hommes Sacrovir n'en put armer que huit, et que ce fut en partie d'armes fabriquées furtivement, on pourrait même inférer, ou du moins conjecturer avec beaucoup de probabilité, que le port et la fabrique d'armes de guerre étaient interdits aux Eduens, les plus anciens alliés de la République, les seuls honorés du titre [2] de frères des Romains; à plus forte raison sans doute aux autres Gaulois. Mais quelle que puisse être la valeur de cette conjecture, il résulte évidemment du discours de Silius, ou plutôt de celui de Tacite, ainsi que de l'inexpérience absolue et de la pusillanimité des troupes éduennes, parmi lesquelles on ne compte pas un seul bataillon de vieux soldats; il en résulte, dis-je, que la discipline militaire, les exercices, l'usage des armes étaient totalement abolis depuis assez long-temps dans la cité d'Autun. Et

[1] Non e gente robusta o faticosa
Se ben tutta di ferro ella riluce.
La terra molle, e lieta, e dilettosa
Simili a se gli abitator produce.
Impeto fan n'elle bataglie prime,
Ma di leggier poi langue, e si reprime.
Gierusal. liber. Cant. 1.

[2] Primi Ædui senatorum in urbe jus adepti sunt. Datum id fœderi antiquo, et quia soli Gallorum fraternitatis nomen cum populo romano usurpant. *Tacit. Annal.* lib. 11, cap. 25.

comment auraient-ils pu l'être ainsi, autrement que par interdiction formelle, ou par voie de corruption de la part du gouvernement romain? Il faut donc penser la même chose, non-seulement des Angevins, des Tourangeaux, des Séquanais, que nous n'avons pas vus plus soldats que les Éduens, mais de toutes les autres cités, à la réserve de quelques peuples privilégiés dont il sera parlé à leur place, comme on l'a déjà annoncé.

La harangue de Silius présente encore un point de critique important et curieux à examiner, assez lié à mon sujet pour me permettre de l'indiquer, mais non pas assez pour m'obliger de l'approfondir; c'est la richesse pécuniaire que Tacite attribue aux Éduens: il suppose même dans d'autres endroits que toutes les Gaules étaient riches et florissantes. Cependant nous avons vu combien César les avait ruinées, dans quel épuisement elles se trouvaient pendant les longues guerres du Triumvirat; que si, depuis l'établissement de sa puissance, Auguste les laissa respirer, il augmenta pourtant les impôts; qu'il y eut sous son règne un *Licinius*, et peut-être plusieurs, puisqu'il fut impuni. Comment donc les Gaulois étaient-ils riches? N'était-ce que relativement aux Germains? Dans ce sens, il n'y a point de difficulté. Mais Tacite les compare encore aux habitans de l'Italie[1]. Ensuite d'où venaient ces richesses? Était-ce de l'agriculture, du commerce, de mines nouvellement découvertes, ou d'autres sources qu'on ne connaîtrait plus? Et

[1] Egregium resumendæ libertatis tempus, si ipsi florentes, quam inops Italia. *Tacit. Annal.* lib. 3, cap. 40.

comment enfin cette opulence aurait-elle pu naître ou se rétablir, et s'accroître sous un gouvernement spoliateur des sujets, par ses principes autant que par ses abus? Pensera-t-on que la science fiscale, que les Romains avaient malheureusement portée plus loin que toutes les autres sciences, peut-être plus loin que celle même de la guerre, allât jusqu'à faciliter aux peuples, par intervalles calculés, les moyens de s'enrichir, afin de les dépouiller ensuite avec plus de profit [1]? D'après cette supposition, on comprendrait en effet que les Gaulois se seraient trouvés alors dans l'état trompeur des victimes engraissées, au moment marqué pour les vexations; et de là les emprunts forcés, les dettes et le soulèvement contre la tyrannie des impôts.

La révolte des Frisiens ou Frisons [2], arrivée sept ans après celle des Éduens et des Trévérois, c'est-à-dire la quatorzième année de Tibère, vient se placer ici d'elle-même en surcroît de preuve de l'esprit fiscal des Romains de ce temps, et de la distance immense que Silius mettait entre le courage des Gaulois et celui des Germains. Il suffira d'exposer le fait [3]. « Les Frisiens, nation transrhénane, dit Ta

[1] Vectigalibus quibus Romani plus adversus subjectos quam armis valent. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 64.

[2] L'an 28 de l'ère chrétienne.

[3] Eodem anno Frisii, transrhenanus populus, pacem exsuere nostra magis avaritia, quam obsequii impatientes. Tributum ii Drusus jusserat modicum, pro angustia rerum, *ut in usus militares coria boum penderent* : non intenta cujusquam cura, quæ firmitudo, quæ mensura; donec Olennius e primipilaribus, regendis Frisiis impositus, *terga urorum* delegit, quorum ad for

« cite, se soulevèrent contre notre avarice plutôt que « contre notre domination. Drusus, à raison de leur « pauvreté, ne leur avait imposé que le tribut léger « d'un certain nombre de *cuirs de bœufs*, *destinés* « *à des usages militaires*, et personne ne s'était « avisé d'en déterminer la grandeur ou la qualité « jusqu'au primipilaire Olennius, devenu comman- « dant de la Frise, qui voulut qu'une peau d'*orocs* « (taureaux sauvages) servît de mesure et de modèle « aux cuirs de contribution; demande qui aurait « souffert des difficultés en quelque pays que ce fût, « mais absurde et intolérable dans la Germanie où « les animaux domestiques sont petits, tandis que « les forêts en nourrissent de très-grands. Les Fri- « siens furent donc forcés de céder en paiement d'a- « bord leurs bœufs même, ensuite leurs terres, en- « fin de livrer à l'esclavage leurs enfans et leurs « femmes. De là l'indignation générale, et, après des « plaintes inutiles la résolution de poursuivre par les « armes la justice qu'on leur refuse; ils arrêtent les « soldats chargés de lever l'impôt et les attachent à « des potences. Olennius, échappé au supplice par « la fuite, chercha un asile dans un petit fort romain « appelé *Flevum*. » Apronius, gouverneur de la

mam acciperentur. Id aliis quoque nationibus arduum, apud Germanos difficilius tolerabatur, quis ingentium belluarum feraces saltus, modica domi armenta sunt. Ac primo boves ipsos, mox agros, postremo corpora conjugum aut liberorum, servitio tradebant. Hinc ira et questus; et postquam non subveniebatur, remedium ex bello. Rapti, qui tributo aderant milites, et patibulo adfixi. Olennius infensos fuga prævenit, receptus castello cui nomen Flevum. *Tacit. Annal.* lib. 4, cap. 72.

basse Germanie, marcha aussitôt contre les Frisiens pour venger la majesté de l'empire [1]; mais il eut à combattre des gens de guerre, qui, joignant l'art et la valeur au ressentiment des injures, lui défirent d'abord ses auxiliaires, obligèrent ses légions d'abandonner avec perte le champ de bataille, et taillèrent en pièces le lendemain neuf cents hommes qui s'étaient retirés dans un bois sacré; quatre cents autres Romains, cachés ailleurs, allaient subir le même sort s'ils n'eussent préféré de se tuer entr'eux.

Tibère qui craignait de s'éloigner de Rome et de Caprée, où il jouissait également de ses cruautés et de ses débauches, redoutant encore davantage la gloire que pourrait acquérir dans des guerres lointaines un général moins vertueux que Germanicus, profita [2], en dissimulant sa honte, de la leçon des Frisiens : pendant le reste de son règne il évita de provoquer les Germains, il ferma même les yeux [3] sur leurs courses et leurs brigandages dans les Gaules; non que [4] dans la solitude de son île il négligeât absolument les affaires de l'État, comme le croit Suétone, mais parce qu'au jugement de Tacite, Tibère ne voulait point de guerre. Par la même raison, il ménagea les Gaules; du moins il ne paraît pas que, depuis la ligue de Florus et de Sacrovir, il leur ait

[1] *Tacit. Annal.* lib. 4, cap. 73.

[2] Dissimulante Tiberio damna, ne cui bellum permitteret. *Ibid.* cap. 74.

[3] *Sext. Aurel. vict. Epitom.* cap. 2, *ad an. Chr.* 26.

[4] Regressus in insulam reipublicæ quidem curam adeo abjecit, ut...... Gallias a Germanis vastari neglexerit. *Sueton. in Tiberio*, cap. 40.

donné lieu de se porter à rien de semblable; soit que, sans les craindre, il lui plût d'user à leur égard de cette justice de calcul dont on lui a fait honneur, et qui se contente de tondre le troupeau; soit que les Gaulois de leur côté, après l'essai malheureux qu'ils avaient fait de leurs forces, en sentissent davantage leur faiblesse, et la nécessité d'obéir tranquillement.

Sous les trois règnes suivans, de Caligula, de Claude et de Néron, si longs pour l'humanité, quoiqu'ils ne fassent ensemble qu'environ trente-deux ans, on ne voit pas les Gaulois sortir de leur inertie, et l'histoire ne présente aucun trait, aucun événement propre à marquer les changemens qui purent arriver, pendant cet espace de temps, dans leurs mœurs, dans leur esprit militaire. Ils souffrirent sans perdre patience les fureurs de Caligula [1], qui, sous prétexte de les défendre contre les Germains, n'était venu chez eux que pour les piller, et ne les pillait que pour tout dissiper à l'instant en pompes extravagantes, en profusions de tout genre. Aussi cruel qu'avide, il prenait autant de plaisir à ôter la vie que les biens aux citoyens riches [2]: aussi vain qu'il était insensé, il termina ses folies [3] dans les Gaules par faire chercher dans toutes les classes, même parmi la première noblesse, les hommes les plus grands et qu'il appe-

[1] *Diod.* lib. 59.

[2] L'an 40 de l'ère chrétienne.

[3] Conversus hinc ad curam triumphi, præter captivos et transfugas barbaros, Galliarum quoque procerissimum quemque, et ut ipse dicebat (ἀξιοθριαμβευτον) ac nonnullos ex principibus legit, ac se posuit ad pompam. *Sueton. in Caligula.*

lait de la taille triomphale, il les emmena à Rome pour orner un faux triomphe sur les Germains, comme s'ils eussent été de cette nation.

Claude se montra aussi dans les Gaules [1], où il avait pris naissance; et ce prince, plus stupide que méchant, leur fit plus de bien que de mal. On l'a loué avec raison d'avoir achevé [2] d'abolir les sacrifices humains, la partie odieuse du culte gaulois, et déjà ébranlée par Auguste; mais fit-il, et voulut-il faire du bien au pays en proscrivant en même temps l'ordre des druides, et toute la religion nationale [3], plus raisonnable d'ailleurs, plus sage dans ses dogmes, plus consolante dans ses promesses, plus mâle et plus guerrière par son esprit, et certainement moins frivole et moins licencieuse que celle des Romains? Aussi les édits du prince ne l'empêchèrent-ils pas de subsister encore plusieurs siècles, faible à la vérité et cachée.

Un bienfait de Claude plus incontestable, fut d'ou-

1 Claudius natus est...... Lugduni eo ipso die quo primum ara ibi Augusto dedicata est. *Sueton. in Tiberio.*

2 Druidarum religionem apud Gallos diræ immanitatis, et tantum civibus sub Augusto interdictam penitus abolevit. *Sueton. in Tiberio Claudio Cæs.*

Tiberii (Claudii) Cæsaris principatus sustulit druidas eorum, et hoc genus vatum medicorumque. *Plin.* lib. 3.

3 J'ai déjà remarqué dans le troisième Mémoire que les sacrifices humains, au temps de Strabon, se réduisaient à peu près à l'appareil religieux qui accompagnait l'exécution des criminels. Ce n'étaient plus des sacrifices proprement dits; mais on voulait ôter aux Gaulois leur religion, leur courage, leurs mœurs, leur langue, et jusqu'à leurs habillemens, pour les changer en Romains.

ir la porte du sénat[1], et de tous les honneurs aux incipaux, aux grands de la Gaule; non qu'ils en ssent jamais été exclus, mais par le *sénatus-consulte* qu'il fit rendre[2], ce qui ne s'accordait auparaant que rarement, et comme une faveur particure, ils purent le demander à titre de droit comun; grâce d'autant plus importante, qu'elle faisait pérer aux Gaulois des ordres inférieurs d'obtenir à ur tour le droit général de cité romaine : ce qui riva en effet vingt ans[3] après, sous Galba, du moins ans une partie des Gaules. La harangue que Tacite it prononcer à Claude dans le sénat, pour prouver ı nécessité d'y admettre la noblesse gauloise, est si elle et si savante, qu'on accuserait l'historien d'aoir violé trop ouvertement la bienséance des caracères, si l'on ne savait d'ailleurs que ce prince singuier était à la fois savant, érudit, bel esprit et imbéille.

Au reste, il paraît par le silence de l'histoire, qu'il laissa, ou qu'il entretint le courage des Gaulois lans l'assoupissement où il l'avait trouvé. Nous en ivons même une preuve dans les pirateries exercées mpunément sous son règne par des aventuriers de

[1] Cum de supplendo senatu agitaretur, primoresque Galliæ, quæ comata appellatur, fœdera et civitatem romanam adsecuti, us adipiscendorum in urbe honorum expeterent...... Orationem principis secuto patrum consulto, primi Ædui senatorum in urbe jus adepti sunt. Datum id fœderi antiquo, etc. *Tacit. Annal.* lib. 11, cap. 23 et 25.

[2] L'an 48 de J.-C.

[3] Galliæ super memoriam vindicis obligatæ recenti dono romanæ civitatis, et in posterum tributi levamento. *Ibid.*

la nation des *Cauces*. *Ganascus*, leur chef, ravageait, dit Tacite, les côtes de la Gaule, sachant bien que ses peuples étaient riches et peu guerriers, *dites et imbelles* [1]. N'est-ce pas le portrait des Éduens, présenté plus haut par le même écrivain, et dans les mêmes termes? J'abandonne une seconde fois l'article litigieux des richesses des Gaulois. Il ne s'agit que de suivre, s'il était possible, la marche de leur esprit militaire; mais, depuis l'observation de Tacite à l'occasion de Ganascus, on en perd entièrement le fil, et l'on n'aperçoit rien dans cet intervalle qui annonce l'impatience de la nation, ni qui paraisse préparer les mouvemens qui vont l'agiter.

Néron régnait depuis près de quatorze ans [2], et l'univers le souffrait! selon l'expression de Pline, *patiente mundo* lorsqu'au milieu du plus grand calme apparent [3], les Gaules se soulevant tout-à-coup, inspirèrent aux autres provinces de l'Empire la hardiesse de les imiter. Et il est à remarquer que cette révolte eut précisément les mêmes causes que que tous les autres soulèvemens, ou que les simples émeutes que nous avons eu occasion d'observer,

[1] Per idem tempus Chauci inferiorem Germaniam incursavere; duce Ganasco, qui natione Caninefas, auxiliaris, et diu meritus; post transfuga, levibus navigiis prædabundus, Gallorum maxime oram vastabat, non ignarus dites et imbelles esse. *Tacit. Annal.* lib. 11, cap. 18.

[2] En 68.

[3] Talem principem paulo minus quatuordecim annos perpessus terrarum orbis, tandem destituit; initium facientibus Gallis duce Julio Vindice, qui tum eam provinciam pro Prætore obtinebat. *Sueton. in Nerone.*

c'est-à-dire, les exactions et les oppressions fiscales[1]. Le chef de la rébellion fut Julius Vindex, Gaulois, préteur de la Gaule-Lyonnaise, homme illustre et de race royale[2], d'une force de corps singulière, d'une sagacité d'esprit peu commune, prudent et instruit dans l'art de la guerre, d'un courage élevé et naturellement porté aux grandes actions, respirant la liberté et la gloire. Ambitieux d'une espèce bien rare, ce n'était pas pour régner à la place de Néron qu'il voulait le déplacer, ni pour tyranniser sa patrie qu'il entreprenait de la délivrer de la tyrannie présente ; il n'ambitionnait que l'honneur de la servir utilement, et de découvrir aux provinces le secret de l'empire : qu'on pouvait faire les empereurs ailleurs qu'à Rome[3]. Ayant entraîné par son autorité et par la véhémence de ses discours, les Eduens, les Sequanais, les Auvergnats et d'autres peuples, il leur persuada, non-seulement de ne plus obéir à Néron, mais d'armer sur-le-champ, de lui déclarer la guerre, de déférer l'empire au vieux Galba qui gouvernait depuis long-temps une partie de l'Espagne, et renommé par ses vertus. En l'exhortant à se rendre au vœu de la nation, Vindex lui

[1] Hic igitur, congregata Gallorum multitudine, qui crebris pecuniarum exactionibus, gravissima quæque onera pertulerant, et adhuc perferebant. *Dio*, lib. 63, *excerpt. per Xiphilin.*

[2] C. Julius Vindex natione Gallus, propter majores e stirpe regia, propter patrem ordinis apud Romanos erat senatorii, homo magnis viribus corporis, et multa præditus prudentia, peritusque rei militaris, et ad omne præclarum facinus audax. *Dio*, *ibid.*

Animi sagacitate non vulgari. *Dio*, *ex exceptis ab H. Valesio.*

[3] Evulgato imperii arcano, posse principem alibi quam Romæ fieri. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 4.

écrivait que la Gaule était un corps vigoureux qui cherchait une tête [1] et ne pouvait en choisir une plus sage; qu'il trouverait dans le pays cent mille hommes sous les armes prêts à le reconnaître, et qu'on pourrait en armer davantage.

L'agitation des Gaules rapidement communiquée au centre de l'empire, suffit pour renverser Néron; et Galba, d'abord proclamé par les légions d'Espagne, ensuite reconnu dans d'autres provinces, le fut aussi par le sénat. Mais avant que Néron pérît, et que son successeur eût réuni les suffrages de toutes les armées, *Verginius-Rufus* commandant les légions de la Germanie inférieure, accourut dans les Gaules, indécis à qui il assurerait l'empire, ou s'il le prendrait pour lui-même [2]. Il assiéga Besançon qui refusait de lui ouvrir ses portes [3]. Vindex marcha au secours

[1] Adhortans eum ut imperium susciperet, et valido corpori caput quœrenti se præberet Galliis, quæ centum millia armatorum haberent, pluresque alios armare valerent. *Plutarch. in Galba.*

[2] Sed Verginius-Rufus qui adhuc ambiguus erat, exhibebat ei (Galbæ) sollicitudinem. *Plutarch. in Galba.*

[3] Is postquam Vesontionem venit, cœpit eam urbem obsidere, quod ab ea non fuisset exceptus. Vindex ad operam urbi ferendam contendit, nec procul castra posuit: tandem ambo missis ad se litteris in colloquium soli venerunt remotis arbitris. Ibi suspicio fuit eos una contra Neronem conjurasse. Post hæc Vindex properat cum exercitu quasi studuisset urbem capere; quorum adventum ubi cognoscunt milites Rufi, rati eos aperte contra se venire, injussi impetum faciunt, et inopinantes atque confusos nvadunt, et magnum numerum eorum concidunt. Quod cum Vindex videret, ferretque graviter, ipse sibi manus attulit. *Dio*, lib. 63, *excerpt. Xiphilin.*

d'une ville déclarée en sa faveur, et les armées étant à portée l'une de l'autre, les deux généraux eurent ensemble une conférence sans témoins, dans laquelle on les soupçonna de s'être accordés. Le bruit même de cette conciliation donna lieu à un combat. Soit que Verginius eût trompé Vindex, soit que les légions affectionnées à Néron et se défiant de leur général, eussent marché malgré lui, l'armée gauloise fut attaquée brusquement dans un mouvement qu'elle faisait sans défiance, comme sans précaution : elle perdit vingt mille hommes dans cette action ou dans cette surprise, et Vindex se tua de désespoir [1] : catastrophe par laquelle nous avons déjà vu d'autres personnages de la même nation terminer de pareils rôles. On ignore d'ailleurs de quels genres de troupes était composée l'armée de Vindex, de quel nombre, comment elles combattirent, et ce qu'en devinrent les restes. Mais il est certain que Verginius avait de son côté de la cavalerie batave [2], et des troupes des cités de Cologne, de Trèves et de Langres.

De ce malheur il en naquit de plus grands. Galba, par reconnaissance, accorda le droit de citoyens romains aux peuples de la ligue de Vindex [3], la dimi-

[1] Ac Vindex, amissis viginti millibus Gallorum, ipse sibi manus intulit. *Plutarch. in Galba.*

[2] Ardorem exercituum Agrippinenses, Treveri, Lingones æquabant, auxilia, equos, arma (Vitellio) offerentes. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 57.

Ne Vendicis aciem cogitarent. Batavo equite protritos Æduos Arvernosque : fuisse inter Verginii auxilia Belgas. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 17.

[3] Galliæ, super memoriam Vindicis, obligatæ recenti dono ro

nution à perpétuité du quart des tributs qu'ils payaient, et surchargea au contraire [1] ceux qui lui avaient résisté ; d'où il arriva qu'après le meurtre de ce prince, dont le règne ne fut que de quelques mois, ses bienfaits et ses rigueurs allumèrent des jalousies furieuses entre les cités déjà ennemies ou rivales [2], et les armèrent les unes contre les autres. De sorte que Vitellius, proclamé par les légions germaniques, se présentant bientôt dans les Gaules, y trouva d'abord une faction considérable prête à le servir avec le zèle de la vengeance : et le parti de Galba insulté à son tour par le parti dominant, éprouva de plus la licence effrénée du soldat romain.

Des légions de la Germanie inférieure, que le nouveau prince venait de confier à Valens, à la place de Verginius dont la fidélité lui était suspecte, se signalèrent aussitôt par des excès horribles [3]. Présomptueuses et insolentes depuis l'essai qu'elles avaient fait de leurs forces contre celles des Gaulois auprès de Besançon, elles ne les traitaient plus d'amis et d'alliés comme autrefois, mais d'ennemis vaincus : insa-

manæ civitatis, et in posterum tributi levamento. *Tacit. Hist.* lib. I, cap. 8.

[1] Remissam sibi a Galba quartam tributorum partem. *Ibid.* cap. 51.

[2] Proximæ tamen Germanis exercitibus civitates Galliarum non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis, pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. *Tacit. Hist.* lib. I, cap. 8.

[3] Veterem inter Lugdunenses Viennensesque discordiam proximum bellum accenderat. Multæ incicem clades, crebrius infestiusque, quam ut tantum propter Neronem Galbamque pugnaretur. *Ibid.* cap. 65.

tiablement avides, après le riche butin qu'une victoire aisée leur avait procuré, ces soldats indisciplinés, aussi corrompus que Vitellius, auquel ils faisaient la loi, ne parlaient que de dévaster les campagnes, d'assaillir et de saccager les villes, et d'enlever tout l'argent des Gaules; emportés, dit Tacite, par l'avarice et l'arrogance, les vices ordinaires des plus forts[1]. Il ne servit de rien à la ville de Metz (*Divodurum*) d'avoir reçu avec toutes les marques possibles de bienveillance de pareils hôtes[2]; saisis d'une frayeur subite et sans cause, ensuite d'un accès de fureur et de rage, ils avaient déjà égorgé quatre mille hommes, avant que les prières de leur général eussent pu les calmer. Ici ils ne pensaient point à piller, ils vou-

[1] Cæso cum omnibus copiis Julio Vindice, ferox præda gloriaque exercitus, ut cui, sine labore et periculo, ditissimi belli victoria evenisset...... Tum adversus Vindicem contractæ legiones, seque et Gallias expertæ.... . non socios, ut olim, sed hostes victosque vocabant.... Igitur Sequanis Æduisque, ac deinde, prout opulentia civitatibus erat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus Penatium hauserunt animo, secundum avaritiam et arrogantiam, præcipua validiorum vitia. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 51.

[2] Divoduri...... quamquam omni comitate exceptos, subitus pavor exterruit. Raptis repente armis ad cædem innoxiæ civitatis, non ob prædam, aut spoliandi cupidine, sed furore et rabie et caussis incertis, eoque difficilioribus remediis; donec precibus ducis mitigati, ab excidio civitatis temperavere. Cæsa tamen ad quatuor millia hominum. Isque terror Gallias invasit, ut venienti mox agmini universæ civitates, cum magistratibus et precibus, occurrerent, stratis per vias feminis puerisque; quæque alia placamenta hostilis iræ, non quidem in bello, sed pro pace tendebantur. *Ibid.* cap. 63.

laient exterminer les habitans : et tel fut l'effroi qu'inspira l'armée de Valens après cette atrocité, que toutes les villes à portée de sa marche envoyaient leurs magistrats, suivis des femmes et des enfans, se prosterner sur le passage de ces forcenés, pour leur demander grâce.

Les Langrois, zélés pour le parti de Vitellius accueillirent d'ailleurs si bien les légions, qu'elles se piquèrent de se comporter sagement[1]. Les Eduens qu'elles tâchèrent en vain d'irriter, pour les perdre, se sauvèrent par leur patience ; non-seulement ils livrèrent les armes et l'argent qu'on leur demanda, ils y joignirent des subsistances[2]. Ce que les Eduens avaient fait par crainte, les Lyonnais le firent avec joie et par affection, plus encore par jalousie contre les Viennois, que Galba avait favorisés à leurs dépens. Pressés par ce sentiment aveugle, ils ne rougirent point de solliciter les soldats en général et en particulier, de les exhorter, de les animer à piller Vienne comme ville opulente, à la détruire comme ville rebelle[3]. Sa ruine jurée par l'avarice et par la brutalité était inévitable, si les Viennois n'avaient

Proxima Lingonum civitas erat, fida partibus. Benigne excepti modestia certavere. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap 64.

[2] Frustra adversus Æduos quæsita belli causa. Jussi pecuniam atque arma deferre, gratuitos insuper commeatus præbuere. *Ibid.* cap. 64.

[3] Igitur Lugdunenses extimulare singulos militum, et in eversionem Viennensium impellere. Obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ referrendo.... magnitudinem prædæ ostendebant. Nec jam secreta adhortatio, sed publicæ preces. « Irent ultores, exscinderent sedem gallici belli. » *Ibid.* cap. 65.

employé les plus grandes humiliations, et la religion même pour conjurer l'orage : ils allèrent au-devant des furieux sur la route, portant des voiles et des vêtemens consacrés aux cérémonies religieuses, se jetèrent à leurs pieds, touchant, en supplians, leurs genoux et leurs armes [1]. Cependant l'innocence des Viennois et leur dignité de colonie romaine ne furent reconnues qu'à condition de donner trois cents sesterces à chaque légionnaire, une grosse somme au général, de fournir des armes et des vivres à l'armée.

De Vienne, Valens s'avança lentement vers les Alpes par les terres des Allobroges et des Vocontiens [2], se faisant payer pour accélérer ses marches, ou pour les routes qu'il ne prenait pas, pour les séjours qu'il ne faisait pas, pour changer ses campemens, ou ne pas les multiplier, exigeant partout des contributions, tant des propriétaires des campagnes que des magistrats des villes, et toujours sous peine de feu. Il força, la torche à la main, un municipe des

[1] Cum haud ignari discriminis sui Viennenses, velamenta et infulas præferentes, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando, flexere militum animos. Addidit Fabius Valens trecenos singulis militibus sestercios. Tum vetustas dignitasque coloniæ valuit. Publice tamen armis mulctati, privatis et promiscuis copiis juvere militem. Sed fama constans fuit, ipsum Valentem magna pecunia emptum. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 66.

[2] Lento deinde agmine, per fines Vocontiorum et Allobrogum ductus exercitus; ipsa itinerum spatia et stativorum mutationes venditante duce, fædis pactionibus adversus possessores agrorum, et magistratus civitatum, adeo minaciter ut Luco (municipium id Vocontiorum est), faces admoverit, donec pecunia mitigaretur. Quoties materia pecuniæ deesset, et stupris et adulteriis exorabatur. *Ibid.* cap. 66.

Voconticns appelé Lucus, à trouver la somme qu'il exigeait. Partout où l'argent manquait absolument, il fallait fléchir par des contributions d'un genre infâme un général aussi débauché qu'avare.

Cécina, l'autre général de Vitellius, commandant l'armée de la haute Germanie, plus féroce et plus déprédateur que Valens, fit couler plus de sang[1] encore et plus de larmes dans les Gaules. Les Helvétiens, sur les terres desquels il marchait pour entrer en Italie par les Alpes-Pennines, attachés à

[1] Plus prædæ et sanguinis Cæcina hausit. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, gallica gens, olim armis virisque, nunc memoria nominis clara, de cæde Galbæ ignari, et Vitellii imperium abnuentes..... rapuerant (undevicemani) pecuniam missam in stipendium castelli quod olim Helvetii suis militibus ac stipendiis tuebantur. Ægre id passi Helvetii, interceptis epistolis, quæ nomine Germanici exercitus ad Pannonicas legiones ferebantur, centurionem et quosdam militum in custodia retinebant. Cæcina belli avidus proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. Mota propere castra, vastati agri, direptus longa pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens. Missi ad Rhætica auxilia nuntii, ut versos in legionem Helvetios a tergo adgrederentur.

Illi ante discrimen feroces, in periculo pavidi... non arma noscere, non ordines sequi, non in unum consulere. Exitiosum adversus veteranos prælium, intuta obsidio, dilapsis vetustate mœnibus. Hinc Cæcina cum valido exercitu, inde Rhæticæ alæ, cohortesque, et ipsorum Rhætorum juventus, sueta armis, et more militiæ exercita : undique populatio et cædes. Ipsi in medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii, aut palantes, in montem Vocetium perfugere. Ac statim immissa cohorte Thracum, depulsi, et consectantibus Germanis Rhætisque per silvas, atque in ipsis latebris trucidati. Multa hominum millia cæsa, multa sub corona venumdata. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 67 et 68.

Galba, dont ils ignoraient la mort récente, arrêtèrent un centurion et quelques soldats de la vingt-unième légion, en représaille d'une violence commise par une troupe du même corps. Il en eut moins fallu pour irriter un caractère fougueux, avide de guerre, et qui cherchait des fautes pour les punir; Cécina fait aussitôt marcher sa légion avec les auxiliaires, la plupart Germains, et une cohorte de Thraces, ravage les terres sur son passage, pille et détruit un municipe renommé pour ses eaux salubres. Les Helvétiens n'avaient osé défendre ce poste à cause du mauvais état de ses fortifications: d'autre part, ils redoutaient de tenir la campagne devant de vieilles troupes; hardis avant le péril, timides en le voyant de près, ne connaissant point l'usage de leurs armes, ne sachant pas même observer leurs rangs: ils n'étaient pas encore convenus d'un ordre de bataille, lorsqu'ils se virent attaqués de front par la légion et par les auxiliaires, en queue par les troupes réglées et par les milices des Rhétiens, jeunesse exercée au maniement des armes, et disciplinée, que Cécina avait appelée au pillage de leurs voisins. Ainsi enfermés entre deux armées, les Helvétiens épouvantés jettent leurs armes pour fuir dans les montagnes; mais poursuivis avec acharnement par les Germains et par les Thraces jusque dans leurs retraites les plus cachées, plusieurs milliers furent massacrés, plusieurs milliers vendus à l'encan pour l'esclavage. Les habitans d'Avenche (*Aventicum*) informés que Cécina venait à eux en saccageant le pays, prévinrent le siége par une prompte reddition [1]. Leurs députés trouvèrent d'abord une égale inflexibilité dans le

cœur des soldats, du général, et de Vitellius même auquel ils furent renvoyés ; et ce ne fut que par l'éloquence des soumissions et des larmes, plus encore que par celle des orateurs, qu'ils obtinrent enfin que leur capitale ne serait pas détruite [1].

Il ne restait donc aux Helvétiens que la mémoire d'un nom autrefois célèbre. On voit que, depuis environ cent vingt-sept ans que ce peuple belliqueux avait été écrasé par César, il n'avait pu rétablir sa population et ses forces; qu'il n'était pas moins éloigné d'avoir recouvré son ancien esprit de guerre, et qu'à cet égard il avait subi le sort commun des autres Gaulois.

A ces détails historiques, trop longs, si l'on n'y voit que l'histoire romaine, nécessaires cependant, et trop serrés peut-être pour bien peindre la patience, la faiblesse, l'abattement des Gaules, il serait inutile d'ajouter quelques actions qui se passèrent auprès de Fréjus, et dans d'autres endroits de la côte narbonnaise, entre des troupes d'Othon envoyées par mer, et des détachemens de Vitellius; parce que les détails de guerre ne sont point ici notre objet. Mais il importe

[1] Cumque, direptis omnibus, Aventicum, gentis caput, justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem, et deditio accepta.

H.ud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem imperatorem, an militem invenerint. Civitatis excidium poscunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem minis ac verbis temperabat : cum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ facundiæ, sed dicendi artem apta trepidatione occultans, militis animos mitigavit...... Effusisl acrimis, et meliora constantius postulando, impunitatem salutemque civitatis impetravere. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 68 et 69.

d'observer que dans ces combats on voit[1] l'aîle de cavalerie trévéroise, déja nommée dans la révolte de Sacrovir, les cohortes des Tongrois et celles des Bataves se comporter en gens très-braves et très-aguerris. Il faut aussi remarquer à l'égard des cohortes bataves, en particulier, qu'elles étaient regardées comme la fleur et le nerf de l'armée de Vitellius[2]; qu'elles disputaient d'honneur et de[3] fierté avec les légionnaires; qu'elles osaient les mépriser et les insulter; qu'en traversant les Gaules, et dans l'Italie même, elles eurent souvent avec eux des querelles si violentes qu'il fallut les faire camper séparément; et qu'après la bataille de Bedriac, où leur valeur s'était signalée, elles se montrèrent si intraitables et si menaçantes, que, pour éviter de plus grands désordres, Vitellius fut obligé de les faire repasser en Germanie[4]. Il renvoya en même temps dans les Gaules, faute d'argent pour les entretenir, les milices qu'il en avait tirées en grand nombre, plutôt pour

[1] Duas Tungrorum cohortes, quatuor equitum turmas, universam Treverorum alam, cum Julio Classico præfecto, misit. *Tacit. Hist.* lib. 2, cap. 14.

Atrox ibi cædes, et Tungrarum cohortium præfecti, sustentata diu acie, telis obruuntur. *Ibid.* cap. 15.

[2] Ut corpori validissimos artus. *Ibid.*, cap. 28.

[3] Cohortes Batavorum...... superbe agebant. Ut cujusque tentoria accessissent, coercitos a se quartadecimanos, ablatam Neroni Italiam, atque omnem belli fortunam in ipsorum manu sitam jactantes. *Ibid.*, cap. 27.

[4] Cohortes Batavorum, ne quid truculentius auderent, in Germaniam remissæ.... Reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus, et prima statim defectione, inter inania belli assumptus. *Ibid.*, cap. 69.

grossir et pour aider son armée que pour la fortifier.

Comment et pourquoi cette différence militaire entre les Gaulois? C'était un des secrets de la politique de Rome, l'effet du système conçu par Auguste, suivi exactement et perfectionné par ses successeurs. D'un côté, ils avaient cru ne pouvoir tenir la nation gauloise dans la soumission, qu'en détruisant son esprit belliqueux, et ne pouvoir le détruire qu'en lui substituant la curiosité des lettres, la séduction des arts d'agrément et de décoration, la vanité des bâtimens, des habits, de l'éloquence romaine, les recherches de la table, la mollesse des bains, les besoins du luxe, la contagion des vices palliés de Rome, le goût des élégances et des délicatesses, que les ignorans appelaient la vie des honnêtes gens, sans y voir les chaînes de la servitude; car c'est ainsi qu'Agricola [1] travaillait si judicieusement *saluberrimis consiliis*, selon Tacite, à dompter l'humeur guerrière des Bretons, à les accoutumer par l'attrait des voluptés à la paix et au repos; *ut quieti et otio per voluptates assuefacerent;* et l'historien, qui se moque

[1] Sequens hiems saluberrimis consiliis adsumpta. Namque ut homines dispersi ac rudes, ideoque bello faciles, quieti et otio per voluptates adsuescerent; hortari privatim, adjuvare publice, ut templa, fora, domos exstruerent, laudando promptos, castigando segnes. Ita honoris æmulatio pro necessitate erat. Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre: ut qui modo linguam romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent. Inde etiam habitus nostri honor, et frequens toga: paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus et balnea, et conviviorum elegantiam. Idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset. *Tacit. vit Agricol.* cap. 21.

en sage de la docilité des Bretons à se laisser corrompre, et qui loue néanmoins en politique vulgaire l'art du corrupteur et ses succès, savait d'ailleurs que son beau-père ne faisait qu'appliquer à la Grande-Bretagne les moyens d'avilissement employés dans les Gaules depuis plus d'un siècle.

D'un autre côté le gouvernement romain qui ne voulait pas que les Gaulois fussent guerriers pour lui résister, désirait qu'ils le fussent pour servir l'Empire contre d'autres nations[1], pour pouvoir se défendre eux-mêmes contre leurs voisins, pour assurer la police et la tranquillité intérieure du pays; mais avec le secours, et sous la dépendance des légions. Or l'on crut concilier ces vues opposées, en donnant à quelques peuples, à quelques cantons de la Gaule le privilége des armes et de la valeur : on leur communiqua même l'art de la guerre et la discipline romaine. C'étaient des réserves, des dépôts de soldats toujours prêts au besoin, exercés, aguerris, distingués des autres Gaulois par des exemptions flatteuses, qui les attachaient aux intérêts de Rome. Instrumens de la servitude de leurs voisins, ils sentaient moins la leur, et ne croyaient point payer de tributs, parce qu'ils ne payaient que de leur sang. Tel fut à peu-près dans des temps modernes l'état du comté de Bourgogne entre les mains de l'Espagne. Sous cet aspect, la Gaule était divisée en deux parties d'étendue et de condition fort inégales: la première, infiniment plus vaste, désarmée, tributaire, opprimée, renfermait un troupeau paisible et sans forces; l'autre très-

1 Voyez au quatrième livre de l'Histoire de Tacite le discours qu'il met dans la bouche de Civilis.

petite, militaire, fière de son courage, et se croyant libre, nourrissait des lions destinés à défendre le troupeau ou à le châtier. Il est aisé d'apercevoir que la préférence accordée aux Nerviens, aux Tongrois, aux Bataves, aux Caninéfates, ne venait pas seulement de l'opinion de leur courage; on eut égard à leur situation locale, surtout à leur origine germanique, qui établissait entre eux et les Gaulois des différences et des rivalités naturelles, pendant que leur intérêt actuel les séparait aussi des Germains: ils étaient neutres en quelque sorte entre leur ancienne patrie et la nouvelle. D'autres considérations, dont la recherche est inutile ici, avaient fait admettre dans la classe guerrière les Trévérois, et peut-être quelques autres peuples, soit de la Gaule même, soit de la frontière, tels que les Ubiens, les Rhétiens, les Noriques, etc.; mais ils ne jouissaient pas tous des mêmes honneurs ni des mêmes exemptions. On peut enfin rapporter à la même classe les colonies, qui, dans le vœu de leur institution devaient tenir lieu de garnisons, et d'autant de places de guerre, comme on l'a déjà observé; et c'est ainsi que les Gaules étaient guerrières et ne l'étaient pas.

Auguste avait partagé l'autorité dans les Gaules avec le sénat. Les sénateurs gouvernaient les provinces du centre, Auguste, les frontières. Le pays était divisé naturellement en provinces militaires et en provinces civiles. Auguste s'était donné le commandement de celles qui supposaient des garnisons et des armées. Ce n'est pas son ambition qui les *a fait militaires*, c'est parce qu'*elles étaient* militaires que son ambition s'en est emparé.

Outre les réserves de guerre, la nécessité pouvait obliger de demander des milices à la Gaule pacifique. Vitellius en tira beaucoup pour enfler son armée; il en fit même entrer dans les légions, contre la règle ordinaire, pour les recruter; d'où l'on pourrait présumer, ce qui est d'ailleurs fort probable, qu'il aurait accordé les honneurs de citoyens romains aux Gaulois de son parti, comme Galba l'avait fait aux partisans de Vindex. Dans la suite, afin de fournir des soldats aux légions que Rome et l'Italie ne pouvaient plus compléter, il fallut communiquer ce titre spécieux à toutes les Gaules; et le système militaire suivi jusqu'alors y fut changé avec les circonstances des temps.

Par l'exposé sommaire de ce qui s'est passé dans les Gaules depuis la première année de Tibère, jusqu'au moment que les armées de Vitellius en sortirent pour aller chercher Othon en Italie (espace d'environ cinquante-quatre ans), on voit que l'esprit militaire des Gaulois, c'est-à-dire, de la partie nombreuse et désarmée, avait presque achevé de s'éteindre, quoiqu'il jetât de temps en temps quelques flammes légères. Pour le ranimer, il fallait peut-être tout l'excès des cruautés, des insolences, des outrages commis par les troupes de Cécina et de Valens. La honte et l'indignation de les avoir soufferts échauf-

[1] Festinatis per Gallias delectibus, ut remanentium legionum nomina supplerentur. *Tacit. Hist.* lib. 2, cap. 75.

Et trepidis ministris quos ambiguus auxiliruom animus, et subito delectu suppletæ legiones angebant. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 19.

Reddita civitatibus Gallorum auxilia. *Ibid.* lib. 2, cap. 60.

fèrent d'abord les plus impatiens et les plus malheureux; il se fit des attroupemens, et l'audace se montra sous une forme toute nouvelle [1]. Un homme sans naissance, du pays des Boïens (aujourd'hui le Bourbonnais), osa se placer entre les deux puissans compétiteurs de l'empire, et défier les armées romaines. *Maricus* se portait pour le protecteur des Gaules, même pour un dieu, dit Tacite, et il prenait ce nom[2]. Il avait déjà rassemblé huit mille hommes, et les habitans des campagnes voisines d'Autun s'empressaient à le suivre, lorsque les Eduens firent marcher l'élite de leur jeunesse, soutenue de quelques cohortes légionaires, contre cette multitude fanatique: elle fut dissipée, le protecteur pris dans le combat, livré dans un amphithéâtre aux bêtes, qui le respectèrent, et tué par ordre et sous les yeux de Vitellius.

Maricus s'était pressé de former son parti après le départ de Valens et de Cécina, dans l'opinion, sans doute, que Vitellius allait les suivre avec les restes de son armée, et qu'une fois au-delà des Alpes, il serait assez occupé des affaires de l'Italie. Il arriva au contraire que ce prince indolent s'oublia dans les

[1] En 69.

[2] Inter magnorum virorum discrimina (pudendum dictu) *Maricus* quidam e plebe Boïorum, inserere sese fortunæ, et provocare arma romana, simulatione numinum, ausus est. Jamque assertor Galliarum et deus (nomen id sibi indiderat) concitis octo millibus hominum, proximos Æduorum pagos trahebat, cum gravissima civitas, electa juventute, adjectis a Vitellio cohortibus, fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prælio Maricus, ac mox feris objectus, quia non lacerabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est. *Tacit. Hist.* lib. 2, cap. 61.

Gaules, où il apprit qu'au sein de la mollesse et de la débauche, il était devenu le maître du monde par les victoires de ses généraux, et par la mort d'Othon. Dès-lors les Eduens ne pouvaient lui refuser d'armer contre Maricus, qu'ils avaient peut-être favorisé secrètement jusque-là, à moins qu'on ne suppose qu'ils craignaient eux-mêmes l'indiscipline et le brigandage de ses bandes. Cependant Tacite ne les traite que de *fanatiques*, sans parler de leurs désordres. On aperçoit donc seulement que le Boïen, peut-être enthousiaste, peut-être ambitieux sans fanatisme, n'eut pas le temps de tirer de la chaleur et de la crédulité populaire tout ce qu'il pouvait s'en promettre. Mais il ne faut pas dissimuler que le grand historien, par une erreur fort commune aux anciens écrivains qui ont parlé des religions étrangères, surtout des religions dont les dogmes étaient rigoureusement déterminés, n'a pas bien connu celle des Gaulois, en avançant que *Maricus se disait un dieu.* Bien loin de s'attirer des partisans par un pareil blasphème, il aurait été traité comme un impie ou comme un fou. Il se donna pour un homme à révélations, pour un saint si l'on veut, pour un mortel en commerce avec le ciel. Il voulait faire dans les Gaules un rôle pareil à celui que jouait, dans le même temps en Germanie, la prophétesse Velléda, et peut-être s'élever plus haut.

Quoi qu'il en soit, cette révolte, où le désespoir invoqua la religion à son secours, et qui n'eut d'extraordinaire que les ressorts qui furent employés, laisse assez voir que, dans le mécontentement général, les dernières classes plus emportées, parce qu'elles étaient plus malheureuses, cherchaient

aveuglément des remèdes à leurs maux. Les autres ordres, non moins irrités, mais plus sages, ou moins misérables, attendaient avec des circonstances plus heureuses, des chefs plus accrédités que Maricus; et bientôt il s'en présenta.

Mais il faut renvoyer au Mémoire suivant le tableau de la grande révolution que le batave Civilis excita dans les Gaules. On a voulu, dans celui-ci, marquer les degrés de la décadence successive et intermittente du courage national, et le suivre jusqu'à son dernier terme. Descendu à ce point, il fallait, par la nature même des choses, qu'il remontât: et nous le verrons faire de puissans efforts pour se relever.

SIXIÈME MÉMOIRE.

Changement que l'Esprit militaire des Gaulois éprouve à l'occasion des guerres civiles de Vitellius et de Vespasien.

(Années 69-70 de l'ère-chrétienne.)

On a vu, dans le précédent Mémoire, les Gaulois perdre par degrés leur ancien esprit militaire, et languir dans l'inertie pendant plus d'un siècle. On a vu par quels moyens, par quels enchantemens, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la politique romaine les avait plongés et entretenus dans ce sommeil forcé, qui d'ailleurs ne fut jamais parfaitement tranquille. On a vu comment et par quels motifs elle avait cependant cru devoir laisser les armes et le courage à un petit nombre de cités de la Gaule. Dans ce sixième Mémoire, qui contient plus de faits remarquables et beaucoup moins d'années qu'aucun des précédens, on verra le réveil de la nation s'opérer avec bruit, et ses peuples armés, l'instrument jusqu'alors de l'oppression des autres, leur frayer le chemin de la liberté commune.

Les Bataves [1], les plus fiers, les plus braves, les plus libres de tous les Gaulois, ne devaient à Rome que des gens de guerre. Ils ne purent souffrir que des préfets et des centurions envoyés par Vitellius, osassent abuser de leur autorité, jusqu'à comprendre dans la levée des milices, des vieillards ou des infirmes, pour leur vendre des exemptions acquises: et, par une injustice contraire, de jeunes gens au-dessous de l'âge militaire, que des passions plus révoltantes que celle de l'avarice faisaient choisir à la figure [2]. Dans le même temps les huit cohortes bataves qui venaient de combattre valeureusement contre Othon, mais plus par honneur que par affection pour Vitellius, n'étaient pas moins mécontentes que les habitans de leur île [3]; soit qu'elles sussent déjà ce qui s'y passait, soit qu'elles ne sentissent encore que leur propre indignation contre le service, contre le prince, contre les légions romaines qu'elles méprisaient; et ces cohortes n'étaient pas éloignées de leur patrie.

De telles circonstances présentèrent à *Claudius*

[1] Batavi, donec transrhenum agebant, pars Cattorum...... Extrema Galliæ ora vacua cultoribus, simulque insulam inter Vada sitam occupavere, quam mare Oceanum a fronte, Rhenus amnis tergum ac latera circumfluit: nec opibus romanis, societate validiorum attriti, viros tantum armaque imperio ministrant. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 12.

[2] Jussu Vitellii Batavorum juventus ad delectum vocabatur; quem suapte natura gravem onerabant ministri avaritia ac luxu, senes, aut invalidos conquirendo, quos pretio dimitterent: rursus impubes, sed forma conspicui (et est plerisque procera pueritia) ad stuprum trahebantur. *Ibid.* lib. 4, cap. 14.

[3] *Ibid.* lib. 2, cap. 27 et 28, lib. 4, cap. 19.

Civilis l'occasion qu'il cherchait, d'exciter des troubles. C'était l'homme le plus considérable parmi les Bataves. Issu des anciens rois du pays, d'un esprit extraordinairement fin et adroit, avec l'ame de Sertorius ou d'Annibal, il se glorifiait encore de leur ressembler par la difformité honorable d'un œil perdu à la guerre [1]. Il avait vu son frère *Julius Paulus* accusé de rébellion, et mis à mort injustement. Chargé lui-même de chaînes [2], conduit devant Néron, absous par Galba, exposé de nouveau dans l'armée de Vitellius à perdre la vie par l'animosité des légions qui demandaient son supplice, il était rentré dans sa patrie la rage dans le cœur, et brûlant du désir de se venger; mais il aspirait à des vengeances éclatantes et utiles à son ambition. Sous prétexte d'un grand souper qu'il voulait donner à ses amis, il assembla pendant la nuit, dans un bois sacré, les principaux de la noblesse, avec les citoyens les plus hardis parmi le peuple. Après le repas il commença par relever la dignité et la gloire de la nation, pour peindre ensuite avec plus de force les affronts, les violences qu'elle éprouvait, les nouveaux moyens de spoliation imaginés sous des noms différens par l'avarice romaine, et conclut, « que, n'étant plus traités « comme autrefois, en alliés, mais en esclaves, ils « devaient s'opposer à la levée des milices, et pren-

[1] Julius Paulus et Claudius Civilis, regia stirpe, multo cæteros anteibant..... Sed Civilis, ultra quam barbaris solitum, ingenio solers, et « Sertorium se » aut « Hannibalem » ferrens, simili oris deshonestamento. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 13.

[2] *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 13.

« dre les armes pour la liberté du pays; que jamais « les affaires des Romains n'y avaient été dans un « plus mauvais état; qu'il ne restait dans les camps « d'hiver que des vieillards, des ombres de légions, « qu'on dissiperait en les regardant fixement; que « les Bataves au contraire mettraient sur pied des « troupes vigoureuses de cavalerie et d'infanterie; « qu'ils seraient soutenus par les Germains auxquels « le sang les unissait; que les Gaulois, en général, « ne desiraient pas moins qu'eux de secouer le joug; « qu'en paraissant faire la guerre pour Vespasien, on « mettrait les événemens sur son compte; qu'on ne « déplairait qu'aux Romains du parti opposé; et « qu'enfin on ne rend point raison de la victoire [1]. » La révolte fut embrassée avidement, et toute l'assemblée s'y engagea par des sermens horribles. On était instruit dès-lors, en deçà des Alpes, comme il paraît par ce discours, que Vespasien s'était déclaré compétiteur de Vitellius après le mort d'Othon; et c'est sur cette nouvelle concurrence que Civilis fondait ses hautes entreprises, surtout l'espérance d'armer les cités gauloises, dont il savait que Vitellius

[1] Neque enim societatem, ut olim, sed tanquam mancipia haberi. Tradi se præfectis, centurionibusque, quos ubi spoliis et sanguine expleverint, mutari, exquirique novos sinus et varia prædandi vocabula. Instare delectum.... nunquam magis afflictam rem romanam, nec aliud in hibernis quam prædam et senes: attollerent tantum oculos, et inania legionum nomina ne pavescerent: esse sibi robur peditum equitumque, consanguineos Germanos, Gallias idem cupientes: ne Romanis quidem ingratum id bellum, cujus ambiguam fortunam Vespasiano imputaturos: victoriæ rationem non reddi. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 14.

avait épuisé la patience. Il ne se montra donc d'abord que comme un partisan de Vespasien; il eut même l'art de faire approuver ses premières démarches par *Antonius Primus*, l'un des généraux de ce Prince; par *Hordéonius Flaccus*, commandant sur le Rhin pour Vitellius, mais penchant secrètement pour l'autre parti, et de leur persuader que la guerre qu'il allait allumer n'avait pour objet que de retenir dans la Germanie, dans les Gaules, dans la Bretagne, dans l'Espagne, les légions et tous les auxiliaires que Vitellius voulait rappeller à son secours, de sauver l'Italie de l'inondation de tant de troupes étrangères, et de favoriser par cette diversion les armes de Vespasien [1].

Assuré au-dedans de l'ardeur de sa nation, Civilis envoya au-dehors des agens secrets solliciter l'aile de cavalerie batave qui servait sur le haut Rhin, et les huit cohortes mutines arrivées alors à Mayence. Il fit entrer dans ses desseins les Caninéfates, nation voisine établie dans la grande île du Rhin, à côté des Bataves, moins nombreuse, mais également brave, ayant aussi la même langue et la même origine germanique; et, soit pour les intéresser davantage à la cause commune, soit afin de donner le change à ses ennemis, au moins pendant quelque temps, il fit élire

[1] Ne ut hosti obviam iretur, si a populo romano palam descivisset, Vespasiani amicitiam, studiumque partium prætendit: missis sane ad eum primi Antonii litteris, quibus avertere accita a Vitellio auxilia, et tumultus Germanici specie retentare legiones jubebatur. Eadem Hordeonius Flaccus præsens monuerat, inclinato in Vespasianum animo, et reip. cura, cui excidium adventabat, si redintegratum bellum, et tot armatorum millia Italiam irrupissent. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 13; *ibid.* cap. 25.

pour général des deux peuples un Caninéfate; distingué par la naissance la plus illustre, et par un esprit de révolte héréditaire dans sa famille contre le nom romain; homme d'ailleurs plus audacieux que sage, qui fut élevé sur un bouclier, suivant la coutume du pays [1]. *Brinio* (ou Bruno, non plus germain) revêtu du commandement, mais dirigé par Civilis, n'eut pas plutôt reçu les troupes des Frisiens confédérés, qu'il se porta sur un camp de deux cohortes romaines, lesquelles trop faibles pour résister, quand même elles auraient prévu l'attaque, eurent à peine le temps de se sauver [2]. Le camp fut pillé, les marchands et les valets d'armée surpris et arrêtés dans les campagnes; mais ce coup porté à faux et avec trop de bruit, effaroucha les détachemens romains qui occupaient d'autres petits postes plus ou moins éloignés; ils se replièrent si diligemment les uns sur les autres, que toutes les *enseignes*, tous les *vexilles* répandus dans l'île se rejoignirent sur le Rhin au point du ralliement assigné. Civilis qui avait projeté de les enlever séparément, tâcha en vain de les rassurer, et de leur persuader de retourner chacun dans leurs quar-

[1] Magno cum assensu auditus, barbaro ritu et patriis execrationibus universos adigit. Missi ad Caninefates, qui consilia sociarent. Ea gens partem insulæ colit, origine, lingua, virtute par Batavis, numero superantur. Mox occultis nunciis pellexit britannica auxilia, Batavorum cohortes missas in Germaniam, ut supra retulimus, ac tum Magontiaci agentes. Erat in Caninefatibus stolidæ audaciæ Brinio claritate natalium insigni..... Igitur ipso rebellis familiæ nomine placuit, impositusque scuto, more gentis, et sustinentium humeris vibratus, dux deligitur. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 15.

[2] *Ibid.*

tiers, en leur promettant d'étouffer, lui seul avec sa cohorte, ce qu'il appellait le tumulte des Caninéfates [1]. Dès qu'il se vit reconnu pour l'auteur de la guerre, et pour le véritable chef, il passa des ruses à la force ouverte [2]; alla chercher les deux cohortes et les autres garnisons rassemblées; mit en bataille, par corps séparés, les Bataves, les Caninéfates et les Frisiens; accabla les Romains, qui résistèrent peu, et les fit prisonniers [3]. Une cohorte de Tongrois auxiliaires avait passé dans l'action même du côté des révoltés. Pareille trahison sur une flotte romaine, spectatrice du combat qui se donnait près du Rhin, et montée, pour la plus grande partie, de rameurs bataves, qui forcèrent les pilotes d'aborder du côté de l'ennemi, et lui livrèrent tous les bâtimens, au nombre de vingt-quatre.

Cette victoire, aussi glorieuse qu'utile, procura à Civilis des armes et des vaisseaux dont il manquait, et remplit de son nom la Germanie et la Gaule. Les Germains envoyèrent aussitôt offrir des secours de guerre au vengeur de la liberté; de son côté, il s'empressa d'employer les présens et tout l'art dont il était capable, pour associer les Gaulois à ses projets. Dans ses entretiens secrets avec ceux qu'il avait fait prison-

[1] Civilis dolo grassandum ratus.... secum cohorte cui præerat Caninefatem tumultum compressurum : illi sua quisque hiberna repeterent. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 16.

[2] Ubi insidiæ parum cessere, ad vim transgressus, Caninefates, Frisios, Batavos, propriis cuneis componit. Directa ex diverso acies, haud procul a flumine Rheno, et obversis in hostem navibus, quas, incensis castellis, illuc appulerant. *Ibid.* cap. 16.

[3] *Ibid.*

niers au combat du Rhin, et qu'il renvoyait généreusement à leurs cités, chargés des dépouilles même des Romains, il leur disait : « qu'au milieu « de tous les maux qu'ils souffraient depuis tant d'an« nées, ils donnaient bien faussement le nom d'état « paisible à un esclavage réel et misérable; que les « Bataves, quoique exempts de tributs, n'avaient pas « hésité de prendre les armes contre leurs tyrans « communs, et les avaient défaits à la première ren« contre. A quoi devaient s'attendre les Romains, si « toute la Gaule secouait le joug? A quoi se rédui« raient leurs forces d'Italie? Que c'était avec le sang « des provinces qu'on opprimait les provinces; qu'au « combat de Vindex, la Gaule s'était égorgée de ses « propres armes; que Verginius avait vaincu les « Eduens et les Auvergnats avec la cavalerie des Bata« ves et l'infanterie des Belges auxiliaires; qu'à présent, « si l'on voulait s'entendre, les Gaulois seraient tous « du même côté; qu'ils trouveraient de plus les avan« tages de la discipline romaine dans les vieilles co« hortes Bataves qui venaient de détruire les légions « d'Othon; que si les peuples de Syrie, d'Asie et de « d'Orient, accoutumés à des maîtres, pouvaient « languir dans leurs fers, les Gaulois étaient faits « pour être libres; qu'il n'y avait pas si long-temps « qu'ils connaissaient les tributs; que récemment la « Germanie s'était affranchie de la servitude par la « défaite et la mort de Varus, et que ce n'était point « un Vitellius, mais l'heureux et auguste César qu'elle « avait osé provoquer; que la nature a donné la li« berté aux animaux même; mais que le courage, « qui doit la conserver, est le bien propre de l'homme;

« que les dieux secondent toujours les plus braves ; « qu'il fallait donc saisir l'occasion d'attaquer les Ro- « mains dans l'embarras et dans l'épuisement de leurs « guerres civiles ; qu'entre les partis de Vitellius et « de Vespasien, celui de la liberté pouvait se faire « jour et les écraser tous deux [1]. »

Cependant, à la triste nouvelle de la prise des camps, du malheur des cohortes, de la honte du nom romain, proscrit de l'île entière des Bataves, Hordéonius reconnaissant trop tard les artifices de Civilis, envoya contre lui deux légions, auxquelles il joignit de l'infanterie auxiliaire des Ubiens, de la cavalerie des Trévérois, avec une aîle des Bataves [2].

[1] Simul, secretis sermonibus admonebat « malorum, quæ tot « annos perpessi, miseram servitutem falso pacem vocarent Bata- « vos, quanquam tributorum expertes, arma contra communes do- « minos cepisse ; prima acie fusum victumque Romanum ; quid si « Galliæ jugum exuant? quantum in Italia reliquum? provinciarum « sanguine provincias vinci : ne Vindicis aciem cogitarent ; Batavo « equite protritos Æduos Arvernosque : fuisse inter Verginii au- « xilia Belgas : vere que reputantibus Galliam suismet viribus con- « cidisse. Nunc easdem omnium partes, addito, si quid militaris « disciplinæ in castris Romanorum viguerit : esse secum veteranas « cohortes, quibus nuper Othonis legiones procubuerint. Servirent « Syria Asiaque et suetus regibus Oriens : multos adhuc in Gallia « vivere ante tributa genitos : nuper certe cæso Quintilio Varo, pulsam e Germania servitutem : nec Vitellium principem, sed Cæsarem Augustum bello provocatum : libertatem natura etiam mutis animalibus datam : virtutem proprium hominis bonum : deos fortioribus adesse. Proinde arriperent vacui occupatos, integri fessos. Dum alii Vespasianum, alii Vitellium foveant ; patere locum adversus utrumque. » *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 17.

[2] At Flaccus Hordeonius..... Ubi expugnata castra, deletas cohortes, pulsum Batavorum insula Romanum nomen trepidi

Celle-ci corrompue d'avance, mais non soupçonnée, parce qu'elle réservait son infidélité pour une occasion avantageuse, passa dès le commencement de l'action du côté des siens et chargea les Romains[1]. Les autres auxiliaires prirent la fuite après une résistance médiocre, et, pendant que les vainqueurs s'attachaient à les poursuivre, les deux légions se sauvèrent dans un poste retranché appellé *Vetera*, ou le vieux camp, qu'on croit être aujourd'hui *Santen*.

Sur ces entrefaites, il arriva que les cohortes Bataves renvoyées, comme on l'a dit, en Germanie, redemandées ensuite par Vitellius, et déjà parties de Mayence pour l'Italie, ayant été jointes sur leur route par un émissaire de Civilis, prirent à l'instant celle du bas Rhin, passèrent sur le ventre à la légion première, qui avait voulu leur fermer le chemin, et parvinrent avec ce surcroît de gloire au camp des Confédérés[2]. Se voyant alors à la tête d'une armée capa-

nuntii afferebant; Mumium Lupercum legatum (is duarum legionum hibernis præerat) egredi adversus hostem jubet. Lupercus legionarios e præsentibus, Ubios e proximis, Treverorum equites, haud longe agentes raptim transmisit, addita Batavorum ala, quæ jampridem corrupta, fidem simulabat, ut proditis in ipsa acie Romanis, majore pretio fugeret. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 18.

[1] *Ibid.*

[2] Iisdem diebus Batavorum et Caninefatium cohortes, cum jussu Vitellii in urbem pergerent, missus a Civile nuncius assequitur. Intumuere statim superbia, ferociaque..... illi, veteres militiæ, in cuneis congregantur, densi undique, et frontem tergaque ac latus tuti. Sic tenuem aciem nostrorum perfringunt. Cedentibus Belgis, pellitur legio, et vallum portasque trepidi petebant; ibi plurimum cædis: cumulatæ corporibus fossæ..... Victores Colonia Agrippinensium vitata, nihil cætero in itinere hostile ausi. *Ibid.*, cap. 19 et 20.

ble de se faire respecter, Civilis balança s'il attaquerait ouvertement les Romains, sans distinction de parti; mais en pesant avec attention la masse de puissance qu'il réunirait contre lui, il crut devoir continuer encore à se couvrir du nom de Vespasien, auquel il fit jurer fidélité par le plus grand nombre de ses troupes, et prit de là occasion d'envoyer des députés sommer les deux légions renfermées dans le vieux camp de prêter le même serment [1]. Sur la réponse qui lui fut faite, « qu'on ne reconnaissait d'autre prince « que Vitellius, pour lequel on combattrait jusqu'au « dernier soupir, et qu'on n'avait ni ordre ni conseil « à recevoir d'un traître qui n'échapperait pas au juste « châtiment qui l'attendait [2] » : Civilis [3], transporté

[1] Civilis, adventu Veteranarum cohortium, justi jam exercitus ductor, sed consilii ambiguus, et vim romanam reputans, cunctos qui aderant, in verba Vespasiani adigit. Mittitque legatos ad duas legiones, quæ priore acie pulsæ, in Vetera castra concesserant, ut idem sacramentum acciperent. *Tac. Hist.* lib. 4, cap. 21.

[2] Redditur responsum, neque proditoris, neque hostium se consiliis uti. Esse sibi Vitellium principem, pro quo fidem et arma usque ad supremum spiritum retenturos: proinde perfuga Batavus arbitrum rerum romanarum ne ageret, sed meritas sceleris pœnas expectaret. *Ibid.* cap. 21.

[3] Quæ ubi relata Civili, incensus ira universam Batavorum gentem in arma rapit. Junguntur Bructeri, Tenchterique, et excita nunciis Germania ad prædam, famamque.... machinas etiam, insolitum sibi, ausi : nec ulla ipsis solertia. Perfugæ captivi que docebant struere machinas in modum pontis.... sed excussa balistis saxa stravere informe opus : et crates vineasque parantibus, adactæ tormentis ardentes hastæ..... donec desperata vi, verterent consilium in moras, haud ignari paucorum dierum inesse alimenta et multum imbellis turbæ. *Ibid.* cap. 21, 22 et 23.

de colère, investit le camp, manda toute la jeunesse Batave capable de porter les armes, la fit joindre par les Tenchtères et les Bructères, invita au danger et au butin d'autres peuples germaniques qui accoururent sous ses drapeaux; et sans autres préparatifs que des échelles, il livra un assaut terrible, mais sans succès. La multitude, l'audace téméraire, l'opiniâtreté des assaillans échouèrent contre des fortifications construites avec art, et défendues de même. Civilis essaya inutilement de faire fabriquer des machines obsidionales par des prisonniers et par des transfuges; mal faites et mal adroitement gouvernées, elles furent d'abord détruites par celles des ennemis : ce qui l'obligea de se réduire à l'investissement de la place, informé d'ailleurs qu'il n'y avait de vivres que pour peu de jours.

La Gaule, pendant ce temps-là, commençait à s'émouvoir; ses auxiliaires abandonnaient insensiblement les enseignes romaines [1]; la plupart des cités (les plus maltraitées sans doute par le passage des Vitelliens), s'armaient pour Vespasien ou pour leur propre liberté, refusaient les milices et les tributs [2], tandis que Civilis, employant la violence au défaut de la persuasion, [3] envoyait des détachemens, vexer

[1] Effluentibus auxiliis Gallorum, qui primo rem romanam enixe juvabant. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 25.

[2] Et simul delectum, tributaque Galliæ aspernantes. *Ibid.* cap. 26.

[3] Ille, ut cuique proximum, vastari Ubios Treverosque, et alia manu Mosam amnem transire jubet, ut Menapios et Morinos, et extrema Galliarum quateret. Actæ utrobique prædæ : infestius in Ubiis, quod gens germanicæ originis, ejurata pa-

et dévaster les cités fidèles à Vitellius, ou à l'empire, les Ménapiens et les Morins au-delà de la Meuse, plus près les Trévérois et surtout les Ubiens. Ces derniers, auxquels les Germains reprochaient d'avoir abjuré leur patrie commune pour prendre le nom romain d'*Agrippiniens*, furent écrasés après s'être défendus vigoureusement.

Un autre ennemi plus redoutable, la discorde, attaquait en même temps le peu de troupes romaines qui tenaient la campagne dans la Germanie. Le commandant [1], ses lieutenans, les officiers en général étaient portés pour Vespasien, le soldat passioné pour Vitellius; de là des crimes et des supplices fréquens, la dureté mêlée au commandement, l'aigreur à l'obéissance, le pouvoir tendu à punir les coupables, et n'allant pas jusqu'à les contenir [2]. Fier de ses succès et de la mésintelligence de ses ennemis, Civilis pressait ses préparatifs pour forcer le vieux camp, et sur la nouvelle que Vocula, lieutenant d'Hordéonius, était campé à Gelduba (aujourd'hui

tria, Agrippinenses vocarentur. Cæsæ cohortes eorum, in vico Marcoduro.... nec quievere Ubii, quominus prædas e Germania peterent, primo impune; dein circumventi sunt, per omne id bellum meliore usi fide, quam fortuna. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 28.

[1] Tanta illi exercitui diversitas inerat licentiæ, patientiæque. Haud dubie gregarius miles Vitellio fidus : splendissimus quisque in Vespasianum proni. Inde scelerum ac suppliciorum vices, et mixtus obsequio favor, ut contineri non possent, qui puniti poterant. *Ibid.* cap. 27.

[2] Contusis Ubiis, gravior et successu rerum ferocior Civilis, obsidium legionum urgebat; intentis custodiis ne quis occultus nuncius venientis auxilii penetraret. *Ibid.* cap. 28, 29 et 30.

« Demandez à vos Trévérois et aux autres ames ser-
« viles qui déshonorent la Gaule, quel prix ils at-
« tendent du sang qu'ils ont tant de fois versé pour
« les Romains? Si ce n'est une milice ingrate, des
« tributs éternels, la crainte continuelle des verges,
« des haches menaçantes, et des caprices de leurs
« tyrans. Instruisez-les des dignes récompenses que
« j'ai reçues après vingt-cinq années de travaux et
« de dangers dans les camps romains, du meurtre
« de mon frère, des chaînes que j'ai portées, du
« supplice dont j'ai été menacé par une armée fu-
« rieuse, et dont je poursuis la vengeance par le droit
« des gens. Dites-leur qu'un simple préfet de co-
« horte avec les Bataves et les Caninéfates, qui ne
« sont qu'une très-petite portion des Gaules, a ce-
« pendant purgé son pays des forteresses imposantes
« des légions; que celle que nous resserrons ne peut
« nous échapper; qu'enfin, ou la liberté sera le prix
« de notre courage, ou nous succomberons sans
« craindre d'être plus mal que nous sommes. »

Ainsi, bien loin d'être déconcerté par la fortune de Vespasien, Civilis n'en devint, au contraire, que plus entreprenant. Dès qu'il eût échauffé et congédié

« exercitus voces, quibus ad supplicium petitus, jure gentium pœ-
« nas reposco. Vos autem Treveri, cæteræque servientium animæ,
« quod præmium effusi toties sanguinis expectatis? Nisi ingratam
« militiam, immortalia tributa, virgas, secures, et dominorum in-
« genia? En ego præfectus unius cohortis, et Caninefates, Batavi-
« que, exigua Galliarum portio, vana illa castrorum spatia exci-
« dimus, vel septa ferro, fameque premimus. Denique ausos aut
« libertas sequatur, aut victi iidem erimus. » Sic accensum, sed
« molliora referre » jussum dimittit. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 32.

Montanus, il détacha de son armée les vieilles cohortes bataves, avec l'élite de ses Germains auxiliaires, aux ordres de Claudius Victor, fils de sa sœur, pour aller attaquer Vocula sous les retranchemens de *Gelb*. La marche de ce corps fut si rapide ou si secrète, la charge si brusque et si impétueuse, que les troupes romaines [1], infanterie et cavalerie, battues avant que d'avoir pu se ranger en bataille, renversées les unes sur les autres, poursuivies et égorgées dans leur camp, allaient être totalement exterminées, sans l'arrivée fortuite d'un secours inattendu. C'étaient quelques cohortes vasconnes, levées l'année précédente par Galba, et qui, ce jour-là, se rendaient tranquillement à un camp dont elles ignoraient le danger. Au bruit des armes elles doublèrent le pas, attaquèrent à dos les ennemis, et dans le premier étonnement furent prises pour une nouvelle armée envoyée de Nuyss ou de Mayence. La terreur qui grossit les objets, chassa les Bataves du camp, où ils furent maltraités à leur tour. Cependant ils emportèrent les enseignes qu'ils avaient d'abord enlevées, et ils emmenèrent des prisonniers.

[1] Adeoque improvisi castra involavere, ut non alloqui, non pandere aciem Vocula potuerit..... Sic ad legiones perventum: quæ, amissis signis, intra vallum sternebantur; cum repente, novo auxilio, fortuna pugnœ mutatur. Vasconum lectæ a Galba cohortes, ac tum accitæ, dum castris propinquant, audito prœliantium clamore, intentos hostes a tergo invadunt, latioremque, quam pro numero, terrorem faciunt: aliis a Novesio, aliis a Magontiaco universas copias advenisse credentibus..... Fortissimus quisque e Batavis, quantum peditum erat, funduntur: eques evasit cum signis captivisque, quos prima acie corripuerant. *Tacit. Hist.* lib 4, c. 33.

Quelques jours après cette action, dont les deux partis s'attribuèrent l'honneur, Vocula s'étant avancé à la vue de *Vetera*, dans la résolution d'attaquer les assiégeans; mais désirant auparavant se précautionner d'un camp retranché, fut forcé par les clameurs menaçantes de ses soldats de les laisser aller tout de suite au combat, fatigués de la marche, en désordre, et sans dispositions préalables [1]. Les plus séditieux montrèrent dans le combat le plus de lâcheté; et Civilis espérait la victoire des fautes de ses ennemis, autant que de la valeur de ses troupes, lorsque son cheval, s'abattant sous lui, le porta si durement à terre qu'on le crut mort [2]. Il ne fallut que le bruit qui s'en répandit dans les deux armées, pour changer à l'instant les esprits et le sort des armes. Les Romains, transportés de joie, reprirent courage; les Bataves et les Germains, saisis d'épouvante, abandonnèrent le siége; et Vocula s'occupa, pendant quelque temps, du soin de faire entrer des vivres dans la place, et d'en perfectionner les fortifications. Mais à peine rétabli de sa chute, Civilis vint troubler les convois de l'armée romaine [3]; l'obligea de s'éloigner, remit le siége devant *Vetera*, reprit le poste de Gelb, et bientôt après il battit ses ennemis dans

[1] *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 34.

[2] Civilis aderat non minus vitiis hostium quam virtute suorum fretus..... At forte Civilis lapsu equi prostratus, credita per utrumque exercitum fama, vulneratum, aut interfectum, immane quantum suis pavoris, et hostibus alacritatis addidit. *Ibid.* cap. 34.

[3] *Ibid.* cap. 35 et 36.

un combat de cavalerie, à peu de distance de leur camp de Nuyss.

Ces nouveaux succès du général batave aigrirent contre leurs chefs les soldats romains, accoutumés à les rendre comptables des malheurs; et les factieux qui n'avaient pas cessé de troubler la concorde, malgré le serment équivoque prêté à Vespasien, ne gardèrent plus de mesure. Dans une première sédition, ils avaient dépouillé Hordéonius du commandement, pour en revêtir Vocula. Dans celle-ci, Hordéonius fut massacré par les Vitelliens, sans aucune opposition de la part de la faction contraire. Vocula, sous un habit d'esclave, n'échappa qu'à la faveur de la nuit et de son déguisement [1]. Après avoir passé quelque temps dans les horreurs de l'anarchie; après avoir fui honteusement devant Civilis, les légions sentirent le besoin d'un général, et rappelèrent Vocula pour les commander [2] : honneur dangereux qu'il dut à leur embarras au moins autant qu'à leur repentir; car la division et l'animosité des partis subsistèrent.

Les affaires des Romains se trouvaient dans cette situation en deçà des Alpes, vers le milieu de l'hiver de 69 à 70 de l'ère chrétienne, lorsqu'on y apprit

[1] Veterem in Hordeonium iram renovant : nec ullo legatorum tribunorumve obsistere auso (quippe omnem pudorem nox ademerat) protractum e cubili interficiunt. Eadem in Voculam parabantur, nisi, servili habitu, per tenebras ignoratus evasisset. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 36.

[2] Ipsi, ut est vulgus sine rectore, præceps, pavidum, socors, adventante Civile, raptis temere armis, ac statim omissis, in fugam vertuntur..... Dein mutati in pœnitentiam primani, quartanique, et duodevicesimani, Voculam sequuntur. *Ibid.* cap. 37.

l'incendie du Capitole, les combats donnés dans les rues de Rome, et la mort misérable de Vitellius. Ce fut alors que Civilis, obligé enfin de lever entièrement le masque, osa attaquer [1], sans ménagement l'empire romain, tant il espérait de la discorde des légions, ou de sa fortune ; tant il était assuré, d'une part, des secours des Germains qui ne demandaient que la guerre ; de l'autre, des dispositions de plusieurs cités gauloises, au moyen de négociations entamées, avant le meurtre d'Hordéonius, et conduites jusque-là dans le plus grand secret [2]. Le bruit adroitement répandu que les camps des légions se trouvaient aussi attaqués en même temps dans la Mésie, dans la Pannonie, dans l'île Britannique, était très-propre encore à échauffer les Gaulois ; mais rien ne faisait plus d'impression sur la crédulité populaire que l'incendie du Capitole. C'était, selon l'interprétation des Druïdes, un signe marqué de la colère du ciel contre les Romains, un présage certain que l'empire du monde allait passer aux nations transalpines.

[1] Nam Civilis, omissa dissimulatione, in populum romanum ruere. Vitellianæ legiones vel externum servitium, quam imperatorem Vespasianum malle. Galli sustulerant animos, eamdem ubique exercituum nostrorum fortunam rati : vulgato rumore a Sarmatis, Dacisque, Mœsica ac Pannonica hiberna circumsideri ; paria de Britannia fingebantur. Sed nihil æque, quam incendium Capitolii, ut finem imperio adesse crederent, impulerat. Captam olim a Gallis urbem : sed, integra Jovis sede, mansisse imperium. Fatali nunc igne signum cœlestis iræ datum, et possessionem rerum humanarum transalpinis gentibus portendi, superstitione vana Druïdæ canebant. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 54.

[2] *Ibid.* cap. 54.

Il n'y eut portant que les deux cités de Trèves et de Langres qui se déclarèrent d'abord; la première à l'instigation de Classicus [1], préfet d'une aile de cavalerie trévéroise, personnage illustre dans la paix et dans la guerre, également distingué par sa naissance et par ses richesses, tenant des rois ses ancêtres d'aimer mieux passer pour l'ennemi des Romains, que pour leur protégé. Il était secondé par deux hommes de la même cité, Julius Tutor, qui avait commandé pour Vitellius sur la rive du Rhin, et Julius Sabinus, esprit bouillant et dans le premier feu de la jeunesse. Les Langrois suivaient les impressions de Julius Sabinus, jeune homme puissant dans sa cité par la faveur populaire, très-riche, assez vain pour se faire un titre de gloire et de noblesse d'un adultère vrai ou faux de sa bis-

[1] Interfecto Hordeonio, commeavere nuncii inter Civilem Classicumque, præfectum alæ Treverorum. Classicus nobilitate opibusque ante alios : regium illi genus, et pace belloque clara origo. Ipse e majoribus suis hostis populi romani, quam socius, jactabat. Miscuere sese Julius Tutor et Julius Sabinus : hic Trevir, hic Lingon. Tutor ripæ Rheni a Vitellio præfectus : Sabinus, super insitam vanitatem, falsæ stirpis gloria incendebatur; proaviam suam divo Julio, per Gallias bellanti, corpore atque adulterio placuisse..... In colonia Agrippinensi, in privatam domum conveniunt : nam publice civitas talibus inceptis abhorrebat. Tamen interfuere quidam Ubiorum Tungrorumque. Sed plurima vis apud Treveros ac Lingonas. Nec tulere moras consultandi : certatim proclamant, « furere discordiis populum romanum, cæsas legiones, « vastatam Italiam, capi cum maxime urbem, omnes exercitus suis « quemque bellis detineri : si Alpes præsidiis firmentur, coalita « libertate, dispecturas Gallias, quem virum suarum terminum ve- « lint. » Hæc dicta pariter probataque. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 55.

aïeule avec Jules-César. Ainsi, l'assemblée qui se tint à Cologne, ville dévouée aux Romains, mais dans une maison particulière, et clandestinement, ne fut presque composée que de Trévérois et de Langrois, avec quelques citoyens de Tongres, et quelques Ubiens, déjà gagnés au nouveau parti. Les orateurs enlevèrent d'abord les suffrages, en avançant, « que « la fureur des guerres civiles avait détruit les lé« gions, ou les retenait éparses dans des pays éloi« gnés ; qu'il ne s'agissait (chose facile selon eux) « que de leur fermer les débouchés des Alpes; « qu'après avoir une fois assuré sa liberté, la Gaule « verrait à loisir quelles bornes il lui plairait de pres« crire à sa domination. » On applaudit au lieu de délibérer ; et la guerre contre les Romains fut décidée par acclamation. Il n'y eut de débats que sur le sort des légions [1]. Le plus grand nombre voulait qu'on les traitât comme des bandes de scélérats, souillés du sang de leurs généraux, indignes de toute confiance et de toute grâce. Les autres se restreignant à la mort des seuls commandans, opinaient qu'au lieu de mettre les simples soldats dans la nécessité de se défendre en désespérés, il fallait plutôt

[1] De reliquiis Vitelliani exercitus dubitavere : plerique interficiendos censebant, turbidos, infidos, sanguine ducum pollutos. Vicit ratio parcendi : ne, sublata spe veniæ, pertinaciam accenderent. Alliciendos potius in societatem : legatis tantum legionum interfectis, cæterum vulgus, conscientia scelerum, et spe impunitatis, facile accessurum. Ea primi consilii forma, missique per Gallias concitatores belli. Simulatum ipsis obsequium, quo incautiorem Voculam opprimerent.... Vocula Gallorum fraude illectus, ad hostem contendit. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 56.

les engager à servir la ligue gauloise, leur conserver la vie à cette condition, qu'ils devaient naturellement accepter; et ces raisons prévalurent. Tels furent le résultat et la forme de la première assemblée, d'où il partit aussitôt des émissaires pour aller dans différentes contrées de la Gaule attiser le feu de la révolte. Cependant au milieu de ces intrigues, les confédérés, afin de perdre plus sûrement le général romain, continuaient de lui donner toutes les marques simulées de leur obéissance ordinaire. Ils surent même lui suggérer le dessein, ou lui inspirer la confiance de marcher de Cologne au secours de *Vetera*. Mais, arrivés à portée de la place, Classicus et Tutor, sous prétexte de reconnaître le pays, s'approchèrent des Germains de Civilis, pour consommer avec leurs chefs des traités entamés; et commencèrent, dès ce jour-là, à se loger dans un camp séparé de celui des légions.

La trahison ainsi déclarée par un acte formel, Vocula leur fit inutilement des reproches sanglans, mêlés de menaces, plus propres d'ailleurs à les aigrir qu'à les ramener. Il osa leur dire, entr'autres choses, « que c'était la faiblesse de Galba, et la di-
« minution des tributs qui avaient fait prendre aux
« Gaulois un esprit de mutinerie et de présomption;
« que leur caractère avait été bien mieux connu par
« le divin Jules, et par le divin Auguste [1]; qu'ils ne

[1] Melius divo Julio, divoque Augusto notos eorum animos, Galbam, et infracta tributa, hostiles spiritus induisse. Nunc hostes, quia molle servitium : cum spoliati exutique fuerint, amicos fore. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 57.

« se révoltaient que parce qu'on les traitait trop « doucement; qu'ils reviendraient à la soumission « lorsqu'ils auraient été ruinés et dépouillés » : discours que Tacite fait prononcer par la colère, mais qu'il avait composé de sang-froid, d'après les principes violens de la politique romaine, et qui confirmerait s'il en était besoin la conduite oppressive de César et d'Auguste à l'égard des Gaulois, telle qu'on l'a exposée dans le troisième et le quatrième Mémoire. Redoutant des alliés devenus des ennemis, et qu'il n'était pas en état de punir, se défiant de ses propres soldats, Vocula ne vit de sûreté pour lui qu'à retourner promptement au camp de Nuyss. Les rebelles le suivent, campent hardiment à deux milles de ses retranchemens [1]: de là, attirant les centurions et les légionaires, ou les allant chercher sur les chemins, ils marchandent leur fidélité chancelante, et les font consentir à se dégager, par la mort de leurs commandans, du serment qui les liait à l'empire, pour le prêter à une autre puissance ; lâcheté jusqu'alors sans exemple dans les annales de Rome.

Vocula pouvait se dérober au danger par la fuite, et ses amis lui en donnaient le conseil [2]; il préféra l'audace. Mais, dans une armée livrée au vertige, rem-

[1] Verso itinere Novesium concedit. Galli duum millium spatio distantibus campis consedere. Illuc commeantium centurionum militumque emebantur animi, ut (flagitium incognitum) romanus exercitus in externa verba jurarent, pignusque tanti sceleris, nece aut vinculis legatorum daretur. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 57.

[2] Vocula, quamquam plerique fugam suadebant, audendum ratus, advocata concione, in hunc modum disseruit. *Ibid.* cap. 57.

plie de partisans de Vitellius, qui aimaient mieux obéir à des étrangers que de reconnaître Vespasien, ses reproches, ses exhortations à rentrer dans le devoir, trouvèrent des ames fermées au sentiment de l'honneur et du repentir. Ils virent froidement tuer leur général; enchaîner ses lieutenans, *Herennius* et *Numisius*, par des déserteurs légionaires envoyés à cet effet par Classicus [1], et reçurent après cela, dans leur camp, Classicus lui-même, qui s'y présenta avec les marques et l'appareil d'un commandant romain [2]; il récita la formule du nouveau serment, et les légions jurèrent obéissance à l'empire des Gaules. Du camp de Nuyss, Tutor à la tête d'un fort détachement de l'armée gauloise marcha promptement à Cologne, delà à Mayence, et aux autres quartiers, exigeant le même serment de tout ce qu'il y avait de soldats romains sur la rive supérieure du Rhin, et faisant tuer les tribuns et les autres officiers qui refusaient de le prêter.

Il ne restait donc à gagner, ou à soumettre par la force, que les troupes du bas Rhin, c'est-à-dire, les deux légions incomplètes resserrées dans *Vetera*; et Classicus les envoya sommer de suivre l'exemple des autres, sinon, nulle grâce à espérer. Réduites

[1] Et Classicus, misso Æmilio Longino, desertore primæ legionis, cædem ejus maturavit. Herennium et Numisium legatos, vinciri satis visum. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 59.

[2] Dein, sumptis romani imperii insignibus, in castra venit..... Juravere qui aderant pro imperio Galliarum.... Divisæ inde inter Tutorem et Classicum curæ. Tutor valida manu circumdatos Agrippinenses, quamtumque militum apud superiorem Rheni ripam, in eadem verba adigit, occisis Magontiaci tribunis, pulso castrorum præfecto, qui detrectaverant. *Ibid.* cap. 59.

aux dernières extrémités de la faim, ayant mangé les bêtes de somme et les alimens les plus dégoûtans, elles en étaient aux herbes, aux racines, aux arbrisseaux des remparts : le courage leur manqua avec les forces. Elles offrirent à Civilis [1], qui avait plus de droit sur elles que Classicus, de lui remettre la place, en le suppliant de leur accorder la vie; et leurs prières ne furent écoutées qu'après la prestation du serment fatal. Il envoya en même temps des gens chargés de se faire livrer l'argent, les valets, les bagages, tous les effets militaires, et de conduire ensuite les troupes prisonnières à leur destination. Mais à cinq mille de *Vetera* [2], les Germains animés par le ressentiment des fatigues, des pertes, des affronts qu'ils avaient essuyés au siége, se jetèrent avec fureur sur les deux légions, en tuèrent la plus grande partie sur la place, poursuivirent le reste qui se sauvait au vieux camp, y mirent le feu, et les firent périr dans l'incendie.

Après cette horrible perfidie, dont il fit aux Germains des reproches justes [3], mais peut-être simulés, Civilis, vengé de ses ennemis au-delà même de ses espérances, et délie par là du vœu bizarre qu'il avait

[1] Missis ad Civilem legatis, vitam orantes. Neque ante preces admissæ, quam in verba Galliarum jurarent. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 60.

[2] Ad quintum fere lapidem cohorti Germani incautum agmen aggrediuntur. Pugnacissimus quisque in vestigio : multi palantes occubuere. Cæteri retro in castra profugiunt..... Direptis castris, faces injiciunt : cunctosque qui prælio superfuerant, incendium hausit. *Ibid.* cap. 60.

[3] Querente sane Civile, et increpante Germanos, tanquam fidem per scelus abrumperent. Simulata ea fuerint, an retinere sævientes nequiverit, parum affirmatur. *Ibid.* cap. 60.

formé en prenant les armes [1], se coupa enfin les cheveux. Jusque-là il les laissait croître, se défendant d'en prendre aucun soin, et les portait de plus rougis, ou teints en rouge, *rutilatum crinem*, mode guerrière commune aux Gaulois et aux Germains, très-ancienne, et que nous avons déjà observée dans les siècles antérieurs. Si la foi publique fut mieux gardée aux légions prisonnières de Bonn et de Nuyss [2], envoyées sous les murs de Trèves, qu'à celles de *Vetera* elles eurent à supporter sur leur route la curiosité insultante, la joie immodérée du peuple des campagnes, tremblant quelques jours auparavant au seul nom des Romains, et qui accourait alors de toutes parts pour jouir de leur humiliation. Exposés au même mépris, les camps d'hiver des légions [3], des cohortes, des ailes de cavalerie, objets naturels de l'indignation publique, furent tous renversés et livrés aux flammes, excepté ceux de Mayence et de Vindonisse.

Au reste en exigeant le serment des légions et de leurs auxilaires, Civilis ne s'était point lié lui-même et n'avait fait jurer aucun de ses Bataves pour l'em-

[1] Civilis, barbaro voto, post cœpta adversus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem, patrata demum cæde legionum, deposuit. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 61.

[2] Duplicatur flagitium, postquam, desertis Bonnensibus castris, altera se legio miscuerat. Et vulgata captarum legionum fama, cuncti, qui paulo ante Romanorum nomen horrebant, procurrentes ex agris tectisque, et undique effusi, insolito spectaculo nimium fruebantur. *Ibid* cap. 62.

[3] Cohortium, alarum, legionum, hiberna subversa cremataque: iis tantum relictis, quæ Magontiaci ac Vindonissæ sita sunt. *Ibid.* cap. 61.

pire des Gaules [1], dans la crainte de déplaire aux Germains : prévoyant que les Gaulois pourraient lui disputer la domination, et que dans ce cas il ne l'emporterait qu'en joignant à l'éclat de sa réputation la bienveillance et les forces de la Germanie. Par le même principe de prudence, il empêcha son armée et celle de Classicus de piller Cologne [2] ; il la sauva aussi par son crédit, et par l'entremise de la prophétesse *Velléda*, de la fureur jalouse des *Tenchtères*, qui voulaient la détruire, du moins en raser les fortifications, pour la réunir de gré ou de force au corps germanique, et ces services lui gagnèrent les Ubiens. Fortifié de leur alliance et de leurs armes, Civilis entreprit avec plus d'assurance de séduire les cités voisines, ou de les contraindre à se déclarer pour lui. Il tira des Suniques (*Sunici*), des milices qu'il disciplina ; il sut, par une présence d'esprit étonnante, négocier au milieu d'un combat avec ses ennemis, s'en faire entendre par la force de sa voix [3], leur persuader avec quelques paroles de passer de son côté, et grossir tout d'un coup son armée de celles des *Tongrois*, des *Bétasiens*, des *Nerviens ;* acquisition d'autant plus importante qu'ils appartenaient à la

[1] Cæterum neque se, neque quemquam Batavum, in verba Galliarum adegit, fisus Germanorum opibus; et si certandum adversus Gallos de possessione rerum foret, inclitus fama et potior. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 61.

[2] *Ibid.* cap. 63, 64, 65.

[3] Et clara voce : « non ideo, inquit, bellum sumpsimus, ut Batavi et Treveri gentibus imperent. Procul hæc a nobis arrogantia. Accipite societatem : transgredior ad vos, seu me ducem, seu militem mavultis. » *Ibid.* cap. 66.

classe guerrière des Gaules, et que leur exemple pouvait décider d'autres cités.

Pendant que Civilis, augmentant tous les jours sa puissance, ébranlait ainsi les parties de la Gaule, les plus voisines du théâtre de la guerre, et la Germanie même [1], Sabinus qui s'était chargé de servir la ligue dans une autre contrée, secondait mal les efforts de ses confédérés. Ayant conçu dans l'ivresse de sa vanité la folle idée de séparer ses intérêts des leurs, et de se faire saluer César par sa faction, il s'avança, avec ce titre frivole, à la tête d'une armée plus nombreuse que disciplinée, sur les terres des Séquanais, déclarés pour le parti romain, et qui ne refusèrent pas le combat. Les Langrois furent battus par des voisins plus guerriers : Sabinus fuyant des premiers, alla cacher sa honte dans les souterrains [2], selon Plutarque; dans les tombeaux, suivant Dion Cassius, d'une

[1] Interea Julius Sabinus, projectis fœderis romani monumentis, Cæsarem se salutari jubet: magnamque et inconditam turbam in Sequanos rapit, conterminam civitatem, et nobis fidam. Nec Sequani detrectavere certamen. Fortuna melioribus adfuit. Fusi Lingones. Sabinus festinatum temere prælium, pari formidine deseruit. Utque famam exitii sui faceret, villam, in quam confugerat, cremavit. Illic volontaria morte interiisse creditus. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 67.

[2] Ici, pour ne point anticiper sur l'ordre des temps, Tacite promet de raconter ailleurs (*suo loco*) dans quelles retraites, et par quelles ruses, Sabinus se cacha pendant neuf ans; de parler en même temps de la fidélité de ses amis, et des vertus héroïques de sa femme Eponine. Ce morceau est perdu. On retrouve le même sujet traité par Plutarque (*in amatorio*) qui dit que l'asile de Sabinus fut un souterrain d'une maison de campagne, de l'espèce

maison de campagne, et se déroba aux recherches de ses ennemis, en faisant courir le bruit de sa mort.

On ignore ce que devinrent alors les troupes des

de ceux où l'on serrait les choses utiles, c'est-à-dire, les grains et les autres denrées. On sait que ces souterrains qui servaient aux Gaulois, non-seulement à conserver les effets comestibles pendant la paix; mais encore à les soustraire dans la guerre à l'avidité des ennemis, n'étaient souvent connus que des seuls propriétaires qui savaient en masquer les entrées; usage qui subsiste encore aujourd'hui dans quelques contrées de l'Europe.

Après neuf années, Sabinus, découvert, fut conduit à Rome, et Vespasien, qui n'eut pas la générosité de lui pardonner d'avoir pris si inutilement le titre de César, fit périr aussi la généreuse Eponine.

Dion Cassius (*Lib.* 66) change le souterrain en tombeau, pour rendre sans doute la scène plus touchante, et pour avoir occasion de faire dire à Eponine, en présentant ses deux fils à l'empereur: « Seigneur, c'était afin d'amener à vos pieds un plus grand nombre « de supplians, que j'ai donné la vie dans un tombeau à ces enfans, « et que je les y ai nourris. » Compliment trop recherché, où l'on trouvera de l'esprit, si l'on veut, mais vide de sentiment. Ce qu'ajoute Dion n'est pas moins éloigné de la nature; savoir, que ce discours fit couler les larmes des yeux des assistans, et de l'empereur lui-même, et que cependant il ne pardonna point à Eponine.

Selon le récit de Plutarque, plus judicieux et plus naturel, Eponine n'écoutant que son désespoir, irrita Vespasien par ses reproches, et lui demanda la mort, après celle de son mari, avec une hauteur déplacée. Bien loin cependant d'excuser par là le prince, Plutarque ajoute: mais il fut puni de ce meurtre par l'extinction totale de sa race, qui périt en très-peu de temps; car ce fut l'action la plus affreuse de son règne, et dont les dieux et les génies [δαίμονες] détournèrent leurs regards avec le plus d'horreur.

Langrois, qu'on verra cependant reparaître sous les drapeaux de Civilis.

La victoire des Séquanais arrêta l'impétuosité des armes de la Ligue [1], donna lieu aux peuples qui penchaient à la révolte, de se défier des événemens, à ceux qui préféraient déjà l'obéissance ou la neutralité, de se confirmer dans leur opinion; aux Rémois de se faire valoir auprès des Romains, par leur dévouement ordinaire. Ils écrivirent, à cette occasion, aux différentes cités des Gaules, qu'ils invitèrent à nommer des députés, afin de délibérer en commun sur les intérêts de la nation, et de choisir ensuite entre la liberté et la soumission. Les esprits commençaient à s'adoucir; et le bruit qui se répandit en même temps, qu'une armée envoyée par Vespasien franchissait les Alpes [2], hâta la convocation de l'assemblée qui se tint à Reims. Valentin député de Trèves, le plus ardent promoteur de la Ligue, orateur agréable à la multitude par une éloquence fougueuse, invectiva violemment contre la domination de Rome, qu'il présenta par les côtés les plus odieux, et parla pour la liberté

[1] Sequanorum prospera acie belli impetus stetit. Resipiscere paulatim civitates, fasque et fœdera respicere, principibus Remis, qui per Gallias edixere, ut, missis legatis, in commune consultarent, libertas an pax placeret. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 67.

[2] Igitur, venientis exercitus fama et suopte ingenio ad mitiora inclinantes, Galliarum civitates in Remos convenere. Treverorum legatio illic opperiebatur, acerrimo instinctore belli Tullio Valentino. Is, meditata oratione, cuncta magnis imperiis objectari solita, contumeliasque et invidiam in populum Rom. effudit: turbidus miscendis seditionibus et plerisque gratus vecordi facundia. *Ibid.* cap. 68, ad. ann. 70.

nationale avec le même emportement. Julius Auspex, l'un des premiers entre les Rémois [1], harangua pour l'obéissance, exagérant à son tour les avantages de la paix, les maux de la guerre, et la grandeur de la puissance romaine ; il voyait déjà les nouvelles légions et la foudre s'avancer sur la tête des Gaulois. On louait le courage de Valentin, et l'on se rangeait à l'avis d'Auspex qui prévalut.

Il n'y avait pas lieu d'attendre des circonstances une détermination plus vigoureuse ; car il est à remarquer que les cités soulevées trois ans auparavant contre Néron, et si maltraitées ensuite par Vitellius, en haine de leur révolte, qui devaient par conséquent être les plus irritées contre les Romains, comme Civilis l'avait supposé, étaient précisément les moins ardentes pour la Ligue ; et que leur répugnance à se joindre aux Bataves [2], aux Trévérois, aux Langrois, venait principalement du souvenir douloureux de les avoir eus alors pour ennemis dans l'armée de Verginius. D'ailleurs ce ressentiment à part, comment concilier les jalousies de tant de peuples [3] ? Quelle cité met-

[1] At Julius Auspex, e primoribus Remorum, vim romanam pacisque bona dissertans, et « sumi bellum etiam ab ignavis, fortissi- « mi cujusque periculo geri, jamque super caput legiones », sapientissimum quemque reverentia fideque, juniores periculo ac metu, continuit. Et Valentini animum laudabant, consilium Auspicis sequebantur. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 69.

[2] Constat obstetisse Treveris Lingonibusque apud Gallias, quod Vindicis motu cum Verginio steterant. *Ibid.*

[3] Deterruit plerosque provinciarum æmulatio. « Quod bello ca- « put? Unde jus auspiciumque peteretur? Quam, si cuncta prove- « nissent, sedem imperio legerent? » Nondum victoria, jam discordia erat : aliis fœdera, quibusdam opes viresque, aut vetustatem

trait-on à la tête des choses de la guerre ? A quelle autre donnerait-on la direction des affaires générales? Dans laquelle, après le succès desiré, placerait-on le siége de l'empire gaulois? source intarissable de prétentions contraires, que chacune fondait sur des droits litigieux, tels que ses richesses, sa puissance, l'antiquité de son origine. Ainsi la crainte du présent, et les difficultés de l'avenir firent prendre le parti de remettre les choses dans le premier état, et l'on écrivit au nom des Gaules assemblées, aux Trévérois et aux autres confédérés, « qu'ils eussent à quitter les « armes, que s'ils reconnaissaient leurs fautes, il se- « rait facile de les faire rentrer en grâce auprès des « Romains, et que les médiateurs étaient tout prêts.»

Par cette déclaration du corps des Gaules, jointe à l'effroi qu'inspiraient les approches de l'armée romaine, tout fut changé dans la situation de la Ligue, excepté le courage ou l'obstination de ses chefs. Tutor, qui avait manqué de diligence [1], ou de troupes suffisantes pour défendre en même temps les pas-

originis per jurgia jactantibus : tædio futurorum, præsantia placuere. Scribuntur ad Treveros epistolæ, nomine Galliarum, ut abstinerent armis, impetrabili venia et paratis deprecatoribus, si pœniteret. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 69.

[1] Ne Tutor quidem maturavit superiorem Germaniæ ripam et ardua Alpium præsidiis claudere. Atque interim unaetvicesima legio Vindonisa, Sextilius Felix cum auxiliariis cohortibus, per Rhætiam irrupere..... Tutor Treverorum copias, recenti Vangionum, Caracatium, Triboceorum delectu auctas, veterano pedite atque equite firmavit, corruptis spe, aut metu subactis legionariis : qui primo cohortem præmissam a Sextilio Felice interficiunt. Mox ubi duces exercitusque romanus propinquabant, honesto transfugio rediere. *Ibid.* cap. 70.

sages des Alpes et garder le haut Rhin, remporta d'abord un avantage sur un détachement de Sextilius Felix, qui venait de pénétrer par la Rhétie ; il se servit même utilement dans cette occasion d'un nombre de soldats légionaires liés par le serment des Gaules, mais qui ne se virent pas plutôt à portée des légions de Vespasien, qu'ils y coururent effacer par une seconde désertion la honte de la première. Les *Vangiones* et d'autres auxiliaires germains de nouvelle levée, ayant suivi l'exemple des déserteurs romains [1], Tutor réduit aux seuls Trévérois, fut battu à son tour près de Bingium par Félix, et si complètement, qu'après le combat il ne put rien recueillir des débris de ses troupes épouvantées et dispersées de toutes parts. Il arriva en même temps que les légions prisonnières retenues sous les murs de Trèves, ayant renouvelé d'elles-mêmes leur serment à Vespasien, s'échappèrent pendant l'absence de Valentin, et se sauvèrent à Metz [2]; évasion dont Tutor, aigri par sa défaite, et Valentin encore plus furieux, se vengèrent promptement, en donnant la mort aux deux commandans

[1] Secutis Tribocis, Vangionibusque et Caracatibus; Tutor Treveris comitantibus, vitato Magontiaco, Bingium concessit, fidens loco.... sed incursu cohortium quas Sextilius ducebat, et reperto vado, proditus fususque. Ea clade perculsi Treveri, et plebes, omissis armis, per agros palantur. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 70.

[2] Legiones a Novesio Bonnaque in Treveros, ut supra memoravimus, traductæ se ipsæ in verba Vespasiani adigunt. Hæc Valentino absente gesta : qui, ubi adventabat, furens, cunctaque rursus in turbas et exitium conversurus, legiones in Mediomatricos, sociam civitatem abscessere. Valentinus ac Tutor in arma Treveros retrahunt; occisis Herennio ac Numisio legatis, quo, minore spe veniæ, cresceret vinculum sceleris. *Ibid.* cap. 70.

légionaires, Herennius et Numisius. Ils prétendaient aussi s'engager plus étroitement par ce crime, en s'ôtant à eux-mêmes et à leurs partisans tout espoir de pardon.

C'est dans ces circonstances que Pétilius Cérialis, général de l'armée de Vespasien, qui devait être de sept légions [1], sans compter la cavalerie et les auxiliaires, arriva à Mayence avec une partie de ses forces; le reste achevait de passer les Alpes, ou venait de l'Ile Britannique et de l'Espagne. Il commença par renvoyer chez elles toutes les milices des cités soumises [2], faisant publier dans les Gaules que les Romains se chargeaient de la guerre; qu'ils n'avaient besoin que de leurs propres armes, que les Gaulois pouvaient retourner aux travaux et aux occupations de la paix; et cette proclamation produisit les deux effets que le général romain en attendait [3] : l'un de mettre les cités en état de mieux payer les impôts, en leur rendant des bras pour la culture; l'autre de piquer d'honneur une nation glorieuse, et d'exciter son zèle en paraissant mépriser ses services. Peu de jours après il défit à Rigol [4], au-dessus du confluent

[1] *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 68.

[2] Delectus per Galliam habitos in civitates remittit, ac nunciare jubet: « sufficere imperio legiones; socii ad munia pacis redirent, « securi velut confecto bello, quod romanæ manus excepissent. » *Ibid.* cap. 71.

[3] Auxit ea res Gallorum obsequium: nam, recepta juventute, facilius tributa toleravere, proniores ad officia, quod spernebantur. *Ibid.*

[4] Danville, (*Notice des Gaules*), nomme ce lieu Réol; on le trouve désigné dans les cartes allemandes sous le nom de Riol;

de la Moselle, le téméraire Valentin, que Classicus et Civilis avaient inutilement averti de prendre conseil des malheurs récens, et d'éviter les batailles. Pris dans le combat avec la principale noblesse des Belges [1], envoyé à Domitien qui n'avait pas encore passé les Alpes, condamné au supplice comme rébelle, insulté par ses ennemis, Valentin reçut l'arrêt de sa mort avec autant d'indifférence pour la vie, qu'il avait montré de chaleur pour les intérêts de son pays [2].

Le lendemain de sa victoire [3], Cérialis entra dans la ville de Trèves, contint la fureur de ses soldats, qui voulaient livrer aux flammes la patrie de Tutor et de Classicus; et cet acte d'autorité sur ses troupes,

il est situé au confluent de la Sarre et de la Moselle, à deux lieues au-dessous de Trèves.

[1] Tertiis castris Rigodulum venit, quem locum magna Treverorum manu Valentinus insederat, montibus et Mosella amne septum; et addiderat fossas obicesque saxorum..... Ut ventum in manus, deturbati ruinæ modo præcipitantur. Et pars equitum æquioribus jugis circumvecta, nobilissimos Belgarum, in quibus ducem Valentinum, cepit. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 71.

[2] At Domitianus Mucianusque, antequam Alpibus propinquarent, prosperos rerum in Treveris gestarum nuncios accepere. Præcipua victoriæ fides, dux hostium Valentinus, nequaquam abjecto animo, quos spiritus gessisset vultu ferebat. Auditus ideo tantum ut nosceretur ingenium ejus, damnatusque, inter ipsum supplicium exprobranti cuidam patriam ejus captam, accipere se solatium mortis respondit. *Ibid.* cap. 85.

[3] Cerialis postero die coloniam Treverorum ingressus est, avido milite eruendæ civitatis: « hanc esse Classici, hanc Tutoris « patriam.... » Cerialis, metu infamiæ, si licentia, sævitiaque imbuere militem crederetur, pressit iras; et paruere. *Ibid.* cap. 72.

de modération à l'égard des vaincus, ne lui mérita pas moins l'estime des Gaulois en général, que le renvoi de leurs milices. Les légions de Bonn et de Nuyss réfugiées à Metz, étant arrivées à son camp [1], humiliées, consternées, n'osant lever les yeux, et dans un état digne de pitié, il les consola avec bonté, ne voulant, disait-il, attribuer qu'à la fatalité tout ce qui leur était arrivé, les réhabilita en les admettant aussitôt à la solde, et défendit à toute l'armée de leur jamais reprocher le passé. Ensuite, pour essayer la voie de la douceur et de l'insinuation sur les esprits des confédérés, il assembla les Trévérois et les députés des Langrois, et leur parla ainsi.

« Je ne me suis jamais exercé dans l'art de discou« rir [2] : c'est par les armes que j'ai tâché de soutenir

[1] Accitarum e Mediomatricis legionum miserabilis adspectus. Stabant conscientia flagitii mœstæ, fixis in terram oculis... donec Cerialis mulceret animos, fato acta dictitans « quæ militum, du« cumque discordia, vel fraude hostium, evenissent. Primum illum « stipendiorum et sacramenti diem haberent..... » Tunc recepti in eadem castra, et edictum per manipulos ne quis in certamine jurgiove seditionem aut cladem commilitoni objectaret. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 72.

[2] « Neque ego unquam facundiam exercui; et pop. romani vir« tutem armis affirmavi. Sed quia apud vos verba plurimum valent, « bonaque ac mala, non sua natura, sed vocibus seditiosorum æsti« mantur, statui pauca disserere, quæ, profligato bello, utilius sit vo« bis audisse quam nobis dixisse. Terram vestram ceterorumque « Gallorum ingressi sunt duces imperatoresque romani, nulla cu« pidine, sed majoribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque « ad exitium fatigabant; et acciti auxilio Germani sociis pariter at« que hostibus servitutem imposuerant. Quot præliis adversus Cim« bros Teutonosque, quantis exercituum nostrorum laboribus, « quove eventu germanica bella tractaverimus, satis clarum. Nec

« la gloire du nom romain. Mais, puisque les paroles « ont tant de pouvoir sur vous, qu'au lieu d'estimer « les biens et les maux par leur propre nature, vous

« ideo Rhenum insedimus ut Italiam tueremur, sed nequis alius « Ariovistus regno Galliarum potiretur. An vos cariores Civili Ba- « tavisque, et transrhenanis gentibus creditis, quam majoribus « eorum patres avique vestri fuerunt? Eadem semper caussa Ger- « manis transcendendi in Gallias : libido, atque avaritia, et mu- « tandæ sedis amor, ut, relictis paludibus et solitudinibus suis, fe- « cundissimum hoc solum, vosque ipsos possiderent. Ceterum li- « bertas et speciosa nomina prætexuntur : nec quisquam alienum « servitum et dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vo- « cabula usurparet. »

« Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in nostrum « jus concederetis. Nos, quamquam toties lacessiti, jure victoriæ, id « solum vobis addidimus, quo pacem tueremur. Nam neque quies « gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia « sine tributis haberi queunt. Cetera in communi sita sunt. Ipsi « plerumque legionibus nostris præsidetis : ipsi has aliasque pro- « vincias regitis. Nihil separatum clausumve. Et laudatorum princi- « pum usus ex æquo, quamvis procul agentibus : sævi proximis in- « gruunt. Quomodo sterilitatem aut nimios imbres, et cetera natu- « ræ mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. Vitia « erunt donec homines : sed neque hæc continua, et meliorum « interventu pensantur. Nisi forte, Tutore et Classico regnantibus, « moderatius imperium speratis : aut minoribus quam nunc tributis « parabantur exercitus, quibus Germani Britannique arceantur. « Nam pulsis (quod dii prohibeant) Romanis, quid aliud quam « bella omnium inter se gentium exsistent? Octingentorum anno- « rum fortuna disciplinaque compages hæc coaluit : quæ convelli « sine exitio convellentium non potest. Sed vobis maximum discri- « men, penes quos aurum et opes, præcipuæ bellorum caussæ. « Proinde pacem, et urbem, quam victi victoresque eodem jure « obtinemus, amate, colite. Moneant vos utriusque fortunæ docu- « menta, ne contumaciam cum pernicie, quam obsequium cum « securitate, malitis. » *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 73 et 74.

« n'en jugez que par les discours séditieux de vos « orateurs, je veux bien vous entretenir, en peu de « mots, de choses qu'il vous importe plus d'écouter, « dans le mauvais état où sont vos affaires, qu'à moi « de vous les dire. Ce ne fut pas de leur propre mou- « vement, ni par aucune raison de cupidité, que les « généraux romains entrèrent autrefois sur vos terres « et sur celles des autres Gaulois, mais à la prière « de vos ancêtres, tourmentés alors par leurs discor- « des civiles, et voisins de leur ruine. Il fallait les « délivrer des Germains appelés par une faction, et « qui opprimaient également leurs alliés et leurs en- « nemis. Combien de combats avions nous déjà li- « vrés pour la Gaule contre les Cimbres et les Teu- « tons? Quels ont été les travaux de nos armées dans « les guerres de Germanie! on le sait assez. Ce n'est « pas pour défendre l'Italie que nous avons établi des « places d'armes sur le Rhin, mais afin d'empêcher « qu'un autre Arioviste ne régnât sur les Gaules. « Croyez-vous être plus chers aux Bataves et aux « nations trans-rhénanes que vos pères et vos aïeux « ne l'étaient aux leurs? Les Germains auront tou- « jours les mêmes motifs pour se jeter sur les Gaules; « le caprice, l'avidité, le desir de changer de de- « meure, de quitter leurs marais et leurs déserts, « pour s'emparer de vos terres si fertiles, et vous les « faire cultiver en esclaves. Au reste la liberté et les « avantages spécieux que vous lui prêtez ne sont que « de vains noms, et jamais personne n'a ambitionné « de s'emparer du pouvoir et d'opprimer les autres, « qu'il n'ait fait valoir les mêmes prétextes. Il y avait « toujours eu dans la Gaule des royautés et des

« guerres intestines, avant que les Romains n'y don-
« nassent la loi. Pour nous, malgré vos fréquentes
« rébellions, nous ne vous avions imposé, par le
« droit de la victoire, que ce qu'exige le maintien de
« la paix; car les nations ne peuvent jouir de repos
« qu'à l'ombre des armes; point d'armes sans solde,
« et point de solde sans tributs : tout le reste est égal
« entre vous et nous. Souvent vous commandez nos
« légions, vous gouvernez vos provinces, et même
« les nôtres : nulle distinction, nulle barrière qui
« nous sépare. Quoiqu'éloignés de Rome, vous pro-
« fitez comme nous des vertus des bons princes : s'ils
« sont méchans, leurs coups s'adressent aux plus
« proches. Il faut souffrir l'avidité et le luxe dissipa-
« teur de nos maîtres, comme l'on supporte les séche-
« resses dévorantes, ou les pluies excessives, et les
« autres accidens de la nature. Tant qu'il y aura des
« hommes, il y aura des vices. Mais le désordre ne
« règne pas continuellement, et les temps dépravés
« sont aussi compensés par des intervalles plus heu-
« reux. A moins que vous ne voulussiez vous flatter
« que la domination de Tutor et de Classicus fût
« plus modérée, ou qu'ils entretinssent, avec de
« moindres impôts, les armées qui vous seraient tou-
« jours nécessaires pour repousser les Germains et
« les Bretons. Car supposons (ce qu'aux Dieux ne
« plaise) que la domination romaine fût anéantie,
« qu'arriverait-il dans le monde, si ce n'est une guerre
« universelle de toutes les nations les unes contre
« les autres? Il a fallu huit cents ans de bonheur et
« de sagesse pour former la masse qui compose au-
« jourd'hui l'empire romain : elle ne peut se détruire

« sans écraser ses destructeurs. Or quels autres peu-
« ples auraient plus de dangers à courir que les Gau-
« lois, dont l'or et les autres richesses appelleraient
« d'abord la cupidité et les armes des étrangers? Ai-
« mez donc la paix et Rome; chérissez une ville où
« les vaincus et les vainqueurs sont également ci-
« toyens : apprenez des deux fortunes que vous avez
« éprouvées, à ne pas préférer une opiniâtreté qui
« vous perdrait, à la sureté que vous présente l'obéis-
« sance. »

Cette magnifique harangue, soit de Cérialis, soit de Tacite, où les bienséances oratoires sont si noblement observées, où le caractère des Gaulois et des Germains, leurs anciennes querelles, leurs intérêts respectifs sont marqués avec tant de précision, où le vrai et le faux sont mêlés avec tout l'art possible, où la monarchie universelle des Romains est présentée si avantageusement, devait être bien imposante dans la bouche d'un orateur qui pouvait menacer. De leur côté, Civilis et les autres chefs, qui sentaient que la cessation des guerres civiles de Rome suffisait pour renverser l'édifice de la Ligue, voyant, contre leur espérance, que personne ne disputait l'empire à Vespasien, tentèrent de lui donner un compétiteur. Ils jetèrent les yeux sur Cérialis même, auquel ils écrivirent, « qu'ils savaient certainement la mort de ce
« prince, malgré les soins qu'on prenait pour la ca-
« cher [1]; qu'ils ne craignaient ni Domitien, son fils, ni

[1] « Vespasianum, quanquam nuncios occultarent, excessisse
« vita. Urbem atque Italiam interno bello comsumptam. Muciani
« ac Domitiani vana et sine viribus nomina. Si Cerialis imperium

« le général Mucien, quoique l'on parlât de leur ar« rivée prochaine; que, s'il voulait pour lui l'empire « des Gaules, les confédérés se contenteraient des « limites de leurs cités; s'il aimait mieux une ba« taille, qu'on la lui offrait également ». N'ayant reçu aucune réponse de Cérialis, trop habile pour donner dans le piége, ils se hâtèrent de rassembler toutes leurs troupes, et tinrent un conseil de guerre, où les sentimens furent d'abord partagés.

« Civilis voulait qu'on gagnât du temps pour atten« dre les secours des nations transrhénanes [1], plus « nerveuses, disait-il, que les Gaulois, et plus capa-

« Galliarum velit, ipsos finibus civitatum suarum contentos: si « prælium mallet, ne id quidem abnuere. » Ad ea Cerialis Civili et Classico nihil. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 75.

[1] Civilis « opperiendas transrhenanorum gentes, quarum terrore « fractæ populi Rom. vires obtererentur. Gallos quid aliud quam « prædam victoribus? Et tamen quod roboris sit, Belgas secum pa« lam aut voto stare. » Tutor « cunctatione crescere rem romanam » affirmabat, « coeuntibus undique exercitibus. Transvectam e Bri« tannia legionem: accitas ex Hispania: adventare ex Italia: nec « subitum militem, sed veterem expertumque belli. Nam Germanos, « qui ab ipsis sperentur, non juberi, non cogi, sed cuncta ex libidine « agere: pecuniamque ac dona, quis solis corrumpantur, majora « apud Romanos.... Quod si statim congrediantur, nullas esse Ce« riali, nisi ex reliquiis germanici exercitus, legiones, fœderibus « Galliarum obstrictas. Idque ipsum, quod inconditam nuper Va« lentini manum, contra spem suam fuderint, alimentum illis duci« que temeritatis. Ausuros rursus venturosque in manus, non « imperiti adolescentuli, verba et conciones quam ferrum et arma « meditantis, sed Civilis et Classici: quos ubi adspexerint, reditu« ram in animos formidinem, fugam, famemque, et toties captis « precariam vitam. Neque Trevoros aut Lingonas benevolentia con« tineri: resumpturos arma ubi metus abscesserit. » *Ibid.* cap. 76.

« bles d'effrayer et de terrasser les légions. Tutor sou-
« tenait au contraire que les délais seraient en faveur
« des Romains : qu'il y avait peu à compter sur les
« Germains, qui ne se laissaient ni gouverner ni com-
« mander, qui n'obéissaient qu'à leurs caprices, ne
« connaissaient que les présens et l'argent, et savaient
« assez que les ennemis étaient plus riches que les
« confédérés ; que la défaite de Valentin était l'effet
« du hasard et de l'inexpérience d'un jeune homme
« plus exercé à manier la parole que les armes : que
« les légions, avilies par le serment des Gaules,
« trembleraient à la vue des enseignes gauloises,
« et des chefs qui les avaient fait passer sous le
« joug : que Cérialis n'avait pas reçu, à beaucoup
« près, toutes les troupes qu'il attendait de différens
« endroits, ni les plus aguerries : qu'il fallait donc
« attaquer promptement les Romains dans leur
« camp près de Trèves, avant la réunion du reste
« de leurs forces. Classicus termina le débat en pas-
« sant à l'avis de Tutor, et l'exécution suivit de
« près. »

Les Ubiens et les Langrois marchaient au centre, les Bataves à la droite, les Tenchtères et les Usipètes à la gauche. L'attaque inattendue, et commencée avant la pointe du jour [1], fut si brusque et si bien conduite, que le camp des Romains était forcé et le pont de Trèves sur la Moselle au pouvoir des

[1] Tam improvisi adsiluere, ut in cubiculo ac lectulo Cerialis (neque enim noctem in castris egerat) pugnari simul vincique suos audierit..... Cerialis, turbidis rebus intrepidus et fugientes manu retrahens, intecto corpore promptus inter tela, felici temeri-

ennemis, avant que Cérialis soupçonnât leur marche. Surpris hors de son camp, dans une maison où il avait passé la nuit, sur le point d'être enlevé dans son lit, il n'eut pas le temps de prendre ses armes défensives; mais armé de son intrépidité, bravant avec une témérité heureuse les traits et la mort, ramenant les fuyards, ralliant autour de lui les plus braves, il reprit d'abord le pont de la Moselle, ensuite il rentra dans son camp, arrêta par son exemple et par ses exhortations la déroute des légions rompues, et les força de combattre par cohortes et par pelotons sur le terrain et dans l'état où elles se trouvaient. De leur côté Tutor, Classicus et Civilis animaient chacun les siens à combattre avec ardeur; les Gaulois pour la *liberté*, les Bataves pour la *gloire*, les Germains pour le *butin*, et ce dangereux appât arracha la victoire aux confédérés [1]. Pendant que les plus avides quittaient le combat pour butiner, une légion qui s'était remise en bon ordre, arrêta la fougue des vainqueurs, les renversa bientôt

tate, et fortissimi cujusque accursu reciperatum pontem electa manu firmavit. Mox, in castra reversus.... Consistunt per cohortes et manipulos. Neque enim poterat patescere acies, effuso hoste. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 77 et 78.

[1] Tutor et Classicus, et Civilis, suis quisque locis pugnam ciebant, Gallos pro libertate, Batavos pro gloria, Germanos ad prædam instigantes. Et cuncta pro hostibus erant; donec legio unaetvicesima, patentiore quam ceteræ spatio conglobata, sustinuit ruentes, mox impulit. Nec sine ope divina, mutatis repente animis, terga victores vertere..... Sed obstitit vincentibus pravum inter ipsos certamen, hoste omisso, spolia consectandi. Cerialis, ut incuria prope rem afflixit, ita constantia restituit, secutusque fortunam, castra hostium eodem die capit exscinditque. *Ibid.* cap. 78.

après, et par une espèce de miracle, dit Tacite, *nec sine ope divina*, ils se livrèrent à la terreur et à la fuite. Glorieux d'avoir réparé la honte de son incurie par la fermeté de son courage, Cérialis conduit par la fortune, s'empara le même jour du camp des ennemis, et le détruisit.

Les Ubiens, aussitôt infidèles à Civilis, parce qu'il était vaincu, et parce qu'ils appréhendaient qu'il ne transportât chez eux le théâtre de la guerre, égorgèrent en trahison une cohorte de Germains qui gardait leur ville, et firent demander de prompts secours au général romain [1], en offrant de lui remettre la femme et la sœur du Batave, avec la fille de Classicus qu'ils avaient en ôtage. En effet Civilis [2], qui marchait déjà sur Cologne, apprit à Tolbiac que ses ennemis l'avaient prévenu, et vit avec douleur son entreprise manquée; d'autant plus embarrassé à former d'autres projets [3], qu'alors même il craignait

[1] *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 79.

[2] Tolbiaci, in finibus Agrippinensium, agebat. Sed tristis nuntius avertit, deletam cohortem dolo Agrippinensium; qui largis epulis, vinoque sopitos Germanos, clausis foribus, igne injecto, cremavere. Simul Cerialis propero agmine subvenit. *Ibid.*

[3] Circumsteterat Civilem et alius metus, ne quartadecima legio, adjuncta Britannica classe, afflictaret Batavos, qua Oceano ambiuntur. Sed legionem terrestri itinere Fabius Priscus, legatus, in Nervios Tungrosque duxit. Eæque civitates in deditionem acceptæ : classem ultro Caninefates agressi sunt, majorque pars navium depressa aut capta. Et Nerviorum multitudinem sponte commotam... iidem Caninefates fudere. Classicus quoque adversus equites Novesium a Ceriale præmissos secundum prælium fecit. Quæ modica, sed crebra damna, famam victoriæ nuper partæ lacerabant. *Ibid.*

qu'une flotte romaine, partie de la Grande-Bretagne sous les ordres de Fabius Priscus, commandant de la quatorzième légion, n'insultât l'île des Bataves du côté de la mer. Mais Priscus voulut auparavant faire rentrer dans le devoir les cités des Tongrois et des Nerviens, sur les terres desquels il fit avancer sa légion; ce qui fournit aux Caninéfates l'occasion d'attaquer sa flotte dénuée de troupes; ils en prirent où coulèrent à fond le plus grand nombre de bâtimens, et dissipèrent encore les milices nerviennes qui venaient de s'armer pour les Romains. Classicus avait aussi battu auprès de Nuyss un corps de cavalerie de Cérialis. Avantages séparément médiocres, qui cependant, à les prendre ensemble, flétrissaient la victoire de Trèves.

Plus libre de ses mouvemens [1], l'indomptable Civilis, ayant rétabli son armée dans la Germanie, revint fièrement se placer à Vétéra, tant à cause de la position avantageuse, que pour augmenter le courage des siens à la vue d'un lieu témoin de leurs triomphes et de l'opprobre des Romains. « Vous y « marchez [2], disait-il à son armée, sur les traces de

[1] At Civilis..... reparato per Germaniam exercitu, apud Vetera castra consedit: tutus loco, et ut memoria prosperarum illic rerum augescerent Barbarorum animi. *Tacit. Hist.* lib. 5 cap. 14.

[2] Nec Civilis silentem struxit aciem, locum pugnæ testem virtutis ciens: « Stare Germanos Batavosque super vestigia gloriæ, ci« neres ossaque legionum calcantes: quocunque oculos Romanus « intenderet, captivitatem clademque et dira omina observari. Ne « terrerentur vario Treverici prælii eventu: suam illic victoriam « Germanis obstitisse, dum, omissis telis, præda manus impe« diunt.» *Ibid.* cap. 17.

votre propre gloire; vous foulez sous vos pieds les os et les cendres des légions. Vos ennemis, au contraire, n'y trouveront que les funestes images de leurs désastres passés, et de sinistres présages de l'avenir. » Au moyen d'une digue disposée bliquement dans le Rhin, il submergea de vastes ampagnes déjà humides de leur nature [1], et se préara ainsi, contre les Romains, un champ de baille favorable à ses propres troupes, accoutumées, omme elles l'étaient, à nager et à se jouer des aux et des marais. Cérialis, à la tête d'une armée ccrue du double depuis l'affaire de Trèves [2], joignit es ennemis, qui l'attaquèrent les premiers; et les lus braves de part et d'autre engagèrent le combat [3]; ais sur un terrain inondé dont il ne paraissait que uelques parties à découvert, il fallait combattre

[1] Sed arcebat latitudo camporum, suopte ingenio humentium. ddiderat Civilis obliquam in Rhenum molem, cujus objectu evolutus amnis adjacentibus superfunderetur. Ea loci forma, incertis vadis subdola et nobis adversa : quippe miles romanus rmis gravis, et nandi pavidus : Germanos fluminibus suetos, leitas armorum, et proceritas corporum attollit. *Tacit. Hist.* lib. , cap. 14.

[2] Duplicatis copiis. *Ibid.*

[3] Deinde orta trepidatio, cum prætaltis paludibus arma, equi aurirentur. Germani notis vadis persultabant, omissa plerumque ronte, latera ac terga circumvenientes : neque, ut in pedestri acie, ominus certabatur, sed, tanquam navali pugna, vagi inter undas, ut, si quid stabile occurrebat, totis illic corporibus nitentes, vulnerati cum integris, periti nandi cum ignaris, in mutuam perniciem implicabantur. Minor tamen quam pro tumultu cædes : quia non ausi egredi paludem Germani..... Nox apud barbaros cantu aut clamore, nostris per iram et minas acta. *Ibid.* cap. 15.

sans ordre, plus dans l'eau que sur terre, plus par petites troupes que par corps entiers. Les Bataves et les Germains hauts de stature, armés à la légère, marchaient agilement dans les marais et nageaient de même au besoin; au lieu qu'avec des armes pesantes, les Romains, qui n'avaient ni la même taille, ni la même adresse, embarrassés dans les lieux fangeux, étaient engloutis dans les endroits plus profonds. Cette journée fut cependant pour eux plus laborieuse et plus humiliante que meurtrière. Ils passèrent la nuit dans le dépit et dans un silence menaçant, les vainqueurs à célébrer leurs avantages par des chants et par des cris de joie.

La bataille recommença le jour suivant avec plus de chaleur des deux côtés, et d'abord avec la même supériorité de la part des Bataves et des Germains auxiliaires [1], qui osaient s'avancer au-delà des marais pour provoquer les légions. Un gros bataillon de Bructères, placé sur la digue du Rhin, ayant tra-

[1] Neque nostro milite paludem ingrediente, et Germanis ut elicerent, lacessentibus. Absumptis quæ jaciuntur, et ardescente pugna, procursum ab hoste infestius: immensis corporibus, et prælongis hastis fluitantem labantemque militem eminus fodiebant: simul e mole quam eductam in Rhenum retulimus, Bructerorum cuneus transnatavit. Turbata ibi res; et pellebatur sociarum cohortium acies, cum legiones pugnam excipiunt..... Inter quæ perfuga Batavus adiit Cerialem, terga hostium promittens, si extremo paludis eques mitteretur: « solidum illa, et Gugernos, « quibus, custodia obvenisset, parum intentos.» Duæ alæ, cum perfuga missæ, incauto hosti circumfunduntur. Quod ubi clamore cognitum, legiones a fronte incubuere, pulsique Germani fuga Rhenum petebant..... Ne eques quidem institit repente fusis imbribus et propinqua nocte. *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 17 et 18.

versé à la nage l'espace qui la séparait de la terre, avait pris en flanc les auxiliaires des Romains et faisait plier la première ligne, lorsque la fortune, dont Civilis avait déjà tant à se plaindre, le trahit encore. Sur l'avis d'un déserteur batave, qu'on pouvait tourner les marais, et qu'à l'extrémité il se trouvait un terrain solide, mal gardé par des troupes peu vigilantes, Cérialis y fit marcher à l'instant un fort détachement de sa cavalerie, qui les surprit et chargea vivement l'armée ennemie par derrière, pendant que les légions la pressaient de front. Les Germains mis en fuite coururent au Rhin, qu'ils passèrent sans être inquiétés à cause de l'approche de la nuit.

Quoique dès le lendemain Civilis eût en quelque sorte réparé ses pertes par la jonction d'un secours qui lui arriva de la Germanie [1], il prit le parti de se retirer dans l'île des Bataves, n'osant défendre ce qui leur appartenait au-dehors. Les Romains vinrent bientôt l'y chercher, et s'établirent en quatre quartiers peu distans les uns des autres [2]. Civilis, dans l'espérance de tirer quelque avantage de la confiance de leur général, peut-être de l'enlever sur les chemins au milieu de ses quartiers, partagea de même son armée en quatre corps [3], et fit assaillir en

[1] Postera die..... Civili Chaucorum auxilia venere, non tamen ausus oppidum Batavorum armis tueri...... In insulam concessit. *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 19.

[2] Præsidia cohortium, alarum, legionum una die Civilis quadripartito invaserit. *Ibid.* cap. 20.

[3] Ita divisis copiis, ut ipse et Verax, sorore genitus, Classicusque ac Tutor suam quisque manum traherent : nec omnia pa-

14.

même temps les camps ennemis, qui furent tous maltraités plus ou moins. Celui qu'il attaquait en personne avait perdu ses plus braves combattans, et ne pouvait plus résister s'il n'eût été secouru par Cérialis lui-même à la tête de sa cavalerie [1]. Le Batave, accablé à son tour, reconnu dans la mêlée, s'échappa au milieu des traits et abandonna son cheval pour passer le Rhin à la nage. Les Germains traversèrent le fleuve de la même manière, Classicus et Tutor sur des barques.

Peu de temps après, les Germains, alliés de Civilis, se vengèrent sur une petite flotte qui ramenait Cérialis du haut Rhin, et sur l'escorte qui suivait par terre [2]. Instruits qu'elle campait négligemment et sans vigilance, ils profitèrent d'une nuit fort obscure pour se glisser dans le camp romain, où grand nombre de soldats, surpris dans le sommeil

trandi fiducia, sed « multa ausis aliqua in parte fortunam adfore. « Simul Cerialem neque satis cautum, et pluribus nunciis huc illuc « cursantem, posse medio intercipi. » *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 20.

[1] Vadam Civilis, Grinnes Classicus oppugnabant : nec sisti poterant, interfecto fortissimo quoque.... Sed ubi Cerialis cum delecta equitum manu subvenit, versa fortuna; præcipites Germani in amnem aguntur. Civilis, dum fugientes retentat, agnitus petitusque telis, relicto equo, transnatavit. Idem Germanis effugium. Tutorem Classicumque appulsæ lintres vexere. *Ibid.* cap. 21.

[2] Navibus remeabat; disjecto agmine, incuriosis vigiliis. Animadversum id Germanis..... electa nox atra nubibus, et prono amne rapti, nullo prohibente, vallum ineunt....... incisis tabernaculorum funibus, suismet tentoriis coopertos trucidabant. Aliud agmen turbare classem, injicere vincula, trahere puppes.... Dux semisomnus ac prope intectus errore hostium servatur. Namque

et sans armes, furent égorgés sous leurs tentes. En même temps un autre corps des mêmes Germains s'attachait aux vaisseaux qu'ils enlevèrent, en commençant par la trirème prétorienne, dans laquelle ils crurent prendre Cérialis, ne pouvant imaginer que ses plaisirs lui eussent fait passer la nuit ailleurs. Faute répétée qui le sauva, mais en le couvrant de ridicule et d'infamie [1]. La trirème fut envoyée en présent par la Lippe à la vierge Velléda, reine des Bructères, révérée comme prophétesse par les Germains; et Civilis joignit à sa flotte déjà nombreuse, les birèmes de Cérialis [2], les bâtimens d'un seul rang, et jusqu'aux plus petits bateaux qu'il fit orner des dépouilles des Romains. Outre son objet principal, qui était d'intercepter les convois que ses enne-

prætoriam navem vexillo insignem, illic ducem rati, abripiunt. Cerialis alibi noctem egerat, ut plerique credidere, ob stuprum Claudiæ Sacratæ, mulieris Ubiæ..... Multa luce revecti hostes, captivis navibus, prætoriam triremem, flumine Luppia, donum Velledæ traxere. *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 22.

[1] Quamquam periculum captivitatis evasisset, infamiam non vitavit. *Ibid.* cap. 21.

[2] Civilem cupido incessit navalem aciem ostentandi. Complet quod biremium, quæque simplici ordine agebantur. Adjecta ingens lintrium vis..... et simul aptæ lintres sagulis versicoloribus, haud indecore pro velis juvabantur. Spatium velut æquoris electum, quo Mosæ fluminis os amnem Rhenum Oceano affundit. Caussa instruendæ classis, supra insitam genti vanitatem, ut eo terrore commeatus Galliæ interciperent..... Sic prævecti, tentato telorum jactu dirimuntur. Civilis, nihil ultra ausus trans Rhenum concessit. Interim, flexu autumni et crebris pluvialibus imbribus, superfusus amnis palustrem humilemque insulam in faciem stagni opplevit. *Ibid.* cap. 23.

mis tiraient de la Gaule par l'Océan, ou de leur fermer le bas Rhin et les embouchures de la Meuse, sa vanité était flattée d'étaler le spectacle d'une armée navale, comme s'il n'avait fait que changer la forme de la guerre et la transporter sur les eaux. Il s'approcha même en ordre de bataille fort près de la flotte romaine, inférieure à la sienne par le nombre, plus forte par la grandeur des bâtimens, et mieux équipée. Mais, soit qu'il eût changé subitement de dessein, soit qu'il n'eût pas eu effectivement celui de combattre, il se contenta de la démonstration, et sans rien entreprendre davantage, il se retira au-delà du Rhin chez ses alliés. On se trouvait d'ailleurs à la fin d'un automne pluvieux, l'île des Bataves avait été dévastée par Cérialis, et le débordement des rivières en faisait un lac.

Ainsi finit cette seconde campagne et la guerre même [1]. Car la pacification suivit de près, par l'entremise de la reine des Bructères, dont la tour inacces sible aux profanes était le centre des négociations. Des envoyés secrets de Cérialis avaient été chargés d'offrir à Velléda [2], par l'organe de ses parens, le pardon de Civilis et des Bataves [3]; « de lui faire en-

[1] L'an 70 de l'ère chrétienne.

[2] Arcebantur adspectu, quo plus venerationis inesset. Ipsa edita in turre : delectus e propinquis consulta responsaque, ut internuncius numinis, portabat. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 65.

[3] Nam Cerialis, per occultos nuncios, Batavis pacem, Civili veniam ostentans, Velledam, propinquosque monebat, « fortunam « belli, tot cladibus adversam, opportuno erga populum Rom. meri- « to mutare. Cæsos Treveros, receptos Ubios, ereptam Batavis « patriam : neque aliud Civilis amicitia peractum, quam vulnera,

« tendre en même temps, qu'elle avait une heu« reuse occasion de mériter des Romains, et de ser« vir réellement les nations germaniques en les « ramenant à la raison : que les Tréverois étaient « écrasés, les Ubiens remis sous l'obéissance, les « Bataves sans patrie ; que les Germains n'avaient « remporté de l'alliance de Civilis que des blessu« res, des déroutes, des calamités ; qu'ils avaient déjà « assez de fautes à se reprocher, et qu'ils ne seraient « pas sages de s'attirer de plus grands malheurs. » Aux menaces, Cérialis mêlait les promesses, et ces deux moyens eurent leurs effets.

Les Bataves qui se trouvaient les plus maltraités de tous les confédérés, se voyant abandonnés ou trahis par les Gaulois, et prêts de l'être par les Germains, dont la fidélité chancelait, ouvrirent aussi les yeux sur leurs intérêts. On entendait dire dans les conversations du peuple : « qu'il ne fallait pas ache« ver de se perdre [1] ; qu'avait-on gagné à détruire

« fugas, luctus ; exsulem eum et extorrem recipientibus oneri : et « satis peccavisse, quod toties Rhenum transcenderint. Si quid « ultra moliantur, inde injuriam et culpam, hinc ultionem et deos « fore. » Miscebantur minis promissa. *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 24.

[1] « Non prorogandam ultra ruinam, nec posse ab una natione « totius orbis servitium depelli : quid perfectum cæde et incendiis « legionum, nisi ut plures validioresque accirentur ? Si Vespasiano « bellum navaverint, Vespasianum rerum potiri. Sin populum « Rom. armis provocent, quotam partem generis humani Batavos « esse ? Respicerent Rhætos Noricosque, et ceterorum onera socio« rum. Sibi non tributa sed virtutem et viros indici. Proximum id « libertati : et si dominorum electio sit, honestius principes Roma« norum, quam Germanorum feminas tolerari. » Hæc vulgus. *Ibid.* cap. 25.

« par le fer et par le feu quelques légions, sinon « d'en faire venir d'autres en plus grand nombre et « plus redoutables? Si l'on avait voulu faire la guerre « pour Vespasien, qu'elle était finie, puisque Vespasien régnait. Quel espace occupaient donc les « Bataves dans l'univers, pour pouvoir l'affranchir « de la servitude romaine? Qu'après tout ils n'avaient pas à porter les mêmes charges que les « Rhétiens, les Noriques et d'autres alliés de Rome; « qu'on ne leur demandait pour tribut que de la « valeur et des hommes, ce qui approchait fort de « la liberté; et, que dans le choix des maîtres, il était « encore plus honorable d'obéir à ceux des Romains, « qu'à des femmes de la Germanie. » Les grands de leur côté se disaient : « qu'ils s'étaient laissé entraîner par la rage et par l'ascendant de Civilis « dans une guerre funeste, où lui seul était intéressé [1]; qu'il avait enveloppé sa patrie dans ses « malheurs domestiques; qu'il était temps que la nation revînt de ses égaremens, et qu'elle les fît « oublier par la mort du coupable. »

Déchu de ses hautes prétentions, craignant tout de ses concitoyens, n'espérant plus rien des étrangers; accablé du poids de ses maux, et tenant peut-être encore trop à la vie, Civilis plia enfin son courage à la nécessité [2]. Il demanda une entrevue à

[1] Proceres atrociore : « Civilis rabie semet in arma trusos : illum « domesticis malis excidium gentis opposuisse..... ventum ad ex« trema, ni resipiscere incipiant, et noxii capitis pœna pœniten« tiam fateantur. » *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 25.

[2] Non fefellit Civilem ea inclinatio, et prævenire statuit : super tædium malorum, etiam spe vitæ, quæ plerumque magnos

Cérialis sur un pont dont on coupa le milieu, et commença ainsi la défense de sa cause « Si j'avais à « me justifier devant un lieutenant de Vitellius, les « faits parleraient contre moi, et mes paroles ne « mériteraient aucune croyance. Nous étions ouver« tement ennemis, ce prince et moi; il m'avait fait « du mal le premier, et j'avais tâché de lui en faire « davantage. Au contraire, j'ai cultivé de tout « temps l'amitié de Vespasien, et lorsqu'il était « particulier, nous nous appelions familièrement « du nom d'amis. Antonius Primus le sait, lui qui « m'engagea à prendre les armes, pour empêcher les « légions distribuées dans la Germanie, et la jeu« nesse des Gaules de passer les Alpes. Ce qu'Anto« nius me demandait par ses lettres, Hordéonius « me le conseillait de vive voix. J'ai allumé dans la « Germanie (et dans les Gaules) la même guerre que « Mucien dans la Syrie, Aponius dans la Mésie, « Flavien dans la Pannonie..... »

La suite de ce discours a péri par l'injure des temps, ainsi que le reste du cinquième livre des histoires de

animos infringit. Petito colloquio, scinditur Nabaliæ fluminis pons; in cujus abrupta progressi duces. Et Civilis ita cœpit: « Si « apud Vitellii legatum defenderer, neque facto meo venia, neque « dictis fides debebatur. Cuncta inter nos inimica, hostilia, ab illo « cœpta, a me aucta erant. Erga Vespasianum vetus mihi obser« vantia: et, cum privatus esset, amici vocabamur. Hoc Primo An« tonio notum, cujus epistolis ad bellum accitus sum, ne Germa« nicæ legiones, et Gallica juventus, Alpes transcenderet. Quæ « Antonius epistolis, Hordeonius Flaccus præsens monebat: arma « in Germania movi, quæ Mucianus in Syria, Aponius in Mœsia, « Flavianus in Pannonia... » *Tacit. Hist.* lib. 5, cap. 26 et ultim.

Tacite; et les autres écrivains ne nous apprennent pas quelle fut la fin de l'Annibal gaulois. Mais puisque sa grâce était un article préliminaire des négociations, on ne peut douter qu'il n'ait obtenu alors une composition honorable. On voudrait aussi savoir comment se fit la réduction des Langrois, dont le grand historien n'avait certainement pas manqué de rendre compte dans les morceaux que nous regrettons; et c'est peut-être de cette source que Frontin avait tiré l'article de ses stratagèmes, où il dit, « que la cité de Langres [1], qui s'attendait à « être ravagée par l'armée de Vespasien, ayant vu « avec étonnement, qu'on avait respecté ses posses- « sions, au point de ne lui causer aucun dommage, « se soumit de bonne grâce; et qu'elle offrit à Do- « mitien soixante-dix mille hommes sous les armes. » Ce n'est pas ici le lieu de disputer sur le nombre, qui paraît exagéré; on observera seulement que les Langrois se rendirent les derniers et sans résistance. De sorte qu'après des efforts prodigieux de courage, des succès flatteurs, des désastres accablans, des espérances trompées, des illusions évanouies, toute la Gaule confédérée pour sa liberté, rentra en peu de temps, et pour plusieurs siècles encore, dans les anciennes bornes de la soumission.

[1] Lingonum opulentissima civitas, quæ ad Civilem desciverat, quum, adveniente exercitu, Cæsaris, populationem timeret; quod contra expectationem inviolata, nihil ex rebus suis amiserat, ad obsequium redacta, septuaginta millia armatorum tradidit ei. *Sext. Jul. Front. stratag.* lib. 4, cap. 3.

CONCLUSION.

Pour donner une idée de la plus violente agitation qu'eussent éprouvée les Gaules depuis Jules-César, et du nouvel esprit de guerre dont Civilis les anima, on n'a presque fait autre chose que de rapprocher des morceaux épars dans plusieurs livres de Tacite. On a jugé que le fil historique ne devait point être rompu ni embarrassé par des réflexions, ou plutôt qu'elles naissaient assez des récits même et du style pensé de cet écrivain. On a cru aussi qu'il était indispensable de rapporter fidèlement quelques-uns de ses discours, et que, malgré la distance désespérante de sa langue à la nôtre, chaque tableau de ce grand peintre montrerait encore mieux le côté moral qu'il s'agissait de présenter, qu'on ne pourrait le faire dans autant de dissertations.

Il nous reste à observer, 1° que l'ambitieux Civilis portait ses vues trop loin, s'il se flattait, comme Tacite semble le croire, de pouvoir réunir sous sa puissance les Gaules et la Germanie [1]; c'est-à-dire, s'il avait formé le projet qui fut exécuté plus de sept cents ans après, par Charlemagne, et dans des circonstances très-différentes; 2° que l'idée d'un empire des Gaules, grande, hardie, mais non pas chimérique, tenait à deux suppositions probables; la première, que les guerres civiles de Rome dureraient longtemps : ce qui devait plutôt se présumer que le con-

[1] Sic in Gallias Germaniasque intentus, si destinata provenissent, validissimarum ditissimarumque nationum regno imminebat. *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 18.

traire ; la seconde, que la plupart des cités gauloises entreraient avec passion, ou se laisseraient entraîner dans la ligue : et nous avons vu que des ressentimens récens ou de vieilles jalousies en éloignèrent celles même qui avaient le plus de sujet de mécontentement, et d'abord plus de penchant à se soulever. Ce n'était pas la révolte qui leur déplaisait, mais l'association. 3° Qu'à juger de ce qu'aurait fait Civilis à la tête d'une puissante confédération, par les grandes choses qu'il fit avec des moyens médiocres, on ne peut douter qu'il n'eût détruit plus promptement les légions laissées par Vitellius en deçà des Alpes, qu'il n'eût défait aisément l'armée de Cérialis, et qu'après avoir arrêté la fortune de Vespasien, il ne lui eût suscité un concurrent au trône des Césars, peut-être plusieurs. C'est alors que toutes les cités, sans crainte, comme sans affection pour les nouveaux partis, auraient été emportées de gré ou de force par le torrent de la rébellion ; et si l'empire des Gaules avait pu prendre une certaine consistance, quel exemple pour les autres nations également fatiguées du joug romain? mais les temps n'étaient pas arrivés.

Les Gaulois se trouvèrent donc après la pacification, au même point qu'avant la révolte. Leur condition [1], comme Civilis l'avait prédit, n'en devint pas plus mauvaise. Il leur resta de plus la considération acquise par le courage qu'ils avaient montré, et, selon les apparences, ils en furent traités avec plus d'égards et plus de ménagemens par Vespasien, prince

[1] « Aut victi iidem erimus, » *Tacit. Hist.* lib. 4, cap. 32.

prudent et naturellement modéré. On peut même conjecturer qu'à la suite de longues guerres civiles, voyant Rome et l'Italie épuisées d'hommes de guerre, il acheva de communiquer le droit de citoyens romains, ou le droit d'entrer dans les légions, à toutes les cités gauloises, supposé cependant qu'il n'eût pas été prévenu par Galba et par Vitellius; et que ce fut probablement sous son règne, d'ailleurs équitable et paisible, qu'adoptant de plus en plus la langue, les mœurs, les usages, les noms même de leurs maîtres, les Gaulois cessèrent, pour ainsi dire, de l'être, pour devenir presque entièrement Romains. Leur esprit militaire dut se reproduire alors sous une forme nouvelle, moins nationale, et se mêler autant qu'il était possible, avec celui de la puissance dominante, mais en retenant toujours l'empreinte de son caractère essentiel : comme on voit deux rivières affluentes marcher assez long-temps dans le même lit, sans confondre entièrement leurs eaux. C'est ce que nous examinerons dans les Mémoires suivans.

SEPTIÈME MÉMOIRE.

Sur l'Esprit militaire des Gaulois, depuis Vespasien jusqu'à Dioclétien.

Espace d'environ 214 ans.

Dans le cours d'environ cent vingt-huit années, à compter de l'entrée de Jules-César dans les Gaules jusqu'à le révolte de Civilis, il n'était pas difficile de saisir l'esprit de guerre des Gaulois plus sûrement encore que dans les temps précédens, ni de le suivre assez exactement dans ses variations. On aurait même pu, sans trop s'écarter des règles austères de la dissertation, le traiter avec plus d'étendue, ou le rendre avec des couleurs plus fortes d'après des peintres de mœurs, tels que César, Hirtius, Cicéron, Strabon, Plutarque, Suétone, Dion, et surtout le profond Tacite. Il n'en est pas ainsi des temps postérieurs que nous allons parcourir ; espace, au premier coup-d'œil, trop vaste pour un Mémoire : réellement trop resserré, stérile en observations, presque vide de faits instructifs, quoiqu'assez rempli d'écrivains, mais généralement médiocres ou frivoles, qui paraissent avoir ignoré que l'histoire, suivant l'expression

mmien, « plane dans les régions élevées des af-
iires importantes, et ne descend point aux dé-
iils minutieux [1]. » Analystes secs, abbréviateurs
xacts, narrateurs de petits faits indifférens, ne
yant dans les événemens remarquables que les ef-
s, négligeant les causes, plus occupés de la vie
crète ou des actions privées des empereurs que de
ur conduite politique, de la fortune du prince que
a sort des peuples; ils se trouvent encore souvent
contradiction les uns avec les autres sur les per-
nnes, sur les choses, sur les dates, et l'incertitude
gmente alors à raison du nombre des témoignages
pposés. On pourrait comparer quelquefois leurs ré-
ts à celles de nos anecdotes modernes qu'on ne lit
'avec précaution, ou à ces nouvelles journalières,
rtie vraies, partie fausses, dont se repaît l'oisive
riosité de nos grandes villes.

Tels sont, à les lire sans prévention, les six au-
rs appellés collectivement les écrivains de l'*his-
re Auguste* [*historiæ Augustæ scriptores*]; et l'on
ut, à la réserve d'Hérodien, qui a plus de poids,
surtout de Dion, déjà nommé dans une classe fort
fférente, porter le même jugement de plusieurs
tres que nous serons aussi obligés de consulter.

Il faut néanmoins leur faire grâce à tous en obser-
nt avec Tacite, « que pendant les huit cent vingt
années qui suivirent la fondation de Rome, l'his-
toire avait été écrite avec autant d'éloquence que

[1] ..... Et similia plurima præceptis historiæ dissonantia, discur-
re per negotiorum celsitudines assuetæ, non humilium minu-
as indagare causarum. *Ammian. Marcell.* lib. 26.

« de liberté, parce que c'était l'histoire d'un peuple « libre ; mais, après les combats d'*Actium*, la chose « publique étant tombée au pouvoir d'un seul, et « devenue par conséquent étrangère aux citoyens, « ils cessèrent d'abord d'avoir connaissance de ce « qui se passait dans la nouvelle constitution, bien- « tôt de s'y intéresser; et dès-lors la vérité, défigurée « et contrainte, disparut avec le génie de l'histoire, « pour ne laisser aux écrivains que la lâcheté cupide « qui veut flatter des maîtres, ou la haine satyrique « qui les calomnie : deux passions qui ne respectent « point la postérité [1] ». Ajoutons que ceux même qui craignirent de se déshonorer par le mensonge, eurent toujours à lutter contre la première difficulté de s'assurer des faits, surtout d'en pénétrer les causes, d'éclairer les mystères et les manœuvres d'un gouvernement arbitraire, de fouiller dans des affaires secrètes confiées à peu de mains. Il ne leur suffisait pas sans doute de voir avec le public les grands mouvemens sans connaître les forces motrices, le jeu des machines, sans en découvrir les ressorts intérieurs; et que voyaient-ils de plus que le peuple, à moins que d'avoir part à l'administration par des charges et

[1] Nam post conditam urbem octogintos et vigenti prioris ævi annos multi auctores retulerunt; dum res populi Romani memorabantur, pari eloquentia ac libertate ; postquam bellatum apud Actium, atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere. Simul veritas pluribus modis infracta; primum inscitia reipublicæ, ut alienæ, mox libidine assentandi, aut rursus odio adversus dominantes. Ita neutris cura posteritatis, inter infensos vel obnoxios. *Tacit. Hist.* lib. 1, cap. 1.

par des dignités, comme Tacite et Dion, ou par des offices de confiance? D'ailleurs leur était-il aisé, s'ils demeuraient à Rome, à plus forte raison s'ils écrivaient dans une province, de savoir avec quelque exactitude ce qui se passait aux différentes extrémités d'un empire immense? Aussi s'aperçoit-on sans peine que la plupart de ces historiens montrent encore plus d'ignorance et d'incapacité que d'envie de flatter ou de blâmer.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils traitent d'une manière si superficielle l'histoire de leur temps, celle de la nation gauloise en particulier, et qu'avec des occasions fréquentes de parler de ses révoltes ou de sa patience, de l'état de sa milice, de l'espèce, du nombre de ses troupes, ils aiment mieux remarquer dans la Gaule la mode [1] de certaines robes longues [2], des fabriques de gros draps et d'autres choses de cette importance. Un Tacite à leur place n'aurait pas manqué de nous faire connaître l'audace ou le découragement, la mollesse ou la vigueur des Gaulois, et de peindre, selon les époques, jusqu'aux nuances de leur esprit militaire, soit en le faisant contraster avec la milice d'autres peuples; soit par des détails de siéges et de batailles, soit dans des récits d'actions singulières, ou de délibérations publiques; soit dans ces harangues vraies ou vraisemblables, où l'ancienne histoire plaçait si heureusement les portraits de ses personnages et les tableaux des mœurs.

Et comment suppléer aujourd'hui à la médiocrité

[1] Caracallæ. *Spart. Vit. Carac.*

[2] Saga Atrebatica. *Pollio. Vit. Gallien.*

ou plutôt à l'insuffisance d'écrivains dont il faut pourtant se servir? à des omissions irréparables qu'on ne remplit point d'imagination, ou par de simples conjectures, et qui par conséquent n'annoncent pas favorablement ce Mémoire? Afin d'y mettre au moins de l'ordre et de la clarté, il paraît convenable de le partager en deux portions de temps, et la matière ne comporte pas d'autre division.

PREMIÈRE SECTION.

Depuis la seconde année de Vespasien (en 71) jusqu'au règne d'Alexandre-Sévère (en 222). Espace d'environ 150 ans.

Fatigués par de vains efforts, comme on l'a vu dans le dernier Mémoire, déchus de l'espérance passagère de recouvrer leur liberté, les Gaulois n'eurent plus d'occasions d'exercer leur courage ou leur inquiétude qu'au service des Romains, avec l'illusion consolante de croire combattre pour eux-mêmes, s'ils voulaient se regarder comme Romains; et le plus grand nombre l'était déjà par habitude, par émulation, par intérêt ou par légèreté. C'est d'après le caractère de Vespasien, que nous avons précédemment conjecturé qu'ils les traita avec douceur pour les ramener, et parce que l'histoire n'avance rien de contraire; elle ne dit point aussi que ce prince ait fait usage de leurs armes pendant le cours de son règne, qui fut d'ailleurs assez paisible. Même silence sous ceux de Tite et de Domitien, excepté un seul fait que fournit la septième campagne d'Agricola

dans la Grande-Bretagne [en 84] [1], où l'on voit trois cohortes de Bataves et deux de Tongrois, que Tacite appelle de vieilles troupes très-aguerries, charger l'épée à la main et enfoncer les Bretons. Trente-cinq ans après [en 119], les Bataves reparaissent avec distinction sous Adrien [2]. Leur cavalerie, exercée selon ses anciennes institutions, étonna les Sarmates en traversant à la nage et en ordre de bataille le Danube qui séparait les armées. Il suit au moins de ces deux faits qu'il y avait des peuples Gaulois qui continuaient de servir par corps entiers en qualité d'auxiliaires dans les armées romaines ; qu'ils conservaient leur réputation : et l'on ne doit pas penser que les Bataves et les Tongrois fussent les seuls ; car, s'il faut le répéter, les faits chez nos historiens sont très-rares et les omissions très-fréquentes. Ainsi, ils ont remarqué, sur les voyages continuels d'Adrien, qu'en passant dans les Gaules il y trouva beaucoup de pauvres [3], et ont négligé de nous dire d'où venait l'indigence ; comme ils ont observé [4] que Nerva était chez les Séquanais lorsqu'il parvint à l'empire, sans nous apprendre si les Gaules contribuèrent à son élévation. Ils ont de même noté, sans aucune explication, que sous Marc-Aurèle [5] il y eut chez les Séquanais quelques mouvemens qu'il arrêta par sa seule autorité [6], et

[1] *Tacit. Vit. Agric.*
[2] *Dio. Cass.* lib. 69.
[3] *Spart. Vit. Adrian.*
[4] *Aur. Vict*
[5] *Capitol. Vit. Anton. Phil.*
[6] En 170.

que sous Commode un *Maternus*[1], à la tête d'une armée de déserteurs et de brigands, ravageait les Gaules et pillait les campagnes [en 187]; mais ils n'ont point développé la cause des désertions et des attroupemens, les seuls points qui pouvaient nous importer. Et voilà à peu près toutes les lumières, ou plutôt les faibles lueurs qu'on a pu rassembler sur l'état militaire de la nation gauloise, en suivant les règnes de neuf empereurs.

Cependant ces princes avaient tous été obligés de veiller sur le Rhin avec des armées imposantes, et la plupart, nommément Domitien, Nerva, Trajan, Marc-Aurèle, Commode, de soutenir des guerres plus ou moins vives contre les Germains : soit pour les empêcher de pénétrer ou de s'établir dans la Gaule, soit pour les en chasser ou pour les repousser plus avant dans leurs forêts. Mais il a plu aux historiens de ne voir dans les guerres germaniques que le choc des armes romaines contre celles des Barbares, de considérer la Gaule elle-même comme étrangère à sa propre défense, et de la supposer toujours, ainsi que l'Italie, dans une espèce de tutèle sous la protection commune des légions; ce qui n'est vrai qu'à quelques égards, et pourrait nous induire en erreur, si l'on ne savait aussi que les Gaulois faisaient partie de ces légions, et que souvent ils en faisaient la force, comme on l'expliquera ailleurs.

Après les règnes éphémères de Pertinax et de Julien, et la mort de Niger, les Gaules paraissent sortir de leur rôle passif pour prendre part aux évé-

[1] *Lamprid. Vit. Commod.*

nemens dont elles sont elles-mêmes le théâtre. Spartien rapporte, à l'occasion de la guerre allumée entre Albin et Sévère, que celui-ci ayant gagné une grande bataille auprès de Lyon [en 198], fit mourir beaucoup de *Magnats* de la Gaule, qui avaient suivi le parti contraire [1]. On pourrait même faire signifier à un passage [2] corrompu de Capitolin, que les Gaulois et les armées de Germanie voulaient un empereur particulier pour la Gaule, et qu'ils se réunissaient en faveur d'Albin; mais il paraît, par des témoignages plus graves [3], que les Gaulois étaient partagés, surtout par l'aventure singulière d'un Numérien, qui de Rome, où il enseignait la grammaire aux enfans, imagina d'aller faire la guerre dans les Gaules au nom et à l'insu de Sévère, s'y donna pour un sénateur du parti de ce prince, leva quelques troupes, remporta d'abord quelques petits avantages, ensuite de plus considérables avec de nouveaux renforts, et fit même passer une assez grosse somme d'argent à l'empereur qu'il protégeait.

Sous Caracalla, Macrin et Eliogabal, il n'est presque point question des Gaulois; car on pourrait ignorer sans conséquence, que le premier de ces trois empereurs, en allant combattre les Germains et les Allemands *Allemanni*, qui paraissent alors pour la première fois dans l'histoire [en 213], promena ses

[1] *Spart. Sever. Vit.*

[2] Sed quum alter alterum indignaretur, nea Galli ferre possent, aut Germaniani exercitus, quod et ipsisuum specialem principem haberent, undique cuncta turbatc sunt. *Capitol. in Alb.*

[3] *Dio.* lib. 75.

fureurs ordinaires dans les Gaules, d'où il rapporta de longues robes appelées *caracalles* [1], et le surnom ridicule sous lequel il est plus connu que par le nom respectable qu'il déshonorait. On peut attacher plus d'importance à cette observation de Dion : que Caracalla rassemblait dans son origine le sang de trois peuples différens [2] dont il avait toutes les mauvaises qualités, à l'exclusion de toutes les bonnes, la méchanceté artificieuse des Syriens, l'esprit aigre et farouche des Africains, et, ce qui rentre dans notre sujet, l'inconstance, l'irrésolution et l'arrogance des Gaulois; défauts du climat, très-anciens, comme on l'a vu dans les Mémoires précédens, perpétués, suivant Dion, jusqu'à son temps, mais qui tenaient au courage national, et à d'autres vertus de compensation également indestructibles.

On a voulu [3] trouver au moins une belle action dans la vie du même Caracalla et le louer d'avoir accordé généralement à tous les sujets de l'empire le droit de citoyens romains, comme si par une inspiration fortuite le plus inhumain et le plus fou des tyrans eût conçu l'idée d'une action généreuse qui aurait échappé au cœur sensible des Antonins. Mais il ne s'y porta que par un rafinement d'avarice, pour étendre des impositions dont les seuls citoyens étaient chargés, ou par vanité, peut-être par dérision. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment ce présent

[1] *Spart. Herod. Aurel. vict.*

[2] Τῆς μὲν Γαλατίας τὸ κοῦφον, καὶ τὸ δειλὸν καὶ τὸ θράσυ. *Dio.* lib. 77.

[3] *S. Aug. de civit. Dei. Dio. excerpt. per Val.*

onéreux dut être reçu par les peuples, comment un titre si honorable autrefois et si utile, mais avili depuis long-temps, ou plutôt anéanti par le despotisme, conservait encore quelques priviléges spécieux : ni de nous occuper des distinctions à faire entre le droit de cité romaine et le droit italique. Nous n'y devons considérer que la prérogative militaire ou l'aptitude à servir dans les légions, pour noter que les Gaulois n'avaient plus à recevoir cette faveur de Caracalla, puisqu'ils en devaient jouir généralement dès les règnes de Galba et de Vitellius, au plus tard sous Vespasien, comme on a crû pouvoir l'avancer en terminant le dernier Mémoire. Mais dans quel temps précisément commencèrent-ils à être appelés plus communément dans le service légionaire? En quelle proportion avec les Romains? Quelles furent à cet égard les règles, s'il y en eut, ou les usages? Question dont on n'entreprend point la solution, et sur lesquelles il vaut mieux s'en tenir à la sage formule *non liquet*.

Au reste, malgré le peu de documens que nous avons pu recueillir dans l'histoire d'un siècle et demi sur la milice gauloise, on sait au moins que pendant tout ce temps-là, à dater du règne de Domitien, les Germains ne cessèrent de menacer ou d'attaquer la Gaule. Il serait hors de place et très-inutile de marquer ici, par années, les courses et les entreprises de ces voisins turbulens; nous n'avons besoin, pour en tirer des conséquences, que du fait général, qu'on peut vérifier dans les auteurs. Or, les Romains étant obligés d'être toujours en armes sur le Rhin, d'où devaient-ils plus naturellement et de plus près

tirer leurs principales forces que de la Gaule, surtout dans les occasions urgentes? Contre quels autres adversaires les Gaulois devaient-ils combattre pour de plus grands intérêts, avec plus de ressentiment et de haine que contre les Germains, toujours livrés à l'esprit de brigandage, et leurs ennemis éternels? De quelles autres nations devaient donc être recrutées en plus grand nombre que de la nation gauloise, les légions qui avaient leurs quartiers sur le Rhin et dans la Gaule? Celles qu'on trouve appellées *Gallicanæ*, comme la troisième Gallicane, à la tête de laquelle un Sévère voulait s'élever à l'empire sous le règne d'Elagabal, et la sixième qu'Aurélien commanda dans la suite, n'étaient-elles pas autant *Gallicanes* par leur composition que par leurs quartiers? Outre les recrues des légions, la Gaule ne fournissait-elle pas, comme autrefois, des cohortes auxiliaires et des ailes de cavalerie qui se distribuaient dans les camps et dans les postes de la frontière? N'est-on pas même forcé de croire, d'après beaucoup d'exemples antérieurs, et conformément aux règles ordinaires de la prudence, que les cités gauloises, du moins les plus voisines du Rhin, avaient nécessairement des troupes particulières, pour la garde de leurs villes, et probablement des réserves toujours prêtes ou désignées pour s'assembler promptement et marcher où le besoin l'exigerait?

D'ailleurs le système défensif de la Gaule ainsi conçu n'employait pas la totalité de ses forces, et n'empêchait point que par d'autres raisons politiques et militaires les Romains, si savans à vaincre leurs ennemis les uns par les autres, si habiles dans l'art

de combiner, de permuter, d'opposer les différentes milices de toutes les nations, ne fissent passer des troupes gauloises dans la Grande-Bretagne ou sur le Danube (comme on vient de le voir sous Domitien et sous Adrien), dans l'Espagne, dans l'Illyrie, chez les Perses et dans les régions les plus éloignées ; de même qu'ils transportaient dans les Gaules des Bretons, des Espagnols, des Vascons, des archers crétois, des frondeurs baléares, des Maures, des Numides, des Thraces. Ces échanges ont été observés à leur place dans les Mémoires précédens, et nous verrons bientôt des Asiatiques sur le Rhin.

Les guerres germaniques nous fournissent donc, par la voie de l'induction, des preuves certaines et les plus fortes, quoique indirectes, que, dans les temps qu'on vient d'examiner, il faut toujours compter les Gaulois comme partie intégrante des armées romaines, par conséquent qu'ils en partagaient les travaux et la gloire, et qu'ils n'avaient pas cessé d'être un peuple belliqueux. Mais nous n'avons pas encore assez d'observations pour déterminer plus particulièrement leur esprit militaire.

SECONDE SECTION.

Depuis Alexandre-Sévère (en 222) jusqu'à Dioclétien (en 285); espace d'environ 62 ans.

Nous n'aurons pour cette seconde division de temps que les mêmes écrivains, après lesquels il a fallu ramper dans la précédente, ou de pareils, et Dion nous manquera avant la fin du règne d'Alexandre. Cependant on trouvera plus de faits, plus d'événe-

mens dans les Gaules; au-dedans plus d'agitations, au-dehors des attaques plus violentes. Alexandre-Sévère, successeur d'Elagabal, occupé en Orient contre Artaxercès, qui venait de faire repasser aux Perses la domination ou la prééminence des Parthes, fut obligé d'interrompre ses victoires pour accourir au secours des Gaules [1] que les Germains ravageaient avec des armées nombreuses, insultant les villes et les bourgs, attaquant les places d'armes et les forts construits sur le Rhin [2]. Il amena contre eux les plus grandes forces de l'empire, surtout beaucoup d'Orientaux, des Parthes déserteurs pesamment armés, des Osrhoëniens, des Arméniens, et d'autres troupes légères accoutumées à combattre de loin, dont il comptait opposer l'agilité et l'adresse à la fermeté des Germains. Ceux-ci s'étant retirés à l'approche de l'armée romaine, Alexandre fit jeter un pont de bateaux sur le Rhin pour aller les châtier; mais il n'en eut pas le temps. Ce prince vertueux et faible [3], selon des écrivains, sage, magnanime, et comparable, suivant d'autres [4], aux plus grands empereurs, fut tué près de Mayence par une petite troupe de soldats mécontens ou corrompus par Maximin qui s'empara du trône [5]. Lampride attribue la cause de sa perte à la

[1] *Herod.* lib. 6. *Lamprid. Sever. vit.*

[2] *Herod.*

[3] *Herod.*

[4] *Lamprid.*

[5] Sed quum ibi quoque seditiosas legiones comperisset, abjici eas præcepit. Verum Gallicanæ mentes, ut sese habent, *duræ ac retorridæ*, et sæpe imperatoribus graves, severitatem hominis nimiam, et longe majorem post Heliogabalum non tulerunt. *Lamprid. Sever. vit.*

nutinerie des légions du Rhin qu'il avait menacées de punir, et à l'humeur dure et intraitable des Gaulois, auxquels sa trop grande sévérité parut insupportable, après la licence dont ils venaient de jouir sous Elagabal. L'historien entendait donc que ces légions étaient principalement remplies de soldats de la Gaule, comme nous l'avons avancé. Il ajoute que les empereurs avaient fait souvent de fâcheuses épreuves de ce caractère des Gaulois, et si l'on rapproche les expressions de *mentes duræ ac retorridæ*, dont il se sert, de celle de θράσυ, employée plus haut par Dion, on aura déjà quelques traits de l'esprit national que nous recherchons.

Observons encore qu'en nous donnant l'état du nombre et des quartiers des légions dans tout l'empire [1], Dion en compte trois sous Alexandre-Sévère pour l'Ile Britannique, et n'en place pas davantage dans la Germanie et dans les Gaules, au lieu des huit établies par Auguste, et qu'on y retrouvait encore au temps de Vitellius. Les Germains n'étaient cependant ni moins entreprenans sous le règne de Sévère, ni moins redoutés qu'autrefois; d'où l'on pourrait conclure, ou que cette réduction était récente et l'effet de quelque circonstance particulière, ou qu'en la supposant plus ancienne, il faut supposer aussi que les trois légions, certainement insuffisantes pour garder tant de pays, devaient être soutenues par des cohortes et par d'autres corps auxiliaires de la Gaule en grand nombre; soit que ces auxiliaires fussent à la suite des légions, soit qu'on les employât séparément dans des places, dans des postes sur les fron-

[1] *Dio*. lib. 55.

tières, et sur les fleuves comme soldats garde-rives et garde-limites : *milites ripuarii, riparienses, limitanei.*

Maximin, soldat de fortune, Goth de nation [1] ame féroce, exécuta, avec plus de bruit que d'utilité, le projet de Sévère. Ayant passé le Rhin et dissipé les ennemis en quelques rencontres [2], il parcourut une vaste étendue de leur pays en pillant les campagnes, enlevant des bestiaux, brûlant des bourgades, et ne corrigea pas pour long-temps une nation pauvre et avide de butin. Cinq ou six années après ils recommencèrent leurs courses sous le règne de Gordien-le-Jeune [3], et ce fut probablement alors [4] que quelques-unes de leurs bandes ou de leurs peuplades se firent connaître pour la première fois des Romains, ou du moins des historiens, sous le nom de Francs, *Franci.* Ils furent battus par Aurélien, tribun de la sixième légion gallicane, depuis empereur, qui leur tua sept cents hommes et leur en fit prisonniers trois cents. Ainsi, la chanson militaire faite à cette occasion par les soldats d'Aurélien, et conservée par Vopisque, pourrait être regardée comme le plus ancien titre historique des Francs.

Mille Francos, mille Sarmatas
Semel et semel occidimus.
Mille, mille, mille, mille, mille Persas quærimus [5].

[1] *Capitol. Max. vit. Jornand.*
[2] *Capitol. Max. vit. Herod.* lib. 7.
[3] *Capitol. Gord. vit.*
[4] *V. Vorburg. Hist. Romano-German. Bucher. Hist. Belg. Tillem. Imper. T.* 3.
[5] *Vopis. Valer. vit.*

Elle rappelle une autre action d'Aurélien contre les Sarmates déjà célébrée de même par les soldats ; et comme elle annonce aussi une expédition prochaine dans la Perse, où Gordien marcha effectivement avec une puissante armée l'an 241, la date de la chanson et de la défaite des Francs paraît fixée à cette année ou à la précédente [en 240 ou 241].

Sous les règnes de Philippe l'Arabe, de Déce, de Gallus et d'Emilien, qui disparurent en moins de dix ans, rien sur les affaires des Gaulois; car il serait inutile de s'arrêter à cet aride énoncé d'Eutrope : que Dèce étouffa une guerre civile qui s'était élevée dans les Gaules [en 250].

Dès les commencemens de son règne [1] Valérien voyant les Gaules menacées d'invasion par les Germains, en confia la défense à Gallien son fils et son collègue, pendant qu'il irait lui-même en Orient contre d'autres ennemis. On peut recueillir des différens écrivains [2] comparés ensemble, que Gallien empêcha souvent les Germains et les Francs de passer le Rhin, qu'il les rechassa quelquefois des Gaules, qu'il les défit en personne ou par ses généraux, d'où il prit, sur les monumens [3], le titre de Germanique : que pour opposer les Barbares les uns aux autres, il acheta l'alliance d'un de leurs chefs [4], et qu'il battit les Francs. Son règne, qui fut encore d'environ huit ans, depuis la captivité de Valérien chez les Perses, n'offre d'ailleurs qu'un triste mélange d'insultes

[1] *Zosim.* lib. I.
[2] *Zosim. Eutrop. vict.*
[3] *Médail. de Birague.*
[4] *Zosim. Zonar.*

étrangères et de guerres civiles : l'Orient envahi ou ravagé par les Perses [1], la Macédoine, la province d'Asie, la Grèce pillées par des armées de Goths, de Sarmates et de Scythes [2], l'Espagne par les Francs [3], l'Italie même désolée par des essaims de Germains et d'autres Barbares, qu'un auteur porte à trois cent mille hommes [4]; et dans le même temps une foule de tyrans déchiraient le sein de l'empire. Trébellius-Pollion a tâché d'en compter jusqu'à trente, dont le plus illustre fut Posthume, également chéri et respecté dans la Gaule, où il commandait depuis plusieurs années. Tout le peuple et toutes les troupes s'empressèrent de lui obéir, et son usurpation fut un grand avantage pour la république, suivant l'expression d'Orose [5], puisqu'il gouverna la nation pendant près de sept ans avec beaucoup de sagesse, et qu'il la fit triompher, par son habileté et par sa valeur, de l'opiniâtreté des Germains [6], dont il délivra entièrement les Gaules. Il fit même construire des forteresses dans leur pays, et les victoires qu'il remporta sur eux lui firent donner le titre de *Germanicus Maximus*, qu'on trouve sur ses médailles : il y est encore appelé *le Restaurateur des Gaules et*

[1] *Pollio. Gallien. vit.*

[2] *Oros.* lib. 7. *Aurel. vict.*

[3] Aurel. Victor dit que les Francs passèrent en Espagne en traversant la Gaule; un panégyrique de Nazaire peut faire penser qu'il y étaient venus par mer.

[4] *Zonar. Gallien. vit.*

[5] Posthumius in Gallia invasit tyrannidem, multo quidem reipublicæ commodo, nam, etc. *Oros.* lib. 7.

[6] *Poll. Post. vit.*

le l'Empire [1] il soutint effectivement la partie de Occident dont il s'était chargé, avec autant de succès contre les Germains, que le célèbre Odenat en ut à maintenir l'Orient contre les Perses. Mais Poshume eut à défendre la Gaule et contre les invasions les peuples germaniques, et contre le dépit de l'empereur Gallien, qui s'efforça vainement de la recouvrer, c'est-à-dire contre des forces supérieures, auxquelles il opposa celles des Gaulois, et leur attachement pour sa personne, peut-être quelques troupes appelées de l'Espagne et de l'Ile Britannique, où il paraît aussi avoir été reconnu. Il sut encore tirer des secours des Barbares même, suivant Pollion, qui lui donne beaucoup d'auxiliaires Germains et Francs.

Cet usurpateur utile périt [en 267] par le glaive de la milice, comme presque tous les empereurs bons ou mauvais du troisième siècle. Deux auteurs [2] imputent sa mort à l'avidité des soldats, irrités de ce qu'après la prise d'une ville rebelle, il leur en avait refusé le pillage. Pollion attribue ce meurtre aux trames de Lollien, qui se servit, dit-il, de ce goût ardent qu'ont toujours les Gaulois pour le changement [3]. Vopisque leur reproche à peu près dans le même temps le même défaut à l'occasion d'un tyran *Saturninus*, en les appelant une nation très-remuante, et toujours avide de faire un nouvel empire ou de nouveaux princes [4]. Mais Pollion ajoute, que Posthume

[1] *Médail. de Birague.*

[2] *Aurel. vict. Eutrop.*

[3] *Poll. Posth. vit.*

[4] Saturninus oriundus fuit ex Gallis, gente hominum inquietis-

avait déjà déplu aux Gaulois par une conduite trop grave[1]; ce qui peut signifier un gouvernement sévère. Cependant il raconte dans la même page, que c'était à cause de ses mœurs, dont il ne changea jamais, qu'ils l'avaient élevé à l'empire; et ailleurs[2], qu'il était dans leur nature de ne pouvoir souffrir des princes dissipés, voluptueux et sans dignité, tels que Gallien. Il rapporte encore une lettre écrite autrefois par Valérien au corps des Gaules, dans laquelle ce prince, en leur donnant Posthume pour gouverneur, faisait le plus bel éloge de ses vertus, et croyait sans doute flatter les Gaulois en les assurant[3] que c'était un homme très-digne de la sévérité (ou de la gravité) de leur nation. Sans s'arrêter à concilier Pollion avec lui-même, ni à faire accorder ensemble l'inconstance des Gaulois et leur sévérité, on a cru devoir remarquer cette dernière qualification comme un trait nouveau dans leur caractère, et que nous retrouverons peut-être ailleurs.

Aussitôt après la mort de Posthume, l'empire des Gaules, partagé ou disputé entre Victorin qu'il avait adopté pour son collègue, et Lollien soutenu d'un puissant parti, fut attaqué par les Germains[4], qui renversèrent les forts élevés dans la Germanie par Posthume, et se jetèrent dans les Gaules, où ils détrui-

sima, et avida semper vel faciendi principis, vel imperii. *Vopisc. Saturn. vit.*

[1] Cum se gravissime gereret. *Poll. Post. vit.*

[2] *Poll. Gallien. vit.*

[3] Virum dignissimum severitate Gallorum. *Poll Post. vit.*

[4] *Poll. Lollian. et Victorin. vit.*

sirent plusieurs villes. C'est à Lollien [1] que les écrivains accordent la gloire d'avoir repoussé les dévastateurs au-delà du Rhin; mais il n'est pas aisé de croire, sur la parole de Pollion, que son héros rétablit dans leur premier état les forts de la Germanie et les villes gauloises, puisqu'il fut tué par ses soldats après quelques mois de règne. Victorin, qui resta seul maître des Gaules, périt de même avec son fils, dans la même année ou dans la suivante, et fut remplacé par Tétricus, qui se soutint environ pendant six ans, d'abord par la faiblesse de Gallien, ensuite à la faveur des grandes guerres de Claude II contre les autres tyrans et contre les Goths, les Ostrogoths, les Hérules, les Gépides, etc., dont les écrivains évaluent les forces rassemblées sur le Niester [2] à cent vingt mille hommes. Enfin, il profita de l'éloignement d'Aurélien, que les armes de Zénobie et des Perses occupèrent assez long-temps. Il paraît aussi que, sous ces trois derniers empereurs de Rome, les Germains s'attachèrent davantage à l'Italie même, et qu'ils y pénétraient avec plus de facilité que dans les Gaules; du moins l'histoire ne dit pas que, pendant le règne de Tétricus, elles aient été inquiétées sur la frontière du Rhin; mais elles furent agitées au-dedans par la mésintelligence de quelques cités, qui ne voulaient plus reconnaître pour empereur que celui des Romains; et la ville d'Autun, qui avait inutilement demandé des secours à Claude II, ne s'était rendue à Tétricus qu'après un siége de sept mois [3].

[1] *Poll. Lollian. vit.*

[2] *Poll. Claud. vit.*

[3] *Eumen. Paneg.*

Dès que le vainqueur de Palmyre et des nations orientales parut dans la Gaule [1], Tétricus, désespérant de lui résister, fatigué de l'esprit de mutinerie qui s'était répandu dans ses troupes, craignant surtout d'en être trahi, conçut le lâche dessein de les prévenir, et traita secrètement avec Aurélien, auquel il promit de livrer l'armée des Gaulois. Pour exécuter sa perfidie, il les engagea auprès de Châlons-sur-Marne, dans un combat, où il avait préparé leur perte par de mauvaises dispositions, les abandonna pendant l'action, et passa du côté des ennemis. Cette bataille [2], fort sanglante, au rapport de l'orateur Euménius, où par conséquent les Gaulois, quoique trahis par leur empereur et par leur général, se défendirent courageusement, renversa [en 273] l'empire des Gaules, projeté deux siècles auparavant par le Batave Civilis, élevé par Posthume, et qui ne subsista que treize ou quatorze ans.

Quelles furent, durant cette courte autocratie, les prétentions, les nouvelles passions que put inspirer aux Gaulois le sentiment de leur liberté recouvrée? Quels furent, pour la conserver, leurs travaux, leurs efforts, et conséquemment l'esprit de guerre qui les échauffait alors? La sécheresse et l'indifférence des auteurs ne nous ont laissé sur ces points que des faits généraux et nuls détails satisfaisans. Mais enfin on ne peut douter que ce ne soit avec leurs propres armes, avec leur courage, avec les richesses et les ressources nationales que les Gaulois résistè-

[1] *Aurel. Vict. Eutrop. Vopisc. Poll.*

[2] Clades Catalaunica. *Eumen. Paneg.*

rent un temps, qui mérite de leur être compté, aux légions de Rome et aux phalanges de la Germanie; d'où l'on peut inférer qu'ils n'étaient pas moins braves que leurs ennemis. Observons encore à leur honneur qu'Aurélien, lorsqu'il les accabla du poids de l'empire, avait achevé de dissiper les tyrans, et de remettre sous son obéissance toutes les provinces démembrées; et que ce grand homme de guerre, célèbre dès sa jeunesse par une foule d'exploits éclatans qui l'avaient fait surnommer [1] *Fer à la main*, comparé pour sa haute valeur, par l'empereur Valérien, aux Corvin et aux Scipion, n'était peut-être pas inférieur, à la tête des armées, au premier vainqueur de la Gaule.

Qu'il me soit permis, pour jeter plus de jour sur l'histoire des temps que nous rappelons, de remarquer qu'après Claude II, dont le règne glorieux, mais trop court, n'avait pu réparer tous les désordres de celui de Gallien, l'empire romain, encore prêt à se dissoudre, eut besoin, pour se relever entièrement, du caractère rigide d'Aurélien, peut-être autant que de ses vertus héroïques; et qu'en lui reprochant pour tous défauts une sévérité excessive, de la cruauté même, les écrivains sentent qu'elle fut souvent nécessaire, et généralement utile. Réformateur ardent autant que guerrier intrépide, il attaqua les mœurs corrompues des Romains comme il attaquait les ennemis : austère pour lui-même [2], donnant dans sa propre conduite et dans sa maison l'exemple de la

[1] Manus ad ferrum. *Vopisc. Aurel. vit.*

[2] *Vopisc. Aurel. vit.*

règle : prétendant faire régner l'ordre, la modestie et la justice dans toutes les parties de l'État, aussi absolument que l'obéissance dans les armées [1], il punissait inexorablement par des supplices effrayans tous ceux qui abusaient des magistratures civiles ou militaires, et d'autres emplois [2], pour piller ou pour opprimer les peuples [3]. Aimé de la multitude et des bons citoyens, comme leur protecteur déclaré contre les sénateurs [4] et les hommes puissans qu'il surveillait, il mérita cet éloge précieux [5] : que sous son règne, qui ne dura que cinq ans, les rapines publiques cessèrent, les brigues et les cabales furent étouffées, la vertu rétablie dans ses droits, et le crime contraint de se cacher. Plus redouté que haï, il ne périt [en 275] que par la frayeur d'un affranchi, qui le fit assassiner pour éviter le juste châtiment dont il se voyait menacé.

Revenons aux affaires de la Gaule. Aurélien s'y était transporté une seconde fois [6], à l'occasion d'un soulèvement que les auteurs se contentent d'indiquer. On ne peut assurer si c'est dans le même voyage qu'il fit repousser au-delà du Rhin des bandes de Germains et d'Allemands, et châtier [7] les Francs dans leurs marais par ses généraux ; mais, aussitôt après sa

[1] *Vopisc. Aurel. vit.*
[2] Fures provinciales. *Vopisc. ibid.*
[3] *Vopisc. Car. vit.*
[4] Pædagogus Senatorum. *Vopisc. Aurel. vit.*
[5] *Vopisc. ibid.*
[6] *Zonar. le Syncel.*
[7] *Vales. R. Franc.* lib. I.

mort, les mêmes Francs [1] les Logions ou les Lyges, les Burgondes et d'autres barbares de la Germanie, se jetèrent sur les Gaules, où ils s'emparèrent d'un grand nombre de villes et de vastes contrées. Pendant ce temps-là, le sénat et les armées se renvoyaient le choix d'un nouvel empereur, et ce combat de déférence, plus long que sincère, dura plus de sept mois, c'est-à-dire plus de temps [2] que les soldats ne laissèrent régner Tacite, après l'avoir reçu du sénat avec toutes les marques d'une approbation apparente.

Ni Tacite, vieillard respectable, mais déplacé à la tête des armées, ni Florien son frère, qui osa prendre sa place à titre de succession, n'eurent le temps de penser aux Gaules. Ce soin et la gloire de les venger était réservé à Probus [3]. Il y marcha dès qu'il fut paisible possesseur de l'empire, reprit soixante et dix villes ruinées par les barbares, qu'il défit dans un grand nombre de combats, leur tua quatre cents mille hommes, ainsi que l'atteste sa lettre écrite au sénat [4], rechassa le reste au-delà du Neckre et de l'Elbe, et les força de souffrir dans leur propre pays la construction de plusieurs forteresses romaines. Il conçut [5] que le véritable moyen d'assurer solidement la tranquillité des Gaules, serait d'occuper l'intérieur de la Germanie, et d'en faire enfin une province; mais reconnaissant aussi qu'il faudrait, pour remplir ce projet, de nouvelles armées que l'Empire ne

[1] *Vopisc. Tacit. vit. et Prob. vit.*

[2] *Vopisc. Tacit. vit.*

[3] *Vopisc. Prob. vit.*

[4] *Vopisc. ibid.*

[5] *Vopisc. ibid.*

pouvait pas entretenir, Probus voulut bien donner la paix à neuf rois ou chefs de diverses peuplades, qui vinrent se jeter à ses pieds; leur laisser leurs armes, à condition de les employer pour les Romains contre d'autres barbares; et leurs terres, à la charge de payer à l'empire des contributions en grains et en bétail : ce qui était fort différent d'acheter la paix des barbares par des présens et des pensions, comme l'avaient fait Adrien, Caracalla et Gallien. Il reçut même de ces petits rois de Germanie seize mille soldats, dont il ne crut pas prudent de former des corps particuliers, qui auraient trop senti leur force; mais il les mêla [1], par bandes de cinquante ou de soixante hommes, parmi les troupes romaines et les auxiliaires placés sur les frontières. Il imagina aussi, pour rendre des cultivateurs à des terres dévastées, et pour affaiblir d'autant les nations les plus turbulentes, d'en transférer des portions dans d'autres pays [2]; cent mille Bastarnes dans l'intérieur de l'Empire, des Vandales dans l'Ile Britannique [3], des Francs sur le Pont-Euxin; car il est plus probable que ce fut en qualité de colons, ainsi transportés de gré ou de force, que s'y trouvait la troupe téméraire de cette nation, qui, s'étant emparée de quelques vaisseaux, courut les mers en pillant les côtes de l'Asie, de l'Afrique, des îles de la Grèce, prit Syracuse en

[1] Ita ut numeris, vel limitaneis militibus, quinquagenos, et sexagenos insereret : dicens, sentiendum esse, non videndum, quum auxiliaribus Barbaris Romanus juvatur. *Vopisc. Posth. vit.*

[2] *Vopisc. Prob. vit.*

[3] *Zos.* lib. I. *Eumen. Panegyr.*

Sicile, entra dans l'Océan par le détroit, et parvint heureusement à regagner les marais des Francs, près des embouchures du Rhin.

Les couronnes d'or que toutes les villes de la Gaule s'empressèrent de lui offrir, comme à leur vengeur et à leur libérateur, Probus les mérita encore par d'autres bienfaits, parmi lesquels on peut remarquer [1] qu'il étendit la culture des vignes, trop restreinte par des édits peu réfléchis de Domitien, et qu'en couvrant des coteaux, auparavant stériles, de ce précieux arbuste qu'il faisait planter par ses soldats, il n'avait pas moins en vue de les tenir occupés, et d'exercer leurs forces par le travail, que de faire du bien aux Gaulois. Il espérait même, s'il pouvait faire jouir l'empire d'une paix durable, non pas de ramener le siècle d'or, et de n'avoir effectivement plus besoin de gens de guerre (idée puérile que Vopisque lui prête), mais d'en diminuer le nombre, l'abaisser leur insolence, et d'affranchir le trône et État de leurs caprices tyranniques. Ce grand projet u'il ne cachait pas, les avait irrités avant le désséchement des marais de Sirmium, et coûta la vie [en 282] un empereur citoyen [2], sans vices comme sans faiblesse, égal aux plus excellens de ses prédécesseurs ar la réunion des vertus morales, politiques et miitaires, et qui n'avait jamais fait, pendant six ans t quelques mois qu'il régna, que des actions justes, u de grandes choses.

Les Gaulois, aussitôt attaqués par les Germains,

[1] *Vopisc. Prob. vit.*

[2] *Vopisc. Eutrop. Zos. Zonar. Aurel. vict. Julian. Cæsares.*

sentirent des premiers la perte de Probus. Aurélius-Carus, son successeur, homme de guerre, prince médiocre, selon Vopisque, obligé de marcher contre d'autres ennemis, envoya dans les Gaules son fils Carinus [1], jeune insensé, perdu de débauches, qui fit quelques exploits sur le Rhin, et plus de mal par ses rapines et ses cruautés aux peuples qu'il défendait, que de bien par ses secours. C'est uniquement pour ne pas perdre le fil de l'histoire impériale qu'on ajoutera ici que Carus, après un règne d'un peu plus d'un an, périt en Perse, de maladie, ou d'un coup de foudre [2] : que Numérien, son second fils et son collègue à l'empire, ainsi que Carinus, fut assassiné par un ambitieux ; que Carinus régna seul moins de deux ans, et qu'il fut tué [en 285] par ses soldats après plusieurs combats contre Dioclétien qui le remplaça. Au reste, les historiens, après avoir d'abord observé que la nation gauloise voulait trouver dans les princes [3] de la fermeté et des vertus que Carinus n'avait pas, se sont plus occupés à nous transmettre ses folies, qu'à nous apprendre comment les Gaulois les souffraient, et comment ils résistaient aux Germains.

Arrêtons-nous à Dioclétien, avec l'espérance que le Mémoire suivant sera peut-être moins aride ; et résumons celui-ci en peu de mots.

Depuis le règne de Vespasien jusqu'à celui d'A-

[1] *Vopisc. Carin. vit.*

[2] *Vopisc. Cari vit. Duo vict. Festus. Rufus. Eutrop.*

[3] Gallicanum imperium quod maxime constantem principem quærit. *Vopisc. Car. vit.*

lexandre-Sévère, on a vu que les Gaulois, presque continuellement harcelés par leurs voisins, n'étaient pas uniquement défendus par les armes romaines; que leur principale défense résidait dans leurs propres forces, confondues et cachées en quelque sorte dans les légions, dont ils faisaient souvent la plus grande partie; qu'ils fournissaient, de plus, des auxiliaires à la suite des légions, ou pour les garnisons des places frontières, et probablement des milices pour la garde de leurs villes. On a vu qu'après quelques soulèvemens trop légèrement indiqués par les auteurs, sous les règnes de Dèce, de Marc-Aurèle et de Sévère, les Gaulois formèrent sous Gallien un empire séparé qu'ils défendirent contre les Romains et contre les barbares pendant près de quatorze ans. On a vu que depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien, attaqués plus vivement qu'auparavant par les Germains, ils n'eurent pas moins besoin de leur valeur ordinaire.

D'où il semble résulter que, dans tous les temps qu'embrasse ce Mémoire, les Gaulois furent gens de guerre; que leur esprit militaire n'était pas inférieur à celui des Romains, ou plutôt qu'il était le même en général; qu'il devait suivre les degrés de tension ou de relâchement qu'éprouvait la discipline commune aux deux nations, et s'élever ou s'abaisser par différentes vicissitudes comme celui des légions; que cependant il ne recevait pas tellement l'exemple et la loi des Romains, qu'il ne fût toujours prêt à s'échauffer de l'amour de la patrie, ou du feu de la révolte; qu'il conservait le naturel et le goût, s'il est permis de s'exprimer ainsi, du sol gaulois,

d'une manière très-sensible pour des observat
contemporains, et dont les auteurs ne nous
donné que des idées incomplètes dans quel
passages qui ont été remarqués.

Peut-on d'ailleurs douter que les troupes
loises, auxiliaires ou légionaires, obéissantes o
belles, n'aient fait pendant deux cent quatorze
une multitude d'actions de valeur et d'éclat digne
l'histoire ? Mais elle dispose à son gré de la gloire
nations, comme de la réputation des particul
et son silence met presque au même niveau l'héro
et l'inertie :

> Parum sepultæ
> Distat inertiæ celata virtus. *Horat.*

HUITIÈME MÉMOIRE.

De Dioclétien à Julien [AN 285-355.]

Espace d'environ 70 ans.

On jetterait sans doute plus de jour et plus d'intérêt sur les temps qu'embrasse ce Mémoire, si l'on commençait par exposer quelles furent les raisons ou les circonstances qui engagèrent Dioclétien à se donner d'abord un collègue qu'il revêtit du titre d'Auguste, à créer ensuite deux césars avec la confiance de les tenir toujours soumis; comment la subordination et la concorde purent subsister assez long-temps entre quatre princes de pays différens, étrangers les uns aux autres, et même barbares à l'égard des Romains; car Dioclétien était Dalmate, Maximien de la Pannonie, Constance Chlore de la Dardanie Mésique, Galère de la nouvelle Dace : pourquoi, après leur désunion et l'abdication forcée des deux Augustes, Galère, assez puissant pour dépouiller aussi Constance, aima mieux le souffrir pour collègue, instituer deux nouveaux césars, partager réellement les provinces, ce que Dioclétien n'avait pas fait, diviser par conséquent la souveraineté, donner à l'état quatre têtes nécessairement discordantes, le

surcharger du poids de quatre cours fastueuses, et r'ouvrir la porte aux guerres civiles : comment enfin le célèbre Constantin, devenu seul maître de tout l'Empire à travers mille périls, et par de si longs travaux, voulut en mourant rétablir le plan de Galère, et porter plus loin encore la multiplication des princes.

Mais le développement de ce système, ou plutôt de ce désordre politique appartient à l'histoire. Renfermés dans les bornes très-étroites d'un sujet particulier; il doit nous suffire de rappeler ici que dès la seconde année de son règne Dioclétien s'associa Maximien, surnommé Hercule, son ancien compagnon d'armes [1]; que ce fut à l'occasion d'une révolte qui troublait alors la Gaule, et que le nouvel Auguste y marcha aussitôt [l'an 286]. On donnait aux rebelles et ils prenaient eux-mêmes le nom honorable de *Bagaudes* ou *Vacaudes* [2], par lequel ils s'annonçaient comme des gens réunis pour leur défense légitime, et pour la liberté du pays. En effet, un auteur contemporain n'attribue leur soulèvement et leurs fureurs qu'aux cruelles vexations qu'ils venaient de souffrir sous le règne de Carin [3], et que son successeur avait apparemment trop attendu à redresser. C'étaient des bandes ou des armées d'habitans de la campagne rassemblés par la misère et par le désespoir, devenus brigands par nécessité, féroces par

[1] *Aurel. vict.*

[2] *Eutrope.*

[3] Hic est (Maximianus) qui in ipso ortu numinis sui Gallias, priorum temporum injuriis efferatas, Reipubl. ab obsequium reddidit, sibipsas ad salutem. *Panegyr.* 10, *incerti aut.* cap. 8.

l'habitude du pillage [1], qui insultaient les lieux sans défense, forçaient les villes sous la conduite de deux audacieux, Elien et Amand : et ces chefs prenaient le titre d'empereurs.

On reconnaît dans cette révolte la même classe d'hommes rustiques, naturellement si patiente, mais si redoutable lorsqu'elle est trop malheureuse, que nous avons vue, sur la fin du premier siècle, suivre en désespérés autant qu'en fanatiques les drapeaux d'un Maricus dans le Bourbonnais; la même classe que nous verrons dans le cinquième siècle faire de plus grands désordres sous le même nom de *Bagaudes ;* la même encore, qui, dans le quatorzième, sous le nom de la *Jacquerie,* surpassa, par l'excès de sa rage et de ses atrocités, les injustices et les outrages dont elle poursuivait la vengeance. Maximien livra aux Bagaudes plusieurs combats, dans lesquels l'histoire ne dit point comment ils se comportèrent, mais seulement qu'il les battit, les dissipa et les ramena à l'obéissance [2]. Saint-Maur-des-Fossés, près de Paris, était une de leurs places d'armes où ils firent une longue et vigoureuse résistance.

A peine la Gaule commençait à respirer [3] après cette misérable guerre [l'an 287], qu'elle se vit attaqué par une foule d'ennemis étrangers; d'un

[1] *Aurel. vict. Eutrop. Paneg.* 10.

[2] *Duchesne*, t. 1, pag. 661.

[3] Vix dum misero illo furore sopito, quum omnes barbaræ nationes, neque solum Burgundiones et Allemanni, sed etiam *Chaibones* Erulique, etc. *Panegyr. Cl. Mamortini.*

côté par les Allemands et les Burgondes, de l'autre par les Hérules et d'autres barbares septentrionaux, tandis que vers l'Océan ses frontières maritimes étaient exposées aux descentes fréquentes, aux rapines des Francs et des Saxons. Maximien, sans se compromettre avec les nombreuses armées des Allemands et des Burgondes, les laissa ruiner par la famine et par les maladies, détruisit dans une grande bataille les Hérules et leurs alliés, et chargea un Batave, connu par son habileté dans la marine, d'arrêter les courses des pirates; ce qu'il exécuta d'abord avec applaudissement [1]: mais, accusé bientôt de faire de la guerre un commerce sordide, en partageant avec les ennemis les dépouilles de la Gaule, et sachant que son arrêt de mort était prononcé, Carausius débaucha la flotte gauloise qu'il commandait, corrompit la légion et les autres troupes qui gardaient la Grande-Bretagne, repoussa la nouvelle flotte qu'on avait armée contre lui dans la Gaule, et [l'an 289] força Dioclétien et Maximien à légitimer son usurpation par un traité de paix. Il régna sept ans dans son île par la supériorité de son courage et par les secours de différentes nations barbares, particulièrement des Francs, dont il reconnut les services [2], en les aidant de son côté à s'établir dans la Batavie, et dans d'autres contrées de la Belgique.

Plus heureux contre les Allemands et les autres barbares accoutumés à désoler les Gaules, Maximien

[1] *Eutrop. Aurel. vict. Paneg.* 8.
[2] *Paneg.* 1, 3, 7, 8, 10.

passa le Rhin, pénétra fort avant dans la Germanie, qu'il ravagea impitoyablement par le fer et par le feu [1]. Il obligea par la terreur de ses armes de petits rois des Francs d'implorer sa clémence ou de rechercher sa protection, il en vainquit d'autres par ses généraux [l'an 291], et, peu d'années après, soit à titre de grâce, soit à titre de châtiment, il transporta des peuplades des mêmes Francs sur les terres incultes du pays des Nerviens et des Trévérois [2]. Il y joignit des colonies de Létes, *Lœti*, nation Gallo-Germanique, dont l'origine n'est pas suffisamment connue.

Constance Chlore, créé César avec Galère [l'an 292], ayant eu les Gaules dans son partage [3], accabla d'abord les Francs qui occupaient la Batavie et les cantons voisins, les prit à discrétion, et les envoya, dans d'autres parties de la Gaule, cultiver des terres abandonnées, à la charge ordinaire d'y vivre désarmés, mais de fournir des recrues, et de payer des tributs : deux secours alors toujours pressés, et qu'il paraissait beau de tirer des vaincus même. Quelque temps après [l'an 296], lorsqu'il reconquit l'Ile Britannique sur Allecte, le meurtrier de Carausius et son successeur paisible depuis trois ans, Constance prit à Londres un très-grand nombre de Francs, auxiliaires des rebelles, et les traita comme il avait fait de ceux de la Batavie; il en tira encore d'autres de leur pays, qu'il transplanta aussi

[1] *Paneg.* 1, 10, 11. *Buch. Belg. Val. rer. Fr.*
[2] *Eumen. Paneg.* 9.
[3] *Paneg.* 1, 3, 7, 8, 10.

dans les Gaules pour repeupler les territoires d'Amiens, de Beauvais, de Troyes et de Langres.

Ces singulières colonies, qu'on a cru nécessaire de remarquer en passant, ne sont point d'ailleurs étrangères à notre sujet, puisqu'elles ont dû altérer à leur tour les mœurs et l'esprit militaire des Gaulois, comme les colonies romaines l'avaient changé autrefois. Elles nous donnent lieu aussi d'observer, 1° que, deux siècles avant l'établissement de la monarchie française, il y avait des hordes de Francs répandues dans les Gaules, et prêtes à servir dans l'occasion des compatriotes et des parens; 2° combien la dépopulation de ce beau pays y laissait d'espaces vides et incultes : combien, par conséquent, la diminution de ses forces devait accroître l'audace des barbares à l'attaquer. Plus irrités qu'effrayés des rudes châtimens que Maximien leur avait fait éprouver, les Allemands et leurs alliés repassèrent le Rhin dix ans après [l'an 301] avec des armées formidables, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Langres, où Constance leur tua soixante mille hommes [1]. Il les battit encore dans d'autres rencontres.

S'il restait quelques doutes sur l'épuisement où nous présentons les Gaules, on pourrait voir, dans un panégyrique d'Eumène, que la ville d'Autun, la plus ancienne alliée de Rome, et la plus fidèle, ruinée sous Claude II, pour avoir été trop attachée à l'empire [2], fut rétablie et repeuplée en partie par Constance Chlore ; mais qu'elle se dépeuplait de

[1] *Eutrop. Zonar. Oros. Chron. S. Hieron.*

[2] *Paneg. Eum. in Constantium.*

nouveau par la dureté des impôts [1], qui faisait déserter le pays et fuir les cultivateurs dans les bois; que Constantin passant à Autun la sixième année de son règne, ne put voir, sans verser des larmes, la pauvreté de la ville, et la misère extrême de ses campagnes; que, pour l'intérêt même du fisc, il se crut obligé de remettre les impositions dues depuis cinq années, de les diminuer pour l'avenir de près d'un tiers, et qu'avant cette grâce la taxe des Eduens n'était cependant que celle des autres cantons voisins qu'on ne soulagea pas.

La Gaule, pour me servir des expressions d'Eumène [2], tirait donc moins d'appui de la protection des Romains, qu'elle ne perdait de ses forces par l'accablement des impôts. Quelques autres écrivains ont aussi aperçu qu'elle était autant fatiguée par les hostilités fiscales que par les ennemis du dehors. Ils paraissent d'ailleurs plus attentifs à remarquer les malheurs de la nation, que son courage et ses faits d'armes; mais il nous ont au moins appris que la Gaule, qui avait d'abord été dans le partage de Maximien, fut ensuite celui de Constance Chlore, duquel elle passa à son fils Constantin, devenu César [l'an 306]: ce qui est la même chose que s'ils avaient raconté expressément, que, sous le commandement de ces princes, dans telle année, dans telle occasion, les Gaulois défirent ou repoussèrent les Alle-

[1] *Eum. grat. actio.*

[2] Jacebat illa civitas (Æduorum) non tam innixa Romanis, quam virium defectione prostrata, ex quo eam novi census examinaverat acerbitas. *Eumen. Paneg. grat. actio.*

mands, les Burgondes, les Hérules, les Francs, ou d'autres ennemis. Car Maximien, qui résida long-temps dans les Gaules, les défendit nécessairement avec leurs propres forces, auxquelles il put ajouter des secours que lui auraient fourni d'autres provinces de son obéissance; mais Constance Chlore, toujours borné à la Gaule, ne put jamais tirer d'ailleurs les troupes avec lesquelles il reconquit la Grande-Bretagne [1], ni les armées qui lui procurèrent la victoire de Langres, et d'autres encore, sur différentes nations germaniques.

Constantin n'avait certainement que le partage de Constance Chlore, son père, lorsque la première année de son règne [l'an 306], ou de son titre de César, il battit les Francs qui ravageaient sa province contre la foi des traités [2], et prit deux de leurs rois, Ascaric et Ragaise, qu'il fit dévorer par les bêtes dans un amphithéâtre, pour apprendre, disaient ses panégyristes, à cette nation perfide, qu'elle ne trouverait que de pareils supplices dans les Gaules, et qu'on méprisait sa rage. Il ne put donc se servir dans cette expédition que de ses Gaulois, et n'en eut pas d'autres dans celle qu'il fit ensuite au-delà du Rhin, d'où il ramena un grand nombre de prisonniers Francs et Germains; une partie fut condamnée au défrichement des terres, les autres traités comme l'avaient été les deux rois.

[1] Constance, à la vérité, avait aussi l'Espagne, portion ordinaire de la préfecture des Gaules; mais on ne voit nulle part des troupes espagnoles employées à la défense des Gaules par Maximien, Constance Chlore, Constantin ni Constance.

[2] *Paneg.* 9. *Eutrop.*

Il faut attribuer de même aux seules armes gauloises la réduction de Marseille [l'an 308], où Constantin arrêta les fureurs de Maximien, ainsi que les victoires qu'il remporta deux ou trois ans après [l'an 310-311] sur les Bructères, les Quérusques, les Camayes, peuples de la ligue des Francs, et sur d'autres Germains qui s'étaient jetés de concert sur les Gaules.

On voit clairement aussi dans les écrivains, qu'obligé de laisser de fortes garnisons dans les Gaules, lorsqu'il marcha en Italie contre Maxence, Constantin fit venir des secours de l'Ile Britannique, et qu'il y joignit quelques corps auxiliaires de Francs et de Germains pour augmenter son armée; mais que le fonds de cette armée, qui lui gagna plusieurs batailles, qui le rendit maître de Rome et de l'Italie, était composé de Gaulois, non de troupes *romaines*, comme semble l'avoir entendu le plus profond et le plus sage critique du dernier siècle [1]; à moins qu'il n'ait voulu dire que les Gaulois de Constantin étaient distribués en légions et en cohortes, et disciplinés selon les institutions de la milice romaine; ce qui serait incontestable, autant qu'il est certain que les véritables troupes romaines, levées à Rome

[1] *Tillemont*, *Hist. des Empereurs*, t. 4, pag. 124. Il met [*troupes romaines*] entre deux crochets, selon sa méthode, pour désigner que l'addition est de lui. Il dit en même temps d'après Zozime, qu'elles étaient tirées des Gaules et de l'Angleterre. Cette petite faute, si c'en est une, ne m'empêche point d'ailleurs d'admirer l'érudition immense, l'excellent esprit, la religieuse exactitude de M. de Tillemont; et ses recherches m'ont été très-utiles.

et dans l'Italie combattirent [l'an 312] du côté de Maxence. Après quelques mois de séjour à Rome et à Milan, Constantin rappelé précipitamment dans les Gaules par les mouvemens des Francs, y courut avec tant de diligence, que son armée dut avoir de la peine à le suivre [1]. On peut même croire qu'il ne put employer contre les ennemis que les troupes gauloises, qu'il avait laissées si prudemment et en forces suffisantes à la garde du Rhin. Non content d'avoir battu [l'an 313] les Francs en-deçà du fleuve, il les poursuivit dans leur pays, qu'il livra à la dévastation; et ses prisonniers, en très-grand nombre, furent exposés aux dents des bêtes dans un spectacle public[2] : troisième acte d'inhumanité exercé sur la même nation, qu'il ne put ni détruire, ni faire tenir en repos.

Enfin ce fut encore avec des armées gauloises que les mêmes Francs furent vaincus [l'an 319, 320], sept ou huit ans après, en-deçà et au-delà du Rhin par Crispe [3], fils aîné de Constantin; puisque ce jeune prince résidait dans la Gaule en qualité de lieutenant de son père, et qu'on ne peut, sans preuves du contraire, ni supposer d'autres forces que celles de son gouvernement.

Il paraît donc déjà par les faits mêmes, le plus sûr, le plus irréfragable des témoignages historiques, que la Gaule se soutenait par elle-même, et que sa milice était très-brave et très-aguerrie, parti-

[1] *Paneg.* 6. *Zozim.*
[2] *Paneg.* 6.
[3] *Paneg.* 7.

culièrement sous Constantin, homme de guerre lui-même, très-capable d'exciter et de régler l'ardeur nationale. On peut ajouter que, s'il s'occupa, à l'avantage du pays, de la garde du Rhin[1], en multipliant les forts et les garnisons, en tenant sur le fleuve des bâtimens armés, il dut aussi à la valeur des Gaulois les commencemens de sa gloire militaire, l'accroissement que prit sa fortune par la défaite de Maxence, et probablement d'autres prospérités. Selon l'assertion hasardée et certainement trop générale de Zozime[2], Constantin transporta dans les villes intérieures les troupes qui garnissaient les places d'armes sur les frontières de l'empire, et facilita par cette imprudence les invasions des Barbares; mais l'historien ne spécifie ni les temps, ni les provinces, et son reproche ne peut au moins s'appliquer à la barrière du Rhin, constamment respectée par les voisins, depuis les victoires de Crispe en 320, jusqu'en 340, c'est-à-dire, pendant cinq ans encore au-delà du règne de Constantin, et que les Francs n'insultèrent alors qu'à la faveur de certaines circonstances.

Au reste, ce ne serait pas ici la place de juger à d'autres égards un prince fameux, trop loué et trop blâmé par des écrivains diversement passionnés, comme ceux que Tacite appelait *infensos vel obnoxios*: Un empereur qui donna une nouvelle forme à l'empire, qui fit de si grands changemens dans les dignités de la cour et des armées, dans la

[1] *Paneg.* 9. *Aurel. vict.*
[2] *Zozim.* lib. 2.

milice, dans la législation, dans la politique, dans le culte religieux; qui transféra Rome à Byzance; qui remua, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le ciel et la terre, et régna encore après sa mort par le respect qu'on eut pour sa mémoire et pour son sang.

Cependant le partage de l'empire en cinq parties, ordonné par son testament [l'an 335], n'eut pas lieu à l'égard de ses neveux Delmace et Hanniballien. Soit que les armées sentissent comme les peuples les inconvéniens d'avoir tant de maîtres, soit qu'elles fussent exclusivement passionnées, probablement séduites, en faveur des enfans de Constantin, elles tuèrent les deux princes cohéritiers, traitèrent de même deux frères, cinq autres neveux de l'empereur, et proclamèrent Augustes ses trois fils, Constantin, Constance et Constant, déjà Césars[1].

Constantin II, l'aîné, qui eut dans son partage la Gaule, avec l'adjonction ordinaire de l'Espagne et de l'Ile Britannique, se brouilla, trois ans après, avec Constant son frère, au sujet d'un traité de partage; alla le chercher en Italie [l'an 340], et périt dans la bataille qu'ils se livrèrent auprès d'Aquilée; ce qui réduisit l'empire à deux Augustes. Il paraît, par le récit des historiens[2], que ce fut moins une bataille qu'une affaire de surprise, où l'armée gauloise, enveloppée et battue par l'incapacité d'un jeune prince négligent et présomptueux, n'eut rien à se reprocher; mais l'événement fut d'autant plus fâcheux pour la Gaule, que l'éloignement seul de cette

[1] *Eus. Zos. Naz. Hier. Julian. Eunap.*
[2] *Zonar. Aurel. vict. Eutrop.*

armée, ayant réveillé l'inquiétude des Francs, après vingt ans d'une tranquillité forcée, ils avaient saisi avidement l'occasion de franchir la barrière du Rhin, et de recommencer leurs courses sur la rive gauche. Maître de tout ce qu'avait possédé son frère avant la déroute d'Aquilée, Constant s'étant avancé l'année suivante contre les Francs, leur livra une bataille dont le succès demeura douteux entre les deux partis [1]; il ne put même les chasser de la Gaule que dans une seconde campagne, et ce fut avec de l'argent et par des traités.

On ne voit pas que Constant ait jamais su ni se servir des armes et du courage des Gaulois, ni mériter leur affection. Il paraît même que la mollesse et la tyrannie, les mœurs infâmes et les vices odieux qu'une grande partie des historiens [2] lui reprochent, lui avaient attiré la haine des peuples et le mépris des gens de guerre; qu'ainsi le comte Magnence ne fit que profiter de la disposition générale des esprits [l'an 350] pour l'assassiner impunément et se mettre à sa place. L'usurpateur n'était d'ailleurs qu'un soldat de fortune, parvenu aux honneurs de la milice [3]; qu'un barbare né au-delà du Rhin chez les Francs, ou chez une autre nation germanique, fait prisonnier fort jeune, et transporté avec une foule de captifs dans une de ces contrées incultes de la Gaule qu'on repeuplait de colons étrangers [4]. La ville

[1] *Socr. Sozom. Idat. Liban.*
[2] *Aurel. vict. Vict. epi. Eutrop. Zoz. Liban. Zonar.*
[3] *Julien. vict. ep. Zoz. Zonar.*
[4] *Zon. Zozim. Aurel. vict. Julien.*

d'Autun, où il fut proclamé Auguste, se déclara la première, et la révolution s'exécuta si promptement, que des villes, des provinces, des corps de troupes, qui répugnaient d'abord à la révolte, furent entraînés par le torrent.

A la tête de l'armée gauloise, qu'il augmenta par de nouvelles levées [1], qu'il fortifia d'auxiliaires Francs, et d'autres corps de Barbares, il ne craignit point d'aller au-devant de l'empereur Constance, qui s'avançait de son côté avec les plus grandes forces de l'Orient pour venger le meurtre de son frère. Après quelques rencontres, qui augmentèrent la confiance de Magnence, les armées se joignirent dans la haute Pannonie sur la Drave. Là, se donna [l'an 351] la terrible bataille de Murse, où selon un écrivain [2], il périt cinquante-quatre mille hommes, dont trente mille du côté de Constance, très-supérieur en nombre, et qui resta victorieux. Un historien, d'assez grand poids dans les choses où sa religion ne l'aveugle point, Zozime, dit que les Gaulois et leurs auxiliaires combattirent avec la plus grande valeur, avec une fureur opiniâtre et jusques dans la nuit. Un autre auteur [3] plus illustre et contemporain, écrivait que Magnence avait perdu la bataille de Murse par ses mauvaises dispositions et par son impéritie dans l'art de la guerre [4]; que les troupes

[1] *Julien*. or. 1.

[2] *Zonare.*

[3] *Julien*, or. 1.

[4] Αἰσχυνόμενοι μεν ὀφθῆναι φεύγοντες ὅς τε τέως ἄπιστον ἅπασιν ἀνθρώποις, ἐφαίνετο δεῖξαι συμβαίνειν στρατιώτῃ κάλλιον στρατιᾶς;

gauloises, quoique défaites s'obstinaient à ne pas céder, ne pouvant, dit-il, se résoudre à donner à l'univers le spectacle incroyable de soldats Gaulois montrant le dos à l'ennemi.

Voilà donc enfin un témoignage formel sur l'esprit militaire des Gaulois, sur les sentimens d'honneur dont ils étaient pénétrés, sur l'opinion qu'ils avaient et qu'ils voulaient qu'on eût de leur courage; et c'était celle que s'en formait un homme d'esprit, un prince guerrier, l'empereur Julien, qui devait si bien les connaître : suffrage par conséquent qui confirme entièrement l'idée que nous avions donnée jusqu'ici, d'après les seuls faits, de la milice gauloise.

Poursuivi en Italie, où il se soutint pendant une campagne [1]; contraint l'année suivante de se rejeter dans les Gaules, où il perdit une dernière bataille dans les Alpes Cotiennes, entre Luc et Gap, Magnence se tua lui-même [en 353] pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur. Alors l'empire, dévolu à Constance dès la mort de son second frère, n'eut enfin plus qu'un maître, au lieu de cinq désignés seize ans auparavant dans le testament de Constantin. Mais la Gaule paya chèrement sa révolte. Ruinée, d'une part, par un usurpateur avide et forcé lui-même, pour entretenir de grandes armées, d'exercer des vexations énormes [2], elle avait été ra-

την γαλατίας τὰ νῶτα τοῖς πολεμίοις δεῖξαντα. Julien. orat. 1. in Constant.

[1] *Julien. Zon. Zozim. Socr.*

[2] *Julien*, or. 1.

vagée en même temps, et l'était encore par les Francs et par les Allemands. Non-seulement ils avaient profité, comme dans la guerre civile des deux frères Constantin et Constant, de l'occasion semblable de passer le Rhin impunément; mais ils y avaient été encouragés par l'empereur même [1], qui, peu touché des maux qu'il attirait sur ses sujets, pourvu qu'il divisât l'attention et les forces de son compétiteur, sollicitait les barbares à dévaster la Gaule, et leur abandonnait, par ses lettres, tout ce qu'ils y conquerraient. Ce ne fut donc pas le premier Constantin (pour répondre une seconde fois aux allégations de Zozime), qui dégarnit les forts du Rhin; ce furent les deux guerres dont on vient de parler, en portant ailleurs les défenseurs de cette frontière. Dans l'une et l'autre les portes étaient ouvertes, et dans la dernière Constance appela lui-même les ennemis.

Leurs succès, plus grands que ce prince ne les avait prévus, furent tels, qu'après la mort de Magnence il essaya en vain, pendant trois ans, de les chasser de leurs conquêtes. Il fit même avec eux [l'an 354] des traités de pacification peu honorables [2], mais dans lesquels il croyait gagner quelque chose; parce qu'on lui promettait des auxiliaires. Se défiant des Gaulois, dont il n'était pas plus aimé que Constant, il se flattait de pouvoir au moins les contenir par les Barbares; de contenir de même ceux-ci les uns par les autres; et c'était sans doute par une suite de cette politique timide, assortie à son

[1] *Liban. Zozim.*

[2] *Ammien*, lib. 14. *Julien ad Ath.*

caractère, qu'on voyait tant de Francs et d'Allemands honorés de sa faveur, et remplir les charges les plus distinguées du palais et des armées. Dans la multitude des premiers, l'histoire a conservé les noms d'un Silvain, maître de la milice, d'un Malarich, commandant de la garde étrangère; d'un Mellobaude, d'un Bainobaude, d'un Laniogaise, des comtes Lutto et Mandio, etc. Parmi les Allémands, d'un Scudilon, esprit grossier et courtisan habile, d'un Latinus, comte des *domestiques*, milice de distinction, d'un Agilon, connétable, ou grand écuyer, etc. Et c'est ainsi qu'attirés par l'appât des richesses et des dignités, ces aventuriers mercenaires, dont la plupart tenaient un rang chez eux, devançaient la fortune de leurs nations, et la préparaient nécessairement.

Entre ces étrangers, Silvain, maître ou commandant général de l'infanterie [1], aimé des Gaulois, redouté des Barbares, jouissait malheureusement de la réputation d'un grand capitaine. Des ennemis de cour, envieux de son crédit, l'accusèrent d'aspirer à l'empire [2], ce qu'ils prouvèrent aisément à Constance par des lettres falsifiées. Le général informé que sa perte était résolue, ne vit d'autre moyen de sauver sa vie, que de commettre le crime qu'on lui indiquait. Il souleva son armée, et prit, par désespoir, le titre d'Auguste, à Cologne. Un mois n'était pas écoulé, que des soldats, gagnés par l'argent et par les émissaires de l'empereur, massacrèrent Silvain [l'an 355]. Mais on s'obstina à ne voir dans sa rébel-

[1] *Zonar. Ammien*, lib. 15.
[2] *Ammien*, lib. 15.

lion que la nécessité qui l'y avait forcé; et sa mort, regardée comme un assassinat, indigna les auxiliaires, surtout les Francs, ses compatriotes; dispersa celles des troupes gauloises qui lui étaient le plus attachées, et fut pour les barbares, dont il avait été la terreur, un signal d'encouragement, auquel ils se répandirent avec une nouvelle audace dans toutes les provinces [1]. Désespérant alors de pouvoir sauver la Gaule, et ne voulant pas avoir la honte de l'abandonner absolument, Constance, également pusillanime et jaloux de la gloire militaire dans les autres, prit, comme un parti mitoyen, celui d'y faire passer Julien, son cousin, par la raison même que c'était un jeune prince sans aucune expérience des choses de la guerre, dont il croyait avoir moins à craindre que d'un général de réputation : et pour que Julien ne pût point acquérir de gloire [2], il l'envoya dans son commandement [sur la fin de 355], avec le vain titre de César, sans autorité, sans armée, non pas comme son lieutenant, mais, dans la rigueur des expressions même de Constance, comme l'image, ou plutôt l'ombre de l'empereur.

De l'enchaînement des faits qui viennent d'être exposés dans ce Mémoire, et de quelqu'attention à ne pas confondre les troupes gauloises avec les troupes romaines, il semble résulter assez clairement, 1° que dans tous les temps qu'on a parcourus, depuis Dioclétien jusqu'à la défaite de Magnence, les Gaulois montrèrent constamment un esprit de guerre

1 *Ammien,* lib. 15. *Zozime.*
2 *Julian. or. ad Ath.*

très-vigoureux, et beaucoup plus marqué que dans les époques antérieures : que, pour repousser les Barbares, ils n'avaient besoin que d'eux-mêmes, surtout lorsqu'ils étaient régis en province séparée, par un César ; soit que, formant en quelque sorte un état particulier, ils se crussent plus libres, comme environ un siècle auparavant, sous Posthume ; soit que le gouvernement d'un maître moins puissant, et plus intéressé à ménager ses sujets, fût naturellement moins spoliateur, moins oppressif que celui des empereurs et de leurs avides représentans.

2° Que si les invasions, les ravages des Barbares, facilités par les révoltes de Magnence et Silvain, plus encore par la faible et cruelle politique de Constance, durent humilier, affaiblir, ruiner les Gaulois, leur courage, toujours exercé, ne put être entièrement abattu dans l'espace de quatre ou cinq années malheureuses. Nous verrons bientôt ce qu'ils firent sous le commandement de Julien, et jusqu'à quel point il sut exalter leur esprit militaire.

Terminons ce Mémoire par le portrait qu'Ammien nous a laissé des Gaulois de son temps, c'est-à-dire, des temps précisément que nous venons de traiter, en le plaçant aussi comme l'avait fait Ammien, immédiatement avant les campagnes de Julien dans les Gaules. On sait que cet illustre historien, homme de guerre, observateur profond, sectateur rigide du vrai et de l'honnête, souvent comparable à Tacite pour la force des expressions et des pensées, quoiqu'il en soit fort éloigné quand à la pureté de la diction, finit son ouvrage à la mort de Valens, en 378. Et, comme il nous apprend lui-même qu'il avait été

dans les Gaules vingt-deux ans auparavant, avec le général Ursicin, à l'occasion de la révolte de Silvain, et qu'il en sortit [l'an 356] quelques mois après l'arrivée de Julien, on peut être sûr qu'il peint la nation comme elle était alors, et telle qu'il l'observa.

« Les Gaulois [1], dit-il, sont en général d'une stature élevée, blancs de peau, avec des cheveux « blonds ou roux, d'un regard imposant et fa« rouche [2], avides de querelles, fiers et présomp« tueux. La plupart ont la voix menaçante, même « sans être en colère. Tout âge, chez eux, est éga« lement très-propre au métier des armes; le vieil« lard et l'adolescent marchent à la guerre avec la « même assurance de courage; ils braveront égale« ment l'âpreté du froid, mépriseront de même les « plus grands périls; et jamais, dans la Gaule, per« sonne ne s'est coupé un pouce, comme en Italie, « pour se soustraire au service militaire. »

[1] Celsioris staturæ et candidi pene sunt omnes et rutili, luminumque torvitate terribiles, avidi jurgiorum, et sublatius insolescentes..... metuendæ voces complurium et minaces placatorum juxta et irascentium..... Ad militandum omnis ætas aptissima : et pari pectoris robore senex ad procinctum ducitur et adultus, gelu duratis artubus, et labore assidus, multa contempturus et formidanda : nec eorum aliquando quisquam, ut in Italia, munus Martium pertimescens pollicem sibi præcidit, quos jocalariter murcos apellant. *Ammien*, lib. 15, cap. 12.

[2] Par quelques traits de ce tableau, et par quelques autres que j'ai omis, parce qu'ils n'appartiennent qu'aux mœurs civiles des Gaulois, on voit qu'Ammien peignait particulièrement la classe du peuple comme la plus étendue.

On ne s'arrêtera pas à confronter ce portrait des Gaulois, tels qu'ils étaient au milieu du quatrième siècle, avec tous ceux que nous avons déjà présentés d'âge en âge, depuis la prise de Rome par Brennus. Il nous faut encore d'autres tableaux des temps suivans pour compléter la comparaison. Dans celui-ci, nous remarquerons seulement un trait principal qui avait frappé Ammien; c'est l'ardeur et les dispositions prématurées de la jeunesse gauloise (*adultus*) pour la guerre. Privilége physique dont la Gaule moderne jouit encore, à l'étonnement et à l'exclusion de ses voisins, d'ailleurs aussi guerriers qu'elle; avantage naturel, qui dans le besoin peut multiplier subitement les défenseurs de l'état, en suppléant des armées; prérogative précieuse, dont j'ai vu dans le cours d'une longue guerre déjà éloignée, un ministre éclairé tirer des secours utiles, mais dont il est aussi aisé que dangereux d'abuser.

NEUVIÈME MÉMOIRE.

Commandement de Julien, depuis 355, *jusqu'à sa mort en* 363.

Espace d'environ huit ans.

Après avoir été forcés, par la disette des documens historiques, d'embrasser plus de deux siècles dans le septième Mémoire, nous sommes obligés, par la raison contraire, de borner celui-ci à moins de huit années, même six, si l'on ne veut compter, à la rigueur, que celles que Julien passa dans les Gaules; espace sans proportion avec l'autre, mais qui présente plus de faits particularisés, des auteurs plus graves que ceux de *l'Histoire Auguste*, et mieux instruits, la plupart contemporains, quelquefois témoins oculaires, ou acteurs dans la scène des événemens, tels que Julien lui-même, et l'historien Ammien, dont on a déjà établi l'autorité. Cette portion de temps fait d'ailleurs pour notre sujet une époque singulière, et très-remarquable par la restauration de la Gaule, et par les exploits de sa milice. Ce furent six années de gloire et de bonheur; les plus belles à remonter jusqu'à Jules-César, dont la nation eût joui de suite, auxquelles on ne pourrait

comparer que les six années du règne de Posthume [1].

L'état désespéré des Gaules avait décidé Constance, comme on l'a dit en terminant le dernier Mémoire, à créer César son cousin Julien, pour l'y envoyer au milieu de l'hiver de 355 à 356; mais avec une ombre de pouvoir [2], et sans armée [3]. Le César âgé alors de vingt-quatre ans, se voyait, depuis la mort funeste et récente de Gallus son frère, le seul proche parent du jaloux Constance, et d'autant moins assuré de sa vie, qu'il était plus près du trône. Il avait été sauvé, dans son enfance, du massacre de la famille de Constantin, par pitié ou par mépris pour son âge. Depuis son adolescence il n'avait échappé à la défiance sanguinaire de l'empereur, qu'en couvrant impénétrablement du manteau de la philosophie, et du voile d'une simplicité péniblement simulée, des qualités éminentes qui l'auraient bientôt perdu. Sa nouvelle dignité allait le déceler, et l'exposer à de nouveaux périls.

De tous les écrivains qui ont parlé de Julien, le plus sage, le plus impartial, met entre ce prince et Gallus son frère, la même disparité qu'entre Tite et Domitien [4]; et les éloges qu'il fait, dans diverses occasions, des mœurs, de la justice, de la bienfaisance, du génie militaire de Julien, sont d'autant moins su-

[1] *Voyez* le septième Mémoire, page 238.

[2] Illud adjecerat [Constantius] dare se Gallis, non imperatorem, sed qui suam imaginem ad eos ferret. *Julian. Epist. ad s. p. q. Athen.*

[3] *Julian. Epist. ad Athen. Zos.* lib. 3. *Liban. Orat. Consul. Ammian.* lib. 15, cap. 8.

[4] Quantum inter Vespasiani filios fuit, Domitianum et Titum. *Amm.*, lib. 14, cap. 2.

spects d'enthousiasme, qu'Ammien lui trouve aussi des défauts [1]. Il est surtout important de remarquer qu'un historien payen accuse le héros du paganisme [2] d'avoir poussé trop loin le goût de la divination, des sacrifices, des pratiques rituelles; d'avoir été plus superstitieux que sagement religieux; et qu'il lui reproche, comme un acte d'inclémence, qu'il faudrait, dit-il, couvrir d'un silence éternel, d'avoir interdit aux professeurs chrétiens l'enseignement des belles-lettres [3]. Libanius, Eunape, et d'autres panégyristes l'ont loué sans réserve, comme zélateur de l'ancien culte. Les écrivains ecclésiastiques, au contraire, l'ont décrié sans mesure comme le persécuteur de leur religion; et l'on peut dire en général de ce prince, ainsi que du fondateur de Constantinople, qu'il a été trop exalté et trop rabaissé, et par les mêmes passions. Heureusement nous sommes ici restraints, par notre sujet, à ne considérer Julien,

[1] Ut prudentia..... Titus alter æstimaretur, bellorum gloriosis cursibus Trajani simillimus, clemens ut Antoninus, rectæ perfectæque rationis indagine congruens Marco [Aurelio], ad cujus æmulationem actus suos effingebat et mores. *Amm.* lib. 16, cap. 1 et 5, et lib. 25, cap. 4.

[2] Haruspicinæ, Auguriisque intentus. *Amm.* lib. 21, cap. 2.

Præsagiorum sciscitationi nimiæ deditus... superstitiosus magis quam sacrorum legitimus observator, innumeras sine parcimonia pecudes mactans. *Amm.* lib. 25, cap. 4.

[3] Illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos et grammaticos ritus Christiani cultores. *Amm.* lib. 22, cap. 10.

Inter quæ erat illud inclemens, quod docere vetuit magistros rhetoricos et grammaticos, christianos ni transirent ad numinum cultum. *Amm.* lib. 25, cap. 4.

comme nous avons envisagé son oncle, que relativement aux actions et à l'esprit de guerre des Gaulois.

Transporté presque subitement d'Athènes dans les Gaules [1], du temple paisible des muses sur le théâtre sanglant de la guerre; de la société soumise des orateurs, des sophistes, des devins, des magiciens, des philosophes qui le flattaient, vis-à-vis les armées menaçantes des Francs, des Allemands et d'autres barbares, le nouveau César ne put voir qu'avec effroi l'état déplorable des provinces dont on le chargeait; la consternation et la pauvreté des peuples qu'il avait à défendre; le petit nombre et le découragement des troupes qu'il allait commander, et l'audace des ennemis qu'il lui fallait dompter. Ils avaient pris et saccagé quarante-cinq villes [2], renversé les forts le long du Rhin; et, dans le temps même que Julien s'acheminait vers la Gaule, ils venaient de prendre et de ruiner la place importante de Cologne. Ils occupaient sur la rive gauche du fleuve, depuis son cours sur les terres gauloises, jusqu'à son embouchure dans la mer, une largeur de plus de douze lieues; et déjà quelques-unes de leurs peuplades s'étaient établies dans l'intérieur du pays, sur la Meuse et sur l'Escaut.

[1] Quod adolescens primævus, ut Erechtheus in secessu Minervæ nutritus, ex Academiæ quietis umbraculis non e militari tabernaculo, in pulverem Martium tractus. *Amm.* lib. 16, cap. 1.

Julian. ad Athen. et ad. orib. Liban. Orat. Consul. Eunap. cap. 5.

[2] *Julian. Liban. Zosim. Socrat. Sozom.*

Malgré ce triste tableau [1], malgré les conseils timides de ses surveillans, et le sentiment de son inexpérience, Julien se hâta de sortir de Vienne, où il avait passé le reste de l'hiver, et d'aller joindre l'armée qui s'assemblait à Reims [2], à la tête d'un détachement médiocre qui l'escortait [3]. Il fut attaqué sur sa route, entre Auxerre et Troyes, par des bandes de Barbares, encore furieux d'avoir été repoussés devant les murs d'Autun, qu'ils venaient d'attaquer. C'était la première fois qu'il voyait les ennemis; il les battit, les dispersa, et leur fit des prisonniers. De Reims il se porta à Dieuze [*Decem-Pagos*], s'avança vers le Rhin, long-temps harcelé et gêné dans sa marche par une armée d'Allemands; il accepta hardiment la bataille qu'ils lui présentèrent auprès de Brumar [*Brocomagum*], et les maltraita si fort à la première charge, que la crainte d'être enveloppés leur fit cesser le combat pour se retirer précipitamment au-delà du Rhin. Après cette action il arriva sans obstacle sur Cologne, ruinée l'automne précédent par les Francs, et dont ils occupaient les environs. Etant entré dans la place sans résistance, il fit travailler diligemment à la réparer, la pourvut, avant de s'en éloigner, d'une bonne garnison; et, profitant habilement de la terreur que ses armes inspiraient

[1] Nihil itaque remittentibus curis, ancillari adulatione posthabita, qua eum proximi ad amœnitatem flectebant, et luxum. *Amm.* lib. 16, cap. 2.

Ubi bellorum inundantium molem humeris suis, quod dicitur, vehens, scindebatur in multiplices curas. *Ibid.* cap. 3.

[2] Première campagne de Julien en 356.

[3] *Amm.* lib. 16, cap. 2 et 3.

aux rois des Francs, il les amena à des traités, par lesquels il enchaînait, au moins pour quelques temps, leur légèreté.

D'homme de lettres, devenu dans une campagne homme de guerre, par la force de son génie, et par la plus vive application, il se sentit la valeur qu'il avait admirée dans les héros d'Homère, et ses premiers essais lui firent concevoir ce qu'il pouvait attendre du courage de la milice gauloise.

Pendant l'hiver qu'il passa à Sens, Julien s'occupait, parmi d'autres soins, des préparatifs de la campagne suivante, lorsqu'une armée de Barbares vint subitement l'investir [1], dans la confiance d'emporter aisément une place mal fortifiée, où ils savaient qu'il y avait très-peu de troupes. Mais la vigueur de la garnison, l'exemple du César, son ardeur, son infatigable activité suppléant au nombre, réduisirent les assaillans à lever honteusement le siége, après trente jours d'efforts inutiles. Outre l'avantage de s'instruire, et de se familiariser avec les dangers, Julien recueillit d'autant plus d'honneur de sa belle défense, qu'elle couvrait d'infamie, et fit révoquer, Marcel, général de son infanterie, dont les quartiers n'étaient pas éloignés de la ville assiégée; mais qui s'imagina servir les intentions secrètes de l'empereur en ne secourant point le César : tant il était problématique dans sa propre armée, ainsi qu'à la cour, si on avait envoyé Julien dans la Gaule pour la sauver, ou le perdre lui-même [2].

[1] *Amm.* lib. 16, cap. 4.

[2] Illud tamen rumore tenus ubique jactabatur, quod Julianus non levaturus incommoda Galliarum electus est, sed ut possit per

La saison étant venue de rentrer en campagne [1], il s'avança sur le haut Rhin, et s'approcha vers Basle du général Barbation, que Constance envoyait d'Italie avec une armée de vingt-cinq mille hommes, pour seconder celle de Julien, peut-être pour le contrarier, et certainement pour s'approprier les succès. Les deux armées, sans se réunir, et sans loger dans le même camp, devaient, selon les instructions impériales, agir de concert pour resserrer les Barbares [2]. Mais, soit qu'il eût des ordres particuliers, soit qu'il interprétât, comme Marcel, la jalousie de Constance, Barbation favorisa l'évasion d'une bande de pillards de la nation des *Letes*, qui allaient tomber entre les mains du prince; il brûla des magasins de vivres destinés à ses troupes, des bateaux dont elles avaient besoin, et continua ouvertement de traverser les opérations de Julien, jusqu'à ce qu'ayant été forcé lui-même dans son camp, et vivement poursuivi par les Allemands, il perdit dans sa retraite la plus grande partie des bagages et des valets de son armée. Par un dernier trait de méchanceté, il distribua ses troupes dans des quartiers d'hiver, quoiqu'on fût encore en été; et l'on doit présumer qu'il les fit bientôt rappeller des Gaules par Constance; du moins on ne les y voit point reparaître les campagnes suivantes. Ainsi, tout le poids de la guerre allait retomber sur l'armée gauloise : on ne peut l'appeller autrement, et c'est le

bella deleri sævissima. *Amm.* lib. 16, cap. 11. *Julian. ad Athen.*

[1] Seconde campagne de Julien en 357.

[2] Amm. lib. 16, cap. 11.

nom qu'Ammien lui donne (*gallicum vallum*) pour la distinguer du camp romain; et dans le même endroit il observe qu'elle était plus brave que nombreuse. Il est d'ailleurs indubitable qu'à l'exception de quelques cohortes auxiliaires, elle n'avait jamais été composée que de Gaulois, puisqu'il ne paraît pas que Julien eût reçu d'autres secours du dehors, que la garde ou l'escorte de trois cent soixante soldats, avec lesquels Constance l'avait fait partir d'Italie : et certainement il n'avait pas l'autorité de tirer des troupes de l'Espagne ou de l'Ile Britannique, quoique comprises dans son département, n'étant pas le maître, suivant son propre témoignage, de faire de nouvelles levées dans la Gaule même [1].

La lâcheté de Barbation, et la fuite de l'armée romaine avait déjà inspiré aux Allemands la plus orgueilleuse confiance [2]. Informés par un transfuge que celle des Gaulois n'était que de treize mille hommes, ils en conçurent le même mépris; et prenant encore pour une marque de crainte les travaux de Julien, occupé alors à réparer les fortifications de Saverne, ils osèrent lui commander, par des ambassadeurs, d'évacuer un pays qu'ils avaient, disaient-ils, acquis le fer à la main, au prix de leur sang, et que l'empereur leur avait cédé [3] dans sa guerre contre Magnence. Ils passèrent bientôt le Rhin avec une armée de trente-cinq mille hommes, à la tête de laquelle étaient sept rois, dix princes de familles roya-

[1] *Julian. ad Athen.*
[2] *Amm.* lib. 16, cap. 12.
[3] *Liban. in orat. funeb.*

les, et l'élite de la noblesse de la nation. Julien sortit de Saverne pour aller à leur rencontre, et la bataille se donna dans la plaine d'*Argentoratum*, aujourd'hui Strasbourg.

Il faut voir la belle description de ce terrible combat dans Ammien [1], mieux faite encore, quoique d'après lui, et coloriée plus fortement dans *l'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau. Il suffit ici d'observer que les Allemands battus, malgré la supériorité du nombre et la fureur qui les enflammait, perdirent la plus grande partie de leur armée, soit dans l'action, soit dans le Rhin, où ils se jetèrent dans leur fuite, et que le plus superbe de leurs rois [2] demeura prisonnier : qu'au contraire la perte fut très-légère du côté des Gaulois, qu'ils se portèrent au combat avec une impatience que Julien ne put retenir, et qu'au lieu de s'y livrer à l'impétuosité nationale, ils combattirent avec l'esprit d'ordre, la discipline, l'intrépidité et la valeur réglée de l'ancienne milice romaine. Doit-on ajouter que les Bataves en particulier montrèrent la bravoure imposante qui les distinguait depuis plus de trois siècles parmi les Gaulois, et que nous avons remarquée dans les occasions.

Après cette victoire mémorable, également glorieuse pour le César et pour l'armée gauloise, et qui fut pour toujours entre le général et ses troupes le gage d'une confiance réciproque, Julien alla passer le Rhin à Mayence [3] et porta à son tour les dévasta-

[1] *Amm.* lib. 16, cap. 12.
[2] Chnodomarius.
[3] *Amm.* lib. 17, cap. 1.

tions de la guerre chez les Barbares. Plusieurs de leurs rois vinrent lui demander la paix, et quoiqu'ils le vissent forcé par les neiges et par les approches de l'hiver, de ramener promptement son armée dans la Gaule, la frayeur les fit consentir à jurer une trève de dix mois, à souffrir le rétablissement d'une forteresse bâtie autrefois par Trajan sur leurs terres, à promettre de ne point inquiéter la garnison et les travailleurs que le général y laissait, même de leur fournir des vivres.

Il est pas aisé de juger si l'on doit louer Julien, pressé comme il l'était de prendre ses quartiers d'hiver, de s'être arrêté dans sa marche [1] pour cueillir des lauriers qu'il pouvait peut-être négliger; d'avoir retenu son armée sur les bords de la Meuse pendant cinquante-quatre jours, au milieu d'un hiver rigoureux, pour réduire deux petits forts où une bande de Francs, au nombre de six cents selon Ammien, de mille suivant Libanius, s'étaient réfugiés chargés de butin. Mais on est forcé d'admirer la valeur obstinée de ces audacieux brigands, qui soutinrent si longtemps les attaques d'une armée, et ne cédèrent qu'aux dernières extrémités de la faim. Ils furent envoyés à Constance qui les distribua parmi ses troupes. C'étaient des espèces de tours [2], dit Libanius, insérées

[1] Hac Julianus rei novitate perculsus, et conjiciens quorsum erumperet, si iisdem transisset intactis, retento milite circumvallare disposuit...... et ad usque quartum et quinquagesimum diem, decembri scilicet et januario mense, obsidionales tractæ sunt moræ, destinatis Barbarorum animis incredibili pertinacia reluctatis. *Amm.* lib. 17, cap. 2.

[2] *Liban. orat.* 10.

dans les rangs, ou chacun d'eux tenait la place de plusieurs soldats Romains.

Pendant le reste de l'hiver que Julien passa dans la petite *Lutèce*[1], aujourd'hui la trop grande ville de Paris, il servit la Gaule aussi utilement, avec autant de courage, et non moins de dangers qu'au combat de Strasbourg, en s'opposant absolument à une augmentation d'impôts ordonnée par Florence, préfet du Prétoire, et approuvée par l'empereur. Le César protesta qu'il perdrait plutôt la vie que d'y consentir[2], qu'on devait être trop content, si des peuples malheureux ruinés par les Barbares, et par les exactions du fisc pouvaient payer l'imposition accoutumée, qu'elle était même trop forte, et sa fermeté l'emporta.

Assuré d'ailleurs de trouver dans l'estime et dans l'affection des Gaulois[3] tout l'argent dont il pourrait avoir besoin, et dans leur milice la valeur et le zèle dont il avait déjà tant de preuves, il voulut entrer en campagne[4], avant la saison ordinaire, afin d'avoir le temps de terminer les deux opérations qu'il embrassait dans son plan : la première de chasser ou de

[1] Τὴν φιλτάτην Λουκετίαν. *Julian. Misop.*

[2] Animam prius amittere, quam hoc sinere fieri memorabat..... scrupulo se computando, et vere docuit non sufficere solum, verum etiam exuberare capitationis calculum ad commeatuum necessarios apparatus.... gratandum esse si provincialis hinc inde vastatus solemnia præbeat, nedum incrementa, quæ nulla supplicia egenis possent hominibus extorquere. *Amm.* lib. 17, cap. 3.

[3] Galli quidem certe adeo me propter morum similitudinem amabant, ut non tantum pro me arma sumerent, verum etiam pecunias darent; et recusanti sæpe vim intulerunt. *Julian. Misop.*

[4] *Amm.* lib. 17, cap. 8.

dompter les Francs qui occupaient des terres de la Gaule sur le bas Rhin, depuis une certaine hauteur jusqu'à son embouchure, et qui cherchaient à s'étendre dans la Belgique; l'autre de retourner sur le haut Rhin, avant l'expiration de la trève, de pénétrer plus avant que l'année précédente en Allemagne, et d'attaquer plus vivement des ennemis affaiblis par leur dernière défaite, mais stimulés par la honte, et ne respirant que la vengeance [1]. Ayant fait prendre à ses soldats une provision pour vingt jours de ce pain desséché qu'on appelle biscuit, il marcha droit à Tongres, de là vers la Meuse [2], et tombant avec la rapidité de la foudre sur les Francs Saliens [3] qui ne l'attendaient pas, il battit aisément ceux qui se mirent en défense, et força la nation entière à se rendre à discrétion. Il attaqua et défit avec la même célérité les Çamaves, autre peuple de la ligue des Francs, qui demeuraient vers les embouchures du Rhin, prit ou détruisit une partie de leur armée dans différentes actions, et laissa fuir le reste au-delà du fleuve. Il leur accorda cependant la paix, et la permission de revenir sur leurs terres aux conditions qu'il voulut leur prescrire, dont la première fut de rendre tous les captifs qu'ils avaient enlevés de la Gaule; il demanda aussi des auxiliaires aux Camaves, comme il en avait exigé des Saliens. La navigation du bas

[1] Troisième campagne de Julien en 358.

[2] *Julian. in Athen. Liban. orat. funeb. Amm.* lib. 17, cap. 8, *Zos.* lib. 3. *Eunap.*

[3] Ammien place les Saliens dans la *Toxandrie*. Pline met les Toxandres dans la Belgique. Cluvier leur donne les îles de la Zélande.

Rhin fermée auparavant ou mise à prix par les Francs, devint libre par leur soumission : les blés de la Grande-Bretagne, plus cultivée alors que la Gaule, parce qu'elle était plus tranquille, purent comme autrefois remonter par ce canal pour l'approvisionnement des places situées le long du fleuve [1], et cela avait été un des principaux objets de l'expédition de Julien.

Ayant ensuite consumé du temps à relever trois forts sur la Meuse où il voulait mettre des garnisons[2], il ne put arriver que dans le mois de septembre sur le haut Rhin; mais, dès que l'armée gauloise parut au-delà sur les terres des Allemands, un de leurs rois, du nombre de ceux qui avaient combattu auprès de Strasbourg, vint se prosterner devant le César et implorer sa clémence [3]. Un autre qui s'était aussi trouvé à la même bataille [4], voyant son pays livré aux flammes, et ses sujets au fer vengeur de l'ennemi, perdit sa fierté après quelque résistance, et vint plus humblement encore demander grâce. Ainsi Julien n'eut point de victoires à remporter sur

[1] *Julian. ad Athen. Zos.* lib. 3, *Liban. orat. funeb. Eunap. in legat.*

[2] Munimenta tria recta serie superciliis imposita fluminis Mosæ, subversa dudum obstinatione barbarica, reparare pro tempore cogitabat; et illico sunt instaurata, procinctu paulisper omisso. *Amm.* lib. 17, cap. 9.

[3] Et quia vultus incessusque supplicem indicabat, susceptus [Suomarius] bonoque animo esse jussus et placido, nihil arbitrio suo relinquens, pacem genibus curvatis orabat. *Ibid.* cap. 10.

[4] Ad colloquium tamen accitus a Cæsare trementibus oculis adorato, victorisque superatus aspectu [Hortarius]. *Ibid* cap. 10.

ces princes, mais, sans répandre de sang, il eut la gloire de les voir à ses pieds et de les relever, de les contraindre par des sermens qu'ils observèrent, l'un à donner des vivres lorsqu'on lui en demanderait [1], tous deux à fournir et à faire transporter des matériaux pour la réparation des villes voisines ruinées par eux-mêmes ou par d'autres Barbares [2] : à rendre jusqu'au dernier, tous les captifs gaulois qui se trouvaient dans leurs Etats. Il en ramena près de vingt mille dans la Gaule où il fit reprendre à ses troupes leurs quartiers ordinaires, avec le projet formé et l'espérance d'achever, la campagne suivante, de réduire les Allemands [3].

Après s'être occupé pendant l'hiver d'autres soins non moins importans que ceux de la guerre, du soulagement des peuples [4], de l'administration de la justice, de l'économie des deniers publics, de la répartition équitable des impôts, il reprit les armes dans la belle saison [5]; mais, au lieu de commencer d'abord les opérations de la campagne, il employa

[1] Ut captivos redderet nostros et quoties sit necesse, militibus alimenta præberet. *Amm.* lib. 17, cap. 10.

[2] Non ante absolvit, quam omnes rediere captivi..... ut quoniam consentaneum erat post tot secondos eventus, civitates quoque reparari vi Barbarorum excisas, carpenta et materias ex opibus suis suorumque præberet. *Ibid.* cap. 10.

[3] *Liban. orat.* 12. *Zos.* lib. 3. *Zonar.* t. 2.

[4] Diligenter observans ne quem tributorum sarcina prægravaret, neve potentia præsumeret aliena, aut ii versarentur in medio quorum patrimonia publicæ clades augebant, vel judicum quisquam ab æquitate deviaret impune. *Amm.* lib. 18, cap. 1.

[5] Quatrième campagne de Julien en 359.

une partie de l'été à remettre en état de défense [1], Bonn, Nuyss, Bingen, et quatre autres villes du Rhin, aidé des secours stipulés, qu'il reçut exactement des deux rois allemands, et vivement secondé des soldats gaulois, qui, par affection pour leur général, se portaient de bonne grâce à tous les travaux. Dès que les places furent réparées, et bien approvisionnées des blés récemment arrivés de l'Ile Britannique, Julien marcha à Mayence, où il feignit d'abord de vouloir forcer le passage du Rhin devant l'armée ennemie, qui l'attendait sur la rive droite; mais il trouva le moyen de passer plus haut à la faveur de la nuit, et si secrètement que les Barbares troublés à la vue des premières troupes gauloises, se dispersèrent de toutes parts. Il s'avança jusqu'aux limites [2] qui séparaient les terres allemandes de celles des Burgondes, brûlant et saccageant les pays des six rois allemands dont l'orgueil n'avait point encore fléchi [3]; et telle fut leur consternation, qu'ils vinrent les uns après les autres demander la paix. Entre les conditions que le vainqueur leur imposa, il exigea surtout la prompte et entière restitution des captifs gaulois [4].

A la fin de cette quatrième campagne qui achevait

[1] *Amm.* lib. 18. cap. 2.

[2] Ubi terminales lapides Alamannorum et Burgundiorum confinia distinguebant. *Ibid.* cap. 2.

[3] Macrianus, Hariobaudus, Vadomarius, Urius, Ursicinus, Vestralpus.

[4] Inter quas [conditiones] id festinatum est maxime, ut captivos restituerent omnes, quos rapuerant excursibus crebris. *Ibid.* cap. 2.

de venger la Gaule, d'abattre ses ennemis, de lui rendre sa gloire militaire et ses anciennes limites, et de lui restituer des habitans, Julien revint dans sa chère Lutèce [1] aux acclamations des peuples qui le regardaient très-justement comme leur vengeur, leur libérateur, leur père. Il pouvait se flatter encore de ne pas devoir à la seule reconnaissance tous les sentimens des Gaulois; il se plaisait à croire qu'il en était surtout aimé par goût [2], à cause de la conformité de ses mœurs austères avec les leurs. Il s'en vante dans un de ses ouvrages [3], où il paraît lui-même les aimer beaucoup comme une brave nation, franche, simple, éloignée des amusemens frivoles, des vices étudiés des Grecs, surtout de la fureur des spectacles. La sagesse qu'il accorde à ses Gaulois, en se l'attribuant aussi, ne serait-elle pas cette sévérité gauloise, *severitas Gallorum*, que l'empereur Valérien avait déjà louée environ un siècle auparavant dans Postume? Et nous l'avons observée à sa place [4].

Dans le même temps, dans la même année que les armes des Gaulois triomphaient ainsi sur le Rhin, un corps de la même nation, loin des yeux et des leçons

[1] Ἐγὼ χειμάζων παρὰ τὴν φίλην Λουκετίαν. *Julian. Misop.*

[2] Galli quidem certe adeo me propter morum similitudinem amabant. *Julian. Misop.*

[3] Cum præsertim sim Catone asperior, tantoque eum libertate et audacia superem, quanto Romanos Galli vincunt..... quod in eos mores incideram, qui adulari nesciunt, sed libere ac simpliciter cum omnibus æquabili jure vivere..... petulantia vero nulla est in theatris, neque insolentia, neque in scenam cordax admittitur. *Ibid. Misop.*

[4] *Voyez* le septième Mémoire, page 240.

de Julien, étonnait les Perses sur le Tigre par une audace dont l'histoire fournit peu d'exemples. Le fait est précieux pour notre sujet, et se place ici naturellement dans l'ordre des temps. C'étaient deux légions fort incomplètes levées dans les Gaules sept ou huit ans auparavant par Magnence [1], envoyées ensuite par Constance en Orient, et qui se trouvaient avec beaucoup d'autres troupes romaines assiégées par Sapor lui-même, dans la ville d'Amide en Mésopotamie. Ces braves gens ayant vu de desus les remparts des prisonniers traités inhumainement par les Perses, passèrent rapidement de l'émotion de la pitié aux transports de la fureur, et s'allaient jeter à l'instant sur le camp ennemi, si la porte la plus près de leur quartier n'eût été fortement barricadée : ils voulaient la hacher avec leurs épées, ils rugissaient, dit l'historien, comme des lions; et leurs officiers obtinrent avec peine qu'ils attendraient jusqu'à la nuit à faire leur sortie. Avant le spectacle qui les avait échauffés, ils étaient déjà désespérés de se voir enfermés dans des murs, et destinés à périr sans gloire, sous les ruines de la place, ou, dans le cas même qu'elle résistât, à ne pouvoir se glorifier d'aucun fait d'armes digne de la *magnanimité gauloise;* ce sont les termes d'Ammien [2]. Ils sortirent donc avec la per-

[1] Erant nobiscum duæ legiones Magnentiacæ, recens e Gallia ductæ, ut prædiximus, virorum fortium et pernicium, ad planarios conflictus aptorum. *Amm.* lib. 19, cap. 5.

[2] Has miserabiles turnas Galli milites contuentes, rationabili quidem sed intempestivo motu, conserendæ cum hostibus manus copiam sibi dari poscebant, mortem tribunis vetantibus... minitantes, si deinceps prohiberent. Utque tentatæ in caveis bestiæ,

nission même du commandant, la nuit suivante, armés de haches et de leurs épées, avec la résolution non-seulement de faire couler beaucoup de sang, mais d'aller égorger Sapor lui-même dans sa tente au milieu de cent mille hommes. Ils pénétrèrent fort avant dans le camp des Perses tuant et renversant tout ce qui se trouvait sur leur passage, jusqu'à ce que, les cris d'effroi des ennemis blessés et le bruit des instrumens militaires ayant réveillé l'armée entière [1], ils furent obligés de rétrograder; ce qu'ils firent doucement, toujours en mesure et en bon ordre sans se séparer, et sans cesser de combattre; après avoir fait un carnage effroyable, et perdu

tætro pudore acerbius efferatæ, evadendi spe repagulis versabilibus illiduntur: ita gladiis portas cædebant, quas supra diximus obseratas: admodum anxii ne, urbe excisa, ipsi quoque sine ullo specioso facinore deleantur, aut exuti periculis, nihil egisse operæ pretium pro magnanimitate gallica memorentur. *Amm.* lib. 19, cap. 6.

Precantibusque tribunis egredi nequeuntes frendebant ut bestiæ. *Ibid.* cap. 5.

[1] Contra robore Galli corporum audaciaque quoad poterant inconcussi, gladiis secantes adversos, parte suorum strata..... cum unum in locum totam periculi molem conversam, et currentium hostium agmina advertissent, nullo terga vertente, evadere festinabant; et velut repedantes sub modulis, sensim extra vallum protrusi, cum manipulos confertius invadentes sustinere non possent..... discedebant..... Galli portam prope confinia lucis introiere, minuto numero quidem perniciose, pars leviter vulnerati, quadringentis ea nocte desideratis: qui non Rhœsum, nec cubitantes pro muris iliacis Thracas, sed Persarum regem armatorum centum milibus circumsæptum, ni obstitisset violentior casus, in ipsis tentoriis obtruncarant. *Ibid.* cap. 7.

quatre cents des leurs, ils rentrèrent aux approches du jour dans la ville, couverts de blessures et de gloire. Sapor, outré de colère, mais saisi d'étonnement, suspendit pendant trois jours les opérations du siège; et quoique cet exploit n'eût pu sauver Amide, l'empereur Constance, qui était alors à Edesse, y fit élever des statues aux chefs des deux légions gauloises [1].

Il n'est pas moins remarquable que la Gaule même allait se ressentir de la perte de cette place importante, et des autres affronts que Constance reçut des Perses dans cette campagne malheureuse. D'autant plus humilié de ses mauvais succès, qu'il était plus vivement blessé des triomphes de Julien dans l'occident [2], la crainte se mêla au poison de la jalousie, et lui fit prendre la résolution de perdre le César en le

[1] *Amm.* lib. 19, cap. 7.

[2] Urebant [Constantium] Juliani virtutes, quas per ora gentium diversarum fama celebrior effundebat, magnorum ejus laborum factorumque vehens adoreas celsas, post Alamanniæ quædam regna prostrata, receptaque oppida Gallicana ante direpta a barbaris, quos tributarios ipse fecit et vectigales. Ob hæc et similia percitus, metuensque ne augerentur in majus..... Decentium tribunum et notarium misit, auxiliares milites exinde protinus abstracturum Ærulos et Batavos, cumque petulantibus Celtas, et lectos ex numeris aliis trecentenos, hac specie jussos accelerare, ut adesse possint armis primo vere movendis in Parthos..... de Scutariis autem et gentilibus excerpere quemque promptissimum, et ipse perducere Sintula jubetur..... Tribunus enim parvi querelas Cæsaris ducens, Augusti jussis obtemperabat: et lecta expeditiore manu, vigore corporumque levitate præstanti, cum hisdem profectus est. *Amm.* lib. 20, cap. 4.

désarmant, mais de le désarmer adroitement et par degrés. Sous prétexte que les provinces de l'orient avaient besoin de prompts secours, il envoya dans les Gaules un tribun de confiance avec ordre d'amener sur le champ à Constantinople les deux plus braves légions, tous les auxiliaires, et sur chacun des autres corps trois cents hommes d'élite. Le triage se fit avec la plus grande rigueur, et le tribun se mettait en marche avec le nerf et la fleur de l'armée gauloise; mais les peuples effrayés de cette espèce d'enlèvement, et croyant déjà voir les barbares repasser le Rhin, opposaient leurs cris et leurs larmes au départ des soldats : ceux-ci, qui s'éloignaient à regret d'une patrie qu'ils avaient reconquise avec leur sang, étaient encore plus attachés à leur général; ils l'élevèrent sur un bouclier [1], et le proclamèrent Auguste dans la ville de Paris ou leur route les faisait passer. Toute la Gaule se déclara aussitôt pour son bienfaiteur, et la révolution fut consommée sans violence, sans trouble et presque sans bruit. Bientôt il diminua considérablement les impôts [2], et peut-être

[1] Impositusque scuto pedestri et sublatius eminens. *Amm.* lib. 20, cap. 4.

[2] Quod profuerit anhelantibus extrema penuria Gallis, hinc maxime claret : quod primitus partes eas ingressus, pro capitibus singulis vicenos quinos aureos reperit flagitari; discedens vero, septenos tantum. *Ibid.* lib. 16, cap. 3.

Inter quæ indicta sunt tributorum admodum levia, coronarium indultum, remissa debita multa diuturnitate congesta, æquata fisci jurgia cum privatis, vectigalia civitatibus restituta cum fundis. *Ibid.* lib. 25, cap. 4.

Ibid. lib. 20, cap. 8 et 9. *Julian. ad Athen. Liban. Orat.* 12. *Zos.* lib. 3.

commença-t-il par-là l'exercice de sa nouvelle autorité.

Tandis que Julien, déterminé à faire valoir son nouveau titre pour conserver sa vie, et Constance obstiné à l'en dépouiller, s'envoyaient des lettres et des députés, les Attuariens, nation de la ligue des Francs, établis sur les bords de la Lippe vers le pays de Clèves et de Munster, ravageaient les frontières de la Gaule, sans craindre le châtiment déjà oublié des Saliens et des Camaves. Le nouvel Auguste, saisissant l'occasion de tenir l'armée gauloise en haleine [1] et de montrer lui-même que la dignité impériale ne ralentissait point son ardeur guerrière, alla chercher les ennemis au-delà du Rhin [2], en tua un grand nombre, fit beaucoup de prisonniers, dévasta leur pays, et ne leur pardonna qu'aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Après cette expédition, il remonta le Rhin jusqu'à Basle [3], pour reconnaître l'état des places réparées l'année précédente, et pourvoir de nouveau à leur défense; il s'en fit même restituer quelques autres que les barbares occupaient encore, et sa cinquième campagne

[1] Militisque fiducia lætior, ne intepesceret, neve ut remissus argueretur et deses..... Rheno exinde transmisso, regionem subito pervasit Francorum, quos Attuarios vocant, inquietorum hominum, licentius etiam tum percursantium extima Galliarum; quos adortos subito nihil metuentes hostile, nimiumque securos... superavit negotio levi; captisque plurimis et occisis, orantibus aliis qui superfuere, pacem ex arbitrio dedit. *Amm.* lib. 20, cap. 10.

[2] Cinquième campagne de Julien en 360.

[3] *Amm.* lib. 20, cap. 10.

ne leur laissa pas le moindre poste dans les Gaules.

Il passa l'hiver suivant (de 360 à 361) à Vienne, profondément occupé de la guerre dont Constance le menaçait [1], des moyens de lui résister ou de traiter sûrement avec un prince artificieux et implacable. Au milieu des incertitudes qui l'agitaient jour et nuit, il lui fallut revenir vers Basle [Rauracos], aux approches du printemps, pour aller combattre au-delà du Rhin des bandes d'Allemands, qui recommençaient leurs courses sur les terres de l'empire, à l'instigation de Vadomaire, l'un de leurs rois, esprit audacieux et turbulent, excité lui-même par les ordres secrets de Constance. Vadomaire arrêté [2], et convaincu par des lettres interceptées, d'entretenir des intelligences avec l'empereur, fut exilé en Espagne; les barbares battus par les troupes gauloises demandèrent grâce et promirent de se tenir constamment en paix.

Ce fut alors que Julien, assuré de la fidélité des Gaules et de l'entière tranquillité de la Germanie, n'écouta plus que son courage [3]. Il crut que le parti

[1] Formandis in futura consiliis dies impendebat et noctes..... Semperque ambigens utrum Constantium modis omnibus alliceret in concordiam, an terroris incutiendi gratia lacesseret prior. Quæ sollicite reputans, utrumque formidabat, et amicum cruentum, et in ærumnis civilibus sæpe victorem. *Amm.* lib. 21, cap. 1.

[2] *Amm.* lib. 20, cap. 3 et 4.

[3] Jamque, ut apparebat fidentior. *Ibid.* cap. 4.

Nihilque tam convenire conatibus subitis, quam celeritatem prævidens, professa palam defectione se tutiorem fore existimavit *Ibid.* cap. 5.

Tutissimum ratus inimicum se ex confesso monstrare ei. *Ibid.* cap. 1.

le plus hardi était aussi le moins dangereux, s'il y joignait la célérité de l'exécution; qu'il devait enfin se déclarer ouvertement l'ennemi de Constance, et l'aller attaquer en Orient : tant il comptait sur le dévoûment et sur la haute valeur de ses *grands compagnons d'armes* [1]. C'est ainsi qu'il appelait les Gaulois dans une harangue militaire, en leur exposant ses desseins, et tous lui jurèrent dans la forme la plus solennelle [2], avec les sermens les plus redoutables, de le suivre au bout de l'univers, et de verser tout leur sang pour leur grand capitaine, pour le dompteur des rois et des nations. Il se hâta après cela de partir de Basle; mais, obligé de laisser [3] des troupes suffisantes à la garde des provinces dont il s'éloignait, il n'emmena de l'armée gauloise que vingt-trois mille hommes, qui marchant en trois corps séparés et par des routes différentes, traversèrent avec une diligence incroyable de vastes pays, remplis de places et de garnisons ennemies, et se réunirent à Sirmium dans la Pannonie. Julien délibérait à Naïsse, ville de la Dace, ou de la Dardanie

[1] Magni commilitones. *Amm.* lib. 20, cap. 5.

[2] Hoc sermone imperatoris vice alicujus oraculi comprobato, mota est incitatius omnis concio : et... unanimenti consensu voces horrendas immani scutorum fragore miscebat, magnum elatumque ducem, et, ut experta est, fortunatum domitorem gentium appellans et regum. Jussique universi in ejus nomen jurare solemniter, gladiis cervicibus suis admotis, sub exsecrationibus diris, verbis juravere conceptis, omnes pro eo casus quoad vitam profuderint, si id necessitas exegerit, perlaturos. *Ibid.* cap. 5.

[3] *Ibid.* lib. 21, cap. 8, *et sequentibus. Liban. orat. funeb. Zos.* lib. 3, *Sozom.* lib 5.

Mésique, sur ses projets ultérieurs [1], lorsqu'il apprit par des députés de l'armée d'Orient qu'il était le seul maître de l'empire après la mort de Constance, qu'une fièvre brûlante venait d'emporter en chemin sur les frontières de la Cilicie.

L'histoire de Julien, devenu empereur, et qui ne régna que vingt mois, n'a plus, comme auparavant, de rapports particuliers avec la milice gauloise. On doit seulement présumer de sa confiance dans ses anciens soldats, qu'il en fit venir en Orient d'autres corps que ceux qu'il avait amenés, et, de leur passion pour ce prince, qu'ils le servirent de tout leur courage dans sa guerre contre les Perses, et dans le combat désastreux où il fut tué en 363. Ils donnèrent, même après sa mort, la preuve éclatante, qu'aucun péril ne les effrayait en passant le Tigre [2] à la nage, pour montrer le chemin et l'exemple au reste de l'armée romaine. Ce n'était, à la vérité, qu'une troupe choisie de cinq cents hommes, et parmi ces Gaulois, il y avait aussi des Sarmates ou des Germains; cependant le bonheur qu'elle eut de traverser, dans la nuit,

[1] *Amm.* lib. 21, cap. 15, et lib. 22, cap. 2.

[2] Ut misti cum..... Galli amnem primi omnium penetrarent... et tanquam transenna simul emissi, spe citius ripas occupavere contrarias, Persarumque conculcatis pluribus et truncatis..... efficacis audentiæ signum elatis manibus, contortisque sagulis ostendebant. *Ibid.* lib. 25, cap. 6.

Quæ super omnia hebetarunt ejus anxiam mentem uno parique natatu quingenti viri transgressi flumen incolumes, custodibusque confossis, reliquos consortes suos ad similem audaciam concitantes. *Ibid.* cap. 7.

en bon ordre et comme d'un même trait, un fleuve large et rapide, de surprendre et d'égorger une troupe de Perses qui gardait la rive opposée, frappa tellement Sapor, déjà ébranlé par d'autres considérations, qu'il crut devoir proposer des conditions de paix à une armée où il voyait de si braves gens, plutôt que de risquer d'éprouver leur désespoir, en s'opposant davantage à leur retraite.

CONCLUSION.

Comme de toutes les troupes de l'empire, aucunes ne durent plus regretter Julien que les soldats gaulois, ses premiers compagnons d'armes, nulle autre province romaine ne put le pleurer aussi sincèrement que la Gaule, qu'il avait laissée heureuse en la quittant, et que la seule terreur de son nom continuait de faire respecter par les barbares. Ils demeurèrent en repos, dit Ammien, tant que le prince vécut, comme si, avec un caducée aussi puissant que celui de Mercure, il les eût rendus immobiles[1]. Si l'on voulait ici comparer les campagnes de Julien dans les Gaules, avec celles de Jules-César, le peu de moyens du premier, avec les grandes forces du second, la différence de l'âge, de l'éducation et de l'experience, on trouverait peut-être que le jeune prince soutiendrait le parallèle, et que sa victoire de Strasbourg n'est inférieure à aucune de celles du

[1] Et postquam ex occidua plaga digressus est, quoad fuit in terris, quievere nationes omnes immobiles, ac si quodam caduceo leniente mundano. *Amm.* lib. 25, cap. 4.

dictateur. Il est au moins incontestable, que l'un fut le vengeur et le restaurateur des Gaules, comme l'autre en avait été l'ambitieux oppresseur, et l'aggresseur injuste, au jugement même d'une partie du sénat de Rome; que Julien leur fit autant de bien, par ses victoires, par sa bonté, sa justice, son désintéressement et par son attention à diminuer le poids des tributs, que César leur avait causé de maux par les fleuves de sang gaulois qu'il fit couler dans ses combats, par la multitude des prisonniers qu'il emmena en esclavage, et par la cupidité avec laquelle il dépouilla les peuples pour sa fortune particulière. Nous renvoyons sur ces faits au troisième Mémoire. En le rapprochant de celui-ci, on peut aussi reconnaître, que s'il fallut un César pour subjuguer la Gaule, il fallait un Julien pour la délivrer des barbares; qu'il trouva, à la vérité, ses habitans aguerris, mais humiliés par des défaites continuelles [1] : qu'il ranima leur courage et l'éleva au plus haut degré; qu'ils firent autant d'efforts sous ses ordres pour reconquérir leur pays; qu'ils montrèrent autant de nerf, peut-être plus, qu'ils n'avaient fait quatre siècles auparavant contre César; que leurs mœurs civiles devenues plus simples ou plus grossières à raison de la diminution des richesses, du luxe et des commodités, leurs mœurs militaires plus fortes, par les mêmes causes, remontaient sensiblement vers la barbarie, c'est-à-dire, qu'elles tendaient à s'assimiler à celles des Germains, tour à

1 Cum paucis, licet fortibus, populosis gentibus occurrere cogebatur. *Amm.* lib. 16, cap. 12, ad an. 357.

tour les ennemis, les alliés, les auxiliaires, les hôtes de la Gaule; et qu'après avoir parcouru un cercle de formes plus ou moins variées, l'esprit militaire des Gaulois revenait alors par l'action éternelle du temps et du climat, à l'antique énergie nationale.

DIXIÈME MÉMOIRE.

epuis la mort de l'Empereur Julien en 363, jusqu'à la grande invasion de la Gaule en 407.

Espace d'environ 44 ans.

Nous allons retomber dans l'indigence, dans les cunes, dans les ténèbres de l'histoire. L'ouvrage 'Ammien, qui ne peut nous guider que jusqu'à la iort de l'empereur Valens, en 378, contient, vers ı fin, environ trois années de moins qu'il n'en annonce, et l'on ne peut douter qu'il ne manque un vre entier entre le dernier et le pénultième [1]. Les crivains des temps suivans, très-inférieurs à ce juicieux historien, trop vagues ou trop bornés dans :urs vues, fournissent assez de faits généraux sur :s troubles, sur les révolutions, sur les calaiités de la Gaule, mais presque point de récits ırconstanciés des actions de sa milice, peu d'inications de l'esprit de guerre national, nuls taleaux qui le peignent; et l'on sent trop que c'est la ttérature mourante qui écrit la décadence de l'emre romain.

[1] *Chifflet. Amm. vita.*

Ce n'est pas qu'il fût difficile de remplir ce mémoire, si l'on pouvait se permettre d'y faire entrer par des rapports intimes, ou du moins très-proches, les origines, ou les portraits des barbares qui attaquaient à la fois l'Orient et l'Occident, les intérêts qui liaient les deux empires, où les passions qui les désunissaient, la politique ou les intrigues des deux cours, le caractère des souverains, et d'autres accessoires intéressans. La difficulté consiste au contraire à se refuser à de pareils emprunts, que la saine critique défend, à moins qu'ils ne soient rigoureusement nécessaires, et qui d'ailleurs ne serviraient qu'à découvrir plus manifestement la stérilité du sujet principal. Nous tâcherons donc de suivre notre objet sans excursions, au plus près qu'il nous sera possible, et de profiter de quelques traits de lumière qui pourront s'offrir, en laissant dans l'obscurité ce que l'histoire condamme à y rester.

Nous avons vu, sur la fin du mémoire précédent, que, du fond de l'Orient, Julien avait tenu jusqu'à sa mort les nations transrhénanes enchaînées et comme immobiles, selon l'expression d'Ammien, par le respect de ses vertus autant que par la terreur de ses armes. Tranquilles sous Jovien son successeur, dont le règne à la vérité ne fut pas de huit mois, elles se reposaient encore [l'an 365], la seconde année de Valentinien; et les Allemands, qui remuèrent les premiers, ne firent d'abord que des courses en-deçà du Rhin [1]. Mais, dès l'hiver suivant, ayant passé le fleuve avec une puissante armée, à la faveur des glaces,

[1] *Amm.* lib. 26, cap. 5.

ils se jetèrent sur les provinces voisines [1], battirent le premier corps de troupes gauloises qu'on envoya contre eux, tuèrent le plus brave de ses généraux [2], et triomphèrent surtout d'avoir enlevé l'enseigne des Bataves. Ces cohortes distinguées jouissaient donc encore de leur ancienne réputation. Bientôt elles eurent l'occasion de laver leur honte dans le sang des ennemis; le reste de l'armée effaça de même l'affront commun dans trois combats qui se suivirent de près, et dans lesquels l'enseigne des Bataves fut recouvrée.

La première action se passa auprès de *Scarpone*, aujourd'hui Charpeigne, au-dessus de Pont-à-Mousson. Jovin [3], substitué par Valentinien à un général moins entreprenant, tomba brusquement sur un gros détachement des barbares, qu'il détruisit avant qu'il eussent eu le temps de se mettre en bataille. Il marcha aussitôt contre un second corps d'Allemands qui campaient à quelque distance de-là sur le bord de la Moselle, mais avec tant de négligence et de sécurité, qu'ils furent surpris et égorgés presque sans combat [4]. Les uns se baignaient dans la rivière, ceux-là s'amusaient à boire hors du camp, ceux-ci à donner à leurs cheveux cette teinte rougeâtre que

[1] *Amm.* lib. 27, cap. 1. *Zos.* lib. 4.

[2] *Carietton.*

[3] Jovinus... venit prope locum Scarponna: ubi inopinus majorem barbarorum plebem, antequam armaretur, temporis brevi puncto præventam ad internecionem extinxit. *Amm.* lib. 27, cap. 1.

[4] Jamque adventans..... videbat lavantes alios, quosdam comas rutilantes ex more, potantesque nonnullos..... quocirca forati pilis et gladiis cecidere complures. *Ibid* cap. 2.

nous avons remarquée de siècle en siècle [1] comme une mode guerrière commune aux Gaulois et aux Germains. Il restait à combattre une troisième division des mêmes ennemis, qui s'étaient avancés jusqu'à Châlons sur Marne, où Jovin les trouva préparés à le recevoir, et supérieurs en nombre. Le combat fut terrible et dura jusqu'à la nuit [2], qui couvrit la retraite des Allemands. Ils eurent six mille hommes de tués, quatre mille de blessés. Les vainqueurs de leur côté ne comptèrent que deux cents blessés et douze cents morts. Toutes leurs troupes, à l'exception d'une cohorte étrangère, que son tribun [Balchaubaude] retira du combat, avaient montré la plus grande vigueur, et quelques autres petites actions terminées avec le même succès dans d'autres cantons de la Gaule, la délivrèrent totalement des barbares.

Si l'on fait attention que Valentinien, en donnant l'Orient à son frère Valens, s'était réservé l'empire d'Occident, composé de l'Italie, d'une partie de l'Illyrie, de l'Afrique, de l'Espagne, de l'île Britannique et des Gaules; mais que chacun de ces états était contenu au-dedans et défendu au-dehors par sa propre milice, qu'on ne pouvait pas toujours déplacer, et qu'alors même Procope révolté en Orient, menaçait d'envahir l'Illyrie et l'Afrique : si l'on se

[1] *Voyez* aux pages, 44, 99.

[2] Sed resistens animorum acri robore miles ita lacertis emicuit, ut hostium quatuor millibus sauciis, sex alia interficeret millia : ipse vero non amplius mille ducentis amitteret, ducentis tantummodo vulneratis. *Amm.* cap. 2.

rappelle aussi que Maximien, Constance-Chlore, Constantin, son fils Crispe, et surtout Julien son neveu, ne se servirent guères, contre les barbares du Rhin, que des armes de la Gaule; on croira volontiers que Valentinien n'en employa pas d'autres dans la campagne qu'on vient de rapporter, excepté peut-être quelques corps d'auxiliaires étrangers; ou du moins que les Gaulois faisaient nécessairement la plus grande partie de l'armée de Jovin, ce qui nous suffit pour prendre une idée de leurs milices à cette époque.

Débarrassé des Allemands, rassuré en même temps contre les menaces du rebelle Procope par la nouvelle de sa défaite et de sa mort, Valentinien détacha l'année suivante [en 367] de l'armée gauloise les Bataves, les Erules, et deux légions, pour les envoyer dans la Grande-Bretagne réprimer les fureurs des Pictes, des Attacottes, des Ecossais auxquels les garnisons impériales ne pouvaient plus résister [1]. Le comte Théodose, père de celui qui fut empereur, chargé de cette guerre, dissipa les barbares, rétablit la tranquillité dans l'île; et ce fut sans doute avec les mêmes troupes, ou avec d'autres secours tirés de la Gaule, qu'il arrêta aussi les courses des Saxons et d'un peuple de Francs alors voisins, brigands à la fois et pirates, qui infestaient également les côtes de la Gaule et de l'île Britannique. Théodose les châtia dans leurs marais vers le bas Rhin et le Wahal, mais on ne sait rien des actions qui s'y passsèrent.

[1] *Amm.* lib. 27, cap. 8,

La grande bataille que Valentinien livra lui-même aux Allemands près de Soultz [1] sur le Neckre, deux ans après celle de Châlons [en 368], est au contraire assez détaillée. On voit qu'il avait fait venir des renforts d'Italie et d'Illyrie [2], et qu'il les plaça subsidiairement pour couper la retraite aux Allemands; que ce furent les autres corps de l'armée qui forcèrent pied à pied la montagne escarpée dont l'ennemi occupait les penchans; qu'ils n'arrivèrent au sommet que par des efforts prodigieux de courage et de vigueur : qu'il leur fallut ensuite donner une seconde bataille sur un terrain nouveau, que toutes deux leur coutèrent beaucoup de sang; mais que l'armée des barbares y fut entièrement détruite. Les soldats avaient marché au combat fort animés contre les ennemis, connaissant par expérience, dit Ammien, le caractère de cette nation, tantôt humble et bassement suppliante, tantôt menaçante avec audace, et qui ne laissait aucun repos aux garnisons voisines [3]. Or il ne faut pas demander à quels soldats de l'empire les Allemands devaient être aussi bien connus, et plus incommodes qu'aux troupes gauloises, qui faisaient par conséquent le fond de l'armée.

[1] *Solicinium*.

[2] Accitoque Sebastiano comite, cum Illyriis et Italicis numeris quos regebat..... ut Arctoam partem quam clementer diximus esse proclivem, Sebastianus cum suis occuparet, fugientes Germanos, si fors ita tulisset, levi negotio confossurus. *Amm.* lib. 27, cap. 10.

[3] Milite nihilominus accenso, cui ob suspectos eorum mores, nunc infimorum et supplicum, paulo post ultima minitantium, nullæ quiescendi dabantur induciæ. *Ibid.*

La Gaule ainsi vengée, Valentinien, soit pour en imposer davantage aux Allemands, soit pour tenir ses troupes occupées, soit par un goût particulier pour les travaux militaires, entreprit de garnir la rive gauche du Rhin, dans toute la longueur de la Gaule, de camps fortifiés, de châteaux, de tours fréquentes [1]; il avança même quelques-unes de ses places d'armes jusques sur le terrain des barbares, contre la teneur des traités de pacification qui avaient suivi la bataille de Soultz, et au risque de les voir détruites, comme cela arriva. Occupé pendant deux ans de ces fortifications, se transportant fréquemment de Trèves, sa résidence ordinaire, sur les bords du Rhin [2], il méditait en même temps une nouvelle guerre contre les Allemands, et particulièrement contre Macrien, prince fort accrédité dans toute la nation à cause de sa fermeté, roi des Bucinobantes, et voisin de Mayence. Pour accabler plus promptement l'Allemagne, il s'appuya de l'alliance des Burgondes, qui se rendirent [en 370] sur le Rhin, au nombre de quatre-vingt mille hommes [3], dans le lieu assigné pour la jonction; mais n'y trouvant point l'empereur ni son armée, ils s'en retournèrent chez eux, indignés, comme ils devaient l'être,

[1] Rhenum omnem a Rhætiarum exordio ad usque fretalem oceanum magnis molibus communiebat, castra extollens altius, et castella, turresque assiduas, per habiles locos et opportunos, qua Galliarum extenditur longitudo: nonnunquam etiam extra flumen ædificiis positis, subradens barbaros fines. *Amm.* lib. 28 cap. 2.

[2] *Ibid.*

[3] *Oros.* lib. 7.

d'un pareil affront [1]. Si Valentinien se repentit d'avoir appelé des alliés trop puissans, comment osa-t-il leur manquer? comment s'excusa-t-il? Nous l'ignorons. On le justifierait peut-être en supposant que ce fut dans cette circonstance qu'il se trouva forcé d'envoyer une partie de son armée, combattre les Saxons vers le Bas Rhin. Mais Ammien qui raconte les deux faits sous la même année, dit nettement que les Saxons étaient détruits, lorsque l'empereur forma sa ligue avec les *Hendines* [2], ou les rois des Burgondes, et l'on ne doit pas admettre sans preuves que cet historien se soit mépris dans l'ordre de sa narration.

Quoi qu'il en soit, les Saxons, arrivés de l'Océan au Rhin, et par le Rhin dans la Gaule, sur une multitude prodigieuse de frêles barques, avaient battu en plusieurs rencontres les troupes de la frontière, et dévastaient le pays. Effrayés à leur tour, à la vue d'un puissant secours envoyé par Valentinien sous les ordres de Sévère [3], ils furent obligés de capituler, et n'obtinrent la liberté de s'en retourner chez eux qu'en donnant une partie de leur jeunesse pour être incorporée dans les troupes de l'empire; ils n'allèrent pas au-delà de Duitz [4], près de Cologne, sur les terres des Franes, où Sévère les avait fait devancer par un gros détachement de cavalerie et d'in-

[1] Hocque comperto reges, ut ludibrio habiti, sævientes, captivis omnibus interfectis, genitales repetunt terras. *Amm.* lib. 28, cap. 5.

[2] Apud hos rex generali nomine Hendinus appellatur. *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] *Deuso. V. Hier. Chr. Oros.* lib. 7.

fanterie, qui les surprit et les passa tous au fil de l'épée, en perdant de son côté beaucoup de braves gens : « action perfide et infâme, dit Ammien, à la « juger sainement sur les règles de la justice, quoi- « qu'on ne soit pas fâché de voir périr une bande de « voleurs [1]. »

Sévère n'en fut point désavoué, et ne pouvait l'être par Valentinien, qui avait déjà fait assassiner le jeune Vitichabe, l'un des rois Allemands, et qui dans sa colère contre Macrien ne s'occupait, depuis quelque temps, que des moyens de s'en défaire de même. Après avoir tenté, sans succès comme sans scrupule, toutes sortes d'artifices [2], il feignit de ne plus penser à ce prince ni à la guerre, de n'avoir d'autres soins dans l'esprit que ses ouvrages du Rhin. Lorsqu'il crut l'avoir jeté dans la sécurité, il passa [en 371] secrètement le fleuve avec une partie de son armée, et réussit à voiler sa marche jusqu'auprès de la demeure de Macrien, qui lui échappa pour ainsi dire des mains. Désespéré d'avoir manqué sa proie, l'empereur s'en vengea sur le pays des Bucinobantes, qu'il fit dévaster si horriblement dans toute son étendue qu'un *Fraomaire*, auquel il en conféra la royauté, aima mieux être tribun d'une cohorte auxiliaire au service de l'empire que roi d'un désert.

Quatre ans après cette expédition, Valentinien

[1] Ac licet justus quidam arbiter rerum factum incusabit perfidum et deforme, pensato tamen negotio non feret indigne manum latronum exitialem, tandem copia data captam. *Amm.* lib. 28, cap. 5.

[2] *Amm.* lib. 29, cap. 3 et 4, lib. 30, cap. 3 et 8.

mourut [en 375], à *Bregetio*, aujourd'hui Bregnitz, dans la Pannonie, d'un emportement de colère, dont la cause ou l'occasion a rendu sa fin ridicule [1]. Nous avons cru devoir rapporter sommairement ce qu'il fit en homme de guerre pour la Gaule; il sentait vivement ce qu'elle avait à craindre de l'inquiétude des Allemands, et de la facilité avec laquelle la population réparait leurs pertes [2]. Il eût voulu les détruire, et ne fit qu'irriter une nation que Julien avait moins domptée par le fer que par les armes puissantes de la justice, de la bonne foi et de la générosité. Il s'en fit cependant redouter en multipliant les forts du Rhin, et plus encore par des armées braves et nombreuses, selon l'observation d'Ammien [3]. On a déjà présumé qu'elles étaient généralement composées de troupes gauloises, et Zozime le dit expressément [4]. Valentinien les tenait d'ailleurs, d'après son caractère, sous une discipline terrible et sévère jusqu'à la cruauté, et nous avons vu leur vigueur aux batailles de Châlons et de Soultz. On peut juger aussi par ce qui se passa, au moment où Valentinien cessa de vivre, combien elles étaient considérées, et même redoutées dans l'armée impériale, dont elles ne faisaient pas cependant la plus grande partie. Comme elles s'en trouvaient alors sé-

[1] *Amm.* lib. 30, cap. 6. *S. Hieron. Zos. Soz. Socrat.*

[2] Quoniam reparabilis gentis motus timebantur infidi. *Amm.* lib. 27, cap. 10.

[3] Merito timebatur, quod auxit et exercitus valido supplemento, et utrobique Rhenum celsioribus castris munivit atque castellis. *Ibid.* lib. 30, cap. 7.

[4] *Zos.* lib. 4.

parées par le Danube, on rompit d'abord le pont qui communiquait à leur camp, afin de leur cacher plus aisément la mort de l'empereur : ensuite on leur ordonna au nom du prince, qui n'existait plus, de partir aussitôt pour la Gaule, sur la nouvelle supposée d'une invasion des barbares; « parce qu'il était à « craindre, dit Ammien, que les cohortes Gallicanes « qui ne respectaient pas toujours le droit de suc« cession dans les familles impériales, et qui se re« gardaient comme les arbitres de l'empire d'Occi« dent, ne se portassent à quelque nouveauté dan« gereuse [1]. »

Après avoir ainsi écarté les Gaulois, les chefs de l'armée s'accordèrent à faire venir au camp le second fils de l'empereur [2], appelé comme lui Valentinien, enfant de quatre à cinq ans, qui n'était qu'à trente lieues de là avec sa mère Justine, et le proclamèrent collègue de Gratien son aîné, âgé de près de dix-sept ans, qu'on ne consulta pas. Il était resté à Trèves. On crut sans doute le traiter avec la préférence dûe à son âge, en lui donnant les Gaules, l'île Britannique et l'Espagne, et qu'il n'envierait point à son frère l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique. D'ailleurs, quoique l'empire d'Occident parût dès-lors réellement partagé, Gratien régna de fait sur les deux partages, tant qu'il vécut, et le petit Valentinien n'eut que le nom d'empereur.

[1] Anceps rei timebatur eventus a Gallicanis cohortibus, quæ non semper dicatæ legitimorum principum fidei, ausuræ novum quoddam in tempore sperabantur. *Amm.* lib. 30. cap. 10.

[2] *Amm.* lib. 30, cap. 10. *Zos.* lib. 4.

La grande lacune qui se trouve dans Ammien, nous dérobe ce qui put se passer entre les Gaulois et les barbares du Rhin dans les premières années du règne de Gratien. Il paraît qu'au commencement de la troisième [en 377], la Gaule était tranquille, puisqu'il en fit partir successivement deux corps de troupes pour aller dans la Thrace au secours de Valens son oncle, vivement pressé par les Goths. Celui que conduisait Ricomer, prince Franc, et *comte des domestiques*, arriva fort affaibli par les désertions, réduit à quelques cohortes gauloises incomplètes, et se trouva à la bataille de Salces dans la petite Scythie[1]. Frigéride[2] à la tête de l'autre détachement, mêlé de Gaulois et de Pannoniens, défit, quelque temps après, vers la ville de Bérée en Thrace, un corps de Taïfales, et eut le bonheur d'échapper à la poursuite de l'armée gothique. Mais la campagne avait été si malheureuse pour Valens, qu'il demandait instamment de plus grands secours; et Gratien résolut d'aller lui-même le joindre le printemps suivant. Déjà il avait fait prendre les devans à une partie de ses troupes, lorqu'un peuple Allemand, voisin de la Rhétie, qu'Ammien appelle les Lentiens *Lentienses*[3], informé par un traître des succès des Goths dans l'Orient, et du départ prochain de l'empereur, saisit avidement l'occasion de se jeter sur la

[1] Postquam Richomeres, domesticorum tunc comes, imperatu ejusdem Gratiani motus e Galliis, ductans cohortes aliquas nomine tenus, quarum pars pleraque deseruerat. *Amm.* lib. 31, cap. 7.

[2] Ubi operirentur ipsi Frigeridum ducem cum Pannoniis et Transalpinis auxiliis adventaturum..... *Ibid.* cap. 9.

[3] *Ibid.* cap. 10.

Gaule. Les premières bandes, qui passèrent le Rhin à la faveur des glaces, dans le mois de février, ayant été repoussées et défaites par les garnisons voisines, furent bientôt suivies de la nation entière, qui traversa le fleuve au nombre de plus de quarante mille combattans. Il fallut donc rappeler promptement les cohortes gauloises, déjà arrivées en Pannonie, et rassembler toutes les autres troupes de la Gaule.

L'armée sous les ordres du sage Nannien et du brave Mallobaude, roi ou prince franc, joignit celle des Allemands auprès d'*Argentaria* ou Argentuaria, ville alors considérable, aujourd'hui le village d'Horbourg sur la rivière d'Ill, vis-à-vis de Colmar. Les auteurs ont évalué à trente ou trente-cinq mille hommes le nombre des ennemis tués dans la bataille, sans nous instruire d'ailleurs de ce qui s'y passa, ni de la perte des Gaulois. L'empereur, qui n'arriva qu'après la destruction des Lentiens se porta aussitôt dans leur pays, pour exterminer le reste de la nation; il les attaqua vivement dans des montagnes escarpées, élevées les unes au-dessus des autres, où ils se défendirent pendant quelque temps en désespérés; ils eurent enfin recours aux prières, obtinrent grâce, donnèrent des recrues de leur jeunesse : et Gratien, ayant terminé cette guerre avec autant de bonheur que de diligence, se hâta de marcher vers l'Orient avec ses troupes victorieuses.

Il était arrivé à Sirmium [1] en Pannonie, il avait envoyé le comte Ricomer à Valens [2], pour l'avertir qu'il allait être renforcé incessamment par l'armée

[1] Aujourd'hui *Sirmich*.

[2] *Amm*. lib. 31, cap. 10.

gauloise, et pour le prier de point combattre avant la jonction; mais la vanité de Valens, sa présomption fondée sur la multitude de ses troupes, la crainte jalouse de partager avec son neveu des triomphes dont il voulait se flatter, lui firent précipiter la funeste bataille d'Andrinople [en 378], où il vit périr plus des deux tiers de son armée, avant de perdre lui-même la vie dans la déroute.

Gratien se trouva à portée, sinon de réparer un malheur qu'un historien [1] compare à celui de la bataille de Cannes, au moins d'en prévenir d'autres, en remplaçant aussitôt son oncle sur le trône d'Orient [2]. Il courut à Constantinople, donna des ordres pour rassembler les troupes dispersées, pour faire de nouvelles levées, et par le conseil du besoin, ou par l'inspiration de quelques gens de bien, il appela d'Espagne l'illustre Théodose, qui s'était sagement exilé lui-même dans sa province depuis quatre ans, après la mort injuste et cruelle de son père. Bientôt une grande victoire remportée vers le Danube sur une nombreuse armée de Goths et de Sarmates par le nouveau général, rassura la capitale de l'empire; et l'on peut présumer des circonstances, que les troupes que Gratien avait amenées de la Gaule, furent employées dans cette action; mais les écrivains abréviateurs en ont omis tous les détails.

Il faut voir dans l'histoire les ravages effroyables exercés alors et continués encore quelque temps par

[1] Nec ulla annalibus, præter Cannensem pugnam, ita ad internecionem legitur res gesta. *Amm.* lib. 31, cap. 10.

[2] *Socr.* lib. 5. *Theodor.* lib. 5. *Suid.* *Pacat.* *Auson.*

les Goths, les Huns, les Alains, les Taïfales, les Sarmates, les Quades, les Marcomans, etc., dans la Thrace, la Macédoine, la petite Scythie, la Mésie, et jusqu'aux portes de Constantinople : dans la Pannonie, et dans les contrées de l'Illyrie occidentale jusqu'aux Alpes juliennes. La renommée exagérait encore dans l'occident les dévastations et les succès de tant de nations féroces; et les autres barbares voisins du Rhin, les Francs, les Allemands, les Burgondes, les Suèves, les Saxons n'avaient pas même besoin de ces exemples contagieux, pour attaquer la Gaule pendant l'absence de Gratien.

Dans cet état déplorable des choses, le poids des deux empires était au-dessus des forces d'un jeune prince de vingt ans, inappliqué aux affaires, livré à des amusemens frivoles et que son précepteur Ausone loue de faire des vers au milieu des horreurs de la guerre. Gratien eut cependant la sagesse de sentir son insuffisance [1], le courage de chercher un collégue d'un mérite supérieur, et le bonheur de jeter les yeux sur Théodose, auquel il donna tout ce qu'avait possédé Valens dans l'Orient : il y ajouta même quelques provinces de l'Illyrie, ne réservant à l'empire d'Occident que la Pannonie, la Norique et la Dalmatie. Il déclara [en 379] ce choix utile dans la ville de Sirmium, d'où il revint à Trèves après environ une année d'absence.

On ne fait qu'entrevoir dans des abréviateurs [2], qu'avant de quitter l'Illyrie, Gratien y avait eu quel-

[1] *Auson. Pacat. S. Aug. de Civit. D. Themist. Idat. Theodor.*
[2] *Zos. Soz. Socr.*

ques avantages sur les barbares; qu'il était pressé de rentrer dans les Gaules, où les Francs et les Allemands avaient recommencé leurs courses; qu'il les vainquit ou qu'il les repoussa. Il paraît aussi que l'année suivante [1] [en 380], il retourna en Pannonie, où il défit quelques détachemens ennemis, et que la campagne d'après [en 381], il envoya un puissant [2] renfort à Théodose, sous le commandement des généraux Arbogaste et Bauton, tous deux Francs, qui chassèrent les Goths de la Macédoine et de la Thessalie. Mais on ne trouve aucuns détails, ni sur le nombre, ni sur les exploits des troupes gauloises qui purent être employées dans ces différentes expéditions par Gratien ou par ses généraux, soit du côté de l'Orient, soit dans l'Occident; on ignore même ce qui se passa vers le Rhin les deux dernières années du règne de ce prince : si ce n'est qu'il faisait la guerre contre les Allemands, lorsqu'un Maxime, Espagnol, officier d'un rang distingué dans les légions qui gardaient l'île Britannique, s'y fit proclamer empereur [3] [en 383], et passa aussitôt dans les Gaules, à la tête de vieilles troupes qu'il avait débauchées, et de nombreuses recrues fournies par les insulaires.

On conçoit qu'en montrant trop d'attachement aux Alains [4], et à d'autres barbares qui servaient dans ses armées, en s'habillant quelquefois comme eux, en donnant par préférence à leurs chefs des honneurs

[1] *Idat. fast.*
[2] *Zos. Jornand. Suid.*
[3] *Socr. Soz. Pacat. Gild.*
[4] *Zos. vict. Epit.*

et des dignités, Gratien avait pu faire murmurer les troupes nationales; mais leur infidélité subite, et le soulèvement simultané des provinces gauloises supposent un mécontentement général fondé sur des causes plus graves. Dès que Maxime se fut avancé dans l'intérieur de la Gaule [1], les garnisons voisines de la route qu'il tenait, se rangèrent sous ses enseignes, les peuples mêmes s'empressaient de lui offrir leurs services; de l'armée gauloise amenée par Gratien auprès de Paris contre l'usurpateur, une partie se jeta successivement du côté de l'ennemi, le reste se dissipa, les étrangers ne furent pas plus fidèles; et l'empereur fuyant presque seul fut tué près de Lyon dans sa vingt-cinquième année, par des émissaires de Maxime ou par un traître. Des écrivains [2] en ont fait un prince très-bon et pieux: d'autres [3] lui ont donné les goûts de Commode pour la chasse et pour les divertissemens ridicules: on lui a même reproché [4] l'avidité et les dissipations de Néron.

Maxime, qui aurait desiré d'envahir en même temps l'Italie et le reste du partage de Valentinien II, âgé alors de douze à treize ans, aima mieux lui en

[1] *Pacat. Oros. Vict. Epit.*

[2] *S. August.—S. Ambr.*

[3] Ni vergens in ludibriosos actus natura, laxantibus proximis, semet ad vana studia Cæsaris Commodi convertisset, licet hic incruentus. Ut enim ille..... ita hic quoque intra septa, quæ appellant vivaria sagittarum pulsibus crebris, dentatas conficiens bestias, incidentia multa parvi ducebat et seria. *Amm.* lib. 31, cap. 10.

[4] *Philostorg.*

confirmer la possession par un traité, parce qu'il redoutait les armes de Théodose; et celui-ci, qui aurait voulu venger sur le champ la mort de son bienfaiteur, reconnut Maxime pour son collègue, parce qu'il se trouvait trop occupé contre d'autres ennemis, pour se mêler des affaires de la Gaule. L'usurpateur s'applaudissait avec raison d'être parvenu à l'empire sans combat et sans répandre le sang des peuples. Il paraît par le témoignage d'auteurs graves et contemporains [1], qu'il avait du mérite et des vertus; par les faits, qu'il fut aimé des Gaulois, et si respecté des Barbares que, pendant son règne, ils suspendirent leurs hostilités ordinaires. L'ambition ou la crainte lui ayant fait rompre, au bout de quatre ans, son traité avec Valentinien, il alla l'attaquer en Italie, le fit fuir précipitamment vers l'Orient; et dans une seule campagne [en 387] il s'empara du partage du jeune prince, avec la même facilité qu'il avait envahi les Etats de Gratien.

Mais l'année suivante [en 388], il eût à combattre dans la Pannonie l'heureux, le vaillant Théodose, vainqueur des Goths, des Huns, des Alains, et d'autres barbares, dont il avait joint des corps très nombreux et bien disciplinés aux légions orientales[2]. Maxime perdit deux batailles en peu de jours, l'une sur la Sawe, l'autre sur la Drawe, fut forcé dans la ville d'Aquilée, et décapité. Autant qu'on en peut juger par les récits tronqués et peu concordans de

[1] *Sulp.-Sev. Oros. Symm.*

[2] *Theod. Philostorg. Zos. S. Ambr. Pacat. Oros.*

plusieurs auteurs comparés ensemble, il paraîtrait que Maxime mérita son malheur en faisant d'une armée formidable deux corps séparément faibles; et que Théodose profita habilement de cette faute; que le premier corps fut surpris et défait sans beaucoup de résistance; que le second combattit avec vigueur, et qu'en général les troupes gauloises ne manquèrent ni de courage ni d'affection pour l'usurpateur. Celles qu'il avait laissées dans les Gaules, sous les ordres de Nannien et de Quintien, furent d'abord plus heureuses[1]: elles réprimèrent les courses et les brigandages des Saxons, elles battirent près de la forêt Carbonnière une armée de Francs, à la tête de laquelle les rois ou les généraux Genobaud, Marcomer et Sunnon désolaient les provinces Belgiques; mais Quintien, contre l'avis de son collégue, les ayant poursuivis au-delà du Rhin avec une partie de l'armée gauloise, s'engagea inconsidérement dans des bois et dans des marais, où les Francs l'accablèrent. La nuit sauva quelques soldats et le général.

Après tant de défaites, les Gaulois auraient en vain résisté à Théodose, qui leur envoya le trop fameux Arbogaste pour se saisir du jeune Victor, fils de Maxime, et prendre le commandement général des troupes du pays, au nom de Valentinien II; et c'est ainsi que Théodose, maître de garder ses conquêtes pour lui-même, ou d'en investir ses enfans, donna les Gaules et l'empire entier d'Occident au

[1] *Grégoire de Tours*, Collection des Mémoires, I, 61 et 62. — *S. Ambr.*

[2] *Zos. Idat. S. Aug. de Civit. D.*

frère de son bienfaiteur. L'année suivante [en 389], le nouvel empereur étant venu établir sa résidence à Trèves, Arbogaste l'engagea [1] à marcher vers le pays des Francs, pour arrêter les courses qu'ils recommençaient déjà, et pour tirer vengeance de la défaite de Quintien. Marcomer, qu'on croit père de Pharamond, et Sunnon, frère de Marcomer, demandèrent une entrevue à Valentinien, donnèrent des ôtages, et la campagne finit par un traité qui fut respecté pendant quelque temps.

La Gaule respirait, le règne de Valentinien II s'annonçait heureusement, et c'était Arbogaste qui régnait en effet. Chargé par Théodose de diriger le jeune prince et de commander ses armées, il le gouvernait sagement, mais avec trop d'empire, ou trop peu d'adresse; car les écrivains du temps [2] ne lui reprochent que de la hauteur ou de la rudesse et de l'ambition, en lui accordant de la probité, de la générosité, des mœurs exactes, des manières simples, le plus noble mépris des richesses, avec toutes les qualités d'un grand capitaine. Valentinien, de son côté, parvenu à sa vingtième année, sentit trop tard ou trop vivement qu'il était dominé. Furieux de n'avoir pu forcer le général à quitter sa charge, ni les troupes à l'abandonner, il s'emporta en public jusqu'à vouloir le tuer d'un coup d'épée, et quelque temps après, le prince fut trouvé étranglé dans son palais, peut-être de ses propres mains par un mouvement de désespoir, comme plusieurs auteurs l'ont

[1] *Grégoire de Tours*, Collection des Mémoires, I, 63.

[2] *Zos. Suid. Eunap. Oros. S. Hier. S. Ambr. Philostorg.*

écrit ; plus probablement et suivant le plus grand nombre, par le crime d'Arbogaste. Soit que ce ministre impérieux n'eût jamais élevé ses vues jusqu'au trône, soit que la qualité de barbare ou d'étranger fût alors dans le préjugé public un obstacle insurmontable à son ambition [1], il revêtit du titre d'Auguste un certain Eugène, son protégé, parvenu d'une chaire de rhéteur à un office du palais; et tel était le crédit d'Arbogaste sur l'esprit de la milice et des peuples, qu'il fit reconnaître Eugène dans toute la Gaule, et bientôt dans le reste de l'Occident.

Les Francs, ayant apparemment voulu profiter de la révolution pour recommencer leurs brigandages, Arbogaste passa le Rhin l'année suivante [en 393], à la tête d'une puissante armée gauloise, ravagea le pays des Bructères et les Camaves, et ne put joindre les rois Sunnon et Marcomer, trop faibles pour risquer un combat, quoiqu'ils eussent des renforts de Cattes et d'Ampsivariens, ou Ampsmares [2]. Comme Eugène et son général s'attendaient dès-lors à une guerre plus grave de la part de l'empereur d'Orient, ils saisirent l'occasion de faire, avec les Francs et d'autres barbares, une paix utile et d'acquérir des alliés, dont ils ne tardèrent pas à avoir besoin.

En effet, Théodose se préparait à venir de Constantinople venger la mort de Valentinien ; il arriva bientôt [en 394] au pied des Alpes Juliennes, força les retranchemens et les troupes qui lui en fermaient

[1] *Oros. Claud. Socr. Zos. S. Ambr.*

[2] *Grégoire de Tours*, Collection des Mémoires, I, 64. — *S. Amb.—Oros.*

les passages, et joignit l'armée d'Eugène sur le Frigidus, aujourd'hui le Vipao, dans le comté de Gorice. En écartant, comme on le doit, le merveilleux dont les historiens [1] ont orné les deux combats donnés sur cette rivière, on peut résumer de leurs récits, que l'armée gauloise, considérable par elle-même, était grossie d'un assez grand nombre de Francs et de Germains auxiliaires, liés par des traités antérieurs, ou récemment attirés par Arbogaste; que celle des ennemis, qu'on diminue peut-être trop, se trouvait composée, pour la majeure partie, de Huns, de Goths et d'autres barbares; que, dans la première action et dès le premier choc, dix mille Goths restèrent sur le champ de bataille; que les autres corps de l'armée d'Orient perdirent encore beaucoup dans la suite du combat, et ne durent leur salut qu'aux ténèbres de la nuit; qu'Eugène, victorieux et croyant la guerre terminée, se livra à la joie et à la négligence; que Théodose, au contraire, résolut de hasarder une seconde bataille, rallia ses troupes, les rassura et leur fit prendre du repos; qu'il s'occupa toute la nuit à faire ses dispositions, et qu'il marcha aux Gaulois à la pointe du jour; qu'Arbogaste, se promettant de son côté d'achever le lendemain la défaite de ses ennemis, avait envoyé un gros détachement pour les tourner, et les charger par derrière, en même temps que l'armée gauloise les attaquerait de front; que le lâche commandant de ce corps [2] se laissa corrompre, combattit du côté

[1] *Soz. Oros. Socr. Zos. Claud. Theod. S. August. S. Ambr.*

[2] Le comte Arbitrion.

de Théodose, et lui assura par sa trahison une victoire complète. Eugène, amené au vainqueur, fut massacré sous ses yeux. Le superbe Franc, entraîné dans la déroute générale, trop coupable pour espérer sa grâce, trop fier pour la désirer, se tua lui-même de deux coups d'épée. Tant de crimes commis ou vengés, tant de batailles meurtrières, n'aboutirent d'ailleurs, qu'à mettre la Gaule et tout ce qu'Eugène avait paru posséder, entre les mains d'un enfant qui le fut toujours. Théodose appela promptement de Constantinople son second fils Honorius, âgé d'un peu plus de dix ans, pour le déclarer empereur d'Occident, et ce fut un des derniers actes de son autorité et de sa vie. Il mourut à Milan peu de mois ou de semaines après, au commencement de 395. Prince actif, vaillant et humain comme Trajan, il eut besoin, si l'on peut s'exprimer ainsi, des forces d'Atlas et d'Hercule, pour soutenir pendant quinze ans la masse chancelante des deux mondes ou des deux empires romains.

Ainsi, dans l'espace d'environ trente-deux ans, la Gaule avait changé six fois de maîtres. La nation, fatiguée par la fréquence de ces mutations, la plupart violentes, spoliée par les barbares, par les usurpateurs et par les princes légitimes, affaiblie par des guerres civiles et étrangères, avait dû s'énerver de plus en plus. Cependant, autant qu'on en peut juger par les faits incomplets qu'il a fallu rapporter, sa milice était encore vigoureuse et pour le moins en parité avec les autres troupes impériales; soit qu'elle n'eût pas perdu entièrement la discipline des temps de Julien et de Valentinien premier, soit que,

par l'effet de l'exemple et de l'émulation, son courage exercé par les révoltes se rapprochât davantage de celui des barbares agresseurs ou auxiliaires qu'elle avait toujours devant les yeux. Mais il était difficile qu'elle ne dégénérât pas entièrement sous un prince aussi faible, aussi pusillanime qu'Honorius.

Le fameux Stilicon, son général, son ministre, son maître, et peu de temps après son beau-père, se hâta d'assurer la tranquillité de la Gaule[1] en faisant avec les Francs, sujets de Marcomer et de Sunnon, avec les Allemands, les Suèves et d'autres peuples germaniques, des traités de paix ou d'alliance dont l'argent accéléra la conclusion. Libre ensuite de disposer à son gré des forces gauloises, il en joignit une partie aux troupes que Théodose avait amenées contre Eugène, et [en 395] marcha vers l'Orient à la tête de l'armée combinée. Quels que fussent ses projets ultérieurs, Stilicon alla chercher dans la Thessalie des bandes nombreuses de Goths et d'autres barbares réunis sous les étendards du célèbre Alaric, et les resserra dans leur camp, où il se disposait à les forcer; mais le ministre d'Arcadius, prince nul et sans volonté, comme Honorius son frère, redoutant plus les succès de Stilicon, son ennemi personnel, que les ravages des Goths, lui retira promptement les troupes orientales, et ne laissa à celles des Gaules que la nécessité et la honte de reprendre la route de l'Occident.

Dans l'obscurité qui couvre, chez les historiens, le caractère et la tortueuse politique de Stilicon, il est

[1] *Claud. Zos. Philostorg.*

lifficile de comprendre comment, au risque de voir l'Italie et les Gaules insultées pendant son absence par les barbares de la Germanie, il osa, dès l'année suivante [en 396] rentrer sur les terres d'Arcadius pour attaquer encore Alaric[1], sans en être prié par le souverain, sans l'aveu de l'eunuque Eutrope, qui venait de succéder à Rufin dans la charge de maîtriser le prince : d'où il arriva que Stilicon, déclaré par un décret public ennemi d'un Empire dont il prétendait être le défenseur, repassa malgré lui en Occident, avec la gloire stérile d'avoir remporté quelques avantages sur les Goths; et qu'Alaric, au contraire, après avoir ravagé le Péloponnèse et d'autres contrées, fut nommé général des armées d'Arcadius dans l'Illyrie. Les forces qu'avait employées l'ambitieux Stilicon étaient tirées principalement des Gaules; et ce fut encore avec des troupes gauloises que, dans le cours des deux années suivantes [397 et 398], il fit rentrer l'Afrique révoltée sous l'obéissance d'Honorius. Elles étaient d'ailleurs en petit nombre, et l'expédition se passa sans combat.

Les autres provinces, la Gaule en particulier, malgré l'inquiétude de ses voisins, continuaient depuis cinq ans de jouir de la paix, lorsqu'Alaric, ennuyé du service et de la protection d'Arcadius, s'unit avec Radagaise, autre roi des Goths, pour porter la guerre dans l'Occident, et braver à son tour Stilicon[2]. Les deux chefs ayant [en 400] traversé librement l'Illyrie occidentale, pénétrèrent en Italie par

[1] *Marcel. Chr. Claud. Zos. Oros.*

[2] *Socr. Zos. Theodor. S. Hieron. Prosp. Chr. Jorn.*

les Alpes Juliennes sans trouver d'opposition, assiégèrent Aquilée pendant quelque temps et sans succès, ravagèrent les contrées voisines et ne se retirèrent apparemment que par capitulation, ou peut-être à l'approche des secours qu'on avait tâché de tirer de la Gaule et d'ailleurs, par des moyens extraordinaires.

Au reste, les ordonnances ou les lois faites à cette occasion par Honorius [1], et quelques autres antérieures, nous montrent que si les barbares du Rhin, retenus par la politique libérale de Stilicon, avaient respecté les frontières de la Gaule, l'intérieur était livré aux désordres du plus mauvais régime ; que les peuples de cette province, comme de toutes les autres, réclamaient contre la pesanteur accablante des impôts, aggravée par une répartition inégale, par des exemptions injustes, par une perception violente ; contre des vexations fiscales sans nombre, qui faisaient déserter les habitans des campagnes ; qu'une partie des recrues s'exigeait des possesseurs des terres, qui fournissaient des esclaves de leurs domaines, et ceux sans doute dont ils faisaient le moins de cas ; que la crainte et le dégoût cherchaient à éluder la milice par la cléricature et par d'autres priviléges, par la faveur et par l'argent ; que la vétérance s'obtenait de même avant le terme du service, ou sans avoir servi ; qu'outre les corps auxiliaires d'étrangers dont Honorius continuait de faire usage comme ses prédécesseurs, il s'empressait d'accorder des établissemens dans les Gaules à des familles, à des peupla-

[1] *Cod. Theod.*

des de barbares de toutes sortes de nations d'au-delà du Rhin, à la charge de fournir des recrues : concessions qui supposent et la dépopulation du pays et la disette des gens de guerre. On les appela terres Létiques, *terræ leticæ*, nom germanique dont on peut encore reconnaître l'origine dans celui de *Leit*, *Leüt* (nation), *Leütisch* (national). *Terræ gentiles*, *hospitales*. De là les Letes Francs[1], Germains, Bataves, etc. de la *Notice de l'Empire*. Enfin, on voit dans les dernières années du quatrième siècle les abus de la milice corrigés, ou plutôt remplacés, par de plus grands abus, et la nécessité des temps faire enrôler des bannis, des criminels, des gens condamnés aux travaux des mines.

Il n'est donc pas étonnant qu'Alaric, méprisant de pareilles troupes, soit rentré en Italie dès l'année suivante [en 401], la première du cinquième siècle, à la tête d'une nouvelle armée de Goths et d'autres barbares dont il ne partageait plus le commandement avec Radagaise; ni qu'il ait ravagé sans obstacle la Venétie et la Ligurie. Il fallut que Stilicon allât lui-même chercher les troupes gauloises[2], occupées alors dans la Rhétie, qu'il ramenât celles qui garnis-

[1] Ce nom ne venait point du mot latin *lætus*, joyeux, content. Il ne venait point aussi des *Læti*, nation particulière, transportée par Maximien Hercule sur la Lys, et que nous avons vu reparaître sous Julien. Les Letes de la *Notice des Gaules* prenaient les noms des peuples d'où ils sortaient, ou de ceux chez lesquels ils habitaient. *V. Tillemont*, t. 5, p. 503.

Dans la langue des Germains *terres létiques*, voulait dire *terres accordées à des étrangers*.

[2] *Claud.*

saient le Rhin, et qu'avant que de les déplacer, il achetât des Allemands la paix et la sûreté de la Gaule. Lorsqu'il eut joint Alaric, il l'amusa par des traités insidieux et l'attaqua par surprise [1]. La bataille qui se donna [en 402 ou 403] sur le Tanaro près de Pollence dans le Piémont fut très-meurtrière, et l'on peut inférer de la contradiction des écrivains [2], que la victoire demeura indécise. Mais le roi des Visigoths fit de si grandes pertes, soit dans la journée même, soit dans les actions subséquentes, ensuite par l'évasion et la mutinerie de ses troupes, qu'il eut de la peine à regagner l'Illyrie avec les faibles débris de son armée. Sa retraite laissa cependant une impression de frayeur qui donna lieu à des ordonnances terribles contre la désertion [3], et qui produisit d'ailleurs deux mauvais effets : le premier, de déterminer Honorius à quitter Milan pour transférer sa cour à Ravenne, ville plus forte et maritime, d'où il aurait toujours la liberté de fuir par mer; l'autre, de retenir en Italie, pour rassurer le prince, les garnisons du Rhin et les autres troupes de la Gaule, qui n'y revinrent plus, ou du moins qui lui manquèrent quelque temps après dans le besoin le plus pressant.

Depuis la bataille de Pollence, les nations gothiques et scythiques laissèrent l'Occident tranquille pendant environ deux ans. Si l'on voyait plus clair dans les desseins de Stilicon, on pourrait croire qu'il avait su retourner contre l'Orient les armes d'Alaric [4],

[1] *Jornand.*

[2] *Jorn. Oros. Claud. Prosp. Chr.*

[3] *Cod. Theod.* lib. 7 et 15.

[4] *Oros. Zos. Soz. Claud.*

en conférant à ce guerrier vénal le commandement de l'Illyrie occidentale, comme Arcadius, huit ou neuf années auparavant, lui avait donné la même dignité dans le district oriental de la même province; et si l'on admet que les deux empereurs étaient assez désunis ou assez mal conseillés pour se renvoyer l'un à l'autre leurs ennemis communs, il faudra supposer aussi que ce fut la cour de Constantinople qui rejeta sur l'Italie la prodigieuse armée de Radagaise. Quoiqu'il en soit des causes de son expédition, ce roi, à qui l'histoire donne un caractère farouche et cruel, ayant rassemblé au-delà du Danube des essaims de Goths, de Huns et d'autres barbares de diverses nations, exerça d'horribles ravages sur sa route jusqu'aux portes de Florence, où il perdit la célèbre bataille de ce nom [en 405]. Le fait général n'est pas douteux; mais comment croire, sur la foi de quelques auteurs[1] dont les témoignages varient, que Radagaise ait été suivi de quatre cent mille combattans, ou de deux cents mille au moins, tandis qu'Alaric et d'autres capitaines d'aventuriers faisaient la guerre ailleurs avec des bandes des mêmes barbares? Comment se persuader, en accordant de pareilles forces à Radagaise, que Stilicon eût aussi de son côté des Alains, des Goths, des Huns, auxquels on attribue principalement sa victoire; qu'il eût d'ailleurs trente légions, c'est-à-dire, plus que n'en avait jamais pu entretenir l'empire d'Occident; que Radagaise perdit plus de cent mille hommes dans le combat; que le reste, enfermé dans les gorges des mon-

[1] *Oros. S. August. Prosp. Chr. Marcel. Chr. Olympiod.*

tagnes, fut pris ou périt misérablement de faim et de soif? Il suffit de remarquer que les écrivains, la plupart ecclésiastiques, attribuent la destruction de l'armée vaincue à des causes surnaturelles; qu'il n'y a pas lieu par conséquent de regretter, quant à l'objet de nos recherches, qu'ils n'aient point parlé des actions des troupes gauloises, qui eûrent certainement beaucoup de part à cette bataille ainsi qu'à celle de Pollence.

La grande victoire de Florence ne rassura pas pour long-temps la cour de Ravenne. On voit par deux lois de l'année suivante [406], que la nécessité de rassembler des soldats était si urgente, qu'on exhortait toutes sortes de personnes, libres et esclaves, à prendre les armes, avec promesse de sommes proportionnées à leur condition, qu'ils recevraient partie d'avance et partie après la guerre. Serait-il possible que ces préparatifs extraordinaires regardassent une guerre d'ambition personnelle, que Stilicon, d'accord avec Alaric, méditait, selon des écrivains [1] d'aller porter dans l'Orient contre Arcadius? Et si c'était le projet de cet ambitieux, comment, selon d'autres auteurs contemporains, sollicitait-il en même temps des barbares septentrionaux à venir envahir les Gaules? Comment et pourquoi troubler à la fois les deux empires? Voulait-il occuper les deux trônes? Ne régnait-il pas déjà sous le nom d'Honorius? Il est plus naturel de penser que ce ministre, aussi intéressé que son maître à la conservation des provinces de l'Occident, n'apprit qu'avec

[1] *Oros. Zos. Prosp. Chr. Pagi ad Baron.*

effroi, peut-être trop tard, la ligue et les mouvemens des barbares, et que c'était pour conjurer cet orage, qu'il s'empressait à ramasser des soldats par toutes sortes de voies [1]; mais que les moyens ou le temps lui manquèrent; de sorte qu'il n'aurait même pu faire arriver assez tôt sur le Rhin les troupes gauloises qu'il en avait déplacées quatre ans auparavant pour la défense de l'Italie, et plus récemment pour la garde du Danube [2]. Enfin, le moment fatal du bouleversement des Gaules approchait. Les Alains, les Vandales, les Suèves, joints sur leur route par des corps d'autres aventuriers, arrivèrent au Rhin sur la fin de décembre 406, n'eurent à combattre sur la rive droite qu'une nation de Francs, qui s'arma pour l'empire ou pour ses propres foyers, et traversèrent ensuite le fleuve sans obstacle, probablement sur la glace, le dernier jour de cette année et les premiers jours de l'année désastreuse de 407. Les Allemands, les Burgondes, les Francs qui auraient pu devancer les confédérés, les suivirent de près, et la Gaule fut inondée de barbares.

Nous verrons dans la suite ce qu'il lui fallut souffrir de ses nouveaux hôtes et de ses anciens maîtres, jusqu'à ce qu'elle eût achevé de perdre absolument sa forme romaine et son nom même pour prendre celui des conquérans. Ce sera encore la matière d'un dernier mémoire. Celui-ci ne comporte pas de résumé. Nous avons déjà remarqué à sa place combien et par quelles causes l'esprit militaire des Gau-

[1] *Symmach.* lib. 6, epist. 65.
[2] *Claud. Stilicon. Paneg.*

lois, très-vigoureux encore sous Valentinien, avait dû décliner ou s'altérer jusqu'au temps d'Honorius, et l'on vient de voir que durant les douze premières années du règne de celui-ci, son général Stilicon tira cependant beaucoup de troupes de la Gaule pour s'en servir dans l'Orient, en Afrique, en Italie, sur le Danube et ailleurs. Malheureusement un nombre de combats, présentés sans images, sans détails, sans observations, par des chroniqueurs arides, n'indiquent guères la part de louange ou de blâme qu'on voudrait pouvoir assigner aux Gaulois. Mais à juger leur esprit de guerre, d'après ce que nous avons observé de l'épuisement et du mécontentement des provinces, du dégoût général et de la crainte du service, de la violence et des voies de séduction employées pour avoir des soldats, de l'espèce d'hommes que le besoin enrôlait, l'on ne verra, à cette époque, que faiblesse, découragement, langueur, dans la milice Gauloise comme dans le corps de la nation.

ONZIÈME MÉMOIRE.

Depuis la grande invasion des barbares dans la Gaule, en 407, jusqu'à l'entier établissement de leur domination sous Augustule en 476.

Espace d'environ 70 ans.

Nous avons vu dans le dernier mémoire la ruine de l'empire d'Occident, celle des Gaules en particulier, préparée par une suite d'enfans[1], qui occupèrent le trône, et dans des circonstances où il aurait fallu des Trajan, des Julien, ou des Théodose, pour résister à cette foule de nations barbares, qui semblaient alors sortir tout armées du sein de la terre. Dans celui-ci on verra la Gaule succomber sous les coups également meurtriers de ses défenseurs et de ses aggresseurs, se couvrir de nouveaux habitans, changer de face par degrés, enfin de maîtres. En lisant chez les écrivains du cinquième siècle, les dévastations, les insultes, et l'excès des calamités qu'elle eut à souffrir, on croirait avoir sous les yeux

[1] *Gratien, Valentinien II et Honorius.*

le sort actuel d'une nation moderne[1], déjà presque anéantie, si l'on se permettait de rapprocher deux révolutions aussi éloignées, et qu'on ne peut d'ailleurs comparer que pour la somme des maux. Mais on n'a pas besoin de pièces de comparaison, après les tableaux de Salvien, d'Orose, de Prosper, de saint Jérôme, etc. pour se représenter l'état de la Gaule déchirée par plusieurs nations rivales, tantôt d'accord pour l'accabler, tantôt en guerre pour le partage de ses provinces; vexée par ses empereurs légitimes trop faibles pour la soutenir, assez imprudens et assez avides pour la dépouiller eux-mêmes; fatiguée par des tyrans qui prétendaient la défendre, et ne voulaient que régner; incertaine souvent entre l'obéissance et la révolte; infestée de brigands et de mécontens attroupés; affaissée sous le poids de l'indigence, et tombant insensiblement dans la barbarie par le contact des mœurs étrangères. La Gaule éprouva de plus les fureurs effrénées de nouveaux barbares venus des Palus-Méotides pour l'arracher encore sanglante à ses premiers dévastateurs; et cette seconde invasion fut même plus terrible que la première, mais elle passa comme un orage.

Au milieu de tant de désastres, que devint l'esprit militaire des Gaulois? C'est ce qu'il s'agit de rechercher en parcourant rapidement l'histoire tronquée de ces temps désordonnés. Une époque remarquable se présente dans l'espace de temps que nous avons in-

[1] La malheureuse Pologne, démembrée en 1771, et frappée à mort une seconde fois, en 1832, par le czar Nicolas.

diqué, et semble naturellement le devoir partager en deux portions.

PREMIÈRE SECTION.

Depuis la grande invasion des barbares en 407, jusqu'à celle d'Attila en 451.

On sait certainement que les Alains, les Suèves et les Vandales réunis pénétrèrent les premiers dans la Gaule, et que ce jour funeste fut le dernier de l'année 406[1]. On sait aussi qu'avant de passer le Rhin, ils défirent à la rive droite une armée de Francs, qui avait d'abord battu les Vandales. Après cela traversèrent-ils le fleuve paisiblement, et ne rencontrèrent-ils plus d'ennemis à combattre en-deçà? Est-il bien vrai que toutes les forteresses du Rhin fussent évacuées, tous les postes voisins dégarnis de troupes par la perfidie de Stilicon, ou autrement? Faut-il croire encore que les Allemands, les Burgondes; auxquels nous ne donnerons plus que le nom de Bourguignons, et les autres barbares, qui passèrent le Rhin quelques semaines ou quelques mois après les trois nations confédérées, l'aient fait sans trouver d'opposition, et se soient répandus dans les provinces gauloises, sans livrer de combat? Les écrivains du temps n'en racontent aucun, mais ce ne sont pas des historiens à qui l'on puisse demander compte de ce ce qu'ils ont négligé. D'autre part, dans l'épuisement où nous avons laissé la Gaule en terminant le

[1] *Prosp. Chr.*

dernier mémoire, qu'aurait fait sa faible milice, dont la plus grande partie était retenue au-delà des Alpes par les ruses de Stilicon ou par les craintes d'Honorius? Et quand on l'aurait renvoyée à temps pour défendre ses foyers, quelle résistance eût-elle pu opposer à une multitude de peuples belliqueux, comparée par un poète contemporain[1] à l'inondation de l'océan qui franchirait ses bords.

Le silence de l'histoire permet donc de conjecturer que le peu de troupes gauloises qu'il y avait dans les provinces, se jetèrent dans les places fortes, dans des postes avantageux pour leur propre sûreté, ou que l'effroi les dispersa; et que, s'il se forma des confédérations patriotiques pour la défense commune, elles ne firent que des efforts impuissans, puisqu'elles n'empêchèrent pas la prise, le pillage, la ruine de ce grand nombre de villes dont les écrivains[2] déplorent les malheurs. Le premier secours que reçurent [sur la fin de 407] les Gaulois, abandonnés depuis huit ou neuf mois par Honorius à leur malheureuse destinée, leur vint d'un rebelle[3], qui s'étant revêtu de la dignité impériale dans l'île Britannique, en ramassa les garnisons, et descendit avec une flotte dans la Gaule, où le désespoir des habitans, et le besoin d'un chef le firent accueillir comme un

[1] Si totus Gallos sese effudisset in agros,
Oceanus, vastis plus superesset aquis.

Prosp. de provid.

[2] *Oros. S. Hieron. Salv. Prosp. Zos. Grégoire de Tours*; Collect. des Mém. I, 55 et suiv.

[3] *Oros. Zos. Soz. Prosp. Olympiod.*

défenseur nécessaire. Constantin en effet rallia les troupes dispersées, en leva de nouvelles [1], gagna des batailles sur les barbares, gêna leurs courses et leurs brigandages. Il défit aussi l'année suivante [en 408] une armée qu'Honorius envoya contre lui, sous les ordres d'un capitaine goth, aussi hardi qu'affectionné alors à l'empire, et la poursuivit jusqu'aux Alpes. Le brave Sarus ne put même repasser les monts dont les Bagaudes [2] lui fermaient les débouchés, qu'en leur abandonnant ses équipages et les dépouilles de la Gaule; ce qu'il n'est pas inutile de remarquer ici, comme une preuve que les attroupemens de séditieux et rebelles, connus sous le nom de Bagaudes, et dont nous verrons encore reparaître l'audace dans d'autres temps, avaient suivi de près la grande invasion, s'ils ne l'avaient pas prévenue.

Constantin s'était aussi rendu maître de l'Espagne avec plus de facilité qu'il ne devait l'espérer : il avait obligé Honorius [3] de le reconnaître pour son collègue, et des succès si rapides lui en promettaient de plus grands contre les dévastateurs de la Gaule, si la révolte de Géronce [4], son général au-delà des Pyrénées, et devenu tout-à-coup son rival, n'eût augmenté les troubles. Pendant que les deux usurpateurs employaient toutes leurs forces à s'entre-détruire, les provinces gauloises, connues alors sous le nom d'Armoriques ou de Maritimes [5] dont il ne

[1] *Oros. Zos. Phot.*

[2] Les *Bagaudes* faisaient partie de l'armée de Constantin.

[3] *Zos. Phot.*

[4] *Zos. Soz. Oros. Phot.*

[5] C'étaient les *Bagaudes* mêmes.

s'agit pas ici de déterminer les limites, secouèrent [en 409] le joug romain[1]; et se chargèrent de se défendre elles seules contre les insultes des étrangers, qui commençaient à se nuire par le nombre même. C'est pourquoi[2] les Alains, les Suèves, les Vandales, las d'errer depuis trois ans sur des ruines, ayant su que l'Espagne, exempte jusque-là des dévastations de la guerre, était mal gardée, prirent la résolution d'y transporter leurs fureurs. Il ne restait encore que trop d'ennemis dans la Gaule; les Bourguignons[3] cantonnés dans l'Helvétie et dans l'Alsace; les Allemands, sur la rive gauche du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Mayence; les Francs, dont les quartiers ne sont pas marqués si clairement; des Alains, qui s'étaient séparés du corps de leur nation, et n'avaient pas de demeures fixes : tous ces oppresseurs continuaient de s'établir à la faveur de la guerre civile allumée entre les deux chefs des troupes gauloises. Constantin fut défait en Espagne [en 411] par les trois nations confédérées[4], battu dans les Gaules, et resserré dans les murs d'Arles par Géronce. Mais celui-ci, subitement abandonné de ses troupes à l'approche d'une armée impériale que le général Constance amenait d'Italie, se vit contraint de fuir et de se donner la mort. Constantin, assiégé de nouveau par Constance, ne se rendit qu'après la défaite d'une armée de Gaulois et de barbares[5] venus à son secours, et la capi-

[1] *Zos.*
[2] *Salv.*
[3] *Oros. Socr. Pros. Chr. Vales. R. Franc.*
[4] *Phot. Soz. Oros. Prosp. Chr.*
[5] C'étaient les Francs, les mêmes déjà oppposés à Sarus.

tulation qui devait lui sauver la vie, ne fut pas respectée.

Pendant que Constantin soutenait encore le siége d'Arles, un autre rebelle, nommé Jovin[1], d'une naissance illustre parmi les Gaulois, avait déjà pris le titre d'Auguste, qu'il communiqua ensuite à son frère Sébastien. Dans le cours de moins de deux années, ils furent détruits l'un et l'autre [en 413], non par les troupes de l'Empire, trop faibles et trop occupées ailleurs, mais par les armes d'un nouvel essaim de barbares, qu'Honorius renvoyait au-delà des Alpes pour soulager l'Italie, autant que pour arrêter les révoltes continuelles des Gaulois. C'étaient les Visigoths[2] qui avaient saccagé Rome trois ans auparavant sous le fameux Alaric, et qui venaient à leur tour, avec Ataulphe son successeur, surcharger la Gaule. Ils occupèrent dans l'Aquitaine et dans la Narbonnoise plus de terrain qu'ils n'en avaient obtenu d'Honorius.

On peut dater de l'entrée des Visigoths dans les Gaules [en 412], ou de l'année suivante, les[3] commencemens du royaume des Bourguignons déjà cantonnés, comme on l'a dit, dans l'Helvétie : nation guerrière et pacifique, brave et amie du travail, trop simple ou trop grossière dans ses mœurs extérieures aux yeux délicats de Sidoine, mais plus douce au jugement de tous les écrivains du temps, plus juste, plus compatissante à l'égard des peuples conquis que

[1] *Oros. Prosp. T. Phot. Idat.*

[2] *Prosp. T. Idat. S. Hieron. Rutilius. Phot.*

[3] *Oros. Prosp. T. Phot. Socr. Vales. R. Franc.*

les autres barbares. Soit que l'arrivée des Visigoths eût excité la jalousie des Bourguignons ou remué leur ambition, soit que d'autres circonstances leur fussent favorables, ils étendirent leurs conquêtes dans l'intérieur du pays, et ce fut vraisemblablement alors qu'ils occupèrent une partie du territoire des Éduens et des Séquanois, du consentement forcé de l'Empereur. Ainsi la Gaule se remplissait de plus en plus de barbares. En vain espéra-t-elle d'être délivrée des Visigoths, lorsque, après trois ans de séjour et de pillage, elle vit Ataulphe[1] les transporter en Espagne [en 415]; cinq autres années n'étaient pas encore écoulées, que de nouveaux traités entre Honorius et Vallia, successeur d'Ataulphe, ramenèrent[2] cette nation errante [en 419] dans ses anciens quartiers.

Le conseil d'Honorius pouvait avoir encore en vue d'opposer les armes auxiliaires des Visigoths aux rebelles de la Gaule, surtout à la ligue des Armoriques, qu'un poète contemporain fait cependant rentrer sous l'obéissance Romaine avant le retour de Vallia; mais quelques vers de Rutilius n'établissent point une soumission générale de tous les confédérés, ni un désistement absolu de toutes leurs prétentions. Il est certain, au contraire, qu'on les revoit dans la suite persévérer dans leur révolte[3], ou se soulever de nouveau, et qu'ils se maintinrent toujours libres entre les barbares et les Romains.

[1] *Oros. Phot. Idat.*

[2] *Idat. Prosp. Chr. Jornand.*

[3] *Salv. Prosp. Chr. vita S. German. autiss.*

Il est à observer que tandis que les Alains se soutenaient malgré leur faiblesse, que les Bourguignons et les Visigoths fondaient de grands États dans la Gaule, les *Francs*, destinés à une plus haute fortune, la commençaient avec bien moins d'éclat [1]. On ne les voit d'abord agir que comme auxiliaires des empereurs romains ou des tyrans, surprendre des villes, se livrer à l'esprit de pillage, plutôt qu'à celui de conquêtes. On ne nomme point les contrées dont ils durent d'abord s'emparer, ni celles qu'ils purent occuper successivement jusqu'aux années 418 ou 420 qu'ils paraissent en possession des pays de Tongres et de Mastreicht, et du cours inférieur de la Meuse. C'est la France citérieure ou cisrhénane où l'histoire fait commencer le règne d'un de leurs rois, appelé Pharamond ou Théodomer [2], dans le même temps à peu près que celui de Vallia dans les belles provinces du midi. Telle était en général la situation des Gaules, lorsque Honorius mourut [en 423] sans postérité, après un règne ou plutôt une minorité de vingt-neuf ans, à laquelle il faut attribuer la facilité que trouvèrent les barbares à démembrer la plus importante province de l'Empire d'Occident. On a observé, dans le Mémoire précédent, combien les douze premières années d'un prince aussi méprisable, avaient précipité l'appauvrissement des Gaulois et flétri leur milice; et l'on vient de voir qu'ils passèrent les dix-sept années suivantes, c'est-à-dire depuis la funeste invasion, dans l'état de crise le plus violent. Si l'histoire,

[1] *Prosp. T. Grégoire de Tours,* Collect. des Mém. I, 68. *Vales. R. Franc. Lab. Coint. Duchesn. Bucher.*

[2] *Usser. R. Britan.*

en négligeant le détail des siéges qu'ils soutinrent, des combats en grand nombre qu'ils livrèrent, nous a laissé peu de tableaux sur lesquels on puisse mesurer leurs efforts et graduer leur courage depuis l'invasion, il est constant, par les faits généraux, qu'ils eurent celui de leur position, et presque toujours les armes à la main; qu'ils versèrent beaucoup de sang, soit en combattant contre les nations étrangères pour leurs propres foyers ou pour la défense de l'Empire, soit en s'égorgeant eux-mêmes dans les guerres civiles pour des chefs de partis ou pour secouer le joug d'Honorius; que, dans le desir de s'affranchir indistinctement de l'oppression des barbares et de celle d'un empereur qui les spoliait également sans les défendre, ils cherchèrent à s'unir en confédérations : et celle des Armoriques ou *Bagaudes* ne dut pas être la seule. Mais il n'en est pas plus aisé de définir l'esprit militaire qu'on voudrait assigner aux Gaulois sous cette triste époque. On y voit plus clairement un esprit de vertige et de convulsion, un conflit de passions violentes et contraires, un reste d'attachement à l'Empire et le goût à la révolte, l'amour de la patrie et la fureur des factions, la consternation et l'audace, et tous les égaremens du désespoir qui ose ou qui craint.

On pourrait évaluer à plus d'un tiers de la Gaule les diverses contrées occupées, à la mort d'Honorius, par les nations étrangères. Les autres provinces craignaient le même sort, ou menaçaient elles-mêmes de secouer l'ancien joug; plusieurs s'en étaient affranchies, et quelques-unes n'obéissaient plus qu'au gré de leurs caprices. Cependant tous leurs habitans per-

daient déjà le nom de Gaulois, ils étaient appelés *Romains* par les barbares cantonnés, et ceux-ci, sans s'offenser du nom de *barbares*, qu'ils regardaient comme honorable, prenaient encore les titres d'alliés, de confédérés, d'hôtes de l'Empire, en attendant les occasions de s'en rendre entièrement les maîtres. Ils ne purent donc voir qu'avec l'espérance de profiter des troubles, le trône d'Occident disputé entre Théodose II, empereur d'Orient[1], appelé de droit à la succession d'Honorius son oncle, et l'usurpateur Joannes, officier du palais de Ravenne, qui s'était fait reconnaître en Italie, en Espagne, et dans la Gaule avant le prince légitime. La guerre terminée en moins de deux ans [en 425], par la surprise de Ravenne et par le supplice de Joannes, n'avait fait qu'accroître les désordres dans la Gaule à l'avantage de ses hôtes; et ce fut encore un événement favorable pour eux, que Théodose, au lieu de retenir dans ses mains les rênes et la force réunies des deux Empires, aima mieux se débarrasser de l'Occident sur son cousin Valentinien, enfant de six ans, fils de Placidie, qui régna pour lui.

Les Visigoths[2] méprisèrent les premiers l'enfance de Valentinien III et le règne d'une femme. Leur roi Théodoric, successeur de Vallia, après avoir envahi plusieurs villes sur les terres romaines, allait s'emparer d'Arles, la résidence alors du préfet des Gaules, si le général Aëtius ne fut arrivé à temps pour la sauver. Cet homme extraordinaire, qui fut l'épée et le

[1] *Idat. Prosp. Chr. Marcel. Chr. Philost. Phot.*
[2] *Prosp. Chr. Prosp. T.*

bouclier de l'Empire d'Occident, la terreur des barbares, l'appui et le tourment de Valentinien, fit lever le siége aux Visigoths, les maltraita dans leur retraite, et s'accommoda ensuite avec eux à des conditions omises par l'histoire. On ignore pareillement si les troupes gauloises faisaient le plus grand nombre ou la moindre partie de l'armée impériale. Trois années après cet évènement [en 428], sur la fin du règne de Pharamond, ou dès le commencement de de celui de Clodion, Aëtius défit les Francs dans plus d'un combat, où ils essuyèrent des pertes accablantes[1]. En racontant qu'il les força de se soumettre, et qu'il recouvra les contrées dont ils s'étaient saisis, les écrivains ne disent pas expressément s'il leur fit repasser le Rhin, ou s'il voulut bien, à certaines conditions, les laisser en possession de leurs anciens quartiers. Mais, dans ce dernier cas, les Francs observèrent mal les traités, ou, dans la supposition qu'ils fussent entièrement sortis des Gaules, ils ne tardèrent pas à y rentrer, puisque peu d'années après [en 432], on les y voit encore vaincus par le même général[2].

Aux mouvemens mal assoupis des barbares, succéda bientôt [en 435] la révolte d'un Gaulois entreprenant[3] nommé Tibaton : à l'instigation duquel des provinces de la Gaule septentrionale brisèrent les liens de l'obéissance, à l'exemple, probablement avec le secours, de la ligue Armorique, et ces troubles inspirèrent aux *Bagaudes* la confiance de recom-

[1] *Prosp. T. Idat. Sidon. Jornand.*
[2] *Idat.*
[3] *Salv. Prosp. T.*

mencer leurs attroupemens. Les mécontens, dont la Gaule était remplie, se rassemblèrent en foule, et les esclaves accoururent de tous côtés pour grossir la faction. C'était, comme on l'a déjà observé, la cruauté des impôts, l'iniquité des magistrats, le déni de justice, la tyrannie des hommes puissans qui faisaient, surtout dans les dernières classes des citoyens, cette multitude d'infortunés et de furieux, forcés, dit Salvien, par les vices du gouvernement, de devenir *Bagaudes*, de s'expatrier, ou de passer du côté des barbares pour y trouver de l'humanité. Leurs ravages et la guerre qu'ils soutinrent pendant deux ans, ne finirent que par la prise de Tibaton et des autres chefs. Les Armoriques, attaqués de leur côté par Litorius Celsus, général de réputation, lui opposèrent plus de vigueur et des armées mieux disciplinées. Ce ne fut qu'après un nombre de combats sur la Seine, sur la Loire, sur l'Allier, sur le Clain [1], qu'il les amena [en 437] à une apparence de soumission, mais sans les dompter entièrement. Litorius s'était servi avantageusement des troupes auxiliaires des Huns [2], ce fut encore avec leur cavalerie qu'il secourut Narbonne assiégée par les Visigoths [3]; et ces mêmes auxiliaires faisaient peut-être ses principales forces [4], lorsque peu de temps après [en 439], il fut battu à son tour par Théodoric. Mais il faut supposer, malgré le silence ou la négligence des histo-

[1] *Sidon. Carm.* 5 et 7.
[2] *Sidon.*
[3] *Idat. Prosp. Chr.*
[4] *Idat. Salv. Sid. Prosp. Chr.*

riens, que le fond de l'armée du général romain était composé de troupes gauloises.

Les entreprises des barbares et les révoltes des habitans naissaient réciproquement les unes des autres, se succédaient ou se confondaient ensemble. Les Bourguignons ayant profité [en 435 ou 436] des troubles de Tibaton, des Armoriques et des Bagaudes pour opprimer des cantons de la Belgique, Aëtius[1] fondit sur eux avec une armée de Francs, d'Erules, de Huns, de Sarmates, les accabla, et les réduisit à lui demander la paix. Mais, soit que le général n'y eût consenti que dans le lâche dessein de les mieux tromper, soit qu'ils eussent violé les conventions ou que leurs établissemens excitassent la cupidité des Huns, les Bourguignons, surpris et attaqués l'année suivante [en 437] par ces auxiliaires farouches, perdirent vingt mille hommes dans une bataille avec leur roi Gondicaire. Cependant, la nation, ou plutôt la portion qui obéissait à ce prince, quoique extrêmement affaiblie par des défaites multipliées, et réduite à trois mille combattans, se vengea glorieusement des Huns, leur tua dix mille hommes dans une dernière action et dissipa le reste. Quelques années après ces événemens [de 438 à 443], Aëtius[2] donna des possessions dans les pays appelés aujourd'hui la Savoie et le Dauphiné, à ces mêmes Bourguignons, ou à d'autres bandes du même peuple, pour les opposer aux Visigoths de la Narbonnaise.

[1] *Sidon. Socr. Prosp. T. Idat.*

[2] *Prosp. T.*

On voit assez par cette suite de faits, que la politique et presque toute la ressource du gouvernement romain consistait à tenir une sorte de balance entre les nations cantonnées, à les combattre les unes par les autres, à les détruire, s'il était possible, par le fer d'autres barbares du dehors, qu'on appelait, qu'on renvoyait avec de l'argent, et dont on se servait également pour défendre ou pour châtier les Gaulois. En conséquence, on aimait mieux écraser d'impôts les provinces obéissantes pour payer des soldats étrangers, que d'y lever beaucoup de troupes nationales : non-seulement parce que ces provinces dépeuplées n'étaient pas en état d'en fournir suffisamment, mais parce qu'on n'osait pas trop compter sur l'affection ni sur la vigueur de la milice gauloise. Les généraux romains étaient d'ailleurs flattés de pouvoir disposer plus absolument, pour leur propre sûreté et selon leurs intérêts particuliers, de troupes étrangères qui n'attendaient que d'eux seuls la solde et les récompenses. Et c'est ainsi que les Alains, soit de ces bandes errantes dans la Gaule depuis la grande invasion, soit d'autres bandes arrivées plus nouvellement, obtinrent d'Aëtius, en reconnaissance de leur attachement à l'Empire ou plutôt à sa personne, deux établissemens fixes ; l'un sur la Loire, d'où ils devaient observer les mouvemens des Armoriques ; l'autre aux environs de Valence, dans le voisinage des Visigoths et des Bourguignons : et celui-ci occasionna des querelles sanglantes[1], pour le partage des terres, entre les concessionnaires

[1] *Prosp. Chr.*

et les malheureux habitans, qui furent totalement dépouillés [en 442] de leurs possessions.

A la faveur de tant de désordres, de tant de guerres compliquées, qui partageaient l'activité d'Aëtius, les Francs, de leur côté, avaient repris les armes[1] avec une nouvelle audace, et des forces plus considérables qu'avant leurs dernières défaites. On voit tout-à-coup Clodion[2], déjà établi sur le territoire de Tongres, partir du fort de Dispargum, ou plutôt *Dispurgum*, qu'on croit être aujourd'hui Doësbourg, ou *Duysborck*, entre Bruxelles et Louvain, marcher à Cambrai, renverser les troupes impériales envoyées à sa rencontre, pousser ses conquêtes jusqu'à la rivière de Somme, et ses courses jusque dans l'Artois, où quelques-uns de ses partis furent surpris et maltraités par Aëtius. Selon les savans modernes, Clodion se rendit maître aussi de Tournay, d'Amiens et d'autres places qu'il sut conserver. Il serait difficile de décider si les Francs qui pillèrent Trèves vers les mêmes temps, et qui s'emparèrent de Cologne quelques années après, étaient les sujets d'un seul roi ou s'ils appartenaient à d'autres tribus de la même nation. Quant à l'époque de l'expédition de Clodion, les uns[3] la placent en 436 ou 437 ; d'autres la reculent jusqu'à l'année 445, et peut-être a-t-elle occupé l'espace compris entre ces deux termes. Au reste, il s'agit moins de vérifier des dates, et de constater les exploits de ce prince, que de ne pas perdre de vue

[1] *Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 56-61. *Sidon. Vales. R. Franc. Bucher. Duchesne.*

[2] *Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 68.

[3] *Bucher.*

l'esprit de la milice gauloise qui faisait nécessairement partie de l'armée d'Aëtius, quoique les écrivains ne l'aient pas distinguée des autres troupes impériales; et nous avons déjà remarqué souvent ces sortes d'inattentions. Ce n'est même plus dans le service ordinaire, et sous les enseignes romaines qu'il faut chercher les vestiges du courage gaulois, pour juger ce qu'il en restait à la nation; mais il ne pouvait périr tout-à-fait, et nous le retrouvons encore, avec la chaleur du zèle patriotique ou de la rébellion, dans les armées des Armoriques soulevées de nouveau [en 448] et dans les mouvemens tumultueux des Bagaudes. La sédition de ceux-ci n'eut pas le temps de faire des progrès [1]; et les Armoriques furent réprimés par les Alains de la Loire [2].

La Gaule paraît ensuite avoir été pendant deux ou trois ans dans un état de paix apparente, ou d'étonnement général causé par une terreur extraordinaire. Aux nouvelles qui se répandaient des desseins et des préparatifs du redoutable Attila, les barbares suspendirent leurs hostilités, le feu de la révolte s'éteignit dans les provinces mécontentes, la dureté même du fisc s'amollit, les peuples reçurent quelques soulagemens, et le bruit de la tempête qui se formait sur le Tanaïs produisit au moins ces biens passagers.

[1] *Prosp.*

[2] *Jornand.*

SECONDE SECTION.

De l'invasion d'Attila jusqu'à la déposition d'Augustule. Espace d'environ 26 ans.

On peut voir dans les historiens[1] le portrait du roi des Huns, son caractère féroce et rusé, ses qualités guerrières et politiques, son génie vaste comme ses projets, son faste et sa simplicité, son palais de bois, et, pour courtisans, une foule de rois; ses alliés, ses vassaux, presque ses esclaves, attendent ses ordres en silence; ses négociations doubles avec le jeune Valentinien, et Marcien, nouvellement empereur d'Orient, pour empêcher les forces des deux Empires de se réunir contre lui; avec Valentinien, et Théodoric, roi des Visigoths, pour faire croire à chacun d'eux qu'il armait uniquement contre l'autre; ses prétentions sur la main de la princesse Honoria, sœur de Valentinien, conséquemment sur sa dot qu'il composait d'une partie des provinces de l'Empire; et d'autres artifices bizarres. Il suffit de dire ici sommairement qu'il assembla sur le bas Danube [en 450], dans quelques contrées de la Pannonie, une armée prodigieuse[2], tirée en partie des diverses hordes de Huns réunis sous sa puissante domination, en partie des nations voisines de ses États, tels que les Gépides, les Ostrogoths, les Alains, les Ruges, les Burugondes,

[1] *Prisc. Jornand. Marcel. Chr. Prosp. T. Chr. Alex.*

[2] *Jornand. Sidon. Miscell. Paul. Diac.*

différens des Bourguignons, les Hérules, les Sarmates, et plusieurs autres; qu'il côtoya vraisemblablement le Danube, en le remontant jusqu'au voisinage du Rhin; qu'il recueillit sur sa route des troupes de Quades et de Marcomans, et qu'en traversant une portion de la Germanie, il reçut encore sous ses drapeaux des bandes de Suèves, de Thuringiens, de Bructères, de Francs établis sur le Neckre, et d'autres aventuriers excités par l'espoir avide de partager les dépouilles ou les terres de la Gaule.

Soit que les deux princes Francs qui se diputaient la royauté [1], lorsqu'Attila s'approcha du Rhin, fussent notre Mérovée et son frère Clodebald, enfans de Clodion, mort depuis environ deux ans, ou les fils d'un autre roi de la France transrhénane, dont l'un se serait mis sous la protection des Scythes : il paraît également certain que les premiers coups d'Attila tombèrent [en 451] sur une nation de Francs, divisée par une guerre civile, et qu'avant de franchir le Rhin il battit aussi les Bourguignons [2] qui avaient eu la témérité de lui en disputer le passage.

En diminuant ce qu'on voudra des sept cent [3] ou des cinq cent mille hommes à la tête desquels les historiens le font marcher, il faudra toujours se former l'idée d'une multitude effrayante par le nombre, autant que par sa férocité, et d'une irruption plus terrible que celle de 407. En effet, elle renversa d'abord plus de murailles, réduisit plus de villes en

[1] *Pris.*

[2] *Miscell. Paul. Diac.*

[3] *Miscell. Paul. Diac. Jornand.*

cendres, fit couler plus de larmes et plus de sang[1]; mais les barbares établis depuis quarante-quatre ans seulement dans les Gaules, y étaient encore, pour ainsi dire, en bataille rangée, avec leur fierté première; et la grandeur d'un danger commun à ces nouveaux hôtes, aux provinces romaines, aux Gaulois mutinés ou mécontens, à tous les habitans en général, mit plus de nerf et d'ensemble dans la défense, qu'il n'y en avait eu au temps de l'autre invasion. Dès qu'Attila, après avoir librement exercé d'horribles ravages sur sa route, se fut attaché au siége d'Orléans, dont il voulait faire sa place d'armes, toute la Gaule s'ébranla[2] avec tant de concert, qu'au moment même qu'il forçait la ville d'un côté, suivant un ancien hagiographe[3], le secours s'y présenta par le côté opposé. Elle fut prise en quelque sorte, et ne le fut pas, au rapport d'un autre auteur contemporain[4], puisqu'elle échappa aux flammes et au pillage; et l'on sait d'ailleurs que le roi des Huns, contraint de rétrograder vers le Rhin[5] devant des forces peu inférieures aux siennes, reçut, malgré lui, dans les plaines de la Champagne, la bataille mémorable des champs Catalauniques.

Il n'est pas étonnant que l'historien des *Gètes*[6], toujours passionné pour la gloire de sa nation, en

[1] *Idat. Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 55-59. *Surius. Bolland. Aliiq. Hagiogr.*

[2] *Prosp. Chr. Jornand.*

[3] *Vita S. Aniani.*

[4] *Sidon.*

[5] *Prosp. Chr.*

[6] *Jornandes, de rebus Geticis.*

déférant au patrice Aëtius le commandement de l'armée combinée, donne tout l'honneur de la victoire au roi Théodoric et à ses Visigoths. Cependant il compte aussi, parmi les combattans, les Ripuaires, les Armoriques, les Francs, les Bourguignons, les Alains de la Loire, auxquels on peut joindre ceux du Valentinois, des Saxons, cantonnés aussi dans quelques provinces, des Sarmates, des Lètes ou des Lentiens auxiliaires, et d'autres bandes attirées de la Germanie par la solde ou par des traités : et Jornandès ne dit pas que toutes ces troupes, bien plus nombreuses, sans comparaison, que celles des Visigoths, n'aient pas fait leur devoir. Il nous donne même une haute idée du courage des Francs, attachés au parti gaulois, en parlant d'un combat furieux livré la nuit d'avant la bataille entre un corps considérable de cette nation et un pareil détachement des Gépides d'Attila. De ce que l'historien ne nomme pas d'autres troupes gauloises que les Armoriques et les Ripuaires, ou les milices *riveraines* affectées à la garde du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, il ne s'ensuit pas que la Gaule n'en eût pas fourni davantage. Il convient d'entendre encore par les *Romains* qu'Attila méprisait si fort, selon Jornandès, non-seulement le peu de soldats amenés d'Italie par Aëtius, mais les levées que ce général avait pu demander aux provinces obéissantes, au moins pour opposer le nombre à la multitude ; car on ne doit attendre, d'ailleurs, de nouvelles recrues, que des services médiocres ; et les écrivains indiquent assez que la Gaule dut principalement son salut aux armes de ses hôtes.

Attila battu[1], frémissant de rage dans l'enceinte redoublée de ses chariots, où il avait été obligé de se renfermer, craignant également de s'y voir bientôt forcé par les vainqueurs ou par la faim, déterminé à s'ensevelir dans les flammes d'un bûcher plutôt que de tomber entre les mains de ses ennemis, ne se tira impunément d'un si grand péril que par une malheureuse finesse du général romain. Content de sa victoire, au rapport des historiens, il craignit, s'il achevait d'exterminer à la fois tant de nations réunies, de devenir moins nécessaire à l'Empire, par conséquent d'être moins considéré à la cour jalouse de Valentinien. Ainsi, bien loin de retenir Thorismund, qui brûlait de venger la mort de son père Théodoric tué dans la bataille, Aëtius le pressa, par des conseils artificieux, de retourner promptement à Toulouse s'assurer la possession de ses États. Il congédia de même, ou sous un autre prétexte, le roi des Francs qui était probablement notre Mérovée, se chargea de contenir les Huns dans leur retraite et de les suivre jusqu'au Rhin.

La bataille des champs Catalauniques avait coûté, suivant un historien[2], cent soixante-douze ou cent soixante-dix-sept mille hommes au deux partis, et la perte d'Attila surpassait de beaucoup celle d'Aëtius. D'autres écrivains[3] en ont compté trois cent mille, ce qui serait assez énorme pour un seul combat; point

[1] *Jornand. Prosp. Chr. Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 57, 58. *Cassiod. Idat. Isid. Hispal.*

[2] *Jornand.*

[3] *Idat. Isidor. Hispal.*

assez, peut-être, pour la campagne entière, s'ils ont compris tout ce qui avait dû périr, soit dans les détachemens, dans les rencontres, dans les siéges ou dans les insultes des places, soit par la fatigue des marches forcées, par les maladies, par la disette, par les cruautés et par les meurtres qui ensanglantaient la marche des Scythes.

Après ces tableaux d'horreurs, on ne peut voir qu'avec la plus douce émotion la Gaule respirer quelque temps sous l'administration bienfaisante de son préfet, Tonance Ferréol [1], âme généreuse et sensible, occupée tout entière à consoler, à soulager les peuples, à diminuer les impôts, à ranimer l'agriculture, à maintenir, entre les Gaulois et leurs hôtes, l'espèce d'union ou de trève qui venait de les sauver, à effacer, s'il eût été possible, toutes les traces d'Attila. Mais l'état déplorable de l'Italie, désolée à son tour l'année suivante par le même fléau, intéressait plus Valentinien que le sort de la Gaule, où il ne parut jamais; et ses plaisirs le touchaient plus vivement encore que les maux de ses sujets. Délivré depuis deux ans, par les travaux d'Aëtius, de la crainte des nations Scythiques, ce prince lâche, voluptueux et cruel, s'effraya [2] de la gloire de son général qu'il tua [en 454] lui-même de la manière la plus indigne; et bientôt il eut lieu de reconnaître qu'il s'était coupé la main droite avec la main gauche ainsi qu'un courtisan avait osé le lui dire. Au bruit de la mort de ce

[1] *Sidon.*

[2] *Prosp. Chr. Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 60, 61. *Idat. Marcell. Chr.*

grand capitaine, l'unique soutien d'un empire chancelant [1], les barbares cantonnés dans la Gaule reprirent aussitôt les armes pour étendre leurs possessions à l'émulation les uns des autres; et de nouvelles bandes d'Allemands passèrent encore en-deçà du Rhin : de sorte qu'à mesurer ce qui restait à envahir, au moment [en 455] où Pétrone Maxime fit assassiner Valentinien [2], quelques mois après le meurtre d'Aëtius, on pourrait dire que dès-lors il il n'y avait déjà plus de Gaule. L'empire même d'Occident, depuis la perte presque entière de l'Afrique et de l'Espagne, et par l'abandon plus récent [en 446] de toute l'île Britannique, se trouvait à peu près resserré, à la mort de ce prince, dans les bornes étroites de l'Italie. Époque, par conséquent, à laquelle pourraient s'arrêter nos recherches sur le caractère militaire des Gaulois, s'il ne paraissait pas indispensable de suivre jusqu'à la fin la métamorphose de la nation; et nous touchons au terme.

Sous Pétrone Maxime, tué avant d'avoir régné trois mois, et sous Avitus, son successeur, sénateur gaulois, déposé après un règne méprisable d'un peu plus d'un an, les troubles [3] avaient continué avec plus de violence dans la malheureuse Gaule. Majorien, homme de guerre, empereur sage et ferme, qui s'y montra souvent, rassura les provinces romaines [4], arrêta les progrès des Visigoths, et contint les différentes nations par la force, par la crainte, par

[1] *Sid. Epist.* lib. 2. *Carm.* lib. 7.
[2] *Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 61.
[3] *Sidon. Jornand.*
[4] *Sidon. Prisc.*

les négociations. L'illustre Ægidius, son général[1], sauva les villes assiégées, en recouvra d'autres; il put, outre les troupes gauloises, employer aussi, contre les usurpateurs de la Gaule, d'autres barbares en grand nombre, que l'empereur y avait amenés d'Italie; et l'on croira aisément qu'un homme qui réunissait, par un assemblage aussi glorieux qu'extraordinaire, le pouvoir d'un général romain à la dignité d'un roi des Francs[2], d'interroi, si l'on veut, ou de régent du royaume, pendant la destitution de Childéric, fils de Mérovée, se servit encore des armes des Francs à l'avantage de l'Empire. On supposera de même qu'il rendait de l'autre main à cette nation tous les services compatibles avec son généralat. Majorien, ainsi secondé d'Ægidius, et capable par lui-même, s'il eût vécu davantage, de maintenir la paix et l'espèce d'équilibre imparfait qu'il avait rétablis dans la Gaule, mais hors d'état d'en chasser des peuples et des rois déjà plus forts que lui, périt [en 461] après environ trois ans et demi d'un règne digne d'éloge.

C'était le patrice Ricimer, Suève de nation, homme tout puissant, par ses intrigues et par son audace, à la cour d'Italie, dans le faible sénat de Rome, ainsi que parmi les troupes, qui avait élevé Majorien sur le trône et qui l'en précipita pour installer à sa place un Vibius-Sévérus, personnage obscur, sans mérite, sans volonté, et par-là très-propre à régner servilement sous les ordres du Suève. Mais Ægidius, indi-

[1] *Paulin. Petron. Sidon.*

[2] *Grégoire de Tours,* Collect. des Mém. I, 72.

gné du meurtre de Majorien, et zélé pour la gloire de l'Empire, dont il se déclara le vengeur, refusa de reconnaître Sévère [1], garda d'autorité son commandement, se fortifia de l'amitié des Francs dévoués à ses intérêts, et se procura d'autres alliés. Ricimer en chercha de son côté, il capta par des faveurs les rois des Bourguignons; il donna, ou laissa prendre Narbonne aux Visigoths, et les excita à tourner toutes leurs forces contre Ægidius. Dans le cours d'une guerre civile qui partageait ainsi la Gaule en deux grandes factions, au risque de la soustraire entièrement à la domination romaine, Ægidius défit les Visigoths et leur roi Théodoric II, dans plusieurs actions sanglantes, leur fit lever le siége d'Arles; et, soit principalement avec ses auxiliaires, soit avec le secours des troupes gauloises, toujours omises et peut-être toujours supposées par les auteurs, il se soutint tant qu'il vécut contre la jalousie de Ricimer, en même temps qu'il défendit fidèlement le reste des possessions de l'Empire contre la cupidité générale des barbares. Car ce ne fut qu'immédiatement [en 464] après sa mort, qu'ils recommencèrent à déchirer la Gaule [2], pleins de mépris pour Sévère, qui mourut l'année suivante [en 465], la quatrième de son règne ou de son vain titre; et leurs usurpations durent trouver peu d'obstacles pendant près de deux années que l'artificieux Ricimer laissa vaquer le trône d'Occident. Ils continuèrent sans doute à s'étendre durant cet interrègne, ou plus exactement à compter depuis

[1] *Idat. Prisc. Marius Avent.*

[2] *Idat.*

la perte d'Ægidius jusqu'à la proclamation d'Anthémius [en 467] nommé par l'empereur d'Orient.

Abrégeons en disant en peu de mots, et sans entrer dans la discussion des faits, que, pour arrêter les progrès d'Euric, prince ambitieux et guerrier qui régnait sur les Visigoths [1] après son frère Théodoric, Anthémius acheta par des concessions et par d'autres graces l'alliance des Bourguignons : qu'il gagna et soudoya des Saxons : qu'il tira de l'île Britannique des secours considérables : qu'il employa quelques troupes gauloises, appelées par les écrivains des cohortes romaines : qu'on voit d'autre part les Francs attaquer les troupes impériales, les Saxons, la ligue armorique ; et que vraisemblablement les Francs, sous leur roi Childéric, et plusieurs des parties belligérantes, changèrent plus d'une fois de parti dans les guerres qui remplirent le règne d'Anthémius. Faut-il ajouter que la Gaule romaine expirant sous les coups de tant d'ennemis, en nourrissait encore de plus cruels dans son sein, des *Arvande*, des *Seronat* [2], et d'autres sangsues qui abusaient impitoyablement du pouvoir de leurs charges, pour s'enrichir des dépouilles des peuples malheureux. Cependant Anthémius massacré [en 471] à Rome dans une sédition, après un triste règne de cinq ans et quelques mois, n'eut pas le temps de voir la ruine totale des Gaules.

On hésite à décorer du titre fastueux d'empereurs

[1] *Sidon. Jornand. Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 77, 84.

[2] *Sidon. Epist.*

Romains, un Olibrius successeur d'Anthémius, un Glicerius, un Nepos, qui disparurent dans l'espace de moins de quatre ans, un jeune Romulus Augustus, plus connu sous le nom ironique d'*Augustule*, qui ne régna pas une année entière, et s'assit [en 476] le dernier sur le trône des Césars. Le fameux *Odoacre* qui l'en déplaça[1], souleva aisément dans l'Italie les troupes impériales presque toutes composées de barbares mercenaires comme lui, en leur promettant le tiers des terres de cette belle contrée : sans combats, presque sans trouver de résistance, il se fit proclamer roi d'Italie, et ses lois agraires eurent la force de transformer tout d'un coup l'empire d'Occident, et la patrie même des Romains, en un royaume barbare.

La Gaule, abandonnée à son extrême faiblesse sous les quatre derniers fantômes d'empereurs et vivement pressée par plus d'un *Odoacre*, achevait de subir la même destinée que la superbe Italie et dans le même temps. Malgré les discordes domestiques de leurs rois[2], ou de leurs *Tétrarques*, les Bourguignons s'étaient formé un état puissant dans la Viennoise, dans la première Lugdunoise, ainsi que dans les provinces qui continuent de porter leur nom. Les Francs et les autres barbares s'agrandirent en proportion de leurs forces, de leur activité, ou de leur bonheur, et surtout les Visigoths : le fougueux Euric, après s'être étendu depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, se rendit encore maître du Berry et de l'Au-

[1] *Jornand. Sidon. Procop.*

[2] *Ibid.*

vergne ; et toutes ces nations rivales et jalouses firent ensuite des traités pour s'assurer respectivement leurs conquêtes [1].

Dans une de ses épîtres [2], intéressantes pour notre sujet, Sidoine représente les Auvergnats se défendant avec une valeur et une opiniâtreté surprenantes; et s'il nous eût aussi laissé quelques détails sur ce qui se passait en même temps dans les différentes provinces, on verrait peut-être que d'autres peuples montrèrent jusqu'à l'extrémité autant de zèle et de constance : mais, plus vraisemblablement, que la plupart des habitans, fatigués ou indignés de la servitude romaine, et certains de ne pouvoir être plus misérables, passèrent avec joie sous l'empire des usurpateurs. Il paraît que quelques-uns, comme les Armoriques, conservèrent la liberté dont ils jouissaient déjà : que d'autres profitèrent de l'occasion de se rendre indépendans : qu'ils acquirent du moins, au milieu des puissances barbares, une existence précaire, une sorte de neutralité, en continuant de rendre un hommage stérile à l'empire d'Orient, dont les conquérans de la Gaule affectèrent eux-mêmes, pour leurs propres intérêts, de reconnaître la suzeraineté et de recevoir des titres honorifiques : et tel était peut-être l'état équivoque des villes de Soissons, de Rheims, de Sens et de quelques autres, qui semblent avoir été alors exceptées pour un temps

[1] In hoc tempore quo æmulantum invicem sese pridem fœdera statuta regnorum denuo per conditiones discordiosas ancipitia redduntur. *Sidon.* lib 9. epist. 3.

[2] *Sidon.* lib. 3, epist. 3, *ad Ecdicium.*

de l'usurpation totale. A dater de la conquête entière des Gaules par Jules César, il y avait environ 525 ans qu'elles obéissaient à de mauvais maîtres, lorsqu'elles passèrent des Romains aux barbares. Il s'en était écoulé 866 depuis la prise de Rome par Brennus, et 1067 depuis la grande expédition de Bellovèze et de Sigovèze.

CONCLUSION.

Quand les Gaulois auraient mis généralement une obstination plus marquée à défendre les derniers retranchemens, ou les derniers débris de leur patrie, il ne pouvait résulter de leurs efforts, que l'éclat passager d'un feu qui s'éteint faute d'aliment; et la seule chose dont on puisse s'étonner, c'est qu'ils n'aient pas succombé plus tôt. Car on n'a que trop vu par les faits et par les omissions historiques, combien ils avaient continué de perdre de leur vigueur et de leur réputation depuis Honorius, plus sensiblement depuis le troisième Valentinien; et que leur milice, en dégénérant comme celle des Romains, et par les mêmes causes, allait encore en s'affaiblissant de plus en plus du côté du nombre, proportionnellement aux barbares, ses auxiliaires ou ses ennemis. Mais nous avons déjà observé dans la première section que le courage national, presque étouffé dans les provinces obéissantes, s'était retiré avec la liberté chez les Armoriques et dans les autres contrées rebelles; où l'on ne peut contester qu'il ne se soit soutenu constamment jusqu'à l'extinction de la domination romaine, et au-delà. Susceptible, dans tous

les temps que nous avons parcourus, de toutes les formes, de toutes les modifications que pouvaient opérer les diverses circonstances, flétri quelquefois par les malheurs, souvent comprimé par la servitude, mais toujours prêt à recouvrer son ressort et son énergie naturelle sous un bon gouvernement, ou sous d'habiles généraux; il était essentiellement indestructible quant à ses qualités spécifiques, comme inhérent, suivant la remarque de deux judicieux observateurs [1], à la nature même du sol Gaulois, à la constitution physique de ses habitans.

Il ne me reste qu'à rappeler ici, que ce n'est pas l'histoire des Gaulois, ni celle de leurs expéditions, ni leur milice que je me suis chargé de traiter; que j'ai voulu me borner à examiner quels hommes de guerre ils étaient; et que ces Mémoires sur leur esprit militaire ne sont destinés qu'à préparer les mêmes recherches à l'égard des Francs. J'ai dû par conséquent accélérer ma marche à la faveur de la forme historique, et tâcher d'indiquer plus de choses qu'il ne m'était permis d'en discuter. Il m'a paru aussi qu'au lieu de m'étendre en réflexions, et d'étaler des maximes; il était plus décent de laisser à

[1] *Το δὲ συμπαν φυλον ο νυν Γαλλικον τε καὶ Γαλατικον καλυυσιν, αρειμανιον τε καὶ θυμικον εστι, καὶ ταχυ προς μαχην. Strab.* lib. 4. *Εισι μενυν μαχηται παντες τη φυσει. Ibid.*

Sicut in frugibus pecudibusque, non tantum semina ad servandam indolem valent, quantum terræ proprietas cœlique sub quo aluntur, mutat. *Tit. Liv.* lib. 38, cap. 17, *Orat. Manlii ad milites.*

Voyez la harangue entière de Manlius, qui veut prouver que les Galates n'ont pu conserver en Asie tout le courage naturel des Gaulois indigènes.

ceux pour lesquels mon travail est fait, la liberté et le soin de juger eux-mêmes, de tirer des faits les conséquences qu'ils présentent, et de calculer les parités et les différences des temps. Je ne crois donc pas avoir tout dit; mais j'oserais au moins finir cet essai par la protestation que faisait Ammien [1] en terminant son grand ouvrage; « qu'il avait écrit en sol-« dat et sans prétention; qu'il n'avait cherché que « la vérité; qu'il ne s'était jamais permis ni de l'al-« térer, ni de la dissimuler, du moins volontaire-« ment; et qu'il louait d'avance les écrivains plus « capables, qui traiteraient plus savamment les « mêmes matières, et qui auraient aisément sur lui « l'avantage de mieux écrire. »

[1] Hæc ut miles quondam.... pro virium explicavi mensura: opus veritatem professum, nunquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere vel mendacio. Scribant reliqua potiores ætate, doctrinisque florentes, quos id (si libuerit) aggressuros, procudere linguas ad majores moneo stylos. *Amm.* fin du liv. 31 et dernier.

TABLEAU SYNOPTIQUE

OU

RÉSUMÉ DES MÉMOIRES PRÉCÉDENS.

SUITE HISTORIQUE D'ENVIRON 1067 ANS.

PREMIER MÉMOIRE.

Les Gaulois qui passèrent les Alpes sous la conduite de Bellovèze, l'an de Rome 162 (591 ans avant J. C.), conquirent une grande partie de l'Italie dans le cours de deux cents ans, et luttèrent pendant deux autres siècles contre les forces de la république romaine.

Les observations de l'histoire sur leur esprit militaire peuvent se réduire à deux points : leur passion pour la guerre, et le genre particulier de leur courage.

Leur fureur pour les armes, assortie à la grossièreté et à la rudesse de leurs mœurs, tenait en partie aux défauts d'une constitution politique, qui partageait la colonie en petits états libres et discordans; en partie à la surabondance de leur population, qui manquait en quelque sorte de subsistances, parce que la nation était plus attachée à la nourriture du bétail qu'à la culture des terres; en partie à l'ignorance où ils étaient de tous les arts d'utilité ou d'agrément. Bornés aux métiers de pâtres, de laboureurs et de soldats, le dernier devait généralement leur paraître plus noble et moins pénible. Aussi la vanité, la paresse, la cupidité et le besoin concouraient au même effet. Ainsi la multitude était toujours prête à s'enrôler pour faire

des courses sur les pays voisins, amis ou ennemis; à profiter des guerres civiles, à vendre ses services aux puissances étrangères. Les Gaulois des premières classes avaient les mêmes passions : ils étaient tous plus soldats que cultivateurs et que citoyens, plus jaloux de leur honneur personnel et de celui de leur nation, qu'attachés à la nation. Ainsi les observateurs les ont vus comme ils étaient, inconstans, légers, ennemis du repos; aimant la guerre pour la guerre, comme le véritable exercice de la force et de la justice même, comme le métier le plus honorable, et le plus digne emploi du loisir.

Quant à la nature du courage propre des Gaulois d'Italie, il était analogue aux opinions qu'ils avaient sur la guerre. La valeur était pour eux la vertu par excellence, et presque la seule qu'ils connussent; par conséquent ils la portaient au plus haut degré par l'impulsion de trois ressorts puissans : le premier, le mépris de la vie, fondé lui-même sur la gloire qu'ils attachaient à mourir les armes à la main, et sur le dogme sacré de l'immortalité ou la transmutation des ames : de là une témérité religieuse et réfléchie, de là leur audace ordinaire à braver les dangers et la mort.

La valeur gauloise avait pour second principe un sang ardent, une colère prompte à s'enflammer jusqu'à la fureur; de là l'impétuosité irrésistible de leur premier choc, une chaleur terrible, mais trop violente pour ne pas se refroidir si l'action durait long-temps; de là une confiance aveugle en leurs forces naturelles ou exercées: d'où naissaient aussi l'imprudence, l'oubli des précautions, l'inapplication de l'art de la guerre, la négligence des règles, l'inattention à perfectionner leurs armes offensives et défensives; et malheureusement leur présomption fut long-temps entretenue par des succès trompeurs.

Le troisième caractère du courage des Gaulois italiques était la vanité, l'orgueil, l'ostentation, sources fécondes

de vices et de vertus : de là tant de hardiesse à défier en combats singuliers les plus braves de l'armée ennemie ; de là, du moins en partie, leur goût pour les duels entre citoyens et amis ; de là cette démence de combattre nus quelquefois contre des adversaires couverts d'armes défensives ; de là l'usage barbare de couper des têtes sur un champ de bataille pour les porter au bout d'une lance, ou pour les attacher au poitrail de leurs chevaux, ou pour boire dans des crânes ; de là encore les colliers, les bracelets d'or, et les autres ornemens militaires, pour ajouter la magnificence à la hauteur naturelle de leur stature ; car ils étaient beaucoup plus grands, plus forts, plus braves même que les Romains, puisqu'avec leur courage seul, ils résistèrent si long-temps à des ennemis qui avaient de leur côté la vraie valeur, la discipline, la science et les vertus de la guerre.

DEUXIÈME MÉMOIRE.

Les bandes gauloises menées par Sigovèze au-delà du Rhin et vers le Danube, l'an de Rome 162 (591 ans avant J. C.), en même temps que Bellovèze son frère passait en Italie, ne se montrent plus dans l'histoire pendant trois cents ans. On ne peut même distinguer bien clairement si ce furent leurs descendans, ou d'autres colonies postérieurement émigrées de la Gaule, qui firent dans la Grèce la fameuse invasion de l'an de Rome 472, et passèrent ensuite dans l'Asie mineure. Ils fatiguèrent pendant près d'un siècle les rois de Bythinie, de Pergame, de Syrie, et tous leurs voisins, dont ils exigeaient des contributions et des subsides. Arrêtés dans leur fougue par la rencontre des Romains, qui surent ensuite les contenir et les employer contre d'autres ennemis, ils maintinrent leurs établissemens et leur liberté pendant environ deux cent cinquante ans, à compter de leur pas-

sage en Asie; ils y conservèrent aussi la taille élevée, la figure des Gaulois d'Italie, les cheveux blonds ou roux, qu'ils teignaient encore en rouge pour inspirer plus de terreur; usage qu'ils avaient sans doute apporté de la Gaule.

Ce que nous savons par Strabon des divisions et subdivisions de leur territoire en petits états, et de leur police, qui était toute militaire, nous instruit aussi de celle des autres Gaulois contemporains; comme il est arrivé que nos lois, portées et rédigées dans la Palestine sous le titre d'*Assises de Jérusalem*, nous servent aujourd'hui, plus que tout autre document, à connaître le régime féodal, et les mœurs auxquelles la France obéissait alors.

L'esprit de guerre des Gaulois asiatiques, qu'on appela Galates et Gallo-Grecs, semblable en tout à celui des Gaulois italiques, était composé des mêmes élémens et des mêmes passions; mais plus fortes et plus exaltées: soit qu'au temps de leur établissement en Asie, ils arrivassent récemment de la Gaule, soit qu'avant cette époque ils eussent habité long-temps parmi des nations encore plus barbares qu'eux; avec le même genre de valeur que les bandes de Bellovèze, ils paraissent plus féroces, plus cruels, plus déprédateurs, mercenaires plus avides, auxiliaires plus infidèles. Ils portaient aussi plus loin l'ostentation, et particulièrement celle de combattre nus. Après avoir continué long-temps à se servir du mauvais bouclier gaulois et de l'épée tranchante, ils perfectionnèrent leurs armes et leur tactique en se mêlant avec les Grecs asiatiques, et laissèrent en échange amolir leur courage. Cependant, ils étaient encore les peuples de l'Asie les plus belliqueux, lorsque Auguste, l'an de Rome 728 (25o ans avant J. C.), les réduisit en province romaine. Ils furent par conséquent la dernière nation gauloise à subir le joug; car il y avait environ vingt-quatre ans que notre Gaule était soumise.

TROISIÈME MÉMOIRE.

Avant de penser à conquérir la métropole, les Romains, après la réduction des Gaulois italiques (l'an de Rome 565 ou 566), avaient préalablement assujéti ceux de l'intérieur des Alpes. Ils attaquèrent ensuite les Transalpins, en commençant par les plus proches et les plus faibles, et composèrent de leurs conquêtes successives une grande province qu'ils appelèrent la Narbonaise, ou simplement la Province. Si la république, occupée par d'autres guerres, et distraite par des affaires plus importantes, paraît avoir mis plus de cent trente années à vaincre les peuples des Alpes et ceux de la Narbonaise, ils se défendirent de leur part avec beaucoup de courage. Les Allobroges surtout montrèrent une obstination indomptable, et toute la force de l'ancien caractère national.

La Gaule était donc entamée du côté des Alpes; d'ailleurs elle se ressentait encore, après quarante et quelques années, des terribles ravages des Cimbres et des Teutons, lorsque César (l'an de Rome 695, avant J. C. 58), envoyé pour la défendre contre d'autres barbares, entreprit de la subjuguer, ce qu'il effectua dans le cours de huit campagnes, d'environ dix années, si l'on y comprend la reddition de Marseille (l'an de Rome 704, avant J. C. 49), ville grecque, étrangère au corps politique des Gaules, et qui fut opprimée séparément.

Les Gaulois, au temps de leurs guerres contre César, et tels qu'il les peint, conservaient la plus grande ressemblance militaire avec leurs anciennes colonies d'Italie et d'Asie; ils présentent en général le même fonds de mœurs, le même partage de la nation en peuples, en cités, en cantons; la même police aristocratique et violente, source de troubles et de guerres civiles, mais plus développée par les écrivains que celle des temps antérieurs;

le même mépris de la vie, fondé sur la même religion, mieux expliquée par les observateurs contemporains; la même ardeur pour les armes et par les mêmes causes; l'inquiétude, l'ambition et le besoin; la fureur des combats singuliers entre citoyens, continuée et peut être augmentée; le même goût pour les ornemens de guerre, et pareille ostentation de courage, compagne inséparable de l'imprudence et de la témérité. Ils avaient également conservé l'avantage d'une haute stature, la même fierté dans le maintien, et jusqu'à l'usage de rougir leur chevelure.

D'autre part, ils différaient des deux colonies dont il a été parlé, et des ancêtres communs, par les choses nouvelles qu'ils avaient pu acquérir, ou recevoir du temps, et par les choses qu'ils avaient perdues.

Quant aux acquisitions utiles, ils avaient sans doute gagné du côté de la civilisation, du côté des lettres et des arts. Ils s'étaient aussi perfectionnés jusqu'à un certain point dans celui de la guerre, du moins dans quelques unes de ses parties; ils avaient des armes offensives et défensives de toutes espèces, ainsi que des troupes de tout genre.

A l'égard des pertes, leur religion, faite pour élever et soutenir le courage, avait déjà reçu des altérations par le mélange d'autres cultes moins graves et moins guerriers. Leur ancienne férocité n'avait pu aussi se mitiger qu'en renonçant aux grands avantages qui lui étaient propres. C'est pourquoi ceux des peuples gaulois qui s'étaient le moins civilisés passaient pour les plus belliqueux, et les autres sentaient avec douleur ce qu'ils avaient perdu.

Cependant la Gaule en général défendit valeureusement sa liberté; mais elle fut vaincue par ses divisions intestines, par ses jalousies qui empêchèrent trop long-temps la réunion de ses forces, par ses propres troupes qui com-

battirent souvent contre leur patrie, par la discipline des Romains, par le génie et la fortune de César.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

La Gaule, qui venait de perdre deux millions d'hommes tués dans les combats ou faits prisonniers, qui avait été ruinée et dépouillée par César, l'aida encore de ses armes et de ses richesses à vaincre Pompée et les autres républicains, dont les armées furent aussi mêlées de troupes Gauloises. Sans entrer directement dans les guerres civiles qui suivirent la mort du dictateur, la Gaule continua de s'épuiser en fournissant des mercénaires et des volontaires à tous les partis. Les cités qui osèrent tenter de recouvrer leur liberté, furent battues par les généraux d'Octave; et lorsqu'après ses victoires d'Actium, il se fut rendu maître de la république, il étouffa plus facilement encore quelques autres révoltes. Sa prévoyance timide alla plus loin; il entreprit d'énerver les Gaulois et de détruire, s'il était possible, leur esprit de guerre, en établissant dans leur pays beaucoup de colonies romaines pour changer les mœurs des habitans; en ruinant, autant qu'il put, l'ancienne religion qui faisait la base de leur courage; en substituant à leur inquiète oisiveté l'amusement des lettres, la curiosité des arts, la mollesse du luxe. Il les dispensa même de s'armer pour la défense de leurs propres frontières, en se chargeant de les protéger du côté du Rhin avec un nombre de légions capable de les contenir, s'ils osaient remuer, et suffisante pour les rassurer contre les entreprises des Germains.

Il y eut cependant quelques peuples, ou quelques cités de la Gaule, auxquels, pour des raisons particulières, il fut permis de garder leur courage et l'exercice des armes; mais il n'en est pas moins vrai que les Gaulois en général, domptés par la valeur de César, furent amollis

et corrompus par la politique d'Auguste, et qu'à la mort de ce prince [l'an 14 de J. C.], la nation, devenue méconnaissable à elle-même, se trouva (si l'on peut hasarder la comparaison), dans cet état de léthargie ou d'enchantement magique où les poètes nous ont peint les prisonniers de Circé et d'Armide.

CINQUIÈME MÉMOIRE.

La septième année du régne de Tibère [an 21 de J. C.], les Eduens, les Séquanais, les Tréverois, les Angevins , les Tourangeaux, et quelques peuples de la Belgique, excités par Florus et Sacrovir, deux chefs accrédités dans leurs cités, se révoltèrent de concert contre l'avarice et la cruauté du gouvernement romain, et leur révolte même montra assez, par la mollesse avec laquelle ils la soutinrent, combien les moyens d'Auguste, continués par son successeur, avaient déjà altéré l'esprit militaire de la nation. On ne reconnaît plus le courage gaulois dans les combats qu'ils livrèrent; et le général qui les battait partout, disait à ses légions qu'elles triompheraient sans gloire de pareils ennemis.

Après cet humiliant essai de leur faiblesse, ils restèrent tranquilles et mécontens tout le reste de la vie de Tibère, pendant les règnes entiers de Claude et de Caligula, et jusqu'à la dernière année de Néron, dont la cruauté surpassa leur patience. Quoique la rébellion de Vindex, mieux conduite que celle de Florus et de Sacrovir, n'eût pas été beaucoup plus vigoureuse, ni suivie d'un meilleur succès, elle fut la première cause de la mort de Néron, et jeta la nation dans les guerres sanglantes qui s'élevèrent après la mort de Galba, entre Othon, Vitellius et Vespasien. Les cités, partagées entre les compétiteurs de l'empire, favorisées des uns, cruellement maltraitées par les autres, rallumèrent leur courage au feu des dis-

cordes civiles. La religion même s'en mêla; un Maricus, dans le Bourbonnais, échauffa les esprits de son fanatisme, arma le désespoir des habitans de la campagne, et fut promptement puni de sa témérité; mais un soulèvement plus grave et plus durable allait bientôt éclater aux extrémités de la Belgique.

SIXIÈME MÉMOIRE.

La même politique romaine, qui, depuis le milieu du règne d'Auguste, et sous les quatre règnes suivans, entretenait le corps des Gaules dans un état d'inertie, avait réservé l'honneur et l'habitude des armes à quelques peuples de la frontière, distingués par des privilèges, toujours prêts à fournir des soldats à l'empire au lieu de tributs, et destinés surtout à contenir et à châtier les autres Gaulois. De ce nombre étaient les Bataves, les plus braves, les plus aguerris des habitans de la Belgique, et ce fut par eux que commença la révolte [l'an 69 de J.-C.], à l'instigation du fameux Civilis.

Furieux des outrages qu'il venait de recevoir au service des Romains, il communiqua sa haine, et le desir de se venger à ses compatriotes, déjà irrités eux-mêmes par des traitemens injurieux, leur fit prendre les armes, débaucha les vieilles cohortes de la cavalerie de sa nation qui allaient joindre Vitellius, battit les troupes romaines qui gardaient l'ile des Bataves, les fit prisonnières, et délivra entièrement son pays du joug étranger. Il défit ensuite sur les frontières de la Germanie deux légions envoyées contre lui; il les bloqua dans leur camp, et le bruit de ses exploits, soutenant la vivacité de ses négociations, lui procura bientôt l'alliance des Trévérois, des Langrois, des Tongrois, des Ubiens, avec l'espérance de soulever toutes les autres cités. Enivré de l'amour de la liberté, et de la belle idée d'élever un empire des Gaules

indépendant de celui de Rome, les chefs de la ligue gauloise défirent dans plusieurs combats trois autres légions qui étaient venues au secours des deux premières, et les forcèrent toutes, non-seulement à se rendre à discrétion, mais, ce qui couvrait d'opprobre le nom romain, à prêter serment de fidélité et de services à l'empire des Gaules.

Avant la fin d'une campagne si glorieuse, la prospérité des armes de la ligue fut troublée par la folle vanité de Sabinus, l'un de ses chefs, qui prit le titre de César, et se fit battre par des voisins qu'il eut l'imprudence d'attaquer. Cet événement, joint à la nouvelle que Vespasien régnait seul après la mort de Vitellius, et que ses armées victorieuses allaient bientôt passer les Alpes, refroidit les cités qui s'échauffaient en faveur de la confédération, effraya celles qui se défiaient déjà de ses succès; et les Etats de la Gaule, assemblés à Reims, déclarèrent qu'il fallait préférer une soumission nécessaire aux maux certains qu'entraînerait la continuation de la guerre.

Civilis, qui avait feint jusqu'à la mort de Vitellius de combattre pour Vespasien, poursuivit ses desseins avec une nouvelle audace, et sut la communiquer à ses confédérés, persuadés comme lui que le trône impérial serait encore disputé à Vespasien par des compétiteurs. Dans le cours d'une seconde campagne longue et laborieuse, Civilis et les autres chefs de la ligue gauloise firent des efforts prodigieux, de grandes actions de valeur, des fautes d'impatience et des pertes irréparables. Ruinés par des combats fréquens, par la désertion, par les fatigues et par tous les maux de la guerre, ils furent enfin accablés par la supériorité des ennemis, et forcés de chercher un asile en Germanie.

S'il ne fallait pas attendre de la révolte de quelques cités la grande révolution que Civilis n'espérait lui-même que d'une ligue générale, la Gaule y gagna cependant

tout ce qu'elle pouvait raisonnablement s'en promettre ; elle montra au moins qu'elle avait recouvré l'ancien esprit belliqueux de la nation, et qu'elle méritait d'être plus ménagée par ses maîtres, comme elle le fut en effet pendant quelque temps.

SEPTIÈME MÉMOIRE.

Depuis le commencement du règne de Vespasien [l'an 71 de J. C.] jusqu'à celui d'Alexandre Sévère, dans un espace d'environ cent cinquante deux ans, des écrivains médiocres, qui sont en grand nombre, ont tellement négligé l'histoire militaire de la Gaule, qu'on n'y trouve presque aucun fait d'armes de sa milice. Il faut même une attention particulière, pour découvrir les troupes gauloises cachées en quelque sorte dans les légions, et déguisées sous le nom général de troupes romaines. C'est donc l'esprit de la milice romaine qu'il faut assigner dans cet intervalle aux Gaulois devenus presque entièrement Romains; et, comme dans le même temps la Gaule fut presque continuellement attaquée par les Germains, il paraît certain qu'elle eut toujours sur pied des troupes nationales pour repousser ses ennemis, ou que les légions et les auxiliaires employés à la garde du Rhin, furent principalement composés de Gaulois.

Tel fut aussi en général l'esprit de la milice gauloise, et l'emploi de ses armes, depuis Alexandre Sévère jusqu'à la révolte de Posthume. On voit que, dans cet intervalle d'environ trente-sept années, les légions et les cohortes gauloises faisaient quelquefois la force des armées romaines, qu'elles s'y distinguaient des autres troupes par une certaine fierté de caractère, et qu'on les accusait de légèreté et de mutinerie. Elles profitèrent des troubles du règne de Gallien pour se donner un empereur particulier, qui délivra leur patrie de l'oppression

des barbares,en même temps qu'il l'affranchissait du joug des Romains; et ce nouvel empire des Gaules, projeté deux siècles auparavant par Civilis, réalisé par Posthume, subsista près de quatorze ans. Pendant les douze années suivantes, c'est-à-dire jusqu'au règne de Dioclétien, les Gaulois qu'Aurélien avait fait rentrer dans le devoir, continuèrent comme auparavant à combattre sous les enseignes romaines, et n'eurent pas moins d'occasions d'exercer leur valeur contre les attaques des Germains.

HUITIÈME MÉMOIRE.

Du système de Dioclétien, qui partagea l'empire [en 386] entre plusieurs collègues, il arriva que la Gaule fut gouvernée pendant quelque temps comme une province détachée par les princes qu'on lui donnait pour la régir, avec les titres de césars ou d'augustes; obligée par conséquent de les soutenir contre leurs émules, et de se défendre avec ses seules forces contre les insultes ordinaires des nations germaniques. Telle fut sa situation entre les mains de Maxime, de Constance-Chlore, du premier Constantin, de Crispe, de Constantin II, de Constant, sous lesquels la milice gauloise, plus intéressée à la défense de la patrie, montra une vigueur nouvelle, et porta plus loin que dans les temps antérieurs les sentimens de l'honneur national.

Elle en donna particulièrement des preuves sous les drapeaux du rebelle Magnence; mais après plusieurs batailles perdues, après s'être ruinés pour soutenir opiniâtrément leur révolte, les Gaulois ne purent sentir pendant quelques années que leur faiblesse et leur humiliation. Punis et opprimés par Constance, devenu le seul maître de tout l'empire, il leur fallut souffrir les insultes et les ravages des nations germaniques, que l'empereur avait lui-même fait entrer dans la Gaule et qu'il n'en put chasser.

NEUVIÈME MÉMOIRE.

Il y envoya son cousin Julien [en 355], moins dans l'espoir de sauver cette belle province, que dans l'intention de faire périr dans les combats le césar qu'il haïssait. Heureusement pour les peuples qu'il venait défendre, le jeune prince avait reçu de la nature, d'une éducation obscure mais savante, et de l'infortune, une sagesse prématurée et des vertus héroïques supérieures à tous les obstacles. Cet homme étonnant, auquel on ne peut reprocher qu'un zèle superstitieux pour sa religion, gagna d'abord l'estime des Gaulois en rétablissant la justice et l'économie dans l'administration publique; leur affection en diminuant les impôts; leur confiance en méprisant les dangers : il releva leurs espérances par ses premiers succès, et sut rendre leur courage à un tel degré de force, qu'il n'eut besoin que des seules armes de la Gaule pour la nettoyer entièrement des barbares; pour lui rendre en cinq campagnes ses frontières, ses richesses, sa tranquillité et sa gloire; pour lui faire restituer un nombre prodigieux de ses habitans et de ses soldats faits prisonniers dans les guerres précédentes, et pour imprimer à la nation un nouveau caractère militaire, qui réunissait l'énergie recouvrée de l'ancienne valeur gauloise aux lois mieux observées de la discipline romaine.

DIXIÈME MÉMOIRE.

Attaqués par les Allemands quelques années après la mort de Julien [en 366], les Gaulois, également braves sous le commandement de l'empereur Valentinien I, repoussèrent aisément les agresseurs et les défirent partout, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin. Ils soutinrent leur réputation pendant le règne de Gratien, dans plusieurs expéditions, tant au-dedans qu'au-dehors de la

Gaule ; ils montrèrent la bravoure la plus opiniâtre dans un grand nombre de combats malheureux qu'ils livrèrent pour maintenir le rebelle Maxime ; ils combattirent avec la même chaleur sous les enseignes d'Arbogaste et du tyran Eugène ; et le grand Théodose, qu'ils vainquirent [l'an 394], dans une première action, ne dut qu'à un traître le gain d'une seconde bataille.

Depuis cet événement, qui donna l'empire d'Occident au second fils de Théodose, la milice gauloise, employée loin de son pays dans des guerres qui ne l'intéressaient point, peu affectionnée au faible gouvernement d'un enfant, dégoûtée de plus en plus du service par diverses causes, devint moins nombreuse, et lorsqu'un besoin pressant obligea de la recruter de gens qu'on enrôla de force, ou qu'on y admit par grâce, elle se trouva incapable de sauver sa patrie de l'inondation des barbares.

ONZIÈME MÉMOIRE.

Les Alains, les Suèves, les Vandales, confédérés ensemble, qui passèrent le Rhin dans les premiers jours de l'année 407, la douzième du règne d'Honorius, ouvrirent la barrière aux Francs, aux Allemands, aux Bourguignons, qui les suivirent promptement. Surchargée quelques années après par les Visigoths qu'Honorius y envoya, mal défendue par des chefs de parti qui prenaient le titre d'empereurs, armée contre ses ennemis, contre ses maîtres légitimes, contre elle-même, la Gaule eut dans ces temps malheureux plus de soldats qu'auparavant, mais elle n'eut plus de caractère militaire qu'on puisse définir.

Valentinien III, enfant de six ans, qui remplaça le pusillanime Honorius, dix-sept années après la grande invasion, n'était pas capable de changer la triste situation des Gaulois : ils firent cependant des efforts remarqua-

bles sous le général Aëtius pour conserver ce qu'ils n'avaient pas encore perdu; mais leur valeur se signala davantage dans les provinces révoltées, et dans les factions qui ne voulaient ni obéir au gouvernement romain, ni se soumettre à des étrangers.

Au milieu de tant de maux survint, en 451, l'irruption d'Attila, plus terrible que l'invasion précédente, et qui acheva de ruiner la Gaule. Si les Francs, les Bourguignons, les Visigoths, qui avaient déjà fondé des royaumes dans son sein l'aidèrent puissamment à repousser les nations scythiques, ils n'en devinrent dès-lors que plus audacieux et plus ardens à la subjuguer entièrement.

Enfin, après avoir encore lutté environ vingt-six ans contre sa destinée, sous une suite rapide de faibles empereurs, qui passèrent comme des ombres sur le trône chancelant d'Occident, la Gaule était réduite à quelques débris de provinces romaines, pauvres et toujours désolées par le fisc, et n'avait plus que son nom à perdre, lorsqu'en 476 elle tomba entièrement aux mains des Barbares, excepté quelques contrées depuis long-temps rebelles, où la liberté et le courage national s'étaient retranchés.

HISTOIRE

DES FRANCS.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ESPRIT MILITAIRE

DES FRANCS.

PREMIER MÉMOIRE.

Depuis le commencement du règne de Clovis en 482, jusqu'à la fin de celui de Clotaire I, en 561.

Espace d'environ 79 ans.

En traitant de l'esprit de guerre des Gaulois et des Germains, nous avons dans un autre ouvrage [1], suivi parallèlement celui des Francs en particulier, dès que l'histoire les a nommés, c'est-à-dire, pendant plus de deux siècles avant la ruine de l'empire romain d'occident. A cette grande époque, on a vu l'Italie transformée en un royaume demi-barbare entre les mains d'Odoacre, roi des Hérules, et la

[1] *Considérations sur l'Esprit militaire des Germains*, par Bourdon de Sigrais, 1786, in-12, pages 198 à 451.

Gaule partagée en provinces ennemies, dont les plus belles étaient occupées par les Visigoths et les Bourguignons, quelques-uns par les Francs et les Allemands : plusieurs se disaient encore romaines en reconnaissant l'autorité des empereurs d'orient; et d'autres, libres ou rebelles, se soutenaient par leur propres forces. Tel était sommairement l'état violent de la Gaule, lorsque Clovis, petit-fils, selon l'opinion commune, de Mérovée, dont le nom est resté à la première race de nos rois, monta sur le trône de Childéric son père, à l'âge de quinze ou seize ans. Nous avons aussi rapporté en leur place, les noms et les faits d'armes des rois antérieurs. Par conséquent, après l'étude qu'il fallait faire préalablement du caractère militaire de la nation avant Clovis, ce premier mémoire n'est qu'une continuation immédiate des précédens.

Quand le témoignage de nos anciens écrivains ne nous assurerait pas qu'au moins depuis Clodion, les Francs avaient conservé dans la Belgique des possessions plus ou moins étendues; le tombeau de Childéric, trouvé à Tournai en 1653, les choses précieuses qu'il renfermait, le sceau de ce prince avec son effigie, et la légende *Childerici regis*, prouvent assez qu'il avait été inhumé dans une ville, dans une contrée de sa domination. D'ailleurs, si Clovis son successeur n'eût régné que dans la France Germanique, et s'il lui eut fallu passer le Rhin pour attaquer les Gaulois, comment nos chroniqueurs auraient-ils omis son entrée, ses premiers pas, sa première incursion dans la Gaule? Leur profond silence sur tout ce qu'il avait pu faire avant que de se présenter, la

cinquième année de son règne [1], devant Soissons, suppose sans doute, qu'il n'y arrivait pas de la Germanie, comme des savans [2] l'ont voulu conjecturer pour sa gloire; mais de Tournai, peut-être, ou de quelque autre lieu de sa résidence dans la Belgique : ce qui n'empêche point que Clovis ne doive être regardé comme le vrai conquérant de la Gaule, et le glorieux fondateur de l'empire français.

Lors donc que la vigueur de l'âge et les circonstances du temps lui firent prendre les armes, il les tourna d'abord contre les Gaulois, qui continuaient de reconnaître pour maîtres ou pour protecteurs, les empereurs romains de Constantinople, et combattit [en 486] auprès de la ville de Soissons, le comte Syagrius, gouverneur de la province, et fils du célèbre Ægidius. Le faible historien, appelé le père de notre histoire, en reconnaissance d'un nombre d'anciens faits et d'anecdotes curieuses qu'on ignorerait sans lui, ne dit rien de l'ordonnance, ni des manœuvres des Francs dans cette bataille. Il nous apprend seulement que Clovis [3] y marcha renforcé des troupes de Ragnachaire son proche parent, qu'on voit dans la suite roi de Cambrai; et de celles de Cararic, autre roi du même sang [4], qui demeura perfidement spectateur de l'action : que Syagrius battu [5], alla chercher un asile à Toulouse auprès

[1] *Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 85.

[2] Histoire de France du P. Daniel, tom. 1, préface historique.

[3] *Grégoire de Tours*, Collect. des Mém. I, 85,

[4] *Ibid.* I, 107.

[5] *Ibid.* I, 85,

d'Alaric, et que le fier vainqueur se le fit livrer par le roi des Visigoths : qu'après cette première victoire il eut de pareils succès dans beaucoup d'autres entreprises, et qu'il subjugua les *Thoringiens* [Thoringos], ou plutôt les *Tongriens* [Tungros], les habitans de la cité de Tongres déjà nommée *Thoringia* par le même écrivain [1], non les *Thuringiens* de la Germanie.

Assuré, quelques années après, de la bienveillance ou de la neutralité des deux rois Bourguignons, Gondobald, vulgairement *Gondebaud*, et Godegesile, par son mariage [en 493] avec la princesse Chrotochilde ou Clotilde leur sœur [2], Clovis continua plus hardiment de fatiguer les Romains de la Gaule, poussa ses conquêtes jusqu'à la Seine [3], et fit de la ville de Melun une de ses places d'armes. Soissons était sa demeure ordinaire depuis la défaite de Syagrius. Il fut également heureux contre les *Allemands*, auxquels il eut affaire pour la défense de ses propres états, ou comme auxiliaire d'un prince de sa maison, appelé Sigebert, roi de Cologne, et plus voisin que lui des aggresseurs. Les peuples distingués sous ce nom particulier de tous les autres Germains, comme nous l'avons observé ailleurs, conservaient probablement encore quelques possessions à l'entrée de la Gaule, outre leurs anciens établissemens, vers le lac de Genève; d'au-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, I, 67.
[2] *Ibid.* 88.
[3] Gesta reg. Francorum, cap. 14.
[4] *Esprit militaire des Germains*, IX Mémoire, pag. 447.

tres sur le Mœin, sur le haut Rhin; et soit qu'ils eussent passé ce dernier fleuve avec les Suèves leurs alliés, pour chasser de la province appelée la seconde Germanique une nation rivale, ou seulement pour le pillage, leur nombreuse armée rencontra celle des deux rois, près du bourg de Tolbiac [1], aujourd'hui Zulpich, à quatre ou cinq lieues de Cologne. Dans la furieuse bataille qui s'y livra [en 496], les Francs commençaient à plier; Sigebert [2] avait reçu une blessure grave, et Clovis sentit si vivement l'extrême danger où il se trouvait [3], que les fréquentes exhortations de Clotilde, ses pieux conseils d'abjurer le paganisme, rappelés à la mémoire du roi par le gaulois Aurélien, l'un de ses généraux, le décidèrent sur-le-champ à faire vœu d'embrasser le culte des chrétiens, si leur Dieu le secourait. Le sort des armes changea, le roi des Allemands fut tué, les Francs redoublèrent de courage, et leurs ennemis défaits prirent la fuite. Les uns se réfugièrent dans la Norique et la Rhétie [4], sous la protection de Théodoric, roi des Ostrogoths, successeur, en Italie, d'Odoacre, et peut-être déjà marié avec la princesse Audeflède, sœur de Clovis. Les autres, implorant la clémence du vainqueur avec promesse de se renfermer à l'avenir dans leurs anciennes limites, le supplièrent de les admettre au rang de ses sujets.

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 90.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid*, cap. 30.

[4] *Cassiodor*. lib. 2, epist. 41. *Grégoire de Tours*, lib. 2, Collect. des Mém. I, 90.

De sorte qu'après avoir vaincu une nation très-guerrière, il s'en attacha la partie la plus nombreuse, et cette grande victoire lui facilita promptement de nouveaux triomphes non moins flatteurs, sans combattre, sans répandre de sang.

Dès que, fidèle à son vœu, il eut été baptisé solennellement à Reims, avec plus de trois mille de ses guerriers selon notre plus ancien écrivain [1], avec six mille suivant un autre, tous entraînés, sans doute, par l'exemple imposant de leur roi, ou persuadés comme lui du prodige de la bataille de Tolbiac, il ne fut plus si barbare aux yeux des Gaulois, qui s'empressèrent de respecter dans Clovis chrétien un catéchumène du saint évêque Rémi, un héros protecteur de leur foi catholique, contre la doctrine arienne des Visigoths et des Bourguignons. Depuis ce rapprochement religieux, la domination des Francs parut moins intolérable que celle des autres oppresseurs de la Gaule [2]. Bientôt la nouvelle disposition des esprits en sa faveur détermina les Armoriques, c'est-à-dire, des cités maritimes, voisines de l'Océan, et d'autres contrées proches de la Loire, confédérées auparavant pour leur liberté, à se donner [en 497] volontairement à un prince étranger contre lequel, jusque là, elles s'étaient vigoureusement défendues, et à former avec les Francs, par la convenance d'une religion commune, l'association la plus étroite, qui les réunit [4], comme s'exprime un au-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 90.

[2] *Ibid.*

[3] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1.

teur presque contemporain, en un seul corps de nation.

La même raison fit aussi prendre le même parti aux troupes romaines encore employées, depuis la ruine de l'empire, à garder des villes, des forteresses, des châteaux, dans le voisinage des Bourguignons, et sur d'autres frontières. Les commandans et les soldats de ces garnisons, venus la plupart d'Italie, n'ayant pas les chemins libres pour y retourner [1], et résolus de ne pas se soumettre à des Ariens, livrèrent toutes leurs places à Clovis, ou à ses nouveaux alliés, et s'engagèrent à le servir dans ses guerres en conservant leurs armes, leurs enseignes, et leur ancienne discipline.

Cette double adjonction des troupes Armoriques et des présides romains avec celles du roi des Francs, le mit en état d'essayer ses forces contre les Bourguignons, possesseurs, outre les pays auxquels leur nom est demeuré, du Dauphiné, de la Savoie, d'une partie de la Provence et d'autres contrées vers le haut Rhin. Ardent à profiter de l'occasion d'une violente discorde entre les deux rois de la nation, Gondebaud et Godégisile [2], il se ligua secrètement avec le second, que les usurpations de son aîné réduisaient à une très-faible portion de la souveraineté commune, et s'engagea par un traité à le faire régner seul, à condition que tout le royaume de Bourgogne serait tributaire de celui des Francs.

Godégisile, pour perdre son frère, feignit de se

[1] *Procop.*, *Bell. Goth.* lib. 1.

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 92-94. Mari. Avent. Episc. Chron.

raccommoder avec lui, et leurs deux armées marchèrent comme de concert à l'ennemi, qu'elles joignirent sur les bords de la petite rivière d'Ousche, à quelques lieues de Dijon. La bataille qui s'y livra [en 500] ne fut du côté de Gondebaud qu'une déroute sanglante. Chargé à la fois contre son attente par Godégisile et par Clovis, il prit dans sa fuite la route d'Avignon, où il soutint un siège qu'il ne fit lever qu'en consentant au tribut annuel, stipulé par son frère. Mais aussitôt que l'armée victorieuse eut été licenciée [1], Gondebaud, au mépris de ses sermens, rassembla les débris du combat d'Ousche, courut à Vienne attaquer Godégisile, surprit la place, devint par un troisième fratricide l'unique souverain de sa nation [2], et refusa hautement de payer à l'avenir le tribut convenu au siége d'Avignon.

Ainsi trompé par le roi des Bourguignons, Clovis le fut encore l'année suivante, ou deux ans après, par celui des Ostrogoths, auquel il proposa de concerter ensemble une double invasion dans les états de Gondebaud [3]. La ligue conclue, le temps de l'expédition déterminé, les conquêtes qu'ils feraient en commun ou séparément soumises d'avance au partage le plus égal, Théodoric pensa moins à servir son allié et son beau-frère, qu'à ses propres avantages. Intéressé pour la sureté de son royaume d'Italie, et d'autres possessions dans les Alpes, à voir les peu-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 93-95.

[2] Gondebaud avait déjà fait périr deux autres frères, Gondomar et Chilpéric.

[3] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1.

ples guerriers qui se disputaient la Gaule, s'entre-détruire eux-mêmes, il donna l'ordre secret à ses généraux [1] d'alonger, de ralentir, de suspendre leurs marches, pour laisser tous les événemens des combats à l'armée de ses confédérés, et de ne la joindre qu'au cas qu'elle serait victorieuse. Les Francs seuls, malgré cette perfidie, remportèrent en effet une grande victoire sur les Bourguignons, dans une bataille très-meurtrière, très-opiniatre, où le sort des armes varia long-temps. D'ailleurs, en quel lieu se donna-t-elle? Que s'y passa-t-il de remarquable du côté des vainqueurs? Quel fruit en recueillirent Clovis et Théodoric? Que conservèrent-ils des pays conquis? Gondebaud les recouvra-t-il par la force ou par des traités? on n'en sait rien de certain. Il paraît seulement qu'ensuite il vécut toujours en paix avec son vainqueur [2], et qu'il continua de régner jusqu'à sa mort sans diminution sensible de sa première puissance.

Un ancien historien espagnol [3] suppose même les Bourguignons auxiliaires des Francs, dans la guerre qu'entreprit Clovis contre un autre puissant voisin, Alaric, roi des Visigoths, lequel possédait dans les Gaules la Septimanie ou Languedoc, la Guienne, et plusieurs autres provinces entre la Loire et les Pyrénées, en même temps qu'il régnait sur presque toute l'Espagne. Mais Clovis, catholique, (car la religion eut beaucoup de part à cette guerre), se flattait d'a-

[1] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1.
[2] *Ibid. Marii Avent. Chro.*
[3] *Isodorus Hispal. Episc. Hist. Goth.*

voir dans les états d'Alaric arien, comme dans les siens propres, le vœu des évêques, du clergé et des habitans en général attachés à l'ancien dogme, pour lequel il se montrait lui-même très-zélé [1]. Renforcé des Bourguignons que lui prêta Gondebaud [2], et d'un autre corps de Francs [3]; commandé par Clodoric, fils de Sigebert, roi de Cologne [en 507], il s'avança vers Poitiers, se hâta de joindre les Visigoths avant l'arrivée du secours que Théodoric leur envoyait, et de les combattre environ à trois lieues de la ville, dans la plaine de Vouillé ou Vouglé [4]. Vaincus, ils tournèrent le dos, suivant leur coutume, et prirent la fuite, comme s'exprime notre historien; un peu prévenu contre eux par son état, et qui leur fait encore ailleurs le même reproche. Les troupes des Auvergnats, leurs braves auxiliaires, y périrent pour le plus grand nombre en se défendant valeureusement. Le roi Alaric fut tué dans l'action ou dans la déroute, et de la main de Clovis, si l'on veut avec quelques commentateurs donner ce sens à une expression qui, dans le récit de l'ancien historien, ne présente point un combat singulier entre les deux princes.

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 101. — Chlodovechus rex ait suis: valde molestè fero quod hi Ariani partem teneant Galliarum.

[2] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1, cap. 12.

[3] *Grégoire de Tours*, lib. 2, Collect. des Mém. I, 101.

[4] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1, cap. 12.

In campo *Voglacense*. *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 104. — *Nota.* Que dans Procope, on voit la bataille livrée près de Carcassonne, non de Poitiers. Méprise de l'auteur, ou faute de ses copistes.

Des succès éclatans suivirent de près la victoire de Vouglé [1]. Clovis fit enlever aux Visigoths, par son fils aîné Theuderic, que nous appelons *Théodoric* ou *Thierry*, le Rouergue, l'Albigeois et l'Auvergne : il s'empara lui-même de la capitale de l'Angoumois, de Toulouse, de Bordeaux, et d'autres villes dans la Septimanie et la Guienne. Ensuite, retenu apparemment par des affaires importantes à Paris [2], où il venait de transférer le siège de sa domination toujours croissante, il chargea un de ses généraux, que l'histoire n'a point nommé, d'aller assiéger Arles; et ce fut devant cette place, l'une des dernières restées au pouvoir des vaincus, que la fortune abandonna pour la première fois les enseignes des Francs. Vivement attaqués par une armée supérieure des Ostrogoths [3], que Théodoric envoya au secours de ses alliés, et par la nombreuse garnison de la ville assiégée, ils furent entièrement défaits; et si le texte d'un historien goth [4] n'a pas été altéré, ils laissèrent plus de trente mille hommes sur le champ de bataille : nombre remarquable, qu'on ne trouve cependant point dans d'autres anciens écrivains [5], qui nous ont donné quelques notions de ce siége, et du malheur des Francs : ils perdirent en même temps une partie de leurs nouvelles acquisitions, et ce ne serait pas ici le lieu de vouloir désigner les villes et les contrées re-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 104.
[2] *Ibid.*
[3] *Cassiodorus*, lib. 3, *Epist.* 32 et 44; lib. 8, *Epist.* 10.
[4] *Jornandès*, *de rebus Geticis*.
[5] *Cassiodor.* ibid. *Vita S. Cæsarii*, Episcop. Arelat.

prises par les Visigoths et leurs confédérés, ni celles qui demeurèrent alors, ou revinrent dans la suite à Clovis, par les armes ou par des traités.

On entrevoit seulement que, depuis la bataille d'Arles jusqu'à la fin de sa glorieuse et trop courte carrière, il eut encore dans le cours de trois ou quatre ans, quelques guerres contre les mêmes ennemis, et peut-être contre d'autres voisins; mais elles sont à peine indiquées par d'arides historiens, et n'auraient pas sans doute été mieux dépeintes que les précédentes, dont ils n'ont rapporté que des faits généraux, des combats sans description. Cependant, en mesurant les conquêtes, en comptant les batailles de Clovis, on reconnaît dans ses guerriers les mêmes Francs, que la préface de la loi salique appelle [1] une nation *renommée par ses exploits, redoutable dans les combats, audacieuse, agile, (active), endurcie aux travaux de la guerre.* Elle conservait donc son premier caractère militaire dont nous avons recueilli [2] ailleurs des traits plus marqués; et l'on doit observer qu'il pouvait déjà avoir pris quelques nuances de celui des recrues gauloises, particulièrement des troupes Armoriques, volontairement adjointes, comme on l'a déjà vu, ainsi que les garnisons romaines, aux Francs de Clovis.

On desirerait qu'après avoir élevé au plus haut degré et si bien dirigé la valeur nationale, ce grand guerrier n'eut pas souillé les dernières années de sa

[1] Gens Francorum inclyta, fortis in armis, audax, velox (*ou* ferox) et aspera.

[2] *Esprit militaire des Gaulois.*

vie, par les meurtres de Sigebert, roi de Cologne, et de son fils Clodoric; de Chararic, régnant dans une autre cité, et de son fils; de Ragnachaire, roi de Cambrai; de Renomer, roi du Mans; de Riquiaire leur troisième frère, et d'autres princes ses proches parens, ses compagnons d'armes, qu'il immola tous à son ambition ou à sa sureté: car il craignait qu'ils ne lui enlevassent son royaume [1] dit notre historien, qui semble vouloir en quelque sorte l'excuser, en donnant à entendre qu'il n'avait fait que prévenir ses rivaux. Ces crimes du trône sont à la vérité très-communs dans l'histoire de tous les temps, et peut-être autant chez les peuples les plus policés, que chez les plus barbares. Clovis en avait des exemples à la cour des rois de Bourgogne, à celle des Visigoths, et le sien ne fut que trop imité, ou même surpassé, par sa postérité. Il dominait seul sur la moitié ou le tiers des Gaules, lorsqu'il mourut à Paris [2], dans la quarante-cinquième année de son âge, la trentième de son règne : on l'inhuma dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, aujourd'hui Panthéon, qu'il avait fait bâtir.

Il fallait qu'il montrât d'ailleurs de grandes vertus, ou qu'il possédât des qualités supérieures pour avoir su se faire obéir par les rois Francs, ses collègues, et réunir, après s'en être défait, leurs diverses tribus à la sienne; pour se faire redouter de ses ennemis, aimer des Gaulois, et chérir de l'ordre sacerdotal. Mais quelques avantages qu'il eût pu retirer de la

1 *Grégoire de Tours*, liv. 2, Collect. des Mém. I, 107-109.
2 Le 27 novembre 511; Collect. des Mém. I, 110.

religion qu'il servait avec zèle, en s'en servant utilement, quelques moyens de prospérité que lui eussent fourni sa catholicité, sa politique, et si l'on veut, le diplôme de consul honoraire que lui envoya l'empereur Anastase; comment en inférer qu'il n'ait pas fait ses vastes conquêtes dans la Gaule, *à force ouverte*, et par la supériorité de ses armes? et comment lui refuser le titre de conquérant? Cet étrange paradoxe d'un savant critique moderne [1], est suffisamment réfuté par les faits mêmes, par les guerres presque continues de notre héros, par ses éclatantes victoires sur les Romains, sur les Gaulois et les Allemands, les Bourguignons et les Visigoths.

C'est aussi très-improprement que le même critique a donné par anticipation à l'ancienne forme du gouvernement français, le nom de *monarchie*, soit dans le sens d'une autorité absolue, qui ne s'établit en France que bien des siècles après, soit dans la signification de l'autorité quelconque d'un seul chef. Les Francs, accoutumés de tout temps à la pluralité de leurs rois, étaient si éloignés d'avoir l'idée de l'indivisibilité du trône, qu'à la mort de Clovis, ils partagèrent entre ses quatres fils, ou leur laissèrent diviser, selon l'ancien usage, tout ce que leur père avait réuni [2]. Thierry, le plus âgé, né d'une première femme ou d'une concubine, et qui s'était déjà distingué à la tête des armées, obtint ou s'ad-

[1] *Histoire critique de la monarchie Française*, par M. l'abbé Dubos; discours préliminaire.

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 112.

jugea une part beaucoup plus forte que celle de chacun de ses trois frères, Clodomir, Childebert et Clotaire. Il est nécessaire, pour l'intelligence des guerres suivantes, de prévenir en général que les états de Thierry, appelés le royaume d'*Austrasie*, à cause de leur position orientale relativement à la Germanie, et le royaume de *Metz*, parce que cette ville fut la résidence du prince, comprenaient plusieurs provinces entre le Rhin, la Moselle et la Meuse, et confinaient dans la France Germanique aux Thuringiens : que le royaume de Clodomir eut pour capitale Orléans; celui de Childebert, Paris, et celui de Clotaire, Soissons.

Les trois fils de Clotilde, maintenus par leur vertueuse mère dans une concorde fraternelle, et trop jeunes encore pour avoir l'impatience de prendre les armes, ou la force de les porter, vécurent en paix environ huit ou neuf ans avec leur aîné, avec les Bourguignons et les deux nations Gothiques. Ce fut même contre d'autres ennemis que Thierry eut, pendant cette longue trève, une guerre passagère. Ce prince, dans la vigueur de l'âge, et brave comme son père, informé [vers l'an 515 ou 516] qu'une flotte prodigieuse, sous la conduite d'un roi, ou d'un chef Danois, appelé Chlochilaïc, était arrivée à l'embouchure de la Meuse [1], d'où ces aventuriers du nord ravageaient des contrées du royaume d'Austrasie, y envoya une puissante armée. Son fils Theudebert, ou Théodebert, qu'il mit à la tête, n'était

[1] *Gesta regum Franc.*, cap. 19.—*Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém., I, 114.

assurément pas en âge de la commander ; et l'on voit assez qu'il n'y allait que pour s'instruire sous les yeux du général, et se montrer dès l'adolescence sur le théâtre de la guerre, suivant la coutume des princes Francs. Les pirates et leur chef furent défaits avant que d'avoir pu se rembarquer, et périrent tous. Leur flotte fut attaquée en même temps par celle des Austrasiens, et presque entièrement enlevée avec les captifs, et le riche butin dont elle était chargée.

Quelques années après [1] cette double victoire sur les Danois, destinés à désoler un jour la France par leurs opiniâtres incursions, et à s'y établir sous le nom de *Normands*, Thierry ou Théodoric [2] alla lui-même dans la Thuringe renforcer d'une armée auxiliaire celle d'Hermanfried, vulgairement *Hermanfroi*, l'un des deux rois du pays, qui voulait perdre l'autre roi, son frère. Celui-ci, appelé Baderic, accablé par la jonction des Francs, périt dans une bataille : Hermanfried s'emparant de tous ses Etats, lorsque Thierry fut retourné en Austrasie, refusa de les partager avec son confédéré, suivant leur pacte, et s'en fit un ennemi implacable.

Le bruit de ces victoires du jeune Theudebert et de Thierry, quoique étrangères aux intérêts des trois autres rois Francs, était bien propre, dans

[1] Peut-être en 520, peut-être plus tôt ou plus tard : il n'est pas aisé de fixer cette date ni plusieurs des suivantes. J'avertis une fois pour toutes, que je choisis les plus probables, et que je ne dois pas m'arrêter à les discuter, dans un travail où il ne s'agit essentiellement que des faits.

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 3. Collect. des Mém. I, 115,

l'âge qu'ils atteignaient alors, à exciter leur ardeur guerrière; et l'occasion se présenta bientôt d'essayer leur armes contre Sigismond et Gondemar, successeurs de Gondebaud, mort depuis quelques années. Voyant que l'aîné de ces deux rois de Bourgogne, père dénaturé, mari esclave d'une seconde femme [1], s'était avili jusqu'à lui sacrifier la vie du prince Sigeric, qu'il avait eu d'un premier mariage avec une fille du roi des Ostrogoths, et que cette cruelle lâcheté lui ôtait l'appui du redoutable Théodoric, ils réunirent les forces de leurs trois royaumes [2], et défirent [l'an 522 ou 523] les Bourguignons dans une grande bataille, dont le lieu n'est pas nommé. Malheureusement échappé par la fuite à une mort honorable, cherchant en vain un asyle, Sigismond fut livré au roi d'Orléans qui, l'année suivante [523 ou 524] le fit tuer en prison, et jeter dans un puits avec sa femme, et deux petits princes leurs enfans. Barbarie calculée, représaille atroce du même traitement [3], exercé depuis bien des années par le père de Sigismond, sur le père et la mère de Clotilde.

Gondemar, sauvé de la défaite, avait déjà rassemblé une nouvelle armée avant le meurtre de son frère. Le bouillant Clodomir, de son côté, se préparait à recommencer ses hostilités au printemps. N'ayant pu se faire suivre par ses premiers confédérés, Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons,

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 116, 117.

[2] *Ibid.* cap. 6. Passio S. Sigism.

[3] *Ibid*, lib. 2, Collect. des Mém. I, 87.

il [1] obtint de Thierry des renforts suspects [2], rentra sur les terres des Bourguignons [en 523 ou 524], et les combattit vers le Rhône, probablement près de *Véséronce* [3]. La bataille était perdue pour eux, lorsqu'en les poursuivant trop ardemment, et sans donner aux siens le temps de le joindre, il tomba [4] dans une troupe d'ennemis, qui lui coupèrent la tête, et la firent voir aux deux armées. Aisément reconnaissable à sa longue chevelure (costume particulier des rois Francs), et montré en l'air à la pointe d'une pique [5], aux vaincus pour les ranimer, aux vainqueurs pour les effrayer, elle transporta ceux-ci d'une telle fureur, qu'ils mirent en fuite, accablèrent leurs adversaires, et soumirent [6] en partie le royaume de Bourgogne. Cependant Gondemar le recouvra bientôt, comme en convient notre historien [7].

Les Francs, suivant un auteur grec [8], qui ne leur accorde pas une victoire bien décidée, furent au contraire si consternés à l'aspect de la tête chevelue, qu'ils craignirent de continuer la guerre, reçurent la paix de Gondemar, et se retirèrent aussitôt chez eux. Quelles qu'en eussent été les conditions, elle

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 118.

[2] *Fredegar.* Epitom. cap. 36.

[3] Selon d'autres, Voiron en Dauphiné.

[4] *Grégoire de Tours*, liv. 3. Collect. des Mém. I, 118.

[5] *Ibid.*

[6] Godomarum fugant, Burgundiones opprimunt, *patriam*que in suam redigunt potestatem, (au lieu de *patriam*, ne doit-on pas lire *partim?*)

[7] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 119.

[8] *Agathias*, Hist. lib. 1.

subsista non-seulement tant que vécut Théodoric, trop puissant, et trop habile pour laisser les Francs envahir la Bourgogne, mais plusieurs années encore après sa mort arrivée en 526.

La vengeance que Thierry, furieux contre le roi de Thuringe, avait remise à des circonstances plus favorables, et long-temps suspendue, éclata [vers 530 ou 531]; enfin il s'associa Clotaire, roi de Soissons, son troisième frère paternel [1], passa le Rhin, et défit les Thuringiens près de l'Unstrut. Les fuyards s'y jetèrent avec tant d'effroi et de confusion que leurs cadavres entassés firent un pont aux vainqueurs pour passer la rivière et consommer une victoire qui accrut de toute la Thuringe conquise les états de la France Germanique. On peut voir dans les anecdotes barbares de ces temps-là, comment Hermanfried, sauvé du carnage des siens [2], périt quelques temps après, indignement trompé par Thierry.

La même année ou la suivante, le roi de Paris Childebert, outré des mauvais traitemens qu'une de ses sœurs, constamment attachée à la foi catholique [3], recevait d'Amalaric roi des Visigoths, son mari, arien intolérant, porta dans la Septimanie [4] une vive guerre, promptement terminée par le plus brillant succès. Amalaric vaincu auprès de Narbonne, perdit la vie dans la bataille ou dans la déroute; et

[1] *Grégoire de Tours*, lib. 3, Collect. des Mém. I, 119, 120.

[2] *Ibid.* Collect. des Mém. I, 121.

[3] *Ibid.* lib. 3, Collect. des Mém. I, 122. *Procop. Bell. Goth.* lib. 1, cap. 31.

[4] Le Languedoc.

Childebert, après avoir ravagé le pays, et dépouillé les églises ariennes, ramena en France la princesse ainsi vengée.

Childebert et Clotaire, peut-être déjà en possession du royaume d'Orléans, ou qui se le partagèrent bientôt, en égorgeant eux-mêmes deux de leurs neveux, fils de Clodomir, et dégradant le troisième par la tonsure cléricale, se liguèrent ensemble pour attaquer de nouveau Gondemar; ils le mirent en fuite auprès d'Autun, selon notre ancien historien [1], prirent cette ville et ne subjuguèrent cependant pas la Bourgogne entière, comme il le suppose, dès cette première campagne [de 532-534], ni même la suivante. Thierry, très-occupé en même temps [2] à éteindre de violentes séditions dans ses provinces, à prendre des places sur les Visigoths dans la Septimanie, sur les Ostrogoths dans la Provence, exigeait des renforts de ses frères, au lieu de les aider des siens. Mais Theudebert succédant à Thierry, qu'une maladie enleva au milieu de ses grandes entreprises, se joignit à ses deux oncles : ils défirent ensemble Gondemar [3], dans une bataille dont on n'a ni le tableau, ni le nom du lieu, conquirent enfin [en 534] tous ses états, qu'ils partagèrent entre eux, et le renfermèrent [4] pour le reste de sa vie dans un château fort. Ainsi tomba le royaume des Bourguignons ou Burgondes, et s'éleva extrêmement la domination

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 3; Collect. des Mém., I, 124.
[2] *Ibid.* Collect. des Mém. I, 126 et suiv.
[3] *Marii Avent. chron.*
[4] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1, cap. 13.

des Francs, moins anciennement établis dans la Gaule, et pendant quelque temps moins puissans.

Ensuite, plus redoutables qu'auparavant aux peuples voisins, les conquérans de la Bourgogne [1] acquirent encore, par de simples traités, tout ce que possédaient les Ostrogoths en deçà des Alpes, et dans la Provence, en s'engageant à les soutenir dans l'Italie, d'où l'empereur d'Orient menaçait de les chasser. Déja les rois Francs avaient reçu de grosses sommes d'argent pour le servir contre la même nation; mais bientôt infidèles à leurs premières promesses, et voulant cependant couvrir d'un voile spécieux ce manque de foi, ils n'envoyèrent [2] [en 538] au secours de leurs seconds alliés, que des Bourguignons, afin de pouvoir soutenir à Justinien que ce n'étaient que des volontaires étrangers à la nation des Francs, et qui avaient marché de leur propre mouvement au-delà des Alpes. Les dix mille hommes, braves, mais sans discipline, dont ce corps était composé, rendirent d'utiles services aux Ostrogoths, et commirent d'ailleurs tant de violences, tant de désordres, que le roi Vitigès, quelque besoin qu'il en eût, les renvoya chez eux.

Dès l'année d'après [en 539], les rois de Paris, de Soissons et d'Austrasie [3], impatiens de s'affranchir des sermens qui les réduisaient à une neutralité oisive entre Justinien et Vitigès, jugèrent qu'il était temps de profiter de l'état d'affaiblissement où des

[1] *Procop. Bell. Goth.* lib. 1, cap. 14, et lib. 3, cap. 39.
[2] *Ibid.* lib. 2, cap. 12 et 22.
[3] *Ibid.* lib. 2, cap. 25.

siéges, des combats fréquens avaient mis les forces respectives des Romains et des Ostrogoths; qu'il ne serait peut-être pas difficile de leur enlever l'Italie, ou de la partager avec eux; et, pour l'exécution de ce projet, ils imaginèrent un des plus hardis et des plus perfides moyens, dont il soit fait mention dans l'histoire. Theudebert, chargé de l'entreprise, parut tout-à-coup en Italie à la tête de cent mille hommes, y marcha comme en pays ami, sans faire aucun acte d'hostilité, jusqu'au Pô, près de Pavie; traversa le fleuve sur un ancien pont Romain, dont la garde trompée lui avait volontiers laissé le libre passage; s'avança rapidement vers l'armée des Ostrogoths, qui prirent de même la sienne pour un heureux secours, les surprit, les battit et les dissipa promptement. De là, courant aux impériaux campés à peu de distance, et persuadés, à la vue des Ostrogoths en déroute, que les vainqueurs ne pouvaient être que les fidèles alliés de l'empire, le roi d'Austrasie fondit avec tant de fureur et de célérité sur cette seconde armée, que, sans avoir le temps de se reconnaître, ni de se former, elle s'abandonna dans sa terreur à une fuite précipitée.

Après ces deux singulières victoires, et la consommation de tous les vivres trouvés dans les deux camps, ou enlevés ensuite dans diverses contrées de l'Italie, les Francs couverts d'une fausse gloire, chargés d'amples dépouilles, mais manquant absolument de pain[1], et réduits à la chair des bestiaux, craignirent les progrès des maladies que cette nour-

[1] *Procop. Bell. Goth.* lib. 2, cap. 25.

riture, et la mauvaise qualité des eaux répandaient dans l'armée. Theudebert fut forcé par leurs plaintes de la ramener en France, déjà diminuée d'un tiers, et ne recueillit d'autre fruit réel de ses bruyantes aventures, que la conservation au-delà des Alpes, de quelques postes importans, où il laissa des troupes pour lui r'ouvrir au besoin les portes de l'Italie. Dans l'impatience d'y rentrer il envoya [en 540], peu de mois après sa retraite, au nom de ses deux oncles et au sien, une ambassade [1] à Vitigès, assiégé alors dans Ravenne, pour lui offrir de l'aller délivrer de ses ennemis, à la tête de cinq cent mille hommes, dont il y avait déjà des bandes en chemin, et de se contenter de la portion de l'Italie, que les Ostrogoths voudraient bien céder à leurs alliés; mais l'excès même de ce secours le rendait trop dangereux, après ce qui s'était passé récemment vers le Pô. Vitigès découragé par ses malheurs, et près d'être forcé dans sa place, préféra aux magnifiques promesses de Theudebert, le parti plus sûr de se rendre prisonnier au célèbre Bélisaire, général de Justinien, pour s'en aller vivre tranquillement à Constantinople, pensionnaire de l'empereur, avec le titre de patrice.

Ainsi déchus de leurs espérances, les princes Francs, tantôt rapprochés par l'intérêt commun, tantôt divisés par des jalousies, eurent à peine abandonné ou suspendu leurs grands desseins sur l'I... qu'ils tournèrent [en 540] contre en...

[1] *Procop. Bell. Goth.* lib.

inquiétude belliqueuse. Les rois de Paris et d'Austrasie, confédérés, on ne sait pour quelle cause, contre celui de Soissons [1], le resserraient dans une forêt voisine, selon les conjectures les plus probables, de l'embouchure de la Seine, et l'auraient accablé avec des forces infiniment supérieures, si, au moment que la bataille allait s'engager, il ne fût survenu une espèce de médiateur bien imposant, un orage furieux, accompagné d'éclairs effrayans, d'horribles coups de tonnerre, d'une grêle énorme, et d'une pluie inondante; la tempête en s'appaisant calma aussi la fureur des armes, donna lieu à la réflexion, à des sentimens de religion, de pitié, de justice, et la concorde se rétablit dans la famille royale.

Mais comment des rois ambitieux, cupides de gloire, et qui n'en connaissaient qu'une, comment leurs guerriers avides des dangers et du butin de la guerre, auraient-ils pu endurer long-temps l'inertie et l'ennui de la paix? Il fallait donc qu'ils s'exerçassent contre des ennemis du dehors, et ce fut contre les Visigoths : Childebert et Clotaire allèrent bientôt [en 542 ou 543] les attaquer jusque dans l'intérieur de l'Espagne, où ils assiégèrent en vain Sarragosse. Leurs troupes frappées [2], selon l'évêque de Tours, d'une frayeur religieuse, ou d'une terreur panique, abandonnèrent le siége de la place, pour retourner promptement en France avec les dépouilles de plu-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 142. Gesta reg. Franc. cap. 25, Sigebert. Chron.

[2] *Grégoire de Tours*, lib. 3, Collect. des Mém. I, 143.

sieurs provinces qu'elles avaient ravagées. Suivant un autre écrivain, évêque Espagnol [1], elles furent défaites par une armée du roi Theudès, accourue au secours de la place, et ne repassèrent le col des Pyrénées qu'avec beaucoup de peine, et la perte de leur arrière-garde.

Peu d'années après [en 547], Theudebert reprenant ses premiers desseins sur l'Italie [2], y envoya de nouvelles bandes de Francs et d'Allemands, sous le général Buccelin ou Butelin, qui s'empara, dans la Ligurie et dans la Vénétie, de villes, de vastes contrées, que les Romains et les Ostrogoths, retenus ailleurs par une vive guerre entre eux, ne pouvaient aller défendre. Le roi d'Austrasie écouta cependant les instantes sollicitations de Totila, successeur de Theudès [3], s'engagea, par un traité, à faire marcher promptement une seconde armée, assez forte pour enlever l'Italie à Justinien, à condition que les Francs en partageraient les possessions avec leurs confédérés. Mais la passion des conquêtes n'enflammait pas seule l'ardeur d'un prince héroïquement brave, plus audacieux qu'aucun de ses prédécesseurs, plus fier de la dignité de son rang, et plus jaloux de l'honneur de sa nation [4]. Indigné de voir, sur des monnaies et des édits d'un empereur plus légiste que guerrier, l'injurieuse et fausse qualification de *Francique*, c'est-à-dire, dans le style nu-

[1] *Isidor. Hisp. Episcop. Hist. Goth.*

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 146, *Procop. Bell. Goth.* lib. 4, cap. 24.

[3] *Agathias*, lib. 1.

[4] *Ibid.*

mismatique, de *vainqueur des Francs*, il forma le double et hardi projet de se porter lui-même dans l'Illyrie et dans la Thrace, avec une puissante armée, pendant que ses autres renforts, joints aux armes des Ostrogoths, occuperaient en Italie les principales forces de l'empire, et d'aller jusqu'aux portes de Constantinople braver Justinien. Des ambassadeurs envoyés de sa part aux *Gépides*, aux *Longobards* ou Lombards, pareillement insultés par les titres de *Gépidique* et de *Longobardique*, dont se décorait aussi l'empereur, et à d'autres peuples guerriers traités de même, étaient chargés de les associer à son ressentiment, de les animer par la honte à la vengeance commune, et de les presser de rompre de leur côté les barrières de l'empire d'Orient.

C'est ainsi, comme on l'a observé ailleurs [1], que, plusieurs siècles auparavant, les Germains transportés de colère à l'aspect de trophées outrageans, élevés après leur défaite sur le champ de bataille par la vanité romaine, n'avaient craint aucun péril pour se venger de cette insulte : et dans des temps qui ne sont pas encore bien éloignés du nôtre, n'a-t-on pas vu de pareils monumens aggraver, prolonger des guerres, en perpétuant l'animosité entre les nations rivales ?

Le superbe Theudebert hâtait les préparatifs de sa grande entreprise, lorsqu'il mourut subitement [en 548] à la chasse [2], par un accident, suivant un his-

[1] *Esprit militaire des Germains*, troisième Mémoire. *Tacit.* Annal. lib. 11, cap. 18 et 22.

[2] *Agathias*, lib. 1.

torien, plus lentement et d'une maladie selon un autre [1], laissant pour héritier de sa couronne, non de sa valeur ni de son amour de la gloire, Theudebalde son fils unique, encore adolescent, et d'une faible complexion. Le jeune roi d'Austrasie, ou son conseil, ne retira pas d'Italie les troupes qui s'y trouvaient alors; mais, à l'exemple de Theudebert, leur prescrivit de nouveau la neutralité apparente [2], que Lantacaire, leur général, tué dans un combat, dont on ne sait rien de plus, avait apparemment violée; et qu'ils gardèrent ensuite pendant plusieurs années entre les parties belligérentes. La preuve en est, parmi d'autres faits [3], que Narsès, très-digne de remplacer Bélisaire, voulut en vain, pour aller par le chemin le plus court et le plus facile attaquer les Ostrogoths, passer l'Adige auprès d'un camp des Francs; que Hamming leur général, rejeta fièrement la demande que lui en firent des députés; qu'il se refusa [4] de même aux diverses occasions de secourir les ennemis de Narsès; que simple spectateur des succès et des revers alternatifs des deux partis, il laissa périr [5] dans une terrible bataille l'intrépide Totila, qui avait relevé le courage de sa nation, et dans une autre le brave Teïas, son successeur, avec le plus grand nombre des Ostrogoths.

Ce qui restait aux vaincus de leurs guerriers les

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 3, Collect. des Mém. I, 149, 150.
[2] *Procop. Bell. Goth.* lib. 4, cap. 24.
[3] *Ibid.* cap. 28.
[4] *Ibid.* cap. 28 et seq.
[5] *Ibid.* cap. 31, 32 et seq.
[6] *Agathias*, lib. 1.

plus obstinés à ne pas subir le joug des Romains, implora encore la protection et la pitié, tant de fois sollicitées en vain, de Theudebalde, lequel se détermina enfin à faire passer au-delà des Alpes un puissant renfort, non dans le dessein d'y soutenir les Ostrogoths perdus sans ressources, mais de les recueillir et de s'en servir avantageusement contre les impériaux, affaiblis eux-mêmes par de rudes et fréquens combats. Buccelin et Leutharis, Allemands, d'un rang distingué dans leur nation, probablement sujets alors, ou tributaires du roi d'Austrasie, deux frères en grande faveur auprès de lui, comme ils l'avaient été à la cour de son père [1], marchèrent [en 552 ou 553] à la tête d'une armée de soixante et quinze mille hommes. Il faut même la supposer plus forte, lorsqu'elle fut jointe en Italie aux troupes du général Hamming, qui ne paraissent pas avoir été comprises dans ce nombre par les écrivains, et dont on n'a d'ailleurs aucune évaluation, ni à cette époque, ni quant aux temps précédens.

Après avoir aisément soumis dans leur première campagne beaucoup de places, et ravagé plusieurs contrées; après quelques faits d'armes, dont le bruit ranima d'abord les Ostrogoths et les unit étroitement aux Francs, les deux frères, soit pour la commodité des subsistances, soit pour étendre leurs conquêtes ou leurs rapines [2], partagèrent au printemps suivant [en 553 ou 554], l'armée française en deux corps, qui devaient agir séparément, ou se rapprocher

[1] *Agathias*, lib. 1.
[2] *Ibid*. lib. 2.

selon les conjonctures. Mais Leutharis se trouva bientôt tellement surchargé des dépouilles enlevées dans ses courses, qu'il envoya proposer à son frère de s'en retourner ensemble, et d'aller chez eux jouir en paix des déprédations de la guerre. Buccelin, plus ambitieux, flatté par un parti des Ostrogoths [1] de l'espérance de devenir leur roi, s'il était leur restaurateur, leur avait donné sa parole de combattre résolument les Romains avec toutes les forces de sa division et de celle de son frère. Celui-ci partit néanmoins des environs du golfe Adriatique pour rétrograder vers les Alpes, en promettant, et peut-être dans l'intention réelle, de venir joindre Buccelin [2], ou de lui renvoyer ses troupes dès qu'il aurait mis ses richesses en lieu de sûreté : ce qu'il ne put exécuter, car, après quelques jours de marche sans obstacle, trois mille hommes envoyés à la découverte, tombèrent dans une embuscade, où le plus grand nombre fut accablé par un détachement de Narsès; et Leutharis, sortant aussitôt de son camp de Fano, pour aller présenter la bataille aux ennemis, y laissa une faible garde : les prisonniers, qui s'y trouvaient en trop grand nombre, le pillèrent et emportèrent [3], avec leur liberté recouvrée, le plus précieux butin du cupide Allemand. Les troupes qui lui restaient étant arrivées ensuite dans une petite ville des Alpes, où la fatigue de la route les obligea de séjourner quelque temps, y furent assail-

[1] *Agathias*, lib. 2.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

lies par des maladies violentes, par une contagion destructive, qui les fit périr misérablement, ainsi que leur général.

Cependant Buccelin ignorait [1] le triste sort de l'armée de son frère, et s'étonnait de ne la pas voir revenir. Non moins inquiet pour la sienne des ravages que commençaient à y faire la disette et la mauvaise qualité des alimens, l'usage immodéré des raisins avant leur parfaite maturité, et du vin pernicieux qu'en tiraient les soldats, il résolut d'en venir le plus promptement à une action désicive : seul moyen de prévenir le progrès des maladies de son camp, et de profiter de la supériorité numérique de ses forces, que l'historien grec évalue [2] à trente mille hommes, en réduisant à dix-huit mille celles de Narsès. De la fameuse bataille qu'ils se livrèrent auprès de Pavie, sur les bords du Casilin, on aurait pu dire alors, que tout y fut perdu du côté des Francs, *fors l'honneur*, comme s'exprima notre brave roi François I, défait 971 ans après, à la vue de la même ville. Leur plus grand nombre, combattant vaillamment [3], périt sur le champ de bataille avec le général, une autre partie dans la rivière; et de tout le reste, enveloppé et fait prisonnier, cinq soldats seulement, échappés aux fers ou à la mort, revirent leur patrie.

Sans transcrire ici la curieuse relation que l'auteur, à peu près contemporain, nous a laissée de la

[1] *Agathias*, lib. 2.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

journée du Casilin, il convient d'observer que c'est jusqu'à cette époque la première bataille décrite d'une manière instructive, et presque la seule qui nous offre quelques images intéressantes et bien exposées du caractère militaire des Francs. On y voit qu'ils allèrent au combat [1] avec l'impatience de la colère et de la rage; qu'ils chargèrent en poussant des cris terribles; qu'avec leur ordonnance en coin ou en triangle ils rompirent d'abord celle des Romains; que la passion effrénée du butin fit courir tout de suite les plus avides vers le camp ennemi pour le piller; et que cette aveugle impatience mit leur premier ordre de bataille dans une confusion dont Narsès sut bien profiter. On peut juger encore par la même relation, que leur défaite ne doit pas s'attribuer uniquement à l'habileté, à la tactique de ce grand capitaine, ni à la discipline de ses légions, mais aux casques, aux cuirasses, aux solides boucliers dont elles étaient munies, ainsi qu'à leurs longues et fortes lances, contre des corps nus, ou couverts seulement d'une targe mal fabriquée, et qui, avec l'épée et leur hache de guerre, appelée *francique*, n'avaient d'autre arme offensive [2] qu'une haste moyenne, doublement meurtrière par des hameçons ou crochets proéminens vers la partie inférieure de sa lame. Ils l'appelaient *angon*, et la maniaient également comme pique ou la dardaient comme javelot.

L'armée de Buccelin n'eut même ni cavaliers, ni archers, ni frondeurs à opposer aux troupes légères

[1] *Agathias*, lib. 2.
[2] *Ibid.*

à pied et à cheval, avec lesquelles Narsès désordonna une infanterie sans appui, et l'accabla dans sa déroute. Il n'est pas de notre sujet d'examiner par quelles raisons les Francs continuaient de faire très-peu, et souvent point d'usage de la cavalerie; ni pourquoi, connaissant depuis si long-temps les armes romaines, ils refusaient ou négligeaient de s'en servir. Etait-ce par l'empire de l'habitude et par la confiance qu'ils avaient dans les leurs après tant de victoires et de conquêtes? ou une fierté barbare leur faisait-elle penser que le courage et la fureur sont les meilleures armes? Il paraît néanmoins par un discours de Narsès, qu'il les regardait [1] comme une nation très-brave, très-guerrière, et qu'après sa victoire il craignait que leur armée détruite ne fût bientôt remplacée par une autre plus nombreuse et plus formidable.

Leur troisième commandant, le brave Hamming[2], qui ne put apparemment ou ne voulut pas joindre Buccelin, fut aussi vaincu [3] peu de temps après par Narsès, et tué avec ce qui leur restait dans un combat dont on n'a point de description. Mais on sait certainement que la destruction des diverses armées des Francs, entraîna rapidement la perte de toutes leurs conquêtes au-delà des Alpes, ainsi que la ruine des Ostrogoths; qu'au milieu de cette révolution Theudebalde mourut d'une longue maladie, et que les nouvelles affaires qui occupèrent alors les rois de

[1] *Agathias*, lib. 2.
[2] *Menander protector.*
[3] *Appendix ad chron. Marcel. Paulus Diac. Hist. Lang.* lib. 2.

Paris et de Soissons, ne leur permirent pas, quand ils l'auraient voulu, de penser à celles de l'Italie.

Clotaire [1] abusant de l'état de Childebert son aîné, malheureusement très-malade dans la circonstance d'une succession, et sans enfans mâles, s'empara de tout le royaume d'Austrasie. Bientôt [en 554 ou 555] il eut à réprimer l'audace des Saxons [2] qui refusaient de lui payer le tribut annuel que Thierry leur avait imposé, et faisaient probablement des incursions dans la France Germanique, soutenus par les Thuringiens rebelles. Il vainquit l'armée Saxonne, en détruisit la plus grande partie, et ravagea la Thuringe. Soit qu'après leur défaite les Saxons ne se fussent pas soumis à la continuation du tribut, soit qu'en étant convenus ils se fussent ensuite moqués de leurs engagemens, une nouvelle révolte [3], comme s'exprime l'historien, ou leur nouveau manque de foi, ramena Clotaire vers la Saxe. Cette seconde guerre fut plus grave, et présente des images des passions les plus exaltées [4] : l'effroi des fiers Saxons à la vue d'une armée très-supérieure, de modestes excuses sur le passé, de magnifiques promesses pour l'avenir, et les plus humbles soumissions faites à Clotaire par leurs députés; les Francs, de leur côté, furieux de la violation des pactes, rugissant de colère, et ne respirant que la vengeance; leur roi, touché des prières des envoyés, priant lui-même, con-

[1] *Agathias*, lib. 2.
[2] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 159.
[3] *Ibid.* 166.
[4] *Ibid.*

guerriers, étaient supérieurement braves. On voit aussi qu'habitués, et parfaitement [1] exercés au métier de la guerre, ils avaient des principes de tactique, dont l'ordre du triangle ou du coin, qu'ils tenaient des anciens Germains, et qu'ils opposèrent à la phalange de Narsès, est un exemple. Il fallait aussi, pour attaquer et pour défendre des places fortes, qu'ils connussent la poliorcétique, et les machines de guerre usitées alors; et s'ils n'étaient pas très-savans dans cette partie, non plus que dans la tactique romaine, ils y suppléaient par ce courage national [2], à la fois fureur impétueuse et constance opiniâtre, comme le dépeignait un poète, plus d'un siècle auparavant, et dont l'honneur faisait la base. Car chez les Cattes, un des peuples qui formèrent la ligue Francique, c'était déjà un grand opprobre [3] que d'abandonner son bouclier pour fuir; et la loi Salique, en vigueur dans les temps que nous examinons, infligeait des punitions au Franc qui, sans preuve, dirait d'un autre qu'il aurait jeté son bouclier, ou qui l'insulterait par le nom de *lièvre*, c'est-à-dire de fuyard. En un mot, à la mort du dernier

[1] *Agathias*, lib. 2.

[2] Excussisse citas vastum per inane bipennes
Ludus, et intortas præcedere saltibus hastas,
Inque hostem venisse prius. . . . .
. . . . Si forte premuntur
Seu numero, seu sorte loci, mors obruit illos,
Non timor. Immoti perstant, animoque supersunt
Jam prope post animam.
Sidonius Apoll. in panegyr. Majoriani.

[3] *Tacit.* in Germania.

des fils de Clovis, la fortune seule n'avait pas soumis à sa nation, non-seulement toute la France d'aujourd'hui à l'exception de la majeure partie de la Bretagne et du Languedoc ou de la Septimanie; mais ce que nous appelons la Flandre, les Pays-Bas et la Hollande, le Palatinat du Rhin, la Bavière, l'Helvétie, la Savoie, les Alpes citérieures sans compter les accroissemens qu'avait reçus en même temps la France germanique; et tant de conquêtes s'étaient faites en moins de quatre-vingts ans.

Ce fut même, selon les apparences, quelque temps après cette paix; que Chilpéric, suivant un de nos chroniqueurs [1], se joignit au roi d'Austrasie, dans une guerre contre les Saxons; et le poète qu'on vient de citer, attribue aussi à Sigebert, ou à son général *Lupus*, une victoire remportée près de la rivière de Bordaa ou Bordia, voisine de celle de la Lône, sur les Saxons et les Danois confédérés. Au reste, dès que ces deux batailles (qui n'en font peut-être qu'une) ne sont nullement décrites ni l'une ni l'autre, peu nous importe d'en avoir les dates précises. On sait au moins [2] que Chilpéric et Sigebert étaient encore unis à la mort prématurée de Charibert [en 564 ou 565], et qu'ils s'accordèrent avec Gontran à partager paisiblement le royaume de Paris. D'ailleurs, par ce nouveau partage, aussi bizarrement combiné que celui de la succession de Clotaire, chacun des trois co-partageans eut des villes, des portions de villes, des portions de provinces enclavées dans le domaine de ses frères. Voulaient-ils se donner ainsi des gages réciproques pour le maintien de la paix, ou s'assurer les moyens et la facilité de la rompre à leur gré?

Mais, quelques années après, les mœurs de ces princes, plus mal réglées encore que les limites de leurs états, allumèrent entr'eux d'affreuses discordes, dont il faut indiquer brièvement l'origine, pour n'y plus revenir. Sigebert, moins dissolu ou plus tôt

[1] *Fortunatus*, lib. 7, carm. 7.

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 180. La date de la mort de Charibert doit être rectifiée et fixée à l'an 565.

corrigé que ses frères[1], avait épousé [vers 565] *Brunichilde*, vulgairement *Brunehault*, fille d'Atanagild, roi d'Espagne, et s'était attaché à cette princesse[2]. Peu de temps après, Chilpéric très-déréglé, et d'un caractère violent, ayant repudié la reine Audovère sa femme, dont il avait trois fils, Theudebert, Merovée et Clovis, quitta ou feignit de quitter Frédégonde, sa maîtresse, d'une naissance obscure[3], pour épouser, à l'exemple de son frère, et par la même raison de dignité, une autre princesse d'Espagne, *Galsuinte*, sœur aînée de Brunehault. Il s'en dégoûta bientôt, et n'eut pas horreur de la sacrifier à la cruelle ambition de Frédégonde, qui la remplaça sur le trône. De là les haines implacables des deux reines de Soissons et d'Austrasie, et l'animosité des deux rois : de là cette chaîne de guerres civiles qui, en déchirant le sein de la France, enhardirent si souvent les ennemis du dehors. Quant aux noirs artifices, aux fureurs, aux meurtres, aux empoisonnemens dont l'histoire flétrit les noms trop fameux de Frédégonde et de Brunehault, on nous permettra de n'y plus toucher sans une nécessité absolue : les champs de bataille dans lesquels nous cherchons des traits de la valeur nationale intéressent assez; des tableaux de crimes et de forfaits font trop d'horreur.

Les frères de Chilpéric, honteux et indignés de la mort atroce de Galsuinte armèrent de concert

[1] *Grégoire de Tours*, lib. 4, Collect. des Mém. I, 181.

[2] *Fortunatus*, lib. 6, carm. 3 et 4.

[3] *Grégoire de Tours*, lib. 4, Collect. des Mém. I, 182.

pour le punir[1], et l'auraient détrôné, si, après avoir excité la pitié de Gontran, naturellement bon, et peu délicat sur le nombre comme sur la condition de ses femmes ou concubines, il n'eût fléchi la colère de Sigebert[2], en cédant à Brunehault les villes et les terres qu'il avait auparavant données à Frédégonde, à titre de dot et de présent de noces.

Cette guerre était à peine terminée ou suspendue, que le Can ou Chagan des Abares, comptant peut-être encore sur la continuation des troubles de la Gaule, fit [en 568] une seconde irruption dans la France transrhénane, où le roi d'Austrasie retourna promptement le combattre. Notre premier historien, sans parler du lieu de la bataille, ni des manœuvres des deux armées, ni de la durée de l'action, conte ingénuement que les Huns, magiciens habiles, fascinèrent les yeux des Francs, qu'ils les vainquirent, et les mirent en fuite en leur faisant voir des spectres, des fantômes[3]. Il ne pouvait pas dire que la figure farouche, hideuse et difforme des Huns, eût seule épouvanté une armée qui les avait vaincus précédemment; mais, quoique contemporain, l'écrivain ecclésiastique ignorait peut-être les ruses et les stratagèmes employés sans doute par les barbares, ou ne les comprenait pas, et les trouvait trop naturels. Ce qu'il ajoute ensuite à la louange de Sigebert[4], que ce prince, investi dans un poste où le

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 183.
[2] *Ibid.* liv. 9, II, 28, 29.
[3] *Ibid.* liv. 4, I, 183.
[4] *Ibid.*

Can aurait pu le forcer, gagna le vainqueur par des présens et par l'art avec lequel il les fit valoir, et qu'ils conclurent ensemble une paix perpétuelle, s'accorde assez avec le témoignage d'un écrivain grec [1], et l'on sait aussi que les Avares ne reparurent plus.

Sigebert délivré des Huns, fit lui-même l'année suivante, autant qu'on peut fixer des dates très-incertaines, une invasion sur les domaines de Gontran. Quel que fut le prétexte ou le sujet de cette hostilité, il envoya [2] des troupes de sa province d'Auvergne surprendre la ville d'Arles, qu'elles ne gardèrent pas long-temps. Investies dans la place par une armée bourguignonne, elles en sortirent imprudemment pour combattre les assiégeans, sous ses murs et près des bords du Rhône, furent défaites, et périrent en grand nombre, précipitées dans le fleuve. Gontran vengé, pardonna l'insulte, et se raccommoda peut-être d'autant plus volontiers avec Sigebert, que les *Langobards*, ou *Lombards*, dont il a été parlé ailleurs [3], inquiétaient alors les frontières du royaume de Bourgogne. De ces nouveaux voisins de la Gaule, nation Germanique long-temps errante, et récemment arrivée de la Pannonie, pour remplacer en Italie les Ostrogoths, quelques bandes [en 571] venaient de se montrer en-deçà des Alpes [4]. Elles n'avaient pas repassé impunément; mais Gontran

[1] *Menander Protector.*

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 183, 184.

[3] *Esprit militaire des Germains.*

[4] *Marii Avent. Chron.*

pouvait craindre leur retour; et la même avidité du butin ramena bientôt sur ses terres une armée des mêmes pillards [1], qui battit près d'*Yverdun* celle des Bourguignons, commandée par un nouveau général, le tua dans la déroute, fit un prodigieux carnage des fuyards, et s'en retourna chargé d'amples dépouilles. Plus ardens encore l'année d'après [en 572] à dévaster la Savoie et la province appelée aujourd'hui le Dauphiné [2], mais moins heureux cette fois-ci, les Lombards arrêtés auprès d'Embrun par le patrice Mummole, le meilleur des généraux de Gontran, furent forcés dans des bois, où ils s'étaient entourés, avec leurs immenses rapines, d'un fort retranchement d'arbres abattus: le plus grand nombre y perdit la vie ou la liberté, et peu de ces brigands purent rejoindre leurs compatriotes.

On est étonné, après ce châtiment, de voir un corps de Saxons, qui avait passé en Italie, de société avec les Lombards [3], oser seul pénétrer [en 573] aussi dans le royaume de Bourgogne, et ravager la Provence. Ces audacieux y étaient-ils excités par Sigebert ou Chilpéric, alors peut-être brouillés avec Gontran? ou comptaient-ils uniquement sur leurs propres forces, ou sur la célérité de l'expédition? Bornons-nous aux faits de la guerre. Le diligent Mummole les surprit [4] auprès de Stablon ou Establon, dans le canton de Riez, leur tua, dit notre historien, beaucoup de milliers d'hommes, et ne

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 201.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.* 202, 205.

[4] *Ibid.*

fit cesser le carnage qu'à la nuit. Les vaincus, encore nombreux, reparurent cependant le lendemain matin en ordre de bataille, présentant fièrement le combat et demandant la paix, qui ne leur fut accordée qu'à condition de ne rien emporter de leurs déprédations, et de renoncer à l'alliance des Lombards. Ils obtinrent en même temps la liberté de retourner en Italie, d'en ramener leurs femmes, leurs enfans, le reste de leurs compagnons, et de repasser par le royaume de Bourgogne pour se rendre sur les terres du roi d'Austrasie, de la protection duquel ils étaient assurés, comme de son côté, en les faisant reconduire dans leur patrie, il s'en promettait des secours contre d'autres ennemis.

Soit qu'une nouvelle incursion des Lombards, plus grave que les précédentes, et qui paraît avoir suivi de près celle des Saxons, ne fût qu'une course de pillage, soit qu'ils prétendissent faire des conquêtes stables dans la Gaule, ils y rentrèrent encore sous la conduite de cinq Ethnarques, du nombre des trente-six qui gouvernèrent la nation pendant un assez long interrègne. Le brave Mummole en défit trois dans des combats qu'il leur livra auprès de Grenoble et d'Embrun; et le peu de soldats qui restait à ces chefs, s'enfuit précipitamment au-delà des Alpes. Les deux divisions des Lombards, vaincues[1] par d'autres commandans de Gontran, près du monastère de saint Maurice, ou des *Agaunes*, dans le Valais, furent si maltraitées, qu'il n'en retourna que quarante hommes en Italie. Un autre général Franc, profitant

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 204 et 205.

de leur défaite pour aller par représailles ravager leurs possessions dans le Trentin [1], détruisit entièrement un premier corps de Lombards, dont le chef fut tué; mais, dans un second combat contre des troupes plus nombreuses, il eut le même sort, ainsi que tous ses compagnons.

Pendant que Gontran repoussait les Lombards et les Saxons, ses deux frères se rengageaient dans une guerre intestine. Chilpéric, après la mort de Charibert [2], avait envoyé son troisième fils, Clovis, surprendre les villes de Tours et de Poitiers, appartenantes à Sigebert, qui furent reprises par Mummole et rendues à leur souverain. Le même Clovis, que son père chargea encore dans cette nouvelle guerre [en 573] d'envahir les mêmes villes [3], fut battu par un général Austrasien, chassé de la Touraine, et vivement poursuivi. Chilpéric [4] furieux de sa défaite et de sa fuite, renvoya aussitôt à sa place son fils aîné, Theudebert, qui vainquit un autre général dans une bataille où il fit un grand carnage des milices du pays, et ravagea ensuite cruellement la Touraine, le Poitou, le Limousin, le Quercy; laissant piller et incendier dans ces contrées jusqu'aux églises mêmes et aux monastères.

La résolution que prit alors Sigebert [5] de faire venir d'au-delà du Rhin des guerriers barbares et idolâtres, dont on craignait l'avidité et la licence effré-

[1] *Paulus Diac.* Gesta Langob. lib. 3, cap. 9.
[2] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 206.
[3] *Ibid.* 206, 209.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.* 211.

née plus encore que leur valeur, épouvanta Gontran, qui, sollicité en même temps par le roi de Soissons, conclut avec lui un traité d'alliance défensive contre le roi d'Austrasie: celui-ci, renforcé de ses Francs Germaniques, de bandes nombreuses, qu'on peut supposer formées de Thuringiens, de Suèves, des Saxons peut-être, qu'il avait servis antérieurement, ou d'autres nations voisines, marcha sans obstacles jusqu'à un endroit de la Seine, duquel on ne sait ni le nom, ni la position. Dans l'impossibilité de passer la rivière devant l'armée ennemie, postée sur le bord opposé, il alla chercher un autre passage sur les terres de Gontran, qu'il força par de hautes menaces à changer subitement de parti, en se déclarant pour le plus fort [1], et joignit Chilpéric déjà effrayé de la défection du roi de Bourgogne, et campé près d'un bourg [*Avallocium*] ou village du pays Chartrain: là, soit pitié fraternelle, soit horreur des désordres affreux, commis malgré lui par ses troupes Germaniques sur leur route, et crainte de plus grands excès après leur victoire, Sigebert écouta moins les murmures séditieux des pillards, pressés de combattre pour le butin, que les prières de Chilpéric, auquel il accorda la paix, et même à des conditions assez modérées.

Si l'on ne peut, comme s'exprime ici l'évêque de Tours [2], rapporter sans douleur ces odieuses guerres civiles, il faut donc au moins en abréger les dernières scènes, en disant sommairement, après lui,

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 213.
[2] *Ibid*.

que la réconciliation des deux frères ne dura qu'un an : que Chilpéric fit encore varier en sa faveur le mobile Gontran : qu'il s'avança [en 575] jusqu'à Rheims, ville du partage de Sigebert, et qu'il envoya Théodebert son fils, à la tête d'une autre armée, vers la Touraine et le Poitou : que le roi d'Austrasie rappela d'au-delà du Rhin ses redoutables auxiliaires, et qu'il fit marcher vers Tours ou Poitiers deux commandans de ses provinces avec leurs troupes renforcées de celles de la Touraine et du Dunois, contre Théodebert : que ce prince abandonné par la plus grande partie de ses soldats, aux environs probablement d'Angoulême, se présenta intrépidement au combat et qu'il y perdit la vie.

Enfin (car nous touchons aux catastrophes de cet horrible drame), Chilpéric consterné d'avoir perdu une armée, un fils, et la protection de Gontran[1], déjà réconcilié avec le roi d'Austrasie, alla se renfermer dans les murs de Tournai, que la puissante armée de Sigebert investit bientôt. Il y marcha ensuite pour presser le siége, et n'y arriva pas. On sait que deux scélérats envoyés par Frédégonde, de concert probablement avec Chilpéric, l'assassinèrent à Vitry[2], entre Arras et Douai.

Malheureusement pour notre travail, toutes les guerres dont on vient de parler, les batailles des rois Francs les uns contre les autres, et celles qu'ils livrèrent aux Huns, aux Lombards, aux Saxons, et à d'autres ennemis étrangers, sont si sèchement nar-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 4, Collect. des Mém. I, 214.

[2] *Marius Avent.* Jonas in vita S. Columbani.

rées, ou si légèrement effleurées, qu'en nous donnant en général l'idée d'une nation très-brave, très-belliqueuse, qui n'en redoutait aucune autre, elles n'offrent que peu de traits bien distinctifs de son caractère militaire. Il importe cependant d'observer que Sigebert, comme on l'a vu, avait pris la ville d'Arles avec des milices de l'Auvergne, parmi lesquelles on ne peut supposer que très-peu de Francs : qu'il opposa plusieurs fois à Chipéric celles de la Touraine et du Poitou; et l'on verra que trois ou quatre ans après la défaite de Théodebert, il employa [1] non-seulement les levées gauloises de ces deux provinces, mais celles de Bayeux, du Maine, de l'Anjou, et d'autres cantons, contre un duc de Bretagne; et qu'il imposa des amendes à des églises, pour n'avoir pas envoyé à son armée leurs *jeunes gens*, c'est-à-dire, apparemment, leurs clercs ou leurs jeunes serviteurs, soit domestiques soit ruraux, qui certainement étaient tous Gaulois.

Remarquons encore que la dignité de patrice attachée plus particulièrement au royaume de Bourgogne, celles de ducs, de comtes, de préfets, et d'autres charges militaires ou civiles, étaient indistinctement remplies par des Gaulois, très-reconnaissables à leurs noms latins, et par des Francs : que les Magnats de la Gaule, quel qu'eût été le partage des terres avec les conquérans, avaient conservé leur rang, et de grandes possessions : que les autres citoyens ménagés aussi, libres de vivre suivant leurs lois romaines, ou d'adopter la loi salique, et rap-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 5, Collect. des Mém. I, 264.

prochés des vainqueurs par une religion commune, avaient été non-seulement admis, mais obligés comme eux au même service de guerre : qu'ainsi, après un peu moins d'un siècle, à compter de la première année du règne de Clovis à la dernière du roi Sigebert son petit-fils, les deux nations étaient déjà militairement incorporées, en même temps que les mariages respectifs et d'autres affinités sociales avançaient leur réunion ; et ne serait-ce pas ici l'époque où l'on pourrait (ce que je n'ai pas osé faire plus tôt) substituer le mot de *France* à celui de Gaule, et donner aux Francs mélangés avec les Gaulois, le nom de *Français*, équivalent à celui de *Gallo-Francs ?*

Quoique les guerres à suivre dans le cours des neuf années entre l'assassinat du roi d'Austrasie et la fin semblable de celui de Soissons, ne soient pas mieux exposées par nos guides que celles d'auparavant, il ne nous conviendrait pas, pour les rendre plus intéressantes, d'y mêler les tableaux des intrigues, des passions, des haines, des fureurs qui agitèrent les diverses cours. C'est à l'histoire à raconter comment *Childebert*, fils unique de Sigebert, enfant de cinq ans, arrêté avec la reine Brunehault sa mère, fut presque aussitôt enlevé de sa prison, et porté sur le trône d'Austrasie par les grands de ce royaume : comment, contre les canons de l'Eglise et ceux de la décence, la veuve de Sigebert épousa Mérovée plus jeune qu'elle, neveu de son mari, et fils d'un père complice du meurtre de ce mari : comment Chilpéric n'osant forcer à Rouen une église de saint Martin, où Mérovée s'était réfugié avec Brunehault,

jura, pour les tirer d'un asile sacré, de consentir à leur mariage, s'il était selon les lois écclésiastiques, mena son fils avec lui à Soissons, et renvoya la princesse à Metz, ou l'y laissa retourner : comment ensuite Mérovée suspect à son père, dégradé par la tonsure cléricale, échappé d'un monastère, fuyant d'église en église, investi dans la ville de Térouane, s'y tua lui-même, ou fut tué par des émissaires de de Frédégonde : comment le faible Gontran, sans héritiers après la prompte mort de ses deux fils, put se défendre contre les séductions et les entreprises des prétendans à sa succession : comment Frédégonde se vit aussi enlever trois princes, déjà grands, par une épidémie, fit ensuite périr Clovis comme Mérovée, perdit encore un dernier fils, et peu après accoucha d'un cinquième, qu'on nomma *Clotaire*.

Encore une fois, nous sommes restreints dans notre travail, et il ne s'agit ici que des seuls faits de guerre pour l'espace de temps qu'on vient de marquer. Chilpéric sorti triomphant, de Tournai, plus fier qu'avant les grands dangers qu'il avait courus, et furieux de l'évasion de son neveu Childebert, recommença aussitôt ses premières hostilités. Mais pendant qu'un de ses généraux [Roccolenus] [1], ravageait la Touraine avec des bandes de Manceaux, un autre [Bodinus] [2] commandant Austrasien qui, après avoir quitté précédemment le parti de Sigebert pour celui de Chilpéric repassait au service du nouveau roi d'Austrasie, rassembla dans la Cham-

[1] *Grégoire de Tours,* liv. 5, Collect. des Mém. I, 223.
[2] *Ibid.*

pagne une armée qu'il mena investir Soissons. Chilpéric arrivé en forces au secours de sa capitale, défit les Champenois, et leur tua beaucoup de braves guerriers. A la suite de cette victoire [1] il envoya deux armées, l'une aux ordres de Clovis son fils, soumettre la Touraine, l'Anjou et la Saintonge; la seconde sous le duc Desiderius, que l'usage nomme *Didier*, dans le Limousin, où elle en rencontra une plus forte de Bourguignons, commandée par le patrice Mummole. Dans la sanglante bataille qu'ils se livrèrent, il y eut, du côté de Didier vaincu, vingt-quatre mille hommes de tués, le vainqueur en perdit cinq mille, et le nombre des victimes est tout ce qu'on sait sur ce combat de plus que sur le précédent.

L'année suivante [576], Gontran, à la place de ses deux fils qu'il avait perdus, adopta Childebert [2], s'unit plus étroitement avec le conseil du jeune prince, pour contraindre le roi de Soissons à restituer aux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne tout ce qu'il en avait usurpé; mais de simples menaces ne l'épouvantèrent point; et la preuve qu'il n'eut aucun égard aux réclamations de leurs députés, c'est qu'environ un an après, il se servit, parmi d'autres recrues provinciales, de celles de la Touraine [3], de l'Anjou, et du Poitou, pays qui n'étaient pas de son partage, contre Waroch, duc ou comte de Bretagne. Ce présomptueux voisin, qui régnait sur les Bretons

[1] *Grégoire de Tours*, lib. 5, Collect. des Mém., I, 233.
[2] *Ibid.* 244.
[3] *Ibid.* 264.

avec un autre co-souverain [1], et ne possédait qu'un très-petit état à la pointe de la péninsule Armorique, refusait cependant d'en faire hommage à Chilpéric son suzerain. Il avait même envahi la ville de Vannes; et le roi de Soissons fit marcher une armée pour le punir [2]. Waroch campé derrière la Vilaine, vis-à-vis les Français, passa la rivière dans un autre endroit; surprit, à la faveur de la nuit, un de leurs quartiers; y fit un grand carnage des troupes de Bayeux; demanda la paix dès le lendemain aux généraux de Chilpéric, et lui rendit Vannes, en jurant de lui être toujours fidèle à l'avenir: serment, qu'en profitant encore des divisions de la famille royale, il viola les deux années suivantes [3], par des irruptions, des courses de brigandages sur les territoires de Rennes et de Vannes.

Il y avait près de six ans que le roi de Bourgogne, protecteur généreux, puis père adoptif de Childebert, était cultivé et ménagé, comme il le méritait, par la cour d'Austrasie, lorsque [en 581] de nouveaux ministres ou des courtisans gagnés par Chilpéric, abusant de l'enfance de Childebert, l'engagèrent dans une alliance toute contraire avec le roi de Soissons [4], ou plutôt dans une conjuration pour détrôner celui de Bourgogne, et se partager son royaume. En même temps Mummole, le plus habile de ses généraux, disgracié ou mécontent, on ne sait pourquoi [5], l'abandonna se retira dans Avignon,

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 5, Collect. des Mém. I, 243.
[2] *Ibid.* 264 et suiv.
[3] *Ibid.* 266 et suiv.
[4] *Ibid.* liv. 6, 304 et suiv.
[5] *Ibid.*

sous la protection de Childebert auquel cette ville appartenait, et bientôt [en 581 ou 583] il y reçut un fils [1] ou prétendu fils du feu roi Clotaire, nommé Gondovald, appelé de Constantinople par des factieux qui voulaient en faire un roi pour leur propre ambition, que sa reconnaissance l'obligerait de servir. Pendant que cette trame s'ourdissait, sans effrayer d'abord les princes intéressés, une armée de Childebert se saisit de la ville de Marseille [2], dont la moitié lui appartenait de droit, comme l'autre moitié à Gontran, qui avait jusque-là retenu les deux parts sans croire faire grand tort à son fils adoptif. Chilpéric de son côté [3] envoya le duc Didier dans le Périgord et l'Agenois, où il mit en fuite un général bourguignon, et soumit au roi son maître les villes et les cantons que Gontran y possédait. Une seconde armée du roi de Soissons, se porta dans la Touraine [4] sous un autre chef pour s'opposer aux milices du Berri, qu'il empêcha d'y pénétrer, comme elles en avaient l'ordre du roi de Bourgogne, non de faire de terribles dévastations sur les frontières de cette province. Chilpéric fit encore marcher un troisième corps d'armée contre les Gascons [5], que l'occasion de cette nouvelle guerre, et leur avidité du butin avaient apparemment excités à envahir des terres de son partage, voisines des Pyrénées. Son général (et c'est tout ce qu'en dit l'historien)

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 6, Collect. des Mém. I, 335.
[2] *Ibid.* 322.
[3] *Ibid.* 325.
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*

alla dans la Vasconie ou Gascogne, et y perdit la plus grande partie de son armée.

On desirerait aussi plus de lumières, plus de détails sur deux batailles livrées l'année suivante [583] l'une dans le Berri [1] près de *Mehun* sur Yevre, ou, ce qui est plus probable [2], près de *Château-Meillant*, entre les milices de la province pour Gontran, et celles de la Touraine, du Poitou, de l'Anjou, pour Chilpéric : l'autre que Gontran gagna lui-même auprès de Melun [3] sur le roi de Soissons. Mais il faut se contenter de savoir assez inutilement qu'à l'action de Château-Meillant il y eut, tant d'une part que de l'autre, sept mille morts; qu'à celle de Melun, l'armée de Chilpéric, suivant l'expression vague déjà employée plus haut par le même relateur, fut détruite pour la plus grande partie, et la paix conclue dès le jour suivant entre les deux frères.

Alors Childebert, mieux conseillé qu'auparavant, prit le sage parti de recourir à la bonté de son père adoptif, qui lui rendit avec son amitié [4], la portion contestée de Marseille : ils convinrent en même temps de joindre leurs forces [5] pour se faire restituer les possessions que Chilpéric leur avait enlevées ; et cette effrayante union le contraignit enfin de se tenir en repos. D'ailleurs Gontran aimait la paix, et le jeune roi d'Austrasie, en exécution d'un traité an-

[1] *Grégoire de Tours*, lib. 6, Collect. des Mém. I, 344.

[2] Dissertation de l'abbé *le Beuf*.— Ce texte corrige celui que nous avons donné, *Collect. des Mém.* I, 344.

[3] *Grégoire de Tours*, lib. 6, Collect. des Mém. I, 344.

[4] *Ibid.* 347.

[5] *Ibid.* 349.

térieur avec Maurice, empereur d'Orient [1], se préparait de son côté à essayer ses premières armes en Italie contre les Lombards. Il avait treize ou quatorze ans; et l'on a déjà vu les princes de la famille royale se montrer de bonne heure sur le théâtre de la guerre, pour y prendre les grandes leçons du commandement des armées, le premier de leurs devoirs, et pour intéresser par leur présence l'honneur et l'affection des soldats. On en verra bientôt d'autres exemples. Nous avons aussi remarqué dans un autre ouvrage [2], d'après un témoignage grave [3], que cette ardeur de prendre les armes sans attendre la vigueur de l'âge était, dès avant Clovis, une passion générale chez les Francs; et certainement il est honorable pour la nation de conserver encore aujourd'hui le même goût précoce et distinctif. Childebert marcha [en 584] donc [4] en Italie avec ce courage prématuré; mais ses généraux, au lieu de le mener à des combats, lui apprirent à violer sa foi. Corrompus sans doute par les présens d'Autharis, roi des Lombards, ils firent accepter au jeune prince de grosses sommes d'argent pour ne point attaquer les ennemis de l'empereur, comme il en avait reçu de l'empereur pour les combattre, et l'armée française repassa honteusement les Alpes.

[1] *Grégoire de Tours*, lib. 6, Collect. des Mém. I, 363.

[2] *Esprit militaire des Germains*, pag. 395.

[3] .... A puerilibus annis
Est (*Francis*) belli maturus amor.....
Sidonius Apoll. in Panegyr. Majoriani.

[4] *Grégoire de Tours*, lib. 6, Collect. des Mém. I, 363, 364.

Pendant cette expédition toute pécuniaire de Childebert, ou peu après son retour, Chilpéric consolé de la perte d'un fils unique par la naissance d'un autre, et substituant les exercices du chasseur à ceux du guerrier, fut assassiné [en 584] à la porte de son palais de *Chelles* [1], près de Paris, en revenant de la chasse. Le meurtrier, que les ténèbres de la nuit dérobèrent aux poursuites, était-il envoyé par Frédégonde même [2], qui aurait prévenu la vengeance d'un mari outragé, ou par Brunehault vengeant la mort des siens [3], ou par le chambellan Eberulf [4], que Frédégonde en accusa? ce problème historique n'est pas de notre sujet, non plus que le portrait de Chilpéric, théologien, grammairien et poète : il suffit ici de savoir qu'il était très-brave, mais cruel et féroce : qu'il permettait, qu'il ordonnait à ses troupes les plus horribles dévastations, des ravages, des incendies inutiles, et qu'elles y étaient si habituées qu'après une bataille il ne put arrêter leurs excès, ni contenir leurs chefs mêmes, qu'en tuant de sa main un des principaux commandans. Il faut convenir aussi que les armées des autres royaumes, soit à son exemple, soit par l'animosité des représailles [5] commettaient en général les mêmes vio-

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 6, Collect. des Mém. I, 370.

[2] Gesta reg. Francorum, cap. 35.

[3] *Fredegar.* epit. cap. 93.

[4] *Grégoire de Tours*, liv. 7, Collect. des Mém. I, 391.

[5] At isti qui Bituriges obsidebant tantas prædas sustulerunt, ut omnis illa regio, unde erant egressi, valde putaretur evacuata vel de hominibus vel de ipsis pecoribus... Ingressus exercitus Desiderii et Bladastis per Turonicum incendia, prædas, et homicidia

lences, et l'on a de la peine à comprendre que ces imprudens dévastateurs osassent revenir sur les territoires qu'ils avaient une fois ravagés, ou qu'ils y trouvassent encore des vivres, des animaux pour leur subsistance, et des hommes pour l'esclavage; car les esclaves étaient, ainsi que le bétail, une portion du butin.

Après la mort de Chilpéric, la conspiration formée ou projetée depuis environ trois ans, en faveur de Gondebaud, retiré quelque temps dans une île de la Provence, et revenu dans Avignon, auprès de Mummole [1], éclata d'une manière effrayante. Des généraux de réputation, tels que Didier et d'autres, des magnats ou seigneurs (*seniores*), des préfets, des comtes, des ducs, des évêques, magistrats civils et religieux très-puissans alors, grossirent tout-à-coup la faction, menèrent Gondebaud dans le Limousin, le proclamèrent roi à Brives [en 584] [2], en l'élevant suivant l'usage national, sur un bouclier, et le mirent à la tête de bandes rassemblées de toutes parts. Mais quelque succès qu'ils pussent se promettre de l'enfance de Clotaire, remplaçant à l'âge de quatre mois son père Chilpéric, de l'adolescence de Childebert, et de la mollesse de Gontran, l'orage se dissipa, le rêve s'évanouit à l'approche d'une armée bourguignone [3], infiniment supérieure à celle de la

tanta fecerunt, ut solet inter inimicos fieri : nam captivos abduxerunt," etc. (*Grégoire de Tours*, lib. 6, Collect. des Mém. I, 344.

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 6 et 7, Collect. des Mém. I, 336, 383, 400 et suiv.

[2] *Ibid.* liv. 7, 383.

[3] *Ibid.* liv. 7, 400 et suiv.

ligue. Le nouveau roi abandonné par une partie de ses protecteurs et de leurs troupes, alla se renfermer avec le reste dans Comminges [1], place forte par sa situation sur une montagne isolée; et presque aussitôt il s'y vit assiégé : là, trahi à son tour par des factieux qui l'avaient servi contre leurs maîtres légitimes, il périt misérablement le quinzième jour d'un siége [en 585] sur lequel il n'y a rien à observer que l'usage perpétué du bélier, et de quelques machines obsidionales des Romains. Mummole fut aussi tué avec d'autres chefs, et le dangereux complot entièrement dissous.

Aux horreurs de tant de troubles internes, succédèrent d'autres guerres au dehors, contre les Lombards, les Espagnols ou Visigoths, les Gascons et les Bretons : guerres moins révoltantes de leur nature, et d'ailleurs peu glorieuses. Les troupes que Childebert fit passer en Italie pour remplir les engagemens auxquels il avait manqué, ne servirent pas mieux l'empereur d'Orient, et rentrèrent en France avec leurs chefs discordans [2], sans avoir rien tenté contre les ennemis de Maurice. Les Austrasiens, dans une seconde expédition [vers 588 ou 589] en Italie, postérieure de quelques années, y combattirent enfin les Lombards, on ne sait en quel lieu [3]; mais si malheureusement, et avec une si grande perte, suivant notre historien, qu'on ne se souvenait pas que les Français en eussent jamais éprouvé

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 7, Collect. des Mém. I, 411.
[2] *Ibid.* liv. 8, 446.
[3] *Ibid.* liv. 9, Collect. des Mém. II, 39.

une pareille ; et ce fut sans doute pour effacer surement cet affront, que Childebert leva l'année suivante une prodigieuse armée qui, avant d'arriver aux Alpes, désola, par une licence effrénée, les provinces de France qu'elle eut à traverser. Elle obligea par sa supériorité les Lombards à se retirer dans des places fortes, s'empara de beaucoup d'autres, ravagea librement de vastes contrées de l'Italie, et ne fut arrêtée dans ses déprédations que par des ennemis toujours victorieux [1], l'insalubrité de l'air, des chaleurs insolites pour les Français, des maladies destructives. La disette des vivres s'y joignit, et pressa les chefs de repasser les monts avec des troupes déjà fort diminuées, et que le manque de subsistances fit extrêmement souffrir dans leur marche rétrograde.

La guerre que Gontran déclara au roi d'Espagne en même temps à-peu-près que Childebert attaquait les Lombards, n'eut pas un meilleur succès, et par les mêmes causes. Une armée très-nombreuse [2], tirée des diverses contrées du royaume de Bourgogne, commença, en marchant vers la Septimanie, par exercer d'indignes brigandages sur sa route, et sur son propre territoire [3]. Entrée ensuite dans celui des

[1] *Paulus Diac.* hist. Long. liv. 3, cap. 30. — *Grégoire de Tours*, liv. 10, Collect. des Mém. II, 85.

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 8, Collect. des Mém. I, 457.

[3] Tantaque per viam scelera, homicidia, prædas, direptionesque per regnum proprium fecerunt, ut.... tunc et Arvennæ regionis ecclesiæ, quæ viæ publicæ propinquæ, a ministeriis denudatæ sunt. *Grégoire de Tours*, liv. 8, Collect. des Mém. I, 457 et suiv.

Visigoths, en trois corps, et par trois endroits différens, elle pilla les campagnes sans assiéger les places, se fit un jeu cruel de couper les vignes, d'abattre les arbres à fruits, d'incendier les moissons [1], et s'ôtant ainsi elle-même les vivres, se mit dans la nécessité d'évacuer le pays. Alors les dévastateurs, harcelés par l'ennemi sur les terres qu'ils quittaient, attaqués sur celles de France par les habitans désespérés qu'ils traitaient aussi barbarement qu'au premier passage, perdirent plus de cinq mille hommes dans le désordre d'une retraite honteuse, souillée encore de rapines, de meurtres [2], de profanations d'églises. Qu'on juge de leur licence et de leur indiscipline par cette réponse de leurs commandans au roi de Bourgogne [3]. « Que tous les soldats mettaient « leur plaisir à faire le plus de mal qu'ils pouvaient, « qu'aucun d'eux ne redoutait le roi, qu'aucun ne « respectait le comte ni le duc; et qu'un chef, s'il « osait menacer de châtiment, n'était pas en sureté « de sa vie. » A quoi l'on doit ajouter que la plupart de ces ducs et de ces comtes donnaient, aux officiers inférieurs et aux soldats, l'exemple contagieux de la rapacité la plus insatiable, de la cruauté, et de la rébellion; qu'ils ne craignaient pas de désobéir à leurs rois, d'en changer, et même, comme on l'a vu, de les trahir.

Les violentes représailles [4], les courses répétées que le roi d'Espagne fit faire sur le territoire de

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 8, Collect. des Mém. I, 457 et suiv.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

Toulouse et sur d'autres cantons de la Septimanie, irritèrent encore le roi de Bourgogne ; et ce fut le duc Didier, infidèle au roi éphémère Gondebaud, comme il l'avait été à Chilpéric, ensuite réconcilié avec Gontran, et l'un de ses commandans en Languedoc, qui se chargea d'y venger les insultes des Visigoths. En allant [en 587] attaquer Carcassonne à la tête d'une armée, il battit d'abord les troupes des habitans, qui en étaient sorties pour le repousser; mais trop ardent à les poursuivre, il fut tué aux portes dela ville avec le peu de cavaliers qui avaient pu l'accompagner [1].

De deux autres généraux sous lesquels le roi de Bourgogne renvoya dans la Septimanie une grande armée, continuer ou recommencer la guerre, suspendue quelque temps par des négociations de paix [2], le premier prit par capitulation Carcassonne avant l'arrivée du second. Celui-ci, indigné d'avoir été prévenu, alla camper séparément, méprisant également son collègue, et ses ennemis qui surent se prévaloir de son imprudence. Dans un moment qu'à table et dans la chaleur du vin il croyait insulter de loin les Visigoths, ils parurent subitement devant son camp, y battirent les premiers corps de troupes surprises, ou éparses, attirèrent par une fuite simulée la plus grande partie des autres dans une embuscade préparée d'avance; et cette discorde des chefs coûta aux Français près de cinq mille hommes tués, et plus de deux mille

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 8, Collect. des Mém. I, 478.

[2] *Ibid.* II, 45.

prisonniers. La perte est portée plus haut par des écrivains espagnols [1].

Gontran soupçonnant [2] que, pour l'empêcher d'accroître sa puissance de la conquête de toute la Septimanie, Brunehault et Childebert avaient fait périr son armée par des correspondances, par des traités secrets avec le roi d'Espagne, en était d'autant plus courroucé, qu'il regardait avec raison [3] comme une honte pour la nation française, que les Goths, qu'il appelait des gens odieux, eussent leurs limites avancées jusque dans les Gaules. Certainement depuis Clovis, ils n'avaient conservé dans la Septimanie des possessions tantôt plus étendues, tantôt plus resserrées, qu'à la faveur des jalousies et des guerres des rois de France, auxquels il eût été bien plus facile encore de subjuguer quelques contrées de la Bretagne, possédées précairement par un petit souverain, s'ils ne s'en étaient respectivement envié l'acquisition.

Au milieu de ces guerres principales, dans l'Italie et le Languedoc, les Gascons [4] fondant de leurs montagnes des Pyrénées sur les frontières de la France [en 587] y firent presque impunément de fréquentes incursions, emmenant des hommes pour l'esclavage, enlevant le bétail, brûlant les maisons, détruisant les moissons et les vignes. De son côté [vers 587] l'auda-

[1] *Isidorus Hispal. et Joannes Biclar.*

[2] *Grégoire de Tours*, liv. 9, Collect. des Mém. II, 46.

[3] Indignum est ut horrendorum Gothorum terminus usque in Gallias extensus sit. *Ibid.* liv. 8, cap. 30, I, 457.

[4] *Ibid.* liv. 9, II, 8.

cieux Waroch[1] ravagea le territoire de Nantes avec ses Bretons, et s'y permit à peu-près les mêmes brigandages. Sur les plaintes menaçantes que lui portèrent des envoyés de Gontran et de la cour de Soissons, il feignit de craindre, offrit une somme d'argent en indemnité des dégâts qu'il avait faits, promit avec serment (monnaie du temps aussi fausse en général qu'elle était commune) de ne plus manquer à la soumission qu'il devait aux rois de France, et, contre sa foi jurée, exerça encore de nouvelles rapines dans le même pays avant que d'en sortir.

Une année ou deux après [en 588 ou 589], il ne recommença que plus hardiment ses déprédations, dans les environs de Rennes et de Vannes, renforcé de troupes auxiliaires du pays de Bayeux, que Frédégonde, régente pour Clotaire son fils du royaume de Soissons, avait prêtées furtivement à Waroch, en les faisant raser et vêtir, afin de les déguiser à la mode des Bretons. Des deux généraux que Gontran envoya dans la Bretagne avec de grandes forces, l'un livra plusieurs combats, où il perdit toutes ses troupes, et la vie dans le dernier; l'autre, gagné peut-être par Frédégonde, ou par Waroch, et demeuré jusque-là dans l'inaction, sans s'approcher de son collègue, conclut aussitôt la paix avec le rebelle, qui la lui demanda humblement; il jura d'obéir toujours aux volontés de Gontran et des rois ses souverains, ses maîtres, et cautionna ses sermens par des ôtages. Mais dès que le gros de l'armée

[1] *Grégoire de Tours*, liv. 9, Collect. des Mém. II, 23.
[2] *Ibid.* liv. 10, 93.

française en marche pour se retirer eut passé la Vilaine, il oublia ses ôtages et ses sermens, fit attaquer l'arrière-garde, enchaîner une multitude de traîneurs, qui n'attendaient au bord de la rivière que le moment du passage, et tuer ceux qui voulaient se défendre. Les troupes du général infidèle et trompé lui-même, perdirent aussi dans leur route, par l'Anjou, une bande de pillards sur laquelle les habitans, traités en ennemis, se vengèrent de même.

Regrettons encore que les diverses guerres qu'on vient de parcourir depuis la mort de Chilpéric aient été présentées par nos chroniqueurs d'une manière si peu militaire, et si peu analogue à l'objet spécial de notre travail. Il y avait environ trois ans que la France était tranquille au dedans et au dehors, lorsque Gontran mourut [en 593] dans la trente unième ou trente-deuxième année de son règne, laissant presque tous ses états à Childebert, un grand sujet de mécontentement à son autre neveu Clotaire, et de longues et horribles guerres à sa nation.

Soit que les deux royaumes d'Austrasie et de Bourgogne ne satisfissent point l'ambition de Childebert; soit qu'il crût le temps arrivé de venger le meurtre du roi Sigebert son père, en perdant Frédégonde, et par la même haîne le fils innocent de la coupable, il se hâta de faire passer[1] dans le Soissonnais une grande armée qui s'avança jusqu'à Troucy, village à quelques lieues de la capitale. Frédégonde en forma promptement une autre fort inférieure, mais dont elle sut échauffer le zèle, y mena le jeune

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 170. — Gesta reg. Franc. cap. 36.

roi de Soissons; le recommanda par des discours touchans aux soldats, par des distributions d'argent, par des promesses, par l'exemple de son propre courage, et s'approcha de la double armée des Austrasiens et des Bourguignons à une distance mesurée sur ses projets. De-là marchant à la tête de ses troupes[1], avec Clotaire son fils âgé de neuf à dix ans, à cheval comme sa mère et à ses côtés, elle surprit à la première lueur du jour le camp des ennemis, et les fit charger si impétueusement par son général Landeric, qu'ils furent d'abord accablés, et dissipés avec une perte énorme. Un historien Lombard[2], en l'évaluant à trente mille hommes, semble y comprendre celle des vainqueurs, qui dut être très-médiocre; et le puissant Childebert, après ce mauvais succès, n'inquiéta plus son cousin.

On peut aussi attribuer à l'adroite Frédégonde, liée depuis long-temps avec Waroch, les hostilités que ce turbulent voisin recommençait sur des contrées appartenantes auparavant à Gontran, et qui obligèrent le nouveau roi de Bourgogne à porter une armée dans la Bretagne[3]. Il s'y livra une bataille très-sanglante des deux côtés, mais dont nous ignorons les faits et les suites. Il fallut encore que Childebert divisât ses forces pour combattre vers l'embouchure du Rhin les Warnes[4], voisins et vassaux ou sujets de la France Germanique, et peut-être révol-

[1] Gesta reg. Franc. cap. 36.
[2] *Paulus Diac.* hist. Longob. lib. 4, cap. 4.
[3] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 170.
[4] *Ibid.* 171.

tés aussi à l'instigation de Frédégonde. Le chroniqueur s'est contenté de dire que leur armée vaincue fut presque totalement anéantie; et l'on n'est pas mieux instruit d'une autre expédition du même roi dans la Bavière, d'où il paraît seulement[1] qu'il chassa le roi ou le duc *Garibalde*, son vassal ou son tributaire rebelle, auquel il substitua le duc *Tassilon*.

La mort de Childebert, enlevé l'année suivante [en 596], à l'âge de vingt-six ans par une maladie ou par un crime[2], ôta tout frein à la rivalité de deux femmes ennemies, de deux reines impérieuses, et replongea la France dans de nouvelles guerres civiles. Brunehault, tutrice de ses deux petits-fils *Theudebert* ou Théodebert, et *Theuderic* ou Thierry, reconnus rois successeurs, le premier d'Austrasie, le second de Bourgogne, et régente de leurs états, fut prévenue par Frédégonde : celle-ci, avec des troupes diligemment rassemblées, courut se saisir[3] de la ville de Paris, de plusieurs autres places sur la Seine, et son armée défit complètement [en 597] celle de sa rivale dans une grande bataille, où le jeune Clotaire se montra comme il l'avait déjà fait à Troucy. Théodebert et Thierry, plus jeunes encore d'au moins trois ou quatre ans, y furent aussi présens; et c'est tout ce qu'on sait de cette action, dont le lieu même ne se reconnaît plus aujourd'hui dans l'ancien nom Gaulois [Lafao ou Latofao].

Frédégonde mourut peu après sa victoire [en 598]:

[1] *Paulus Diac.* gesta Longob. lib. 3, cap. 29, lib. 4, cap. 9.
[2] *Ibid.* cap. 12.
[3] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 171.

son ennemie, perdant de son côté l'amitié et la confiance de Théodebert[1], fut renvoyée de la cour de Metz, et ces deux événemens donnèrent à la France quelque temps de repos. Mais Brunehault, accueillie à la cour de Bourgogne y reprit la même autorité qu'à celle d'Austrasie, et s'en servit[2] pour armer [en 600] Thierry contre le roi de Soissons. Celui d'Austrasie se joignit à son frère. Ils battirent[3] avec leurs armées réunies celle de Clotaire, auprès de Dormelles, dans le Sénonais, en firent un grand carnage, poursuivirent, accablèrent le vaincu dans sa fuite, et le forcèrent à un traité de paix, qui réduisait son royaume aux limites qu'il leur plut de lui prescrire.

Des courses de rapines qu'avaient fait apparemment, ou que firent ensuite les Gascons en-deçà des Pyrénées, fournirent à Théodebert et à Thierry, un an ou deux après l'affaire de Dormelle, une occasion de mieux employer leurs armes au-dehors [en 602]. Ils marchèrent eux-mêmes [4], ou envoyèrent leur armée contre les pillards, qui furent défaits dans des combats sans détails, subjugués, rendus tributaires, et soumis à un duc [Génial] choisi dans la nation par les deux rois français.

Le pacte humiliant auquel Clotaire n'avait osé manquer depuis quatre ou cinq années, fut enfin rompu [en 604] par une invasion subite qu'il fit sur des cantons cédés malgré lui à Thierry. Le duc Landri, son maire du palais, chargé de les recou-

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 172.
[2] Gesta reg. Franc. cap. 37.
[3] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 172.
[4] *Ibid*. 173.

vrer[1], et d'en chasser Bertoald, maire du palais de Bourgogne, qui n'y était pas en forces, le poursuivit jusqu'aux portes d'Orléans, et refusa un duel proposé par celui-ci, du haut des murs de la ville, en acceptant néanmoins le défi pour la première bataille où ils se trouveraient. Thierry[2] arriva le mois d'après vers Étampes, suivi d'une autre armée à laquelle Bertoald réunit la sienne, et Landri alla au devant d'eux, menant avec lui Mérovée enfant de cinq ou six ans, confié par Clotaire son père au général, afin d'animer les soldats à la vue de ce précieux dépôt. Bertoald, passant une petite rivière[3] qui séparait les deux armées, attaqua hardiment les ennemis avec un tiers au plus de ses troupes[4], s'avança trop et se fit tuer, après avoir en vain appelé à haute voix Landri, qui ne l'entendit peut-être pas, ou qui crut pouvoir, sans déshonneur, refuser un combat singulier dans un combat général. Cependant, dès que les autres troupes de Thierry, deux fois plus nombreuses que le premier corps, eurent traversé la rivière, elles vainquirent celles du roi de Soissons, en tuèrent une grande partie, obligèrent Landri de fuir; et Mérovée, dont l'histoire ne parle plus, fut pris dans la mêlée ou dans la déroute.

Les principes ou les préjugés de l'honneur qui faisaient exposer aux périls de la guerre la première

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 175.

[2] *Ibid.*

[3] Le Loet, petite rivière qui se jette dans la Seine un peu au-dessous d'Étampes.

[4] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 176.

adolescence, l'enfance même des rois ou de leurs fils, et l'usage des duels, dont le défi de Bertoald prouve l'ancienneté, présenteraient plus de réflexions que les autres faits de la bataille d'Etampes, dénuée à l'ordinaire d'images intéressantes, et qui est remarquable seulement par les suites qu'elle eut. A la nouvelle de la victoire du roi de Bourgogne, Théodebert, soit jalousie contre son frère et son confédéré, soit pitié pour le vaincu [1], fit la paix avec Clotaire à Compiègne, et les deux armées s'en retournèrent dans leurs foyers sans effusion de sang.

Mais cette paix produisit l'année suivante [en 605] une nouvelle guerre. Thierry, offensé d'un traité fait, à contre-temps, sans sa participation, par son frère et son confédéré, vivement excité d'ailleurs par Brunehault, à laquelle Théodebert était odieux depuis qu'il l'avait expulsée de Metz, entra sur les terres du roi d'Austrasie à la tête d'une armée [2], accompagné du général Protadius chargé auparavant de la régie du fisc, et créé récemment, à la place de Bertoald, *majeur*, ou grand maître de la maison du prince, autrement son maire du palais; dignité qui déjà dominait toutes les autres. Pendant que les deux armées s'approchaient vers un lieu qu'il est difficile de déterminer [3], les leudes, les magnats Bourguignons, mécontens de servir dans une guerre sans cause, qu'ils désapprouvaient,

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 176.
[2] *Ibid.*
[3] Probablement Cerisy.

exhortèrent en vain Thierry à s'en désister, et plus indignés encore d'obéir à un homme dont ils n'avaient que trop éprouvé la tyrannie et l'avidité fiscales, ils firent soulever contre lui leurs soldats, qui l'égorgèrent dans la tente même du roi. La frayeur dicta la paix, Thierry se réconcilia aussitôt avec son frère; et, ce qui peut étonner, la concorde rétablie subsista pendant cinq ans.

On ignore les raisons ou les prétextes qu'eut Théodebert de la rompre le premier [en 610], en tombant brusquement sur l'Alsace [1], le Sundgau, et d'autres contrées du partage de son frère, auquel il proposa ensuite de faire juger leurs droits, dans une assemblée nationale au bourg ou château de Seltz, où ils se rendraient l'un et l'autre. Thierry n'y mena qu'une escorte de dix mille hommes. Le roi d'Austrasie, avec une très-grande armée, l'enveloppa de tous côtés, et, par un traité forcé, s'appropria tout ce qu'il venait d'envahir. Les Allemands, à la faveur de cette guerre, et peut-être par l'impulsion de Théodebert, se jetèrent en même temps dans la Bourgogne transjurane, pillèrent, incendièrent le territoire de Lausanne et d'autres cantons, battirent les troupes réunies de plusieurs commandans du pays, et ramenèrent chez eux une multitude de captifs avec un ample butin.

Furieux de la perfidie de son frère, et ne respirant que la vengeance, Thierry, s'assura [en 611] [2] d'abord la neutralité de Clotaire, par de magnifiques concessions qu'il lui offrit, rassembla, le printemps

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 187.
[2] *Ibid.* 187, 188.

suivant [en 612], de toutes les provinces de son royaume, la plus forte armée qu'il put, joignit celle des Austrasiens auprès de Toul, les vainquit, en détruisit le plus grand nombre et dissipa le reste. Theudebert, fuyant, ne s'arrêta qu'à Cologne, d'où il alla promptement au-delà du Rhin lever une armée nouvelle, mêlée de Francs indigènes, de Thuringiens, de Saxons, d'autres peuples voisins de la France Germanique, avec lesquels, et les débris de sa défaite, il revint attaquer le roi de Bourgogne proche de Tolbiac. Quoique la bataille, engagée entre les deux frères ennemis dans des champs déjà fameux par la victoire de Clovis sur les Allemands, et par celle de ses fils sur un roi des Thuringiens, ne nous fasse connaître ni la disposition du terrain, ni l'ordonnance des troupes, ni leurs manœuvres omises par le chroniqueur, elle présente au moins quelques peintures des passions guerrières: une mêlée furieuse, un courage intrépide, une égale obstination à ne point reculer, des bataillons détruits conservant leur premier ordre, les morts entassés dans leurs rangs, et si pressés les uns contre les autres, que plusieurs restaient debout, comme s'ils eussent été en vie. Les Austrasiens, fuyant vers Cologne, ne perdirent peut-être pas moins de soldats dans la déroute qu'ils n'en avaient laissé dans le combat; et Théodebert, poursuivi au-delà du Rhin, ramené à Cologne, présenté à son frère, fut envoyé chargé de chaînes à Châlons-sur-Saône, où la vindicative Brunehault[1] lui fit d'abord perdre

[1] *Chron. S. Benig. Jonas in vita S. Columbani.*

la dignité royale par la tonsure ecclésiastique, et la vie quelques temps après.

Clotaire s'était hâté de prendre possession d'un [*Ducatus Entelini*, ou Dentelin] duché considérable entre la Seine et la Somme, prix stipulé de la neutralité qu'il avait observée dans la guerre des deux frères. Thierry s'en offensa[1], réclama impérieusement contre une cession involontaire, fit entrer [en 613] dans le royaume de Soissons une grande armée, qui commença de nouvelles hostilités; et des flots de sang allaient encore couler lorsqu'une maladie emporta l'injuste aggresseur dans la vingt-sixième année de son âge, et la dix-huitième de son règne[2].

Mais la longue, la cruelle tragédie de ces guerres domestiques, se termina enfin par une dernière scène plus affreuse encore que les précédentes, et qui égale ou surpasse en horreur tout ce que les poètes nous ont dit d'Atrée et de Thyeste, d'Etéocle et de Polynice. Le roi de Soissons, délivré d'un ennemi redoutable, passa promptement de la crainte de perdre son royaume à l'ambition de s'emparer de deux autres[3]. Assez artificieux pour gagner, pour corrompre les grands les plus accrédités d'Austrasie et de Bourgogne et s'attacher les chefs de parti, il fut assez cruel pour faire égorger deux fils de Thierry. Il chercha en vain le troisième qui ne reparut plus après son évasion, et n'épargna le

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 189.

[2] *Ibid.* 190.

[3] *Ibid.* 191 et suiv.

quatrième, par une singulière pitié de parrain, qu'en le condamnant à une vie obscure. Plus barbare encore à l'égard de Brunehault, il la livra, sous les yeux d'une armée qui l'accabla d'injures, à des supplices atroces, trop outrageans, quelques crimes qu'on eût à lui reprocher, pour la dignité d'une reine, fille, femme, mère, aïeule de puissans rois.

Détournons les yeux d'une arêne de bêtes féroces, et avant de passer au nouveau règne monarchique de Clotaire II, terminons par quelques résultats, qui auraient interrompu le fil historique des faits, un triste et fatigant mémoire, dans lequel, à l'exception d'un nombre de combats contre les ennemis du dehors, on n'a vu que des guerres sacrilèges se renouveler sans cesse dans la famille royale, entre des frères, des oncles, des neveux et des cousins; les généraux d'armées, les chefs de factions ambitionner les dignités, convoiter la fortune plus que la gloire; et des soldats indisciplinés s'abandonner à toutes sortes d'excès. Les Gaulois avaient-ils plus perdu de leur civilisation, ou les Français de leur barbarie, depuis qu'il se trouvaient mêlés sous les mêmes enseignes? et leur esprit de guerre, plus ou moins rapproché, était-il autre chose que le mépris des dangers, et l'avidité des rapines, qu'un ennui, qu'une aversion du repos qu'ils auraient regardé comme un état de langueur, comme une maladie, ainsi qu'il l'était pour les Francs, suivant un orateur grec [1], plus de deux siècles avant les temps qu'on

[1] *Libanius*, orat. 3 et 10.

vient d'examiner? Ces questions ne paraissent pas difficiles à résoudre par les seuls faits recueillis dans le mémoire. On y a dû observer aussi que la cause principale des convulsions de la France fut la fréquente mutation des divers trônes, et la minorité successive de plusieurs rois enfans ; que la nation armée contre elle-même ne put se livrer plus souvent ni aussi vivement qu'elle l'aurait souhaité à des guerres externes, et que celles du dedans, quelques maux qu'elle en souffrît, quelque horreur qu'il faille en concevoir, l'entretenaient cependant pour un meilleur usage dans l'habitude des armes, dans l'exercice d'un courage redoutable à ses ennemis, et toujours prêt à se tourner impétueusement contre eux.

La rage des guerres civiles produisit même un bien, ou du moins elle apporta d'utiles soulagemens à ces maux, en obligeant des hommes de toutes les conditions à chercher leur tranquillité dans des asiles inviolables. Rien probablement ne contribua autant que le désordre même à multiplier, à remplir les monastères dans le sixième siècle, comme dans le précédent, au milieu de la dépravation des mœurs; et l'on peut, sans exclure les dévoûmens inspirés par la pitié seule, attribuer l'empressement qu'il y avait alors à se renfermer dans des cloîtres, plus généralement à la sureté, qui ne se trouvait pas ailleurs, qu'aux vertus chrétiennes; plus à la misère publique, qu'au mépris des richesses; moins à l'abnégation des plaisirs, qu'à l'avantage de s'enrôler dans une milice sacrée, vénérée par la milice profane, et qui n'était pas moins honorable : car la ma-

jesté du culte extérieur et des dogmes du christianisme, professé dès-lors par tous les Français, avait assuré à la religion une très-grande autorité, et ses ministres tenaient déjà, dans la France, le même rang que César donne aux Druides [1] dans la Gaule, où il ne voyait que deux ordres, deux classes d'hommes distingués et honorés, les chevaliers ou gens de guerre, et les prêtres.

Mais si, dans ces temps malheureux, (et comme on le voit encore dans le onzième siècle) la guerre fit par contre-coup des cénobites, ceux-ci défrichèrent, fécondèrent des terres qu'elle avait rendues stériles, et dont elle respecta presque toujours les moissons; ils cultivèrent surtout la littérature autant qu'ils le pouvaient dans sa décadence, en conservant l'étude de la langue latine; en gardant avec soin, en transcrivant laborieusement des manuscrits précieux. Par cet important service, ils ont fait avec le temps, des savans, des académies; et quelle autre leur doit tous les jours plus de gratitude, que celle des belles-lettres [2]?

[1] *Cæsar Bell. Gall.* lib. 6, cap. 15.

[2] On sait que nous devons aux savans religieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, la première *Collection des Historiens de France*.

HISTOIRE

DES FRANÇAIS.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'ESPRIT MILITAIRE

DES FRANÇAIS.

PREMIER MÉMOIRE.

Depuis la première année du règne de Clotaire II, en 613, jusqu'à la bataille de Testri, en 687.

Espace d'environ 74 ans.

Les limites strictement assignées au genre de notre travail nous dispensent d'examiner ici, en historien, si Clotaire, devenu roi de toute la France, par les événemens et par les moyens indiqués plus haut, n'avait pas acheté trop cher, et au détriment de l'autorité souveraine, les suffrages des magnats austrasiens et bourguignons : si, en reconnaissant le traître Warnachaire pour maire perpétuel et inamovible du palais ou de la cour de Bourgogne [1], il

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 192.

n'accéléra point le pouvoir abusif de cette charge, et l'humiliation de la dignité royale : si ce prince, prudent et très-politique, au jugement des anciens écrivains, ne se pressa pas trop de démembrer, dès l'âge de quarante ans, sa monarchie, pour en donner [en 622 ou 623] un royaume à son fils Dagobert, à peine adolescent, au risque de rallumer le feu des discordes domestiques, et des révoltes qu'il ne prévint qu'en faisant encore d'autres cessions au jeune roi d'Austrasie. On a pu pardonner à Clotaire les grands crimes par lesquels il avait étouffé les guerres civiles qui ensanglantaient la France depuis plus d'un siècle : mais son extrême attention à éviter ensuite les guerres du dehors, méritait peu les louanges des historiens; et la facilité avec laquelle il remit [en 617] aux Lombards [1], pour une somme d'argent, le tribut annuel que le roi Gontran leur avait imposé, et même leur céda des places importantes dans les Alpes, laisse à douter s'il aimait plus la paix, ou s'il craignait davantage la guerre.

Il eut cependant à repousser les insultes de quelques voisins inquiets. Une révolte de Gascons [2] se réduisit peut-être à des brigandages sur les frontières françaises, à des courses dont on n'a point de détails : les hostilités des Saxons furent plus graves. Bertoald [3], l'un de leurs rois ou ducs (car ils en

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 194.

[2] *Ibid.* 203.

[3] *Gesta reg. Franc.* cap. 41.—*Vita S. Sigiberti*, cap. 1. Adonis chron.—*Vie de Dagobert I*, Collect. des Mém. II, 281.

avaient plusieurs indépendans les uns des autres), s'était jeté [en 625] avec de nombreuses troupes saxonnes, renforcées d'autres auxiliaires, sur des contrées de la France Germanique. Dagobert, à la tête de ses Austrasiens, passa promptement le Rhin, entra dans la Saxe, y fut battu près du Weser, eut son casque fracassé d'un coup de sabre, et se retrancha dans un poste avantageux, où il attendit impatiemment le secours d'une seconde armée que Clotaire lui amena quelques jours après. Reconnu d'abord, selon nos chroniqueurs, à sa longue chevelure royale, par les Saxons campés de l'autre côté du Weser, accablé d'injures grossières par leur duc, il lança son cheval dans le fleuve qu'il traversa, suivi d'une troupe, ou d'un corps de cavaliers, fondit sur Bertoald, le tua de sa main, et fit élever sur la pointe d'une longue pique la tête sanglante du Saxon : ensuite, avec l'infanterie française, encouragée par l'exemple de son roi à passer de même le Weser à la nage, il défit, il dissipa ses ennemis, dont il envoya ravager les terres, avec ordre à ses soldats d'y massacrer et les hommes d'un âge militaire, et même les adolescens qui dépasseraient la mesure de son épée.

De tels faits seraient-ils totalement fabuleux, ainsi que les ont jugés des critiques modernes? ou ne pourrait-on pas conjecturer que le premier auteur de cette relation, fidèlement transcrite par d'autres, aurait lui-même, pour orner quelques vérités, copié maladroitement plusieurs traits d'un tableau de Tacite? On lit[1] dans ses *Annales* qu'Ar-

[1] *Tacit. Annal.* lib. 1, cap. 11.

n'en suppose point d'autres, et dit expressément que l'oncle se ressaisit de tout ce qu'avait possédé Charibert dans l'Aquitaine, dans la Gascogne, et s'empara même de ses trésors.

ment? Si Eudes, qu'on voit tout-à-coup duc d'Aquitaine, avait pour aïeul Charibert, pourquoi n'en pas avertir? Comment, à propos de ses guerres contre la France, comment à l'occasion de celles de son fils Hunolde, et de son petit-fils Waifre, de leurs soumissions et de leurs révoltes, tous les écrivains auraient-ils pu éviter de dire que ces opiniâtres ennemis de nos rois étaient de la même race? La charte d'Alaon tranche tous ces nœuds, et beaucoup d'autres difficultés pour ceux qui s'en rapporteront aux preuves de D. Vaissette ou de D. de Vic (*Histoire du Languedoc*, note 83, pag. 688); ils pourront croire comme le président Hénault, (*Abrégé de l'Histoire de France*, pag. 29) que Louis d'Armagnac, duc de Nemours, tué à la bataille de Cérisoles, en 1503, et le dernier de cette illustre maison, descendait de Charibert; mais il faut peser les autorités. Le savant de Marca, qui avait compulsé tous les monumens du Béarn et de la Catalogne, faisait apparemment moins de cas de la charte d'Alaon, dont il ne parle nulle part. Le célèbre D. Mabillon, dans ses *Annales* (*ad annum* 895), ne la juge pas entièrement originale et authentique; et le profond, le judicieux Adrien de Valois, (*rerum Franc.* tom. 2, liv. 22, pag. 363) doute très-fort qu'il y ait eu des ducs d'Aquitaine, appelés Boggis ou Bertrand, quoique l'auteur de la vie de saint-Hubert donne le titre de duc à un Boggis: le nom très-équivoque de *Dux* s'étendait aux gouverneurs ordinaires d'une province ou d'un canton, et aux commandans des troupes. Quelle confiance mérite d'ailleurs, par son ancienneté, un hagiographe qui dit que le saint, en quittant le monde, céda tous ses droits sur l'Aquitaine et la Gascogne à son frère puîné Eudes? Ainsi Charibert, outre Chilpéric, aurait laissé trois autres princes.

S'il était permis de conjecturer, je croirais plutôt Boggis et Bertrand fils d'un Sadrégésile, appelé duc d'Aquitaine par l'au-

L'année même de la mort de Caribert [en 631], de mauvais traitemens qu'éprouvèrent, chez les Slaves ou Esclavons Wénèdes, quelques négocians français, des satisfactions indécemment exigées, et

teur des *Gestes de Dagobert*, chap. 6, Collect. des Mém. II, 276; c'est-à-dire, à qui Clotaire en avait confié le gouvernement, et à la mort duquel Dagobert confisqua tous les biens de ses fils.

« Et pater Clotarius quemdam, ut putabat, spectatæ fidei, « Sadregesilum rebus sub se tractandis præfecerat, Aquitaniæ « Ducatu specialiter ei commisso. Hic tanto dignitatis fastu elatus, « regis filium Dagobertum, partim collatæ potestatis superbia, « partim spe regni laborans, non æquo animo prosperius agere « ferebat... Fit igitur ad Dagobertum invidiosa relatio... Ducem « ad se vocat, jubetque secum prandere.... Deinde Dagobertus... « Orsus est exponere, non oportere serviles quidem molestias diu « differre, et suas injurias non ulcisci : flagellis ergo eum adfici « imperat, post vero barbæ rasione deturpat, etc. ».

Vie de Dagobert, Collect. des Mém. II, 277.

« Anno itaque XIII, regni sui (Dagoberti) cum Sadregesilus « Dux Aquitanorum a quibusdam hominibus * interfectus esset... « et cum haberet ipse Sadregesilus filios in palatio educatos, qui « cum facillime possent, mortem patris evindicare noluerunt; « propterea, postea, secundum legem Romanam, a regni proce- « ribus redarguti, omnes possessiones perdiderunt. Cumque om- « nia ad regalem fiscum fuissent recepta, præcellentissimus rex « Dagobertus, ecclesiæ Christi martyrum Dionysii sociorumque « ejus, easdem villas jam dicti Sadregesili ad Novientum in pago « Andegavense, Parciacum, seu Nuiliacum, necnon Pondenti- « niacum, et Pascellarias atque Anglarias in pago Pictaviense, « aliasque quamplures cum salinis supra mare, quarum nomina « hic recensere longum duximus, devotissime tradidit, etc. »

* 1°. Sadrégésile ne fut-il pas tué par l'ordre même de Dagobert? 2°. Ce n'était pas la loi Romaine mais la loi Salique, qui ordonnait de venger le meurtre de ses proches. 3°. N'est-il pas probable que Dagobert dépouillait entièrement les fils de Sadrégésile, pour leur ôter tous moyens d'exciter des troubles, et de venger leur père? — Collect. des Mém. II, 297.

refusées de même, engagèrent le pacifique Dagobert dans une guerre où il ne parut point, contre ces peuples, établis autrefois à l'embouchure de la Vistule, rapprochés ensuite du Danube, et plus récemment répandus dans diverses contrées de la Pannonie, de la Styrie, de la Dalmatie, et peut-être déjà de la Bohême. Un de ces jeux de la fortune, étonnans parce qu'ils sont rares, avait mis à leur tête un aventurier français, expatrié, nommé, *Samon*, de marchand devenu leur roi, et destiné à les défendre contre la France [1], après les avoir affranchis de la tyrannie des Huns Abares, par son habileté et ses victoires [2]. Des trois corps d'armée, que Dagobert envoya par autant d'endroits différens sur les terres des Wénèdes, l'un composé d'auxiliaires Bavarois, un autre d'Allemands sujets ou alliés, le troisième des troupes du royaume d'Austrasie, les deux premiers combattirent avantageusement les barbares, et firent un grand nombre de prisonniers. Mais les Austrasiens, après avoir inutilement attaqué pendant plusieurs jours un fort ou camp retranché, dans on ne sait quelle contrée, furent repoussés avec beaucoup de perte, moins par la valeur de l'ennemi, que par leur propre découragement. Rebutés de combattre pour un roi qu'ils méprisaient, pour un prince spoliateur de ses sujets, ils abandonnèrent leurs tentes, leurs bagages, et s'en retournèrent chez eux en se dispersant.

Les ravages que la Thuringe et d'autres pays de

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 210, 211.
[2] *Ibid*. 212.

la domination française éprouvèrent ensuite des incursions répétées des Wénèdes victorieux, forcèrent bientôt Dagobert de lever [en 632] une nouvelle armée, qu'il tira de la Neustrie et de la Bourgogne [1]; et déjà elle était prête à passer le Rhin, lorsqu'il la renvoya pour accepter l'offre que lui firent les Saxons de prendre sur eux seuls les travaux et les dangers de cette guerre, à condition d'être déchargés d'un ancien tribut de cinq cents bœufs, qu'il leur remit aussitôt; mais ils ne remplirent pas leurs engagemens. Samon continuait ses hostilités; et ce fut dans ces circonstances que Dagobert [en 633] plaça sur le trône de Metz son fils Sigebert, enfant de trois ou quatre ans, afin d'intéresser les Austrasiens, fatigués de ses vexations et qui désiraient d'avoir un roi particulier, à défendre la France Germanique contre les Slaves, mieux que ne faisaient les Saxons.

Troublé encore quelque temps après [en 636 ou 637] dans ses plaisirs, à la nouvelle des courses et des pillages recommencés par les Gascons [2], il ordonna de rassembler, de toutes les parties du royaume de Bourgogne, une puissante armée qui, sous un grand nombre de ducs et de comtes, les força dans leurs rochers, dans leurs montagnes escarpées et leurs étroits défilés; accabla de son poids une nation toujours rebelle, brave par ses retranchemens naturels, brigande par sa pauvreté, et redoutable à

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 216. — *Vie de Dagobert*, II, 294, 295.

[2] *Ibid.* 218, 298.

ses voisins, quoique peu nombreuse. Elle succomba partout, excepté dans une vallée, où l'un des chefs bourguignons périt avec sa troupe. Les Gascons, près de leur ruine entière, demandèrent grâce aux autres généraux ; et pour obtenir la paix, ils envoyèrent les premiers d'entre eux avec leur duc, implorer à Clichy, maison royale près de Paris, la clémence de Dagobert, en lui renouvelant des sermens de fidélité, qui les gênaient peu. En même temps Judicaël, duc, ou selon l'expression du chroniqueur, roi de Bretagne, fut menacé [1] par ordre de Dagobert, de voir bientôt l'armée bourguignone passer des Pyrénées dans l'Armorique, et d'y aller punir des hostilités ou des insultes commises par des seigneurs bretons sur les frontières françaises. Il accourut promptement au même palais de Clichy, fit d'humbles excuses au faible prince, se chargea de contraindre les coupables à réparer leurs délits, et promit d'être toujours fidèlement soumis aux rois de France ses souverains.

Egalement satisfait des faux hommages de deux nations mutines, dont, avec les grandes forces qu'il avait en main, il lui aurait été facile de réunir enfin les petits états à ses trois royaumes, il n'eut pas le temps de jouir d'une paix ainsi acquise, ni de s'en repentir. Dès l'année suivante [en 638], la dixième de sa monarchie, il finit à la fleur de son âge une molle et courte carrière. Il ne s'agit pas ici des

[1] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 220. — *Vie de Dagobert*, II, 300.

trônes d'or de ce roi fastueux [1], de ses meubles précieux, de ses pierreries en profusion, de son excessive magnificence à bâtir, à doter des monastères, à décorer leurs églises au-dedans et au-dehors, ni de mettre en balance sa dévotion prodigue avec ses débauches scandaleuses. Observons seulement, sans digression, qu'en accablant ses peuples d'impôts, en les appauvrissant dans le silence des armes, par son luxe ruineux, par des dissipations de tout genre, il leur rendit la paix plus cruelle que la guerre [2]. On peut donc compter Dagobert pour le premier de nos rois appelés *fainéans*, c'est-à-dire non-guerriers, quoiqu'on l'eût mené à une bataille dans son adolescence; et son inertie ne fut que trop imitée, et bien surpassée par ses deux fils Sigebert, déjà roi d'Austrasie, Clovis II, héritier désigné des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, enfans l'un et l'autre, le premier de sept ou huit ans, le second de quatre ou cinq, et qui ne régnèrent que de nom, sous la tyrannie de leurs ministres.

Dès qu'au commencement de son règne, Sigebert eut perdu Pippin, communément Pepin, appelé l'ancien, ou Pepin de Landen, maire de son palais, et précédemment de celui de Dagobert; l'audacieux Grimoald [3], fils de Pepin, forma une faction pour s'emparer héréditairement de la préfecture palatine: un autre ambitieux, qu'il fit assassiner dans la suite, eut aussi un parti puissant; et ce fut probablement à

[1] *Vita S. Eligii.—Vie de Dagobert*, Collect. des Mém. II, 308.
[2] Sævior armis Luxuria incubuit. *Juvenal. Sat.* 6.
[3] *Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 226, 227.

l'occasion de ces troubles, que le duc Radulf, gouverneur de la Thuringe, déjà disposé à la désobéissance [1], enorgueilli de ses victoires sur les Wénèdes, et méprisant l'enfance de son nouveau souverain, se révolta ouvertement [en 640]. Grimoald était peut-être dès-lors en possession de la charge disputée : il paraît au moins avoir commandé avec Adalgise, autre seigneur très-accrédité, l'armée à la tête de laquelle les anciennes lois de l'honneur firent marcher le jeune roi d'Austrasie. Elle passa le Rhin, attaqua d'abord celle que lui opposa un confédéré du duc rebelle, la détruisit, en tua le chef Fara ou Farus, et s'avança aussitôt dans la Thuringe, se flattant d'y accabler de même Radulf, qui de son côté l'attendit résolument. Trop inférieur à ses ennemis pour s'exposer à une bataille, il s'était retranché sur une montagne près de la rivière d'Unstrut, dans un camp fortifié de pieux, de palissades, ou d'abattis d'arbres, suivant l'usage des Germains; et sa fortune voulut que, parmi les magnats austrasiens, il se trouvât des chefs discordans, lesquels, soit indiscipline ou trahison, soit prudence ou raison de fatigue, refusèrent de le combattre avant le délai d'un jour. Ceux qui, par honneur ou par obstination, coururent sans différer aux retranchemens, furent repoussés et battus; la plupart périrent à cette attaque, ainsi que le plus grand nombre de leurs soldats, sous les yeux de Sigebert, spectateur éloigné du combat, et gardé par ses généraux Adalgise et Grimoald, qui l'entourèrent de leurs troupes. Sa retraite, moins

[1] *Chron. de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 226.

honteuse pour un prince de dix ou douze ans que pour sa nation, fut encore plus humiliante que la défaite. Il fallut négocier avec le superbe Radulf, qui voulut bien ne pas poursuivre les vaincus, et sans prendre le titre de roi, en affectant même une vaine soumission à Sigebert, régna de fait dans la Thuringe.

Quelque temps après [en 642], pareilles commotions dans les états de Clovis, même mépris de sa puérilité, même abus de l'autorité progressive des maires du palais. L'impérieux Flaochat [1], Gaulois d'une illustre naissance et très-opulent, qui s'était élevé à cette haute dignité dans le royaume de Bourgogne, par la faveur des grands auxquels il promettait la sienne, détestait Willebad, duc et patrice de la Bourgogne transjurane: n'ayant pu ni abaisser la fierté de son ennemi, ni le faire assassiner, il se servit d'un ordre de Clovis pour l'appeler, sous prétexte de quelques affaires, à Autun, où était alors la cour. Willebad, arrivé auprès de la ville avec une forte escorte de sa province et beaucoup de parens et d'amis du premier rang, se vit attaqué le lendemain par Flaochat à la tête de ses partisans, et de plusieurs corps de troupes secrètement rassemblées pour cette perfidie. Le patrice, en se défendant courageusement, perdit la vie dans un combat si inégal qu'il présente plutôt un assassinat qu'une action de guerre. Et combien ne dut-il pas se commettre de violences et de crimes semblables pendant le reste de la vie des deux rois, surtout lors-

[1] *Chron. de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 227, 228.

qu'à la mort de Sigebert, l'impudent Grimoald[1] après avoir expatrié furtivement le jeune Dagobert fils unique de ce roi, et placé, avec les suffrages et les forces de sa faction, son propre fils sur le trône d'Austrasie, succomba sous un autre parti fidèle à ses maîtres légitimes! Clovis, auquel il fut livré pour être puni comme il le méritait, survécut plus ou moins d'un an à Sigebert [2], réunit les trois royaumes, et mourut [vers 656 ou 657] gouverné, ainsi que son frère, par des maires du palais.

En un mot, les règnes lâchement pacifiques des deux fils de Dagobert désorganisèrent ou déformèrent irrévocablement le gouvernement national. Il résulte d'une collection de faits, qu'on ne peut rapporter ici, que la justice était sans appui, les lois sans vigueur, le peuple sans défense contre la tyrannie des maires du palais, et des hommes puissans qu'ils protégeaient ou qu'ils craignaient. Les monastères, multipliés sous ces deux rois et par eux-mêmes, attestent moins le triomphe des vertus chrétiennes et la perfection des mœurs que l'excès

[1] *Gesta Reg. Franc.* cap. 43. — *Sigebertus*, *Ado*. — *Moissiac. Chron.*

[2] Les *Gestes des Rois de France*, la *Vie de Dagobert* et celle de sainte Bathilde, l'*appendix de Frédégaire*, la *Chronique de Moissac*, *de Sigebert*, *d'Erchumbert*, etc. ne s'accordent point sur les époques de la naissance et de la mort de Sigebert et de Clovis, ni sur la durée précise de leurs règnes. On répète encore ici que les incertitudes et les contradictions chronologiques dont notre vieille histoire est pleine, sont étrangères à nos recherches, qu'il s'y agit des faits de guerre en eux-mêmes, non de la discussion de leurs dates.

de la dépravation, et des maux auxquels on ne trouvait pas d'autres remèdes, ou d'autres compensations à opposer. Mais les progrès de l'anarchie et de l'impolice, le goût même de la vie cénobitique, ne pouvaient qu'affaiblir encore le caractère militaire de la nation; et rien ne contribua davantage à le dégrader de plus en plus, que la longue enfance des fils de Clovis, mort lui-même, suivant des calculs probables, dans sa vingtième ou vingt-unième année. Son fils aîné Clotaire III, âgé peut-être de quatre ou cinq ans, hérita des royaumes de Bourgogne et de Neustrie; Childéric, le second, de celui d'Austrasie : le troisième, appelé Theudéric, autrement Thierry, peut-être encore au berceau, n'eut point de part alors à la succession.

Sept ou huit ans après ce partage, une armée française, soit des états de Clotaire, soit de ceux de Childéric, ce que l'historien [1] n'explique pas, marcha en Italie au secours de Pertarith, roi des Lombards, détrôné par un rival duc de Bénévent, s'approcha des ennemis dans le voisinage de la ville d'Asti, se crut victorieuse en les voyant fuir devant elle, courut à leur camp encore tendu, où elle trouva des vivres en grande quantité, beaucoup de vin surtout, abandonné à dessein; et la soif, l'intempérance du soldat français, son indiscipline, ou l'incurie des chefs, firent réussir le stratagème bachique. Le duc lombard, revenant sur ses pas la nuit suivante, surprit ses ennemis dans le sommeil de l'ivresse. La fuite n'en sauva presque point du massacre général, et la

[1] Paulus Diac. *Hist. Longobard.* lib. 5.

France désaguerrie n'entreprit même pas d'effacer sa honte.

Inactive au-dehors, paisible ou languissante au-dedans, pendant le reste du règne de Clotaire, mort [vers 669 ou 670] à dix-neuf ou vingt ans, elle n'éprouvait encore aucun trouble violent, lorsque Thierry III, alors adolescent, remplaça son frère sur le double trône de Neustrie et de Bourgogne. Mais bientôt après l'y avoir installé [en 670 ou 671] [1], les grands des deux royaumes, indignés de l'orgueilleuse domination d'Ebroïn, son maire du palais, dégoûtés d'un jeune prince subjugué par un ministre odieux, se révoltèrent de concert, et portèrent leurs hommages à Childéric II, qu'ils reconnurent pour seul roi de toute la France. Thierry fut relégué dans un monastère, Ebroïn renfermé dans un autre; et certainement une pareille révolution ne put s'opérer sans de cruelles hostilités, quoique nos chroniqueurs ne rapportent point de combats.

Nous ne sommes guère mieux instruits de ce que firent ensuite [en 672] des troupes françaises, dans une expédition contre Wamba, roi d'Espagne [2]. L'auteur espagnol ne dit même pas clairement si elles avaient marché par le commandement de Childéric, ou si ce n'étaient que des bandes de volontaires et d'aventuriers sous des chefs sans aveu. On voit seulement qu'un duc *Paul*, envoyé dans la Gothie, ou Septimanie gothique, pour y réprimer

[1] *Gesta Reg. Franc.* cap. 45.—*Vita B. Bathildis*.—*Suite de la Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 232 et suiv.

[2] Julianus Tolet. archiepisc. *Hist. Wambœ.*

une révolte, se mit lui-même à la tête des rebelles, avec le titre de roi, et qu'il tira une partie de ses forces des provinces françaises, les plus voisines apparemment du théâtre de la guerre. Ces auxiliaires, dont en vain il attendait à Nîmes de nouveaux secours, ne purent empêcher une autre armée de forcer la ville. Il y eut des Français, et peut-être un grand nombre, tués dans les rues en combattant: les autres se retranchèrent, ainsi que le reste des partisans de Paul, dans l'enceinte du cirque, appelé encore aujourd'hui les arênes de Nîmes, où ils furent pris, et quelques jours après, généreusement renvoyés chez eux par les ordres du roi goth, qui dédaigna de se faire justice d'une troupe de téméraires, et d'exiger des satisfactions de la France.

Il parla aussi à ses soldats avec assez de mépris de la valeur des Gaulois et des Français, effectivement altérée et refroidie depuis plusieurs faibles règnes, comme on vient de le voir. Le même écrivain fait dire encore à Wamba [1] que les Visigoths, incomparablement plus braves que les Français, connaissent bien et ne doivent pas craindre ce rempart de boucliers dont leur ennemi s'entoure: ce qui ne mérite d'être observé que comme une preuve que la milice française conservait encore l'ordre serré de la phalange ou du coin des Germains, et l'ancien usage d'en couvrir la tête et les flancs, d'une haie de boucliers contigus.

L'année suivante [673], Childéric corrompu par ses courtisans, oppresseur inconsidéré de ses sujets,

[1] Julianus Tolet. archiepisc. *Hist. Wambæ.*

maître d'une grande monarchie, et esclave de toutes les passions de la jeunesse, fut assassiné dans une de ses maisons ou palais de chasse [1], près de Chelles, par une troupe de conjurés, dont le chef avait reçu du prince des traitemens aussi injustes qu'indignes du rang qu'il tenait dans la noblesse. Mais dès que Thierry eut été rappelé par les Bourguignons, du cloître de l'abbaye de Saint-Denis, au trône ensanglanté de Childéric, la licence de l'interrègne alluma entre les grands des haines, des discordes favorables à l'ambition en même temps déchaînée d'Ebroïn. De sa prison du monastère de Luxeuil, il passa promptement dans l'Austrasie, où il forma des partis, échauffa les magnats de ce royaume, toujours disposés à se séparer des autres états de la France, entra dans la Neustrie [2], suivi de bandes nombreuses de ses partisans, força [en 674 ou 675] un pont sur l'Oise, mal gardé par des troupes de Thierry; et peu s'en fallut qu'il ne l'enlevât dans une de ses maisons de plaisance, près de Compiègne, avec Leudesius, son maire du palais. L'occasion manquée, Ebroïn sut, par de faux sermens de sûreté, attirer à une conférence le ministre, sur lequel il se vengea de l'évasion du prince. Ensuite, pour mieux établir son autorité, et dominer toutes les factions, il se créa [3] lui-même maire du palais d'Austrasie, sous un roi fictif, appelé *Clovis*, qu'il disait enfant du dernier Clotaire, et qu'il fit reconnaître

[1] *Gesta Reg. Franc.* cap. 45.—*Suite de la Chron. de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 232.

[2] *Ibid.*, 233.

[3] *Vie de St. Léger*, Collect. des Mém. II, 342.

par des évêques factieux, par des grands intéressés ou séduits, et par la multitude crédule.

Une armée, qu'il eut alors à sa disposition, alla ravager des contrées de la Bourgogne, assiégea Autun, et prit avec la ville, son évêque Leodegaïre, plus connu sous le nom de Saint-Léger, dont Ebroïn redoutait la vertu et le crédit mérité à la cour de Thierry. Il haïssait également, comme un prélat trop fidèle à son roi légitime, l'évêque de Lyon [1], qu'il tenta aussi de faire enlever dans sa métropole. Mais après d'inutiles efforts, les assiégeans renoncèrent au siége d'une place forte, et mieux défendue que la première. Enfin de nouvelles entreprises du rebelle, ou ses insolentes menaces, le mérite qu'il se fit auprès de Thierry [2] d'abandonner le faux Clovis, ou d'autres moyens artificieux, amenèrent le prince pusillanime à lui accorder la grande préfecture de ses royaumes.

Le superbe maire exerça bientôt sa charge avec autant de violence [3] qu'il l'avait recouvrée, et ce furent très-probablement ses horribles vexations et son arrogance qui, en irritant les Austrasiens, séduits auparavant par ses astuces, les portèrent à rappeler ou à recevoir volontiers le prince Dagobert, soustrait dans son enfance, après la mort de son père Sigebert, et long-temps errant en Ecosse ou en Irlande. Comment, de retour dans sa patrie, après plus de vingt ans peut-être d'exil, y trouva-t-il d'a-

[1] Genêt (S. Genesius), *Vie de S. Léger*. Coll. des Mém. II, 348.
[2] *Ibid*. 349.
[3] *Ibid*.

bord un parti assez considérable pour soutenir contre la puissance de Thierry, une guerre civile [1], qu'un hagiographe ne fait qu'indiquer? Comment Ebroïn, plus jaloux que son maître de dominer sur toute la monarchie, cédait-il à un exilé l'Austrasie, et même la moindre contrée de ce royaume? Sur quelles contrées ce Dagobert y régna-t-il? avec quel degré d'autorité, et combien de temps? Ce sont autant d'énigmes que nous laissent à deviner d'anciens auteurs anglais [2], qui nous ont conté quelques aventures peu intéressantes de sa vie, sans presque rien dire de son règne obscur, et de peu d'années.

Il paraît au moins que sa mort fut suivie de près de la guerre civile qui renversa l'ancienne constitution politique de la France. Les magnats Austrasiens abhorrant Ebroïn, méprisant Thierry, et décidés à ne pas laisser réunir leur royaume aux deux autres, élurent [en 680] [3] pour le régir, sous les titres de commandant, de duc, de prince d'Austrasie, Pepin, appelé d'Héristal du nom d'une maison royale auprès de Liége; le *jeune* relativement au premier Pepin, son aïeul maternel; le *vieux*, par rapport au troisième Pepin, son petit-fils. Ce chef, d'une naissance illustre, et déjà renommé [4] par des victoires remportées sur plusieurs peuples de la Germanie, reçut volontiers, ou prît lui-même pour collègue

[1] Vita B. Salabergæ, cap. 13. B. Wilfridi vitæ tres.

[2] Willelmus Malmesburiensis, *De gestis episcoporum Anglor.* cap. 3. S. Wilfridi vitæ tres.

[3] *Suite de la Chronique de Frédégaire,* Collect. des Mém. II, 235.

[4] *Annales de Metz* [par erreur de l'auteur années 687 et 688].

son cousin paternel, le comte Martin; et des circonstances qu'on ignore, leur firent porter la guerre dans la Neustrie [en 680 ou 681] dès la première ou la seconde année de leurs principautés. Vaincus[1] avec perte d'une partie de leur armée, dans une bataille très-sanglante des deux côtés, dont il ne s'agit pas ici rechercher le lieu[2], et forcés à une retraite précipitée, ils prirent des routes différentes. Le duc Martin, réfugié à Laon, investi par Ebroïn, en reçut des propositions d'accommodement par de graves médiateurs, sur les sermens desquels il sortit de la place, pour aller traiter avec le vainqueur, et périt victime des mêmes parjures qui avaient perdu le préfet Leudésius.

Pepin, heureusement rentré dans l'Austrasie, y conserva en entier l'autorité partagée auparavant entre les deux cousins, et l'augmenta par une sage administration. Vengé ensuite de la mort de son parent par celle d'Ebroïn, [en 681 ou 682], dans la personne duquel[3] un Franc de l'ordre des nobles, menacé d'être dépouillé de ses biens par le tyran, égorgea le meurtrier de tant d'honnêtes gens, de tant d'hommes illustres de la noblesse et du clergé; Pepin entretint la paix avec le successeur immédiat d'Ebroïn. Il eut plusieurs guerres[4] contre un second maire du palais de Thierry, et quelques désavanta-

[1] *Suite de la Chron. de Frédégaire*, Coll. des Mém. II, 233.

[2] Lacofao *alias* Lafao, Lucofao, Lucofago, en Français Loixi, etc.

[3] *Suite de la Chron. de Frédégaire*, Coll. des Mém. II, 234.— *Annales de Metz*, sous la date de l'an 686.

[4] *Ibid*

ges, surtout auprès de Namur, dans des combats dont on n'a que de vagues indications.

Mais quelques années après, son pouvoir s'affermissant de plus en plus, lui donna la confiance de se déclarer ouvertement le protecteur [1] d'un grand nombre de magnats neustriens et bourguignons, outragés précédemment par Ebroïn, et réfugiés dans l'Austrasie, ainsi que des nouveaux transfuges qui venaient des mêmes royaumes demander un asile contre les mêmes violences de Berthaire, alors leur maire du palais. Pepin anima [2] donc vivement les seigneurs à secourir leurs pareils, à venger des opprimés; et profitant, pour sa propre ambition, de l'ardeur qu'inspirait à ses troupes le motif ou le noble prétexte de cette guerre, il les fit avancer rapidement [3] dans la Neustrie. Berthaire, averti des ravages qu'elles y exerçaient, rassembla dans les royaumes de Thierry des forces prodigieusement supérieures; et les deux armées se trouvèrent [en 687] en présence, entre Soissons et Saint-Quentin, auprès du village ou de l'ancien camp de *Testri*, [*Textriacum castrum*, *Testricio*], séparées par la petite rivière de Daumignon [*Dalmanio*].

Le duc d'Austrasie [4] qui, de son bord, avait observé, sur le flanc gauche des ennemis, une position avantageuse pour les combattre, traversa sans bruit la rivière au point du jour, les attaqua au lever du soleil, dont les rayons, qu'ils avaient directement

[1] *Annales de Metz*, an. 686 et 687.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*

[4] *Suite de la Chron. de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 255.

en face, leur éblouirent d'abord les yeux; et par sa valeur, par son habileté, et l'affection de ses braves Austrasiens, il remporta une victoire complète. Au lieu de nous instruire de l'ordre respectif, des manœuvres, des actions des combattans, nos chroniqueurs nous apprennent seulement que la plus grande partie des magnats de la Neustrie et de la Bourgogne, restèrent sur le champ de bataille; que Berthaire, fuyant au hasard d'un endroit dans un autre, fut tué par ses soldats indignés de sa lâcheté [1], ou par de faux amis [2]; que Thierry ne s'arrêta dans sa fuite qu'à Paris, et tomba presque aussitôt, par la reddition de la place, entre les mains du vainqueur, qui le relégua près de la rivière d'Oise [3], dans une maison royale [Mammacas], où le prisonnier survécut quelques années au monarque. L'éclat d'une si grande victoire, la célérité de Pepin à profiter de sa gloire et de ses forces [4], son adresse à gagner les esprits, lui acquirent dans les royaumes de Thierry la même autorité qu'il exerçait déjà dans l'Austrasie; et trop prudent pour prendre le titre de roi, il régna en effet sur toute la France [5], avec les noms de préfet, de chef, de prince des Français, de prince régent [6].

[1] *Annales de Metz*, an. 687.

[2] *Suite de la Chronique de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 236.

[3] *Annales de Metz*, an. 689.

[4] *Ibid*. an. 687 et 688.

[5] *Ibid*. an. 691. Singularis princeps. *Ibid*, an. 713. Infra principatus sui terminos.

[6] *Gesta reg. Franc*. cap. 48. Princeps *regiminis* ac Major-Domus.

Avant que de parler de ses justes et heureuses guerres contre des nations voisines, on s'arrêtera ici à la bataille de Testri, comme à une époque bien remarquable, par la différence des temps qui la précède, et de ceux qui la suivront. Ce troisième mémoire, nécessairement court à cause de l'insuffisance des monumens, trop long par la répétition de scènes affligeantes ou fastidieuses, n'a présenté dans le cours d'environ soixante années, que l'insipide tableau de la langueur du courage des Français sous de faibles rois. On verra bientôt leur esprit de guerre recouvrer par degrés son ancienne vigueur, et se rallumer du feu sacré des vertus militaires, qui seront toujours la vraie égide, et le rempart de toutes les vertus sociales.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

Depuis la bataille de Testri, en 687 *ou* 688, *jusqu'à la fin de la première race.*

Espace d'environ 63 ans.

Les grands biens que Pepin fit à la France, réunie sous son autorité après la défaite et la détention de Thierry III, pallièrent ou légitimèrent en quelque sorte son usurpation. Il ramena la tranquillité et la concorde dans les trois royaumes, rendit, suivant ses panégyristes, la vigueur aux lois méprisées, la décence aux mœurs corrompues, s'affectionna le clergé et les grands ; et son amour de la justice protégea les nombreuses classes du peuple, que l'anarchie antérieure avait réduites à la plus cruelle indigence[1]. Mais la restauration la plus heureuse, la plus importante, et la seule qui regarde notre travail, fut celle qu'opéra le génie de l'usurpateur dans l'esprit militaire des Français. Pepin, dès qu'il put disposer

[1] *Annales de Metz*, année 688, 689, ou 690 et 691.

Nota Que ces *Annales* n'étant pas distinguées par chapitres, on ne peut indiquer les passages que par les dates que marque l'auteur, lesquelles sont le plus souvent fausses.

à son gré de leurs forces[1], résolut, pour l'honneur et la paix intérieure de la nation, de les tourner contre des voisins turbulens, auparavant sujets ou vassaux de la France, et que leur mépris pour ses faibles rois avait invités à secouer le joug. Un ancien annaliste[2] nomme de suite les Saxons, les Frisiens ou Frisons, les Allemands, les Bavarois, les Aquitains, les Gascons et les Bretons de l'Armorique. A tant d'ennemis, le héros joignit aussi les Visigoths d'Espagne ou de la Septimanie, puisque sa préfecture concourt avec le règne d'Egica, sous lequel il y eut, entre les troupes de ce roi et les Français, des combats sans victoires décidées, selon l'auteur Espagnol[3], qui n'en marque ni les dates, ni les lieux.

On sait plus certainement que Pepin, dont la valeur avait déjà dompté ou réprimé quelques peuples germaniques[4], lorsqu'il n'était que duc d'Austrasie, commença l'exécution de ses nouveaux projets, en attaquant les Frisiens[5], très-puissans dans ces temps-là, par l'étendue de leurs possessions des deux côtés du Rhin; qu'il les vainquit dans une bataille [en 689 ou 690], où ils perdirent la plus grande partie de leur armée. Le fier Ratbode, leur duc ou leur roi, envoya demander grace, se soumit à un tribut, et livra des ôtages pour garans d'une fidélité qu'il viola hardiment dans la suite. Le vainqueur retourna

[1] *Annales de Metz*, an. 688.

[2] *Ibid.*

[3] *Lucas Diac.* Tudensis.

[4] *Annales de Metz*, an. 688.

[5] *Ibid.* an. 689 et 690.

[en 695] le combattre encore [1], et le défit auprès du fort de Dorestad, peut-être aujourd'hui le village de Duerstaden, dans la Gueldre, et remporta d'amples dépouilles du pays ravagé.

Pendant vingt-sept ans au moins qu'il régna sur toute la France et sur quatre rois, Thierry III, Clovis III, Childebert III et Dagobert II, il eut presque toujours les armes à la main. L'annaliste [2], qui ne lui accorde qu'une année de repos, a regardé apparemment comme inutile ou trop long de mettre sur la scène tous les peuples dont il avait d'abord fait l'énumération, et s'est restreint aux deux expéditions de l'illustre guerrier dans la Frise, à trois contre les Allemands [vers 709, 710 et 711], et n'y présente que des faits généraux, sous des dates litigieuses : d'autres auteurs ont parlé des Suèves [3], des Saxons [4], des Aquitains [5], et avec la même brièveté, sans détails des combats, sans tableaux instructifs. Mais de tant de guerres, de tant de victoires continues, quoique nulles à peu près pour l'observateur, il résulte certainement que le prince des Français, en arrêtant la fureur de leurs discordes, en exerçant utilement leur courage au dehors dans de justes guerres, releva la nation, et lui fit recouvrer sa gloire et son énergie : changement d'autant plus heureux, qu'il la prémunissait à propos contre le terrible orage

[1] *Annales de Metz*, an. 695 ou 697.
[2] *Ibid.* an. 709.
[3] *Gesta reg. Franc.* cap. 50.
[4] *Paulus Diac.* Hist. Longob. lib. 6, cap. 37.
[5] Liber de miraculis B. Austregildis.

que l'enthousiasme du mahométisme formait en Asie et en Afrique, pour accabler l'Espagne [en 710 ou 711], et fondre ensuite sur la France, quelques années après qu'elle eut perdu son sage restaurateur.

On peut chercher, et peut-être en vain, dans les contradictions, dans les ambiguités de nos vieux historiens[1], si Pepin en mourant [en 714], deshérita entièrement, suivant les uns, le prince *Charles* ou *Carles* son fils, qui était dans la vigueur de l'âge, et très-digne de lui succéder : selon d'autres, s'il lui laissa l'Austrasie : pourquoi il aurait donné le majorat, la régence de deux ou de trois royaumes et la garde du roi Dagobert, âgé alors de quatorze ans, à son petit-fils Theudoalde, ou Théodalde, qui n'en avait au plus que six ou sept : par quels artifices Plectrude, veuve d'un prince qu'on ne craignait plus, s'empara de toute l'autorité, sous le nom d'un pupille : comment sur-tout elle put arrêter et resserrer dans une prison le brave Charles, reconnu pour fils de Pepin, quoique né d'un premier mariage.

Il suffit ici de savoir que les magnats de la Neustrie, et probablement ceux de la Bourgogne, méprisèrent bientôt la domination de Plectrude[2]; et que, de l'Austrasie, encore soumise à ses ordres, elle envoya contre les rebelles une armée qu'ils défirent près de la forêt de Compiègne, dans une bataille, d'où Théodalde ne fut sauvé qu'avec peine, pour mourir quelque temps après d'une maladie. Le roi

[1] *Annales de Metz*. *Gesta reg. Franc*. *Eginhard et Sigebert* de Gemblours.

[2] *Annales de Metz*, an. 715. — *Gesta reg. Franc.* cap. 51.

Dagobert II, au milieu de ces premiers troubles, qui paraissent avoir agité la France pendant près de deux ans, mourut de même, âgé seulement de dix-sept ans, laissant un fils au berceau, appelé Thierry, que Ragenfride, communément *Rainfroy*, nouveau maire du palais de Bourgogne, et les grands de ce royaume, ne crurent pas devoir placer sitôt sur le trône. Ils lui préférèrent un prince d'une autre branche de la maison royale [1], d'un âge mur, caché jusque-là, ou peu connu, sous l'habit clérical et le nom de *Daniel*, qu'on changea en celui de *Chilpéric*. En même temps [en 715 ou 716], Charles, échappé de sa prison, fut reçu avec les plus grands transports de joie par les Austrasiens [2], rétabli dans la principauté de son père, et la guerre civile se ralluma plus vivement.

Chilpéric et son ministre Rainfroy, auxquels les Austrasiens, passionnés pour leur nouveau chef, parurent plus redoutables qu'auparavant sous l'administration de Plectrude [3], levèrent promptement une grande armée [en 716], et s'avancèrent vers la Meuse dans des contrées de l'Austrasie que les chroniqueurs ne nomment pas. Le rebelle Ratbode, dont Rainfroy avait recherché l'alliance, marcha de son côté pour mettre entre leurs deux armées celle des Austrasiens, et l'attaquer de concert. Mais Charles, prévenant leur jonction, alla d'abord aux Frisiens, qui le vainquirent, suivant un ancien auteur [4], et l'obligèrent de

[1] *Annales de Metz*, an. 716. — *Gesta reg. Franc.* cap. 52.

[2] *Ibid.* an. 715.

[3] *Gesta reg. Franc.* cap. 52. *Annales de Metz*, an. 716.

[4] *Gesta reg. Franc.* cap. 51.

prendre la fuite. Le combat très-sanglant, très-opiniâtre selon un autre [1], ne finit qu'à la nuit, et sans victoire déclarée. Quelque temps après cette bataille équivoque, le prince d'Austrasie, cantonné dans une contrée de la forêt des Ardennes, près du monastère encore subsistant de Stavelo, et d'une maison royale appelée *Amblef* [Amblavia], du nom de la rivière voisine, attendait des renforts qui pussent réparer ses pertes. A la nouvelle[2] que Chilpéric et Rainfroy son général, arrivant avec leurs forces réunies à celles des Frisiens, étaient très-près de lui, il ne se troubla point; mais, trop inférieur pour combattre les deux armées, il divisa la sienne en plusieurs corps, qu'il plaça insidieusement dans divers postes avantageux, et trouva l'occasion de montrer son courage héroïque dans une aventure si extraordinaire, que le fait paraît d'abord fabuleux, quoiqu'il ne puisse être jugé absolument impossible, après tant d'exemples historiques de semblables effets de l'audace téméraire, et de la terreur panique. S'étant donc porté [3] [en 716], avec cinq cents hommes, au plus, sur une haute colline, il observait au dessous d'Amblef la position des ennemis répandus dans la forêt et dans une plaine adjacente, lorsqu'un soldat de son escorte vint lui offrir d'aller seul les attaquer, et de les mettre dans un désordre dont la troupe pourrait profiter. Sa témérité, rejetée d'abord par le prince, ayant ensuite été approuvée, le brave dé-

[1] *Annales de Metz*, an. 716.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

voué marcha vers eux, se présenta l'épée à la main, le bouclier levé, en criant d'une voix forte *que Charles arrivait avec son armée* : il se jeta audacieusement sur les premiers Neustriens ou Frisiens qu'il trouva épars, en tua plusieurs, en effraya un plus grand nombre, et la terreur des fuyards se communiqua rapidement de proche en proche : alors Charles fondant de sa montagne sur des gens déjà épouvantés, qui prirent son mince détachement pour une grande armée, chargea quelques bandes formées à la hâte, avec une impétuosité qu'elles ne purent soutenir ; et toutes les autres, frappées successivement du même effroi, abandonnèrent leur camp et leurs bagages, en se livrant à une fuite précipitée.

Encouragé par cette victoire singulière, par un fait d'armes dont l'éclat ne put que le rendre plus cher à ses Austrasiens, et bientôt renforcé de troupes nécessaires à l'exécution de ses nouveaux desseins, Charles entra l'année suivante [en 717], dans la Neustrie [1], exerçant sur les terres de ses ennemis les mêmes ravages qu'ils avaient auparavant fait éprouver à l'Austrasie : dévastations réciproquement d'usage, comme on l'a déjà observé ailleurs, autorisées par l'inique justice des représailles, dans des temps où l'avidité du pillage était la plus ardente passion du soldat sans solde. L'armée austrasienne, composée de troupes d'élite [2], et celle des Neustriens plus nombreuse, mais trop mêlée de milices nouvelles, prises sans choix, se joignirent entre Arras et Cam-

[1] *Annales de Metz*, an. 717.
[2] *Ibid.*

brai, près du village de *Vinci* ou *Vinciac* [1], et s'y livrèrent une bataille plus sèchement exposée par nos abréviateurs, que l'aventure bien moins importante d'Amblef. Ils nous apprennent seulement que l'action fut très-meurtrière [2], la victoire long-temps douteuse, le carnage des Neustriens vaincus très-grand, et que le vainqueur poursuivit en vain Chilpéric et Rainfroy jusqu'à Paris. De là, sans s'arrêter à la conquête des contrées voisines, il marcha vers le Rhin, plus pressé de reprendre dans les parties orientales de l'Austrasie ce que Plectrude, par son propre crédit, ou sous le nom de ses petits-fils, y possédait encore. Il la prit elle-même dans la ville de Cologne, dont, à l'exemple de Pepin, il fit sa résidence ordinaire, et la capitale de sa principauté entièrement recouvrée.

Du Rhin, Charles se transporta ensuite au Veser, pour arrêter les hostilités, les courses répétées des Saxons sur les terres de la France germanique. Il les combattit avec avantage [3], dévasta des cantons de leur pays, et revint promptement dans l'intérieur de l'Austrasie s'opposer à l'invasion que Chilpéric, avec un redoutable confédéré, se préparait à y faire.

Ce prince, après sa défaite à Vinci, avait sollicité l'alliance et les secours d'*Eudon*, communément *Eudes*, né Gaulois ou Français, ou Visigoth, selon des auteurs Espagnols, duc, c'est-à-dire, commandant ou gouverneur de l'Aquitaine, dont, probable-

[1] *Gesta reg. Franc.* cap. 53.
[2] *Annales de Metz*, an. 718.
[3] *Ibid.*

ment à la faveur des troubles de la France, il usurpait la souveraineté; ou peut-être avait-il pour père un premier usurpateur, que les écrivains du temps n'ont pas nommé. Si, d'après une charte de Charles le Chauve, en faveur du monastère d'Alaon, au diocèse d'Urgel, datée de 845, qu'on n'a connue qu'au commencement de ce siècle, que des savans admettent, que d'autres récusent, Eudes était fils d'un *Boggis*, prétendu fils d'Aribert, non-seulement il faudrait le reconnaître pour duc souverain ou feudataire d'Aquitaine, mais convenir que, par sa naissance, il avait plus de droits à toute la monarchie française que le roi Chilpéric.

Quoi qu'il en soit de cette question généalogique, elle ne fait rien à la bataille que Charles livra [en 718 ou 719][1], auprès de Soissons à des ennemis surpris, et si effrayés de se voir subitement attaqués, qu'elle ne fut de leur côté qu'une déroute sanglante, qu'une prompte fuite, au lieu d'un combat soutenu. Chilpéric, très-brave peut-être, quoique toujours battu, et certainement plus guerrier que ses indolens prédécesseurs, alla se réfugier avec le compagnon de sa défaite, dans l'Aquitaine, où il ne trouva pas un sûr asyle. Dès l'année suivante [en 719 ou 720], le vainqueur, à qui il importait d'avoir en sa puissance le roi fugitif, pour s'en servir selon ses vues ambitieuses[2], traita avec Eudes, et le força par des menaces réitérées à livrer son allié, son hôte (son parent, selon

[1] *Annales de Metz*, an. 718.

[2] *Annales de Metz*, an. 718. —*Suite de la Chron. de Frédégaire*, Collect. des Mém. II, 239.

la charte d'Alaon), à l'oppresseur de la famille royale. Charles affecta de le recevoir respectueusement, et lui conserva le nom, les honneurs, l'apparence de roi, en retenant pour lui-même toute l'autorité sous le titre de maire du palais, ou préfet des deux royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Ajoutons sommairement, sans nous occuper ici plus qu'il ne convient de la fluctuation du trône, que Chilpéric survécut peu à son humiliation[1], et qu'il fut remplacé par le fils du dernier Dagobert, par un prince encore enfant, appelé dans l'histoire Thierry *de Chelles*, du lieu d'où on le tira.

En comptant de suite les différentes guerres pendant les treize ou quatorze ans compris entre l'affaire de Soissons, et la grande bataille de Poitiers, dont il sera parlé bientôt, on peut voir rapidement que les Arabes ou Sarrasins, maîtres depuis plusieurs années de l'Afrique, ensuite de l'Espagne, s'étant jetés sur la Septimanie, y furent défaits[2] avec leur général Zama [en 720 ou 721], auprès de Toulouse, par le duc Eudes, resté, du consentement de Charles, en possession de la souveraineté, ou du commandement de l'Aquitaine : que Charles de son côté retourna au Rhin et au Veser combattre les Saxons[3]; qu'il les vainquit, et les traita comme auparavant [en 724 ou 725] : que, du Rhin, il se porta vers le Danube, pour attaquer, et toujours victorieusement, les

[1] *Gesta reg. Franc.* cap. 53. *Ademari chron.*

[2] *Isidorus Pacens.* episcop.

[3] *Annales de Metz. Ademari chron. — Fredeg. Continuatio*, pars 2, cap. 108.

Allemands et les Suèves[1] : qu'il passa ensuite chez les Bavarois également révoltés [en 725 ou 726], qu'il vainquit aussi, et contre lesquels il fut obligé de revenir encore[2] : qu'il fit [en 728 ou 729], avec sa célérité et ses succès ordinaires, une troisième ou quatrième expédition dans la Saxe[3] : qu'il alla une seconde fois [en 729 ou 730] réprimer les Suèves et les Allemands[4], et défit leur duc Lantfride dans une bataille : qu'enfin de la Germanie ou de Cologne, sa résidence, il revint [en 730 ou 731] à la Loire[5], poursuivit au delà le duc Eudes, infracteur de la paix conclue entre eux après la bataille de Soissons, lequel, soit pour détourner de l'Aquitaine les armes menaçantes[6] des Sarrasins, soit pour les opposer à Charles, s'était uni intimement avec un de leurs principaux chefs [Munuza], n'avait pas eu horreur de marier ou de prostituer sa fille, princesse du sang royal, suivant la charte d'Alaon, à un Maure, à un Mahométan ; et que Charles, n'ayant pu[7] ni joindre ni combattre son ennemi, se vengea sur le pays, d'où il ramena ses troupes chargées de butin.

Assurément la rapidité de tant d'exploits, en donnant une haute idée de ce prince guerrier, prouve bien aussi la supériorité de courage, et l'ardeur infatigable de ses Français. Cependant qu'apprenons-

[1] *Fredeg. Continuatio*, pars 2, cap. 108.
[2] *Franc. Annales* qui *Petaviani* appellantur.
[3] *Ibid.*
[4] *Adonis chron. Franc.-Annales* qui *Tilliani* appellantur.
[5] *Annales de Metz*, an 731.
[6] *Isidori Pac.* Episcop. chron.
[7] *Annales de Metz*, an. 731.

nous sur leur esprit militaire distinctif (le seul obje de nos recherches) dans des chroniques, et plus exactement des *index* incomplets de faits généraux, où l'on ne voit ni le nombre des combattans, ni les passions et les sentimens qui les animent, ni le genre de leurs armes, et pas même le lieu et la date certaine des combats[1]?

La cruelle brièveté de nos chroniqueurs ne nous fournit pas beaucoup plus d'images, ni de traits caractéristiques dans l'exposé de la bataille mémorable qui probablement fit donner à Charles le surnom de *Martel*, c'est-à-dire, de marteau ou fléau des Sarrasins. Ces redoutables voisins rentrés [en 731] de l'Espagne dans l'Aquitaine, sous le commandement d'Abdéramme, leur nouveau général[2], vainquirent le duc Eudes près de la Dordogne, dans une bataille où il perdit la plus grande partie de ses nombreuses troupes. Il se retira vers la Loire, en fuyant, et le désespoir lui fit prendre le parti d'envoyer ou d'aller lui-même[3] implorer la générosité du prince des Français qui s'empressa de secourir son ennemi humilié, contre un autre bien plus à craindre. Abdéramme, poursuivant les vaincus, avait déjà pris et pillé Poitiers, incendié des églises de cette ville, comme auparavant celles de Bordeaux,

[1] Nous répétons encore que nous laissons aux chronologistes la discussion des dates, que nous avons préférées jusqu'ici comme probables seulement, et sans les décider, non plus que les suivantes.

[2] *Isidor. Pac.* episcop. Chron. *Annales Aniani.*

[3] *Annales Aniani. Moissiacense chron.*

et d'autres places, lorsqu'en marche pour aller de même saccager Tours[1], et peu éloigné encore de Poitiers, il rencontra [en 732] Charles prêt à le combattre, à la tête d'une puissante armée d'Austrasiens, de Neustriens et de Bourguignons.

Nos vieux écrivains, sans parler des forces numériques des Français, ni de celles de leurs ennemis, disent seulement que les Sarrasins[2], malgré leur innombrable multitude, furent défaits avec une perte énorme, que leur général périt dans la bataille qui dura jusqu'à la fin du jour, et que les vaincus, fuyant à la faveur de la nuit, abandonnèrent aux vainqueurs leur camp, tendu et rempli des dépouilles de l'Aquitaine. Un seul auteur espagnol[3], et contemporain, nous a donné quelques idées comparatives des deux nations, en opposant l'agilité, les charges impétueuses, la dispersion et le prompt ralliement des Arabes et des Africains, leurs flèches et leur petite taille, à la fermeté, aux rangs serrés, aux épées, aux longues piques, à la haute stature des Français. On sent d'ailleurs que la grande supériorité de Charles sur ses ennemis était dans lui-même, dans son habileté et son expérience, dans ses soldats déjà formés aux armes et à la victoire sous Pepin d'Héristal, et que son fils, par une continuité de guerres heureuses, avait rendus invincibles. Tuèrent ils à la bataille de Poitiers trois cents

[1] *Annalesde Metz.* — *Fontanellense chron.* etc.

[2] *Annales de Metz.* — *Chronique de Frédégaire.* — *Gesta reg. Franc.*

[3] *Isidori*, *Pac.* episcop. Chron.

soixante-quinze mille hommes, comme l'écrivait un historien lombard [1] du temps de Charlemagne? ou n'y a-t-il pas eu erreur de chiffre dans les manuscrits? la preuve de fait contre une si forte exagération, c'est qu'on verra les Sarrasins reparaître et se mesurer encore avec leur vainqueur.

Une forte armée, à la tête de laquelle Charles parcourut l'année suivante [en 733] l'intérieur de la Bourgogne, suppose dans ce royaume de grands troubles, que nos annalistes n'expliquent point. Sans rapporter de combats, ils se contentent de dire [2] qu'il retourna victorieux, après avoir rétabli la tranquillité, et qu'il chargea des Leudes d'une fidélité éprouvée, de bien gouverner le pays, et d'en défendre les limites contre les ennemis du dehors. Il passa ensuite dans la Frise [en 733 ou 734] [3], se vengea par de terribles ravages de ceux que le duc Poppon, successeur de Ratbode, venait de faire sur les frontières françaises, et le força de demander la paix, en livrant des ôtages, qui ne l'empêchèrent pas de la rompre bientôt. Charles revint en 735 promptement sur une flotte attaquer les Frisiens dans leurs îles [4]. Il les accabla près de la rivière de Bordia ou Burdion, aujourd'hui *Borduen*, dans une bataille où leur duc fut tué; et l'armée victorieuse rentra en France, chargée d'immenses rapines. A tant d'exem-

[1] *Paulus Diac.* Hist. Longob.

[2] *Annales de Metz.* — *Suite de la Chronique de Frédégaire.* — *Appendix ad Ademari chron.*

[3] *Annales de Metz,* an. 734.

[4] *Annales de Metz,* an. 736. — *Suite de la Chronique de Frédégaire.* — *Appendix ad Ademari chron.*

ples répétés de cette avidité du pillage qu'offrent également toutes les expéditions des Français et de leurs ennemis, on ne joint celui-ci que pour faire observer encore, et sans réflexions élégiaques, que l'argent, qu'on a raison d'appeler aujourd'hui le nerf de la guerre, était alors suppléé en partie par les déprédations.

Des marais de la Frise revolant à la Loire, avec des troupes aussi infatigables que lui, Charles alla châtier le duc Eudes, violateur du traité qu'ils avaient conclu ensemble avant l'affaire de Poitiers; et cette course, seulement indiquée par des chroniqueurs[1], se borna peut-être à faire expier aux peuples par les ravages ordinaires, le délit de leur prince, qui mourut la même année ou celle d'après. A cette nouvelle, Charles retourna aussitôt [en 735] de l'Austrasie dans l'Aquitaine, résolu d'abolir ou de restreindre la domination qu'Eudes y avait exercée, et que Hunolde son fils aîné n'était pas moins jaloux de conserver. Charles s'empara de Bordeaux, de Blaye, et d'autres places; soumit tout l'état du nouveau duc, et ne lui laissa ou la possession ou le gouvernement de l'Aquitaine, qu'après lui avoir fait prêter serment de soumission et de fidélité.

Ce fut probablement cette année même [en 735], et avec la même armée[2], qu'il reparut une seconde fois dans le royaume de Bourgogne, d'où il alla faire les sièges d'Aix et de Marseille, dont il s'empara. De nouveaux troubles agitaient peut-être aussi la Bour-

[1] *Annales Tilliani, Petaviani, Nazariani, etc.*

[2] *Annales de Metz.—Suite de la Chron. de Frédégaire.*

gogne; et des grands changemens qu'il avait déjà faits dans l'administration, ainsi que de ses précautions à ne remettre les charges militaires et civiles qu'à des hommes de confiance, on pourrait conjecturer que, jusque-là, sa régence ou sa grande préfecture n'aurait pas été généralement reconnue par les Bourguignons. Dès l'année suivante [en 736] il rentra dans la Saxe [1], au rapport de nos annalistes, qui nous laissent à deviner pourquoi il y marcha, s'il y livra des batailles, et n'expliquent point comment il contraignit les Saxons, c'est-à-dire, quelques cantons de leur vaste pays, de se reconnaître tributaires de la France, et de donner un grand nombre d'ôtages.

Vengé de l'audace, non assuré des sermens des indomptables Saxons, il s'était à peine éloigné du bas Rhin, qu'une seconde invasion des Arabes, dans les parties méridionales de la France, le rappela vers le Rhône [en 737]. Ces furieux Orientaux, impatiens d'effacer la honte de la journée de Poitiers, venaient de pénétrer dans la Provence : enivrés de plus en plus de la fureur des conquêtes par le fanatisme de leur religion, ils [2] avaient profité de l'ambition du traître Mauronte, gouverneur du pays, qui projetait de s'y former, sous leur protection, une principauté indépendante; et déjà ils s'étaient emparés d'Avignon, ainsi que d'autres places, d'où ils portaient le fer et le feu [3] dans le Dauphiné, dans le Lyonnais, et jus-

[1] *Annales de Metz*, an. 736.—*Suite de la Chron. de Frédég.*
[2] *Ibid.* an. 737. — *Suite de la Chronique de Frédégaire.*
[3] *S. Bonifacii* epist. ad Ethelbaldum regem, et alii autores.

qu'au centre de la Bourgogne. Charles, après avoir repris d'assaut[1] Avignon, puni les habitans par la démolition des murs de la ville, et livré au glaive tous les Sarrasins échappés au premier carnage, courut investir Narbonne, défendue par leur général *Athime*, battit à quelques lieues de la place un autre de leurs chefs appelé *Hamor*, arrivant par le Rhône au secours des assiégés, et qui périt dans le combat avec la plus grande partie de son armée. Le reste, fuyant vers la flotte d'Hamor, stationnée près de l'embouchure du Rhône et de la Berre, fut pris ou tué, en se jetant précipitamment dans les navires dont les Français s'emparèrent les premiers. Soit qu'à la suite de cette bataille le vainqueur eût soumis Narbonne, soit que, selon des autorités contraires, il en eût levé le siége pour aller en faire de plus pressés dans la Septimanie, il enleva aux Sarrasins[2], Nismes, Agde, Béziers, et d'autres places emportées la plupart d'assaut. Il en fit raser entièrement les fortifications, afin d'ôter à ces étrangers tout moyen de s'y établir et de s'y défendre à l'avenir. Il leur reprit aussi plusieurs forts ou châteaux, qui furent détruits de même; et probablement, outre le grand nombre de soldats tués ou faits prisonniers dans l'enceinte de tant de remparts forcés, les Sarrasins en perdirent encore beaucoup dans quelques combats au dehors, que nos abbréviateurs ont négligés.

Sans se donner aucun repos après une campagne

[1] *Annales de Metz*, an. 737.—*Suite de la Chronique de Frédégaire*.

[2] *Ibid*.

aussi laborieuse[1], Charles retourna rapidement chez les Saxons [en 738], pour les punir d'une nouvelle violation de leurs traités. Ils évitèrent si prudemment les combats, que cette expédition se réduisit de la part des Français aux déprédations ordinaires, et du côté de leurs perfides ennemis à se soumettre à l'ancien tribut, à prêter des sermens mal garantis par des ôtages. Mais pendant que la révolte de la Saxe occupait au loin les armes françaises, les Sarrasins[2], à l'instigation du gouverneur rebelle de la Provence, et favorisés par son parti, s'y étaient répandus une seconde fois [en 739], avaient pris la ville d'Arles[3], recouvré celle d'Avignon, et poussaient vivement leurs conquêtes. On ne peut qu'admirer encore l'incroyable diligence avec laquelle Charles, se reportant de la Germanie sur le nouveau théâtre de la guerre opposa une très-grande armée de ses Français, augmentée de Lombards auxiliaires[4], aux Orientaux étonnés, qui se retirèrent à son approche en évacuant Avignon, et toutes les autres places. Il se fit ouvrir les portes de Marseille, où le rebelle Mauronte n'avait osé l'attendre, rétablit l'ordre et le calme dans la Provence, et la remit entièrement sous la domination de la France, ainsi qu'il avait soumis la majeure partie de la Septimanie Gothique, depuis longtemps envahie sur les Romains par des Barbares du

[1] *Annales de Metz*, an. 738.
[2] *Ibid* an. 739.
[3] *Paulus Diac.* Historia Longobard.
[4] *Annales de Metz*, an. 739. — *Suite de la Chronique de Frédégaire.*

Nord, et récemment sur ceux-ci par des Barbares de l'Orient.

Cette campagne, après environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans de diverses guerres presque sans interruption contre différens peuples très-guerriers de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et pour le bien de sa nation, contre sa nation même, fut le dernier des travaux de notre Hercule Français, comparable aux plus célèbres de l'histoire et de la mythologie. Réduit, peut-être par l'affaiblissement de ses forces, à prendre enfin quelque repos, il n'en jouit ou ne l'endura qu'une année, et finit [en 740 ou 741] dans sa cinquantième, avec la vraie gloire de laisser la France plus formidable à ses voisins, plus étendue qu'elle ne l'avait jamais été, et si belliqueuse que la passion de la guerre s'était communiquée jusqu'aux classes pacifiques par état, aux évêques, aux prêtres, aux abbés monastiques, dont on voit alors un plus grand nombre que dans les temps précédens, faire plier la religion au goût dominant des armes. En blâmant le héros de surcharger d'impositions les biens du clergé, pour fournir aux dépenses des guerres continuelles, et surtout de prodiguer en dons, en récompenses militaires, les bénéfices ecclésiastiques, on le loua [1] en même temps de protéger, de seconder les missionnaires qui travaillaient à propager le christianisme chez les Saxons et d'autres peuples Germaniques. Nous ignorons s'il y fut excité par un zèle religieux; mais n'eût-il vu, comme on le peut penser, dans la conversion de ses ennemis idolâtres qu'un moyen

[1] Epist. *S. Bonifacii* ad Greg. papam, et ad Danielem episcop.

d'adoucir la férocité guerrière attachée à leur culte barbare, et de les rendre moins redoutables, il mériterait également des louanges.

Les bornes prescrites au genre de nos recherches, ne permettraient ni d'insérer ici le portrait de ce grand guerrier, ni de discuter pourquoi, ayant survécu au moins trois ans à Thierry de Chelles, il ne lui avait pas substitué un autre personnage théâtral; et si, régnant en effet, il craignit par prudence de prendre le nom de roi, ou s'il le dédaigna. C'est assez pour la liaison des faits de guerre subséquens, de dire qu'avec ses titres de prince des Français, de préfet, de chef de la nation, il transmit à ses deux fils aînés Carloman et Pepin [1], l'un et l'autre dans la force de la jeunesse, l'empire ou le régime des trois royaumes: qu'au premier il donna l'Austrasie et la France Germanique, au second la Bourgogne et la Neustrie: qu'à son troisième fils *Grippon* ou *Griffon*, plus jeune, et né d'un second mariage, il laissa des contrées, des portions de provinces dans les états de ses aînés: et que ce don singulier, désapprouvé par la nation, ne déplut pas moins aux deux frères de Grippon, qui prévinrent la guerre civile dont il les menaçait, en le renfermant dans un château [en 741].

Dès l'année suivante [en 742], Carloman et Pepin, à la tête d'une puissante armée [2], passèrent ensemble la Loire, à Orléans, pour aller rabaisser l'orgueil du duc Hunolde, qui, par des actes de rebellion, violait les conditions auxquelles Charles Martel, son vain-

[1] *Annales de Metz.*

[2] *Ibid.—Suite de la Chronique de Frédégaire.*

queur, lui avait conservé la principauté ou le commandement de l'Aquitaine. Ils le poursuivirent de retraite en retraite, dans la Touraine, le Berri, le Poitou, détruisirent quelques forts, y firent des prisonniers, et dévastèrent sans obstacle les contrées qu'ils parcoururent. Carloman, dans la même année, marcha seul avec ses propres troupes, selon un annaliste [1], contre les Allemands : suivant un autre [2], les deux frères eurent part à l'expédition, se portèrent au-delà du Rhin et du Danube, effrayèrent cette nation rebelle, la firent rentrer dans le devoir, et garantir par des ôtages sa nouvelle soumission à la France.

Le parti que prirent ensuite les deux princes de faire cesser un interrègne d'au moins quatre ou cinq ans, en plaçant sur un trône déshonoré le jeune Childéric, fils, suivant une ancienne généalogie [3], de Thierry de Chelles, et probablement le dernier rejeton de la famille royale, pouvait leur servir à tempérer la jalousie, à ménager la vanité des seigneurs français; mais ce nouveau fantôme de roi n'en imposa pas plus que les précédens à la fierté des princes germains. Ogdilon ou Odilon, duc de Bavière [4], ne voulant plus se reconnaître pour sujet de la France, c'est-à-dire, comme on s'exprima dans la suite, pour vassal ou feudataire, leva hardiment l'étendard de la défection, après s'être assuré de la

[1] *Annales de Metz.*

[2] *Suite de la Chronique de Frédégaire.*

[3] *Genealog. reg. Franc.* a Pharamondo usque ad Pippinum.

[4] *Annales de Metz.—Suite de la Chronique de Frédégaire.*

confédération des Allemands, déjà infidèles à un traité récent; de celle des Saxons, toujours prêts à manquer aux leurs, et des armes auxiliaires des Esclavons. Carloman et Pepin, que cette ligue obligea [en 743] de rassembler de nombreuses troupes, furent d'abord arrêtés assez long-temps à l'entrée de la Bavière près du Leck, par Odilon et ses alliés [1], campés à l'autre rive, derrière de très-forts retranchemens, formés selon l'ancien usage germanique, d'abattis d'arbres, de palissades autour du camp, et de gros pieux enfoncés sur le bord, ou dans le lit même de la rivière. Mais l'impatience du soldat français, furieux des défis, des dérisions outrageantes des ennemis, força ses chefs de le mener au combat, et de lui faire passer pendant la nuit le Leck à des gués périlleux, au dessus et au dessous du front des retranchemens. Carloman avec une division de l'armée, et Pepin à la tête de l'autre, attaquèrent chacun de leur côté le camp des Germains, défirent Odilon, qui perdit dans la bataille le plus grand nombre de ses Bavarois, et saisi d'effroi se sauva presque seul au-delà de l'Inn. Ses alliés, très-maltraités aussi, se retirèrent de même en fuyant; et les vainqueurs ajoutant à leurs triomphes la dévastation de la Bavière, y séjournèrent cinquante jours, à la ruine des habitans. Ensuite Carloman, pendant que son frère s'en retournait dans ses états, se porta [2] sur les terres des Saxons, battus à l'affaire du Leck, leur prit le fort d'Hocsibourg, y fit prisonnier Théodoric, le duc ou

[1] *Annales de Metz*, an. 743.
[2] *Ibid.* — *Appendix ad gesta reg. Franc.*

le chef du canton, et se fiant à ses faux sermens, lui rendit la liberté.

Dans le cours des trois ou quatre années suivantes, nos annalistes placent à peu près autant d'expéditions des Français. La première, contre Hunolde, qui, d'intelligence avec Odilon [1], avait fait, pendant la guerre de Bavière, des ravages incendiaires dans la Neustrie, et des courses jusqu'à la ville de Chartres, s'exécuta sans effusion de sang. Dès que les deux guerriers, dont il avait déjà éprouvé la supériorité, reparurent [en 744] sur les frontières de l'Aquitaine [2], il désespéra de pouvoir leur résister, leur offrit, avec des ôtages, une obéissance sans réserve, leur céda tous ses droits ou ses prétentions; et peu de temps après, honteux de sa faiblesse, il alla renfermer son dépit dans un monastère.

S'il en faut croire des abréviateurs, qui ne mesurent pas rigoureusement la distance des lieux avec le temps nécessaire à des armées pour la franchir, Carloman et Pepin repassèrent la même année dans la Saxe [3], irrités d'une nouvelle révolte du duc Théodoric, qu'ils accablèrent, et firent une seconde fois prisonnier. Carloman rentra cependant encore avec son armée dans la Saxe [en 745] [4], et s'y rendit maître, sans combats, de quelques contrées les plus voisines de la France germanique, à laquelle il réunit cette conquête.

[1] *Annales de Metz*, an. 743 et 744.
[2] *Ibid*. an. 744.
[3] *Ibid*.
[4] *Ibid*.

Le châtiment des Saxons fut une leçon inutile pour les Allemands [1], qui se révoltèrent de nouveau [en 746]. Pepin, de convention apparemment avec son frère, se chargea d'aller les combattre, attaqua leur duc Théobald, antérieurement défait à l'action du Leck, le fit fuir devant ses braves Français, jusqu'à des postes inattaquables, dans les Alpes voisines, et donna un autre duc à la nation punie, mais bientôt rebelle encore. Carloman, plus particulièrement intéressé que Pepin aux mouvemens de l'Allemagne, y vint lui-même, et la soumit promptement par le châtiment des plus mutins, selon un auteur ancien [2]; par le grand miracle, suivant un autre [3], d'une victoire sans bataille : prodige qu'il réduit lui-même à un moyen très-naturel, que le vainqueur employa. Campé fort près de ses ennemis, il invita les grands de la nation, par conséquent leurs chefs de guerre, à une conférence dans un lieu marqué, où ils se rendirent, les y investit, et leur armée sans commandans devint prisonnière de l'autre.

Peu de temps après cette expédition, la dernière de sa vie militaire, Carloman, aussi réglé dans ses mœurs, aussi pieux qu'il était brave, passant avec la même force de courage de la milice armée à celle du cloître, alla [en 747] au mont Cassin échanger son armure contre l'habit monastique de saint Benoît [4]. Alors Pepin, seul prince des Français, seul

[1] *Annales de Metz*, an. 745.
[2] *Eginhard*.
[3] *Annales de Metz*, an. 746.
[4] *Ibid.* an. 747.

régent des trois royaumes par cette abdication, eut la générosité ou l'imprudence de rappeler son autre frère de sa longue captivité [1], le reçut dans son palais avec toutes les marques de la tendresse fraternelle, lui donna des terres, de riches domaines pour vivre honorablement; et cette réconciliation apparente n'aboutit presque aussitôt qu'à une guerre domestique, qui ralluma au dehors toutes celles qu'on vient de parcourir?

Grippon prétendit succéder [2], par le seul droit de sa naissance, au cénobite, et se flatta d'enlever à Pepin le royaume d'Austrasie. Il s'associa des ambitieux, des mécontens, des jeunes gens de la noblesse que le feu et la légèreté de l'âge firent entrer dans ses desseins, s'échappa de la cour de son frère, gagna le Rhin avec la troupe de ses partisans, et passa chez les Saxons, peut-être déjà disposés à le soutenir. Pepin se hâta de le suivre [3], et en même temps qu'il entrait [en 748] dans la Saxe avec une puissante armée, il en rencontra une autre, de près de cent mille combattans, partie Esclavons, partie Frisiens [4], dont les chefs lui offrirent unanimement de joindre leurs forces aux siennes contre la même nation. Secondé de ces auxiliaires fortuits, il parcourut, ravagea pendant quarante jours de vastes contrées de la Saxe, détruisit tous les forts, reprit dans celui d'Hocsibourg le duc Théodoric [*Théodo-*

[1] *Annales de Metz*, an. 747.
[2] *Ibid.* an. 748.
[3] *Ibid.*
[4] *Suite de la Chronique de Frédégaire.*

ricus, *Theuderic*.], pour la troisième fois prisonnier des Français, et n'eut qu'à paraître sur le bord d'une rivière, pour dissiper une armée Saxonne, retranchée avec Grippon à la rive opposée, d'où elle décampa pendant la nuit. Enfin les Saxons accablés par Pepin, furent forcés de se soumettre ou de paraître soumis [1], et d'abandonner leur allié, qui se réfugia dans la Bavière.

Né d'une princesse bavaroise, frère de Chiltrude, récemment veuve d'Odilon, et tutrice du duc Tassilon son fils, enfant de cinq ou six ans, Grippon se concilia les Bavarois [2], les souleva contre la France, et soutenu des troupes que lui amenèrent *Lantfride*, duc des Allemands, et *Suitger* ou *Suitgaire* [3], autre puissant seigneur de la France Germanique, il enleva le duché de Bavière à son neveu, et s'investit lui-même d'une souveraineté éphémère. Dès que Pepin suivi d'une grande armée, entra [en 749] sur les terres des Bavarois, la peur ou la prudence [4], leur fit prendre le parti de la soumission. Lantfride, Suitgaire, et les autres partisans du nouveau duc de Bavière, furent défaits avec lui [5], ou pris sans combats. Pepin rétablît aussitôt Tassilon dans sa dignité, ramena en France ses prisonniers; et plus généreux encore une seconde fois envers Grippon plus coupable, il lui donna la ville du Mans [6], et douze

[1] *Suite de la Chron. de Frédégaire.*
[2] *Annales de Metz* an. 749.
[3] *Gesta reg. Franc.*
[4] *Suite de la Chron. de Frédégaire.*
[5] *Annales de Metz* an. 749.
[6] *Ibid.*

comtés dans la Neustrie. Mais qu'était-ce qu'un pareil don pour un frère, dans l'héritage paternel, que cette grace, ou celle même de la vie, pour un jeune ambitieux plein de courage et de présomption? Il s'évada, comme il avait déjà fait, passa la Loire; et après l'inutile essai de la protection des Saxons et des Bavarois, il alla [en 749 ou 750] solliciter celle de *Vaiffre* ou Vaifraire [1], duc d'Aquitaine, fils et successeur d'Hunolde, et non moins disposé que ne l'avaient été son père et son aïeul, à secouer le joug de la France.

Au lieu de porter aussitôt ses armes dans l'Aquitaine, Pepin occupé d'un projet plus grave, remit cette expédition à un autre temps; profitant habilement, dans des circonstances favorables, de la paix rétablie sur toutes les frontières, de la gloire de ses divers exploits, du dévouement des gens de guerre, de l'attachement des grands, liés par ses bienfaits, de l'affection du clergé, dont il avait mérité le respect et la reconnaissance [2], de l'autorité pontificale du pape Zacharie, qui alors sollicitait lui-même la protection de ce prince contre les Lombards, il osa enfin ajouter [en 751] le nom de roi à sa puissance réelle. Chilpéric dégradé, relégué dans un cloître, ne perdit qu'un vain titre; et telle fut la fin de la première race de nos rois, ainsi que de toutes les guerres qu'elle comprend, ou dont on a quelque connaissance.

On a vu dans les deux premiers mémoires, le

[1] *Annales de Metz.* an. 749.

[2] *Gesta reg. Franc.* — *Annales Tilliani.* — *Annales Fuldenses.* — *Adonis chron.*

courage national des Francs s'accroître avec leur empire, se soutenir glorieusement pendant environ cent cinquante années, à compter de la première du règne de Clovis, et leurs armes se faire redouter au dehors, quoiqu'ils en abusassent au dedans. Le troisième a présenté, dans le cours de cinquante-neuf ou soixante ans, un tableau bien différent de leur ancienne valeur altérée, de leur ardeur guerrière attiédie; et l'on a pu observer que cette dégénération avait pour cause principale une filiation suivie de princes, montant presque tous du berceau, ou avant l'adolescence, sur le trône; mariés trop jeunes, vivant peu, remplacés de même par des enfans, et subjugués par leurs maires du palais. Enfin on vient de voir, dans ce quatrième mémoire, une famille de ces ambitieux ministres produire consécutivement, par une destinée toute contraire, des hommes d'un mérite supérieur, qui, par l'éclat de leur héroïsme, achevèrent d'éteindre la pâle lueur que le nom du grand Clovis jetait encore sur sa postérité avilie. En même temps, ils rendirent à la nation son caractère belliqueux, toute sa vigueur primitive, et peut-être au-delà.

Il se peut, comme l'ont observé tous les critiques, que des auteurs qui écrivaient au commencement de la seconde race royale, aient trop flatté à quelques égards Pepin d'Héristal, Charles-Martel et le roi Pepin; mais ce n'est pas certainement du côté des vertus militaires, qu'on ne saurait leur contester, et qu'ils communiquèrent à leur nation. Les faits seuls attestent assez que, conduite par ces princes, animée par leurs exemples, toujours victorieuse de

tous ses ennemis, elle fut presque continnellement sous les armes, qu'elle recouvra d'anciennes possessions, qu'elle étendit ses frontières, et châtia constamment les fréquentes révoltes de ses vassaux et de ses tributaires; qu'elle vainquit partout les fiers Germains, contint les Visigoths et les Lombards, et foudroya les Sarrasins. Ainsi, à l'avénement de Pepin au trône, elle était déjà au plus haut degré de valeur et de puissance et dans le chemin de la nouvelle gloire qu'elle devait bientôt acquérir sous Charles le Grand.

Le plus juste reproche à renouveler contre nos trop brefs annalistes, serait de ne nous avoir donné, surtout pour les derniers règnes des Mérovingiens, que la nomenclature des batailles, des victoires accumulées des Français, sans presque aucuns traits caractéristiques de leur génie militaire. Quelques faits épars, quelques *bans* ou ordonnances sur la levée des milices, et la convocation des armées indistinctement composées depuis long-temps, en officiers de tous les grades comme en simples soldats, de Français et de Gaulois, nous apprennent au moins qu'à l'époque dont il s'agit, c'est-à-dire après deux cent soixante-dix ans, la coalition, l'association guerrière des deux peuples était si avancée, que les deux fleuves, pour m'exprimer ainsi, ne devaient plus en faire qu'un. Il est de même plus que probable, que, dans le rapprochement des mœurs et des usages, les conquérans de la Gaule avaient, par l'influence nécessaire d'un autre sol et d'une autre religion, beaucoup plus reçu de la nation conquise, plus policée, plus éclairée, infiniment plus nombreuse, et

aussi brave qu'eux; qu'ils lui avaient donné beaucoup moins, et que le nouvel esprit de guerre résultant de la mise commune, mais inégale, était dès-lors plus gaulois que germanique.

FIN.

FRAGMENT

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR M. AUG. TROGNON.

AU LECTEUR.

L'éditeur de cette Collection nous a prié de lui livrer le fragment qui suit, comme un témoignage de plus de la loyale intention où il était de remplir ses engagemens avec le public. Nous n'avons pas hésité à le satisfaire, quoiqu'il en puisse coûter à notre amour propre de publier ainsi le premier chapitre d'un ouvrage inachevé. Nous savons mieux que personne qu'un morceau de ce genre n'a de soi aucune valeur et n'en peut gagner que dans l'ensemble.

A. T.

FRAGMENT

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

État de la Gaule dans les derniers temps de l'administration romaine.

La vie des peuples ne commence pas, comme celle des individus, le jour où ils ont paru à la lumière. L'œuvre même de leur formation, le long et laborieux enfantement qui les met au monde, appartiennent à leur histoire. Avant de savoir comment ils ont vécu, il est nécessaire de connaître quelle réunion d'élémens a présidé à leur naissance. Par là seulement on peut s'expliquer la physionomie, le langage, les mœurs et toute cette empreinte particulière du caractère national avec laquelle chacun d'eux se montre sur la scène de l'histoire. C'est donc au sein de l'Empire romain, où pour la plupart ont été conçues les nations de l'Europe moderne, qu'il faut rechercher le principe et comme les premiers rudimens de leur existence. C'est là que nous allons voir commencer la nation française.

La Gaule, incorporée à l'Empire, avait perdu,

comme le reste des provinces, toute liberté au-dedans, toute indépendance au-dehors : mais une grande part d'influence lui était restée sur les destinées du monde romain. Le génie remuant des anciens Gaulois se fit plus d'une fois sentir dans les fréquentes révolutions qui transportaient la pourpre d'un César à un autre : « Nation inquiète et téméraire, toujours avide de nouveautés [1], » c'était par ces désignations malveillantes que se vengeaient les historiens de la métropole pendant que la Gaule, en envoyant des maîtres à l'Italie, tenait à honneur de lui prouver qu'elle n'avait pas cessé d'être son égale. Ce fut aussi elle qui, la première de toutes les provinces, vit ses familles sénatoriales appelées dans le sénat de Rome, et le droit de citoyens romains octroyé aux habitans de ses villes [2]. Les cent quinze cités de la Transalpine n'avaient rien à envier aux municipes italiques : leur régime intérieur était le même ; même langage, même culte, même civilisation ; et entre la métropole et la province conquise, il y avait égalité, et par conséquent échange véritable d'industrie et de lumières. Mais les principes de destruction que portait en lui l'Empire romain, ne manquèrent pas non plus de se développer au sein de la Gaule, et ils y firent d'autant plus promptement ravage, qu'ils eurent tout d'abord les barbares pour auxiliaires.

[1] *Gens inquieta et temeraria*, selon Trebellius Pollion. *Semper novarum rerum cupidi*, selon Flav. Vopiscus.

[2] *Civitate donatos et quosdam e semibarbaris Gallorum recepit in Curiam*. Sueton. in Julio, cap. 86.

Gibbon a très-bien décrit le changement qui s'opéra dans la forme du gouvernement impérial, vers la fin du troisième siècle. De toutes parts, le lien factice qui unissait sous la même loi des nations si diverses, menaçait de se rompre. Dioclétien et ses successeurs s'étudièrent à le resserrer, et leur grand moyen fut d'appuyer la milice armée des camps par une milice nouvelle de fonctionnaires civils, subordonnés rigoureusement les uns aux autres, et chargés de pourvoir à l'exécution des volontés souveraines sur tous les points de l'Empire. Il faut lire le volumineux almanach de la cour des Césars qui, sous le titre de *Notitia dignitatum imperii Romani*, s'est conservé jusqu'à nous. Jamais système d'administration ne fut plus complet : rien n'y semble oublié de ce qui peut assurer l'ordre dans un état, et en remontant du dernier des agens de la police [*agentes in rebus*] jusqu'à l'éternité impériale, tout paraît se tenir dans une ferme et immuable dépendance : les cent bras du despotisme sont partout. Mais l'événement témoigna bientôt qu'on n'avait pourvu qu'aux apparences : au lieu de fortifier le corps languissant de l'Empire, cette savante organisation l'épuisa davantage. Le pouvoir, dans son action plus étendue et plus sûre, ne gagna que de dévorer plus vîte ses ressources, sans espoir de les renouveler : la société toute couverte des plaies que lui faisait son gouvernement, toute déchirée par le fer des barbares, entra en pleine dissolution : l'Empire n'exista bientôt plus que de nom, et au commencement du cinquième siècle, chaque province avait elle-même la charge de ses tristes destinées. C'est alors que le flot de l'inva-

sion vint tout inonder, et que se fit le partage de ce qui devait surnager ou périr dans le grand naufrage de la civilisation romaine.

Le système de l'administration fut emporté avant tout le reste. Il y avait dejà long-temps qu'il ne tenait plus à rien, et menaçait de tomber de lui-même. Despotique et faible tout ensemble, il avait la force d'opprimer les peuples, non celle de les défendre. Grand nombre de corps d'armée destinés à protéger les frontières de la Gaule étaient inscrits sur les registres du maître de l'infanterie et du maître de la cavalerie ; mais cet étalage de puissance militaire n'avait d'autre réalité que l'onéreuse obligation d'y pourvoir par les impôts : en face des Barbares, il n'était plus rien. Les successeurs de Théodose ont beau entasser lois sur lois pour appeler ou retenir sous les aigles les sujets de l'Empire ; ils ont beau prodiguer les peines du fer et du feu au poltron qui se mutile ou déserte, les privilèges et les honneurs au brave qui aura gagné la vétérance[1] ; la population des provinces n'a plus de soldats à leur fournir ; il faut qu'ils en cherchent parmi les peuplades de la Scythie ou de la Germanie. Quel état que celui de la Gaule, couverte, comme elle le fut alors, de tribus barbares, les unes postées sur la rive de ses fleuves pour les défendre ; les autres, cultivant ses campagnes, sous le nom de soldats émérites ; d'autres établies dans quelque coin abandonné du territoire, sans aucun titre de possession et pour

[1] *Cod. Theodos*. Passim. D. Bouquet (Collect. des Historiens de France, t. I) cite toutes celles qui sont particulières à la Gaule.

se reposer seulement de leurs courses vagabondes; toutes se disant amies de l'Empire, toutes ennemies des peuples sur lesquels elles fesaient peser leurs capricieuses violences[1]! Même caractère dans l'administration civile; même mélange de tyrannie et d'impuissance. L'industrie et l'activité des officiers du fisc sont sans exemple : les *superindictions* s'ajoutent aux *indictions* pour dévorer la substance des possesseurs de terres: la *contribution lustrale* fait passer dans le trésor la plus grande part des bénéfices du commerce : la *capitation* rend tributaire chaque tête d'homme libre : toutes les fortunes privées enfin vont grossir la fortune publique, et les ressources du pouvoir semblent immenses. Elles sont misérables : il est aussi nécessiteux que les populations tout entières qu'il a chassées de leurs domaines et reléguées dans les bois : comme elles, il n'a plus qu'à voler pour vivre. Tout ce que l'état a charge de faire avec l'argent que les impôts lui donnent, ne se fait nulle part. Il y a aussi des magistrats pour rendre la justice et veiller à l'ordre public : ils sont nombreux, et la loi leur prête tout son appui, loi menaçante, hautaine, et parlant toujours dans le foudroyant appareil de la majesté suprême. Mais ces magistrats sont haïs et non respectés : le titre que l'opinion leur décerne est celui d'infâmes larrons[2]; leurs sentences sont à l'enchère, et pourvu qu'ils

[1] *Script. Franc.* t. 1, p. 639, *Prosperi Tyronis chronic.—Ibid.* p. 643, *ex Vita sancti Germani.* Dans ce dernier morceau surtout on verra les incroyables efforts de saint Germain pour subjuguer la férocité et arrêter les violences d'Eoarich, roi des Alains.

[2] *Claud Mamertin.* Paneg. in Julian. Scriptor. Franc. t. 1, p. 721.

s'engraissent de pillage, ils se soucient peu d'arrêter les désordres auxquels tout est en proie. Le trouble est-il trop menaçant? C'est alors qu'ils appellent à leur aide l'autorité législative, et, de la cour de Rome ou de Ravenne, émane quelque édit qui prend le même ton de souveraine grandeur pour interdire le vol des vestes des postillons[1] et supprimer les insurrections des Bagaudes. Il serait trop long de ramasser ici tous les traits que pourraient fournir soit les récits de l'histoire, soit les textes législatifs, pour caractériser cette dernière période de l'administration romaine dans les Gaules : tous porteraient le même témoignage, et donneraient égal droit de conclure que cette administration sans fondemens devait être sans durée, et qu'une fois au tombeau, elle ne devait rien laisser d'elle à l'avenir.

Cette caducité d'un gouvernement qui ne reposait sur rien, s'était révélée aux Empereurs eux-mêmes, quelque infatués qu'ils fussent de leur toute-puissance. Il n'y en a peut-être pas de démonstration plus évidente que le fameux rescrit d'Honorius qui convoque en assemblée générale les députés de toutes les cités de la Gaule[2] : c'est une ressource désespérée pour appuyer l'administration aux abois par le concours de la volonté populaire. Mais l'expérience avait appris aux peuples si c'était à leur profit qu'avait été bâti cet échafaudage de dignités de bureau et d'anti-chambre qui couvrait l'Empire : aussi ne se mirent-ils pas en peine de l'étayer. Ce qu'ils éprou-

[1] *Cod. Theod.* Script. Franc. t. 1, p. 761.

[2] Il est cité partout, par l'abbé du Bos, M. Thierry, M. Guizot, etc.

vaient alors se trouve parfaitement exprimé dans quelques vers de Sidoine : « Fidèles aux traditions « de nos pères, nous respectons, dit-il, des lois im- « puissantes; nous nous fesons une sainte obligation « de suivre dans ses désastres la vieille fortune de « Rome; et c'est ainsi que nous avons soutenu l'om- « bre de l'empire, supportant, par habitude plutôt « que par devoir, les vices d'une race décrépite, de « la race qui s'habille de pourpre [1]. » Un double fait ressort de ces paroles : la haine et le mépris pour le gouvernement des Empereurs, en même temps qu'un reste de respect, de culte héréditaire pour le nom auguste et sacré de l'Empire.

Le nom de l'Empire, ce fut en effet là tout ce qui se conserva de la puissance des Césars et du vaste appareil de domination qu'ils avaient étalé dans les Gaules. Un titre eut plus de vie que la réalité elle-même du pouvoir, que l'administration. C'est que ce titre resta dans l'esprit des peuples comme le symbole de la grande idée de droit, de légitimité qui a toujours besoin de trouver place en quelque endroit des sociétés humaines. Les royautés barbares, à peine établies, rendront hommage en Orient à l'idole qu'elles auront brisé dans l'Occident : elles se feront gloire de tenir leur titre du souverain de Constantinople, et s'entoureront de tout ce qu'elles pourront ramasser des vieilles prérogatives de l'Empire. Dans le septième et le huitième siècle, les mots de *res publica, manus publica* [2] souvent employés par les

[1] *Sidon. Apollin.* Aviti panegyric. Scriptor. Fr. t. I.

[2] *Passim* dans Frédégaire, écrivain d'origine germanique, et dans les Vies des Saints.

chroniqueurs et les légendaires, pour désigner l'autorité des Césars de Byzance, témoigneront que l'opinion n'a pas cessé de reconnaître une sorte de grand pouvoir public, existant en Europe par-dessus toutes les dominations locales nées de la conquête; et Charlemagne, restaurant dans sa personne la dignité d'Empereur, montrera combien il y avait encore de force à emprunter à cet unique et dernier souvenir de la puissance romaine. Plus tard enfin ce sera la majesté sacrée de la loi romaine, ou, pour parler plus juste, de la loi impériale, qui obtiendra les respects de l'Europe, et les décisions du Code et des Pandectes représenteront le droit, c'est-à-dire la raison souveraine, émanation du pouvoir absolu des anciens maîtres du monde.

Sous un régime, comme celui qu'on vient de voir dans les Gaules, il ne faut pas s'attendre que la société ait pu garder en propre aucune de ces fortes institutions qui résistent à toutes les vicissitudes politiques, et, poussant d'immortelles racines au cœur des nations, s'unissent à jamais à leur existence. L'influence fatale du despotisme avait pénétré partout : il n'y avait principe de vie qui ne se fût desséché sous sa main. C'est ainsi que s'était anéantie l'antique et puissante aristocratie des Gaules : c'est ainsi que les institutions municipales n'étaient plus qu'une ombre.

Selon l'ordre habituel des choses, les chefs de cités et de tribus s'étaient les premiers, à la voix de César, convertis à la civilisation romaine. Longtemps avant le peuple, ils avaient abjuré le caractère national : leur langue, leurs mœurs, leur influence, ils étaient allés tout perdre au sein du sénat de

Rome. Ils n'étaient plus dès-lors pour leur patrie qu'une sorte de vaine décoration. La Gaule s'honorait du nombre de ses familles sénatoriales ; mais elle avait transporté aux magistrats de l'Empire le respect et l'obéissance qu'elle avait eus jadis pour elles. Toutefois cette nullité politique de tout ce qui restait d'aristocratie ne suffit point à la tyrannie ombrageuse des derniers Empereurs du troisième siècle : ils envièrent aux sénateurs jusqu'à la considération nominale que leur titre avait gardée. Des édits de Gallien et de Dioclétien interdirent pour jamais aux membres du sénat d'approcher des fonctions militaires : c'était leur fermer l'accès du trône impérial, c'était reléguer la noblesse oisive dans son opulence et dans ses vices. On fit plus encore, et de peur qu'un reste de respect n'allât chercher ces patriciens déchus dans leur obscurité, on eut soin de marquer leur place aussi bas qu'il se pouvait dans la longue hiérarchie des *perfectissimes* et des *clarissimes*, auxquels les édits impériaux assignaient la juste mesure de considération qui leur était due : il n'y eut point de fonctionnaire un peu important qui ne fût de bien des degrés placé au-dessus d'un sénateur. L'aristocratie gauloise, comme celle des autres provinces accepta son lot, et gardant pour toute distinction ses richesses, elle se confondit avec le reste de la population sous le niveau d'une administration despotique. Elle n'était rien pour les Empereurs, elle n'était rien pour le peuple : sans priviléges, comme sans influence, destituée de tout principe d'organisation, comme de tout sentiment national, qui eût pu lui faire trouver quelque force dans l'union, le

nom même d'aristocratie ne lui appartenait pas : car ce nom suppose un corps, là où il n'y avait que des membres dissous par la corruption et jetés de côté et d'autre. Tomber en poussière et se réduire au néant, c'était là tout l'avenir de la classe sénatoriale dans les Gaules : la société moderne n'avait rien à y prendre de ce qui devait former un jour son existence.

Le renversement de toute raison, de toute justice, semble plus monstrueux encore dans ce qui tient au régime municipal. Enfermer les hommes esclaves dans les formes de la liberté, pervertir un honneur au point d'en faire un châtiment, et infliger ensuite ce châtiment comme un honneur, c'est là, je crois, le plus sanglant outrage qui puisse être fait à l'humanité. Telle était cependant, en résumé, la législation municipale des derniers temps de l'Empire : telle était la condition de cette bourgeoisie des villes, en qui nous sommes accoutumés à voir le nerf des états. Tout possesseur de vingt-cinq arpens de terre était curiale : tout curiale participait à l'administration de la cité en même temps qu'à ses charges : nulle affaire qui ne se réglât par délibération commune, nul magistrat qui ne fût nommé par voie d'élection : voilà bien les vrais et légitimes principes de l'association municipale. Mais qu'est-ce le droit sans garanties ? et quelle garantie pouvaient avoir les franchises domestiques des municipes contre l'autorité immense, illimitée des Empereurs ? Le jour où il plut aux délégués impériaux d'entrer dans l'administration intérieure des cités, ils le firent sans trouver aucune résistance et ils n'eurent qu'à souf-

fler sur le fantôme de leur liberté, pour le faire évanouir. On les vit annuler à leur gré les élections faites par la curie : on les vit substituer, partout où ils le voulurent, leur juridiction à celle des magistrats municipaux[1]. Et ce n'était pas caprice d'arbitraire, pure manie d'opprimer qui leur conseillait ces violences : c'était la force même des choses qui les y entraînait. Le despotisme, avec la vaste organisation qu'il s'était donnée, était devenu plus dépensier et plus avide : ce fut le besoin d'argent qui le rendit intraitable, et le précipita en affamé sur les revenus des villes. Là étaient toutes ses ressources : là pesèrent ses plus intolérables rigueurs. Dès-lors la curie ne fut plus comptée dans l'état, comme une réunion de citoyens, jouissant en commun de la protection de l'autorité souveraine : elle figure sur les rôles des *rationales summarum* comme un être collectif, devant chaque année telle ou telle somme au fisc, et obligée, quoiqu'il arrivât, de l'acquitter. Pour le fisc, en effet, le nombre des curiales ne pouvait jamais diminuer : au père succédait son fils, avec le même titre et les mêmes charges, et si la *personne*, pour une cause ou l'autre, venait à défaillir, la *terre* restait, domaine inaliénable de la curie, sous le poids de la dette que ne pouvait plus payer le possesseur. A la porte de chaque ville se formaient des *déserts*[2], mot étrange au sein de la civilisation ! Mais la loi, impuissante

[1] *Digest. Justin.* lib. L, tit. 1, lex 37. — *Cod. Justin.* lib. x, tit. 31, lex 2. — *Cod. Theod.* lib. xv, tit. 4, lex 41.

[2] Voyez sur les *déserts* et terres abandonnées, *Cod. Theod.* liv. XII, tit. XIII, loi 14.

à les peupler, refusait d'admettre qu'ils fussent stériles pour le trésor : la curie héritait à titre onéreux de tous les déserts. C'était peu cependant de pourvoir de la sorte à ce que ne s'épuisât jamais la *matière contribuable :* l'expérience fiscale enseigna bientôt que la terre, s'il n'y a des bras voués par intérêt à la cultiver, est sujette à trop de *non-valeurs*, et qu'il importait bien plus de lier indissolublement à la curie le propriétaire que la propriété. Tout l'effort de la loi tendit vers ce but. Les curiales furent officiellement déclarés « les serfs de la république[1] : » pas plus qu'aux esclaves il ne leur fut permis de fuir, ou de s'absenter même de leur cité : la mort pour les fugitifs, la mort pour quiconque les recélait[2], tel fut à leur égard le dernier mot de la législation. S'avisaient-ils, pour échapper à leur condition misérable, de s'enrôler clandestinement comme soldats, ou même comme valets à la suite des armées ? La rigueur des édits allait les y poursuivre : on avait plus besoin encore de curiales que de soldats, et on les ramenait violemment à leurs fonctions municipales, comme à la geôle[3]. Sous le vêtement des esclaves, dans les forêts où ils cherchaient un refuge, le bras de la police impériale s'efforçait encore de les atteindre. En un mot, comme nous l'avons écrit ailleurs, « la curie devint une sorte de prison « où chaque citoyen fut enfermé et pour ainsi dire

[1] *Servi reipublicæ.* Ainsi les appelle Majorien dans un édit où cependant il prétend relever leur dignité avilie.

[2] *Legum novellarum divi Augusti Majoriani*, lib. IV, tit I.

[3] Loi de Constance, en 349. — Loi de Valentinien, adressée, en 371, à Sévèrus, maître de la cavalerie.

« garrotté, responsable envers l'autorité souveraine « de toutes les charges dont la cité était accablée. « La flétrissure empreinte au front des infâmes ne « les déroba pas au pesant honneur des fonctions « curiales[1] : les juifs mêmes, race toujours proscrite, « furent condamnés à prendre leur place dans le « décurionat[2]. » Il fallut enfin, et c'est le dernier trait du tableau, il fallut que la loi déclarât expressément que la curie pouvait être de fait, mais n'était pas de droit une prison, un bagne, et qu'il ne convenait pas de punir les malfaiteurs du supplice des fonctions municipales[3] : *neminem pœnæ loco curiæ addici debere.* Car on s'y trompait, et le zèle empressé des officiers de l'Empire avait fini par oublier les apparences pour la réalité.

Pour tant d'avilissement et de misère, le pouvoir n'avait nécessairement à offrir que des compensations dérisoires : le fond des choses n'en était point changé, et c'était la subversion complète des institutions municipales. Il s'en suit que ce régime, tel que les empereurs l'avaient fait dans les Gaules, n'avait qu'à s'anéantir, comme tant d'autres débris de l'ancien monde qui finissait, si un germe puissant de résurrection n'eût été, dès ce temps même, déposé au milieu de ses ruines : il mourut, mais ce fut en quelque sorte pour passer de suite à une autre vie.

Ici va commencer à se manifester l'influence du

[1] *Cod. Justinian.* Lib. x, tit. 21.

[2] Loi de Constantin, en 321, neuf ans après sa conversion au christianisme.

[3] Loi de Majorien, citée plus haut.

christianisme, qui, en s'appropriant quelques uns des vieux restes de la civilisation romaine, la ranima de sa jeunesse, et en fit autant de principes de vie pour les sociétés modernes.

La Gaule n'avait guère de cité un peu importante qui n'eût son évêque. Chef d'une association purement spirituelle, l'évêque, dans le principe, n'exerçait de juridiction que sur les ames; mais la force des choses lui conféra bientôt un autre empire. A mesure que les hommes sentaient se relâcher ou se rompre chacun des liens par lesquels ils tenaient à l'ordre civil, il était tout naturel qu'ils se rattachassent plus fortement à la société religieuse. Comme citoyens, il n'y avait pour eux que misère et découragement; comme chrétiens, ils trouvaient dans leur communauté consolation et espérance. Aussi vit-on se tourner bien vite toutes leurs affections vers cette autre patrie : les intérêts de leur cité, triste prison où les enfermait le despotisme, furent oubliés pour ceux de leur église, séjour d'adoption qu'ils s'étaient donné eux-mêmes. Plus de fondations municipales, marchés, thermes, aquéducs, mais des fondations pieuses, chapelles ou oratoires; plus de mains occupées à relever des murailles en ruines, mais à étendre l'enceinte des temples chrétiens, qui déjà étaient un asile. Le patriotisme local, seul attachement politique que n'eussent pas entièrement détruit quatre siècles de tyrannie, allait ainsi s'absorbant dans l'esprit de communauté chrétienne. Il en résulta nécessairement que le magistrat véritable ne fut plus le duumvir, mais l'évêque. Les fonctions du premier n'avaient en effet de réalité que dans ses rapports avec l'autorité

impériale, auprès de laquelle il répondait de ses concitoyens, ou, pour mieux dire, de ses compagnons de servitude : en tout le reste, il était frappé d'impuissance. L'évêque, au contraire, était l'homme de la population : il représentait pour elle ses croyances, c'est-à-dire le plus cher de tous les intérêts dans la première ferveur d'une religion naissante : ce lien lui attachait les cœurs, en même temps que le caractère dont il était revêtu courbait devant lui toutes les têtes : on le croyait puissant, et cela même lui donnait une grande puissance. Il fallut bien que la législation en vint à reconnaître et consacrer formellement cette magistrature [1] que l'opinion avait créée : grand nombre de priviléges, accordés aux évêques, sont consignés dans le code Théodosien : c'était plus qu'il n'était nécessaire pour faire passer en leurs mains toute l'autorité municipale. Puissans en crédit auprès des empereurs, comme ils l'étaient dans leur ville, ils ne laissèrent bientôt plus qu'un vain titre aux autres magistratures : les *défenseurs* [2] mêmes, dont la récente institution se proposait d'assurer au menu peuple une protection spéciale contre la rigueur des agens du pouvoir, ne valaient que par les évêques : leur influence n'était qu'une émanation de l'influence épiscopale, quand toutes les deux ne se confondaient pas dans la même personne. On voit

[1] *Cod. Justin.* lib. 1, tit 4, de Episcopali audientia.

[2] *Descriptionibus urbanos rusticosque ne patiaris affligi officialium insolentiæ judicum prevaricitati occurras.* Ainsi parle la loi à un défenseur qu'elle institue. — (Loi de Gratien, Valens et Théodose. *Cod. Justin.* liv. 1, tit. LV, loi 4.)

que le temps était proche où le municipe allait disparaître dans la paroisse, où les églises allaient devenir dépositaires de tous les actes qui s'inscrivaient autrefois sur les registres publics de la cité.

Ce n'est que de nos jours que l'on a nettement aperçu et caractérisé [1] cette forme intermédiaire du régime municipal, forme toute ecclésiastique, qui fait la transition des municipes romains aux communes du moyen-âge. Il ne fallait pas moins que cette métamorphose pour qu'un reste de vie se conservât dans les cités : autrement le principe de l'association, profondément vicié par le despotisme, se fût à la fin dissous dans l'égoïsme individuel : les hommes fussent devenus étrangers les uns aux autres dans l'enceinte des mêmes murs, et ces murs une fois tombés sous les coups des barbares, les populations se fussent dispersées, troupeaux errans qu'une longue suite de siècles n'eût pas suffi peut-être à réunir et à civiliser. Grâce au christianisme, un lien nouveau remplaça le lien social partout brisé, et la communauté d'habitation continua d'entraîner la communauté d'intérêt. Sans doute la liberté, qui est l'ame véritable de la vie municipale, manqua entièrement à cette forme passagère de société : mais du moins la société elle-même se conserva, protégée contre les envahissemens de la force par la même autorité qui l'avait défendue de sa propre dissolution : les villes gardèrent une population, dépositaire de quelques débris de l'ordre ancien qui pouvaient entrer dans l'ordre

[1] M. Guizot. *Essais sur l'histoire de France*, et cours de 1828 et 1829.

nouveau : il resta en un mot des élémens pour recomposer un jour cette *classe moyenne*, anéantie dans le monde romain et destinée à faire la force des Etats modernes. C'est en ce sens, et dans ces limites, qu'il est juste de placer le régime municipal des Gaules parmi les fondemens de la société française.

Mais il faut étendre plus loin nos regards, si nous voulons reconnaître toute l'influence du christianisme : ce n'est là qu'une partie de ce qu'il fit, et dans le grand édifice de notre civilisation, il n'est guère de pierre qu'il n'ait scellée de son empreinte.

A l'époque où nous prenons la Gaule, le christianisme n'y régnait pas seulement comme croyance religieuse ; il y était de plus constitué en gouvernement. La parole spirituelle n'y était plus distribuée, selon le hasard des localités, par des hommes dont le zèle faisait toute la vocation, et qui n'avaient de commun entre eux que le dévouement à la même cause : ces hommes, revêtus d'un caractère particulier et tous désignés par le nom de prêtres, formaient dès lors un corps de clergé. Dans ce corps, étaient établies des règles de subordination et ce qu'on appelle une hiérarchie. Moins nombreux que la milice des agens impériaux, le clergé gaulois n'était pas moins régulièrement réparti sur le territoire. L'évêque métropolitain régissait la province ecclésiastique, comme le président ou le recteur la province administrative. Du reste, rien de ce qui fait vivre un gouvernement ne manquait à l'église des Gaules : elle avait des institutions, des tribunaux, des revenus, des moyens d'action enfin qui lui étaient propres, et au sein de cet ordre, la liberté,

c'est-à-dire le principe de vie le plus fécond et le plus énergique. Le monde est au plus fort : la société civile devait alors être conquise par la société religieuse.

Voyez en effet le contraste. Tandis que Honorius ne peut parvenir à rassembler pour une seule fois dans les murs d'Arles les députés des villes gauloises, afin d'y délibérer sur les intérêts communs de leur patrie ; au même temps, sans autorité supérieure qui le convoque, par la simple et régulière action du gouvernement ecclésiastique, on voit le clergé des Gaules se réunir presqu'à chaque année en conciles nationaux ou en synodes de provinces. A Cologne comme à Bordeaux, à Nîmes comme à Trèves, ce sont les mêmes intérêts qui se traitent, les mêmes questions qui se débattent, et toujours la même liberté dans les délibérations. Tandis que, dans l'ordre civil, le pouvoir a confisqué à son profit les moindres droits des sujets, et qu'à peine il leur a laissé, au sein de la curie esclave, le mensonge de l'élection municipale, dans l'église l'élection véritable, l'élection indépendante est en pleine vigueur. Il n'y a pas jusqu'au petit peuple ,artisans ou colons, à-demi serfs dans l'étroite enceinte de leurs corporations ou sur le domaine auquel ils sont attachés, qui n'aient recouvré le droit de cité et par suite celui de libre suffrage dans la société religieuse. Jamais l'axiôme vulgaire *vox populi, vòx Dei*, n'eut plus de réalité : il suffisait qu'un homme eût le renom de saint personnage, pour que, malgré clergé et noblesse, souvent malgré lui-même, il fût fait évêque en vertu de l'acclamation populaire. Sulpice Sévère nous

montre saint Martin élu de la sorte : « On l'alla quérir « dans sa retraite, et une grande multitude de « citoyens étaient disposés le long de la route, il fut « conduit pour ainsi dire sous escorte et avec garde « jusqu'à la ville. Là une foule incroyable non-seu- « lement d'habitans de Tours, mais des gens des « environs, étaient accourus pour porter leurs suf- « frages. Il n'y eut qu'une seule voix, une seule « volonté...[1] ». Ce n'était point là l'invariable forme de l'élection épiscopale : la démocratie n'y régnait pas toujours d'une manière aussi souveraine ; mais le droit existait, de quelque façon qu'il se manifestât ; c'était assez pour que, sur les pas de la multitude empressée de courir partout où elle se sent active et libre, la force de l'opinion, qui depuis long-temps s'était retirée de l'empire, se portât tout entière vers l'église.

Ainsi l'ordre avec la liberté, voilà le double caractère du gouvernement ecclésiastique vers le cinquième siècle; voilà le double élément de sa puissance. Si son organisation eût été moins ferme, si une assez longue pratique des habitudes de l'esprit de corps n'eût enseigné aux évêques à se tenir serrés les uns contre les autres, il est douteux que l'église eût pu faire tête à l'invasion, comme elle le fit, et recueillir dans son sein tout ce qui devait survivre de la civilisation romaine. Mais le clergé gaulois avait eu déjà plus d'une épreuve à subir, et y avait appris la force que donne l'union. Il avait fallu, dans la querelle de l'Arianisme, combattre pour la foi orthodoxe contre

[1] *Sulpic. Sev.*

le pouvoir légitime, et plusieurs prélats, entre autres l'illustre évêque de Poitiers, Saint-Hilaire, avaient payé de l'exil leur généreuse obstination à repousser les dogmes de l'hérésie. Le corps entier de l'épiscopat resta fidèle à leur cause, et lorsque l'empereur Constance, pour abaisser aux yeux des peuples leur haut caractère et les placer dans sa dépendance, voulut leur assigner des distributions annuelles de blé et de vin, « ils s'accordèrent unanimement à « répudier les dons du fisc et aimèrent mieux vivre « à leur dépens [1]. » Les conciles dont nous parlions tout-à-l'heure, et qui, à travers tous les malheurs des temps, ne cessaient de se rassembler, étaient le plus sûr lien de cette concorde : se connaissant tous les uns les autres, accoutumés à traiter en commun les affaires de la religion, il était plus facile aux prélats de marcher ensemble, comme un seul homme; et la conquête, à laquelle une longue suite de désastres partiels les avait préparés, les trouva fermement unis et capables, par la vigueur de leur association, de poursuivre la victoire de l'église, même en face des envahissemens de la barbarie.

Plus tard, cette puissante unité du gouvernement de l'église se concentra jusqu'au despotisme, et sa stabilité prit quelque chose d'immobile; mais, au temps dont nous parlons, la puissance et l'unité même étaient au prix du mouvement et de la liberté. Car il ne faut pas croire que l'administration épiscopale, quelque bien ordonnée qu'elle fût dans les Gaules, n'eût aucun obtacle à traverser pour s'éten-

[1] *Ex Sulpicii Severi historia sacra*. Script. Franc. t. I, p. 573.

dre sur une société où l'ordre civil n'était que confusion, chaos, dissolution. C'est en courant sans cesse d'un bout à l'autre du territoire pour se chercher et se donner la main que les évêques se tenaient ensemble. C'est en ayant le pied sur la brêche chaque jour et presqu'à chaque heure, tantôt contre l'hérésie qui menaçait d'envahir leur troupeau, tantôt contre l'idolâtrie vaincue qui relevait la tête, qu'ils parvenaient à rester les maîtres des consciences. Leur vie était un combat de tous les jours, et pour y vaincre, chefs comme soldats de la milice ecclésiastique, avaient besoin d'une libre carrière ouverte à leur activité. Ce qu'au douzième siècle, une bulle, partie du Vatican, accomplissait sans peine, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il en coûtait alors d'incroyables efforts d'intelligence et de dévoûment, écrits, veilles, voyages, pour l'accomplir sur un bien plus étroit théâtre. Qu'on se donne le spectacle de la vie de saint Martin, de ce prélât si renommé au quatrième siècle, on le verra courir de village en village pour y prêcher l'Evangile à des populations encore payennes; faire la guerre à leurs dieux de bois et de pierre, qu'au risque de sa vie il renversait de ses propres mains; puis, retournant son zèle contre l'hérésie du priscillianisme, l'attaquer de toutes les forces de son autorité et de sa raison, et en même temps protester avec une douloureuse indignation contre les prélats sanguinaires qui ont appelé les rigueurs du bras séculier sur la tête de l'hérésiarque! C'était peu : les prêtres étaient rares alors, les habitations au loin éparses sur une terre dépeuplée, et, pour une seule ame à sauver, pour une seule aumône à faire, il

fallait souvent que le pasteur, malgré fatigue et dangers, prît le bâton de voyage et traversât toute l'étendue de son diocèse : les Bagaudes insurgés, quelque bande farouche de barbares, assiégeaient les routes; il fallait qu'il tombât leur victime ou qu'il catéchisât parmi eux et les convertît. Ainsi vivait l'aristocratie ecclésiastique, puissante à la sueur de son front; ainsi elle gouvernait la société chrétienne, en y répandant à pleines mains le mouvement, et appelant le concours de tout ce qui avait quelque énergie dans l'ame; quelques lumières dans l'esprit. Il serait curieux de placer, en regard de cette vie si active et si austère, la vie frivole et corrompue des derniers représentans de l'aristocratie gallo-romaine; en face de ce travail des intelligences, si libre et si spontané, les derniers enfantemens d'une littérature qui s'éteignait dans la servilité et l'épuisement; mais on l'a trop bien fait ailleurs pour que nous songions ici à le refaire[1].

En insistant sur cet état du clergé chrétien dans les Gaules, jeune de croyance et fort d'institution, au milieu d'une société décrépite et expirante, nous avons voulu expliquer à l'avance le grand rôle qui va tout-à-l'heure lui appartenir, aux premiers jours mêmes de la conquête. La force aveugle et brutale avec les sentimens de sauvage indépendance qu'elle entraîne d'ordinaire après elle, c'était cela, et cela

[1] M. Guizot, première leçon du cours de 1829. Ce que nous ne pouvons que vaguement énoncer dans notre rapide et incomplète esquisse, M. Guizot l'a développé avec toute la précision et la netteté qu'on lui connaît. Nous renvoyons donc à ses leçons pour les détails qu'il nous est impossible de donner ici.

seul qu'apportaient avec eux les barbares dans le monde romain. Une autre force, toute immatérielle, toute morale, à laquelle la première devait, tout en frémissant, se soumettre, voilà ce que proclama le clergé gaulois et ce qu'il fit triompher. Grâce à lui, un principe se conserva inaccessible aux atteintes du fer et de la flamme, et dont l'invariable autorité échappait aux jeux désordonnés de la violence. Avec des esprits grossiers, ce principe put s'envelopper des voiles épais de la superstition et s'obscurcir : mais pour être devenu presque méconnaissable, il n'en vint jamais jusqu'à disparaître; et sous des noms divers, selon la diversité des temps, vertu surnaturelle des miracles aux jours de la barbarie, puissance pontificale dans le moyen âge, pouvoir de l'opinion, loi morale en un temps de liberté et de lumières, toujours il a vu la force, en dépit d'elle-même, s'incliner devant lui pour lui rendre hommage. C'est de ce grand principe que le clergé chrétien a doté le berceau de notre civilisation.

II.

La Gaule envahie et conquise par les Barbares. [406 — 535.]

« D'innombrables et féroces nations ont occupé « toutes les Gaules : tout ce qui est entre les Alpes « et les Pyrénées, ce qui se trouve renfermé entre « l'Océan et le Rhin, a été dévasté par le Quade, le « Vandale, le Sarmate, les Alains, les Gépides, les

« Hérules, les Saxons, les Bourguignons, les Alle-
« mands, le Pannonien, enfin divers ennemis pour
« le malheur de la république. Mayence, cité autre-
« fois illustre, a été prise et renversée, et des mil-
« liers d'hommes égorgés dans son église ; Worms a
« été ruinée par un long siége; la puissante ville de
« Rheims, Amiens, Arras, Térouane, reculée à
« l'extrémité des Gaules, Tournay, Spire, Strasbourg,
« ont vu leurs habitans transportés en Germanie. Dans
« l'Aquitaine, la Novempopulanie, la Narbonnaise,
« tout, hormis un petit nombre de villes, a été ra-
« vagé. Et encore le glaive les menace-t-il de dehors,
« tandis que la faim les consume au-dedans. Je ne puis
« mentionner sans répandre des larmes, Toulouse,
« qui n'a été jusqu'ici soustraite à sa ruine que par
« les mérites de son saint évêque, Exupère, etc. [1] »

Ainsi s'exprime un contemporain, saint Jérôme, sur l'invasion qui détacha la Gaule de l'empire, et la livra aux barbares. Jusque-là tout avait été partiel et successif dans les envahissemens dont la Germanie couvrait les provinces gauloises. Le flot qui avait inondé une partie du territoire, se retirait pour porter ailleurs ses ravages et se retirer encore; le mal était vite fait, presque aussi vite effacé. Cette fois il n'en fut plus de même : l'invasion, au lieu d'être l'œuvre d'une seule peuplade, ou même d'une seule bande, fut accomplie par vingt nations réunies; au lieu de se jeter toute sur un seul point, elle se répandit d'un bout à l'autre du pays; au lieu de passer

[1] *Epistola sancti Hieronymi ad Ageruchiam.* Script. Franc. t. 1, p. 744.

avec la rapidité de l'ouragan, elle eut toute la durée de ces fléaux qui semblent s'acharner à l'extermination de la rare humaine. Ce fut, selon le témoignage de saint Prosper[1], un massacre de dix années pendant lesquelles la population fut livrée au glaive des Goths et des Vandales. Aux yeux de l'histoire moderne c'est l'établissement définitif de la barbarie sur les ruines de la civilisation romaine. Non que les destinées de l'empire soient achevées en occident, et que déjà il ait abandonné la Gaule à elle-même; mais les combats qu'il y vient rendre sont le dernier effort de son agonie, tandis que la vie germanique commence à circuler dans toute sa plénitude et à faire sentir sa nouvelle influence. Plus d'ordre, plus d'ensemble, plus d'administration possible : dans la société, comme sur la face même du territoire, tout est lacune et interruption. En voyant çà et là les routes détruites, les ponts brisés, qui laissent les villes sans communication et les chariots du fisc sans passage, on voit tout l'état social du pays; évidemment il n'appartient plus que par menues parcelles au despotisme savamment organisé des empereurs : en masse, il appartient à la barbarie, c'est elle qui désormais en a pris posssesion.

On ne s'attend pas à trouver ici d'amples détails sur les mœurs des nations germaniques en général, et sur le caractère particulier de celles qui prirent part à la conquête de la Gaule; c'est toujours à Ta-

[1] . . . . *Nos cæde decenni*
Vandalicis gladiis sternimur et Geticis.
Prosperi Aquitanis, carmen de Providentia. Script. Franc. t. 1.

cite qu'il faut renvoyer quiconque aurait là-dessus besoin de lumières. Nulle part l'ame de la vieille Germanie ne respire d'une façon plus vivante que dans les pages de son livre : il y a quatre siècles de notre histoire qui n'en sont, à vrai dire, que le commentaire. Ce qu'il avait su découvrir dans le génie des races teutoniques, alors qu'elles vivaient errantes sur les bords de leurs fleuves ou au fond de leurs forêts, ne fait que se développer et se mettre en action sur un nouveau théâtre. Goths, Bourguignons et Francs, apportent tous avec eux un esprit de tribu qui les distingue : mais tous aussi ont le front également marqué de ces grands traits que la main de Tacite a dessinés avec tant d'énergie! . . . . .

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

HISTOIRE DES GAULOIS.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ESPRIT MILITAIRE DES GAULOIS.

TABLEAU SYNOPTIQUE,

OU RÉSUMÉ DES MÉMOIRES PRÉCÉDENS. — SUITE HISTORIQUE D'ENVIRON 1067 ans.

HISTOIRE DES FRANCS.

CONSIDÉRATIONS SUR L'ESPRIT MILITAIRE DES FRANCS.

HISTOIRE DES FRANÇAIS.

CONSIDÉRATIONS SUR L'EPRIT MILITAIRE DES FRANÇAIS.

FRAGMENT

FIN.







